

**Le début
d'un temps
nouveau.**

Aperçu financier

Pour l'exercice terminé le 31 octobre
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2010	2009	2008
Revenu (p. 37)	12 210	11 064	10 205
Dotation totale à la provision pour pertes sur créances (p. 40)	1 049	1 603	1 330
Frais autres que d'intérêts (p. 41)	7 590	7 381	6 894
Revenu net (p. 33)	2 810	1 787	1 978
Résultat par action – dilué (\$) (p. 33)	4,75	3,08	3,76
Rendement des capitaux propres (RCP) (p. 34)	14,9 %	9,9 %	13,0 %
Levier d'exploitation avant amortissement ¹ (p. 41)	7,5 %	1,3 %	4,7 %
Ratio du capital de première catégorie (p. 60)	13,45 %	12,24 %	9,77 %

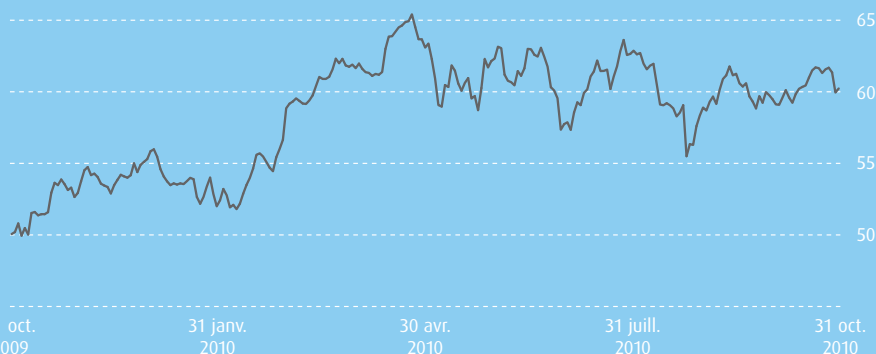
Revenu net par groupe

PE Canada (p. 47)	1 644	1 415	1 153
PE États-Unis (p. 50)	175	286	242
Groupe Gestion privée (p. 53)	470	359	426
BMO Marchés des capitaux (p. 56)	820	873	568
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations (p. 57)	(299)	(1 146)	(411)
Revenu net (p. 33)	2 810	1 787	1 978

¹ Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR à la page 91.

Cours de l'action (\$)

Les actionnaires de BMO ont obtenu de solides rendements sur le capital investi.



P. 32

Résultats de 2010

2,8 milliards de dollars

Revenu net de BMO Groupe financier

Le revenu net s'est accru de 57 %, ou de plus de 1 milliard de dollars, grâce à la réduction des dotations à la provision pour pertes sur créances et à l'amélioration des résultats de PE Canada.

P. 33

10,4 %

Croissance des revenus

Les revenus se sont accrus de plus de 1,1 milliard de dollars, ou de 10,4 %, après avoir augmenté de 8,4 % et de 9,2 % au cours des deux derniers exercices, reflétant l'avantage que constitue la diversité de nos activités.

P. 37

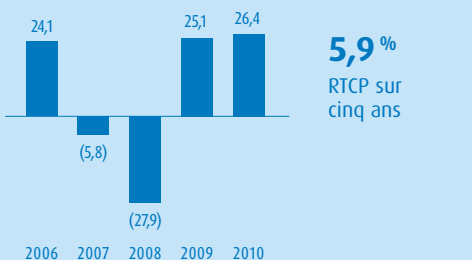
13,45 %

Ratio du capital de première catégorie

Le ratio du capital de première catégorie s'est accru par rapport au ratio de 12,24 % obtenu en 2009, permettant une plus grande latitude sur le plan opérationnel et stratégique.

P. 60

Rendement total des capitaux propres (RTCP) (%)



Le RTCP sur un an de BMO s'est établi à **26,4 %**, ce qui nous place, en matière de rendement annuel des capitaux propres, dans le peloton de tête du groupe de référence du Canada et ce, pour une deuxième année d'affilée.

P. 32

« Un profond changement s'est amorcé chez les consommateurs – leurs préférences ont changé de même que leur rapport à l'argent. »

Bill Downe
Président et chef de la direction

Ça a du sens. Profitez.



Notre rapport à l'argent change.

P. 8



Nous repensons le sens du mot « valeur ».

P. 10



Nous voulons avoir la liberté de prendre des décisions financières où que nous soyons.

P. 12



La première responsabilité d'une entreprise est d'exercer une bonne gestion.

P. 14



C'est la force des employés qui inspire la vision d'une entreprise.

P. 16



Table des matières

Revue des activités

- 2 Notre plan stratégique
- 4 Message du président du conseil
- 5 Message du président et chef de la direction
- 8 Notre rapport à l'argent change
- 10 Nous repensons le sens du mot « valeur »
- 12 Nous voulons avoir la liberté de prendre des décisions financières où que nous soyons
- 14 La première responsabilité d'une entreprise est d'exercer une bonne gestion
- 16 C'est la force des employés qui inspire la vision d'une entreprise
- 18 Leadership en Chine

Structure générale

- 19 Gouvernance
- 20 Notre Conseil d'administration
- 21 Notre structure en matière de gouvernance
- 22 Comité directeur et Comité de performance

Rétrospective financière

- 24 Résultats financiers et situation financière en bref
- 26 Rapport de gestion
- 96 Données complémentaires
- 110 États financiers consolidés
- 114 Notes afférentes aux états financiers consolidés

Ressources

- 169 Principales filiales
- 170 Glossaire
- 172 Information à l'intention des actionnaires
- Troisième de couverture
Où trouver plus d'information

La Banque de Montréal a adopté une marque unifiée qui lie ensemble toutes les sociétés membres de l'organisation. La Banque de Montréal et ses filiales sont désignées par l'appellation BMO Groupe financier. Dans le cadre du présent document, les appellations BMO et BMO Groupe financier désignent la Banque de Montréal et ses filiales.

Notre plan stratégique

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Notre principe directeur

Nous visons à maximiser le rendement total des capitaux propres et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.



Fondé en 1817 et établi au Canada, BMO Groupe financier sert 11 millions de clients, particuliers, entreprises, grandes entreprises et institutions, en Amérique du Nord et dans le monde entier. Nos groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises – BMO Banque de Montréal au Canada et Harris aux États-Unis –, le groupe Gestion privée, notre société de services de gestion de patrimoine, et BMO Marchés des capitaux adhèrent à une vision commune, celle d'être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

« **Nous sommes fiers des progrès que nous avons accomplis par rapport à l'expérience client – et cette amélioration se reflète dans nos résultats.** »

Nancy Cyr

Directrice régionale – Services aux particuliers
Montréal, Québec

Un résumé de notre stratégie globale dans son contexte et des progrès que nous avons réalisés en 2010 est présenté dans le Rapport de gestion.

 P. 28

« J'ai eu le privilège de faire connaître Harris à de nouveaux clients, à de nouveaux employés et à de nouvelles collectivités. Nous avons été bien reçus parce qu'ils savent qu'à BMO, nous leur accordons la priorité absolue. »

Daniela O'Leary-Gill

Première vice-présidente et chef, Région Nord, Harris N.A.
Chicago, Illinois



Nos priorités stratégiques

1

Maximiser la croissance du revenu net dans toutes les activités liées aux **services bancaires aux particuliers et aux entreprises** en Amérique du Nord, en nous concentrant sur la prestation de la meilleure expérience client du secteur et sur la productivité de la force de vente.

[P. 28, 45, 48](#)

2

Accélérer la croissance de nos activités de **gestion de patrimoine** au moyen de la planification financière axée sur le client et d'investissements pour assurer notre croissance future.

[P. 28, 51](#)

3

Dégager des rendements solides et stables dans notre **secteur des marchés financiers** en offrant des solutions parfaitement ciblées à nos principaux clients, au moyen d'une même plateforme intégrée.

[P. 28, 54](#)

4

Prendre de l'expansion dans des **marchés mondiaux ciblés** afin de soutenir nos clients dans leur croissance, de développer nos capacités et de gagner de nouveaux clients.

[P. 18, 28](#)

5

Maintenir une **culture** orientée vers la clientèle, le rendement élevé et les employés.

[P. 16, 28](#)

Une bonne gouvernance représente un avantage concurrentiel



Une combinaison optimale d'expérience et de connaissances

Le président du conseil,

David A. Galloway

Nos pratiques continuent d'évoluer

Les récents événements ont amené les institutions financières du monde entier à repenser leur façon de faire des affaires.

Nos clients ont également changé – tout comme le rapport qu'ils entretiennent avec l'argent – parce qu'ils ont dû, eux aussi, tenir compte de la nouvelle réalité.

En tant qu'administrateurs de la Banque de Montréal, chargés de la surveillance d'une organisation vaste et complexe, nous savons pertinemment qu'une saine gouvernance constitue un avantage concurrentiel. Les banques qui ont émergé de la crise financière en bonne posture sont celles qui avaient mis en place les meilleurs contrôles, et les appliquaient avec rigueur. Les banques canadiennes s'en sont bien sorties. Ce n'est pas une coïncidence si la qualité de leur gouvernance est reconnue, et nous sommes fiers que BMO se classe au palmarès des meilleures sociétés canadiennes en matière de gouvernance.

Les objectifs à poursuivre pour assurer une bonne gouvernance ne sont pas immuables. Ils ne cessent de changer et deviennent de plus en plus exigeants. À BMO, nous cherchons constamment à renouveler le Conseil en quête de nouvelles idées, de nouvelles approches et de nouvelles perspectives.

Depuis ma nomination à titre de président du conseil en 2004, plus d'un tiers des membres du Conseil ont changé, ce qui va dans le sens de ce que nous recherchons, une combinaison optimale d'expérience et de connaissances d'une part, et de nouveaux points de vue d'autre part. Dans le même ordre d'idées, nous avons adopté cette année de nouvelles mesures limitant le nombre d'années de service des administrateurs. Une fois ces mesures en place, la durée du poste d'administrateur sera limitée à 15 ans ou jusqu'au 70^e anniversaire du titulaire, selon la première éventualité.

Après 24 années de service, Jeremy Reitman quittera le Conseil d'administration cette année, de même que Nancy Southern, qui défend les intérêts des actionnaires depuis 15 ans. Au nom des actionnaires, je tiens à les remercier pour leur inestimable contribution à l'organisation. Leurs connaissances et leurs avis éclairés vont nous manquer. En août 2010, nous avons été heureux d'accueillir Christine Edwards, de Chicago, au sein du Conseil d'administration.

Enfin, je tiens à remercier l'équipe de direction et tous les employés qui nous ont permis d'obtenir de solides résultats financiers pour l'exercice qui vient de se terminer. La Banque a poursuivi sa croissance, tant dans nos marchés traditionnels que dans des marchés qui deviendront de plus en plus importants pour nous. La constitution de la société BMO ChinaCo (voir page 18), par exemple, constitue un jalon stratégique important pour notre organisation. Je tiens également à souligner la contribution de nos employés au succès d'initiatives importantes qui ne se répercutent pas dans l'immédiat sur le bénéfice net de la Banque. Sous le leadership de Bill Downe, les employés de tous les secteurs de l'organisation ont soutenu leurs collectivités de manière exemplaire, donnant sans compter temps et argent aux organismes Centraide et United Way. Ils se sont également ralliés aux objectifs environnementaux de la Banque nous permettant ainsi d'atteindre, au cours de l'année, la carboneutralité en ce qui concerne les émissions liées à la consommation d'énergie et à l'utilisation des moyens de transport.

Le succès de nos clients détermine notre succès

Établissement de normes plus élevées

Le secteur des services financiers a changé en mieux. L'instauration de nouvelles règles pour le fonctionnement des institutions financières n'était pas seulement nécessaire, c'était la chose à faire, à la fois pour la stabilité de l'ensemble des marchés financiers et pour les clients que nous servons.

Dans ce contexte, BMO est bien positionné pour avoir du succès. Il ne s'agit pas seulement de se conformer à une nouvelle réglementation. Les clients aussi changent les règles du jeu. Leur rapport à l'argent a évolué, de même que leur relation avec leur institution financière.

C'est pourquoi le thème véhiculé dans l'ensemble de notre Rapport annuel est « le début d'un temps nouveau ». Le monde évolue parce que les gens repensent le sens du mot « valeur ». Ils veulent être libres de faire leurs opérations bancaires où qu'ils soient. Le degré de responsabilité sociale qu'ils exigent des entreprises est plus élevé que jamais auparavant. Et dans un marché où le changement lui-même est devenu si profond, c'est la force des employés qui inspire la vision de l'entreprise.

Un rendement solide en 2010

Les résultats financiers et les résultats d'exploitation de BMO en 2010 reflètent le succès obtenu par nos 38 000 employés qui ont su répondre aux besoins de nos clients en poursuivant leurs efforts pour accroître leur rendement. Le revenu net a atteint 2,8 milliards de dollars, en grande partie grâce à une augmentation des revenus de 10,4 %. Le rendement des capitaux propres de BMO a poursuivi sa croissance, atteignant 14,9 %.

Cette année s'est caractérisée par des réalisations notables dans chacun de nos groupes d'exploitation. Cette performance est démontrée par notre revenu net avant impôts et avant provisions, qui s'élève à 4,6 milliards de dollars, un sommet dans l'histoire de la Banque. Nous avons obtenu ces résultats tout en maintenant notre solidité financière et notre souplesse, en gérant les prêts douteux, en tirant profit d'occasions d'expansion exceptionnelles et en investissant dans notre croissance future.

Nous avons atteint ces résultats dans un contexte extraordinaire, marqué notamment par les initiatives du G20 pour stimuler la croissance; la poursuite des efforts de réglementation visant à corriger les faiblesses systémiques et à élaborer de nouvelles politiques; la formulation des nouvelles règles de fonds propres de l'Accord de Bâle III, et les programmes législatifs mis en œuvre dans les économies développées comme dans les économies émergentes. Pour BMO, ces changements dans l'environnement opérationnel représentent une occasion à saisir – et une source d'avantage – alors que nous poursuivons la réalisation de nos priorités stratégiques.

Clarifier les questions d'argent

Nous avons une promesse de marque commune à tous nos secteurs d'activité et notre engagement envers nos clients et envers leur succès est tangible. BMO possède une stratégie claire et de grandes capacités d'exécution. Tout ce que nous entreprenons – de nos offres client jusqu'à la formation en matière d'expérience client et de vente que 7 640 employés nord-américains ont suivie cette année – vise à mettre en valeur la promesse de notre marque : clarifier les questions d'argent.

Notre aptitude à aller au devant des nouveaux besoins de nos clients se reflète dans le taux de recommandation interne de BMO, qui n'a jamais été aussi élevé : 95 % de nos employés ont déclaré qu'ils recommandent personnellement nos produits et nos services et 98 % d'entre eux disent qu'ils ont confiance en notre stratégie.

Nos résultats solides en matière de bilan, de liquidité, d'assise financière, de réputation et de personnel renforcent notre capacité de saisir les occasions qui se présentent.



BMO est une organisation profondément enracinée dans la réussite économique de l'Amérique du Nord

Le président et chef de la direction,

William A. Downe

Les résultats solides de la Banque en matière de bilan, de liquidité, d'assise financière, de réputation et de personnel renforcent notre capacité de saisir les occasions qui se présentent.

Profiter d'occasions favorables

Les préférences des clients ont changé. Aucun de nous ne veut oublier les leçons des trois dernières années. Nous faisons tous plus attention à nos finances. Les clients ont un regain d'intérêt pour la constance et la valeur. Et ce sont précisément les principales forces que BMO met au service de ses clients.

Nous sommes très fiers de la performance de nos Services bancaires Particuliers et entreprises au Canada. Même pour une organisation aussi diversifiée que la nôtre, il s'agit d'un baromètre de la santé de notre organisation. Nous développons BMO Banque de Montréal en investissant dans notre personnel de première ligne ainsi que dans l'expansion de notre réseau de succursales, de nos services en ligne et de nos capacités de contact avec la clientèle. Nous sommes déterminés à faire en sorte que cette organisation continue à croître. Ce faisant, nous créons des occasions favorables non seulement pour nos clients, mais aussi pour nos autres secteurs d'activité.

L'attention que nous accordons aux services bancaires aux particuliers et aux entreprises en Amérique du Nord découle de notre engagement à miser sur une des plus grandes forces de la Banque : notre marque alliée à notre solide réputation. La promesse de clarifier les questions d'argent trouve un écho immédiat chez les clients, qu'ils soient des particuliers agissant pour leur propre compte, des entrepreneurs ou encore des dirigeants d'entreprises ou d'institutions avec lesquelles nous faisons affaire. Lorsqu'il est question de réduire des dépenses, d'épargner plus, d'emprunter intelligemment et d'investir de façon judicieuse, il est important de maintenir un équilibre. Notre rôle à BMO consiste à aider les clients en clarifiant ces questions. C'est dans ces domaines que les clients apprécient le plus l'aide d'une banque et que nous sommes les plus compétents – en combinant notre compréhension des clients et notre capital, nous pouvons tirer pleinement avantage de cette position sur le marché.

Une stratégie claire repose sur des fondations solides

L'année 2010 confirme que nous sommes dans la bonne voie. Dotés d'une stratégie claire et d'une promesse de marque commune à tous nos secteurs d'activité, nous sommes bien positionnés. Alors que nous menons à bien des réalisations importantes, nos aspirations demeurent ambitieuses. Nous avons encore beaucoup à accomplir.

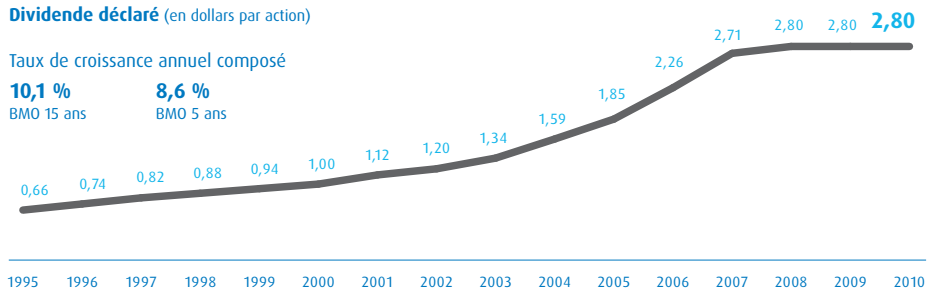
BMO Groupe financier verse des dividendes depuis 182 ans – exploit inégalé par toute autre entreprise au Canada. Au 31 octobre 2010, le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 4,65 %.

Dividende déclaré (en dollars par action)

Taux de croissance annuel composé

10,1 %
BMO 15 ans

8,6 %
BMO 5 ans



Nos investissements visent à combler les exigences futures – par l’amélioration de nos processus et de notre technologie afin d’offrir à nos clients les produits, les services et les outils qui assureront leur succès.

Soutenir notre vision, c’est croire en l’importance de maintenir de grandes capacités dans les secteurs de base et d’investir dans la qualité et les connaissances des employés qui conseillent nos clients. Nous continuons à accorder une grande importance à l’amélioration de nos processus et de notre technologie, afin d’offrir à nos clients les produits, les services et les outils qui assureront leur succès dans un monde en évolution rapide. Nous intensifions la collaboration Nord-Sud et entre les groupes, afin d’avoir plus d’efficacité et d’envergure au profit de nos clients.

Dans le contexte actuel, de solides capacités de base assurent fiabilité et résilience. Et nous continuons à investir en vue de répondre aux exigences futures. C’est ce qui assurera à BMO une position avantageuse.

La progression de la Banque dépend de ses employés, ainsi que de leur capacité et de leur engagement à atteindre ces divers buts. Chaque membre de notre équipe – des hauts dirigeants jusqu’aux représentants et conseillers – doit être sûr de lui et compétent. Nous continuons à investir dans l’acquisition des compétences nécessaires pour assurer notre croissance à long terme et nous faisons en sorte d’offrir les meilleurs programmes de formation et de perfectionnement disponibles.

Rendement pour nos actionnaires

Notre attention se porte entièrement sur les choses qui détermineront la prochaine phase de notre croissance et qui traduiront la promesse de notre marque en une nouvelle série de capacités – pour proposer à nos clients de nouvelles façons de réaliser leurs ambitions, des façons qu’ils n’ont peut-être pas encore envisagées.

Je suis persuadé que la rentabilité potentielle d’un investissement dans nos secteurs d’activité est aujourd’hui meilleure qu’elle ne l’a été au cours des dix dernières années. Dans un monde en perpétuel changement, il y aura probablement des regroupements dans les marchés financiers qui créeront des occasions favorables pour BMO. Et il sera tout aussi important de continuer à investir dans la création de nouveaux points de distribution, dans de nouvelles façons d’entrer en contact avec nos clients, et dans le développement de produits et services novateurs qui permettront à ces clients de prendre des décisions en connaissance de cause, en sachant qu’ils contrôlent toujours la situation.

Étant au service de sa clientèle depuis 193 ans, BMO est une organisation profondément enracinée dans la réussite économique de l’Amérique du Nord. Pour nos actionnaires, nous sommes déterminés à accroître la valeur de la Banque et, au fil du temps, à augmenter régulièrement les dividendes sur actions ordinaires. Notre orientation stratégique est claire; nous nous concentrons sur notre rendement au cours de la prochaine année et nous avons confiance dans nos projets d’investissement pour notre croissance future.

Pour moi comme pour l’ensemble de notre équipe, la possibilité de servir nos clients est un privilège. Je remercie nos employés pour leur contribution aux résultats obtenus en 2010 et je vous transmets à vous, nos actionnaires, nos remerciements sincères pour votre soutien.

Bill Downe



Notre rapport à l'argent change.

Les trois dernières années ont ramené les réalités mondiales à une échelle individuelle. Des millions de gens ont réévalué leurs priorités et ont dû se rendre à l'évidence. Alors que nous allons de l'avant et que le sentiment d'urgence s'atténue, notre rapport à l'argent se trouve transformé.

À mesure qu'on avance dans la vie, on fait tous des choix financiers en vue d'atteindre des objectifs précis – emprunter pour acheter une maison, par exemple, ou épargner pour un voyage en famille ou les études d'un enfant. Ces dix dernières années, de telles décisions étaient trop souvent prises en faisant abstraction du contexte général. L'attrait des solutions à court terme éclipsait la valeur d'une stratégie équilibrée et à long terme.

Le ralentissement économique a tout remis en question, et a même provoqué un changement rapide d'attitude. Aujourd'hui, les gens veulent avoir une vision globale de leurs finances personnelles. Ils comprennent mieux comment chaque décision s'inscrit dans un cycle de vie dont chaque étape dépend de toutes les autres étapes. Lorsqu'il est question de réduire des dépenses, d'épargner plus, d'emprunter intelligemment et d'investir de façon judicieuse,

il est important de maintenir un équilibre. Et, à chaque étape, on doit sentir qu'on est raisonnablement protégé contre les risques.

Maintenant que l'économie reprend tranquillement de l'élan, les gens repensent la façon dont ils gèrent leur argent et ils se posent des questions plus sérieuses à ce sujet. Ils estiment aussi que les institutions financières devraient comprendre leur situation, leur donner des conseils éclairés et les aider à progresser.

Exposés chaque jour à un feu roulant de renseignements non filtrés, les clients veulent avoir des entretiens substantiels avec des personnes avisées. Ils attendent de leur institution financière qu'elle les informe et les conseille et qu'elle leur fournisse des règles pratiques concernant les niveaux d'endettement et d'épargne adéquats. En matière financière,

ils veulent pouvoir compter sur un conseiller qui veillera à ce que leur stratégie demeure sur les rails, année après année.

Et surtout, les gens veulent faire affaire avec une institution qui joint le geste à la parole en leur présentant des options ouvrant des perspectives à la fois vastes et équilibrées. Les institutions financières ne peuvent plus se contenter de vendre des produits de placement ou de contrôler l'accès au crédit. Elles doivent devenir de véritables alliées dont les conseils vont au-delà du court terme sur le marché, ou du désir de conclure une vente, et toujours faire passer les intérêts du client avant toute chose.

Le rapport à l'argent change. Il est donc normal que la relation que les clients entretiennent avec les institutions financières évolue elle aussi.

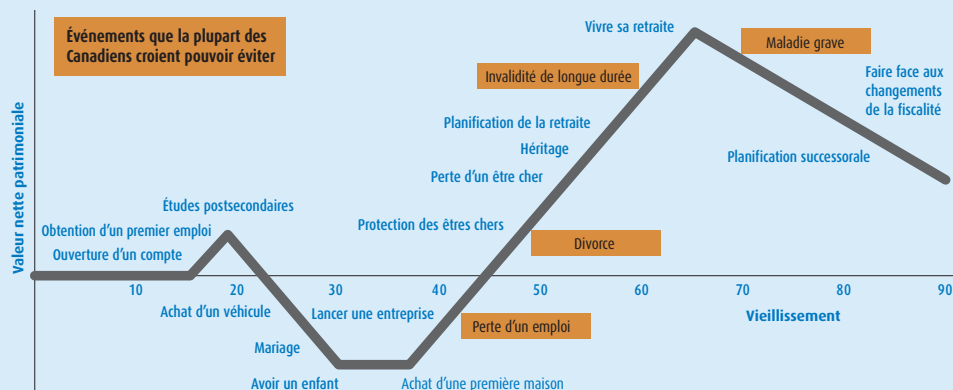
« On écoute. De l'information claire et des conseils, c'est la façon dont nous clarifions les questions d'argent. »

Cherry Cruz

Directrice – Relations d'affaires, BMO Banque de Montréal
Toronto, Ontario



Évolution des conseils financiers – Événements déclencheurs dans le cycle de vie



Source : Institut des fonds d'investissement du Canada (2010)

La Formule futée fait des petits

BMO a lancé la Formule futée qui propose aux Canadiens des moyens d'économiser rapidement, de payer plus vite leurs dettes et de mieux gérer leurs dépenses. Devant le succès remporté par le programme, la Formule futée pour entreprise, la Formule futée pour investir et la Formule futée pour étudiant, ainsi que le programme américain Harris Helpful Steps ont vu le jour en 2010.

www.bmo.com/formulefutee

www.harrisbank.com/helpfulsteps



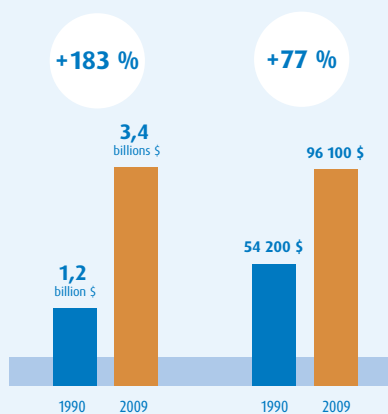
BudgetSensé BMO

Les clients nous ont dit vouloir mieux comprendre leurs finances et jouer un rôle plus actif dans la gestion de leur argent. Grâce à BudgetSensé, le nouvel outil de gestion des finances personnelles de BMO, ils peuvent facilement voir, contrôler et gérer en ligne leurs dépenses et leur épargne. Ils peuvent également utiliser cet outil gratuit pour préparer leur budget personnel et établir leurs objectifs d'épargne.

www.bmo.com/budgetsense

Soyez maître de votre retraite

En 2010, nous avons poursuivi le lancement du programme Soyez maître de votre retraite. Ce programme aide les clients à porter un regard différent sur leur retraite et à comprendre le lien entre leurs objectifs de nature financière et non financière.



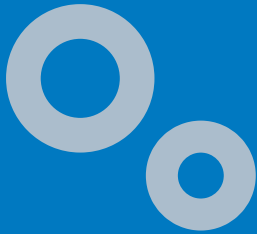
Croissance des actifs financiers des Canadiens **Endettement moyen des ménages canadiens¹**

¹ Crédit à la consommation, prêts hypothécaires et autres prêts – comprend des ménages ayant ou non contracté des dettes.
Source : Roger Sauvé, L'Institut Vanier de la famille et Statistique Canada (2009), et Ian Russell, président et chef de la direction, Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (2010).

Susciter la confiance

Pour acquérir de l'assurance et prendre ses finances en mains, il faut d'abord avoir accès à la bonne information – qui soit à la fois pertinente, claire et honnête. À BMO, la clarté de l'information et les conseils font partie intégrante de notre offre de produits. Qu'il s'agisse de faciliter la compréhension de nos contrats de services bancaires, d'expliquer clairement nos structures de frais et de taux d'intérêt, ou encore de fournir des outils de soutien à la prise de décisions, BMO aide ses clients à accéder facilement aux renseignements dont ils ont besoin.

- Trousse d'achat première maison BMO
- Série Partenaires en affaires en baladodiffusion
- Programme Soyez maître de votre retraite, en ligne
- Formule futée pour étudiant, en ligne
- Bulletin électronique Conseils d'experts BMO



Nous repensons le sens du mot

« valeur ».

Les choix qui s'offrent à nous changent, tout comme les critères selon lesquels nous les évaluons. Il est toutefois de plus en plus difficile de déterminer la véritable valeur des choses. Trop d'occasions sont enrobées d'une épaisse couche de complexité qui peut cacher l'absence d'avantages réels. D'attractives propositions sont trop souvent loin d'être honnêtes et justes.

Vers quoi se tourner alors pour trouver la véritable valeur? Le facteur prix constitue un repère important, mais il n'est pas suffisamment précis, tous les produits ou services ne pouvant pas être rigoureusement calibrés tels les articles vendus dans les grandes surfaces. De plus, les rabais consentis sur le volume et le regroupement de services ne tiennent pas compte de tous les aspects de la valeur que les consommateurs recherchent aujourd'hui.

Dans le domaine des services financiers, la transparence revêt autant d'importance que le coût. Les clients souhaitent qu'on leur indique clairement ce que chaque service comprend. Ils s'attendent à ce que les frais soient raisonnables et justes.

L'innovation constitue un autre facteur de création de valeur. Les gens apprécient la commodité des nouvelles technologies et les

précieuses économies de temps que l'efficacité accrue des services leur permet de réaliser. Ils privilégient également les choix durables, le temps n'étant plus aux dépenses immodérées.

Toutefois, c'est la satisfaction d'attentes précises en matière de service et de résultats qui constitue la principale source de valeur.

Repenser le sens du mot « valeur » amène les gens à appliquer des critères beaucoup plus exigeants à l'égard des entreprises. Bien sûr, ils veulent toujours obtenir des rendements concrets, ainsi qu'une base solide favorisant la croissance future. Ils veulent aussi qu'on leur donne des conseils pertinents fondés sur une connaissance approfondie de leurs besoins. Ils veulent que les objectifs, les engagements et les obligations soient définis clairement de part et d'autre – sans surprise. Et ils veulent sentir que leur institution financière investit autant qu'eux dans la relation.

Mais, plus important encore, les clients veulent avoir la certitude que leurs décisions sont appuyées par une vaste expérience – et par une institution financière qui fait uniquement des promesses qu'elle sait pouvoir tenir.

La valeur n'est pas un concept immuable. Elle évolue au fil des découvertes, des remises en question et du raffinement de ses nombreuses facettes. Aujourd'hui, les clients comprennent que pour obtenir une véritable valeur, il leur faut participer plus activement au processus de prise de décision – et les institutions financières doivent être prêtes à les épauler dans cette démarche.

« Ici, nos relations d'affaires se mesurent en générations, et nous gagnons de nouveaux clients à un rythme plus rapide que jamais. C'est ce qu'on appelle de la valeur. »

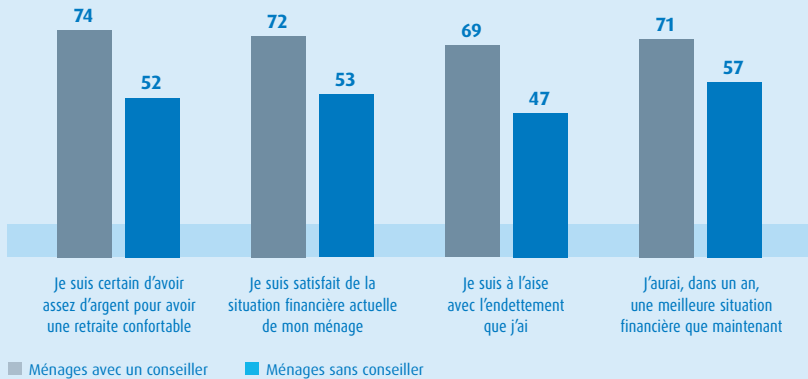
Jim Fallon

Vice-président régional, Terre-Neuve-et-Labrador, BMO Banque de Montréal
St. John's, Terre-Neuve



Plus à l'aise, plus confiant et meilleure perspective avec des conseils

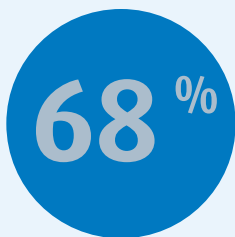
(pourcentage des répondants qui sont d'accord : 6 à 10 sur une échelle de 10)



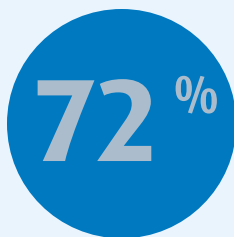
Source : Enquête Canadian Financial Monitor d'Ipsos Reid (2009)

Investir chez soi

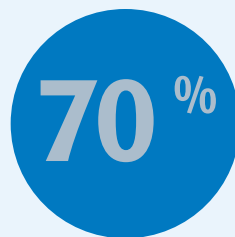
Selon une étude commandée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en 2009, plus de 55 % des rénovations domiciliaires effectuées récemment au Canada ont été réalisées dans l'intention de rafraîchir l'apparence de la maison, d'en accroître la valeur ou encore de la préparer en vue de la revendre. Une recherche des Études économiques de BMO indique qu'au Canada, les sommes investies dans la rénovation domiciliaire ont augmenté de 14 % au deuxième trimestre de 2010, soit la deuxième hausse d'une année à l'autre en importance depuis près de dix ans.



ne veulent pas de caractéristiques superflues sur les produits qu'ils achètent, seulement les fonctions dont ils ont vraiment besoin.



sont plus vigilants et plus attentifs qu'avant lorsqu'ils magasinent.



affirment qu'épargner leur procure un sentiment de satisfaction personnelle.

Source : Sondage The New Consumer in the Era of Mindful Spending de Euro RSCG Worldwide (sondage effectué auprès de 5 700 adultes dans sept marchés : Brésil, Chine, États-Unis, France, Japon, Pays-Bas et Royaume-Uni) (2009)

Prix pour le maintien d'excellentes relations

Cette année, Harris a reçu un prix TNS Choice Award 2010 pour la grande région de Chicago en reconnaissance des étroites relations qu'elle maintient avec les clients et de la qualité de ses solutions orientées client. Le prix, accordé par les résidents de la région de Chicago, reconnaît nos résultats supérieurs en ce qui concerne l'acquisition de nouveaux clients, la satisfaction et la fidélisation de la clientèle et l'élargissement de nos relations avec les clients existants en obtenant une plus grande part de leurs affaires bancaires.

La priorité que Harris accorde à l'expérience client se manifeste dans tous ses circuits de distribution. Pour la deuxième année de suite, le centre d'appels Harris a obtenu l'accréditation de centre d'excellence décernée par BenchmarkPortal, chef de file reconnu de l'évaluation du rendement et de l'attestation des centres d'appels.

Souplesse pour l'investisseur

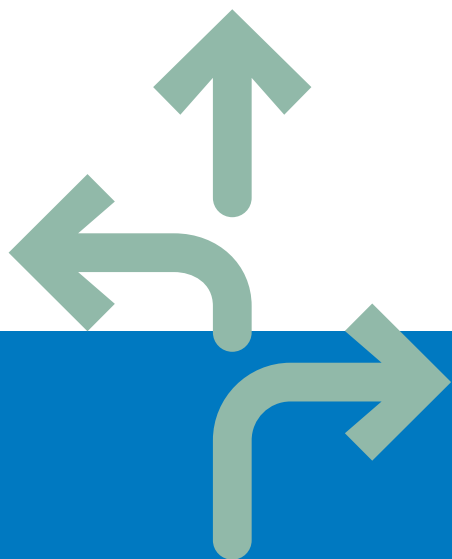
Les clients nous ont dit qu'ils voulaient plus de contrôle et de souplesse en matière de placement. C'est notamment pour cette raison que BMO se démarque dans le domaine des fonds négociables en bourse (FNB).

Ces instruments de placement peu coûteux, diversifiés, souples et efficaces sur le plan fiscal permettent aux investisseurs d'exercer un contrôle accru sur leur portefeuille.

La famille des FNB offerts par BMO compte actuellement 30 fonds.

Le programme Architecte, offert par BMO Nesbitt Burns, permet aux investisseurs de détenir à la fois des placements gérés et des placements non gérés, dans un même compte. Ils obtiennent ainsi un portrait global clair de l'ensemble de leur portefeuille tout en bénéficiant des avantages d'une gestion professionnelle.

P. 51



Nous voulons avoir la liberté de prendre des décisions financières où que nous soyons.

À l'heure où la mobilité prend de plus en plus d'importance dans nos vies, nous nous attendons à disposer d'un accès instantané à l'information et aux services, peu importe où nous nous trouvons. La technologie permet de combler cette attente – mais n'est pas une fin en soi. Ce dont nous avons vraiment besoin, c'est de sentir que nous sommes en mesure de contrôler chaque nouvelle situation et de faire des choix avisés, que nous soyons ici ou ailleurs.

On sait que les gens veulent être « branchés », peu importe où ils se trouvent. Force est de constater que la notion de lieu a changé en l'espace d'une génération ou même d'une décennie. Il n'est plus nécessaire d'aller au magasin pour faire ses achats. Les salles de cours sont devenues des espaces en ligne. Les employés travaillent à la maison ou se déplacent avec leur bureau virtuel. Les marchés sont définis tant par l'échange de bits et d'octets que par celui de biens et de services.

Parallèlement, les gens voyagent plus loin et plus fréquemment que jamais. Alors que les limites territoriales sont maintenues et, dans certains cas, renforcées, on constate que dans le monde des affaires, les frontières traditionnelles s'estompent. Les entreprises effectuent des investissements et concluent des partenariats dans tous les coins du globe. Et les individus

poursuivent leurs objectifs de formation et de carrière au gré des possibilités qui s'offrent à eux à l'échelle mondiale.

Pour satisfaire les attentes des organisations et des individus dans un monde sans frontières, les institutions financières doivent offrir la ressource essentielle qu'ils exigent : des renseignements exacts fournis en temps opportun et en toute sécurité. Les gens d'affaires comme les consommateurs veulent avoir un portrait de leurs activités financières passées et de leur situation actuelle. Ils ont besoin de données fiables et faciles à comprendre qui leur permettent de passer à l'action sur-le-champ. Et ils veulent avoir accès à des conseils d'expert sur un éventail de stratégies potentielles – à toute heure du jour, peu importe où ils se trouvent.

Les clients veulent par-dessus tout sentir qu'ils ont le contrôle et que les choix qu'ils font ne sont pas limités par le besoin d'obtenir la permission ou l'approbation de quelqu'un d'autre. Où qu'ils soient, l'information à laquelle ils ont accès est utile dans la mesure où ils savent pouvoir s'y fier – pour les aider à élaborer un plan clair sur des bases solides.

Dans un contexte où nous réévaluons notre rapport à l'argent, les institutions financières qui offrent une réelle valeur comprennent que la capacité de prendre des décisions informées où que nous soyons n'est pas une question de technologie. C'est une question d'autonomie.

« Les outils de recherche en ligne de Ligne d'action permettent aux clients de prendre des décisions de placement éclairées à la vitesse du marché. Ces outils sont appréciés de nos clients – et nous sommes fiers de faire partie de l'équipe qui les conçoit. »

Cesar Rainusso

Vice-président, Stratégie et développement de produits, BMO Ligne d'action
Toronto, Ontario



BMO sur YouTube

Les médias sociaux nous offrent une toute nouvelle façon d'interagir avec les clients comme ils l'entendent. La diffusion de capsules vidéo sur le portail Web de BMO Marchés des capitaux permet aux investisseurs de prendre connaissance des opinions émises par nos principaux économistes ainsi que des recherches qu'ils ont effectuées. Le site Web enGlobe de Harris présente des conseils d'experts sur un éventail de sujets liés aux services aux aînés, par exemple comment prendre d'importantes décisions sur le plan juridique ou financier et comment éviter l'épuisement quand on est un aidant naturel. Enfin, le forum Histoires d'argent de BMO invite les étudiants à partager leurs idées et à suggérer des moyens à prendre pour tirer le maximum de leur argent.



Un service sans frontières

La croissance de notre réseau en Chine nous permet d'offrir un service intégré aux clients qui se préparent à immigrer en Amérique du Nord et à ceux qui désirent investir en Chine. Notre solide réputation et les relations que nous avons établies avec la Chine et l'Inde constituent également un atout précieux pour nos entreprises clientes qui veulent prendre de l'expansion sur les marchés émergents.

Des informations minute par minute

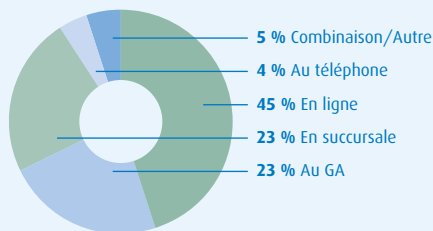
BMO a lancé une application de conférence pour appareils mobiles permettant aux participants d'une conférence de BMO Marchés des capitaux d'utiliser leur appareil mobile pour suivre le déroulement de la conférence minute par minute, en plus de voir leur horaire personnel de rencontres et leur agenda, ainsi que des renseignements sur le conférencier et sur l'entreprise. Et grâce à notre fil Twitter, les clients qui utilisent les médias sociaux peuvent obtenir de l'information en temps réel de BMO Marchés des capitaux.

Des entrepreneurs bien informés

La série Partenaires en affaires élaborée par BMO comporte à l'heure actuelle plus de 120 balados offrant aux entrepreneurs des conseils d'experts sur la façon de mieux gérer leur entreprise.

www.bmo.com/podcast/fr

Comment les Canadiens effectuent leurs transactions bancaires



Source : The Strategic Counsel pour le compte de l'ABC (2010)

Actualisation de nos centres d'appels

En novembre 2010, BMO a ouvert un établissement à la fine pointe de la technologie où seront regroupés 1 700 agents de centres d'appels assurant le service aux particuliers, aux entreprises ainsi que les services de cartes et le recouvrement. Grâce à la constitution de cette équipe intégrée, les agents sont mieux en mesure d'assurer une prestation globale transparente pour le client.

Les clients de Harris qui utilisent les services bancaires en ligne peuvent choisir l'option eChat pour clavarder avec un représentant de la Banque en temps réel ou cliquer sur le bouton de messagerie instantanée Push to Talk pour qu'un représentant les rappelle dans un délai de 60 secondes.

Experts sur demande

Des spécialistes de divers secteurs financiers font équipe pour s'assurer que les solutions que nous proposons au client sont vraiment adaptées à sa situation financière. Et avec le système de vidéoconférence Telepresence, nous pouvons mettre en contact nos clients – particuliers, entreprises et grandes entreprises – où qu'ils soient, avec les meilleurs experts financiers de BMO.





La première responsabilité
d'une entreprise est d'exercer

une bonne gestion.

Aujourd'hui plus que jamais, les gens attendent davantage des entreprises. On resserre les normes et on scrute les entreprises à la loupe. Mais une notion résume à elle seule ce que les gens recherchent réellement, c'est le principe de responsabilité. C'est sur quoi les leaders du marché ont toujours insisté – agir de façon responsable pour obtenir des résultats positifs durables.

L'incertitude qui régnait sur les marchés financiers à la fin de 2008 a dégénéré en ralentissement économique mondial. L'effet de cette crise au niveau individuel a entaché la réputation des entreprises qui n'ont pas su garder le cap et ont déçu leurs parties prenantes de longue date. Dans le public, on est vite passé de l'évocation de cas précis de décisions discutables à une vaste remise en question de la gouvernance et de la responsabilité des entreprises.

Les clients veulent être certains qu'ils peuvent toujours investir leur bien le plus précieux : la confiance. Les gens veulent pouvoir constater que les institutions financières font de réels efforts pour satisfaire et même dépasser leurs attentes élevées. La profondeur de l'engagement en cette matière va au-delà des énoncés de vision et de valeurs. Les organisations, comme les individus, sont jugées non pas sur leurs paroles mais bien sur leurs actions.

La notoriété d'une entreprise est une récompense décernée par les clients qui estiment que leurs besoins ont été comblés. Les institutions financières acquièrent une solide réputation en prenant des décisions judicieuses, en appliquant les principes de base d'une gestion responsable, en protégeant la vigueur du capital et en gérant stratégiquement les risques sur les marchés mondiaux complexes.

Alors que le secteur financier canadien réaffirme son rôle de gérant de la stabilité économique, il est essentiel d'exercer des pratiques de gouvernance rigoureuses et transparentes. Les codes de conduite doivent être appliqués concrètement dans l'ensemble de l'organisation, de sorte que tous les employés soient traités avec équité et que leurs divers points de vue soient pris en considération. Les clients ont droit au même respect, qu'ils fassent affaire avec la succursale du coin ou avec un bureau à l'autre

bout du monde. Des efforts doivent être déployés à l'échelle locale pour améliorer la santé et la prospérité des collectivités. Et la planète entière devrait bénéficier des efforts des entreprises pour réduire leur empreinte collective.

Mesurer le succès en fonction du triple critère de la responsabilité sociale, économique et environnementale n'est pas une question de conformité – c'est un impératif pour réussir en affaires. Qu'il s'agisse d'adopter des pratiques plus vertes ou de se protéger contre les risques, les choix responsables ont pour effet de stimuler et la concurrence, et l'innovation, et la croissance durable. Et la fidélité qui en découle vient renforcer l'emblème même de la responsabilité des entreprises, leur réputation.

« Mes clients reconnaissent que Harris leur offre la portée d'une institution financière internationale. Ils nous disent aussi que notre constance et notre stabilité nous distinguent. »

Scott Ferris
 Directeur général, Harris N.A.
 Chicago, Illinois



Assise financière solide

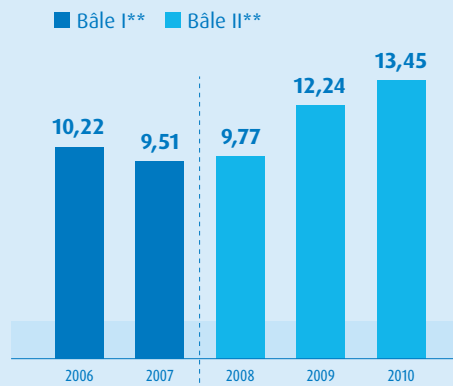
BMO se classe au neuvième rang* parmi toutes les banques de l'Amérique du Nord pour ce qui est de la capitalisation boursière. Notre assise financière est solide, avec un ratio du capital de première catégorie de 13,45 %.

[P. 60](#)

*Données en date du 31 octobre 2010, pour les banques canadiennes, et du 30 septembre 2010, pour les banques américaines.

**Les mesures utilisées en vertu de Bâle I et de Bâle II ne sont pas comparables.

Ratio du capital de première catégorie (%)



182 ans

Constance

La Banque de Montréal verse des dividendes depuis 182 ans – soit depuis plus longtemps que toute autre entreprise au Canada.

9,6 millions de dollars

ont été versés depuis 2005 au programme *Action-Éducation* dont l'objectif est de faciliter l'accès aux études supérieures pour les personnes issues des minorités visibles, les personnes handicapées, les Autochtones et les femmes.

Gestion des risques

À BMO, la gestion des risques repose sur cinq principes fondamentaux : la responsabilité, la transparence, les processus, la gouvernance et la culture.

[P. 75](#)



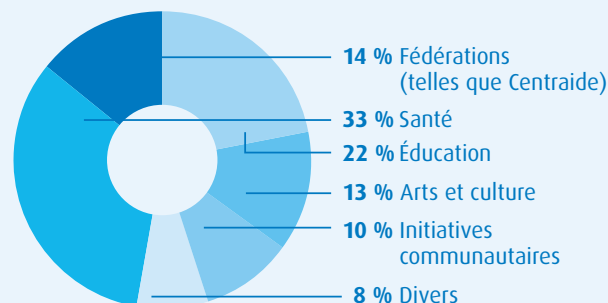
Carboneutralité* en 2010

Dans le monde entier. Nous avons atteint cet objectif en réduisant les déplacements au profit de la vidéoconférence, en construisant des succursales plus écologiques, en alimentant les immeubles en énergie renouvelable à 100 % et en achetant des crédits d'émission de carbone de haute qualité qui soutiennent les initiatives de la collectivité pour un environnement plus vert.

www.bmo.com/environnement

*Pour les émissions liées à la consommation d'énergie et à l'utilisation des moyens de transport

Contributions à la collectivité*



*Dons effectués au Canada et aux États-Unis en 2010.



C'est la force des employés
qui inspire la **vision**
d'une entreprise.

Les idées constituent une nouvelle monnaie d'échange internationale. Mais il est important de se rappeler d'où proviennent ces idées. Ce sont des personnes, et non des entreprises, qui sont à l'origine des percées qui changent le monde. Et c'est leur vision qui donne aux idées cette force.

À mesure que l'économie de la connaissance dans laquelle nous vivons acquiert de la maturité, l'innovation pour l'innovation nous emballer moins. À l'heure où les tendances en matière de consommation semblent fluctuer au rythme des conditions météorologiques, nous nous préoccupons davantage de ce qui compte vraiment. Nous nous désintéressons de la toute dernière nouveauté au profit de ce qu'il y a de mieux – des produits et services pertinents, conçus par des personnes soucieuses de devancer nos besoins.

Aujourd'hui, les entreprises qui ont du succès se distinguent par leur capacité de satisfaire nos attentes et nos aspirations en allant au-delà de ce qui saute aux yeux. Et ce qui permettra à ces entreprises de continuer à prospérer malgré l'intensification de la concurrence, c'est la qualité de leurs employés.

Attirer les candidats les plus prometteurs a toujours été une priorité pour les entreprises qui jouent un rôle de catalyseur de la croissance économique. La capacité d'attirer, de développer et de retenir les meilleurs éléments est devenue un impératif stratégique pour les entreprises partout au monde. Les entreprises reconnues comme des chefs de file mobilisent des gens compétents et créatifs pour élaborer des produits qui font écho aux besoins des clients et développer des modèles de service plus efficaces – en canalisant l'énergie collective pour créer des échanges plus fructueux avec les clients.

Et la diversité n'est plus seulement un objectif louable, mais bien la clé du succès. Pour constituer un effectif de qualité supérieure, il faut aller chercher les cerveaux les plus brillants partout dans le monde. Pour être

branchées sur la réalité, les organisations doivent s'ouvrir aux perspectives variées et aux nuances culturelles issues des marchés dynamiques qui émergent tant à l'échelle locale que mondiale.

La force motrice de l'économie de la connaissance est la même qui permet aux entreprises performantes d'aujourd'hui d'être dynamiques, créatives et « branchées » : c'est la vision. Et cette vision, ce sont des personnes qui la conçoivent. L'important, c'est d'être en mesure d'évoluer avec assurance dans un environnement qui a changé – et qui annonce le début d'un temps nouveau.

« À BMO, nous exigeons le respect pour tous, nous cultivons les talents et nous célébrons la performance. C'est pourquoi BMO figure régulièrement au palmarès des meilleurs employeurs au Canada. »

Doug Bourque

Directeur général, Services bancaires aux Autochtones, C.-B. et Yukon, BMO Banque de Montréal
Victoria, Colombie-Britannique



En plein dans le mille

Sherry Cooper, économiste en chef, BMO Groupe financier, et son groupe d'économistes réputés ont correctement mis en évidence les principaux indicateurs économiques, aussi bien au début de la récente récession qu'au début de la reprise. Mme Cooper a été récompensée pour son travail exceptionnel et a reçu le prestigieux prix Lawrence R. Klein 2010 pour l'exactitude de ses prévisions économiques. Au chapitre des prix qui nous ont été décernés, mentionnons que BMO a obtenu :

- le prix de la meilleure banque pour les opérations de change en Amérique du Nord en 2010, décerné par le magazine *European CEO*;
- le prix de la meilleure banque de commerce au Canada, selon le magazine *Trade Finance*;
- le prix de la meilleure banque au monde dans le secteur des métaux et des mines, décerné par le magazine *Global Finance*.

30 %

des employés s'identifient comme membres d'une minorité visible*

Notre engagement à l'égard de la diversité nous ouvre des perspectives plus larges, développe notre sens de l'empathie et mène à un meilleur processus décisionnel. Ces aspects contribuent à faire de BMO la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

*Au 31 octobre 2010

Pour changer les choses

BMO a annoncé un investissement de 4 millions de dollars destiné à la création de la chaire de physique théorique Isaac Newton de BMO, évaluée à 8 millions. Ce don sans précédent de BMO à l'Institut Perimeter pour la physique théorique, situé à Waterloo en Ontario, est destiné à attirer au Canada le premier des cinq plus éminents scientifiques que l'Institut désire recruter – dans le but de stimuler l'innovation, de faire avancer la science au pays et d'améliorer notre connaissance de l'univers.



« La créativité de l'être humain est la ressource économique suprême. »

Ontario in the Creative Age
Martin Prosperity Institute,
Université de Toronto (2009)

5 650

employés ont suivi la formation Entretien client. Ils ont acquis les compétences requises pour approfondir l'entretien – et la relation – client en allant au-delà des besoins financiers immédiats du client.

Engagement civique

L. Jacques Ménard, O.C., O.Q., président du conseil, BMO Nesbitt Burns, et président, BMO Groupe financier, Québec, s'est vu confier le rôle de vice-président du Groupe de travail sur la littératie financière lors de sa création par le gouvernement du Canada, en 2009.

96 %

des employés de BMO qui ont participé au sondage auprès des employés de cette année ont indiqué qu'ils comprenaient comment leur travail s'inscrit dans le cadre de notre vision qui consiste à être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Des leaders animés d'une vision

Nous avons effectué des investissements stratégiques dans notre équipe de dirigeants, notamment pour attirer des candidats de marque. L'honorable Kevin Lynch, C.P., qui assumait les fonctions de greffier du Conseil privé du Canada, s'est joint à BMO Groupe financier à titre de vice-président du conseil en 2010. Dans son rôle de conseiller stratégique de la haute direction, M. Lynch présente des recommandations en matière de planification stratégique aux dirigeants de BMO pour les aider à préparer l'après-récession, en se penchant sur les facteurs de changement mondial.

Mentors

BMO est le commanditaire principal de l'initiative Mentorat express de l'organisme ACCES Employment. Ce programme, qui a pour but d'aider les néo-Canadiens à entrer sur le marché du travail, leur offre la possibilité de développer un réseau de contacts et de tisser des liens sur le plan professionnel, en participant à des rencontres de mentorat avec des dirigeants d'entreprise.

Leadership en Chine

BMO ChinaCo

« Notre présence en Chine surpasse nettement celle de nos concurrents. C'est pour nos clients que nous sommes ici. »

Gilles Ouellette
Président et
chef de la direction,
Groupe Gestion privée
Président du conseil,
BMO ChinaCo (Ltd.)



(Dans le sens des aiguilles d'une montre à partir du coin supérieur gauche) Inauguration de BMO ChinaCo.

Le siège de nos opérations en Chine, à la China Central Place, à Beijing. L'honorable Chuck Strahl, ministre fédéral des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, félicite BMO et souligne l'ouverture de nouveaux débouchés.



« Le potentiel d'affaires entre nos pays est considérable et l'équipe de BMO en Chine est fière de pouvoir servir d'intermédiaire. »

Tina Zheng
Directrice générale,
succursale de Beijing
Banque de Montréal

La Chine constitue pour BMO un marché d'importance à l'extérieur de l'Amérique du Nord. En octobre 2010, BMO a procédé à l'ouverture officielle de sa filiale constituée, la Bank of Montreal (China) Co. Ltd. (BMO ChinaCo).

L'engagement de BMO envers la Chine ne date pas d'hier. Grâce à la constitution de cette société en Chine, BMO fait maintenant partie d'un groupe restreint de banques étrangères qui offrent une gamme complète de services financiers à leurs clients. La nouvelle société nous procure un avantage indéniable dans nos efforts pour développer nos activités et notre réseau de succursales. Elle nous donne la flexibilité nécessaire pour élargir notre offre de produits et services destinés à nos clients nord-américains et chinois – et notamment pour entreprendre de nouvelles initiatives dans les secteurs des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des marchés financiers.

En étant considérée comme une entreprise nationale, notre société pourra croître plus rapidement, tandis que la Chine s'engage dans un processus de libéralisation financière et de réforme réglementaire.

La création de BMO ChinaCo représente une autre première réalisée par BMO sur le territoire de la Chine élargie. BMO est notamment la :

- Première et seule banque canadienne ayant agi à titre de co-chef de file lors de l'appel public à l'épargne de la Banque de Chine de 11,2 milliards de dollars américains, et de co-chef de file lors des appels publics à l'épargne de grandes banques chinoises telles que CMB, ICBC, CITIC Bank et ABC
- Première banque canadienne à offrir des services sur instruments dérivés
- Première et seule banque canadienne choisie à titre de teneur de marché pour les opérations de change en Chine
- Première banque étrangère autorisée à investir dans une société de fonds d'investissement chinoise.

Grâce à nos succursales à Beijing, Shanghai, Guangzhou et Hong Kong, notre bureau de représentation de services de banque d'affaires à Beijing, notre bureau de représentation à Taipei et notre participation majoritaire dans la société de fonds Fullgoal Fund Management, la présence de BMO en Chine surpasse nettement celle de ses concurrents.

Mis en nomination par la Financière Sun Life et l'Agricultural Bank of China, BMO a reçu le prix Réalisation extraordinaire 2010 du Conseil commercial Canada Chine (CCCC).

Gouvernance

- Nos valeurs fondamentales guident les actions du Conseil en matière de surveillance, leurs rapports avec la direction de la Banque et leur obligation de rendre compte aux actionnaires.
- L'exercice de nos responsabilités en matière de gouvernance est indissociable de notre rendement et de notre viabilité à long terme.
- Nous maintenons des normes élevées en matière de gouvernance qui reflètent à la fois les exigences légales et réglementaires applicables et les meilleures pratiques émergentes.
- Une saine gouvernance est le fondement d'un comportement responsable à l'égard de nos actionnaires, de nos employés, de nos clients, de l'environnement et des collectivités que nous servons.

« Le Conseil d'administration de la Banque de Montréal s'est engagé à faire preuve de leadership en matière de gouvernance. »

David A. Galloway
Président du conseil

Le Conseil d'administration de la Banque de Montréal est chargé de superviser la gestion des activités et des affaires internes de la Banque, avec l'objectif d'accroître la valeur pour les actionnaires. La récente crise financière a fait ressortir l'importance pour le Conseil de donner une orientation stratégique éclairée et d'assurer une surveillance dont la portée ne se limite pas aux résultats financiers à court terme. Les diverses pratiques et procédures de la Banque reflètent l'importance que le Conseil attache aux questions de gouvernance.

Le Conseil a adopté des descriptions de poste pour le président du conseil, les présidents des comités et les administrateurs, lesquelles sont affichées sur notre site Web. Le mandat du Conseil énonce les responsabilités générales du Conseil, tandis que les lignes directrices d'approbation et de surveillance du Conseil établissent les fonctions et responsabilités du Conseil et celles des membres de la direction, et délimitent expressément la hiérarchie de responsabilité qui existe au sein de la Banque.

Le président du conseil est un administrateur indépendant; il voit à ce que le Conseil exerce ses activités indépendamment de la direction et à ce que les administrateurs puissent le consulter à titre de personne-ressource indépendante. Il gère les affaires du Conseil, s'assurant que celui-ci fonctionne efficacement et qu'il respecte ses obligations et responsabilités, notamment

ses responsabilités envers les actionnaires. En 2010, le Conseil a approuvé un document qui décrit la procédure de nomination du président du conseil.

Le document *Principes fondamentaux*, notre code de conduite et d'éthique détaillé, fournit aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés un ensemble de règles sur la conduite et la prise de décisions dans le cadre de leurs fonctions. Le Conseil, par l'entremise de son Comité de vérification, examine l'application des *Principes fondamentaux*. Chaque année, tous les administrateurs, dirigeants et employés doivent signer une attestation indiquant qu'ils ont lu et compris les *Principes fondamentaux* et qu'ils les ont respectés.

Nos procédures en cas de signalement permettent aux dirigeants et aux employés de signaler toute violation des *Principes fondamentaux*, ou toute préoccupation ayant trait à des questions liées à la comptabilité, aux contrôles internes de la comptabilité ou à la vérification et ce, de façon anonyme et confidentielle. Le Conseil estime que le fait de fournir aux employés et aux dirigeants un forum leur permettant de soumettre leurs préoccupations à propos de la conduite éthique, et de traiter les plaintes avec tout le sérieux qu'elles méritent, y compris les transmettre au Conseil et au Comité de vérification, s'il y a lieu, favorise une culture d'éthique au sein de la Banque.

Les régimes de rémunération des administrateurs et dirigeants de la Banque sont étroitement alignés sur les meilleures pratiques en matière de gouvernance. La valeur minimale des actions que doivent détenir les administrateurs et dirigeants a pour objectif de mieux accorder les intérêts de ces derniers avec ceux des actionnaires. Nos régimes de rémunération des dirigeants sont fondés sur le principe d'un lien direct entre la rémunération et le rendement. Ces régimes, qui prévoient des dispositions de récupération, n'encouragent pas la prise de risques excessifs.

Le Conseil et ses comités jouent un rôle central dans la gestion globale des risques de l'organisation, notamment en ce qui concerne l'approbation des politiques générales et les conseils prodigués par le Comité d'évaluation des risques.

Le Conseil soutient les efforts déployés par la Banque pour communiquer avec ses actionnaires et autres parties prenantes par divers moyens, dont le rapport annuel, la circulaire de sollicitation de procurations, les rapports trimestriels, la notice annuelle, les communiqués de presse, le site Web et les conférences du secteur bancaire. En 2010, le Conseil a approuvé une politique d'engagement envers les actionnaires dans le but d'encourager un dialogue ouvert et l'échange d'idées avec les actionnaires de la Banque.



Notre Conseil d'administration*

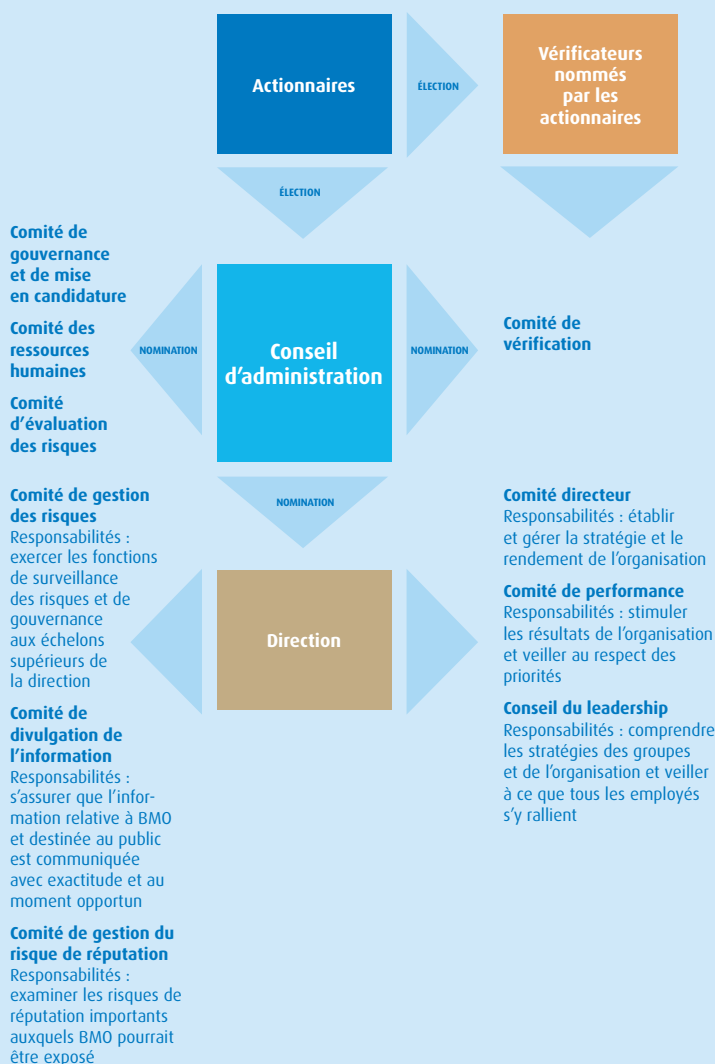
- 1 Robert M. Astley**, ancien président et directeur général, Clarica, compagnie d'assurance sur la vie, et ancien président, Financière Sun Life Canada
Conseil ou comité : Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines (président), Évaluation des risques
 Administrateur depuis : 2004
- 2 David R. Beatty, O.B.E.**, président du conseil et chef de la direction, Beatinvest Limited
Conseil ou comité : Ressources humaines, Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : FirstService Corporation, Inmet Mining Corporation, Western Coal Corporation
 Administrateur depuis : 1992
- 3 Robert Chevrier, F.C.A.**, président, Société de gestion Roche Inc.
Conseil ou comité : Vérification, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal (président)
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Cascades Inc., Groupe CGI Inc., Compagnie de Saint-Gobain, Quincaillerie Richelieu Ltée
 Administrateur depuis : 2000
- 4 George A. Cope**, président et chef de la direction, BCE Inc. et Bell Canada
Conseil ou comité : Ressources humaines
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : BCE Inc., Bell Aliant
 Administrateur depuis : 2006
- 5 William A. Downe**, président et chef de la direction, BMO Groupe financier
Conseil ou comité : Assiste aux réunions de tous les comités en tant qu'invité.
 Administrateur depuis : 2007
- 6 Christine A. Edwards**, associée, Winston & Strawn
Conseil ou comité : Évaluation des risques
 Administratrice depuis : 2010
- 7 Ronald H. Farmer**, directeur général, Mosaic Capital Partners
Conseil ou comité : Vérification, Ressources humaines
 Administrateur depuis : 2003
- 8 David A. Galloway**, président du conseil
Conseil ou comité : Vérification, Gouvernance et mise en candidature, Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Scripps Networks Interactive, Inc., Toromont Industries Ltd.
 Administrateur depuis : 1998
- 9 Harold N. Kvisle**, ancien président et chef de la direction, TransCanada Corporation
Conseil ou comité : Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : ARC Energy Trust, Talisman Energy Inc.
 Administrateur depuis : 2005
- 10 Bruce H. Mitchell**, président et chef de la direction, Permian Industries Limited
Conseil ou comité : Gouvernance et mise en candidature, Évaluation des risques (président)
 Administrateur depuis : 1999
- 11 Philip S. Orsino, O.C., F.C.A.**, administrateur et ancien président et chef de la direction, Masonite International Corporation (auparavant Premdor Inc.)
Conseil ou comité : Vérification (président), Gouvernance et mise en candidature, Évaluation des risques
Autre conseil d'administration de société ouverte : Clairvest Group Inc.
 Administrateur depuis : 1999
- 12 Martha C. Piper, Ph.D., O.C., O.B.C.**, administratrice et ancienne présidente et vice-chancelière, Université de la Colombie-Britannique
Conseil ou comité : Vérification, Ressources humaines
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Shoppers Drug Mart Corporation, TransAlta Corporation
 Administratrice depuis : 2006
- 13 J. Robert S. Prichard, O.C., O.Ont.**, ancien président et chef de la direction, Metrolinx, président du conseil de Metrolinx et de Torys LLP
Conseil ou comité : Gouvernance et mise en candidature (président), Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : George Weston Ltée, Onex Corporation
 Administrateur depuis : 2000
- 14 Jeremy H. Reitman**, président du conseil et chef de la direction, Reitmans (Canada) Limitée
Conseil ou comité : Vérification, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
Autre conseil d'administration de société ouverte : Reitmans (Canada) Limitée
 Administrateur depuis : 1987
- 15 Guylaine Saucier, F.C.A., C.M.**, administratrice
Conseil ou comité : Vérification, Évaluation des risques
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Groupe Areva, Danone, Wendel
 Administratrice depuis : 1992
- 16 Nancy C. Southern**, présidente et chef de la direction, ATCO Ltd. et Canadian Utilities Limited
Conseil ou comité : Gouvernance et mise en candidature, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
Autres conseils d'administration de sociétés ouvertes : Akita Drilling Ltd., ATCO Ltd., Canadian Utilities Limited, CU Inc.
 Administratrice depuis : 1996
- 17 Don M. Wilson III**, administrateur
Conseil ou comité : Ressources humaines, Évaluation des risques, La Société de la caisse de retraite de la Banque de Montréal
 Administrateur depuis : 2008
- Membres honoraires du Conseil d'administration**
Stephen E. Bachand
 Ponte Vedra Beach, FL, États-Unis
Charles F. Baird
 Skillman, NJ, États-Unis
Ralph M. Barford
 Toronto, Ont.
Matthew W. Barrett, O.C., LL.D.
 Oakville, Ont.
Peter J.G. Bentley, O.C., LL.D.
 Vancouver, C.-B.
Frederick S. Burbidge, O.C.
 Frelighsburg, Qc
Tony Comper
 Toronto, Ont.
Pierre Côté, C.M.
 Québec, Qc
C. William Daniel, O.C., LL.D.
 Toronto, Ont.
Graham R. Dawson
 Vancouver, C.-B.
Louis A. Desrochers, C.M., c.r.
 Edmonton, Alb.
A. John Ellis, O.C., LL.D., O.R.S.
 Vancouver, C.-B.
John F. Fraser, O.C., LL.D.
 Winnipeg, Man.
Thomas M. Galt
 Toronto, Ont.
Richard M. Ivey, C.C., Q.C.
 Toronto, Ont.
L'honorable Betty Kennedy, O.C., LL.D.
 Campbellville, Ont.
Eva Lee Kwok
 Vancouver, C.-B.
J. Blair MacAulay
 Oakville, Ont.
Ronald N. Mannix, O.C.
 Calgary, Alb.
Robert H. Mc Kercher, Q.C.
 Saskatoon, Sask.
Eric H. Molson
 Montréal, Qc
Jerry E.A. Nickerson
 North Sydney, N.-É.
Lucien G. Rolland, O.C.
 Montréal, Qc
Joseph L. Rotman, O.C., LL.D.
 Toronto, Ont.
Mary Alice Stuart, C.M., O.Ont., LL.D. Toronto, Ont.

*Au 31 octobre 2010.



Notre structure en matière de gouvernance

Lors des réunions du Conseil et des comités, les membres se rencontrent à huis clos, en l'absence des membres de la direction. De plus, dans le cas des séances du Comité de vérification, les membres rencontrent séparément les vérificateurs internes, les vérificateurs nommés par les actionnaires et le conseiller général, en l'absence des membres de la direction.



Comité de vérification

Philip S. Orsino (président) Martha C. Piper
Robert Chevrier Jeremy H. Reitman
Ronald H. Farmer Guylaine Saucier
David A. Galloway

- Supervise l'intégrité de notre information financière, les contrôles internes, les contrôles à l'égard de la communication de l'information et la fonction de vérification interne; assure la conformité de la Banque aux exigences prévues par la loi ou la réglementation, de même qu'aux exigences relatives à l'indépendance des vérificateurs.
- Surveille les opérations avec les apparentés, les conflits d'intérêts, l'utilisation et la divulgation de renseignements confidentiels et personnels et les normes de conduite de l'organisation.
- S'assure que l'information financière destinée aux actionnaires est communiquée avec clarté et exactitude.

Comité de gouvernance et de mise en candidature

J. Robert S. Prichard (président) Bruce H. Mitchell
Robert M. Astley Philip S. Orsino
David A. Galloway Nancy C. Southern

- Élabore, examine et évalue de manière continue les principes et les systèmes de gouvernance de la Banque.
- Évalue de manière continue les pratiques de BMO et les compare aux meilleures pratiques à l'échelle mondiale.
- Effectue le choix des candidats à la fonction d'administrateur, de même que les recommandations pertinentes.
- Assume les responsabilités liées à la planification de la relève, l'orientation et la rémunération des administrateurs.

Comité des ressources humaines

Robert M. Astley (président) David A. Galloway
David R. Beatty Martha C. Piper
George A. Cope Don M. Wilson III
Ronald H. Farmer

- Assiste le Conseil dans ses fonctions de surveillance quant à la nomination, à l'évaluation du rendement et à la rémunération des hauts dirigeants.
- Assume les responsabilités liées au perfectionnement des employés prometteurs, aux stratégies de maintien de l'effectif et à la planification de la relève.
- Recommande des lignes de conduite et des principes directeurs à l'égard des programmes de rémunération, notamment l'établissement d'un lien direct entre la rémunération et le rendement, ainsi que des mesures de protection contre l'incitation à la prise de risques excessifs.

Comité d'évaluation des risques

Bruce H. Mitchell (président) Philip S. Orsino
Robert M. Astley J. Robert S. Prichard
David R. Beatty Guylaine Saucier
Christine A. Edwards Nancy C. Southern
David A. Galloway Don M. Wilson III
Harold N. Kvisle

- Surveille la définition, la documentation, l'évaluation et la gestion des risques importants.
- Assure la conformité à la réglementation portant sur le risque et le respect des politiques et procédures de gestion interne des risques.



Comité directeur

Le Comité directeur est chargé d'examiner les stratégies des groupes et de l'organisation; de superviser les initiatives stratégiques; d'approuver les fusions et acquisitions, les cibles et plans financiers ainsi que les objectifs en matière de culture d'entreprise et de diversité; de gérer les investissements à l'échelle de l'organisation; et de faire le suivi du rendement et des résultats. Le Comité se réunit tous les mois.

- 1 William A. Downe**, président et chef de la direction, BMO Groupe financier, assure le leadership et détermine la vision pour l'ensemble de BMO Groupe financier. Par l'entremise du Conseil d'administration, il est responsable devant les actionnaires de la définition, de la communication et de la mise en œuvre d'objectifs stratégiques et opérationnels visant à maximiser la valeur pour les actionnaires. Le président et chef de la direction est responsable du rendement et des résultats financiers pour l'ensemble de l'organisation, ce qui inclut l'état des résultats, le bilan et les paramètres de mesure de la valeur pour les actionnaires. Il s'est joint à BMO en 1983 et occupe son poste actuel depuis mars 2007.
 - 2 L'honorable Kevin G. Lynch, C.P.**, vice-président du conseil, BMO Groupe financier, agit comme conseiller stratégique clé auprès de la haute direction pour des questions touchant tant le Canada que les marchés internationaux. Il s'est joint à BMO en 2010 et occupe son poste actuel depuis mars 2010.
 - 3 Frank J. Techar**, président et chef de la direction, Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada, assure la direction stratégique en vue de la prestation de nos services bancaires par l'entremise de BMO Banque de Montréal qui sert plus de sept millions de clients dans tout le Canada. Il s'est joint à BMO en 1984 et occupe son poste actuel depuis juillet 2006.
 - 4 Cameron Fowler**, vice-président à la direction, Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada, est responsable du développement et de la mise en œuvre des stratégies clientèle et de la stratégie de distribution intégrée, de même que de la gestion de tous les produits bancaires aux particuliers et aux entreprises. Il s'est joint à BMO en 2009 et occupe son poste actuel depuis juillet 2010.
 - 5 Ellen M. Costello**, présidente et chef de la direction, Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis et Harris Financial Corp., est responsable de la direction stratégique et du rendement des Services bancaires Particuliers et entreprises aux États-Unis, et assure la croissance rentable des activités par la croissance interne et les acquisitions. Elle s'est jointe à BMO en 1983 et occupe son poste actuel depuis août 2006.
 - 6 David R. Casper***, vice-président à la direction et chef, Services aux entreprises États-Unis, est responsable de l'exécution de la stratégie et de l'amélioration de la performance des services bancaires aux entreprises de Harris. Il est directement responsable de la gestion des produits et des prêts aux entreprises. Il s'est joint à BMO en 1978 et occupe son poste actuel depuis mars 2010.
 - 7 Christopher J. McComish***, vice-président à la direction et chef, Services aux particuliers États-Unis, est responsable de l'exécution de la stratégie et de l'amélioration de la performance du réseau de services bancaires aux particuliers de Harris. Il est directement responsable de la gestion des produits de distribution électronique, des opérations bancaires, de la distribution, des services bancaires aux microentreprises, des prêts automobiles indirects, des prêts hypothécaires et des prêts à la consommation. Il s'est joint à BMO en 2008 et occupe son poste actuel depuis décembre 2008.
- Groupe Gestion privée**
- 8 Gilles G. Ouellette**, président et chef de la direction, groupe Gestion privée, est responsable des activités de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier en Amérique du Nord. Il est également président du Conseil délégué de BMO Nesbitt Burns et président du conseil de BMO ChinaCo. Il s'est joint à BMO en 1979 et occupe son poste actuel depuis mai 1999.

Comité de performance*

Le Comité de performance, formé des chefs de tous les secteurs d'activité et groupes fonctionnels, est chargé de faire progresser les résultats de l'organisation et de prendre les mesures nécessaires concernant les initiatives liées aux priorités stratégiques de BMO. Ce comité se réunit chaque trimestre pour discuter de la performance par rapport aux cibles établies et des mesures à prendre pour améliorer continuellement la performance.

William A. Downe
Président et chef de la direction
BMO Groupe financier

BMO Groupe financier

L'honorable Kevin G. Lynch, C.P.
Vice-président du conseil
BMO Groupe financier

L. Jacques Ménard, O.C., O.Q.
Président du conseil, BMO Nesbitt Burns
Président, BMO Groupe financier, Québec

Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Frank J. Techar
Président et chef de la direction
Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Susan M. Brown
Première vice-présidente
Direction de l'Ontario

Alex P. Dousmanis-Curtis
Première vice-présidente
Direction Cité de Toronto et Centre contact clientèle

Cameron Fowler
Vice-président à la direction
Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Robert K. Hayes
Premier vice-président
Direction Prairies

François M.P. Hudon
Premier vice-président
Direction du Québec et Ventes spécialisées

James B. Kelsey
Premier vice-président
Financement des grandes entreprises

Steve C. Murphy
Premier vice-président
Direction de l'Atlantique

Robert J. Serraglio**
Premier vice-président
Direction de la Colombie-Britannique

Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis

Ellen M. Costello
Présidente et chef de la direction
Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis et Harris Financial Corp.

David R. Casper
Vice-président à la direction et chef
Services aux entreprises – É.-U.

Christopher J. McComish
Vice-président à la direction et chef
Services aux particuliers – É.-U.

Peter B. McNitt
Vice-président du conseil
Harris Bankcorp, Inc.

Groupe Gestion privée

Gilles G. Ouellette
Président et chef de la direction
Groupe Gestion privée

Andrew B. Auerbach
Premier vice-président et chef
BMO Banque privée Harris

Gordon J. Henderson
Président et chef de la direction
BMO Compagnie d'assurance-vie

Terry A. Jenkins
Premier vice-président et
président et chef de la direction
Harris Private Bank, É.-U.

Ed N. Legzdins
Directeur général, Affaires internationales
et premier vice-président
Placements de particuliers

Dean Manjuris
Chef, secteur Services de
courtage traditionnels et
président administrateur
Division des services aux particuliers
BMO Nesbitt Burns

Peter C. McCarthy
Président et chef de la direction
BMO Société d'assurance-vie

Barry S. McInerney
Président et chef de la direction
Harris Investment Management, Inc.

Rajiv Silgardo
Chef de la direction
BMO Gestion d'actifs inc.

Connie A. Stefankiewicz
Vice-présidente et présidente
BMO Ligne d'action Inc.



9 Dean Manjuris, chef du secteur Services de courtage traditionnels et président administrateur, Division des services aux particuliers, BMO Nesbitt Burns, assure la direction stratégique de la Division des services aux particuliers liée à nos activités de gestion de patrimoine. Il s'est joint à BMO en 1983 et occupe son poste actuel depuis novembre 1999.

BMO Marchés des capitaux

10 Thomas V. Milroy, chef de la direction, BMO Marchés des capitaux, est responsable de toutes les unités de BMO Groupe financier qui servent les grandes entreprises, les institutions et les administrations publiques en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Il s'est joint à BMO en 1993 et occupe son poste actuel depuis mars 2008.

11 Eric C. Tripp, président, BMO Marchés des capitaux, est responsable de l'ensemble des affaires de BMO Groupe financier traitées avec les grandes entreprises, institutions et administrations publiques, notamment en matière de produits de négociation et d'opérations de trésorerie. Il s'est joint à BMO en 1983 et occupe son poste actuel depuis mars 2008.

Fonctions d'entreprise

Finances

12 Russel C. Robertson, chef des finances, est responsable des activités de BMO Groupe financier en matière de stratégie financière, de planification et de communication de l'information financière, de trésorerie, de relations avec les investisseurs, ainsi qu'en matière de développement et de gestion de la stratégie globale. Il s'est joint à BMO en 2008 et occupe son poste actuel depuis mars 2008.

Services juridiques, Affaires générales et Conformité

13 Simon A. Fish, vice-président à la direction et conseiller général, est responsable des affaires juridiques de BMO Groupe financier. À ce titre, il agit comme conseiller auprès du Conseil d'administration et de la direction dans divers domaines, notamment les services bancaires, les fusions et acquisitions, la conformité et la législation relative aux valeurs mobilières. Il s'est joint à BMO en 2008 et occupe son poste actuel depuis mai 2008.

Gestion globale des risques et du portefeuille

14 Thomas E. Flynn, vice-président à la direction et chef de la gestion globale des risques, est responsable de la gestion globale des risques et de la gestion de portefeuille de BMO Groupe financier. Il s'est joint à BMO en 1992 et occupe son poste actuel depuis mars 2008.

Ressources humaines et Communications

15 Rose M. Patten, première vice-présidente à la direction, chef des ressources humaines et conseillère principale en leadership, est responsable des fonctions et des stratégies de BMO Groupe financier en matière de ressources humaines et de communications. À titre de conseillère principale en leadership, elle prodigue des avis et des conseils aux hauts dirigeants de BMO et dirige l'ensemble des activités visant le développement du leadership et la planification de la relève. Elle s'est jointe à BMO en 1995 et occupe son poste actuel depuis juillet 2006.

Bureau de gestion stratégique

16 Joanna Rotenberg, première vice-présidente – Bureau de gestion stratégique, est responsable d'établir nos capacités stratégiques au sein de l'ensemble de nos secteurs d'activité et de consolider les liens entre nos plans stratégiques, les cibles financières et les plans d'affaires. Elle s'est jointe à BMO en 2010 et occupe son poste actuel depuis juillet 2010.

Technologie et opérations

17 Jean-Michel Arès, chef, Technologie et opérations, est responsable de la gestion, du soutien et de la gouvernance en matière de technologies de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'approvisionnement pour l'ensemble de BMO Groupe financier. Il s'est joint à BMO en 2010 et occupe son poste actuel depuis avril 2010.

18 Sandra L. Hanington*, vice-présidente à la direction, Opérations – Produits et Simplification des processus, est responsable des opérations liées aux produits pour les Services bancaires Particuliers et entreprises (Canada et États-Unis), le groupe Gestion privée et BMO Marchés des capitaux. Elle est également responsable de l'amélioration des processus d'affaires, des initiatives de bout en bout et du risque opérationnel. Elle s'est jointe à BMO en 1999 et occupe son poste actuel depuis juin 2009.

19 Karen L. Metrakos*, vice-présidente à la direction, Développement technologique et Infrastructure d'entreprise, est responsable du développement technologique ainsi que de l'architecture de l'infrastructure de BMO Groupe financier. Elle s'est jointe à BMO en 1979 et occupe son poste actuel depuis juin 2009.

* Membre en alternance du Comité directeur.

BMO Marchés des capitaux

Thomas V. Milroy
Chef de la direction
BMO Marchés des capitaux

Eric C. Tripp
Président
BMO Marchés des capitaux

Valerie C. Sorbie
Chef de l'administration
BMO Marchés des capitaux

William Butt
Premier directeur général et chef
Banque d'affaires et services aux sociétés

Patrick Cronin
Premier directeur général et chef
Produits financiers et
instruments d'emprunt

Andre L. Hidi
Premier directeur général et chef
Fusions et acquisitions

Perry C. Hoffmeister
Chef, Banque d'affaires et
services aux sociétés, É.-U.

Marnie J. Kinsley
Première directrice générale et chef
Gestion de trésorerie mondiale

Michael J. Miller
Premier directeur général et chef
Opérations sur actions, recherche et
études économiques

Peter A. Myers
Premier directeur général et chef
Banque d'affaires et
services aux sociétés, Canada

Charles N. Piermarini
Premier directeur général et chef
Instruments d'emprunt

Surjit S. Rajpal
Premier directeur général et chef
Produits de crédit

Luke Seabrook
Premier directeur général et chef
Produits financiers

Paul Stevenson
Premier directeur général et chef
Gestion d'instruments de crédit,
titrisation et gestion du portefeuille d'actifs

Jamie K. Thorsen
Première directrice générale et chef
Produits de change et marchés
financiers de Chine

Finances

Russel C. Robertson
Chef des finances

Pierre O. Greffe
Vice-président à la direction
Finances

Gestion globale des risques et du portefeuille

Thomas E. Flynn
Vice-président à la direction et
chef de la gestion globale des risques

Nico Meijer
Vice-président à la direction
et chef de la gestion des risques
BMO Marchés des capitaux

Wendy L. Millar
Vice-présidente à la direction
et chef de la gestion des risques
Services bancaires Particuliers
et entreprises

Ressources humaines et Communications

Rose M. Patten
Première vice-présidente à la direction,
chef des ressources humaines et
conseillère principale en leadership

Richard D. Rudderham
Chef des ressources humaines délégué
et premier vice-président
L'Académie BMO Groupe financier

Lynn T. Roger†
Première vice-présidente
Stratégies de gestion des talents et
renouvellement haute direction

Gabriella R.J. Zillmer†
Première vice-présidente
Harmonisation des compétences
et rémunération

Bureau de gestion stratégique

Joanna Rotenberg
Première vice-présidente
Bureau de gestion stratégique

Marketing

Susan M. Payne
Première vice-présidente
et chef du marketing
BMO Groupe financier

Technologie et opérations

Jean-Michel Arès
Chef
Technologie et opérations

Sandra L. Hanington
Vice-présidente à la direction
Opérations – Produits et
Simplification des processus

Karen L. Metrakos
Vice-présidente à la direction
Développement technologique et
Infrastructure d'entreprise

Services juridiques, Affaires générales et Conformité

Simon A. Fish
Vice-président à la direction
et conseiller général

* Au 31 octobre 2010

** A pris sa retraite le 1^{er} novembre 2010

† Membre en alternance du Comité de performance

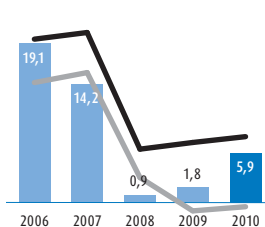
Résultats financiers et situation financière en bref

Nos résultats (note 1)

Rendement total des capitaux propres (RTCP) sur cinq ans

P. 32

- Les actionnaires de BMO ont obtenu un rendement annuel moyen de 5,9 % pour les cinq derniers exercices.
- Le RTCP sur un an est élevé pour 2010, s'établissant à 26,4 %, soit un résultat de loin supérieur aux indices comparables des marchés plus vastes du Canada et des États-Unis. Le RTCP sur un an de BMO a été supérieur à 20 % au cours de trois des cinq derniers exercices.



Comparaison avec nos groupes de référence

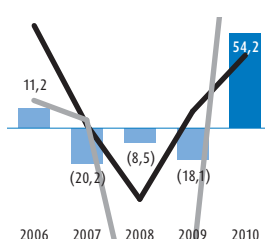
RTCP sur cinq ans

- Le RTCP annuel moyen sur cinq ans du groupe de référence du Canada est de 7,9 %. Le RTCP sur un an est de 22,5 %.
- Le RTCP annuel moyen sur cinq ans du groupe de référence de l'Amérique du Nord et le RTCP moyen sur un an, soit respectivement -0,5 % et 13,4 %, sont largement inférieurs aux RTCP moyens canadiens, les résultats des banques des États-Unis ayant continué d'être plus durement touchés par les pertes sur créances.

Croissance du résultat par action (RPA)

P. 33

- Le RPA affiche une croissance de 54 %, atteignant 4,75 \$ en 2010. Le revenu net s'est accru de plus de 1 milliard de dollars et s'établit à 2,8 milliards de dollars, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation a enregistré une légère augmentation.
- La croissance du RPA découle de la hausse marquée des revenus et de la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances.



Croissance du RPA (%)

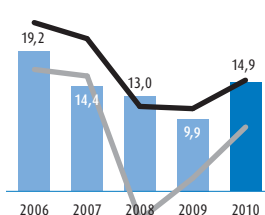
- Le RPA moyen du groupe de référence du Canada a augmenté de 42 %, tandis qu'il avait enregistré une hausse de 9,6 % en 2009. Toutes les banques du groupe de référence ont affiché une bonne progression de leur RPA grâce au recul des pertes sur créances.
- Dans le groupe de référence de l'Amérique du Nord, le revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires avait été peu élevé en 2009; cinq des banques faisant partie du groupe de référence avaient enregistré des pertes imputables aux conditions de crédit difficiles et à la faiblesse de l'économie, ce qui avait donné lieu à une croissance de -80 % du RPA du groupe de référence dans son ensemble. En 2010, le revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires est 14 fois plus élevé que celui de 2009 grâce à la baisse des pertes sur créances et aux frais de financement peu élevés en 2010.

Les données du groupe de référence de l'Amérique du Nord pour 2008 à 2010 ne sont pas à l'échelle.

Rendement des capitaux propres (RCP)

P. 34

- Le RCP s'est bonifié, passant de 9,9 % l'an dernier à 14,9 % en 2010, essentiellement en raison de l'augmentation de plus de 1 milliard de dollars du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Nous avons par ailleurs continué de relever notre assise financière déjà solide.
- BMO a obtenu un RCP d'au moins 13 % au cours de 20 des 21 derniers exercices.



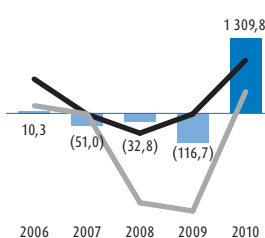
RCP (%)

- Le RCP moyen du groupe de référence du Canada, qui s'établit à 15,2 %, affiche une hausse par rapport au rendement moyen de 2009, le RCP de chaque banque figurant dans le groupe de référence s'étant amélioré par suite de la progression du résultat net.
- Le RCP du groupe de référence de l'Amérique du Nord a atteint 8,8 %, toutes les banques de notre groupe de référence des États-Unis ayant comptabilisé un RCP inférieur à celui de BMO et trois banques américaines ayant inscrit un rendement négatif.

Croissance du profit économique net (PEN)

P. 34

- Le PEN, qui est une mesure de la valeur économique ajoutée, se chiffre à 818 millions de dollars, en hausse comparativement à une perte de 68 millions en 2009.
- Cette amélioration découle d'une hausse importante du revenu net, déduction faite d'une charge au titre du capital plus élevée en raison de la croissance des capitaux propres.



Les résultats de BMO pour 2010 ne sont pas à l'échelle.

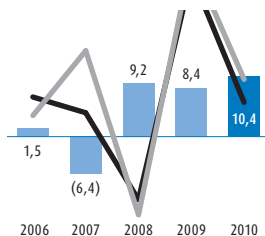
Croissance du PEN (%)

- La croissance moyenne du PEN du groupe de référence du Canada s'établit à 212,0 %, certaines des banques du groupe de référence ayant enregistré une augmentation importante de leur PEN en regard des faibles niveaux d'il y a un an.
- La croissance du PEN du groupe de référence de l'Amérique du Nord se chiffre à 86,4 %, le PEN de toutes les banques de notre groupe de référence, à l'exception d'une, s'étant considérablement amélioré.

Croissance des revenus

P. 37

- En 2010, les revenus se sont accrus de 1 146 millions de dollars, ou de 10,4 %, pour s'établir à 12 210 millions. La croissance avait été de 8,4 % en 2009 et de 9,2 % en 2008. La régularité affichée par notre taux de croissance élevé démontre les avantages que nous confère notre gamme d'activités diversifiées.
- Chacun des groupes d'exploitation a enregistré une forte hausse de ses revenus, à l'exception du groupe PE États-Unis, dont les revenus exprimés en dollars américains ont connu une croissance modeste.



Croissance des revenus (%)

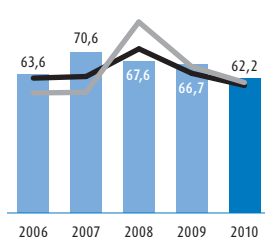
- La croissance des revenus du groupe de référence du Canada atteint en moyenne 5,9 %.
- La croissance des revenus du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'établit en moyenne à 9,8 %, ce qui reflète la croissance particulièrement importante qu'ont enregistrée quelques banques du groupe de référence.

Les données des groupes de référence pour 2009 ne sont pas à l'échelle.

Ratio de productivité (ratio des frais aux revenus)

P. 41

- Le ratio de productivité s'établit à 62,2 %, s'étant amélioré de 450 points de base par rapport à 2009. De même, le ratio de productivité avant amortissement s'est renforcé de 440 points de base et se chiffre à 61,9 %.
- Ces améliorations découlent de la progression marquée des revenus et d'une gestion efficace des frais.



Ratio de productivité (%)

- Le ratio de productivité moyen du groupe de référence du Canada se chiffre à 59,9 %, par rapport à 63,7 % en 2009, soit une amélioration découlant de la croissance solide des revenus et de la gestion rigoureuse des frais.
- Le ratio de productivité moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'établit à 60,9 %, un niveau qui demeure inférieur à celui de la moyenne de notre groupe de référence du Canada, quoique supérieur à celui de 2009.

Note 1. Les résultats qui sont présentés avant amortissement ainsi que le PEN sont des mesures non conformes aux PCGR. Se reporter à la page 91 pour une explication sur l'utilisation des mesures non conformes aux PCGR.

■ BMO Groupe financier
 — Moyenne du groupe de référence du Canada
 — Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord

Certaines données des exercices antérieurs de BMO et des groupes de référence ont été retraitées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les résultats des banques canadiennes sont en date du 31 octobre ou pour les exercices terminés à cette date, et les résultats des banques américaines sont en date du 30 septembre ou pour les exercices terminés à cette date.

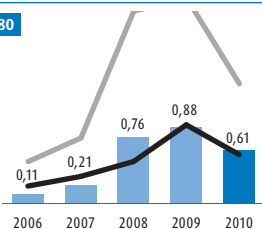
Nos résultats (note 1)

Pertes sur créances

P. 40, 80

- La dotation à la provision pour pertes sur créances (PPC) a diminué, passant de 1 603 millions de dollars en 2009 à 1 049 millions. La provision générale n'a pas subi de modifications, alors qu'elle avait augmenté de 60 millions de dollars il y a un an.
- La dotation à la PPC, exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations, a diminué, passant de 88 points de base l'an dernier à 61 points de base. Les conditions des marchés du crédit se sont améliorées mais demeurent difficiles dans certains secteurs.

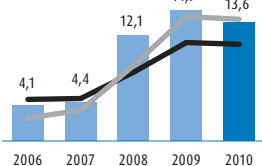
Les données du groupe de référence de l'Amérique du Nord pour 2008 et 2009 ne sont pas à l'échelle.



Prêts douteux

P. 40, 80

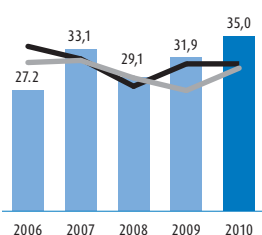
- Le solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD) s'est établi à 3 221 millions de dollars, soit une baisse par rapport à 3 297 millions en 2009, et représentait 13,6 % du total des capitaux propres et des PPC. Le solde brut des prêts douteux comprend un montant de 302 millions de dollars au titre de prêts acquis en 2010 à l'égard desquels un accord de partage des pertes a été conclu avec la FDIC.
- Les nouveaux prêts et acceptations douteux, qui influent fortement sur les dotations à la PPC, se sont chiffrés à 1 525 millions de dollars, une baisse de 43 % par rapport à 2 690 millions en 2009, les États-Unis regroupant la majorité des nouveaux prêts douteux.



Encaisse et valeurs mobilières en pourcentage de l'actif total

P. 85

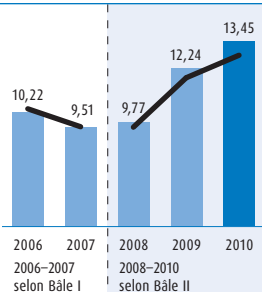
- Le ratio de l'encaisse et des valeurs mobilières à l'actif total a augmenté pour s'établir à 35,0 %, alors qu'il était de 31,9 % en 2009, ce qui témoigne de la vigueur de notre situation de trésorerie.
- Nos liquidités continuent d'être soutenues par notre vaste bassin de dépôts de clients et notre solide assise financière.



Suffisance du capital

P. 60

- Le ratio du capital de première catégorie est demeuré robuste, s'établissant à 13,45 %, soit une hausse comparative à 12,24 % en 2009.
- Le ratio du capital total s'est chiffré à 15,91 %, soit une augmentation par rapport à 14,87 % en 2009.



Cotes de crédit

P. 86

- Les cotes de crédit de BMO, attribuées par les quatre grandes agences de notation, sont indiquées ci-dessous. Une révision à la baisse a eu lieu en 2010, mais les cotes attribuées par les quatre agences sont considérées comme élevées et de bonne qualité.
- Les cotes de crédit jouent un rôle important dans notre capacité d'obtenir le capital et le financement qu'exige le soutien de nos activités commerciales. Le fait de maintenir de bonnes cotes de crédit nous permet d'avoir accès aux marchés financiers, et ce, à des taux concurrentiels. Si nos cotes de crédit se détérioraient de manière significative, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait fortement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait également avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 130.

- Les cotes de crédit médianes du groupe de référence du Canada sont demeurées inchangées en 2010. Chacune des cotes médianes du groupe de référence du Canada est considérée comme élevée et de bonne qualité.
- La cote de crédit médiane du groupe de référence de l'Amérique du Nord évaluée par une agence de notation a été légèrement inférieure à celles de 2009, tandis qu'une autre s'est appréciée de façon modeste. Trois cotes se sont établies légèrement en deçà des cotes médianes du groupe de référence du Canada, la morosité de la conjoncture économique ayant perduré aux États-Unis.

Comparaison avec nos groupes de référence

Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations

- Les dotations moyennes à la PPC du groupe de référence du Canada ont représenté 56 points de base du solde net moyen des prêts et acceptations, soit une baisse comparative aux 90 points de base qu'elles représentaient en 2009.
- Les dotations moyennes à la PPC du groupe de référence de l'Amérique du Nord se sont établies à 137 points de base, soit un résultat bien en deçà du niveau enregistré en 2009, mais toujours élevé, les résultats des banques des États-Unis ayant continué d'être gravement touchés par la faiblesse du marché de l'immobilier et de l'économie en général.

Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et des provisions pour pertes sur créances

- La moyenne du groupe de référence du Canada, qui représente 11,0 % du total des capitaux propres et des PPC, est demeurée identique à celle de l'exercice précédent.
- Le ratio moyen pour les banques de l'Amérique du Nord, qui s'est chiffré à 13,9 %, est également semblable à celui de l'exercice précédent, et demeure plus élevé que la moyenne du groupe de référence du Canada.

Encaisse et valeurs mobilières en pourcentage de l'actif total (%)

- Le ratio de l'encaisse et des valeurs mobilières à l'actif total du groupe de référence du Canada s'est établi à 31,0 %, soit un résultat inchangé comparativement à celui de 2009. Le ratio moyen correspond aux moyennes historiques.
- Le ratio moyen du groupe de référence de l'Amérique du Nord s'est établi à 30,4 % en 2010, soit un niveau supérieur à celui de l'exercice précédent, mais légèrement inférieur à la moyenne de notre groupe de référence du Canada.

Suffisance du capital

- Le capital de première catégorie du groupe de référence du Canada s'est établi à 12,81 % en 2010, une hausse de 11,78 % comparative à 2009, la totalité des banques composant le groupe de référence ayant affiché une augmentation des ratios de capital.
- Les bases du calcul des ratios de suffisance du capital utilisées au Canada et aux États-Unis ne sont pas comparables.

BMO Groupe financier					
	2006	2007	2008	2009	2010
DBRS	AA	AA	AA	AA	AA
Fitch	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-
Moody's	Aa3	Aa1	Aa1	Aa1	Aa2
S&P	AA-	A+	A+	A+	A+

Moyenne du groupe de référence du Canada					
	2006	2007	2008	2009	2010
DBRS	AA	AA	AA	AA	AA
Fitch	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-
Moody's	Aa3	Aa1	Aa1	Aa1	Aa1
S&P	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-

Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord					
	2006	2007	2008	2009	2010
DBRS	AAL	AA	AA	AA	AAL
Fitch	AA-	AA-	AA-	AA-	AA-
Moody's	Aa3	Aa2	Aa2	Aa3	Aa2
S&P	A+	AA-	AA-	A+	A+

Les moyennes du groupe de référence du Canada sont fondées sur les résultats des six plus grandes banques du Canada : BMO Groupe financier, Banque Canadienne Impériale de Commerce, Banque Nationale du Canada, RBC Groupe Financier, Banque Scotia et Groupe Financier Banque TD. Les moyennes du groupe de référence de l'Amérique du Nord sont fondées sur les résultats de 13 des plus grandes banques de l'Amérique du Nord. Ce groupe comprend les banques du groupe de référence du Canada, à l'exception de la Banque Nationale du Canada, ainsi que BB&T Corporation, Fifth Third Bancorp, Key Corp., Bank of New York Mellon, The PNC Financial Services Group Inc., Regions Financial, SunTrust Banks Inc. et U.S. Bancorp. Le groupe de référence de l'Amérique du Nord a été redéfini en 2010. Les moyennes des exercices précédents n'ont pas été retraitées.

■ BMO Groupe financier
 — Moyenne du groupe de référence du Canada
 — Moyenne du groupe de référence de l'Amérique du Nord

Rapport de gestion

Le président et chef de la direction et le chef des finances de BMO ont signé une déclaration établissant la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière présentée dans les États financiers consolidés annuels et le Rapport de gestion. La déclaration, qui figure à la page 108, décrit en outre les rôles du Comité de vérification et du Conseil d'administration en ce qui a trait à cette information financière.

Le Rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de BMO pour les exercices terminés le 31 octobre 2010 et 2009. Il doit être lu en se reportant aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010. Le commentaire a été établi en date du 7 décembre 2010. Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers établis en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

Certaines données de l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude. Les données retraitées comprennent les montants découlant du transfert de certaines activités entre les groupes d'exploitation. Voir les pages 42 et 43.

Table des matières

27 La section **Ce que nous sommes** présente BMO Groupe financier, et explique les liens entre nos objectifs et notre vision globale. Elle contient également des données importantes sur notre rendement qui permettent de répondre à la question : « Pourquoi investir dans BMO? »

28 La section **Stratégie globale** décrit la stratégie mise en œuvre à l'échelle de l'organisation en expliquant le contexte sous-jacent et les progrès accomplis en vue de la réalisation de nos priorités stratégiques.

29 La **Mise en garde concernant les déclarations prospectives** informe les lecteurs des limites, des risques et des incertitudes associés à l'information prospective.

29 La section **Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs** énumère certains facteurs qui visent l'ensemble du secteur ou sont propres à l'organisation et dont les investisseurs doivent tenir compte dans l'évaluation des perspectives de revenu net de BMO.

31 La section **Évolution de la situation économique** présente des commentaires sur l'incidence de l'évolution de la situation économique sur nos activités en 2010 et les perspectives des économies canadienne et américaine pour 2011.

La section **Mesures de la valeur** passe en revue les quatre mesures clés qui évaluent ou influencent directement le rendement des capitaux propres.

32 Rendement total des capitaux propres

33 Croissance du résultat par action

34 Rendement des capitaux propres

34 Croissance du profit économique net

35 L'**Analyse des résultats financiers de 2010** présente une analyse détaillée des résultats consolidés de BMO dans chacune des principales catégories de postes figurant à l'état des résultats. On y trouve aussi des explications sur l'incidence des acquisitions d'entreprises et des variations des taux de change de même qu'un sommaire des éléments notables influant sur les résultats.

L'**Analyse des résultats des groupes d'exploitation** présente les stratégies mises en œuvre par nos groupes d'exploitation et les moyens choisis pour se démarquer. Elle décrit également les défis auxquels ils font face, de même que les forces et les principaux facteurs de création de valeur qui les caractérisent. On y trouve en outre un sommaire de leurs réalisations en 2010 et de leurs priorités pour 2011, ainsi qu'une analyse de leurs résultats financiers de l'exercice.

42 Sommaire

44 Services bancaires Particuliers et entreprises

45 Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

48 Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis

51 Groupe Gestion privée

54 BMO Marchés des capitaux

57 Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

L'**Analyse de la situation financière** traite des éléments de l'actif et du passif, selon les principales catégories figurant au bilan. On y trouve une évaluation de la suffisance du capital et la description de l'approche que nous avons adoptée en matière d'utilisation du capital pour soutenir nos stratégies commerciales et maximiser le rendement des capitaux propres. Elle présente les changements proposés à la réglementation et l'incidence prévue de ces modifications sur la gestion du capital et des liquidités ainsi que sur certaines de nos opérations. Elle traite également des arrangements hors bilan et des instruments financiers.

57 Bilan sommaire

59 Gestion globale du capital

63 Instruments financiers désignés

67 Évolution de la réglementation aux États-Unis

68 Arrangements hors bilan

La section **Questions comptables, contrôles de communication de l'information et contrôle interne** traite des principales estimations comptables, ainsi que des modifications des conventions comptables pour 2010 et les périodes futures. Elle présente également notre évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, et des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

68 Principales estimations comptables

71 Modifications de conventions comptables en 2010

71 Modifications futures de conventions comptables – IFRS

74 Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière

74 Services et honoraires des vérificateurs nommés par les actionnaires

75 La section **Gestion globale des risques** décrit notre façon d'aborder la gestion des principaux risques financiers et autres risques connexes auxquels nous sommes exposés.

91 La section **Mesures non conformes aux PCGR** explique les mesures connexes non conformes aux PCGR et donne des détails sur le rapprochement aux mesures conformes aux PCGR.

92 **Analyse des résultats financiers de 2009, Analyse des résultats du quatrième trimestre et Tendances trimestrielles relatives au revenu net** : Ces analyses commentent les résultats visant des périodes pertinentes autres que l'exercice 2010.

96 La section **Données complémentaires** présente de nombreux tableaux financiers utiles et des données historiques supplémentaires.

Documents déposés auprès des organismes de réglementation

Nos documents d'information continue, y compris les rapports de gestion intermédiaires et les États financiers intermédiaires, ainsi que les États financiers annuels consolidés et vérifiés, la Notice annuelle et Avis de convocation à l'Assemblée annuelle des actionnaires et la circulaire de sollicitation de procurations, sont accessibles sur notre site Web, au www.bmo.com, sur le site des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov. Le président et chef de la direction et le chef des finances de BMO certifient tous deux la pertinence et la fidélité de l'information contenue dans les états financiers consolidés annuels et intermédiaires, dans les rapports de gestion et dans la Notice annuelle de BMO, et l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information, de même que les changements importants à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière utilisés par BMO.

Ce que nous sommes

Fondé en 1817, BMO Groupe financier est un fournisseur nord-américain de services financiers hautement diversifiés. Fort d'un actif totalisant 412 milliards de dollars et d'un effectif de 38 000 employés, BMO offre une vaste gamme de produits et de services dans les domaines des services bancaires de détail, de la gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires. Nous servons plus de sept millions de clients dans l'ensemble du Canada par l'entremise de BMO Banque de Montréal, notre société de services bancaires de détail. Nous servons également notre clientèle par l'intermédiaire de BMO Nesbitt Burns, de BMO Ligne d'action, de BMO Assurance et de BMO Banque privée Harris, nos sociétés de gestion de patrimoine. BMO Marchés des capitaux, notre division nord-américaine de services de banque d'affaires, offre une gamme complète de produits et services aux grandes entreprises clientes nord-américaines et internationales. Aux États-Unis, BMO sert près de 1,3 million de particuliers, de petites entreprises et de moyennes entreprises par l'entremise de Harris, société de services financiers intégrés établie à Chicago. BMO Groupe financier est composé de trois groupes d'exploitation : les Services bancaires Particuliers et entreprises, le groupe Gestion privée et BMO Marchés des capitaux.

Nos objectifs financiers

La vision et le principe directeur de BMO, de même que ses objectifs financiers à moyen terme à l'égard de certaines mesures importantes de rendement, sont énoncés dans le tableau ci-contre. Nous sommes persuadés que le meilleur moyen de maximiser le rendement total des capitaux propres et d'atteindre nos objectifs financiers à moyen terme consiste à harmoniser nos activités avec les priorités stratégiques que nous nous appliquons à mettre en œuvre, comme nous l'expliquons à la page suivante.

BMO utilise un processus de planification rigoureux qui tient compte de la conjoncture économique courante, de l'évolution des besoins de nos clients et des occasions qui se présentent dans nos divers secteurs d'activité. Dans le cadre de ce processus, des responsabilités claires et directes ont été établies pour évaluer la performance annuelle par rapport aux jalons internes et externes, et mesurer les progrès réalisés par rapport aux priorités stratégiques.

Comme objectifs à moyen terme, nous visons à atteindre, au fil du temps, une augmentation du résultat par action (RPA) de 12 % par année en moyenne ainsi qu'un rendement des capitaux propres (RCP) annuel moyen entre 17 % et 20 %, et à maintenir de solides ratios de capital qui répondent aux exigences réglementaires tant actuelles que prévues. Ces objectifs constituent nos repères clés pour la réalisation de nos priorités stratégiques. Notre philosophie de gestion est d'enregistrer un taux de croissance des revenus plus élevé que le taux de croissance de l'économie en général, tout en limitant la croissance des frais, de manière à obtenir un levier d'exploitation avant amortissement (défini comme l'écart entre le pourcentage de croissance des revenus et le pourcentage de croissance des frais avant amortissement) annuel moyen d'au moins 1,5 %, au fil du temps. Dans la gestion de notre exploitation, nous recherchons l'équilibre entre la rentabilité actuelle et le besoin d'investir en vue d'assurer notre croissance future.

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Notre principe directeur

Nous visons à maximiser le rendement total des capitaux propres et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.

Nos objectifs financiers à moyen terme

Au fil du temps, accroître le RPA de 12 % par année en moyenne, obtenir un RCP annuel moyen de 17 % à 20 %, atteindre un levier d'exploitation avant amortissement annuel moyen d'au moins 1,5 % et maintenir de solides ratios de capital qui répondent aux exigences réglementaires tant actuelles que prévues.

Raisons d'investir dans BMO

- Stratégie de croissance claire
- Situation financière solide
- Gestion proactive des risques
- Engagement envers nos parties prenantes

Au 31 octobre 2010 ou pour les périodes terminées à cette date (% , sauf indication contraire)

	1 an	5 ans	10 ans
Rendement total des capitaux propres, taux annuel composé	26,4	5,9	9,8
Croissance du résultat par action, taux annuel composé	54,2	0,5	3,9
Rendement des capitaux propres, taux annuel moyen	14,9	14,3	15,3
Croissance des dividendes annuels déclarés par action, taux composé	–	8,6	10,8
Rendement de l'action au 31 octobre 2010	4,7	s.o.	s.o.
Ratio cours-résultat	12,7	s.o.	s.o.
Ratio cours/valeur comptable	1,77	s.o.	s.o.
Ratio du capital de première catégorie	13,45	s.o.	s.o.

s.o. – sans objet

La section ci-dessus intitulée Nos objectifs financiers et les sections ci-après intitulées Stratégie globale et Évolution de la situation économique contiennent des déclarations prospectives. De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. L'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives, figurant à la page 29 du présent Rapport de gestion, traite de ces risques et incertitudes ainsi que des facteurs importants et des hypothèses qui ont été formulées concernant les déclarations énoncées dans ces sections.

Stratégie globale

Notre vision

Être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.

Notre principe directeur

Nous visons à maximiser le rendement total des capitaux propres et à trouver l'équilibre entre nos engagements à l'égard de la performance financière, de nos clients, de nos employés, de l'environnement et des collectivités où nous vivons et travaillons.

Notre stratégie dans son contexte

L'environnement économique connaît des changements rapides et successifs et les effets de ces changements se répercutent au même rythme sur nos clients. Notre engagement à clarifier les questions d'argent pour aider les clients à prendre de meilleures décisions nous sert de boussole quelle que soit la conjoncture économique. Il motive également nos employés à donner toute leur mesure, chaque jour.

À l'issue de la récente crise économique, notre situation financière est solide et soutenue par la croissance de nos activités. Nous croyons que le modèle d'entreprise sur lequel nous nous appuyons, le bilan que nous dégageons, le cadre de gestion des risques que nous respectons et l'équipe de direction que nous avons formée présentent les qualités nécessaires pour générer une croissance durable. Nous maintenons le cap sur notre stratégie et notre engagement envers nos clients et nos actionnaires.

Priorités stratégiques et progrès réalisés

Maximiser la croissance du revenu net dans toutes les activités liées aux services bancaires aux particuliers et aux entreprises en Amérique du Nord, en nous concentrant sur la prestation de la meilleure expérience client du secteur et sur la productivité de la force de vente.

- Notre stratégie porte fruits, PE Canada ayant d'ailleurs enregistré une croissance de plus de 10 % des revenus et du revenu net pour chacun des deux derniers exercices, et les taux de fidélité des particuliers et des entreprises ayant augmenté par rapport à ceux de 2008.
- Nous avons présenté plusieurs offres dans le but de clarifier les questions d'argent et de permettre aux clients de prendre des décisions qui ont du sens, notamment le prêt hypothécaire à petit taux, la Formule futée BMO pour entreprise et les indisposables BMO Entreprises, le compte Agri-investissement et Harris HelpfulSteps.
- Nous avons réalisé des progrès satisfaisants dans l'accroissement de nos lucratifs services de paiement, grâce au lancement de la carte MasterCard BMO World Elite, à l'établissement d'une relation stratégique exclusive avec Sobeys au Canada à titre de fournisseur de cartes de crédit et à l'acquisition de la franchise nord-américaine de Diners Club, initiative nous ayant permis d'enregistrer une croissance de plus du double de notre portefeuille de cartes d'entreprise.
- Nous avons consolidé notre réseau en continuant d'investir dans de nouvelles succursales et en réalisant un aménagement de succursale novateur. Nous avons commencé les activités dans notre nouveau centre contact clientèle à la fine pointe de la technologie; le regroupement de ces ressources nous placera en meilleure position pour offrir un service intégré à nos clients.
- Aux États-Unis, les taux de fidélité des clients des services bancaires aux particuliers sont demeurés très élevés par rapport aux principales banques concurrentes. Nous avons reçu le TNS Choice Award 2010 pour la grande région de Chicago qui soulignait l'excellence de nos solutions axées sur la clientèle et l'établissement d'étroites relations avec les clients du secteur des particuliers. Notre équipe américaine des services aux entreprises s'est également vu décerner de nombreux prix par Greenwich Associates.
- Nous avons accru l'envergure de notre banque commerciale dans le but de positionner Harris pour lui permettre d'être la banque privilégiée pour les affaires dans le marché du Midwest américain.
- Nous avons acquis certains actifs et passifs d'une banque de Rockford, en Illinois, la Amcore Bank, N.A. et avons intégré avec succès ses opérations, dans le cadre d'une transaction avec le concours de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC); cette transaction nous a permis d'accélérer la réalisation de notre stratégie de croissance, d'ajouter des emplacements de qualité à notre réseau et d'élargir notre clientèle.

Accélérer la croissance de nos activités de gestion de patrimoine au moyen de la planification financière axée sur le client et d'investissements pour assurer notre croissance future.

- Nous avons rehaussé l'expérience client liée à nos services de planification et accru l'efficacité des ventes grâce à l'amélioration du logiciel de planification financière et des outils destinés aux conseillers en placement, et à l'élaboration de documents d'information détaillés sur la planification financière.
- Nous avons lancé un programme novateur (Soyez maître de votre retraite) qui explique aux clients le lien qui existe entre les aspects financiers de la retraite et leurs objectifs personnels.
- Nous avons élargi notre famille de fonds négociables en bourse, qui sont peu coûteux et diversifiés sur le plan des risques, pour donner aux clients un accès accru à des produits et solutions de placement novateurs de tout premier choix.
- Nous avons renforcé les capacités de BMO Ligne d'action afin d'offrir une expérience en ligne supérieure grâce à l'amélioration de la fonctionnalité et du matériel d'information.

- Nous avons intégré avec succès et intensifié nos activités dans le domaine de l'assurance, et nous avons rationalisé les applications et processus de vente connexes.
- Nous avons réalisé à l'échelle de BMO un accroissement des volumes d'indications de clients qui a contribué à la croissance de l'actif par l'élargissement des relations établies avec les clients.

Dégager des rendements solides et stables dans notre secteur des marchés financiers en offrant des solutions parfaitement ciblées à nos principaux clients, au moyen d'une même plateforme intégrée.

- Le client est au centre de notre stratégie. Nous avons continué de cibler les clients auprès desquels nous pouvions nous démarquer et nous avons nos étendu nos précieuses relations en élargissant l'offre de produits de l'ensemble de BMO Marchés des capitaux.
- Nous avons renforcé nos capacités aux États-Unis et avons notamment recentré nos activités sur nos principaux clients, grâce à la nomination d'un nouveau chef – Banque d'affaires et services aux sociétés É.-U. et au recrutement stratégique de nouveaux employés afin d'être en position pour saisir les occasions de croissance.
- Nous avons aligné nos capitaux et nos capacités sur les occasions d'affaires, afin d'intégrer davantage nos activités sur les marchés financiers et de consolider nos capacités de distribution.
- Nous avons poursuivi la mise en œuvre d'initiatives dans le domaine de la gestion des risques en améliorant nos capacités et en appliquant de nouvelles méthodes pour mesurer, surveiller et signaler les risques d'une manière claire et transparente à l'échelle de l'organisation.

Prendre de l'expansion dans des marchés mondiaux ciblés afin de soutenir nos clients dans leur croissance, de développer nos capacités et de gagner de nouveaux clients.

- Nous avons complété avec succès les démarches de constitution en société de notre filiale en Chine; nous pouvons maintenant être considérés comme un partenaire privilégié dans ce pays où il nous est possible d'offrir des services bancaires et des produits de placement.
- Nous avons fait l'acquisition d'une équipe américaine de prêts de titres internationaux et l'avons intégrée à nos services existants de prêts de titres en Amérique du Nord, nous assurant ainsi d'une forte présence sur les marchés de New York, Londres, Hong Kong et Melbourne.
- Nous avons poursuivi notre expansion en Asie, notamment en élargissant notre offre de produits de négociation et de placement en Chine et en développant le secteur des services de banque d'affaires et des services aux sociétés en Inde.

Maintenir une culture orientée vers la clientèle, le rendement élevé et les employés.

- Nous avons renouvelé les programmes d'apprentissage et de développement du leadership dispensés à L'Académie BMO Groupe financier conformément à notre volonté de canaliser les efforts sur les clients, les compétences et le rendement.
- Nous avons continué de développer nos pratiques en matière de gestion des hauts potentiels, reconnues comme les meilleures du secteur, et maintenu notre promesse aux employés actuels et éventuels, en harmonie avec notre marque et nos valeurs.
- Nous avons permis à tous les employés de l'organisation d'approfondir leurs connaissances et leur compréhension des risques et de leur gestion, consolidant nos pratiques en matière de gestion des risques et améliorant nos capacités pour l'avenir.
- Nous avons continué de focaliser nos efforts sur la productivité, la prestation d'un service de qualité supérieure et la gestion des risques dans notre plateforme technologique et nos opérations, tout en nous préparant à transformer nos ressources technologiques afin de soutenir une croissance durable et notre vision de l'expérience client.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Les communications publiques de la Banque de Montréal comprennent souvent des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Le présent Rapport annuel contient de telles déclarations, qui peuvent aussi figurer dans d'autres documents déposés auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis ou dans d'autres communications. Toutes ces déclarations sont énoncées sous réserve des règles d'exonération de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables, et elles sont conçues comme des déclarations prospectives aux termes de ces lois. Les déclarations prospectives peuvent comprendre notamment des observations concernant nos objectifs et nos priorités pour l'exercice 2011 et au-delà, nos stratégies ou actions futures, nos cibles, nos attentes concernant notre situation financière ou le cours de nos actions et les résultats ou les perspectives de notre exploitation ou des économies canadienne et américaine.

De par leur nature, les déclarations prospectives exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes. Il existe un risque appréciable que les prévisions, pronostics, conclusions ou projections se révèlent inexacts, que nos hypothèses soient erronées et que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces prévisions, pronostics, conclusions ou projections. Nous conseillons aux lecteurs du présent Rapport annuel de ne pas se fier indûment à ces déclarations, étant donné que les résultats réels, les conditions, les actions ou les événements futurs pourraient différer sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs.

Les résultats futurs ayant trait aux déclarations prospectives peuvent être influencés par de nombreux facteurs, notamment la situation économique générale et la conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents, des marchés financiers ou du crédit faibles, volatils ou illiquides, les fluctuations des taux d'intérêt et de change, les changements de politique monétaire fiscale ou économique, l'intensité de la concurrence dans les secteurs géographiques et les domaines d'activité dans lesquels nous œuvrons, les changements de législation ou les changements dans les attentes ou les exigences des organismes de supervision, y compris les exigences ou directives en matière de capital et de liquidités, les procédures judiciaires ou démarches réglementaires, l'exhaustivité ou l'exhaustivité de l'information que nous obtenons sur nos clients et nos contreparties, notre capacité de mettre en œuvre nos plans stratégiques, de conclure des acquisitions et d'intégrer les entreprises acquises, les estimations comptables critiques, les risques opérationnels et infrastructurels, la situation politique générale, les activités des marchés financiers internationaux, les répercussions de guerres ou d'activités terroristes sur nos activités, les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou mondiale, et les répercussions de perturbations des infrastructures publiques telles que les perturbations des services de transport et de communication et des systèmes d'alimentation en énergie ou en eau et les changements technologiques.

Nous tenons à souligner que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. D'autres facteurs pourraient influencer défavorablement sur nos résultats. La section qui suit donne plus d'information sur l'incidence que pourraient avoir certains facteurs clés sur les résultats futurs de la Banque de Montréal. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de la Banque de Montréal doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. La Banque de Montréal ne s'engage pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par elle-même ou en son nom, sauf si la loi l'exige. L'information prospective contenue dans le présent document est présentée dans le but d'aider nos actionnaires à comprendre notre situation financière aux dates indiquées ou pour les périodes terminées à ces dates ainsi que nos priorités et objectifs stratégiques, et peut ne pas convenir à d'autres fins.

Aux fins du calcul de l'incidence pro forma de Bâle III sur notre capital réglementaire, nos ratios de capital réglementaire et nos actifs pondérés en fonction des risques (y compris le risque de contrepartie et le risque de marché), nous avons présumé que notre interprétation des règles proposées annoncées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CCBC) en date des présentes et que les modèles que nous utilisons pour évaluer ces exigences concordent avec les exigences définitives qui seront promulguées par le CCBC et le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Nous avons également présumé que les changements proposés à l'égard des déductions de capital, des actifs pondérés en fonction des risques, du traitement du capital réglementaire pour les instruments de capital-actions autres que des actions ordinaires (à savoir les instruments de capital faisant l'objet d'une clause de droits acquis) et des ratios de capital réglementaire minimums étaient adoptés dans leur version proposée par le CCBC et le BSIF. De plus, nous avons présumé que les instruments de capital existants qui ne respectent pas Bâle III pourraient être entièrement pris en compte dans les calculs pro forma au 31 octobre 2010. L'incidence intégrale des propositions de Bâle III ont été quantifiées d'après nos positions financières et nos positions en matière de risque à la fin de l'exercice ou à une date la plus rapprochée que possible de la fin d'exercice. Les règles de Bâle III ne sont pas encore achevées et pourraient subir des modifications, ce qui pourrait avoir une incidence sur les résultats de notre analyse. Aux fins de la présentation de notre prévision selon laquelle nous serons en mesure de refinancer certains de nos instruments de capital dans l'avenir lorsque nécessaire pour respecter les exigences en matière de capital réglementaire, nous avons présumé que les facteurs échappant à notre contrôle, y compris l'état de la conjoncture économique et de la conjoncture des marchés financiers, n'altéreront pas notre capacité de le faire.

Les hypothèses relatives aux ventes d'actifs, aux prix de vente prévus pour les actifs, au coût net de mobilisation des fonds, à la qualité du crédit et au risque de défaillance et de pertes sur défaillance des actifs sous-jacents des entités de gestion de placements structurés sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant les entités de gestion de placements structurés dont il est question dans le présent document, y compris le montant qui pourrait être utilisé en vertu des concours de trésorerie fournis par BMO, l'obligation de procéder à une consolidation et la perspective que la protection de premier niveau fournie par les billets de capital subordonnés dépasse les pertes futures. Selon certaines de nos principales hypothèses, des actifs continueront à être vendus dans le but de réduire la taille des entités de gestion de placements structurés, selon diverses hypothèses de prix d'actifs, et le niveau des défauts et des pertes sera conforme à la qualité du crédit des actifs sous-jacents et à nos attentes actuelles concernant la persistance des difficultés sur les marchés. Afin d'établir le montant des actifs arrivant à échéance chaque exercice, nous avons posé des hypothèses pour déterminer quels émetteurs choisiront de rembourser leurs titres d'emprunt subordonnés avant la date d'échéance, lorsqu'ils en avaient la possibilité.

Les hypothèses relatives au niveau de défauts et aux pertes en cas de défaut sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos attentes concernant les résultats futurs des transactions que Apex Trust a conclues. Selon certaines de nos principales hypothèses, le niveau des défauts et les pertes en cas de défaut seraient comparables à ceux de l'expérience historique. En établissant nos attentes concernant le risque de pertes sur créances lié à Apex Trust et le risque de perte par BMO dans l'avenir, nous avons tenu compte de facteurs importants dont la diversification sectorielle dans les portefeuilles, la qualité initiale du crédit de chaque portefeuille, la protection de premier niveau intégrée à la structure et les couvertures que BMO a conclues.

Nos prévisions à l'égard des principales incidences de notre passage aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) sont fondées sur les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) qui sont en vigueur à la date des présentes. Advenant le cas où les IFRS subiraient des modifications avant que nous les adoptions, nos prévisions à l'égard des principales incidences de ce passage aux IFRS pourraient changer.

Les hypothèses relatives au comportement des économies canadienne et américaine en 2011 et aux conséquences de ce comportement sur nos activités sont des facteurs importants dont nous avons tenu compte lors de l'établissement de nos priorités et objectifs stratégiques et des perspectives de nos divers secteurs d'activité. Selon certaines de nos principales hypothèses, les économies canadienne et américaine afficheront une croissance modérée en 2011 et les taux d'intérêt demeureront bas. De plus, nous avons présumé que nos hypothèses à l'égard des réformes réglementaires seront en harmonie avec les réformes qui seront mises en œuvre. Nous avons également supposé que les marchés de l'habitation se renforceront au Canada et aux États-Unis, que la situation des marchés financiers s'améliorera quelque peu et que le dollar canadien se raffermira légèrement par rapport au dollar américain. Pour élaborer nos prévisions en matière de croissance économique, en général et dans le secteur des services financiers, nous utilisons principalement les données économiques historiques fournies par les administrations publiques du Canada et des États-Unis et leurs agences.

Facteurs pouvant influencer sur les résultats futurs

Comme nous le mentionnons dans la mise en garde ci-dessus concernant les déclarations prospectives, celles-ci comportent, de par leur nature, des risques et des incertitudes qui peuvent être généraux ou spécifiques. Par conséquent, il est possible que nos résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions énoncées dans ces déclarations. La section Gestion globale des risques, qui commence à la page 75, décrit un certain nombre de risques, notamment les risques de crédit et de contrepartie, de marché, de liquidité et de financement, d'assurance, d'entreprise, de modèle, de stratégie, de réputation ainsi que les risques opérationnel et environnemental. D'autres risques et incertitudes sont décrits dans les sections qui suivent.

Situation économique générale et conjoncture des marchés dans les pays où nous sommes présents

Nous faisons des affaires au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Des facteurs tels que la situation générale des marchés financiers, notamment sur les plans de la liquidité, du niveau d'activité, de la volatilité et de la stabilité, peuvent avoir une incidence importante sur les affaires que nous menons. De plus, les taux d'intérêt, les taux de change, les dépenses de consommation, les investissements des entreprises, les dépenses publiques, le taux d'inflation et la menace du terrorisme influent sur le contexte économique et commercial dans lequel nous évoluons. Ainsi, selon l'ampleur de nos activités dans une région donnée, la situation économique et commerciale locale risque de se répercuter sur nos revenus et notre revenu net. Par exemple, un recul

économique dans une région pourrait entraîner une augmentation des pertes sur créances, une réduction de la croissance des prêts et un ralentissement d'activité sur les marchés financiers.

Politique fiscale et monétaire

Les politiques fiscale, monétaire et économique qui sont adoptées par les gouvernements canadien et américain et d'autres autorités réglementaires influent sur notre revenu net. De telles politiques peuvent avoir comme effet de réduire la concurrence et d'accroître l'incertitude sur les marchés. Par ailleurs, les anticipations des marchés obligataire et monétaire relativement à l'inflation et à la politique monétaire des banques centrales ont des répercussions sur le niveau des taux d'intérêt. Les changements aux anticipations des marchés et à la politique monétaire sont difficiles à prévoir. Les fluctuations de taux d'intérêt découlant de ces changements peuvent avoir une incidence sur notre revenu net. La section portant sur le risque de marché, aux pages 82 à 85, présente de plus amples renseignements sur le risque de taux d'intérêt auquel nous sommes exposés.

Intensité de la concurrence

La concurrence est vive entre les sociétés de services financiers. En outre, il est de plus en plus fréquent que des sociétés non financières proposent des services qui étaient jusqu'ici offerts exclusivement par les banques. La fidélisation et la conservation de la clientèle dépendent de divers facteurs, dont le niveau du

service, le prix des produits et des services, notre réputation et les initiatives de la concurrence. De plus, les lois et les règlements adoptés par les autorités réglementaires aux États-Unis et dans d'autres territoires où nous sommes présents peuvent procurer à nos concurrents internationaux des avantages qui affaiblissent notre propre compétitivité. La détérioration de ces facteurs ou le rétrécissement de notre part de marché pourrait avoir un effet négatif sur notre revenu net.

Taux de change

L'équivalent en dollars canadiens de nos revenus et de nos frais libellés dans des devises autres que le dollar canadien est soumis aux fluctuations du dollar canadien par rapport à ces devises. La section portant sur le risque de change, à la page 36, et celle sur le risque de marché, aux pages 82 à 85, présentent de plus amples renseignements sur le risque de change auquel nous sommes exposés.

Changements aux lois, règlements et approche en matière de surveillance

Le but des règlements est de protéger les intérêts de nos clients, des investisseurs et du public. Des changements importants aux lois et règlements touchant le secteur des services financiers ont été proposés, notamment en ce qui concerne les exigences en matière de capital et de liquidité. Ces changements aux lois et règlements, y compris dans leur interprétation et leur mise en application et dans les approches adoptées en matière de surveillance, pourraient avoir une incidence négative sur notre revenu net, par exemple en limitant les produits et services que nous pouvons distribuer et les moyens utilisés à cette fin, ou en augmentant les coûts associés à la conformité. Les changements pourraient aussi avoir une incidence sur les niveaux de capital et de liquidité que nous choisissons de conserver. En particulier, les normes internationales contenues dans l'Accord de Bâle III en matière de fonds propres et de liquidité présentées dans la section Gestion globale du capital, qui débute à la page 59, et l'adoption de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* risquent d'avoir une incidence sur nos résultats ou nos activités. La section portant sur l'évolution de la réglementation aux États-Unis, à la page 67, présente de plus amples renseignements sur le sujet. Le risque de liquidité et de financement est analysé en détail à la section qui commence à la page 85. Outre les facteurs susmentionnés, la non-conformité aux lois et règlements pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières qui porteraient préjudice à notre réputation et se répercuteraient sur notre revenu net.

Décisions judiciaires ou réglementaires et procédures judiciaires et réglementaires

Nous prenons des mesures raisonnables pour nous conformer aux lois et règlements en vigueur dans les territoires où nous sommes présents. Si ces mesures devaient se révéler inefficaces, il est possible que nous fassions l'objet de décisions judiciaires ou réglementaires pouvant entraîner des amendes, des dommages ou d'autres coûts susceptibles d'influer négativement sur notre revenu net et de nuire à notre réputation. Nous pouvons également faire l'objet de litiges dans le cours normal de nos affaires. L'issue défavorable de tels litiges pourrait avoir un effet négatif important sur nos résultats financiers. Les éventuels dommages causés à notre réputation qui en résulteraient pourraient aussi compromettre nos perspectives d'avenir. La note 28 afférente aux états financiers, à la page 159, donne des renseignements sur les questions judiciaires et réglementaires auxquelles nous faisons face.

Mise en œuvre de notre stratégie

Nos résultats financiers dépendent notamment de notre capacité à mettre en œuvre les plans stratégiques élaborés par notre direction. Si ces plans n'ont pas l'efficacité escomptée ou s'ils sont modifiés, notre revenu net pourrait croître à un rythme plus lent ou baisser. Par ailleurs, notre capacité à réaliser nos plans stratégiques est elle-même grandement tributaire de notre faculté de recruter et de retenir nos dirigeants clés et d'assurer leur développement. Or, rien ne garantit la poursuite de notre succès en cette matière.

Principales estimations comptables

Nous préparons nos états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. L'application des PCGR exige que la direction émette des jugements et fasse des estimations qui peuvent avoir une incidence sur le moment où des actifs, passifs, revenus et frais sont comptabilisés aux états financiers et sur leur valeur comptabilisée. Dans l'établissement de

ces jugements et estimations, nous nous fondons sur l'information la plus juste dont nous disposons. Toutefois, il est possible que les circonstances changent ou que d'autres renseignements deviennent disponibles par la suite. En l'occurrence, nos résultats financiers pourraient être négativement touchés dans la période visée par les nouvelles circonstances ou les nouveaux renseignements et le montant de l'effet négatif pourrait être important. La section traitant des principales estimations comptables, à la page 68, présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Nous sommes tenus d'adopter les Normes internationales d'information financière (IFRS) à compter du 1^{er} novembre 2011. L'incidence de cette exigence est analysée en détail aux pages 70 à 73.

Acquisitions

Nous effectuons un contrôle préalable rigoureux avant d'effectuer une acquisition. Toutefois, il est possible que nous fassions l'acquisition d'une entreprise dont le rendement subséquent ne sera pas conforme à nos objectifs financiers ou stratégiques. Des changements dans le contexte concurrentiel et économique, de même que d'autres facteurs, peuvent réduire les revenus, tandis que des coûts d'intégration plus élevés que prévu et la non-réalisation des économies anticipées pourraient également avoir un impact défavorable sur notre revenu net après une acquisition. Notre rendement après l'acquisition dépend également de la conservation des clients et des employés clés de l'entreprise acquise. Or, rien ne peut garantir notre succès en cette matière.

Exactitude et exhaustivité de l'information sur nos clients et nos contreparties

Quand nous décidons d'octroyer du crédit ou de participer à d'autres transactions avec des clients et des contreparties, nous pouvons le faire sur la foi de renseignements fournis par ou pour ces clients ou contreparties, tels que les états financiers vérifiés ou d'autres renseignements de nature financière. Nous pouvons aussi fonder notre décision sur les déclarations des clients et des contreparties selon lesquelles l'information fournie est exacte et exhaustive. La communication de renseignements trompeurs sur des points importants dans les états financiers ou autres documents de nature financière soumis par les clients et contreparties pourrait avoir un effet négatif sur nos résultats financiers.

Risques opérationnels et infrastructurels

Comme toutes les grandes sociétés, BMO s'expose à plusieurs types de risques opérationnels. Nous pourrions, par exemple, être victimes de fraudes de la part d'employés ou de tiers, de transactions non autorisées effectuées par des employés, d'erreurs opérationnelles ou d'erreurs humaines. Nous courons également un risque de défaillance de nos systèmes informatiques et systèmes de télécommunication et ce, en dépit des efforts que nous déployons pour les maintenir en bon état de marche. Compte tenu du volume élevé de transactions que nous traitons chaque jour, certaines erreurs peuvent se répéter ou s'aggraver avant d'être décelées et corrigées. Les lacunes et les défaillances de nos propres processus internes, employés ou systèmes, ou de ceux fournis par des tiers, y compris l'un ou l'autre de nos systèmes de traitement des données financières, comptables ou d'autres données, pourraient entraîner des pertes financières et porter préjudice à notre réputation. De plus, malgré les plans d'urgence que nous avons mis en place, notre faculté de poursuivre nos activités pourrait être entravée par des perturbations dans l'infrastructure qui soutient nos opérations et les collectivités que nous servons, perturbations notamment causées par des pandémies ou des actes terroristes.

Autres facteurs

D'autres facteurs indépendants de notre volonté qui sont susceptibles d'influer sur nos résultats futurs sont énoncés dans la mise en garde concernant les déclarations prospectives, à la page 29.

Nous tenons à souligner que la précédente liste de facteurs susceptibles de modifier les résultats futurs n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fient à des déclarations prospectives pour prendre des décisions à l'égard de BMO doivent tenir soigneusement compte de ces facteurs, ainsi que d'autres incertitudes et événements potentiels, et aussi d'autres facteurs propres au secteur d'activité ou à l'organisation qui peuvent avoir un effet négatif sur nos résultats futurs. Nous ne nous engageons pas à mettre à jour les déclarations prospectives, verbales ou écrites, qui peuvent être faites, à l'occasion, par nous-mêmes ou en notre nom, sauf si la loi l'exige.

Évolution de la situation économique

Évolution de l'économie et du secteur des services financiers au Canada et aux États-Unis en 2010

L'économie canadienne, qui s'était contractée en 2009, a enregistré une croissance estimée à 2,9 % en 2010. Les dépenses de consommation et les investissements des entreprises, soutenus par les très faibles taux d'intérêt, ont mené à la reprise. Les marchés de l'habitation ont été solides au début de l'année, soutenant ainsi la croissance des prêts hypothécaires, mais ont ensuite ralenti par suite des légères hausses des taux d'intérêt et du resserrement des règles en matière d'assurance des prêts hypothécaires. Le secteur du commerce a continué de freiner la croissance économique. Les exportations ont été fortes au début de 2010 en raison de l'augmentation de la demande mondiale, et les importations ont augmenté à un rythme encore plus rapide, reflétant ainsi la solidité des dépenses intérieures et la vigueur du dollar canadien. La remontée de l'emploi a été plus rapide que prévu en 2010 et a ainsi soutenu les dépenses de consommation et la croissance des prêts aux particuliers. La croissance des dépôts des particuliers a toutefois ralenti, l'augmentation de la tolérance au risque des investisseurs ayant réorienté les épargnes vers les fonds communs de placement en actions. Les entreprises ont continué de financer les dépenses à même les flux de trésorerie et par de nouvelles émissions d'obligations, ce qui a restreint la demande de prêts aux entreprises. Cependant, la croissance des dépôts des entreprises est demeurée solide en raison de la forte augmentation des bénéfices et de l'incertitude du climat d'investissement. L'inflation est demeurée peu élevée, mais la Banque du Canada a néanmoins augmenté à plusieurs reprises son taux de financement à un jour, qui s'établissait auparavant à des creux historiques, l'économie n'ayant plus autant besoin d'être stimulée. La Banque du Canada n'a toutefois pas augmenté les taux au mois d'octobre à la lumière du ralentissement de la croissance économique.

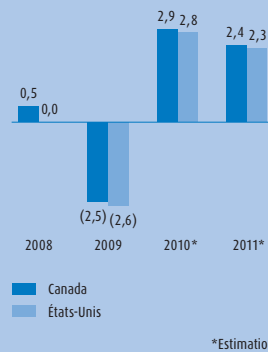
L'économie américaine a enregistré une croissance estimée à 2,8 % en 2010, après s'être contractée en 2009. La reconstitution des stocks et les incitatifs fiscaux ont stimulé la reprise au début de l'année, mais la croissance a ralenti lorsque les incitatifs ont pris fin. Les dépenses de consommation ont légèrement augmenté, les ménages ayant continué d'épargner une partie plus importante de leur revenu pour rembourser leurs dettes, et les prêts aux particuliers ont poursuivi leur repli. La demande d'habitations s'est fortement affaiblie lorsque le crédit d'impôts aux acheteurs d'habitations a pris fin au printemps, et la construction commerciale a souffert des taux d'occupation élevés. Les coupures importantes par les États et les administrations locales ont contrebalancé en grande partie la hausse des dépenses de la part du gouvernement fédéral. Les dépenses en matériel et en machinerie des entreprises sont demeurées exceptionnellement élevées; cependant, les embauches dans le secteur privé sont demeurées faibles en raison des incertitudes quant à l'économie et aux coûts des soins de santé. La Réserve fédérale a maintenu sa politique de taux près de zéro et a récemment augmenté ses acquisitions d'actifs pour soutenir l'économie. Dans le Midwest, où la plupart de nos activités aux États-Unis sont situées, l'économie a poursuivi sa modeste croissance, tirant parti de la vigueur des ventes à l'exportation et d'une reprise de la production d'automobiles, mais étant freinée par la faiblesse des marchés de l'habitation.

Perspectives de l'économie et du secteur des services financiers pour 2011

L'économie canadienne devrait croître de 2,4 % en 2011, soutenue par les taux d'intérêt qui demeureront faibles et les prix des marchandises plus fermes. Le taux de chômage devrait diminuer légèrement pour s'établir à 7,7 % d'ici la fin de l'année. La croissance des prêts hypothécaires résidentiels et des prêts aux particuliers sera probablement modeste par rapport à celle de 2010. La demande de prêts de la part des entreprises devrait augmenter sous l'effet de la vigueur des dépenses d'investissement. On s'attend à ce que la Banque du Canada ne hausse que très légèrement les taux en 2011 et qu'elle fasse des pauses pendant des périodes prolongées pour évaluer les perspectives mondiales qui sont toujours incertaines. Soutenu par l'augmentation des taux d'intérêt et la fermeté des prix des marchandises, le dollar canadien devrait passer au-dessus de la parité avec le dollar américain en 2011. Les provinces de l'Ouest productrices de ressources seront probablement les chefs de file de la reprise de nouveau l'année prochaine.

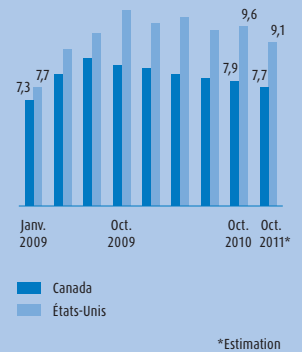
Les économies des États-Unis et du Midwest américain devraient croître modérément en 2011, s'améliorant ainsi à mesure que les marchés de l'habitation se stabiliseront et que les normes relatives au crédit s'assoupliront. Les bilans plus sains des entreprises devraient stimuler la croissance des dépenses en immobilisations et de l'emploi, ce qui soutiendra les dépenses de consommation. La demande de prêts aux entreprises et aux particuliers et celle de prêts hypothécaires à l'habitation devraient se raffermir l'an prochain. Compte tenu de la faible inflation, la Réserve fédérale ne haussera vraisemblablement pas ses taux avant 2012. Les marchés financiers devraient se renforcer à mesure que la reprise s'intensifiera et que la confiance des entreprises augmentera.

Croissance réelle du produit intérieur brut (%)



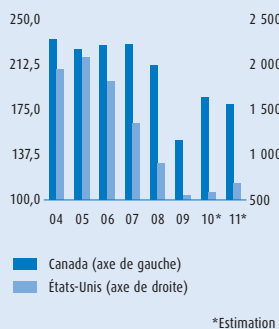
Les économies canadienne et américaine devraient continuer de croître légèrement en 2011.

Taux de chômage au Canada et aux États-Unis (%)



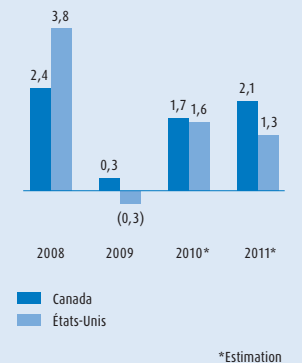
En 2011, le taux de chômage devrait diminuer lentement, tout en demeurant élevé aux États-Unis.

Mises en chantier (en milliers)



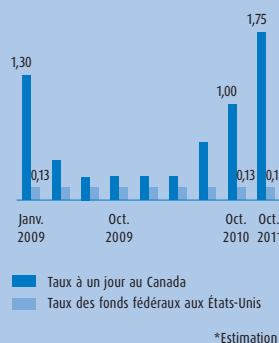
La construction résidentielle devrait augmenter légèrement par rapport aux niveaux anémiques aux États-Unis, et demeurer près des niveaux normaux historiques au Canada.

Inflation de l'indice des prix à la consommation (%)



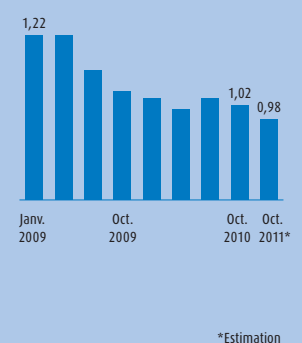
L'inflation devrait rester faible, particulièrement aux États-Unis, où le taux de chômage devrait demeurer élevé.

Taux d'intérêt au Canada et aux États-Unis (%)



Les taux d'intérêt devraient rester faibles en 2011, mais croître légèrement au Canada.

Taux de change du dollar canadien en dollar américain



Le dollar canadien devrait s'élever au-dessus de la parité avec le dollar américain en 2011.

Note : Les données constituent des moyennes mensuelles ou annuelles, selon le cas.

Mesures de la valeur

Faits saillants

- Rendement total des capitaux propres (RTCP) – En 2010, le RTCP sur un an atteint 26,4 %, ce résultat élevé étant nettement supérieur aux indices comparables. Des évaluations peu élevées des titres de participation en 2008 ont entraîné une baisse du rendement annuel moyen sur les cinq derniers exercices qui s'est établi à 5,9 %.
- Croissance du résultat par action (RPA) – Le RPA s'est accru de 54 % par rapport à 2009, en raison de la solide croissance enregistrée par le revenu net. Les conditions du marché se sont améliorées, ce qui a entraîné une forte croissance des revenus et la diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances. Les frais ont connu une légère augmentation et le taux d'imposition effectif a été plus élevé. Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation a progressé, hausse principalement attribuable à notre régime de réinvestissement des dividendes en 2010.
- Le revenu net affiche une hausse de 57 %, ce qui représente une augmentation de plus de 1 milliard de dollars, et s'est établi à 2,8 milliards. Les Services bancaires PE – Canada et le groupe Gestion privée ont enregistré un revenu net solide qui s'est fortement apprécié

comparativement à celui de 2009. Les Services d'entreprise ont également enregistré une amélioration importante de leurs résultats, grâce à une hausse des revenus et à une diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances.

- Le rendement des capitaux propres (RCP) s'est établi à 14,9 % en 2010, comparativement à 9,9 % en 2009, cette hausse étant attribuable à la croissance du revenu net. Le RCP de BMO a été de 13 % ou plus sur 20 des 21 derniers exercices, faisant de BMO une des deux seules banques de son groupe de référence de l'Amérique du Nord à avoir fait preuve d'une telle constance.
- Nous avons maintenu les dividendes versés à 2,80 \$ par action ordinaire en 2010, compte tenu de l'environnement financier et du climat d'incertitude entourant la révision des règles de suffisance du capital. Les dividendes versés sur les actions ordinaires au cours des dernières périodes de cinq ans et dix ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 9,2 % et de 11,0 %, respectivement.

Rendement total des capitaux propres

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur cinq ans constitue une mesure clé de la valeur pour les actionnaires et la plus importante de nos mesures des résultats financiers et de la situation financière, car elle nous permet d'établir si nous avons respecté notre principe directeur, soit maximiser la valeur pour les actionnaires. Au cours des cinq derniers exercices, les actionnaires ordinaires de BMO ont obtenu un RTCP annuel moyen de 5,9 % sur leur investissement. Le rendement moyen a subi une forte baisse en raison des évaluations peu élevées associées aux marchés boursiers difficiles en 2008, le rendement annuel ayant dépassé 20 % pour trois des cinq derniers exercices. Le rendement annualisé sur cinq ans est inférieur au rendement annuel moyen de 7,0 % obtenu par l'indice composé de rendement global S&P/TSX, mais il est supérieur au rendement de 5,0 % obtenu par le sous-indice des services financiers de l'indice S&P/TSX et au rendement de 1,7 % enregistré par l'indice de rendement total S&P 500. Le rendement sur un an est fort et s'établit à 26,4 %, ce qui est supérieur à celui des indices comparables.

Le tableau ci-dessous présente les dividendes versés sur les actions ordinaires de BMO au cours des cinq derniers exercices et l'évolution du cours de l'action de BMO durant cette période. Un investissement de 1 000 \$ en actions ordinaires de la Banque de Montréal effectué au début de l'exercice 2006 aurait valu 1 333 \$ au 31 octobre 2010, si on tient compte du réinvestissement des dividendes. Il en résulte un rendement total de 33,3 %. Nous avons maintenu le dividende versé à 0,70 \$ par action ordinaire à chaque trimestre de 2010, le même qu'en 2009. Les dividendes versés au cours des dernières périodes de cinq ans et dix ans ont augmenté à un taux annuel moyen composé de 9,2 % et de 11,0 %, respectivement.

Le RTCP annualisé de 5,9 % pour les cinq derniers exercices s'est amélioré par rapport au rendement annualisé de 1,8 % pour la période de cinq ans terminée le 31 octobre 2009. Cette amélioration s'explique par chacun des RTCP sur un an qui a servi à établir la moyenne.

Rendement total des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	TCAC cinq ans ¹⁾
Cours de clôture de l'action ordinaire (en dollars)	60,23	50,06	43,02	63,00	69,45	0,8
Dividende versé (en dollars, par action)	2,80	2,80	2,80	2,63	2,13	9,2
Dividende versé (%) ²⁾	5,6	6,5	4,4	3,8	3,7	
Augmentation (diminution) du cours de l'action (%)	20,3	16,4	(31,7)	(9,3)	20,1	
Rendement total annuel des capitaux propres (%)	26,4	25,1	(27,9)	(5,8)	24,1	

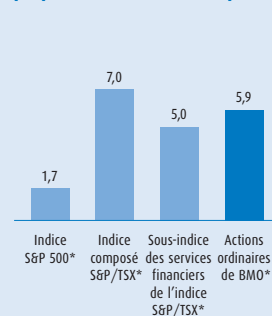
Le rendement total annuel des capitaux propres suppose le réinvestissement du dividende trimestriel; il n'est donc pas égal à la somme du dividende et du rendement de l'action dans le tableau.

- 1) Taux de croissance annuel composé (TCAC) exprimé en pourcentage.
- 2) Exprimé en pourcentage du cours de clôture de l'exercice précédent.

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur cinq ans

correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de cinq ans. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.

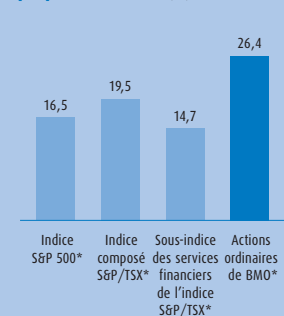
Rendement total des capitaux propres annualisé sur cinq ans (%)



*Rendement total

La conjoncture difficile des marchés boursiers en 2008 a influé sur le rendement annuel moyen.

Rendement total des capitaux propres sur un an (%)



*Rendement total

Les marchés boursiers ont été vigoureux en 2010 et le rendement de l'action de BMO a été supérieur à celui des indices comparables.

Croissance du résultat par action

La variation annuelle, exprimée en pourcentage, du résultat par action (RPA) est la mesure clé que nous utilisons pour analyser la croissance du revenu net. Par RPA, on entend le résultat dilué par action, sauf indication contraire.

Le RPA s'est établi à 4,75 \$, une hausse de 1,67 \$, ou de 54 %, par rapport à 3,08 \$ en 2009. Certains éléments notables ont influé sur nos résultats en 2009, ce qui a eu pour conséquence de diminuer le RPA de 0,88 \$. Nous n'avons pas constaté d'élément notable en 2010.

Notre taux de croissance annuel composé sur cinq ans du RPA s'établit à 0,5 % et est nettement en deçà de notre actuel objectif à moyen terme, soit d'accroître notre RPA moyen de 12 % en moyenne au fil du temps. Le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires est en hausse de 13 % par rapport à celui de l'exercice de référence 2005, tandis que le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, compte tenu des titres dilutifs, constaté au cours de la même période a augmenté de 10 %, du fait que nous avons décidé de soutenir les niveaux des capitaux.

Les éléments notables qui ont eu pour effet de retrancher 474 millions de dollars de notre revenu net en 2009, ce qui représente 0,88 \$ par action, sont :

- des charges pour certaines activités de négociation et des rajustements de valeur en raison de la détérioration des conditions des marchés financiers de l'ordre de 521 millions de dollars (355 millions après impôts ou 0,66 \$ par action) qui ont été imputées à BMO Marchés des capitaux;
- des indemnités de licenciement de 118 millions de dollars (80 millions après impôts ou 0,15 \$ par action) qui ont été imputées aux Services d'entreprise;
- une hausse de la provision générale pour pertes sur créances de 60 millions de dollars (39 millions après impôts ou 0,07 \$ par action) qui a été imputée aux Services d'entreprise.

Les éléments notables sont expliqués plus en détail à la page 36.

Le revenu net s'est établi à 2 810 millions de dollars en 2010, une hausse de 1 023 millions, ou de 57 %, par rapport aux 1 787 millions de l'exercice précédent. Nous avons constaté une solide croissance des revenus et une diminution importante des dotations à la provision pour pertes sur créances. La croissance des frais a été modérée et le taux d'imposition effectif plus élevé.

Les revenus se sont accrus de 1 146 millions de dollars, ou de 10 %, et se sont établis à 12 210 millions. L'affaiblissement du dollar américain a eu pour effet de retrancher 365 millions de nos revenus alors que les entreprises acquises ont contribué à hauteur de 214 millions à la croissance des revenus. Les revenus de PE Canada ont augmenté de 543 millions ou de 10 %; ceux de PE États-Unis, de 25 millions de dollars américains, ou de 2 %; les revenus du groupe Gestion privée se sont accrus de 233 millions ou de 12 % et ceux de BMO Marchés des capitaux, de 190 millions ou de 6 %. Les revenus des Services d'entreprise ont été considérablement plus élevés que ceux de 2009. Les revenus sont expliqués en détail à la page 37.

Les dotations à la provision pour pertes sur créances qui ont totalisé 1 049 millions de dollars sont exclusivement des dotations à la provision spécifique. En 2009, les dotations à la provision pour pertes sur créances s'établissaient à 1 603 millions, soit des dotations à la provision spécifique de 1 543 millions et une augmentation de 60 millions de la provision générale. La dotation à la provision pour pertes sur créances est expliquée en détail à la page 40.

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 209 millions de dollars, ou de 3 %, et se sont établis à 7 590 millions. L'affaiblissement du dollar américain a eu pour effet de réduire les frais de 213 millions alors que les entreprises acquises les ont fait augmenter de 152 millions. Les frais autres que d'intérêts sont expliqués en détail à la page 41.

Le revenu avant dotation à la provision pour pertes sur créances, charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales¹⁾ s'est accru de 937 millions de dollars et s'est établi à 4 620 millions.

Le taux d'imposition effectif s'est établi à 19,2 % en 2010, par rapport à 10,5 % en 2009, cette hausse s'expliquant par la diminution de la proportion du revenu dégagé en 2010 dans des territoires où les taux d'imposition sont plus bas. La charge d'impôts sur les bénéfices est expliquée en détail à la page 42.

Au chapitre des résultats de 2010, les Services bancaires Particuliers et entreprises ont affiché de nouveau une croissance solide et le groupe Gestion privée a enregistré une hausse considérable de son revenu net. Les Services d'entreprise ont, eux aussi, obtenu des résultats sensiblement meilleurs que ceux de 2009.

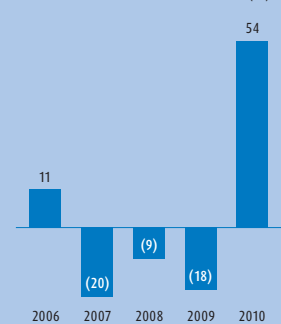
Nous calculons le **résultat par action (RPA)** en divisant le revenu net, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le RPA dilué, qui sert de base aux mesures du rendement, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le RPA. La note 25 afférente aux états financiers, à la page 156, contient plus de détails sur le RPA.

RPA (en dollars)



La croissance du RPA s'explique par la forte croissance des revenus et la diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Croissance annuelle du RPA (%)



La croissance du RPA a été particulièrement élevée en 2010, dans un contexte où le revenu net s'est accru de plus de 1 milliard de dollars.

Le revenu net des Services bancaires Particuliers et entreprises s'est accru de 118 millions de dollars, ou de 7 %, par rapport à l'exercice précédent, et s'est établi à 1 819 millions. Les Services bancaires PE sont constitués de deux unités d'exploitation de services aux particuliers et aux entreprises, soit les Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada (PE Canada) et les Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis (PE États-Unis). Le revenu net de PE Canada a enregistré une hausse de 229 millions, ou de 16 %, et s'est établi à 1 644 millions. Cette amélioration s'explique par la hausse des revenus découlant de la croissance du volume d'affaires et de l'élargissement de la marge nette d'intérêts. Les résultats de PE Canada sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 45. Le revenu net de PE États-Unis a diminué de 111 millions, ou de 39 %, et s'est chiffré à 175 millions, mais il a diminué de 75 millions, ou de 31 %, et s'est établi à 168 millions, en dollars américains. Après rajustement pour tenir compte de l'incidence des prêts douteux, des modifications de la provision constituée au titre du litige impliquant Visa et des coûts d'intégration des acquisitions, le revenu net s'est chiffré à 237 millions de dollars américains, ce qui représente une baisse de 50 millions de dollars américains, ou de 17 %, par rapport à l'exercice précédent, après des rajustements comparables. Les résultats de PE États-Unis sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 48.

Le revenu net du groupe Gestion privée (groupe GP) s'est accru de 111 millions de dollars, ou de 31 %, et s'est établi à 470 millions. Cette augmentation est principalement attribuable à la croissance des revenus constatée dans tous les secteurs d'activité du groupe, cette croissance étant liée à celle des actifs des clients sous gestion et sous administration, de même qu'à la hausse des primes d'assurance, y compris l'avantage découlant de l'inclusion des résultats d'une année entière de BMO Société d'assurance-vie acquise à la fin du deuxième trimestre de 2009. Les résultats du groupe GP sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 51.

Le revenu net de BMO Marchés des capitaux (BMO MC) a diminué de 53 millions de dollars, ou de 6 %, et s'est chiffré à 820 millions. Les revenus ont progressé surtout grâce à des gains sur les titres de placement, les dotations à la provision pour pertes sur créances ont crû, les frais se sont légèrement accrus et le taux d'imposition effectif a augmenté. Les revenus de négociation ont diminué. Les revenus tirés des secteurs sensibles aux taux d'intérêt, qui avaient bénéficié de marges favorables sur les marchés au cours de l'exercice précédent, ont également diminué de même que les revenus liés aux services bancaires aux grandes entreprises, baisse qui s'explique essentiellement par le fléchissement des niveaux d'actifs. Les commissions tirées des fusions et acquisitions ainsi que les commissions de prise ferme de titres d'emprunt ont progressé de manière considérable. Les résultats de BMO MC sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 54.

1) Mesure non conforme aux PCGR. Voir la page 91.

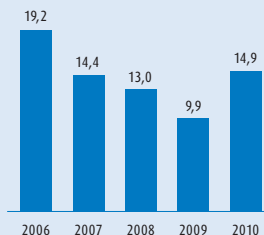
La perte nette des Services d'entreprise a diminué de 847 millions de dollars et s'est établie à 299 millions. Cette baisse s'explique par l'augmentation des revenus et la diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances, dotations qui ont été imputées à ce groupe en vertu de notre méthode

de provisionnement selon les pertes prévues. Cette méthode ainsi que les résultats des Services d'entreprise sont décrits à la section analysant les résultats du groupe, à la page 57.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres (RCP) constitue une autre de nos mesures clés de la valeur. En 2010, le RCP s'est établi à 14,9 %, comparativement à 9,9 % en 2009. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse de plus de 1 milliard de dollars du revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires ont augmenté de 1 milliard de dollars par rapport à 2009. En 2009 et en 2010, la Banque a décidé de renforcer les capitaux propres et les ratios de capital connexes pour raffermir la confiance des investisseurs et des déposants et disposer d'une plus grande latitude sur le plan opérationnel et stratégique. L'augmentation des capitaux propres est l'un des facteurs qui expliquent que nous n'avons pu maintenir les taux historiques relativement au RCP ni atteindre nos objectifs à moyen terme. BMO a obtenu un RCP de 13 % ou plus pour 20 des 21 derniers exercices, ce qui en fait une des deux seules banques du groupe de référence de l'Amérique du Nord à avoir offert un tel rendement. Nous n'avons pu maintenir ce rendement en 2009, en raison du contexte économique difficile. Le RCP que nous avons enregistré en 2010, tout comme celui de 2009, se compare favorablement avec celui d'institutions financières semblables dans le monde. Notre objectif à moyen terme est d'atteindre un RCP annuel moyen de 17 % à 20 %, au fil du temps. Le tableau 3, à la page 97, présente des statistiques sur le RCP des dix dernières années.

RCP (%)



L'amélioration du RCP s'explique par la forte croissance du revenu net, déduction faite de l'incidence de l'augmentation des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

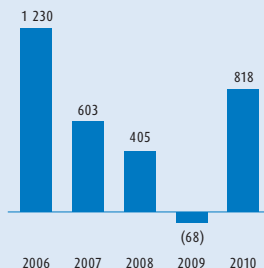
Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)

équivalait au revenu net moins les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital-actions ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) et les bénéfices non répartis.

Croissance du profit économique net

La quatrième et dernière mesure de la valeur est la croissance du profit économique net (PEN)¹⁾. À 818 millions de dollars, le PEN a enregistré une hausse par rapport à la perte de 68 millions pour l'exercice précédent. Cette amélioration découle d'une hausse importante du revenu net, déduction faite d'une charge au titre du capital plus élevée en raison de la croissance des capitaux propres. Le revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est accru de plus de 1 milliard de dollars en 2010.

PEN (en millions de dollars)



Le PEN s'est amélioré de manière considérable dans un contexte où le revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires s'est accru de plus de 1 milliard de dollars.

Le profit économique net (PEN)

équivalait au résultat net avant amortissement attribuable aux actionnaires ordinaires, moins une charge au titre du capital. Le PEN constitue une mesure efficace de la valeur économique ajoutée. Le PEN est une mesure non conforme aux PCGR. Voir la page 91.

Profit économique net (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 674	1 667	1 905	2 088	2 633
Incidence après impôts de l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions	32	35	35	38	36
Résultat net avant amortissement attribuable aux actionnaires ordinaires	2 706	1 702	1 940	2 126	2 669
Charge au titre du capital*	(1 888)	(1 770)	(1 535)	(1 523)	(1 439)
Profit économique net	818	(68)	405	603	1 230
Croissance du profit économique net (%)	+100	(+100)	(33)	(51)	10
*Charge au titre du capital					
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	17 980	16 865	14 612	14 506	13 703
Coût du capital (%)	10,5	10,5	10,5	10,5	10,5
Charge au titre du capital	(1 888)	(1 770)	(1 535)	(1 523)	(1 439)

1) Mesure non conforme aux PCGR. Voir la page 91.

Analyse des résultats financiers de 2010

Cette section traite des résultats financiers de notre organisation pour l'exercice 2010, en mettant l'accent sur l'état consolidé des résultats figurant dans nos états financiers consolidés, qui débutent à la page 110. Une analyse des stratégies et des résultats de nos groupes d'exploitation suit l'analyse globale. Nous présentons aussi un résumé de nos résultats financiers de 2009 à la page 92.

Faits saillants

- En 2010, les revenus se sont accrus de 1 146 millions de dollars, ou de 10 %, et ont atteint le chiffre de 12,2 milliards, après une croissance de 8 % en 2009 et de 9 % en 2008. Ce taux de croissance soutenu des revenus reflète l'avantage que constitue la diversité de nos activités dans une conjoncture de marché qui a parfois été difficile.
- Les revenus de PE Canada ont augmenté de 543 millions de dollars ou de 10 % surtout grâce à la croissance des volumes pour la plupart des produits, à l'élargissement de la marge nette d'intérêts et à l'incidence de la prise en compte des résultats de la franchise nord-américaine de Diners Club dans le présent exercice. L'apport des autres groupes d'exploitation s'est également révélé très important, compte tenu de la croissance solide des revenus des Services d'entreprise et de la croissance des revenus de 12 % du groupe Gestion privée, de 6 % de BMO Marchés des capitaux et de 2 % de PE États-Unis, exprimées en dollars américains.
- La dotation à la provision pour pertes sur créances a diminué, passant de 1 603 millions de dollars en 2009 à 1 049 millions en 2010. Les dotations à la provision spécifique ont chuté de 494 millions de dollars et s'établissent à 1 049 millions, et la provision générale n'a pas été augmentée, comparativement à une somme de 60 millions il y a un an. Les conditions des marchés du crédit se sont améliorées mais demeurent difficiles.
- Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 3 % en 2010. Cette augmentation est attribuable aux acquisitions d'entreprises, à la montée de la rémunération liée au rendement, ce qui traduit l'amélioration des résultats, et à la hausse des coûts informatiques et des sommes consacrées aux initiatives à l'appui de nos unités. Le repli du dollar américain a réduit la croissance des frais de 2,9 points de pourcentage.
- Le taux d'imposition effectif s'est établi à 19,2 %, comparativement à un taux de 10,5 % en 2009. Cet accroissement du taux en 2010 découle principalement de la baisse de la proportion des revenus dégagés dans des territoires où les taux d'imposition sont plus bas.

Incidence des acquisitions d'entreprises

BMO Groupe financier a acquis un certain nombre d'entreprises. Ces acquisitions font augmenter les revenus et les frais, ce qui a des répercussions sur la comparaison des résultats d'exploitation d'un exercice à l'autre. Le tableau ci-contre présente, par groupe d'exploitation, les acquisitions réalisées et l'incidence différentielle qu'elles ont eue sur les revenus, les frais (exclusion faite des coûts d'intégration liés aux acquisitions) et le revenu net de BMO pour l'exercice 2010 par rapport à l'exercice 2009 et pour l'exercice 2009 par rapport à l'exercice 2008, afin de faciliter l'analyse des changements aux résultats. L'incidence sur le revenu net tient compte des répercussions des dotations à la provision pour pertes sur créances et des impôts sur les bénéfices, qui ne sont pas présentées séparément dans le tableau.

Pour les acquisitions effectuées au cours de l'exercice 2010 et qui visent la comparaison entre les résultats des exercices 2010 et 2009, les effets différentiels correspondent aux revenus et aux frais de ces entreprises qui sont inclus dans les résultats de 2010. Pour les acquisitions conclues au cours de l'exercice 2009, les effets différentiels sur les résultats de 2010 correspondent à l'inclusion des résultats de 12 mois en 2010, alors qu'un nombre inférieur de mois était inclus dans les résultats de 2009.

Pour les acquisitions effectuées au cours de l'exercice 2009 et qui visent la comparaison entre les résultats des exercices 2009 et 2008, les effets différentiels correspondent aux revenus et aux frais de ces entreprises qui sont inclus dans les résultats de 2009. Pour les acquisitions conclues au cours de l'exercice 2008, les effets différentiels sur les résultats de 2009 correspondent à l'inclusion des résultats de 12 mois en 2009, alors qu'un nombre inférieur de mois était inclus dans les résultats de 2008.

Incidence des acquisitions d'entreprises sur la comparaison annuelle des résultats d'exploitation ¹⁾

(en millions de dollars) Entreprise acquise ou vendue	Augmentation (diminution)		
	Revenus	Frais	Revenu net
Services bancaires Particuliers et entreprises			
Effet différentiel sur les résultats de l'exercice : 2010	158	86	26
2009	36	35	(1)
Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada			
Effet différentiel sur les résultats de l'exercice : 2010 ²⁾	114	45	24
2009	–	–	–
Franchise nord-américaine de Diners Club acquise en décembre 2009 pour 838 millions de dollars			
Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis			
Effet différentiel sur les résultats de l'exercice : 2010	44	41	2
2009	36	35	(1)
AMCORE Bank N.A. – acquisition de certains actifs et prise en charge de certains passifs en avril 2010 pour 225 millions de dollars			
Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc. acquise en février 2008 pour 135 millions de dollars			
Ozaukee Bank acquise en février 2008 pour 180 millions de dollars			
Groupe Gestion privée			
Effet différentiel sur les résultats de l'exercice : 2010	46	45	1
2009	65	39	18
Integra GRS acquise en novembre 2009 pour 16 millions de dollars			
Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc. acquise en septembre 2009 pour 12 millions de dollars			
Compagnie d'Assurance-Vie AIG du Canada (BMO Société d'assurance-vie) acquise en avril 2009 pour 278 millions de dollars			
Pyrford Internation plc acquise en décembre 2007 pour 47 millions de dollars			
BMO Marchés des capitaux			
Effet différentiel sur les résultats de l'exercice : 2010	10	21	(8)
2009	71	50	13
Paloma Securities L.L.C. – acquisition de certains actifs en décembre 2009 pour 7 millions de dollars			
Griffin, Kubik, Stephens & Thompson, Inc. acquise en mai 2008 pour 31 millions de dollars			
BMO Groupe financier			
Effet différentiel sur les résultats de l'exercice : 2010	214	152	19
2009	172	124	30
Acquisitions d'entreprises pour 1 086 millions de dollars en 2010 et 290 millions en 2009			

¹⁾ L'incidence exclut les coûts d'intégration.

²⁾ L'acquisition de la franchise Diners Club s'est traduite par une augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances de 32 millions de dollars.

Change

Les actifs et les passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Au 31 octobre 2010, le dollar américain avait fléchi par rapport au 31 octobre 2009. Pour la conversion des revenus et des frais en 2010, les taux de change moyens de 2010 sont utilisés et, selon ce calcul, le dollar américain s'est également déprécié. Le dollar américain s'était apprécié en 2009 comparativement à 2008. L'équivalent en dollars canadiens du revenu net, des revenus, des frais, des impôts sur les bénéfices et de la dotation à la provision pour pertes sur créances de BMO libellés en dollars américains pour 2010 a diminué par rapport à celui de l'exercice précédent en raison de la dépréciation du dollar américain. Le tableau ci-contre fait état du taux de change moyen entre les dollars canadien et américain en 2010, 2009 et 2008 et de l'incidence de la variation des taux de change moyens. Au 31 octobre 2010, le dollar canadien se négociait à 1,020 \$ le dollar américain. Au 31 octobre 2009, il se négociait à 1,082 \$ le dollar américain.

Au début de chaque trimestre, BMO détermine s'il prendra part à des opérations de couverture destinées à compenser partiellement l'incidence avant impôts des fluctuations du taux de change au cours du trimestre sur son revenu net libellé en dollars américains prévu pour ce trimestre. Ces opérations atténuent partiellement l'impact des fluctuations du taux de change pour ce trimestre seulement. Par conséquent, la somme des gains ou des pertes découlant des opérations de couverture pour les quatre trimestres d'un exercice n'est pas directement comparable à l'incidence des fluctuations annuelles du taux de change sur le revenu de l'exercice. Les opérations de couverture se sont soldées par un gain après impôts de 5 millions de dollars en 2010 (perte de 1 million en 2009).

Au cours des périodes futures, les gains ou les pertes résultant de ces opérations de couverture seront déterminés à la fois par les fluctuations du taux de change futures et par la valeur des opérations de couverture sous-jacentes futures, car les transactions sont conclues chaque trimestre en rapport avec le revenu net prévu en dollars américains des trois prochains mois. Les effets des fluctuations du taux de change sur le montant net de nos investissements dans des établissements à l'étranger sont analysés dans la section Charge d'impôts sur les bénéfices, à la page 42.

Effets des variations des taux de change sur les résultats de BMO

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2010 c. 2009	2009 c. 2008
Taux de change entre les dollars canadien et américain (moyenne) : 2010	1,043	
2009	1,165	1,165
2008		1,032
Revenu net d'intérêts augmenté (diminué)	(210)	246
Revenu autre que d'intérêts augmenté (diminué)	(155)	117
Revenus augmentés (diminués)	(365)	363
Frais diminués (augmentés)	213	(216)
Dotation à la provision pour pertes sur créances diminuée (augmentée)	70	(125)
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle diminués	18	24
Revenu net augmenté (diminué)	(64)	46

Les résultats de BMO libellés en dollars américains subissent l'effet, favorable ou défavorable, des variations du taux de change entre les dollars canadien et américain. Les variations de taux influent sur les résultats futurs établis en dollars canadiens et l'incidence sur les résultats est fonction de la période au cours de laquelle les revenus, les frais et les dotations à la provision pour pertes sur créances se produisent. Si les résultats futurs demeurent dans la fourchette de ceux des trois derniers exercices, chaque diminution de un cent du taux de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par le nombre de dollars canadiens que un dollar américain permet d'obtenir, modifierait l'équivalent en dollars canadiens du revenu net (de la perte nette) avant impôts sur les bénéfices exprimé(e) en dollars américains d'un montant variant entre -6 millions de dollars et 10 millions. Une augmentation de un cent aurait l'effet inverse.

Éléments notables

Nous avons désigné certaines charges comme éléments notables afin de favoriser la compréhension de leur incidence sur nos résultats financiers. Aucun élément n'est considéré comme un élément notable en 2010.

Ces éléments ont réduit le revenu net de 474 millions de dollars en 2009 et de 426 millions en 2008, comme le montre le tableau ci-contre. Les charges de 2009 et de 2008 comprennent des montants liés à l'investissement de BMO dans Apex Trust, une entité de protection de crédit canadienne. Dans la dernière moitié de l'exercice 2009, nous avons mis en place des couvertures qui ont ramené l'exposition de BMO au risque inhérent à Apex à des niveaux qui ne devraient pas exposer BMO à des pertes importantes. En 2010, le total des pertes d'évaluation à la valeur de marché sur l'exposition, déduction faite des couvertures, était négligeable, s'élevant à moins de 10 millions de dollars avant impôts.

En 2009, les revenus ont été réduits par des charges de 521 millions de dollars associées à Apex. Ces charges ont comprimé le revenu autre que d'intérêts lié aux activités de négociation de 344 millions et les gains sur titres de 177 millions.

En 2008, le revenu avait été amputé par des charges de 388 millions liées aux marchés financiers, soit des charges de 230 millions associées à Apex et de 158 millions en rapport avec l'abandon de positions liées à l'assureur spécialisé ACA Financial Guarantee Corporation. Ces charges avaient réduit le revenu autre que d'intérêts lié aux activités de négociation de 258 millions et les gains sur titres de 130 millions.

L'incidence des éléments notables en 2009 est expliquée plus en détail à la page 33.

Éléments notables

(en millions de dollars)	2010	2009	2008
Charges liées à la détérioration de la conjoncture des marchés financiers	–	521	388
Impôts sur les bénéfices connexes	–	166	128
Incidence nette des charges liées à la détérioration de la conjoncture des marchés financiers a)	–	355	260
Augmentation de la provision générale	–	60	260
Impôts sur les bénéfices connexes	–	21	94
Incidence nette de l'augmentation de la provision générale b)	–	39	166
Indemnités de licenciement	–	118	–
Impôts sur les bénéfices connexes	–	38	–
Incidence nette des indemnités de licenciement c)	–	80	–
Réduction totale du revenu net (a + b + c)	–	474	426

Mise en garde

La section Éléments notables renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Revenus

En 2010, les revenus se sont accrus de 1 146 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 12 210 millions. Chacun des groupes d'exploitation a enregistré une forte hausse de ses revenus, à l'exception du groupe PE États-Unis, dont les revenus exprimés en dollars américains ont connu une croissance modeste. En 2009, les revenus de BMO Marchés des capitaux avaient bénéficié de la conjoncture favorable des marchés, mais avaient pâti d'une charge de 521 millions de dollars liée à l'incidence de la conjoncture difficile des marchés financiers. Aucune autre charge semblable n'a été comptabilisée en 2010. L'affaiblissement du dollar américain a ralenti la croissance globale des revenus, retranchant 365 millions, ou 3,3 points de pourcentage, tandis que l'incidence nette des acquisitions d'entreprises a favorisé la croissance dans une mesure de 214 millions, ou de 1,9 point de pourcentage.

BMO analyse ses revenus consolidés à partir des revenus calculés selon les PCGR figurant dans les états financiers plutôt que sur une base d'imposition comparable (bic), comme le font les membres de son groupe de référence du Canada. Comme bon nombre d'autres banques, nous continuons d'analyser les revenus de nos groupes d'exploitation sur une base d'imposition comparable. Les rajustements selon la bic pour l'exercice 2010 ont totalisé 355 millions de dollars, une hausse par rapport à 247 millions en 2009.

Les revenus de PE Canada ont augmenté de 543 millions de dollars, ou de 10 %. La croissance des revenus du groupe est attribuable à la croissance des volumes de la plupart des produits, à l'amélioration de la marge nette d'intérêts et à la prise en compte des revenus de l'entreprise acquise Diners Club sur dix mois. Les revenus de PE États-Unis se sont accrus de 25 millions de dollars américains, ou de 1,8 %. Après rajustement pour tenir compte de l'incidence de l'acquisition de certains actifs et de la prise en charge de certains passifs d'AMCORE Bank N.A., une banque située à Rockford, en Illinois, et des conséquences des prêts douteux, les revenus ont fléchi de 27 millions de dollars américains ou de 2,0 %, l'avantage de l'amélioration des marges sur les prêts ayant été plus qu'annulé par la baisse des soldes de prêts aux entreprises qu'a causée une utilisation moins grande des prêts de la part de ces clients ainsi que par la compression des marges sur les dépôts. Les revenus du groupe Gestion privée ont augmenté de 233 millions de dollars, ou de 12 %, reflétant la croissance des revenus enregistrée dans tous ses secteurs d'activité. L'amélioration de la conjoncture des marchés boursiers pendant la plus grande partie de l'exercice a eu pour effet d'augmenter les actifs sous gestion et sous administration du groupe ainsi que les revenus connexes tirés des services tarifés. Les revenus des activités d'assurance ont augmenté grâce à la hausse des primes et à la prise en compte, sur un exercice complet, des résultats liés à l'acquisition de BMO Société d'assurance-vie. Ce facteur a été atténué par l'incidence défavorable des fluctuations des marchés. Les revenus de BMO Marchés des capitaux se sont accrus de 190 millions de dollars, ou de 6 %, comparativement à ceux de 2009, qui avaient souffert de la charge décrite précédemment. Les gains sur titres de placement ont enregistré une hausse. Les commissions sur les fusions et acquisitions et les commissions de prise ferme de titres d'emprunt ont également augmenté alors que les revenus provenant de nos secteurs sensibles aux taux d'intérêt et les revenus tirés des prêts aux grandes entreprises et de négociation ont diminué en raison de la conjoncture des marchés plus difficile. Les revenus des Services d'entreprise ont augmenté considérablement en raison de la plus grande stabilité de la conjoncture des marchés et des mesures prises par la direction.

Pour le troisième exercice d'affilée, tant le revenu net d'intérêts que le revenu autre que d'intérêts de BMO ont enregistré une croissance solide.

Variation du revenu net d'intérêts, de l'actif productif moyen et de la marge nette d'intérêts

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	Revenu net d'intérêts (bic) (en millions de dollars)				Actif productif moyen (en millions de dollars)				Marge nette d'intérêts (en points de base)		
	2010	2009	Variation		2010	2009	Variation		2010	2009	Variation
PE Canada	4 164	3 811	353	9	141 069	134 985	6 084	5	295	282	13
PE États-Unis	1 092	1 220	(128)	(11)	30 149	38 933	(8 784)	(23)	362	313	49
Services bancaires Particuliers et entreprises (PE)	5 256	5 031	225	4	171 218	173 918	(2 700)	(2)	307	289	18
Groupe Gestion privée (Groupe GP)	365	353	12	3	12 981	10 567	2 414	23	281	334	(53)
BMO Marchés des capitaux (BMO MC)	1 394	1 528	(134)	(9)	152 116	169 033	(16 917)	(10)	92	90	2
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations	(780)	(1 342)	562	42	(3 847)	(11 670)	7 823	67	n.s.	n.s.	n.s.
Total de BMO 1)	6 235	5 570	665	12	332 468	341 848	(9 380)	(3)	188	163	25

1) La marge nette d'intérêts pour l'ensemble de BMO est établie selon les PCGR. Les marges nettes d'intérêts des groupes d'exploitation sont établies sur une base d'imposition comparable.

n.s. – non significatif

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Le rajustement sur une base d'imposition comparable augmente les revenus et la charge d'impôts sur les bénéfices établis selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus sur certains titres exempts d'impôts à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi, afin de faciliter les comparaisons.

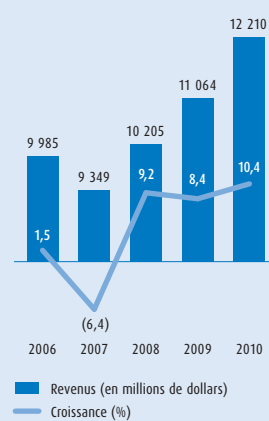
Le **revenu net d'intérêts** correspond au revenu perçu sur les actifs, notamment les prêts et les titres, y compris le revenu d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés à la valeur de consolidation, moins les frais d'intérêts liés au passif, notamment les dépôts.

La **marge nette d'intérêts** correspond au ratio du revenu net d'intérêts à l'actif productif, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Revenus (en millions de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Revenu net d'intérêts	6 235	5 570	5 072	4 829	4 732
Croissance annuelle (%)	11,9	9,8	5,0	2,0	(0,9)
Revenu autre que d'intérêts	5 975	5 494	5 133	4 520	5 253
Croissance annuelle (%)	8,8	7,0	13,6	(14,0)	3,8
Revenu total	12 210	11 064	10 205	9 349	9 985
Croissance annuelle (%)	10,4	8,4	9,2	(6,4)	1,5

Revenus et croissance annuelle



Revenus par pays (%)



En 2010, les revenus ont connu une croissance vigoureuse et ce, pour une troisième année consécutive.

La variation des revenus par pays reflète la plus forte reprise observée au Canada.

Revenu net d'intérêts

Pour l'exercice, le revenu net d'intérêts s'établit à 6 235 millions de dollars, une hausse de 665 millions, ou de 12 %, par rapport à 2009. L'effet net des acquisitions d'entreprises a consisté en une hausse du revenu net d'intérêts de 24 millions de dollars, tandis que l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain l'a diminué de 210 millions. L'actif productif moyen de la Banque a régressé de 9,4 milliards de dollars, mais a augmenté de 4,1 milliards si l'on ne tient pas compte de l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain. L'actif de BMO Marchés des capitaux et de PE États-Unis a diminué, en raison en partie de l'affaiblissement du dollar américain; cependant, l'actif de PE Canada et du groupe Gestion privée a enregistré de solides hausses. La marge nette d'intérêts globale de BMO a augmenté de 25 points de base en 2010, stimulée essentiellement par l'accroissement des marges de PE Canada et la hausse du revenu net d'intérêts des Services d'entreprise. Les marges que dégagent chacun des groupes d'exploitation, les variations dans l'ampleur de leur actif propre et les variations du revenu net d'intérêts des Services d'entreprise constituent les principaux facteurs susceptibles d'influer sur la marge nette d'intérêts globale de BMO.

PE Canada a enregistré une importante augmentation de son revenu net d'intérêts. La croissance des volumes est demeurée élevée dans les principales catégories de produits. La marge nette d'intérêts a augmenté de 13 points de base, ce qui est essentiellement attribuable aux mesures prises en 2009 pour atténuer l'incidence de la hausse des frais de financement à long terme, à l'amélioration des marges sur les produits de dépôt par rapport à celles, exceptionnellement faibles, enregistrées un an plus tôt et à l'accroissement des volumes des produits les plus rentables. Le revenu net d'intérêts de PE États-Unis a diminué, mais exprimé en dollars américains, a augmenté. Les effets favorables de l'opération visant la banque située à Rockford, en Illinois, et l'amélioration des marges sur les prêts ont plus qu'annulé l'incidence des prêts douteux, la baisse des soldes de prêts aux entreprises causée par une utilisation moins grande des prêts de la part de ces clients ainsi que la réduction des marges sur les dépôts. La marge nette d'intérêts de PE États-Unis s'est accrue considérablement comparativement à celle de 2009.

Le revenu net d'intérêts du groupe Gestion privée a augmenté légèrement. La croissance des volumes de nos services de courtage et de nos services de gestion bancaire privée a été partiellement contrebalancée par la réduction des marges de nos services de courtage. La marge nette d'intérêts du groupe a diminué de 53 points de base, environ 90 % de cette diminution étant attribuable à l'acquisition de BMO Société d'assurance-vie vers le milieu de 2009, laquelle a contribué à augmenter les actifs, sans toutefois faire varier le revenu net d'intérêts.

Le revenu net d'intérêts de BMO Marchés des capitaux a diminué de 134 millions de dollars, ou de 9 %. Les revenus tirés des secteurs sensibles aux taux d'intérêt et ceux liés aux services bancaires aux grandes entreprises ont diminué. Cependant, le revenu net d'intérêts tiré des activités de négociation a augmenté. L'actif productif moyen du groupe a diminué de 16,9 milliards de dollars, compte tenu de l'incidence négative de 8,2 milliards de dollars liée à l'affaiblissement du dollar américain, par suite principalement du niveau moindre d'actifs du marché monétaire et de prêts aux grandes entreprises. La marge nette d'intérêts a augmenté de façon négligeable puisque la hausse du revenu net d'intérêts tiré des actifs détenus à des fins de négociation a été contrebalancée par la baisse des marges sur les actifs du marché monétaire et sur les prêts aux grandes entreprises.

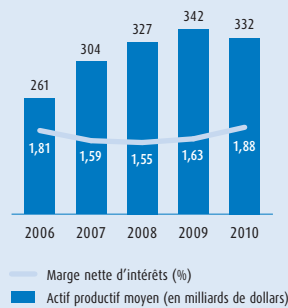
La hausse du revenu net d'intérêts des Services d'entreprise a résulté essentiellement du fait que le portage négatif de certaines positions de taux d'intérêt d'actifs ou de passifs a diminué par suite des mesures prises par la direction, de la plus grande stabilité de la conjoncture des marchés et de l'incidence plus faible en 2010 des activités de financement des exercices antérieurs qui ont permis de rehausser notre situation de trésorerie, déjà solide.

Le tableau 9, à la page 100, et le tableau 10, à la page 101, donnent plus de détails sur le revenu net d'intérêts et la marge nette d'intérêts.

Revenu autre que d'intérêts

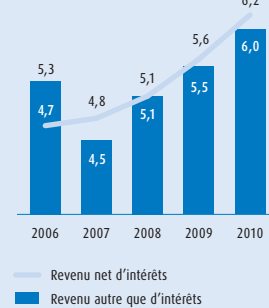
Le revenu autre que d'intérêts, qui comprend tous les revenus à l'exception du revenu net d'intérêts, s'est établi à 5 975 millions de dollars en 2010, une augmentation de 481 millions, ou de 9 %, par rapport à 2009. En 2009, les revenus de BMO Marchés des capitaux avaient bénéficié de la conjoncture favorable des marchés, mais avaient baissé de 521 millions de dollars en raison de charges liées aux éléments notables de cet exercice, ce qui s'est traduit par une augmentation de la croissance annuelle en 2010. L'incidence nette des acquisitions d'entreprises a fait augmenter le revenu autre que d'intérêts de 190 millions de dollars en 2010, tandis que l'affaiblissement du dollar américain l'a diminué de 155 millions.

Actif productif moyen et marge nette d'intérêts



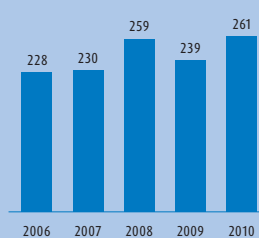
Après rajustement pour tenir compte de l'affaiblissement du dollar américain, l'actif productif a progressé, et la marge nette d'intérêts s'est améliorée.

Revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts (en milliards de dollars)



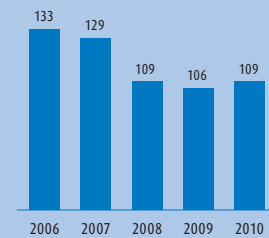
Le revenu net d'intérêts et le revenu autre que d'intérêts ont tous deux connu une croissance soutenue.

Actifs sous administration (en milliards de dollars)



Les actifs institutionnels de particuliers et des fonds d'investissement sous administration ont enregistré une croissance.

Actifs sous gestion (en milliards de dollars)



La croissance reflète le nombre de nouveaux clients et le raffermissement des marchés boursiers, contrebalancés en partie par l'affaiblissement du dollar américain.

Revenu autre que d'intérêts (en millions de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	Variation par rapport à 2009	
				\$	%
Commissions et droits sur titres	1 048	973	1 105	75	8
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	802	820	756	(18)	(2)
Revenus de négociation	504	723	546	(219)	(30)
Commissions sur prêts	572	556	429	16	3
Frais de services de cartes	233	121	291	112	93
Gestion de placements et garde de titres	355	344	339	11	3
Revenus tirés de fonds d'investissement	550	467	589	83	18
Revenus de titrisation	678	929	513	(251)	(27)
Commissions de prise ferme et de consultation	445	397	353	48	12
Gains (pertes) sur titres	150	(354)	(315)	504	+100
Revenus de change, autres que de négociation	93	53	80	40	75
Revenus d'assurance	321	295	237	26	9
Autres	224	170	210	54	32
Total	5 975	5 494	5 133	481	9

Les commissions et droits sur titres ont augmenté de 75 millions de dollars, ou de 8 %. Ces frais sont principalement constitués de commissions de courtage à service complet et de courtage en ligne au sein du groupe Gestion privée qui représentent environ les deux tiers du total, et de commissions de négociation d'actions pour les investisseurs institutionnels au sein de BMO Marchés des capitaux. L'augmentation s'explique en grande partie par l'accroissement des volumes de négociation de la part des clients au sein du groupe Gestion

privée étant donné que les cours boursiers étaient faibles au premier semestre de 2009 et que le niveau d'activité était moindre.

Les frais de service au titre des dépôts et des ordres de paiement ont diminué de 18 millions de dollars, ou de 2 %, essentiellement en raison de l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur les revenus de PE États-Unis et de BMO Marchés des capitaux.

Les revenus de négociation sont analysés dans la section Revenus liés à la négociation paraissant plus loin.

Les commissions sur prêts se sont accrues de 16 millions de dollars, ou de 3 %, en raison de l'accroissement des volumes, lequel a été contrebalancé en partie par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain.

Les frais de services de cartes ont augmenté de 112 millions de dollars pour s'établir à 233 millions de dollars. L'augmentation reflète l'accroissement des volumes, la réduction des activités de titrisation au cours de 2010 et la prise en compte des résultats sur dix mois de l'entreprise acquise Diners Club dans ceux de l'exercice à l'étude.

Les frais de gestion de placements et de garde de titres se sont accrues de 11 millions de dollars, ou de 3 %, en raison de la vigueur accrue des marchés boursiers.

Les revenus tirés de fonds d'investissement ont augmenté sensiblement, affichant une croissance de 83 millions de dollars, ou de 18 %. Le niveau des actifs a continué de refléter la croissance entamée au premier semestre de 2009 et a augmenté davantage au cours de l'exercice.

Les revenus de titrisation ont diminué de 251 millions de dollars, ou de 27 %, reflétant ainsi la baisse de la titrisation de prêts sur cartes de crédit de 91 millions de dollars et de prêts hypothécaires, de 160 millions de dollars. Les revenus comprennent un gain de 68 millions de dollars à la vente de prêts provenant de nouvelles opérations de titrisation, une baisse de 30 millions de dollars comparativement à 2009, et des gains de 428 millions de dollars à la vente de prêts à des entités de titrisation à rechargement, une baisse de 174 millions comparativement à 2009. La titrisation d'actifs a donné lieu à une diminution au chapitre du revenu d'intérêts (507 millions de moins en 2010), à une diminution des frais de services de cartes de crédit (449 millions de moins en 2010) et à une diminution des dotations à la provision pour pertes sur créances (203 millions de moins en 2010). De ce fait, compte tenu des revenus de titrisation de 678 millions de dollars en 2010, l'incidence conjuguée de la titrisation d'actifs en 2010 et au cours des exercices précédents s'est traduite par une diminution des revenus avant impôts de 75 millions de dollars en 2010. Nous titrisons des prêts principalement pour obtenir des sources de financement de substitution économiques. Nous avons titrisé des prêts hypothécaires à l'habitation de 4,3 milliards de dollars en 2010 et de 6,8 milliards en 2009. Les revenus de titrisation sont expliqués en détail à la note 8 afférente aux états financiers, figurant à la page 126.

Les commissions de prise ferme et de consultation ont été de 48 millions de dollars, soit 12 % de plus qu'en 2010. Les commissions sur les fusions et acquisitions et les prises fermes de titres d'emprunt ont augmenté considérablement, reflétant un niveau d'activité élevé et l'amélioration de la conjoncture des marchés. Les commissions de prise ferme de titres de participation ont diminué.

Les gains sur titres se sont améliorés de 150 millions de dollars comparativement à la perte nette de 354 millions enregistrée en 2009. Les éléments notables dont il est question à la page 36 incluent des charges de 177 millions de dollars comptabilisées dans les gains (pertes) sur titres en 2009 et liées à la détérioration des marchés financiers.

Les revenus de change, autres que de négociation, ont augmenté de 40 millions de dollars, ou de 75 %, ce qui reflète la croissance enregistrée au sein de PE Canada, du groupe Gestion privée et des Services d'entreprise.

Les revenus d'assurance ont augmenté de 26 millions de dollars, ou de 9 %, en partie en raison de la hausse des primes et de la prise en compte sur un exercice complet des résultats de BMO Société d'assurance-vie en 2010, facteurs qui ont été contrebalancés par l'incidence des variations défavorables des marchés sur les passifs attribuables aux titulaires de police.

Les autres revenus, qui comprennent divers montants, se sont accrues de 54 millions de dollars, ou de 32 %.

Le tableau 7 figurant à la page 98 donne plus de précisions sur les revenus et leur croissance.

Revenus liés à la négociation

Les revenus liés à la négociation dépendent, entre autres, du volume des activités exécutées pour le compte de nos clients, qui font affaire avec BMO pour diminuer leurs risques ou pour investir. BMO réalise un profit, ou marge,

Les **revenus liés à la négociation** se composent du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne au prix du marché. Les revenus liés à la négociation comprennent également les revenus (frais) et les gains (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants comptabilisés hors bilan : contrats de taux d'intérêt et de change (incluant les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

Revenu d'intérêts et revenu autre que d'intérêts liés aux opérations de négociation

(base d'imposition comparable) (en millions de dollars) Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	Variation par rapport à 2009	
				\$	%
Taux d'intérêt	562	467	176	95	20
Change	247	362	379	(115)	(32)
Titres de participation	314	409	200	(95)	(23)
Produits de base	52	79	(18)	(27)	(34)
Autres	9	(76)	(3)	85	+100
Total	1 184	1 241	734	(57)	(5)
Présenté sous :					
Revenu net d'intérêts	680	518	188	162	37
Revenu autre que d'intérêts – Revenus de négociation	504	723	546	(219)	(30)
Total	1 184	1 241	734	(57)	(5)

sur le total net des positions de ses clients en neutralisant de façon rentable, à l'intérieur de limites prescrites, le risque global des positions nettes. BMO prend aussi des positions pour son propre compte afin de réaliser des profits de négociation.

Bien que l'économie nord-américaine se soit améliorée en 2010 par rapport à la récession qui a sévi au cours de la majeure partie de 2009, les revenus liés à la négociation ont été légèrement plus faibles que les niveaux atteints à l'exercice précédent. Les revenus liés à la négociation avaient été solides en 2009 étant donné notre capacité à tirer parti d'occasions qui s'étaient présentées sur le marché en raison des hauts niveaux de volatilité. La conjoncture a été moins favorable en 2010, les occasions sur le marché ayant été moins nombreuses et le contexte de négociation, plus difficile. La section Éléments notables, à la page 36, présente les charges liées à la détérioration des marchés financiers qui ont diminué les revenus liés à la négociation de 344 millions de dollars et le revenu total de 521 millions en 2009. Aucune autre charge semblable n'a été enregistrée en 2010. La section Instruments financiers désignés, qui commence à la page 63, décrit en détail certains instruments désormais considérés comme plus à risque sur les marchés, dont quelques-uns ont donné lieu à des charges désignées comme des éléments notables au cours d'exercices antérieurs.

Les revenus liés à la négociation se sont repliés de 57 millions de dollars comparativement à ceux de 2009. Ils ont été vigoureux au premier semestre de l'exercice, mais plus faibles au second semestre. Les revenus de négociation de contrats de taux d'intérêt se sont accrues en 2010, mais ont été faibles au troisième trimestre. Les autres revenus liés à la négociation ont augmenté, en grande partie en raison de l'incidence accrue de certaines activités de couverture dans notre position structurelle au bilan et liées aux opérations de titrisation. Les revenus de négociation de contrats de change, ainsi que des contrats sur titres de participation et produits de base ont diminué en raison de la conjoncture des marchés. Les revenus de négociation d'actions ont diminué par rapport à ceux de 2009, principalement en raison de la baisse de la volatilité au cours de l'exercice à l'étude, ce qui a occasionné un recul des occasions de négociation, ainsi que de la réduction des rajustements comptables au quatrième trimestre de 2010. D'une manière similaire, les revenus de négociation sur produits de base se sont repliés par rapport à ceux de l'exercice antérieur, qui avaient atteint des niveaux élevés étant donné qu'ils avaient bénéficié d'un nombre plus important de clients que d'ordinaire. En 2010, les marchés des changes ont dégagé de très faibles écarts et une volatilité moindre comparativement à 2009, ce qui est attribuable à un déclin des revenus de négociation de change.

La section Risque de marché, à la page 82, donne plus de renseignements sur les revenus liés à la négociation.

Dotation à la provision pour pertes sur créances

En 2010, nous avons constaté une amélioration de l'ensemble des conditions économiques mondiales, bien que des défis restent à relever dans certains secteurs. Les États-Unis, notamment, connaissent une reprise plus lente, plus particulièrement dans le secteur immobilier, qui est confronté à des pressions constantes.

Toutefois, comme la reprise économique est amorcée et que la plupart des marchés du crédit montrent des indices de stabilité, nous sommes d'avis que l'amélioration globale se poursuivra en 2011, possiblement accompagnée d'une certaine variabilité.

BMO a comptabilisé des dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances de 1 049 millions de dollars lors de l'exercice à l'étude, sans comptabiliser de changement à la provision générale pour pertes sur créances. En 2009, la dotation à la provision s'établissait à 1 603 millions et elle se composait de dotations à la provision spécifique de 1 543 millions et d'une augmentation de 60 millions de la provision générale. Les dotations, exprimées en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations, ont diminué, passant de 0,88 % en 2009 à 0,61 % en 2010. La majeure partie de nos dotations se rapportent toujours à notre portefeuille américain, bien que nous ayons remarqué une tendance à l'amélioration dans l'ensemble des portefeuilles canadiens et américains en 2010.

Un facteur ayant influé de manière importante sur les dotations à la provision pour pertes sur créances et les radiations est le niveau du solde des nouveaux prêts douteux, représenté par l'augmentation des prêts et acceptations douteux dans le tableau ci-contre intitulé Variation du solde brut des prêts et acceptations douteux. Comme dans le cas des dotations à la provision spécifique et de la même façon qu'au dernier exercice, les nouveaux prêts douteux se sont établis bien au-dessus des faibles niveaux de 2007 et de 2006, mais ont toutefois diminué, pour se chiffrer à 1 525 millions de dollars (compte non tenu des prêts douteux acquis) en 2010, par rapport au sommet de 2 690 millions atteint en 2009. Sur le plan géographique, les États-Unis regroupent encore une fois la majorité des nouveaux prêts douteux, le secteur immobilier commercial et le secteur des prêts hypothécaires aux entreprises représentant la proportion la plus importante des nouveaux prêts douteux.

Le solde brut des prêts douteux a baissé pour s'établir à 3 221 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 3 297 millions en 2009. Le solde brut des prêts douteux comprend une tranche de 302 millions (solde net de 327 millions de prêts acquis), relative à l'acquisition d'un portefeuille aux États-Unis, lors d'une opération encadrée par la FDIC. Dans le cadre de cette opération, une convention de partage des pertes a été conclue avec la FDIC aux termes de laquelle BMO est indemnisé de 80 % des pertes liées au portefeuille acquis. Les autres facteurs ayant contribué à la variation des prêts douteux sont présentés dans le tableau ci-contre. En 2010, les ventes de prêts douteux bruts ont totalisé 29 millions, avec des reprises et des recouvrements connexes d'une valeur de 9 millions, comparativement à des ventes de 97 millions et à des reprises et recouvrements connexes de 9 millions en 2009.

Nous maintenons une provision générale afin d'absorber toute perte de valeur dans le portefeuille de prêts existant qui ne peut pas encore être associée à des prêts particuliers. Cette provision est réévaluée chaque trimestre. La provision générale a diminué de 9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Bien qu'elle ait augmenté en raison de l'acquisition des créances sur cartes de crédit aux entreprises de Diners Club au début de l'exercice 2010, cette augmentation a été plus que contrebalancée par l'incidence de la faiblesse du dollar américain. La provision générale demeure suffisante et, au 31 octobre 2010, elle représentait 0,95 % de l'actif pondéré en fonction du risque de crédit. Le total de la provision pour pertes sur créances a diminué de 24 millions de dollars en 2010, pour s'établir à 1 878 millions (exclusion faite d'une avance de 9 millions de dollars liée aux lettres de crédit considérées comme d'autres instruments de crédit qui est incluse dans les autres passifs).

L'ensemble du portefeuille de prêts de BMO demeure principalement constitué de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises, qui sont plus stables et qui représentaient 86,2 % du portefeuille de prêts à la fin de l'exercice, soit une augmentation comparativement à 80 % en 2009, ce qui s'explique essentiellement par une baisse des prêts aux grandes entreprises. Les prêts aux particuliers comptent pour 56,6 % du portefeuille, une hausse par rapport à 53,9 % en 2009, et environ 87,0 % du portefeuille est garanti. Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises représentent 43,4 % du portefeuille, une baisse comparativement à 46,1 % en 2009. Nous continuons à surveiller les secteurs d'activité que nous considérons être problématiques, notamment le secteur immobilier, le secteur des institutions financières et le secteur manufacturier. L'exposition de BMO aux secteurs problématiques demeure à l'intérieur des limites acceptables.

La gestion du risque de crédit fait l'objet d'une analyse plus détaillée à la page 80. La note 4, à la page 120 des états financiers, et les tableaux 11 à 19, aux pages 102 à 105 fournissent de plus amples renseignements à l'égard du portefeuille de prêts, des prêts douteux et des dotations à la provision et de la provision pour pertes sur créances de BMO.

Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
Nouvelles dotations à la provision spécifique	1 419	1 765	1 242	460	410	407	510
Reprises sur provisions constituées précédemment	(187)	(77)	(58)	(66)	(87)	(121)	(312)
Recouvrement de prêts radiés précédemment	(183)	(145)	(114)	(91)	(112)	(67)	(131)
Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances	1 049	1 543	1 070	303	211	219	67
Augmentation (réduction) de la provision générale	–	60	260	50	(35)	(40)	(170)
Dotation à la provision pour (recouvrement de) pertes sur créances	1 049	1 603	1 330	353	176	179	(103)

Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations (excluant les mises en pension) (%)	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
	0,61	0,88	0,76	0,21	0,11	0,13	(0,08)

Variation du solde brut des prêts et acceptations douteux (SBPAD)

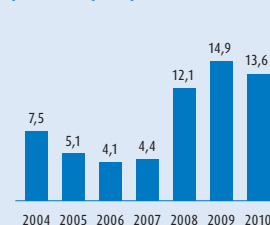
(en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004
SBPAD au début de l'exercice	3 297	2 387	720	666	804	1 119	1 918
Augmentation des prêts et acceptations douteux	1 525	2 690	2 506	588	420	423	607
Augmentation nette des prêts et acceptations découlant d'acquisitions 1)	327	–	–	–	–	–	–
Réduction des prêts et acceptations douteux 2)	(712)	(288)	131	(143)	(220)	(319)	(936)
Radiations	(1 216)	(1 492)	(970)	(391)	(338)	(419)	(470)
SBPAD à la fin de l'exercice	3 221	3 297	2 387	720	666	804	1 119
SBPAD en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations (excluant les mises en pension) (%)	1,80	1,94	1,26	0,44	0,41	0,55	0,83

1) Voir le tableau 15, à la page 103.

2) Inclut l'incidence du taux de change et les radiations de prêts aux particuliers compris dans l'augmentation des prêts douteux au cours de l'exercice.

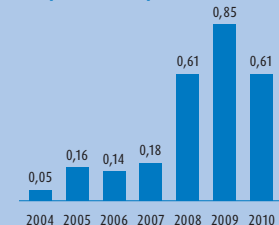
Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et des provisions pour pertes sur créances*



En 2010, les conditions du crédit ont commencé à s'améliorer.

*Retraité. Voir le tableau 12, à la page 102.

Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations



Les dotations à la provision sont demeurées élevées, mais se sont rétablies aux niveaux de 2008, plus faibles.

Mise en garde

La section Dotation à la provision pour pertes sur créances renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Frais autres que d'intérêts

En 2010, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 209 millions de dollars, ou 2,8 %, et se sont établis à 7 590 millions. Les facteurs qui ont contribué à l'augmentation sont présentés dans le tableau ci-contre intitulé Ventilation de la croissance des frais autres que d'intérêts. En 2010, il n'y a eu aucun élément notable, mais les éléments notables de 2009, qui incluaient des indemnités de licenciement, avaient donné lieu à une augmentation de 118 millions des frais autres que d'intérêts.

Comme nous l'expliquons à la page 35, l'effet net des acquisitions d'entreprises en 2010 et en 2009 a fait augmenter les frais de 152 millions de dollars (2,1 %) en 2010 par rapport à 2009. Comme nous l'expliquons également à la page 36, la dépréciation du dollar américain a fait diminuer les frais de 213 millions (2,9 %) en 2010. La hausse des coûts de la rémunération liée au rendement a fait augmenter les frais de 117 millions (1,6 %), cette hausse étant alignée sur l'amélioration du rendement.

Les variations en dollars et en pourcentage des frais par catégorie sont présentées dans le tableau ci-contre intitulé Frais autres que d'intérêts. Les frais et la croissance des frais sont présentés plus en détail dans le tableau 8, à la page 99.

Les autres formes de rémunération du personnel, qui comprennent les salaires et les avantages sociaux, ont diminué de 138 millions de dollars, ou 4,5 %, par rapport à 2009, ce qui est attribuable en partie aux indemnités de licenciement comptabilisées au dernier exercice et à la dépréciation du dollar américain. Une fois ajustées pour tenir compte des éléments qui précèdent, les autres formes de rémunération du personnel ont augmenté. Il y a eu des acquisitions d'entreprises et une progression des sommes consacrées aux projets. Nous avons continué d'investir dans nos activités, et l'effectif s'est donc accru au cours de l'exercice 2010.

Les frais de bureau et de matériel ont affiché une hausse de 62 millions de dollars, ou 4,8 %, essentiellement en raison des frais de développement de logiciels pour soutenir la croissance de notre volume d'affaires.

Les autres frais ont augmenté de 158 millions, ou 10 %, en raison principalement d'un grand nombre de petites hausses des frais liés à diverses initiatives, comme les honoraires professionnels et les frais de déplacement, qui se rapportent surtout aux activités liées à la croissance de nos activités.

Le 1^{er} juillet 2010, la taxe de vente harmonisée a été instaurée en Ontario et en Colombie-Britannique, ce qui s'est traduit par une augmentation de la taxe de vente payée dans ces deux territoires et a contribué à un accroissement de plusieurs catégories de frais par rapport à l'an dernier.

Productivité

Le ratio de productivité (ratio des frais aux revenus) s'est amélioré de 450 points de base et s'est établi à 62,2 % en 2010. Abstraction faite des éléments notables qui ont influé sur les résultats en 2009, le ratio de productivité de BMO a augmenté de 54 points de base.

Le ratio de productivité des Services bancaires PE s'est amélioré, passant de 56,6 % à 55,3 %. PE Canada est la plus importante unité d'exploitation de BMO. Son ratio de productivité, qui s'est établi à 51,1 %, s'est amélioré de 260 points de base par rapport à l'exercice précédent, la croissance des revenus dépassant considérablement la croissance des frais. Le ratio de productivité de PE États-Unis s'est détérioré de 600 points de base, puisque les conditions de marché difficiles persistantes ont eu des répercussions sur la croissance des revenus et que les coûts ont augmenté en dollars américains, en raison surtout de l'opération visant une banque située à Rockford, en Illinois, y compris les coûts d'intégration liés à cette acquisition. Après rajustement pour tenir compte, pour les deux exercices, de l'incidence des coûts liés aux prêts douteux, des variations de la provision constituée au titre du litige impliquant Visa et des coûts d'intégration, la productivité a diminué de 280 points de base pour s'établir à 65,7 %. Au sein du groupe Gestion privée, le ratio de productivité a sensiblement progressé en 2010, soit de 620 points de base, pour se fixer à 71,8 %, ce qui reflète l'augmentation des revenus et la gestion rigoureuse des frais. Le ratio de productivité de BMO Marchés des capitaux a enregistré un gain de 100 points de base en raison de la croissance solide des revenus.

Le ratio de productivité avant amortissement¹⁾ de BMO s'est établi à 61,9 %, soit une amélioration de 440 points de base par rapport à 2009 où il se chiffrait à 66,3 %. Abstraction faite des éléments notables qui ont influé sur les résultats en 2009, le ratio de productivité avant amortissement de BMO a augmenté de 46 points de base.

1) Les mesures avant amortissement sont des mesures non conformes aux PCGR. Il y a lieu de se reporter à la page 91.

Nous utilisons comme mesure clé de productivité le **ratio de productivité** (ou **ratio des frais aux revenus**), soit les frais autres que d'intérêts sur le revenu total (sur une base d'imposition comparable pour les groupes d'exploitation). Ce ratio est exprimé en pourcentage. Le **ratio de productivité avant amortissement** est calculé de la même façon, après avoir soustrait l'amortissement des actifs incorporels des frais autres que d'intérêts. Voir la page 91.

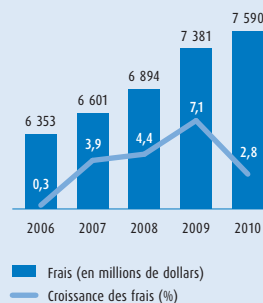
Ventilation de la croissance des frais autres que d'intérêts (%)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008
Acquisitions d'entreprises	2,1	1,8	1,1
Charge de restructuration	—	—	(2,5)
Incidence de la conversion de devises	(2,9)	3,1	(1,4)
Rémunération liée au rendement	1,6	0,6	0,3
Autres facteurs	2,0	1,6	6,9
Croissance totale des frais autres que d'intérêts	2,8	7,1	4,4

Frais autres que d'intérêts (en millions de dollars)

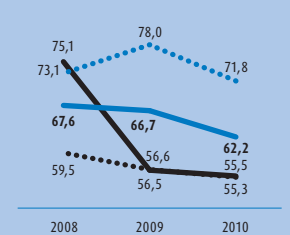
Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	Variation par rapport à 2009	
				\$	%
Rémunération liée au rendement	1 455	1 338	1 297	117	9
Autres formes de rémunération du personnel	2 909	3 047	2 679	(138)	(5)
Rémunération totale du personnel	4 364	4 385	3 976	(21)	—
Bureaux et matériel	1 343	1 281	1 241	62	5
Charge de restructuration	—	(10)	(8)	10	100
Autres	1 680	1 522	1 502	158	10
Amortissement des actifs incorporels	203	203	183	—	—
Total	7 590	7 381	6 894	209	3

Frais et croissance annuelle des frais



La croissance des frais a été modérée en 2010, ce qui s'explique en partie par l'affaiblissement du dollar américain.

Ratio de productivité selon le groupe d'exploitation (bic) (%)



*Non établi sur une base d'imposition comparable

Le ratio de productivité de BMO s'est amélioré, la plupart de nos groupes ayant augmenté leurs revenus par rapport à leurs frais.

Des exemples d'initiatives visant à augmenter la productivité sont donnés dans l'Analyse des résultats de 2010 des groupes d'exploitation, qui commence à la page 42. Le levier d'exploitation s'est établi à 7,6 % et le levier d'exploitation avant amortissement, à 7,5 %. À moyen terme, nous visons une hausse de nos revenus excédant d'au moins 1,5 point de pourcentage en moyenne celle des frais avant amortissement, créant ainsi un levier d'exploitation annuel avant amortissement d'au moins 1,5 %. Nous espérons obtenir un tel levier d'exploitation stimulant nos revenus grâce à une approche axée davantage sur les clients et à la gestion continue des frais, nous efforçant d'accroître l'efficacité et l'efficacité dans tous les rôles, groupes et processus d'affaires qui soutiennent notre personnel de première ligne.

Charge d'impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices présentée à l'état consolidé des résultats est fondée sur les transactions comptabilisées en résultat, quel que soit le moment où ces transactions sont assujetties à l'impôt par l'administration fiscale, sauf dans le cas du rapatriement des bénéfices non répartis de nos filiales à l'étranger, comme nous l'indiquons à la note 24 afférente aux états financiers, à la page 155.

La direction évalue les résultats consolidés de BMO ainsi que la charge d'impôts connexe selon les PCGR. Nous évaluons et présentons les résultats des groupes d'exploitation et les impôts sur les bénéfices connexes sur une base d'imposition comparable.

En 2010, la charge d'impôts s'est chiffrée à 687 millions de dollars, alors qu'en 2009, elle était de 217 millions. Le taux d'imposition effectif en 2010 a été de 19,2 %, par rapport à un taux de 10,5 % en 2009. La hausse du taux d'imposition effectif en 2010 est principalement attribuable à la baisse proportionnelle des revenus dans les territoires où les taux d'imposition sont moins élevés. Il y a également eu une baisse proportionnelle des recouvrements d'impôts sur les bénéfices des exercices antérieurs et du revenu exonéré d'impôts.

BMO couvre le risque de change découlant de ses investissements dans des établissements aux États-Unis en finançant ces investissements en dollars américains. Dans le cadre de ce programme, le gain ou la perte provenant

des opérations de couverture et le gain ou la perte non réalisé provenant de la conversion des investissements dans des établissements aux États-Unis viennent diminuer ou augmenter les capitaux propres. Aux fins de l'impôt sur les bénéfices, le gain ou la perte sur les opérations de couverture entraîne une charge ou un crédit d'impôt sur les bénéfices durant la période en cours, qui vient réduire ou augmenter les capitaux propres, tandis que le gain ou la perte non réalisé sur les investissements dans des établissements aux États-Unis n'est pas assujetti à l'impôt sur les bénéfices jusqu'à la réalisation de ces investissements. La charge fiscale ou l'avantage fiscal découlant d'un gain ou d'une perte sur des opérations de couverture est tributaire des fluctuations des taux de change d'une période à l'autre. Les opérations de couverture liées aux investissements dans des établissements aux États-Unis ont entraîné une charge d'impôts sur les bénéfices de 206 millions de dollars pour l'exercice, affectée aux capitaux propres, contre 382 millions en 2009. L'état consolidé de la variation des capitaux propres, à la page 112, contient des renseignements plus détaillés.

Le tableau 8, à la page 99, présente en détail le montant net des charges fiscales et des impôts, de 1 089 millions de dollars, assumé par BMO en 2010. L'augmentation par rapport à 581 millions en 2009 tient principalement à l'accroissement de la charge d'impôts sur les bénéfices.

Opérations entre apparentés

Dans le cours normal des affaires, nous fournissons des services bancaires à nos administrateurs, à nos dirigeants et aux entités qui leur sont affiliées, ainsi qu'à nos coentreprises et à nos sociétés satellites selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services. Nous offrons un ensemble sélectionné de produits de prêts hypothécaires et autres prêts à nos employés aux taux que nous accordons généralement à nos clients privilégiés. Nous offrons

également aux employés une subvention à l'égard des frais annuels de cartes de crédit basée sur ces frais.

Les options sur actions et les unités d'actions différées octroyées aux administrateurs, ainsi que les contrats de prêt à taux réduit consentis aux dirigeants, par suite de mutations effectuées à notre demande, sont analysés à la note 27 afférente aux états financiers, à la page 159.

Analyse des résultats de 2010 des groupes d'exploitation

La présente section comprend une analyse des résultats financiers de chacun des groupes d'exploitation et une description de leurs activités, de leurs stratégies, de leurs forces, de leurs défis, de leurs principaux facteurs de création de valeur, de leurs réalisations ainsi que de leurs perspectives d'avenir.

Services bancaires Particuliers et entreprises (PE) (pages 44 à 50)

Le revenu net s'est chiffré à 1 819 millions de dollars en 2010, une hausse de 118 millions, ou de 7 %, par rapport à 2009.

Groupe Gestion privée (groupe GP) (pages 51 à 53)

Le revenu net a atteint 470 millions de dollars en 2010, une hausse de 111 millions, ou de 31 %, par rapport à 2009.

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) (pages 54 à 56)

Le revenu net s'est chiffré à 820 millions de dollars en 2010, une baisse de 53 millions, ou de 6 %, par rapport à 2009.

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations (page 57)

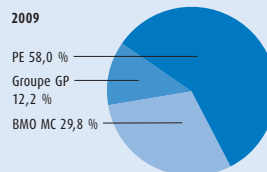
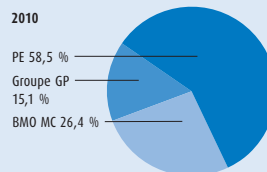
Le groupe a enregistré une perte nette de 299 millions de dollars en 2010, comparativement à une perte nette de 1 146 millions en 2009.

Répartition des résultats

Les normes de répartition des résultats par région et par groupe d'exploitation sont énoncées à la note 26 afférente aux états financiers, à la page 157.

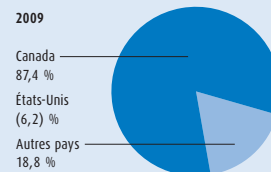
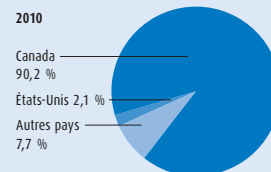
Certaines données de l'exercice précédent ont été retraitées, comme nous l'expliquons à la page suivante, laquelle présente également plus de renseignements sur la répartition des résultats.

Revenu net par groupe d'exploitation*



La proportion du revenu net par groupe d'exploitation est alignée en grande partie sur les résultats de 2009.

Revenu net par pays



La baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances a amélioré l'apport des États-Unis au revenu net tandis que le revenu net des autres pays a diminué.

* Les pourcentages ont été établis compte non tenu des résultats des Services d'entreprise, puisqu'ils reflètent en grande partie la méthode de provisionnement selon les pertes prévues qu'utilise BMO.

Apport aux revenus, aux frais, au revenu net et à l'actif moyen par groupe d'exploitation et par pays (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	Services bancaires Particuliers et entreprises			Groupe Gestion privée			BMO Marchés des capitaux			Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations			Total consolidé		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Apport relatif des groupes d'exploitation aux résultats de BMO (%)															
Revenus	59,4	62,0	60,1	18,4	18,2	21,0	26,9	27,9	21,3	(4,7)	(8,1)	(2,4)	100	100	100
Frais	52,8	52,6	52,9	21,2	21,3	22,8	24,0	23,6	23,7	2,0	2,5	0,6	100	100	100
Revenu net	64,7	95,2	70,5	16,7	20,1	21,5	29,2	48,9	28,7	(10,6)	(64,2)	(20,7)	100	100	100
Actif moyen	44,7	41,4	43,0	3,6	2,6	2,2	50,4	56,6	56,4	1,3	(0,6)	(1,6)	100	100	100
Revenu total															
Canada	5 741	5 287	4 794	1 818	1 597	1 764	2 028	1 471	1 270	(413)	(641)	(217)	9 174	7 714	7 611
États-Unis	1 513	1 568	1 342	252	241	219	1 035	1 332	861	(161)	(321)	(130)	2 639	2 820	2 292
Autres pays	—	—	—	175	174	163	216	286	47	6	70	92	397	530	302
	7 254	6 855	6 136	2 245	2 012	2 146	3 279	3 089	2 178	(568)	(892)	(255)	12 210	11 064	10 205
Total des frais															
Canada	2 945	2 837	2 733	1 362	1 297	1 295	929	890	882	203	206	101	5 439	5 230	5 011
États-Unis	1 065	1 042	915	222	250	237	755	723	627	(67)	(26)	(69)	1 975	1 989	1 710
Autres pays	—	—	—	27	22	37	138	131	127	11	9	9	176	162	173
	4 010	3 879	3 648	1 611	1 569	1 569	1 822	1 744	1 636	147	189	41	7 590	7 381	6 894
Revenu net															
Canada	1 626	1 415	1 153	311	197	305	682	369	424	(83)	(420)	126	2 536	1 561	2 008
États-Unis	193	286	242	17	(6)	(10)	71	363	146	(222)	(753)	(562)	59	(110)	(184)
Autres pays	—	—	—	142	168	131	67	141	(2)	6	27	25	215	336	154
	1 819	1 701	1 395	470	359	426	820	873	568	(299)	(1 146)	(411)	2 810	1 787	1 978
Actif moyen															
Canada	144 839	139 945	134 402	11 371	8 332	5 827	107 414	128 687	105 453	(7 013)	(10 315)	(9 187)	256 611	266 649	236 495
États-Unis	33 106	41 674	36 507	2 340	2 811	2 385	66 443	90 581	87 471	12 445	7 412	2 897	114 334	142 478	129 260
Autres pays	—	—	—	503	451	446	27 009	28 926	31 365	17	44	43	27 529	29 421	31 854
	177 945	181 619	170 909	14 214	11 594	8 658	200 866	248 194	224 289	5 449	(2 859)	(6 247)	398 474	438 548	397 609

Selon la méthode que BMO utilise aux fins de la présentation des résultats sectoriels, les pertes sur créances prévues sont imputées chaque trimestre aux groupes d'exploitation suivant leur quote-part de telles pertes. L'écart entre les charges trimestrielles calculées en fonction des pertes sur créances prévues et les dotations à la provision trimestrielles requises, compte tenu des pertes réelles, est porté au débit ou au crédit des Services d'entreprise. Les résultats des groupes d'exploitation sont présentés selon les pertes sur créances prévues.

La dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances réelle des Services bancaires PE s'est établie à 1 177 millions de dollars, soit 712 millions pour PE Canada et 465 millions pour PE États-Unis, contre 1 296 millions, 664 millions et 632 millions, respectivement, à l'exercice 2009. Les dotations à la provision pour pertes sur créances de 712 millions de dollars de PE Canada comprennent des pertes sur créances de 203 millions liées à la titrisation d'actifs qui sont inscrites à titre de diminution du revenu autre que d'intérêts des Services d'entreprises selon notre méthode de présentation des actifs titrisés et qui ne sont par conséquent pas incluses dans les dotations à la provision spécifique de 1 049 millions de dollars de BMO. Dans le cas du groupe Gestion privée, la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances réelle est de 13 millions de dollars, comparativement à 30 millions en 2009 et, dans celui de BMO Marchés des capitaux, la dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances réelle est de 62 millions pour 2010, en regard de 389 millions en 2009.

En 2010, nous avons changé la façon dont nous présentons les actifs titrisés dans nos informations sectorielles. Antérieurement, certains actifs hypothécaires titrisés n'étaient pas présentés dans le bilan de PE Canada. Désormais, nous présentons tous les actifs hypothécaires titrisés dans PE Canada et les montants compensatoires sont comptabilisés dans les Services d'entreprise. Le revenu net d'intérêts gagné sur l'ensemble des actifs hypothécaires titrisés est compris dans le revenu net d'intérêts de PE Canada. Auparavant, le revenu net d'intérêts gagné sur certains actifs hypothécaires titrisés était inclus

dans le revenu autre que d'intérêts de PE Canada. Ces changements ont eu une incidence négligeable sur le revenu net de PE Canada. Les résultats des périodes antérieures ont été retraités en fonction du mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude.

BMO analyse ses revenus consolidés selon les PCGR. Cependant, comme plusieurs autres banques, BMO analyse les revenus de ses groupes d'exploitation, et les ratios connexes établis d'après leurs revenus, sur une base d'imposition comparable (bic). Selon cette méthode, on augmente les revenus calculés selon les PCGR et la charge d'impôts sur les bénéfices déterminée selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains titres exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi. La compensation des rajustements sur une base d'imposition comparable des groupes est reflétée dans les revenus des Services d'entreprise et dans la charge d'impôts sur les bénéfices.

En 2010, nous avons établi que certaines opérations de BMO Marchés des capitaux devaient être présentées sur une base d'imposition comparable. Des opérations semblables ont été présentées pour des périodes antérieures, et les montants présentés à leur égard pour ces périodes ont été retraités en fonction du mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude, ce qui a accru le revenu net d'intérêts, la marge nette d'intérêts et les impôts sur les bénéfices de BMO Marchés des capitaux, les montants compensatoires ayant été pris en compte par les Services d'entreprise.

Afin de mieux préparer nos services bancaires aux entreprises à la croissance qui sera observée lorsque les États-Unis émergeront de la récession, nous avons repéré des moyennes entreprises américaines clientes qui pourraient bénéficier d'un modèle de services bancaires aux entreprises et avons transféré leurs activités de BMO Marchés des capitaux à PE États-Unis au deuxième trimestre de 2010. Ainsi, PE États-Unis a pris en charge 5,4 milliards de dollars de prêts et 3,2 milliards de dollars de dépôts. Les résultats des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre compte de ce transfert.

Services bancaires Particuliers et entreprises (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice terminé à cette date	PE Canada				PE États-Unis				PE			
	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008	Variation par rapport à 2009 \$ %	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008	Variation par rapport à 2009 \$ %	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008	Variation par rapport à 2009 \$ %
Revenu net d'intérêts (bic)	4 164	3 811	3 428	353 9	1 092	1 220	997	(128) (11)	5 256	5 031	4 425	225 4
Revenu autre que d'intérêts	1 666	1 476	1 366	190 13	332	348	345	(16) (4)	1 998	1 824	1 711	174 10
Revenu total (bic)	5 830	5 287	4 794	543 10	1 424	1 568	1 342	(144) (9)	7 254	6 855	6 136	399 6
Dotation à la provision pour pertes sur créances	502	387	341	115 30	124	92	63	32 35	626	479	404	147 31
Frais autres que d'intérêts	2 978	2 837	2 733	141 5	1 032	1 042	915	(10) (1)	4 010	3 879	3 648	131 3
Revenu avant impôts sur les bénéficiaires	2 350	2 063	1 720	287 14	268	434	364	(166) (38)	2 618	2 497	2 084	121 5
Impôts sur les bénéficiaires (bic)	706	648	567	58 9	93	148	122	(55) (37)	799	796	689	3 -
Revenu net	1 644	1 415	1 153	229 16	175	286	242	(111) (39)	1 819	1 701	1 395	118 7
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions (après impôts)	5	4	3	1 25	20	28	27	(8) (29)	25	32	30	(7) (22)
Revenu net avant amortissement	1 649	1 419	1 156	230 16	195	314	269	(119) (38)	1 844	1 733	1 425	111 6
Profit économique net									1 117	953	739	164 17
Rendement des capitaux propres (%)									27,6	23,6	22,3	4,0
Rendement des capitaux propres avant amortissement (bic) (%)									28,0	24,1	22,8	3,9
Levier d'exploitation												
avant amortissement (%)	5,4	6,6	(2,0)	n.s.	(9,3)	2,3	(7,0)	n.s.	2,2	5,4	(3,1)	n.s.
Ratio de productivité (bic) (%)	51,1	53,7	57,0	(2,6)	72,5	66,5	68,1	6,0	55,3	56,6	59,5	(1,3)
Ratio de productivité avant amortissement (bic) (%)	51,0	53,6	57,0	(2,6)	70,8	64,3	65,6	6,5	54,9	56,0	58,9	(1,1)
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif (%)	2,95	2,82	2,63	0,13	3,62	3,13	2,89	0,49	3,07	2,89	2,69	0,18
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires									6 404	6 975	6 002	(571) (8)
Actif productif moyen	141 069	134 985	130 165	6 084 5	30 149	38 933	34 490	(8 784) (23)	171 218	173 918	164 655	(2 700) (2)
Solde moyen des prêts et acceptations	143 034	136 698	131 591	6 336 5	25 737	33 646	30 529	(7 909) (24)	168 771	170 344	162 120	(1 573) (1)
Solde moyen des dépôts	98 945	95 953	86 122	2 992 3	26 178	29 726	22 298	(3 548) (12)	125 123	125 679	108 420	(556) -
Actifs sous administration	22 740	24 513	23 502	(1 810) (7)	55 957	47 375	65 027	8 582 18	78 697	71 888	88 529	6 772 9
Actifs sous gestion	-	-	-	- -	805	-	-	805 n.s.	805	-	-	805 n.s.
Effectif : Équivalent temps plein	16 377	15 950	16 493	427 3	4 460	3 932	4 386	528 13	20 837	19 882	20 879	955 5

n.s. – non significatif

PE États-Unis – Principales données financières (en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice terminé à cette date					
Revenu total (bic)	1 367	1 342	1 301	25	2
Frais autres que d'intérêts	991	895	883	96	11
Revenu net	168	243	236	(75)	(31)
Revenu net avant amortissement	186	266	263	(80)	(30)
Actif productif moyen	28 910	33 289	33 319	(4 379)	(13)
Solde moyen des prêts et acceptations	24 679	28 754	29 492	(4 075)	(14)
Solde moyen des dépôts	25 112	25 388	21 591	(276)	(1)

Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Nous offrons à plus de sept millions de clients une gamme complète de produits et services, notamment des solutions en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement, de cartes de crédit et d'assurance crédit, de même qu'un large éventail de produits aux entreprises et de services conseils. Nous donnons à nos clients accès au réseau intégré de succursales de BMO Banque de Montréal, à des services bancaires par téléphone ou en ligne et à des guichets automatiques, de même qu'à l'expertise de spécialistes – Prêts hypothécaires et de planificateurs financiers.



« Nous obtenons des rendements solides en nous démarquant de la concurrence, en nous concentrant sur une vision et sur une promesse de la marque qui ont le client comme point de départ. »

Frank Techar
Président et chef de la direction
Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Forces et facteurs de création de valeur

- Une forte position concurrentielle dans les services bancaires aux entreprises, comme en fait foi notre classement au deuxième rang pour la part de marché des prêts aux PME de 5 millions de dollars et moins.
- Le plus important émetteur de cartes MasterCard au Canada, compte tenu du volume de transactions, et l'un des principaux émetteurs de cartes de crédit d'entreprise en Amérique du Nord.
- Une équipe formée de directeurs de comptes principaux d'expérience qui sert les moyennes entreprises de couche supérieure et qui met à leur disposition une gamme intégrée de produits et de services, ce qui explique les taux élevés de fidélité de la clientèle de ce segment de marché.
- Des pratiques efficaces en matière de gestion du risque de crédit qui sont suivies de manière rigoureuse et qui nous permettent d'offrir à nos clients des solutions de financement appropriées, quelle que soit la conjoncture.
- Une méthode de gestion du rendement rigoureuse incluant la planification, le suivi, l'évaluation et l'assistance professionnelle.

Défis

- L'incertitude concernant la vigueur de la reprise économique devrait avoir des répercussions sur la demande relative à certains produits et services.
- Le rythme du changement et des innovations technologiques s'étant accéléré, les clients ont accès à une multitude de produits et de services offerts par les institutions concurrentes.
- Le resserrement des normes de gouvernance, de sécurité de l'information et de gestion des fraudes par les organismes de réglementation exerce une pression accrue sur nos ressources.

Nos secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent des solutions financières pour répondre aux besoins des clients en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement et d'assurance crédit. Environ 20 % des ménages au Canada font affaire avec nous.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent à notre clientèle de petites entreprises, de PME et de moyennes entreprises une vaste gamme de produits et services bancaires.

Les **Services de cartes et de paiement** offrent des options de paiement souples et sécuritaires à nos clients, de même que la gamme de programmes de récompense la plus élaborée du secteur, y compris le programme de milles de récompense AIR MILES et notre nouveau programme de récompense ÉLITE BMO.

Nos stratégies

Dans le but de réussir sur le marché canadien, nous allons offrir une expérience client de qualité supérieure en tout temps et maximiser la productivité de notre réseau de vente et de distribution.

Nos moyens de différenciation

- Exceller en matière de vente et de gestion du rendement.
- Tirer parti de nos connaissances sur les clients pour proposer de nouvelles offres et faire progresser les résultats de notre programme de marketing.
- Concentrer nos investissements et affecter nos ressources de façon à maximiser les occasions d'affaires et de distribution de valeur supérieure.
- Repenser nos processus de base et tirer parti de nos technologies pour améliorer l'expérience client, accroître la disponibilité des employés de première ligne et réduire les coûts d'exploitation.
- Se doter d'un effectif de qualité supérieure et former des gestionnaires hiérarchiques qui exercent un leadership fort.

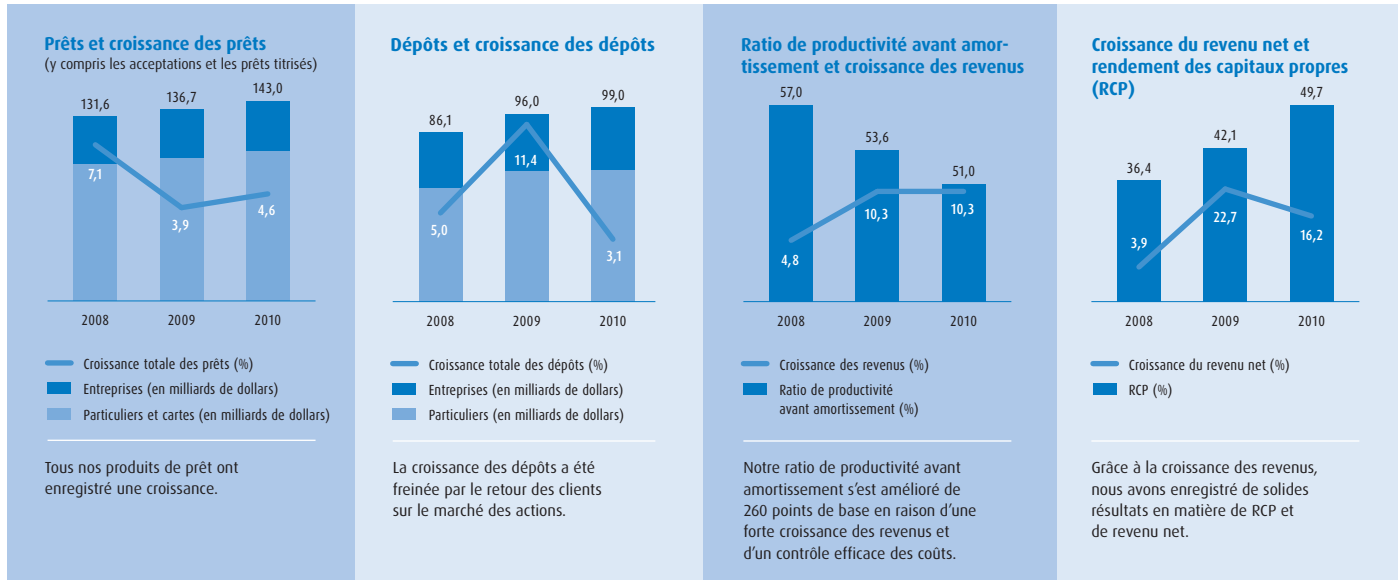
Principaux facteurs et mesures de rendement	2010	2009	2008
Croissance du revenu net (%)	16,2	22,7	3,9
Croissance des revenus (%)	10,3	10,3	4,8
Levier d'exploitation (%)	5,4	6,5	(1,8)
Revenus – services bancaires			
aux particuliers (en millions de dollars)	2 777	2 546	2 344
Croissance des prêts aux particuliers (%) 1)	4,8	4,6	5,7
Croissance des dépôts de particuliers (%)	0,4	14,6	4,3
Revenus – services bancaires aux entreprises (en millions de dollars)	1 640	1 500	1 376
Croissance des prêts aux entreprises (%) 1)	2,0	1,6	9,7
Croissance des dépôts d'entreprises (%)	9,2	4,9	6,4
Revenus tirés des services de cartes (en millions de dollars)	1 413	1 241	1 074
Croissance des prêts sur cartes de crédit (%)	15,4	6,5	13,8
Indice de mobilisation des employés (%) 2)	75	75	73

1) Y compris les prêts à la consommation et les prêts hypothécaires courants, les acceptations et les prêts titrisés.

2) Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., entreprise de recherche indépendante.

Mise en garde

La section Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.



Objectifs et réalisations du groupe en 2010

Continuer à améliorer l'expérience client et se démarquer de la concurrence sur le marché canadien.

- Nos employés respectent tous une vision et une promesse de la marque qui reposent toutes deux sur la prestation d'une expérience client exceptionnelle : 98 % des employés qui ont participé au sondage auprès des employés de cette année ont indiqué qu'ils comprenaient comment leur travail s'inscrit dans le cadre de notre vision qui consiste à être la banque modèle en matière d'expérience client exceptionnelle.
- Nous avons continué à renouveler notre bassin de leaders pour améliorer l'expérience client. Environ 55 % de nos dirigeants ont accédé à leur poste actuel au cours des trois dernières années et tous les dirigeants de PE Canada ont suivi le programme de formation avancée en leadership.
- Nous avons entrepris un programme de formation destiné aux employés de première ligne pour améliorer la qualité et la constance de leurs entretiens avec les clients, initiative qui a stimulé la croissance des revenus dans les secteurs des services bancaires aux particuliers et des services bancaires aux entreprises. Nous avons investi 35 millions de dollars dans la formation et le perfectionnement à l'échelle de l'organisation.

Tirer profit des améliorations apportées à notre méthode de gestion du rendement pour faire progresser les résultats en matière de revenus et de fidélisation de la clientèle.

- Les revenus se sont accrus de 10 % et ont atteint 5,8 milliards de dollars, et les résultats en matière de fidélisation de la clientèle se sont améliorés.
- Nous avons revu notre méthode de gestion du rendement dans l'optique de motiver et de rétribuer les employés en fonction de cibles qui ont une incidence directe sur l'amélioration des résultats financiers et la fidélisation de la clientèle. La productivité de l'équipe de vente s'est accrue de 11 % au cours du dernier exercice.

Proposer de nouvelles offres irrésistibles qui feront progresser nos résultats.

- Forts de nos connaissances sur les clients, nous avons présenté plusieurs offres dans le but de clarifier les questions d'argent et de permettre aux clients de prendre des décisions qui ont du sens, notamment le prêt hypothécaire à petit taux, la Formule futée BMO pour entreprise et Les indispensables BMO Entreprises.
- Nous avons continué de concentrer nos efforts sur le secteur agricole canadien, prenant l'initiative d'offrir un taux majoré avec notre solution Agri-investissement.
- Nous avons réalisé des progrès satisfaisants dans l'accroissement de nos lucratifs services de paiement, grâce au lancement de la carte MasterCard BMO World Elite, à l'établissement d'une relation stratégique exclusive avec Sobeys au Canada à titre de fournisseur de cartes de crédit et à l'acquisition de la franchise nord-américaine de Diners Club, initiative nous ayant permis d'enregistrer une croissance de plus du double de notre portefeuille de cartes d'entreprise.

Améliorer la productivité de notre réseau de vente et de distribution.

- Nous avons consolidé notre réseau, ouvert ou rénové 27 succursales et réalisé un aménagement de succursale innovateur dans le but de favoriser des entretiens de qualité avec les clients.
- Nous avons renforcé notre équipe de vente spécialisée, augmenté le nombre de nos spécialistes - Prêts hypothécaires de 31 % et celui de nos planificateurs financiers de 14 %.
- Nous avons investi dans l'amélioration de nos capacités en ligne en offrant à nos clients davantage d'information et en simplifiant pour eux la gestion de leurs finances. Notre site Web occupe le troisième rang du classement 2010 des sites Web publics des six grandes banques canadiennes réalisé par Forrester Research, société de recherche indépendante (avril 2010).
- Nous avons entrepris le déménagement dans un immeuble à la fine pointe de la technologie dans la région de Toronto, de quelque 1 700 agents de centres d'appels assurant le service aux particuliers, aux entreprises, ainsi que les services de cartes et le recouvrement, de même que leurs équipes de soutien; le regroupement de ces ressources nous placera en meilleure position pour offrir un service intégré à nos clients.

Repenser nos processus de base et nos technologies pour offrir une expérience client de qualité exceptionnelle, accroître la capacité du personnel de première ligne et réduire les coûts.

- Nous avons amélioré et simplifié plus de 100 processus en succursale.
- Nous avons réduit de façon considérable le nombre de rapports que les succursales doivent émettre et nous sommes à automatiser l'établissement des rapports restants.
- Nous avons repensé nos principaux processus de bout en bout dans les secteurs du crédit aux particuliers, des placements de particuliers et du crédit aux entreprises, et rationalisé nos processus de vente en matière de crédit et de placements.

Objectifs du groupe en 2011

- Continuer à améliorer l'expérience client et se démarquer de la concurrence sur le marché canadien.
- Proposer de nouvelles offres irrésistibles qui feront progresser nos résultats.
- Améliorer la productivité de notre réseau de vente et de distribution.
- Continuer à repenser nos processus de base et nos technologies pour offrir une expérience client de qualité exceptionnelle, accroître la capacité du personnel de première ligne et réduire les coûts.

Contexte et perspectives au Canada

L'économie canadienne a émergé de la récession au cours de l'été 2009. La reprise a été soutenue par une croissance générale des dépenses de consommation et des dépenses publiques, du marché de la construction résidentielle, des exportations et, plus récemment, des investissements des entreprises. La croissance du solde des prêts hypothécaires à l'habitation a été prononcée au cours du premier semestre de 2010, les acheteurs de maison ayant accédé au marché avant l'entrée en vigueur de la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique. Cependant, on a enregistré un ralentissement de la croissance des prêts hypothécaires à l'habitation au deuxième semestre, en raison de la hausse des taux d'intérêt et du resserrement des exigences liées aux prêts hypothécaires. Les dépôts à vue et à préavis ont connu une croissance rapide en 2009 et au cours du premier semestre de 2010, reflétant la réticence des consommateurs à immobiliser leur épargne dans des comptes à terme fixe faiblement rémunérés. Le mouvement à la hausse des taux d'intérêt a incité les épargnants à revenir aux dépôts à terme fixe au cours du deuxième semestre de 2010. Du côté des services bancaires aux entreprises, on a enregistré une forte croissance des dépôts, reflétant un redressement des profits et des flux de trésorerie. La croissance des prêts aux

entreprises a subi un repli important en 2009 et cette tendance s'est prolongée jusqu'en 2010, initialement du fait de la forte diminution des investissements des entreprises en 2009, puis du resserrement des normes d'octroi de crédit, mais a montré récemment des signes d'amélioration.

On s'attend à ce que la reprise se poursuive à un rythme modéré en 2011. Le rendement des produits financiers reflétera probablement le rythme de croissance modéré. En ce qui a trait aux services bancaires aux particuliers, la croissance des dépôts devrait être tempérée par une croissance relativement faible des revenus des particuliers et le redéploiement des dépôts entre des actions et des fonds d'investissement à long terme. Les ventes d'habitations, qui ont atteint des niveaux historiquement élevés, devraient maintenir leur lent mouvement à la baisse. Par conséquent, il est à prévoir que la croissance du solde des prêts hypothécaires à l'habitation subira un ralentissement en 2011. Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, la demande de prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation et de prêts aux entreprises devrait s'améliorer, sous l'impulsion de la reprise des investissements des entreprises en 2011. La croissance des dépôts d'entreprises devrait ralentir en 2011, à mesure que les entreprises utiliseront leurs liquidités.

Résultats financiers des Services bancaires PE – Canada

Le revenu net des Services bancaires PE – Canada a atteint 1 644 millions de dollars, une hausse de 229 millions, ou de 16 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les revenus ont progressé de 543 millions de dollars, ou de 10 %, et s'est établi à 5 830 millions, à la suite de la croissance des volumes pour la plupart des produits, de l'amélioration de la marge nette d'intérêts ainsi que de l'incidence de la prise en compte, dans les résultats de l'exercice considéré, des résultats de l'entreprise Diners Club sur dix mois. La marge nette d'intérêts a été de 2,95 %, une hausse de 13 points de base par rapport à l'exercice précédent. La hausse a été en grande partie attribuable aux mesures prises en 2009 pour atténuer l'incidence de la montée des frais de financement à long terme, à l'amélioration des marges sur les produits de dépôt par rapport à celles, exceptionnellement faibles, d'il y a un an et à l'essor des volumes des produits les plus rentables.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, le revenu a augmenté de 231 millions de dollars, ou de 9,0 %. Cette augmentation s'explique par la croissance des volumes des produits de prêts aux particuliers, par l'amélioration de la marge nette d'intérêts ainsi que par la hausse des revenus tirés des produits de fonds d'investissement.

Dans le secteur des services bancaires aux entreprises, le revenu s'est accru de 140 millions de dollars, ou de 9,4 %. L'augmentation découle de la croissance du volume des prêts et des dépôts, de la hausse des commissions sur prêts et dépôts et des pertes sur titres de placement évalués à la valeur de marché subies l'exercice précédent.

Les revenus des services de cartes et de paiement ont augmenté de 172 millions de dollars, ou de 14 %. L'augmentation a été attribuable à la croissance du solde des comptes et à l'incidence de 114 millions de dollars de la prise en compte des résultats de l'entreprise Diners Club dans ceux de l'exercice considéré, lesquelles ont été en partie contrebalancées par la baisse des frais de services de cartes.

Les frais autres que d'intérêts se sont chiffrés à 2 978 millions de dollars, une hausse de 141 millions, ou de 4,9 %, en raison de l'augmentation des sommes consacrées aux initiatives, de l'incidence de 45 millions de dollars liée à la prise en compte des résultats de l'entreprise Diners Club au cours de l'exercice considéré et de l'accroissement des frais liés au personnel. Notre ratio de productivité avant amortissement s'est établi à 51,0 %, ce qui représente une amélioration de 260 points de base, la croissance des revenus ayant dépassé celle des frais.

Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis

Nous servons près de 1,3 million de clients, avec la collaboration d'autres secteurs de Harris et de BMO, dans des marchés choisis du Midwest américain, notre objectif étant de clarifier pour eux les questions d'argent en mettant de l'avant simplicité, conseils et savoir-faire en matière financière. Grâce à un réseau de 312 succursales, un centre d'appels primé, des services bancaires en ligne et plus de 880 guichets automatiques, nous répondons aux besoins des particuliers et des petites entreprises clientes. Nous mettons notre expertise au service des entreprises clientes en offrant une vaste gamme de produits de crédit, nos connaissances approfondies de différents secteurs d'activité et des solutions stratégiques liées aux marchés financiers.



« Nous concentrons nos efforts sur les clients et sur leur expérience au sein de Harris. Notre position sur le marché se démarque et soutient la croissance rentable à long terme. »

Ellen Costello
Présidente et chef de la direction
Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis
et Harris Financial Corp.

Forces et facteurs de création de valeur

- Une tradition riche de plus de 125 ans dans le Midwest américain, une marque bien établie – Harris, un engagement à l'égard de l'excellence du service, comme en fait foi notre taux élevé en matière de fidélité de la clientèle, et une présence active de longue date dans les collectivités.
- Un vaste réseau de distribution de plus en plus intégré soutenu par une expérience client qui se démarque.
- Des services bancaires aux entreprises d'envergure, axés sur les relations d'affaires et établis dans le Midwest américain, ainsi que des connaissances d'experts dans des secteurs spécifiques.
- D'étroites relations de travail avec nos partenaires du groupe Gestion privée et de BMO Marchés des capitaux.
- Aptitude à mettre à profit les capacités et l'envergure de BMO Groupe financier.

Défis

- Les perspectives économiques demeurent incertaines, l'économie n'ayant connu qu'une timide reprise et les attentes au chapitre de la demande de prêts en 2011 étant faibles.
- La surveillance réglementaire est de plus en plus complexe, compte tenu des nouvelles exigences en matière de réglementation et de conformité.
- Le marché demeure vivement concurrentiel dans un contexte où les banques se livrent une concurrence féroce sur le plan de la tarification des prêts et des dépôts pour préserver et accroître leur part de marché.

Nos secteurs d'activité

Les **Services bancaires aux particuliers** offrent une gamme complète de produits et services aux consommateurs et aux petites entreprises, notamment des services de dépôt et d'investissement, des prêts hypothécaires, du crédit à la consommation, des prêts aux petites entreprises et d'autres services bancaires. Nous nous classons au deuxième rang pour la part de marché des dépôts dans la région de Chicago et maintenons une présence très importante dans les marchés où nous choisissons d'exercer des activités.

Les **Services bancaires aux entreprises** offrent aux moyennes entreprises une vaste gamme de produits et services bancaires, notamment des services de crédit, de dépôt, de gestion de trésorerie et de gestion des risques. Nos activités sont centrées sur les segments suivants : services bancaires aux entreprises, financement des grandes entreprises, sociétés industrielles diverses, institutions financières, industrie alimentaire, produits de consommation et immobilier commercial. Nous offrons également des services de gestion de patrimoine et des services de banque d'affaires par l'entremise de nos partenaires du groupe Gestion privée et de BMO Marchés des capitaux.

Nos stratégies

- Mettre l'accent sur l'acquisition de clients en tirant profit d'occasions attrayantes de fusion et d'acquisition.
- Devenir la principale banque commerciale du Midwest américain, en misant sur l'acquisition et la conservation de clients de qualité supérieure.
- Améliorer l'efficacité de la distribution en fonction de l'évolution des attentes des clients.
- Faire équipe avec le groupe Gestion privée pour accroître nos activités de gestion de patrimoine auprès de notre clientèle.
- Encourager la productivité sur le plan individuel et de l'équipe en misant sur une méthode rigoureuse de gestion du rendement et du talent.

Nos moyens de différenciation

- Une culture axée sur le client qui vise avant tout à comprendre ses principaux besoins financiers en vue de les satisfaire.
- Une approche centrée sur l'équipe qui mobilise les capacités de l'organisation au profit du client.
- Une gestion des ventes et un leadership efficaces qui encouragent le personnel affecté à la vente et au service à exceller.
- Une méthode de gestion du rendement disciplinée et transparente qui soutient nos objectifs d'affaires, qui motive les employés et récompense le rendement supérieur.
- Une marque solide qui est synonyme de force, de stabilité et de volonté d'aider.

Principaux facteurs et mesures de rendement

	2010	2009	2008*
Croissance du solde moyen des prêts en dollars américains (%) 1)	(14,1)	(2,4)	10,8
Croissance du solde moyen des dépôts en dollars américains (%)	(1,1)	17,6	8,4
Lever d'exploitation (en dollars américains) (%)	(8,9)	1,8	(6,7)
Lever d'exploitation de base (en dollars américains) (%) 2)	(4,5)	1,9	3,4
Nombre de succursales	312	280	281
Taux de recommandation net – Services bancaires aux particuliers 3)	40	43	42
Croissance du portefeuille de prêts hypothécaires administrés (%)	5,6	13,3	39,7
Indice de mobilisation des employés 4)	71	74	74

1) Fondée sur les prêts courants.

2) Abstraction faite de l'incidence des prêts douteux, des revenus et frais liés à Visa et de l'intégration des acquisitions.

3) Mesure de fidélisation de la clientèle. Les Services bancaires aux entreprises n'ont pas de mesure comparable sur une base consolidée.

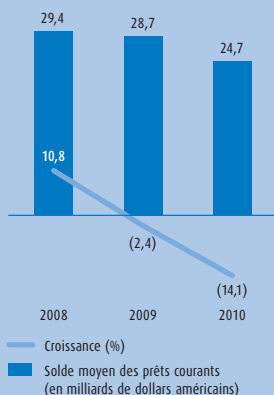
4) Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., société de recherche indépendante.

* Les données relatives à la croissance des prêts et des dépôts et au lever d'exploitation pour l'exercice 2008 n'ont pas été retraitées pour refléter l'incidence du transfert de prêts aux entreprises de BMO Marchés des capitaux à PE États-Unis en 2010.

Mise en garde

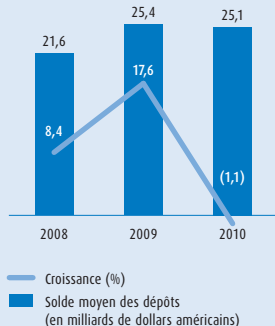
La section Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Prêts et croissance des prêts



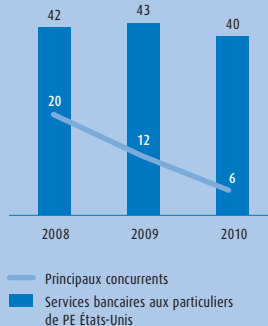
Solides résultats au chapitre de l'octroi de prêts hypothécaires et automobiles, les soldes des portefeuilles reflétant toutefois les ventes de prêts hypothécaires sur le marché secondaire et la diminution du solde des prêts aux entreprises.

Dépôts et croissance des dépôts



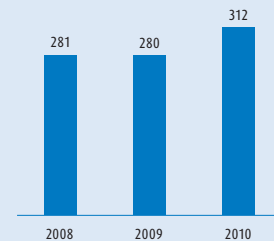
Après avoir enregistré une forte croissance en 2009, les dépôts sont demeurés relativement stables, ce qui démontre que nous avons réussi à fidéliser nos clients malgré un marché vivement concurrentiel.

Taux de recommandation net – Services bancaires aux particuliers



En matière de fidélisation de la clientèle, les Services bancaires aux particuliers de PE États-Unis continuent d'enregistrer de très solides résultats, comparativement à ceux des grandes banques concurrentes.

Nombre de succursales



En 2010, la transaction liée à une banque établie à Rockford en Illinois nous a permis d'élargir notre réseau de succursales.

Objectifs et réalisations du groupe en 2010

Maintenir un taux élevé en matière de fidélité de la clientèle.

- Nous avons accru notre volume d'affaires en élargissant les relations avec les clients existants et en attirant de nouveaux clients. Harris a remporté un prix TNS Choice Award 2010 pour la grande région de Chicago; ce prix nous a été décerné pour nous être démarqués en établissant d'étroites relations avec les clients et en offrant les meilleures solutions orientées client.
- Les employés respectent tous une même vision. Des employés qui ont participé au sondage auprès des employés de cette année, 95 % ont indiqué qu'ils comprenaient comment leur travail s'inscrit dans le cadre de notre vision et 86 % estiment que l'offre de Harris se démarque sur le marché.
- L'accent mis sur l'expérience client nous a permis d'enregistrer des taux de conservation de la clientèle historiquement hauts qui comptent parmi les plus élevés du secteur.
- Notre équipe des services bancaires aux entreprises a remporté plusieurs prix décernés par Greenwich Associates grâce à l'excellence du service offert par les unités des moyennes entreprises et des petites entreprises, de même que par notre groupe de gestion de trésorerie.

Améliorer nos résultats financiers, en mettant l'accent sur la croissance des revenus et la gestion efficace des coûts.

- Nous avons continué à augmenter la qualité de notre bassin de leaders pour accroître nos compétences et mettre davantage l'accent sur le rendement. Plus de 60 % des leaders ont assumé de nouvelles fonctions ou un mandat élargi au cours des deux derniers exercices.
- Les revenus se sont accrus de près de 2 % et se sont établis à 1,4 milliard de dollars, reflétant l'élargissement de la marge nette d'intérêts qui s'explique principalement par l'amélioration des marges sur les prêts et les revenus découlant de la transaction liée à une banque de Rockford, malgré l'incidence des prêts douteux, de la diminution du solde des prêts aux entreprises et de la compression des marges sur les dépôts, dans un contexte économique difficile.
- Les dépôts de base, qui incluent les comptes de chèques, les comptes d'épargne et certains comptes du marché monétaire, ont augmenté de plus de 15 %, abstraction faite de la transaction liée à une banque de Rockford, cette hausse reflétant le succès de nos efforts en matière de vente.
- Les frais sont demeurés stationnaires, si on fait abstraction de l'incidence de la transaction liée à une banque de Rockford et des prêts douteux, des changements apportés à la provision constituée au titre du litige impliquant Visa et des ajustements de valeur de notre portefeuille de prêts hypothécaires sous gestion.

Optimiser notre réseau de distribution intégré et élargir notre base de clientèle de ménages par la croissance interne.

- Le nombre de ménages qui utilisent les services bancaires en ligne et de ceux qui utilisent les services de paiement de facture a augmenté de 9,7 % et de 16,2 %, respectivement, les nouveaux clients représentant environ 80 % des nouveaux ménages inscrits aux services bancaires en ligne.
- Notre plateforme de GA a été intégrée à celle de BMO en 2010, ce qui nous donne la possibilité de mettre à profit l'envergure de BMO pour accroître notre efficacité et nos capacités.

- Reflète de l'accent mis sur l'expérience client quel que soit le circuit de distribution, le centre d'appels Harris a obtenu pour la deuxième année de suite l'accréditation de centre d'excellence décernée par BenchmarkPortal, un chef de file reconnu de l'évaluation du rendement et de l'attestation des centres d'appels.

Tirer parti de notre position de chef de file dans la région de Chicago et accroître notre présence et notre visibilité dans tous les autres marchés où nous choisissons d'exercer des activités.

- La part du marché des dépôts de Harris s'est accrue de 35 points de base, ce qui nous a permis de maintenir notre classement au deuxième rang pour la part de marché des dépôts de particuliers du Grand Chicago alors que de plus grandes banques ont vu leur part de marché diminuer et que le niveau global des dépôts a chuté.
- Nous avons accru l'envergure de notre banque commerciale en transférant de BMO Marchés des capitaux les comptes de certaines moyennes entreprises américaines clientes dans le but de mieux les servir et d'accélérer l'exécution de la stratégie de croissance des Services bancaires aux entreprises.
- Nous avons fait l'acquisition de certains actifs et passifs d'une banque établie à Rockford en Illinois, dans le cadre d'une transaction avec le concours de la FDIC, et avons mené à bien l'intégration de ses opérations à la structure de Harris. Cette transaction qui cadre parfaitement avec notre stratégie de croissance a permis l'ajout d'emplacements de qualité et d'une solide base de clientèle, tout en nous permettant d'accéder à de nouveaux marchés clés du nord de l'Illinois et du sud du Wisconsin.
- Nous avons accru notre part de voix, une mesure de l'effort publicitaire, qui est passée de 10 % en 2009 à 14 % en 2010.
- Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, nous avons lancé le programme Helpful Steps, qui propose cinq mesures élémentaires pour aider les clients à clarifier les questions d'argent et à prendre des décisions qui ont du sens pour eux.
- Nous avons entrepris une campagne de marketing intégré pour positionner Harris comme un chef de file dans le marché des services bancaires aux entreprises.

Objectifs du groupe en 2011

- Maintenir un taux élevé en matière de fidélité de la clientèle.
- Améliorer nos résultats financiers par la croissance des revenus en misant sur la productivité en matière de vente, la gestion efficace des coûts et la poursuite des efforts visant à optimiser notre réseau de distribution.
- Améliorer notre performance en matière d'acquisition de clients rentables, tout en maintenant nos taux élevés de conservation de la clientèle.
- Établir notre leadership en matière de services bancaires aux entreprises et stimuler la croissance dans les secteurs où nous détenons une expertise et la possibilité d'accroître notre part de marché.

Contexte et perspectives aux États-Unis

Le marché des services financiers de la région de Chicago, qui compte environ 230 institutions de dépôt, demeure l'un des plus fragmentés aux États-Unis. Depuis 1997, Harris et les deux autres plus grandes banques de la région de Chicago détiennent ensemble entre 25 % et 37 % seulement du marché des services de dépôt aux particuliers et aux entreprises. La région de Chicago demeure un marché fortement convoité du fait qu'il présente un potentiel de croissance élevé, en raison de cette fragmentation. Les institutions concurrentes s'efforcent de conquérir une part de marché au moyen d'acquisitions, d'une tarification alléchante, ou encore en continuant d'investir dans leur marque. Depuis le 1^{er} novembre 2009, 15 banques ont fait faillite dans la région de Chicago. Le paysage concurrentiel de 2010 a changé en raison de la consolidation accrue du marché, attribuable principalement aux transactions soutenues par la FDIC. Les Services bancaires PE – États-Unis ont participé à cette consolidation en faisant l'acquisition de certains actifs et passifs d'une banque établie à Rockford en Illinois, dans le cadre d'une transaction soutenue par la FDIC.

Nous nous attendons à ce que l'économie du Midwest américain connaisse une timide reprise en 2011, suivant l'économie américaine dans son ensemble, principalement grâce aux entreprises. La demande de prêts aux particuliers et aux entreprises devrait croître lentement à mesure que la disponibilité

du crédit augmentera. Le faible prix des maisons continuera probablement à tempérer la demande de prêts sur valeur domiciliaire, mais il est à prévoir que les taux d'intérêt peu élevés et la croissance de l'emploi auront pour effet d'accroître la demande de prêts hypothécaires à l'habitation. Le niveau des dépenses de consommation a amorcé une remontée en 2010 et on s'attend à une augmentation modérée en 2011. Les investissements des entreprises dans le matériel et l'outillage ont repris en 2010 et devraient progresser rapidement en 2011. Cependant, le marché de la construction non domiciliaire s'est encore considérablement replié en 2010 et devrait demeurer au ralenti en 2011, compte tenu du taux élevé d'inoccupation des immeubles commerciaux et industriels.

En 2011, nous comptons poursuivre notre stratégie de croissance en intégrant l'acquisition de clients dans notre culture de vente, en proposant des offres irrésistibles, en nous imposant comme chef de file en matière de services bancaires aux entreprises dans le Midwest américain et en tirant parti de notre marque. Nous allons nous employer à améliorer nos résultats financiers en concentrant nos efforts sur la croissance des revenus et la gestion efficace des coûts. Clarifier les questions d'argent pour les clients, en mettant de l'avant simplicité, conseils et savoir-faire, nous permettra d'asseoir notre réputation de banque forte, stable et orientée client.

Résultats financiers des Services bancaires PE – États-Unis

Le revenu net des Services bancaires PE – États-Unis a diminué de 111 millions de dollars, ou de 39 %, par rapport à celui de l'exercice précédent, pour s'établir à 175 millions de dollars. Exprimé en dollars américains, le revenu net s'est établi à 168 millions de dollars, une baisse de 75 millions de dollars, ou de 31 %, comparativement à l'exercice précédent. Les montants présentés dans le reste de la présente rubrique sont exprimés en dollars américains.

Après rajustement pour tenir compte de l'incidence des prêts douteux, des variations de la provision constituée au titre du litige impliquant Visa et des coûts d'intégration, le revenu net s'est établi à 237 millions de dollars, une baisse de 50 millions de dollars, ou de 17 %, comparativement aux résultats ainsi rajustés enregistrés au dernier exercice. Compte tenu des mêmes rajustements, le ratio de productivité avant amortissement s'est établi à 64,2 %, alors qu'il s'est établi à 70,8 % selon les états financiers.

À la fin du deuxième trimestre de 2010, nous avons acquis certains actifs et pris en charge certains passifs d'une banque située à Rockford, en Illinois, auprès de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC). L'opération s'est traduite par une augmentation des revenus de 42 millions de dollars, par une augmentation des frais de 59 millions de dollars (y compris des coûts d'intégration liés à l'acquisition de 19 millions de dollars) et par une diminution du revenu net de 10 millions de dollars. L'acquisition, d'une grande importance stratégique, stimulera notre croissance en nous dotant d'établissements de qualité et d'une bonne clientèle et en élargissant notre réseau de succursales dans les principaux marchés du nord de l'Illinois et du sud du Wisconsin, régions où notre présence en tant que fournisseur de services bancaires aux entreprises est solide et de plus en plus imposante.

Les revenus, qui se sont établis à 1 367 millions de dollars, ont augmenté de 25 millions, ou de 1,8 % en 2010. Après rajustement des résultats des deux exercices pour tenir compte de l'incidence de l'opération visant une banque située à Rockford et des conséquences des prêts douteux, les revenus ont diminué de 27 millions de dollars, ou de 2,0 %, l'effet de l'élargissement des marges sur les prêts ayant été plus que contrebalancé par la diminution du solde des prêts commerciaux imputable à l'utilisation moins grande par les clients et à la réduction des marges sur les dépôts.

Les frais autres que d'intérêts se sont établis à 991 millions de dollars, une hausse de 96 millions de dollars, ou de 11 %. Après rajustement des coûts des deux exercices pour tenir compte de l'incidence des coûts d'exploitation et d'intégration découlant de l'opération visant une banque située à Rockford, de la hausse des coûts liés aux prêts douteux, des variations de la provision constituée au titre du litige impliquant Visa ainsi que du rajustement de la valeur de notre portefeuille de prêts hypothécaires sous gestion par suite du recul des taux d'intérêt à long terme, les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 3 millions de dollars, ou de moins de 1 %.

Afin de mieux préparer nos services bancaires aux entreprises à la croissance qui sera observée lorsque les États-Unis émergeront de la récession, nous avons repéré des moyennes entreprises américaines clientes qui pouvaient bénéficier d'un modèle de services bancaires aux entreprises et avons transféré leurs activités de BMO Marchés des capitaux à PE États-Unis au deuxième trimestre de 2010. Ainsi, PE États-Unis a pris en charge 5,4 milliards de dollars de prêts et 3,2 milliards de dollars de dépôts. Les résultats des périodes antérieures ont été retraités afin de rendre compte de ce transfert.

Groupe Gestion privée

Le groupe Gestion privée (groupe GP) réunit les équipes de BMO qui assurent la prestation des services de gestion de patrimoine. Il offre une vaste gamme de produits et de solutions de gestion de patrimoine à une grande diversité de segments de clientèle, du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée en passant par certains segments choisis de clients institutionnels. Le groupe GP est présent au Canada et aux États-Unis, mais également en Chine et au Royaume-Uni.



« Pour aider nos clients à atteindre leurs objectifs, nous clarifions les questions d'argent, nous élaborons des solutions novatrices et nous leur offrons des conseils d'expert en matière de planification financière et de retraite. »

Gilles Ouellette
Président et chef de la direction
Groupe Gestion privée

Forces et facteurs de création de valeur

- Approche axée sur la planification et les services conseils intégrant des solutions en matière de placement, d'assurance, de services spécialisés en gestion de patrimoine et de services bancaires de base.
- Équipe hautement qualifiée de spécialistes en gestion de patrimoine déterminés à offrir une expérience client exceptionnelle.
- Prestige, reconnaissance et fiabilité de la marque.
- Présence importante sur le marché canadien et présence stratégique dans certains marchés américains et émergents choisis où les services de gestion de patrimoine connaissent une forte croissance.
- Accès à la vaste clientèle et au réseau de distribution étendu de BMO à l'échelle du Canada et des États-Unis.
- Culture d'innovation fondée sur la volonté de se démarquer de la concurrence.

Défis

- Évolution des besoins de la clientèle en phase avec les changements démographiques et les progrès rapides de la technologie.
- Complexité accrue des exigences réglementaires nécessitant une surveillance et un engagement proactifs.
- Érosion de la confiance des consommateurs à l'égard de la performance des marchés.
- Rivalité pour les talents les plus prometteurs.

Nos secteurs d'activité

Les **services de placement traditionnels** offerts par BMO Nesbitt Burns comprennent une vaste gamme de services conseils orientés client en matière de placement et de gestion de patrimoine qui s'appuient sur nos capacités éprouvées en planification financière, nos nombreux partenariats internes et externes et sur des produits de qualité supérieure.

Les **services de placements autogérés** sont dispensés par BMO Ligne d'action. Nous comprenons et anticipons les besoins de nos clients; nous sommes ainsi en mesure d'offrir aux titulaires de comptes autogérés les outils dont ils ont besoin pour effectuer comme ils l'entendent la planification, les recherches et la gestion que nécessitent leurs décisions de placement.

La **gestion bancaire privée** est offerte par l'intermédiaire de BMO Banque privée Harris au Canada et de Harris Private Bank aux États-Unis. Nous offrons aux clients à valeur nette élevée et très élevée une proposition de valeur axée sur la planification et les services conseils, comprenant une vaste gamme de services.

Les **placements de particuliers** sont offerts par l'intermédiaire de BMO Fonds d'investissement, de Fonds BMO Guardian, des Services pour régimes de retraite collectifs BMO ainsi que par la coentreprise de gestion de fonds Fullgoal (Chine), dans laquelle nous sommes partenaires. Dans le secteur des fonds de placement, nos clients ont accès à des solutions de placement novatrices par divers circuits de distribution. Nos Services pour régimes de retraite collectifs assurent la tenue des dossiers et la prestation de services administratifs visant les régimes de retraite à cotisations déterminées.

Nos stratégies

Nous entendons être le fournisseur de solutions de gestion de patrimoine modèle en matière d'expérience client exceptionnelle. Notre stratégie consiste à consolider et à développer notre offre de services de gestion de patrimoine orientés client et à investir en vue d'assurer notre croissance future. Nous nous sommes entre autres fixé les priorités suivantes :

- Renforcer notre offre de services orientés client en mettant l'accent sur les besoins globaux des clients en matière de gestion de patrimoine et en y répondant au moyen de produits et services financiers de premier choix;
- Miser sur la collaboration interne pour élargir la gamme des solutions que nous pouvons offrir à nos clients grâce à l'établissement de relations efficaces avec nos partenaires de BMO Groupe financier;
- Investir sélectivement pour soutenir notre croissance future par les acquisitions, l'expansion de notre offre et l'augmentation de la portée géographique de nos activités.

Nos moyens de différenciation

- Offrir aux clients une expérience personnalisée en matière de planification financière.
- Créer une culture axée sur l'innovation.
- Attirer, développer et retenir les talents les plus prometteurs.

Principaux facteurs et mesures de rendement	2010	2009	2008
Augmentation (diminution) des actifs sous gestion et sous administration (%)	12,7	7,5	(13,7)
Augmentation de l'effectif (ETP) (%)	4,9	1,7	3,7
Indice de mobilisation des employés (%) ¹⁾	75	74	75

Les mesures de rendement excluent l'incidence des entreprises vendues ou transférées et l'incidence des variations du taux de change entre les dollars canadien et américain.

¹⁾ Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., société de recherche indépendante.

BMO Gestion d'actifs offre des services de gestion de placements répondant aux normes les plus rigoureuses, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

BMO Assurance sert ses clients par l'intermédiaire de deux entités : BMO Compagnie d'assurance-vie, qui se spécialise dans l'assurance-crédit, et BMO Société d'assurance-vie, qui se concentre sur les produits et services d'assurance vie et les rentes.

Mise en garde

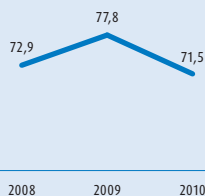
La section Groupe Gestion privée contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Actifs sous gestion et sous administration (en milliards de dollars)



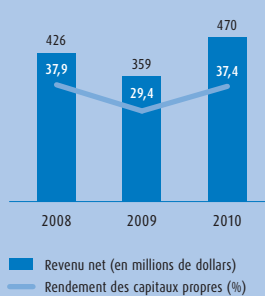
La valeur des actifs des clients a augmenté de 11 % (13 % en devise primaire) par rapport au dernier exercice.

Ratio de productivité avant amortissement (%)



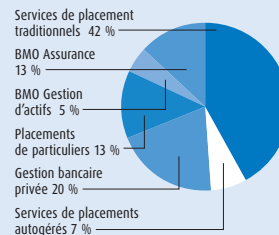
L'amélioration du ratio de productivité avant amortissement depuis un an est attribuable à la croissance des revenus et à l'efficacité des mesures de gestion des frais.

Revenu net et rendement des capitaux propres



Le revenu net et le rendement des capitaux propres se sont considérablement accrus sous l'effet d'un levier d'exploitation avant amortissement de 9,1 %.

Revenus par secteur d'activité en 2010 (%)



L'harmonisation de nos secteurs d'activité favorise la mise en œuvre efficace de notre stratégie de gestion de patrimoine.

Objectifs et réalisations du groupe en 2010

Continuer à nous démarquer en offrant une expérience client exceptionnelle, plus particulièrement dans les domaines de la planification financière et de la planification de la retraite.

- Nous avons rehaussé l'expérience client liée à nos services de planification et accru l'efficacité des ventes grâce à l'amélioration du logiciel de planification financière et des outils destinés aux conseillers en placement, et à l'élaboration de documents d'information détaillés sur la planification financière.
- Nous avons lancé un programme novateur (Soyez maître de votre retraite) qui explique aux clients le lien qui existe entre les aspects financiers de la retraite et leurs objectifs personnels.
- Nous avons accru la formation de l'équipe de vente en matière de planification de la retraite afin de demeurer concurrentiels dans cet important marché, d'ajouter de la valeur aux services offerts aux clients et de faire progresser nos résultats.

Innover dans la conception et la distribution de nos produits et services.

- Nous avons élargi notre famille de fonds négociables en bourse (FNB), qui sont peu coûteux et diversifiés sur le plan des risques, pour donner aux clients un accès accru à des produits et solutions de placement novateurs de tout premier choix. Nous offrons maintenant 30 de ces fonds, de même que des portefeuilles stratégiques composés de FNB, dans le cadre de notre programme de solutions de gestion destinées aux particuliers.
- Nous avons renforcé les capacités de BMO Ligne d'action afin d'offrir une expérience en ligne supérieure grâce à l'amélioration de la fonctionnalité et du matériel d'information.
- Nous avons intégré avec succès et accru nos activités dans le domaine de l'assurance, et nous avons rationalisé les applications et processus de vente connexes.

Maintenir notre niveau élevé de collaboration interne et continuer à tirer profit de notre vaste gamme d'activités de gestion de patrimoine afin de mieux répondre aux besoins des clients.

- Nous avons mis au point une approche intégrée de gestion de patrimoine dans les succursales de détail aux États-Unis afin de mieux répondre aux besoins du segment des clients fortunés et de celui des clients à valeur nette élevée.
- Nous avons formé des équipes de négociation multidisciplinaires qui réunissent des membres des services de placement traditionnels, de la gestion bancaire privée, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises et des services d'assurance afin de mieux répondre aux besoins financiers complexes de nos clients.
- Nous avons accru les volumes d'indications de clients à l'échelle de BMO Groupe financier afin de répondre de façon transparente aux besoins particuliers des clients en matière de gestion de patrimoine.
- Nous avons consolidé nos capacités en matière de gestion d'actifs afin d'accroître la portée de nos activités et d'intensifier les efforts consacrés aux nouveaux mandats externes.
- Nous avons tiré profit de nos capacités fondamentales en Chine où nous bénéficions aujourd'hui d'une fondation solide pour saisir les occasions d'affaires qui se présenteront et nous avons participé activement aux étapes de la constitution en société d'une filiale de BMO dans ce pays.

Objectifs du groupe en 2011

- Offrir une expérience client exceptionnelle particulièrement dans le domaine de la planification financière.
- Tirer profit du niveau élevé de collaboration entre les différentes équipes de gestion de patrimoine et à l'échelle de BMO Groupe financier.
- Investir pour assurer notre croissance future en nous concentrant sur les produits et services novateurs et en élargissant la portée géographique de nos activités.

Contexte et perspectives du groupe Gestion privée

Les économies canadienne et américaine ont enregistré une croissance modeste en 2010. Le redressement des marchés boursiers a favorisé la hausse des niveaux d'actifs et des revenus tirés des services tarifés. Le revenu net d'intérêts a légèrement augmenté malgré les taux d'intérêt historiquement bas. La faiblesse des taux d'intérêt a été compensée par la hausse des réserves de liquidités dans un contexte où les clients sont encore nombreux à attendre que les marchés se stabilisent. La baisse générale des taux d'intérêt à long terme a eu une incidence négative sur les résultats de nos activités d'assurance, de faibles taux d'intérêt ayant pour effet d'accroître les passifs attribuables aux titulaires de police.

L'économie canadienne devrait croître légèrement en 2011, grâce aux taux d'intérêt relativement bas et au raffermissement des prix des produits de base.

On s'attend également à ce que l'économie américaine se redresse lentement. Dans un tel contexte, il est probable que les autorités monétaires, tant canadiennes qu'américaines, vont maintenir les taux d'intérêt à un faible niveau dans l'avenir prévisible, ce qui continuera de comprimer le revenu net d'intérêts. Dans les deux pays, on prévoit que les marchés financiers continueront de se raffermir à mesure que l'économie et que la confiance du monde des affaires se rétabliront, favorisant un relèvement du niveau des actifs.

Le secteur nord-américain de la gestion de patrimoine devrait poursuivre sa croissance à long terme surtout dans les segments des clients à valeur nette élevée et des retraités, l'évolution des données démographiques jouant en sa faveur.

Résultats financiers du groupe Gestion privée

Le revenu net du groupe Gestion privée s'est établi à 470 millions de dollars, une hausse de 111 millions, ou 31 %, en 2010, comparativement au revenu net enregistré à l'exercice précédent. Le revenu net du groupe Gestion privée, exclusion faite des activités d'assurance, s'est établi à 306 millions de dollars, une hausse de 118 millions, ou 62 %. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'une charge de 17 millions de dollars (11 millions de dollars après impôts) liée à la décision d'aider certains de nos clients américains à composer avec la mauvaise tenue des marchés financiers en achetant certains titres à enchères qu'ils détenaient. Le revenu net des activités d'assurance s'est établi à 164 millions de dollars, une baisse de 7 millions, ou 3,6 %, comparativement au dernier exercice. Les résultats des activités d'assurance de l'exercice précédent tenaient compte d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de périodes antérieures de 23 millions de dollars.

Les revenus, qui se sont élevés à 2 245 millions de dollars, ont augmenté de 233 millions, ou 12 %. L'augmentation reflète la croissance des revenus dans tous nos secteurs. La croissance des revenus du groupe Gestion privée, exclusion faite des activités d'assurance, a été stimulée par une augmentation de 11 % (13 % en monnaie d'origine) des actifs sous gestion et sous administration des clients. Les revenus des activités d'assurance se sont accrues en raison de la hausse des primes et de la prise en compte sur un exercice complet des résultats de BMO Société d'assurance-vie, qui a été acquise vers la fin du deuxième trimestre de 2009. Cette hausse a toutefois été contrebalancée en partie par l'incidence des variations défavorables des marchés sur les passifs attribuables aux titulaires de police. Le revenu net d'intérêts a augmenté essentiellement en raison de la croissance des volumes au sein de nos services de courtage et de nos services de gestion bancaire privée, laquelle a été partiellement contrebalancée par les réductions des marges au sein de nos services de courtage. L'affaiblissement du dollar américain s'est traduit par une diminution de 33 millions de dollars, ou 1,6 %, des revenus.

Les frais autres que d'intérêts, qui se sont établis à 1 611 millions de dollars, ont augmenté de 42 millions, ou 2,6 %, en raison surtout de la progression des frais liés aux revenus, ce qui reflète l'amélioration du rendement. La prise en compte des résultats de BMO Société d'assurance-vie sur un exercice complet a également contribué à la croissance des frais. L'affaiblissement du dollar américain s'est traduit par une diminution de 25 millions de dollars, ou 1,6 %, des frais. La croissance des frais a été considérablement inférieure à celle des revenus, ce qui reflète l'attention soutenue accordée à la gestion des coûts, et s'est traduit par un levier d'exploitation avant amortissement de 9,1 %. Le ratio de productivité avant amortissement s'est amélioré de 630 points de base.

Le revenu net tiré des activités aux États-Unis s'est élevé à 16 millions de dollars américains en 2010, alors qu'une perte de 4 millions de dollars américains avait été enregistrée en 2009. Les revenus ont augmenté de 16 % alors que les frais sont demeurés relativement inchangés, ce qui reflète l'efficacité des mesures de gestion des coûts. Les résultats de l'exercice précédent reflétaient une charge après impôts de 9 millions de dollars américains liée à la décision que nous avions prise de soutenir nos clients américains.

Groupe Gestion privée (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice terminé à cette date	2010	2009	2008	Variation par rapport à 2009	
				\$	%
Revenu net d'intérêts (bic)	365	353	376	12	3
Revenu autre que d'intérêts	1 880	1 659	1 770	221	13
Revenu total (bic)	2 245	2 012	2 146	233	12
Dotation à la provision pour pertes sur créances	7	5	4	2	39
Frais autres que d'intérêts	1 611	1 569	1 569	42	3
Revenu avant impôts sur les bénéfices	627	438	573	189	43
Impôts sur les bénéfices (bic)	157	79	147	78	98
Revenu net	470	359	426	111	31
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions (après impôts)	6	3	4	3	100
Revenu net avant amortissement	476	362	430	114	31
Profit économique net	342	232	308	110	47
Rendement des capitaux propres (%)	37,4	29,4	37,9		8,0
Rendement des capitaux propres avant amortissement (bic) (%)	37,9	29,7	38,3		8,2
Levier d'exploitation avant amortissement (%)	9,1	(6,3)	(5,5)		n.s.
Ratio de productivité (bic) (%)	71,8	78,0	73,1		(6,2)
Ratio de productivité avant amortissement (bic) (%)	71,5	77,8	72,9		(6,3)
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif (%)	2,81	3,34	4,78		(0,53)
Actif productif moyen	12 981	10 567	7 855	2 414	23
Solde moyen des prêts et acceptations	7 768	7 454	6 726	314	4
Solde moyen des dépôts	16 467	14 605	11 382	1 862	13
Actifs sous administration	160 323	139 446	131 289	20 877	15
Actifs sous gestion	103 534	99 128	99 428	4 406	4
Effectif : équivalent temps plein	4 837	4 611	4 531	226	5

n.s. – non significatif

Activités aux États-Unis – Principales données financières

(en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice terminé à cette date	2010	2009	2008	Variation par rapport à 2009	
				\$	%
Revenu total (bic)	243	208	217	35	16
Frais autres que d'intérêts	213	215	230	(2)	(1)
Revenu net	16	(4)	(6)	20	+100
Actif productif moyen	2 077	2 251	2 142	(174)	(8)
Solde moyen des prêts et acceptations	1 877	2 106	2 120	(229)	(11)
Solde moyen des dépôts	1 328	1 196	1 155	132	11

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux offre un large éventail de produits et services pour aider sa clientèle constituée de grandes entreprises, d'institutions et d'administrations publiques à réaliser ses ambitions. Par l'intermédiaire de ses 26 bureaux répartis sur cinq continents, dont 14 en Amérique du Nord, BMO Marchés des capitaux met son expertise au service de ses clients dans les domaines suivants : prise ferme de titres de participation et d'emprunt, crédit aux grandes entreprises et financement de projets, services conseils en matière de fusions et acquisitions, opérations de banque d'affaires, titrisation, gestion de trésorerie et gestion du risque de marché, change, instruments dérivés, recherche sur les actions et les titres d'emprunt, et ventes et négociations institutionnelles.



« Nos clients demeurent au cœur de notre stratégie à long terme, et notre performance ainsi que les progrès réalisés au cours de l'exercice 2010 prouvent que nous avons mis en place le plan qui nous permet de produire des résultats. »

Tom Milroy
Chef de la direction
BMO Marchés des capitaux

Forces et facteurs de création de valeur

- Une combinaison diversifiée et dynamique de secteurs d'activité soutenant notre société bien établie.
- Une expertise nord-américaine donnant lieu à une connaissance intégrée des marchés frontaliers, combinée à une présence stratégique dans des marchés choisis à l'échelle internationale.
- Une expertise et un leadership reconnus à l'égard de secteurs et de produits ciblés tels que le secteur des ressources naturelles et les produits destinés aux investisseurs individuels.
- Des services hors pair de recherche sur les actions ainsi que de vente et de négociation d'actions.
- Une forte présence dans les domaines des services de banque d'affaires et des services aux sociétés en Amérique du Nord.

Défis

- Les exigences réglementaires en constante évolution.
- La volatilité persistante des marchés et le climat d'incertitude économique.

Nos secteurs d'activité

L'équipe **Banque d'affaires et services aux sociétés** offre entre autres des conseils stratégiques sur les fusions et acquisitions et sur l'exécution de ces transactions, les réorganisations et les restructurations de capital, de même que des services d'évaluation et d'attestation d'équité. Nous mettons à la disposition de nos clients des services de mobilisation de fonds par la prise ferme de titres de participation et d'emprunt, ainsi qu'un vaste éventail de produits de prêt et de dette, de solutions de gestion de bilan et de services de gestion de trésorerie. Pour faciliter leurs activités commerciales à l'échelle internationale, nous proposons à nos clients des services de financement du commerce international et d'atténuation des risques. Enfin, nous offrons une large gamme de services bancaires et de services d'exploitation aux institutions financières nord-américaines et internationales.

L'équipe **Produits de négociation** propose des services de vente, de négociation et de recherche. Nous fournissons aux institutions, aux entreprises et aux particuliers des solutions intégrées portant sur les titres de participation et d'emprunt, le change, les taux d'intérêt, le crédit, la titrisation et les produits de base. Nous offrons également à nos clients des services de développement de produits, de négociation pour compte propre et d'émission de titres. En outre, nous assurons une gestion efficace du risque de liquidité et de financement pour nos clients, notamment BMO Groupe financier.

Nos stratégies

- Élargir notre plateforme de distribution, principalement aux États-Unis, pour créer un secteur des marchés financiers mieux ciblé et plus intégré.
- Aligner le capital et les capacités sur les occasions d'affaires en mettant l'accent sur nos principaux clients, une combinaison diversifiée et dynamique de secteurs d'activité et de solides capacités en matière de gestion des risques.
- Concentrer nos efforts sur les secteurs stratégiques, tout en améliorant nos capacités pour élargir la portée de l'offre de BMO Marchés des capitaux.

Nos moyens de différenciation

- Offrir un modèle bancaire universel nord-américain efficace, stable et fiable.
- Mettre à profit notre expertise de premier ordre et les relations établies à l'égard des secteurs et produits stratégiques (par exemple le secteur des ressources naturelles et la recherche et les produits structurés), ce qui facilite l'acquisition de clients.
- Aux États-Unis, saisir une occasion unique de tirer parti de la concurrence réduite de la part des banques à service complet dans le marché des titres à moyenne capitalisation, en proposant à ces clients une offre intégrée et un bilan solide.
- Miser sur nos pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques, qui favorisent un équilibre optimal risque-rendement.

Principaux facteurs et mesures de rendement

	2010	2009	2008
Revenus de produits de négociation (en millions de dollars)	2 040	2 018	1 020
Revenus des activités de banque d'affaires et services aux sociétés (en millions de dollars)	1 239	1 071	1 158
Participation à la prise ferme de titres de participation (transactions) 1)	213	226	140
Participation à la prise ferme de titres d'emprunt (transactions) 1)	134	115	121
Solde moyen des prêts et acceptations (en milliards de dollars) 2)	25,4	34,9	30,8
Classement pour les services de recherche sur les actions canadiennes 3)	n° 2	n° 1	n° 1
Indice de mobilisation des employés (%) 4)	71	70	66

1) Grandes sociétés émettrices canadiennes en Amérique du Nord.

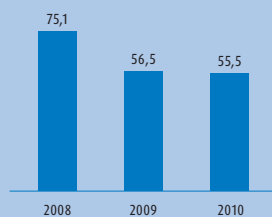
2) Fondé sur les prêts courants.

3) Rapport Brendan Wood international.

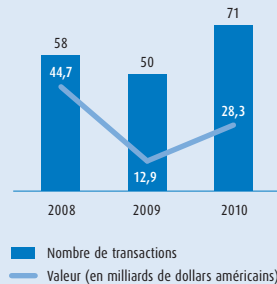
4) Source : Sondage annuel auprès des employés de BMO effectué par Burke Inc., entreprise de recherche indépendante.

Mise en garde

La section BMO Marchés des capitaux contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

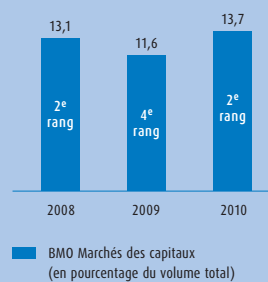
Ratio de productivité (%)

La productivité s'est améliorée en raison de la croissance des revenus et d'un contrôle des coûts ciblé.

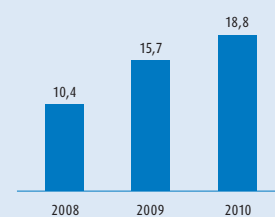
Fusions et acquisitions* en fonction du volume d'affaires et de la valeur en dollars

La hausse des revenus découlant des fusions et acquisitions s'explique par l'accroissement du volume d'affaires.

* Les chiffres des transactions aux États-Unis portent sur la période de douze mois terminée le 30 septembre 2010, et ceux des transactions effectuées au Canada portent sur l'exercice terminé le 31 octobre 2010.

Négociation de blocs d'actions canadiennes – Volume et classement

Notre classement au chapitre de la négociation de blocs d'actions s'est amélioré grâce à un usage sélectif accru du capital pour nos opérations de négociation de blocs d'actions canadiennes.

Rendement des capitaux propres (%)

Le RCP s'est amélioré grâce au rendement solide des activités et à la baisse du niveau du capital.

Objectifs et réalisations du groupe en 2010

Mettre davantage l'accent sur nos principaux clients à rentabilité élevée.

- Nous avons accru nos capacités en Amérique du Nord et avons notamment recentré nos activités sur nos principaux clients, grâce à la nomination d'un nouveau chef – Banque d'affaires et services aux sociétés É.-U. et au recrutement stratégique de nouveaux employés afin d'être en position pour saisir les occasions de croissance.
- Nous avons adopté une démarche intersectorielle de couverture, tant au Canada qu'aux États-Unis, soutenue par un processus vigoureux de priorisation des clients.

Mieux servir nos clients en créant un secteur des marchés financiers plus intégré.

- Nous avons élargi et renforcé nos capacités de distribution globales pour créer une plateforme nord-américaine intégrée, en misant sur des initiatives telles que l'expansion de notre offre d'instruments d'emprunt et de nos activités de prêt de titres en Amérique du Nord, ainsi que l'amélioration de notre plateforme de négociation et de vente d'actions américaines.

Maintenir une combinaison diversifiée et dynamique de secteurs d'activité pour répondre aux besoins changeants de nos principaux clients.

- Nous avons continué d'accroître les capacités de notre plateforme d'instruments dérivés sur actions et de produits structurés aux États-Unis.
- Nous avons poursuivi les efforts en vue d'intensifier notre présence et d'accroître notre offre de produits en Asie.

Continuer d'optimiser nos activités afin de générer des rendements pondérés en fonction des risques appropriés.

- Nous avons enrichi notre bassin de talents dans les secteurs cibles.
- Nous avons amélioré nos capacités dans le secteur de l'énergie, grâce à la création d'une équipe de services conseils en acquisitions et dessaisissement à Houston et à Calgary.

Continuer d'acquérir de solides capacités de gestion des risques par l'établissement de partenariats efficaces et une transparence accrue en matière de risque.

- Nous avons maintenu la collaboration avec le groupe Gestion globale des risques pour atteindre un équilibre risque-rendement approprié et une harmonisation des efforts à l'échelle de notre groupe.
- Nous avons géré de manière proactive les changements à la réglementation avec les équipes interfonctionnelles pour déceler et atténuer les risques et repérer les possibilités d'action.

Autres réalisations

- Nous nous sommes classés au premier rang au chapitre de l'ensemble des opérations sur actions pour les institutions (pour nos services de recherche, de vente et de négociation), à titre de société ayant la meilleure réputation, selon le sondage de Brendan Wood International visant les investisseurs institutionnels.
- Nous nous sommes classés au premier rang pour la qualité de nos services de recherche sur les actions, de vente et de négociation d'actions, selon le rapport Brendan Wood.
- Nous nous sommes hissés dans les 20 premiers rangs pour la recherche sur les actions américaines, selon l'étude de 2010 sur les actions américaines menée par Greenwich Associates.
- Nous avons pris la position de tête pour la qualité de la recherche et pour la part de marché totale des titres canadiens à revenu fixe en 2010, selon les résultats de l'étude de 2010 menée par Greenwich Associates auprès des investisseurs.
- Nous avons remporté le prix de la meilleure banque de commerce au Canada décerné par le magazine Trade Finance.
- Nous nous sommes hissés dans les 20 premiers rangs du classement mondial des emprunteurs selon le sondage 2010 sur les prêteurs et les émetteurs de titres de créance du magazine Euromoney.
- Nous nous sommes classés au premier rang pour la croissance de part du marché global et la plus importante augmentation de part de marché dans sa catégorie pour les opérations de change, selon le sondage 2010 sur ce type d'activités du magazine Euromoney.
- Nous avons remporté le prix de la meilleure banque d'affaires au monde dans le secteur minier pour 2010 selon le Global Finance Magazine.
- Nous avons participé à 276 transactions de prise ferme de titres d'emprunt de sociétés et d'administrations publiques, qui ont permis de mobiliser 164 milliards de dollars. Nous avons participé à 213 transactions de prise ferme de titres de participation qui ont permis de mobiliser 27 milliards de dollars.
- Nous avons dispensé des services conseils dans le cadre de 71 fusions et acquisitions menées à bien en Amérique du Nord, et évaluées à 28 milliards de dollars.

Objectifs du groupe en 2011

- Élargir notre plateforme de distribution, principalement aux États-Unis.
- Aligner le capital et les capacités sur les occasions d'affaires.
- Mettre l'accent sur les secteurs stratégiques tout en accroissant nos capacités pour élargir davantage l'offre de BMO Marchés des capitaux.

Contexte et perspectives de BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux a obtenu de solides résultats pour l'exercice 2010. L'économie nord-américaine, qui montrait des signes de forte reprise au début de l'exercice, a poursuivi sa croissance à un rythme beaucoup plus modéré au dernier semestre. Les conditions ont été favorables pour nos services de banque d'affaires en 2010 du fait que les honoraires de services conseils en fusions et acquisitions et les commissions de prise ferme de titres d'emprunt se sont accrus, bien que les revenus liés aux prises fermes de titres de participation aient diminué par rapport aux niveaux élevés enregistrés l'exercice précédent, les entreprises clientes cherchant alors à renforcer leur assise financière. La faiblesse persistante de l'économie américaine a entraîné une forte diminution de la demande de prêts aux grandes entreprises et, par conséquent, la baisse des revenus tirés des services aux grandes entreprises. Au Canada, les revenus tirés des services aux grandes entreprises ont également subi une baisse, quoique moins prononcée, la reprise enregistrée au pays ayant été relativement plus forte. Aux États-Unis, la baisse continue des taux d'intérêt constatée au cours de l'exercice précédent avait été très profitable pour nos secteurs sensibles aux taux d'intérêt. Les revenus tirés de ces secteurs ont été ramenés à des niveaux historiques

en 2010, les taux s'étant stabilisés pendant l'année. Notre rendement global favorable en 2010 a reflété la solidité, la diversification et la résilience de nos activités de base.

La reprise économique devrait se poursuivre au Canada et aux États-Unis, bien que l'on ait constaté une diminution du PIB et que l'on s'attende tout au plus à une progression modérée au cours du premier semestre de l'exercice 2011, les effets des mesures incitatives prises antérieurement devant être moins perceptibles. Compte tenu du taux de chômage encore élevé et des faibles tensions inflationnistes, il est à prévoir que la Réserve fédérale maintiendra les taux d'intérêt très bas aux États-Unis au cours de 2011. Après avoir procédé à un resserrement des taux d'intérêt plus tôt cette année, la Banque du Canada maintient pour l'instant les taux à leurs niveaux actuels et on ne s'attend pas à une nouvelle hausse des taux avant le printemps 2011. La situation devrait continuer à s'améliorer sur les marchés financiers, ce qui favorisera nos services tarifés. En 2011, nous continuerons de mettre l'accent sur l'obtention d'un rendement des capitaux propres élevé et d'un revenu net stable et de qualité supérieure. Au cours de l'exercice 2011, la croissance dépendra de la performance des marchés financiers et des marchés des produits de base, ainsi que de l'activité économique générale et de la confiance des entreprises.

Résultats financiers de BMO Marchés des capitaux

Le revenu net de BMO Marchés des capitaux a reculé de 53 millions de dollars, à 820 millions, puisque la hausse des revenus a été contrebalancée par l'augmentation des dotations à la provision pour pertes sur créances et la hausse des charges. Les résultats de l'exercice précédent avaient été affectés par des charges de 521 millions (355 millions après impôts) liées à la conjoncture des marchés financiers, charges qui ne se sont pas répétées en 2010. Les revenus se sont accrus de 190 millions de dollars pour passer à 3 279 millions. L'affaiblissement du dollar américain a réduit les revenus de 140 millions de dollars. La croissance des revenus a reflété les efforts que nous avons déployés dans le but de mettre l'accent sur nos principaux clients.

Le revenu net d'intérêts a baissé de 134 millions de dollars, ou de 8,8 %, en raison du fléchissement des revenus provenant de nos secteurs sensibles aux taux d'intérêt, lesquels avaient tiré parti d'écarts de taux favorables sur le marché au cours de l'exercice précédent, de même que de la baisse des revenus générés par les services bancaires aux grandes entreprises découlant essentiellement de la réduction du niveau des actifs. La marge nette d'intérêts a progressé de deux points de base en raison de la hausse du revenu net d'intérêts provenant des activités de négociation, laquelle a été neutralisée en partie par le rétrécissement des marges des secteurs sensibles aux taux d'intérêt et par le recul des prêts aux grandes entreprises.

Le revenu autre que d'intérêts s'est accru de 324 millions de dollars, ou de 21 %, étant donné que nous avons enregistré des gains sur titres de placement en 2010, tandis que nous avons subi des pertes importantes à l'exercice précédent. Les commissions sur fusions et acquisitions et celles de prise ferme de titres d'emprunt se sont améliorées considérablement, tandis que les commissions de prise ferme d'actions ont diminué par rapport aux niveaux élevés observés à l'exercice précédent. Les revenus de négociation se sont également repleins en raison de conditions de négociation moins favorables et de la quantité moindre d'occasions sur les marchés.

La dotation à la provision pour pertes sur créances se chiffre à 264 millions de dollars, comparativement à 146 millions en 2009, puisqu'il avait été prévu il y a un an que les pertes de 2010 seraient plus élevées.

Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 78 millions de dollars, à 1 822 millions, en raison de la hausse des frais de rémunération du personnel imputable aux embauches stratégiques que nous avons effectuées au sein de nos activités afin de mieux nous positionner en vue de la croissance future, et de l'accroissement des autres frais, notamment le règlement d'un litige. L'affaiblissement du dollar américain a réduit les charges de 73 millions de dollars. Le ratio de productivité du groupe s'est amélioré, passant de 56,5 % à 55,5 %, ce qui s'explique par la croissance des revenus. Les impôts sur les bénéfices ont augmenté comparativement à ceux de 2009 en raison essentiellement de la proportion plus élevée de revenus gagnés l'an dernier dans des territoires où le taux d'imposition est plus bas.

Le revenu net tiré des activités aux États-Unis a reculé de 238 millions de dollars américains et s'est établi à 67 millions de dollars américains par suite de la diminution considérable des revenus de négociation et de ceux tirés de nos secteurs sensibles aux taux d'intérêt, diminution qui a été compensée en partie par la hausse des gains sur les titres de placement et des revenus liés aux services bancaires d'investissement. Les frais autres que d'intérêt se sont accrus puisque nous avons continué d'investir dans les embauches stratégiques.

Afin de mieux préparer nos services bancaires aux entreprises à la croissance qui sera observée lorsque les États-Unis émergeront de la récession, nous avons repéré des moyennes entreprises américaines clientes qui pouvaient bénéficier d'un modèle de services bancaires aux entreprises et avons transféré, au cours du deuxième trimestre de 2010, leurs comptes de BMO Marchés des capitaux à PE États-Unis. Ainsi, PE États-Unis a pris en charge 5,4 milliards de dollars américains de prêts et 3,2 milliards de dollars américains de dépôts. Les résultats des périodes antérieures ont été retraités

afin de rendre compte de ce transfert. Le transfert à PE États-Unis des comptes relevant essentiellement du crédit permettra à BMO Marchés des capitaux de se concentrer sur les secteurs et les clients auprès desquels il détient un atout concurrentiel unique tout en maintenant ses efforts sur l'obtention de nouveaux mandats de banque d'investissement.

BMO Marchés des capitaux (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice terminé à cette date	2010	2009	2008	Variation par rapport à 2009	
				\$	%
Revenu net d'intérêts (bic)	1 394	1 528	1 048	(134)	(9)
Revenu autre que d'intérêts	1 885	1 561	1 130	324	21
Revenu total (bic)	3 279	3 089	2 178	190	6
Dotation à la provision pour pertes sur créances	264	146	97	118	81
Frais autres que d'intérêts	1 822	1 744	1 636	78	4
Revenu avant impôts sur les bénéfices	1 193	1 199	445	(6)	-
Impôts sur les bénéfices (recouvrement) (bic)	373	326	(123)	47	15
Revenu net	820	873	568	(53)	(6)
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions (après impôts)	-	-	1	-	-
Revenu net avant amortissement	820	873	569	(53)	(6)
Profit économique net	347	272	(7)	75	28
Rendement des capitaux propres (%)	18,8	15,7	10,4	3,1	
Rendement des capitaux propres avant amortissement (bic) (%)	18,8	15,7	10,4	3,1	
Levier d'exploitation avant amortissement (%)	1,7	35,3	12,9	n.s.	
Ratio de productivité (bic) (%)	55,5	56,5	75,1	(1,0)	
Ratio de productivité avant amortissement (bic) (%)	55,5	56,4	75,1	(0,9)	
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif (%)	0,92	0,90	0,63	0,02	
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	4 154	5 255	5 120	(1 101)	(21)
Actif productif moyen	152 116	169 033	166 504	(16 917)	(10)
Solde moyen des prêts et acceptations	25 437	34 873	30 825	(9 436)	(27)
Solde moyen des dépôts	80 401	85 458	102 951	(5 057)	(6)
Actifs sous administration	21 870	27 418	38 781	(5 548)	(20)
Actifs sous gestion	5 196	6 969	9 294	(1 773)	(25)
Effectif : équivalent temps plein	2 305	2 103	2 204	202	10

n.s. – non significatif

Activités aux États-Unis – Principales données financières

(en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice terminé à cette date	2010	2009	2008	Variation par rapport à 2009	
				\$	%
Revenu total (bic)	992	1 136	824	(144)	(13)
Frais autres que d'intérêts	725	622	611	103	17
Revenu net	67	305	133	(238)	(78)
Actif productif moyen	48 231	56 151	60 195	(7 920)	(14)
Solde moyen des prêts et acceptations	5 359	7 424	9 097	(2 065)	(28)
Solde moyen des dépôts	25 136	30 061	33 401	(4 925)	(16)

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles qui offrent à l'ensemble de l'organisation une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans divers domaines tels que la planification stratégique, la gestion des risques, les finances, les aspects juridiques et la conformité, les communications et les ressources humaines. Nos résultats d'exploitation reflètent l'incidence de certaines activités de titrisation et de gestion de l'actif et du passif, l'élimination des rajustements sur une base d'imposition comparable ainsi que les conséquences de l'emploi de la méthode de provisionnement selon les pertes prévues.

L'unité Technologie et opérations (T&O) assure à BMO Groupe financier la prestation des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, d'exploitation, d'opérations immobilières et d'impartition. T&O axe ses efforts sur les priorités liées à l'amélioration de la qualité du service et de l'efficacité établies à l'échelle de l'organisation afin d'offrir une expérience client exceptionnelle.

Résultats financiers

Les résultats d'exploitation de T&O sont inclus dans ceux des Services d'entreprise des trois groupes d'exploitation et seuls des montants peu importants sont retenus dans les résultats de T&O. Par conséquent, les résultats de la présente section reflètent en grande partie les résultats des autres unités fonctionnelles susmentionnées.

La perte nette de l'exercice des Services d'entreprise s'est chiffrée à 299 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 1 146 millions en 2009. L'amélioration s'explique par la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances et la hausse des revenus. Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont reculé de 821 millions de dollars à la suite de la diminution des dotations imputées aux Services d'entreprise en vertu de notre méthode de provisionnement selon les pertes prévues. En 2009, les dotations à la provision pour pertes sur créances incluaient une augmentation de 60 millions de la provision générale pour pertes sur créances. La provision générale pour pertes sur créances n'a pas varié en 2010. La hausse des revenus est essentiellement attribuable à la diminution du portage négatif de certaines positions de taux d'intérêt d'actifs ou de passifs par suite des mesures prises par la direction et de conditions de marché plus stables ainsi qu'aux répercussions moins importantes des activités de financement en 2010 qu'au cours des exercices antérieurs, ce qui a eu pour effet de rehausser notre situation de trésorerie, déjà excellente.

Comme nous l'expliquons à la page 43, BMO analyse les revenus sur une base d'imposition comparable (bic) au niveau de ses groupes d'exploitation, avec un rajustement compensatoire dans les résultats des Services d'entreprise. Les résultats reflètent des réductions, sur une base d'imposition comparable, du revenu net d'intérêts et des impôts sur les bénéfices connexes. L'incidence sur le revenu net d'intérêts est détaillée dans le tableau ci-contre.

BMO impute les dotations à la provision pour pertes aux groupes clients chaque année et, pour ce faire, a recours à la méthode de provisionnement selon

Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre ou pour l'exercice terminé à cette date	2010	2009	2008	Variation par rapport à 2009	
				\$	%
Revenu net d'intérêts avant la compensation selon la bic	(425)	(1 095)	(492)	670	61
Compensation selon la bic du groupe	(355)	(247)	(285)	(108)	(44)
Revenu net d'intérêts (bic)	(780)	(1 342)	(777)	562	42
Revenu autre que d'intérêts	212	450	522	(238)	(53)
Revenu total (bic)	(568)	(892)	(255)	324	36
Dotation à la provision pour pertes sur créances	152	973	825	(821)	(84)
Frais autres que d'intérêts	147	189	41	(42)	(22)
Revenu (perte) avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans les filiales	(867)	(2 054)	(1 121)	1 187	58
Impôts sur les bénéfices (recouvrement) (bic)	(642)	(984)	(784)	342	35
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	74	76	74	(2)	(3)
Revenu net (perte nette)	(299)	(1 146)	(411)	847	74
Effectif : équivalent temps plein	9 968	9 577	9 459	391	4

Activités aux États-Unis – Principales données financières

(en millions de dollars américains)

Au 31 octobre ou pour l'exercice terminé à cette date	2010	2009	2008	Variation par rapport à 2009	
				\$	%
Revenu total (bic)	(155)	(265)	(138)	110	41
Dotation à la provision pour pertes sur créances	227	767	783	(540)	(70)
Frais autres que d'intérêts	(64)	(24)	(68)	(40)	(+100)
Impôts sur les bénéfices (recouvrement) (bic)	(128)	(383)	(325)	255	67
Revenu net (perte nette)	(208)	(643)	(546)	435	67

les pertes prévues qui est fondée sur la part des pertes prévues qu'assume chaque groupe. Les écarts entre les dotations à la provision pour pertes imputées aux groupes clients, qui sont calculées selon la méthode de provisionnement selon les pertes prévues, et les dotations à la provision calculées conformément aux PCGR sont généralement imputés (ou crédités) aux Services d'entreprise.

Analyse de la situation financière

Bilan sommaire (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Actif					
Encaisse et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	20 554	13 295	21 105	22 890	19 608
Valeurs mobilières	123 399	110 813	100 138	98 277	67 411
Titres pris en pension ou empruntés	28 102	36 006	28 033	37 093	31 429
Solde net des prêts et acceptations	176 643	167 829	186 962	164 095	159 565
Autres actifs	62 942	60 515	79 812	44 169	41 965
	411 640	388 458	416 050	366 524	319 978
Passif et capitaux propres					
Dépôts	249 251	236 156	257 670	232 050	203 848
Autres passifs	135 933	126 719	134 761	114 330	96 743
Dettes subordonnées	3 776	4 236	4 315	3 446	2 726
Titres d'une fiducie de capital	800	1 150	1 150	1 150	1 150
Actions privilégiées	—	—	250	250	450
Capitaux propres	21 880	20 197	17 904	15 298	15 061
	411 640	388 458	416 050	366 524	319 978

Aperçu

L'actif total a augmenté de 23,2 milliards de dollars, ou 6,0 %, par rapport à l'exercice précédent, et s'est établi à 411,6 milliards au 31 octobre 2010, malgré l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain sur les actifs libellés en dollars américains, qui a réduit l'augmentation d'environ 5,3 milliards. Les actifs et les passifs sont convertis aux taux en vigueur à la fin de l'exercice, et au 31 octobre 2010, le dollar américain s'était affaibli par rapport au taux en vigueur au 31 octobre 2009. L'augmentation de 23,2 milliards présentée dans les actifs reflète essentiellement la hausse des titres de 12,6 milliards, un solde net des prêts et acceptations de 8,8 milliards, une encaisse et des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques de 7,3 milliards ainsi qu'un accroissement des instruments dérivés de 1,9 milliard, lesquels sont inclus dans les autres actifs, dans le tableau ci-contre. Les titres pris en pension ou empruntés ont chuté de 7,9 milliards.

Le total du passif et des capitaux propres a augmenté de 23,2 milliards de dollars, ou 6,0 %. Les dépôts ont progressé de 13,1 milliards, les autres passifs, de 9,2 milliards et les capitaux propres, de 1,7 milliard.

Encaisse et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

L'encaisse et les dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques ont augmenté de 7,3 milliards de dollars et se sont établis à 20,6 milliards en 2010. Cette augmentation reflète l'essor de l'encaisse investie à court terme auprès de la Réserve fédérale des États-Unis à la suite de la croissance des dépôts et de la baisse des soldes des prêts de certaines sociétés aux États-Unis.

Valeurs mobilières (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Titres de placement	—	—	—	—	14 166
Titres de négociation	71 710	59 071	66 032	70 773	51 820
Titres disponibles à la vente	50 543	50 257	32 115	26 010	—
Titres divers	1 146	1 485	1 991	1 494	1 414
Titres de substituts de prêts	—	—	—	—	11
	123 399	110 813	100 138	98 277	67 411

Les valeurs mobilières se sont accrues de 12,6 milliards de dollars et se sont établies à 123,4 milliards en 2010. La valeur des titres de négociation a augmenté de 12,6 milliards, pour s'établir à 71,7 milliards, principalement en raison de l'accroissement du nombre de titres émis par le gouvernement des États-Unis et de titres de participation d'entreprises appuyant les dérivés sur actions de négociation et notre programme de billets liés à des titres de participation. De plus amples renseignements sur la composition des titres se trouvent à la note 3 afférente aux états financiers, à la page 116.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés ont reculé de 7,9 milliards de dollars pour s'établir à 28,1 milliards, en grande partie en raison des demandes des clients.

Prêts et acceptations (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Prêts hypothécaires à l'habitation	48 715	45 524	49 343	52 429	63 321
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	51 159	45 824	43 737	33 189	30 418
Cartes de crédit	3 308	2 574	2 120	4 493	3 631
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	68 338	68 169	84 151	62 650	56 030
Acceptations	7 001	7 640	9 358	12 389	7 223
Solde brut des prêts et acceptations	178 521	169 731	188 709	165 150	160 623
Provision pour pertes sur créances	(1 878)	(1 902)	(1 747)	(1 055)	(1 058)
Solde net des prêts et acceptations	176 643	167 829	186 962	164 095	159 565

Le solde net des prêts et acceptations a augmenté de 8,8 milliards de dollars et s'est établi à 176,6 milliards, malgré l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain, qui a réduit l'augmentation d'environ 4,0 milliards. Les prêts à tempérament et les autres prêts aux particuliers se sont accrues de 5,3 milliards, ce qui reflète une croissance soutenue de la demande pour le crédit aux particuliers, notamment sur le marché canadien. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 3,2 milliards, reflétant la forte croissance au Canada au premier semestre de 2010, étant donné que les acheteurs de résidences ont décidé de financer leurs achats avant l'instauration de la taxe de vente harmonisée en Ontario et en Colombie-Britannique et qu'il y a eu ralentissement des activités de titrisation. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la baisse du solde des prêts hypothécaires aux États-Unis, qui reflète les ventes sur le marché secondaire. Les prêts sur cartes de crédit ont enregistré une hausse de 0,7 milliard en raison de l'acquisition des cartes de crédit aux entreprises de Diners Club et du ralentissement des activités de titrisation. La croissance globale des prêts a progressé de 1,3 milliard de dollars américains en raison de Rockford, opération mettant en jeu une banque de l'Illinois, et de 1,0 milliard de dollars en raison de l'acquisition des cartes de crédit aux entreprises de Diners Club.

Le tableau 11 à la page 102 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts par territoire et par produit. Le tableau 13 à la page 103 présente un sommaire comparatif du solde net des prêts au Canada par province et par secteur d'activité. La qualité des prêts est analysée à la page 40 et de plus amples renseignements sur les prêts sont donnés dans les notes 4, 5 et 8 afférentes aux états financiers, commençant à la page 120.

Autres actifs

Les autres actifs ont augmenté de 2,4 milliards de dollars et se sont établis à 62,9 milliards, essentiellement en raison de la hausse de 1,9 milliard des actifs qui sont des instruments financiers dérivés. La croissance d'un exercice à l'autre est principalement attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt et à leur incidence sur l'évaluation des contrats. La volatilité des taux d'intérêt accroît la valeur des actifs et des passifs dérivés, habituellement de façon comparable. Les instruments dérivés sont expliqués en détail à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 130.

Dépôts (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Banques	19 435	22 973	30 346	34 100	26 632
Entreprises et administrations publiques	130 773	113 738	136 111	121 748	100 848
Particuliers	99 043	99 445	91 213	76 202	76 368
	249 251	236 156	257 670	232 050	203 848

Les dépôts ont augmenté de 13,1 milliards de dollars et se sont établis à 249,3 milliards. L'affaiblissement du dollar américain a fait fléchir la croissance des dépôts de 5,6 milliards. Les dépôts des entreprises et des administrations publiques, qui représentent 52 % du total des dépôts, ont progressé de 17,0 milliards en grande partie en raison du remplacement des dépôts des banques venant à échéance et de la croissance des prêts et des titres. Les dépôts des particuliers, qui représentent 40 % du total des dépôts, ont reculé de 0,4 milliard, mais ont affiché une hausse de 1,2 milliard lorsqu'ils sont dans leur devise d'origine. Les dépôts des banques, qui représentent 8 % du total des dépôts, ont baissé de 3,5 milliards, ce qui s'explique par les dépôts venant à échéance dont il est question plus haut. La croissance des dépôts comprend l'ajout de 1,9 milliard de dollars américains découlant de l'opération Rockford. De plus amples renseignements sur la ventilation des dépôts se trouvent à la note 15 afférente aux états financiers, à la page 140, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 85.

Autres passifs

Les autres passifs ont augmenté de 9,2 milliards de dollars et se sont établis à 135,9 milliards. Les titres vendus à découvert ont affiché une hausse de 4,4 milliards et les titres mis en pension ou prêtés, une hausse de 0,8 milliard, en raison principalement des activités de négociation pour le compte de clients liées à des occasions que recelaient les marchés. Les passifs dérivés ont augmenté de 3,2 milliards de dollars, essentiellement en raison des mêmes facteurs que ceux décrits précédemment pour les actifs dérivés. De plus amples renseignements sur la ventilation des autres passifs se trouvent à la note 16 afférente aux états financiers, à la page 141.

Capitaux propres

Les capitaux propres ont augmenté de 1,7 milliard de dollars, à 21,9 milliards. L'augmentation est liée en grande partie à la hausse des bénéfices non répartis de 1,1 milliard et à l'émission d'environ 9,7 millions d'actions ordinaires d'une valeur de 0,5 milliard aux termes du Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions de la Banque, lequel est décrit à la page 63 de la section Gestion globale du capital. Notre état consolidé de la variation des capitaux propres, à la page 112, présente un sommaire des éléments qui accroissent ou réduisent les capitaux propres, tandis que la note 20 afférente aux états financiers, à la page 145, donne des détails sur les composantes et les variations du capital-actions. Nos pratiques et stratégies de gestion globale du capital sont présentées en détail à la page 59.

Gestion globale du capital

Objectif

BMO est déterminé à mettre en œuvre une méthode rigoureuse de gestion du capital qui assure l'équilibre entre les intérêts et les exigences des actionnaires, des organismes de réglementation, des déposants et des agences de notation. Notre objectif est de maintenir une assise financière solide, grâce à une structure rentable qui :

- respecte nos ratios cibles pour le capital réglementaire et correspond à notre évaluation interne du capital économique requis;
- est conforme à nos cotes de crédit cibles;
- soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation;
- accroît la confiance des déposants et la valeur à long terme pour les actionnaires.

Cadre de gestion du capital

Les principes et éléments clés de notre cadre de gestion du capital sont exposés dans notre politique de gestion du capital et notre plan de capital annuel, qui intègrent les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Il s'agit d'un processus intégré utilisé pour évaluer la suffisance du capital et établir des cibles et des stratégies en matière de capital qui tiennent compte de l'orientation stratégique et du degré de tolérance au risque de l'organisation. Le processus d'évaluation interne de la suffisance du capital et le plan de capital sont élaborés avec le plan d'affaires annuel de BMO afin de favoriser l'harmonisation de nos stratégies commerciales et de risque, des exigences en matière de capital réglementaire et de capital économique et de la disponibilité des capitaux. La suffisance du capital est évaluée au moyen d'une comparaison de l'offre de capital (capital disponible pour absorber les pertes) et de la demande de capital (capital nécessaire pour faire face aux risques sous-jacents à nos activités commerciales, selon une évaluation en fonction du capital économique). La simulation de crise et l'analyse de scénarios sont également employées à l'échelle de BMO pour évaluer l'incidence de diverses situations de crise sur le profil de risque et les exigences en matière de capital. Ce cadre nous permet de nous assurer que notre capital est suffisant, compte tenu des risques que nous prenons, et soutient l'établissement des limites, des buts et des mesures des résultats qui sont utilisés pour effectuer la gestion du bilan, des risques et des exigences en matière de capital, à l'échelle de l'entité consolidée et des secteurs d'activité. La suffisance du capital réel et prévu est évaluée par rapport au plan de capital tout au long de l'exercice et ce plan est mis à jour au besoin en fonction des modifications de nos activités commerciales, de notre profil de risque et des conditions d'exploitation.

BMO se base à la fois sur le capital réglementaire et sur le capital économique pour évaluer le rendement de l'organisation et pour prendre des décisions stratégiques, tactiques et relatives aux transactions. Notre processus d'affectation de capital aux unités d'exploitation et la mesure de leur rendement relativement au capital nécessaire compte tenu des risques inhérents à leurs activités ont

pour but de maximiser le rendement pour les actionnaires rajusté en fonction des risques tout en conservant un capital suffisant. Cette démarche vise à protéger les parties prenantes contre les risques inhérents à nos diverses activités, tout en conservant la souplesse nécessaire pour affecter des ressources aux activités à rendement élevé qui soutiennent la croissance stratégique de nos groupes d'exploitation. L'excédent de capital par rapport à ce qui est nécessaire pour soutenir nos secteurs d'activité est détenu par les Services d'entreprise.

Gouvernance

Le Conseil d'administration et son Comité d'évaluation des risques assurent la surveillance et l'approbation finales de la gestion du capital, y compris la politique en la matière, le plan de capital et les résultats du processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Ils examinent régulièrement la situation du capital, l'évaluation de la suffisance du capital et les principales activités de gestion du capital de BMO. Le Comité de gestion des risques et le Comité de gestion du capital assurent la surveillance aux plus hauts niveaux de la direction et ils examinent et commentent les politiques, les problèmes et les plans d'action importants relatifs à la gestion du capital et qui découlent de l'exécution de la stratégie globale. Les Finances et la Gestion des risques voient à la conception et à la mise en œuvre des politiques et du cadre se rattachant à la gestion du capital et des risques et au processus d'évaluation interne de la suffisance du capital. Nos processus opérationnels d'évaluation interne de la suffisance du capital sont passés en revue annuellement par la Direction de la vérification interne.

Analyse du capital réglementaire de 2010

Les exigences en matière de capital réglementaire pour l'entité consolidée sont actuellement déterminées en fonction de Bâle II. BMO fait appel à l'approche fondée sur les notations internes (NI) avancée pour calculer l'actif pondéré en fonction du risque de crédit dans son portefeuille et à l'approche standard pour le calcul de l'actif pondéré en fonction du risque opérationnel. En 2010, la filiale de services bancaires de détail américaine de BMO, Harris Bancorp, Inc., a utilisé l'approche standard pour déterminer l'actif pondéré en fonction du risque de crédit. L'actif pondéré en fonction du risque de marché de BMO est calculé principalement au moyen de l'approche fondée sur les notations internes, mais l'approche standard est utilisée pour certaines expositions.

L'approche NI avancée est la méthode de calcul des exigences en matière de capital liées au risque de crédit la plus poussée proposée par Bâle II. Elle recourt à des techniques de pointe pour mesurer l'actif pondéré en fonction des risques au niveau de l'emprunteur d'après les principes de saine gestion des risques, y compris la prise en compte d'estimations de la probabilité de défaut, des pertes probables en cas de défaut, du risque au moment du défaut, du terme à courir et du type d'exposition des catégories d'actifs définies dans l'Accord de Bâle. Ces paramètres de risque sont établis à l'aide des données historiques du portefeuille ainsi que d'études comparatives, et sont mis à jour régulièrement. Des méthodes de validation de ces paramètres sont actuellement en place et sont améliorées périodiquement afin de quantifier et de distinguer adéquatement les risques pour s'assurer qu'ils reflètent l'évolution de la conjoncture économique et des conditions de crédit.

En vertu de l'approche standard, les exigences en matière de capital liées au risque opérationnel sont établies selon la taille et le type de nos secteurs d'activité. Le revenu brut, tel qu'il est défini par Bâle II, donne une indication de la taille des activités et du risque opérationnel. Il est segmenté en huit secteurs d'activité réglementaires, par type d'activité, puis le montant de chaque segment est multiplié par un facteur correspondant prescrit par le dispositif de Bâle II afin de déterminer les exigences en matière de capital liées au risque opérationnel. Pour de plus amples renseignements sur Bâle II, il y a lieu de se reporter à la section Gestion globale des risques, qui commence à la page 75.

Au 31 octobre 2010, le total de l'actif pondéré en fonction des risques de BMO s'établissait à 161,2 milliards de dollars, une baisse par rapport à 167,2 milliards en 2009. La diminution s'explique principalement par l'incidence de l'affaiblissement du dollar américain, qui a réduit la valeur convertie de l'actif pondéré en fonction des risques libellé en dollars américains, et par le recul de l'actif pondéré en fonction des risques liés aux prêts aux entreprises et aux grandes entreprises. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une augmentation de l'actif pondéré en fonction des risques liés aux prêts aux particuliers, des risques liés à la titrisation et du risque opérationnel. Une répartition de l'actif pondéré en fonction des risques, ventilée par catégorie de risque, est présentée dans le tableau ci-dessous.



De plus amples renseignements sur les risques sous-jacents à nos activités commerciales sont présentés à la section Gestion globale des risques, à la page 75.

Actif pondéré en fonction des risques (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009
Risque de crédit	136 290	143 098
Risque de marché	5 217	6 578
Risque opérationnel	19 658	17 525
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	161 165	167 201

Le capital de première catégorie représente les formes de capital les plus permanentes et comprend principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides novateurs, moins une déduction pour les écarts d'acquisition et les actifs incorporels excédentaires ainsi que d'autres déductions exigées en vertu de Bâle II. Notre capital de première catégorie se chiffrait à 21,7 milliards de dollars au 31 octobre 2010, en hausse par rapport à 20,5 milliards en 2009. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, laquelle a été partiellement neutralisée par l'incidence des rachats d'instruments de capital hybrides novateurs, comme il est expliqué à la rubrique Activités de gestion du capital.

Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Le capital de deuxième catégorie comprend principalement les débetures subordonnées et la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances. Les déductions du capital de deuxième catégorie se composent principalement de nos investissements dans des filiales d'assurance et d'autres investissements importants ainsi que d'autres déductions diverses prescrites par Bâle II. Au 31 octobre 2010, le capital total s'établissait à 25,6 milliards de dollars, en hausse par rapport à 24,9 milliards en 2009. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, laquelle a été partiellement contrebalancée par l'incidence des rachats de titres de capitaux propres dont il est question à la section Activités de gestion du capital.

Notre objectif est de maintenir des ratios de capital qui respectent les exigences réglementaires tant actuelles que prévues. Le ratio du capital de première catégorie et le ratio de l'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires, qui sont nos principales mesures de la suffisance du capital, ont été robustes en 2010.

Le ratio du capital de première catégorie, le ratio de l'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires, le ratio du capital total et le ratio de l'actif au capital sont nos principales mesures du capital.

Le **ratio du capital de première catégorie** est obtenu en divisant le capital de première catégorie par l'actif pondéré en fonction des risques.

Le **ratio de l'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires** est obtenu en soustrayant les écarts d'acquisition et les actifs incorporels des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et en divisant la différence par l'actif pondéré en fonction des risques.

Le **ratio du capital total** est obtenu en divisant le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.

Le **ratio de l'actif au capital** est établi en divisant l'actif total, y compris les éléments hors bilan spécifiés nets des autres déductions spécifiées, par le capital total.

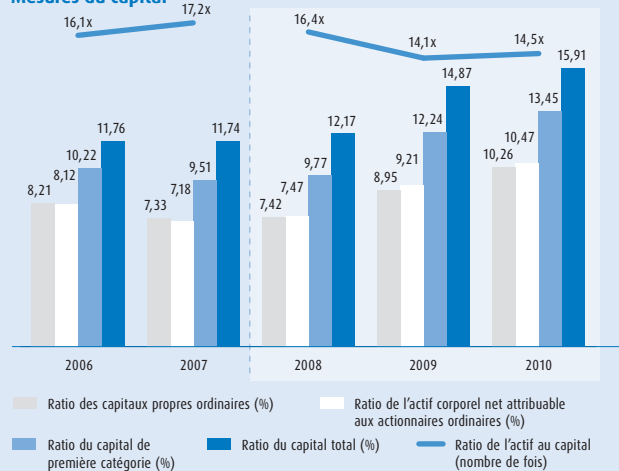
Capital réglementaire selon Bâle II (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18 753	17 132
Actions privilégiées à dividende non cumulatif	2 571	2 571
Instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie	2 542	2 907
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	23	26
Écarts d'acquisition et actifs incorporels excédentaires	(1 619)	(1 569)
Cumul des pertes non réalisées nettes après impôts sur titres de participation disponibles à la vente	–	(2)
Capital net de première catégorie	22 270	21 065
Déductions liées à la titrisation	(165)	(168)
Perte prévue excédant la provision (approche NI avancée)	–	(61)
Investissements importants et investissements dans des filiales d'assurance	(427)	(374)
Capital de première catégorie rajusté	21 678	20 462
Dette subordonnée	3 776	4 236
Billets de fiducie secondaires	800	800
Cumul des gains non réalisés nets après impôts sur titres de participation disponibles à la vente	10	–
Partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances	292	296
Total du capital de deuxième catégorie	4 878	5 332
Déductions liées à la titrisation	(29)	(7)
Perte prévue excédant la provision (approche NI avancée)	–	(60)
Investissements importants et investissements dans des filiales d'assurance	(890)	(868)
Capital de deuxième catégorie rajusté	3 959	4 397
Capital total	25 637	24 859

Le ratio du capital de première catégorie de BMO s'établissait à 13,45 % au 31 octobre 2010, une hausse par rapport à 12,24 % en 2009. Le ratio de l'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires s'établissait à 10,47 % au 31 octobre 2010, une hausse par rapport à 9,21 % en 2009. L'amélioration de nos ratios d'un exercice à l'autre est liée à une réduction de l'actif pondéré en fonction des risques et à un accroissement du capital. En 2010, nous avons maintenu les ratios à un niveau élevé en prévision des changements attendus en matière de capital réglementaire et de l'adoption des Normes internationales d'information financière (IFRS), de même que pour préserver la santé financière et la souplesse nécessaires à la poursuite de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance. Plus de renseignements sur l'incidence éventuelle des changements proposés au capital réglementaire et des IFRS sont présentés dans la section ci-après.

Le ratio des capitaux propres ordinaires, une nouvelle mesure de plus en plus surveillée par les banques, deviendra un ratio de capital réglementaire aux termes de Bâle III (il y a lieu de se reporter à la section suivante pour plus de renseignements sur la définition du ratio et les exigences aux termes de Bâle III).

Mesures du capital



Note : En 2006 et 2007, en vertu de Bâle I; de 2008 à 2010, en vertu de Bâle II. Les mesures pour 2008 à 2010 ne sont pas comparables à celles des exercices antérieurs.

Calculé d'après Bâle II, le ratio des capitaux propres ordinaires s'établissait à 10,26 % au 31 octobre 2010, une hausse comparativement à 8,95 % en 2009.

Au 31 octobre 2010, le ratio du capital total s'élevait à 15,91 %, une hausse comparativement à 14,87 % en 2009. Le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total demeurent tous deux bien supérieurs aux ratios de capital minimaux autorisés actuellement par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) soit 7 % et 10 %, respectivement, pour une institution financière bien capitalisée. Au 31 octobre 2010, le ratio de l'actif au capital de BMO s'établissait à 14,5, une hausse par rapport à 14,1 en 2009. Ce ratio demeure nettement inférieur au maximum actuellement autorisé par le BSIF.

Comme il est indiqué dans la section Charge d'impôts sur les bénéficiaires, nous couvrons le risque de change découlant de notre investissement net dans des établissements aux États-Unis en finançant l'investissement net en dollars américains. Cette stratégie réduit l'effet des variations des taux de change sur nos ratios de capital puisque l'incidence des écarts de conversion sur le capital de première catégorie découlant des variations de la valeur du dollar canadien est partiellement neutralisée par la variation de l'équivalent en dollars canadiens de l'actif pondéré en fonction des risques libellé en dollars américains.

BMO exerce ses activités au moyen de diverses structures de sociétés comprenant des filiales et des coentreprises. Toutes nos filiales doivent respecter les exigences réglementaires et légales des territoires où elles exercent leurs activités. Un dispositif est en place pour que les filiales et leurs sociétés mères aient accès au capital et au financement nécessaires pour soutenir leurs activités dans des conditions normales comme en temps de crise.

Incidences éventuelles des changements proposés au capital réglementaire et du passage aux IFRS

Au cours des deux dernières années, les organismes de réglementation à l'échelle internationale ont proposé des réformes qui visent à rehausser les cadres instaurés à l'égard du capital réglementaire et de la liquidité du secteur bancaire et à accroître la résilience des institutions bancaires en période de crise. Ces nouvelles normes mondiales forment le dispositif qui est appelé « Bâle III ». Selon les lignes directrices réglementaires publiées à ce jour, les principaux objectifs de Bâle III à l'égard du capital réglementaire sont les suivants :

- rehausser la qualité du capital que les banques doivent maintenir afin qu'elles puissent absorber plus facilement les pertes tant sur une base de continuité de l'exploitation que sur une base de liquidation;
- accroître les exigences en matière de capital en fonction des risques, et ce, surtout dans le cas du risque de marché, des titrisations et du risque de contrepartie;
- introduire de nouveaux ratios de capital réglementaires, le ratio des capitaux propres ordinaires et le ratio de levier financier, pour compléter le ratio du capital de première catégorie et le ratio du capital total existants;
- hausser le niveau des exigences minimales en matière de capital.

L'application des règles de Bâle III devrait être graduelle. Les exigences définitives et les périodes de transition applicables à BMO seront établies par le BSIF. Dans le cas du risque de marché et de celui inhérent aux titrisations, les changements à l'actif pondéré en fonction des risques devraient entrer en vigueur dans l'exercice 2012. Pour ce qui est du risque de contrepartie et autres, il est prévu que les changements à l'actif pondéré en fonction des risques seront mis en œuvre le 1^{er} janvier 2013 et que les nouvelles déductions du capital seront instaurées progressivement au rythme de 20 % par année entre le 1^{er} janvier 2014 et le 1^{er} janvier 2018. Les nouvelles exigences à l'égard des ratios du capital réglementaire minimums devraient entrer en vigueur au cours d'une période de transition allant du 1^{er} janvier 2013 au 1^{er} janvier 2019, voire plus tôt si la réglementation locale l'impose. Ces exigences comprendront la constitution d'un coussin de conservation du capital permettant d'absorber les pertes en période de crise. Si une banque est proche de puiser dans ce coussin, des restrictions lui seront probablement imposées à l'égard de ses distributions à même le résultat (aux fins notamment des dividendes, des rachats d'actions et de la rémunération discrétionnaire). L'ampleur de ces restrictions variera alors selon la position à l'intérieur des limites de ce coussin. De plus, les organismes de réglementation du secteur bancaire pourront, à leur gré, exiger de leurs membres la mise en place d'un coussin de capital contracyclique représentant entre 0 % et 2,5 % de l'actif pondéré en fonction des risques s'il est présumé qu'une expansion excessive du crédit a accru le risque systémique. Ce coussin, s'il est exigé, constituera une réserve complémentaire à celui servant à la conservation du capital.

Les instruments de capital de première et de deuxième catégories, autres que des actions ordinaires, devront respecter de nouveaux critères afin d'être admissibles à titre de capital réglementaire aux termes de Bâle III.

Selon Bâle III, deux nouvelles mesures du capital réglementaire devraient être introduites :

Le **ratio des capitaux propres ordinaires**, soit les capitaux propres ordinaires, moins les déductions du capital requises, divisés par l'actif pondéré en fonction des risques. Ce ratio est également appelé ratio du capital ordinaire de première catégorie.

Le **ratio de levier financier**, ce qui désigne le capital de première catégorie divisé par les actifs figurant au bilan et certains éléments précis hors bilan, déduction faite des déductions prescrites.

Les instruments existants qui ne s'y conformeront pas devraient faire l'objet de clauses de droits acquis et seront sortis graduellement sur une période de 10 ans commençant le 1^{er} janvier 2013. Selon une base égale à la valeur des instruments en cours le 1^{er} janvier 2013, la comptabilisation de ces instruments devrait être plafonnée à 90 % à compter du 1^{er} janvier 2013, et ce plafond sera réduit de 10 points de pourcentage chaque année subséquente. De plus, les instruments assortis d'une prime au rachat devraient devoir être sortis graduellement à leur date d'échéance effective. D'après les normes proposées, on s'attend à ce que la très grande majorité des instruments novateurs de la Banque (les titres de la Fiducie de capital BMO et les billets BMO de première catégorie) et de ses titres d'emprunt subordonnés qui font respectivement partie de son capital de première catégorie et de deuxième catégorie ne puissent plus être considérés comme du capital réglementaire une fois toutes les règles en vigueur. Nous prévoyons que le traitement à titre de capital réglementaire des instruments de capitaux propres autres que des actions ordinaires de la Banque et que le traitement connexe des droits acquis seront déterminés une fois que le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) aura établi sa position définitive sur le capital conditionnel à l'exercice 2011.

Les exigences minimales proposées quant aux ratios de capital qui ont été établies en vertu de Bâle III sont plus élevées que les exigences canadiennes établies par le BSIF en vertu de Bâle II, et elles sont résumées ci-après.

Exigences réglementaires (%)

	Ratio des capitaux propres ordinaires	Ratio du capital de première catégorie	Ratio du capital total	Ratio de levier financier ³⁾
Bâle III – Exigences, le 1^{er} janvier 2013				
Exigences minimales proposées ¹⁾	3,5	4,5	8,0	3,0
Plus : Exigences relatives au coussin de conservation du capital	0,0	0,0	0,0	s.o.
Exigences minimales réelles ¹⁾	3,5	4,5	8,0	3,0
Bâle III – Exigences, le 1^{er} janvier 2019				
Exigences minimales proposées ¹⁾	4,5	6,0	8,0	3,0
Plus : Exigences relatives au coussin de conservation du capital	2,5	2,5	2,5	s.o.
Exigences minimales réelles ¹⁾	7,0	8,5	10,5	3,0
BSIF, Bâle II – Exigences actuelles	s.o.	7,0	10,0	s.o. ³⁾

1) Les exigences définitives et les périodes de transition seront établies par le BSIF.

2) Le CBCB a suggéré un ratio de levier financier minimal de 3 %, lequel fera l'objet d'un examen pendant une période d'utilisation en parallèle de quatre ans débutant le 1^{er} janvier 2013. Selon les résultats obtenus au cours de cet examen, ce ratio pourrait être rajusté, l'objectif étant de procéder aux derniers rajustements en 2017 de sorte que la norme finale sur le ratio de levier financier puisse entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

3) Le BSIF surveille actuellement le ratio de l'actif au capital, qui s'appuie sur le capital total. Le ratio de levier financier proposé par Bâle III est fondé sur le capital de première catégorie.

s.o. – sans objet

Nous jugeons qu'aux termes de Bâle III, les ratios les plus importants sont ceux des capitaux propres ordinaires et du capital de première catégorie. Compte tenu de la mise en œuvre intégrale des déductions du capital et des changements à l'actif pondéré en fonction des risques annoncés dans Bâle III et de l'incidence éventuelle de certains des principaux changements liés à l'adoption des IFRS établie selon notre analyse effectuée à ce jour, telle qu'elle est présentée dans la rubrique Passage aux Normes internationales d'information financière de la section Modifications futures de conventions comptables – IFRS, à la page 71, les ratios pro forma des capitaux propres ordinaires et du capital de première catégorie de BMO au 31 octobre 2010 seraient de 7,8 % et de 10,4 %, respectivement, ce qui est plus élevé que les exigences minimales

en matière de capital que devrait imposer Bâle III en 2019. Les ratios pro forma sont tirés de données de notre bilan au 31 octobre 2010 et sont fondés sur notre compréhension des normes réglementaires proposées, lesquelles n'ont pas encore été établies de manière définitive et pourraient changer. Ces ratios pro forma ne tiennent pas compte des mesures que la direction pourrait prendre pour atténuer l'incidence des changements, ni de l'effet positif d'une croissance des bénéfices non répartis au fil du temps qui pourrait servir à combler ces exigences, ni d'autres facteurs qui échappent au contrôle de la direction. Nous croyons que BMO est également en mesure de satisfaire aux autres exigences concernant le capital.

Compte tenu des changements mentionnés précédemment, les capitaux propres ordinaires réglementaires de la Banque diminueraient de 1,5 milliard de dollars, passant de 16,5 milliards à 15,0 milliards au 31 octobre 2010 et son capital de première catégorie baisserait de 1,7 milliard, passant de 21,7 milliards à 20,0 milliards. Les capitaux propres ordinaires réglementaires et le capital de première catégorie seraient moins élevés que ceux établis en fonction de Bâle II au 31 octobre 2010 en raison surtout des répercussions de l'adoption des IFRS sur les bénéfices non répartis ainsi que d'une nouvelle déduction du capital au titre des actifs incorporels. Ces facteurs seraient atténués par le retrait de certaines déductions du capital et leur conversion en éléments d'actif pondéré en fonction des risques de niveaux plus élevés. Nous avons supposé que les instruments de capital de première catégorie existants, autres que des actions ordinaires, seraient entièrement pris en compte dans le capital de première catégorie aux fins de ce calcul. Certains de ces instruments ne respectent pas les exigences en matière de capital de Bâle III et devraient faire l'objet des clauses de droits acquis, tel qu'il a été indiqué précédemment. Nous prévoyons pouvoir refinancer les instruments de capitaux propres autres que des actions ordinaires, au moment requis et au besoin, afin de respecter les exigences imposées à l'égard de ces instruments.

Notre actif pondéré en fonction des risques au 31 octobre 2010, soit 161,2 milliards, augmenterait de 31,3 milliards pour s'établir à 192,5 milliards, et ce, en raison surtout de l'accroissement de l'actif pondéré en fonction du risque de contrepartie (23,4 milliards) et, dans une moindre mesure, de celui de l'actif pondéré en fonction du risque de marché ainsi que de la conversion de certaines déductions du capital que prescrit actuellement Bâle II en actif pondéré en fonction des risques (7,9 milliards), tel qu'il a été indiqué précédemment. La quantification du changement de l'actif pondéré en fonction du risque de contrepartie a été faite en fonction des propositions de Bâle III élaborées plus tôt cette année. Des discussions importantes se poursuivent en ce qui concerne la quantification du risque de crédit des contreparties; par conséquent, l'incidence définitive sur l'actif pondéré en fonction des risques demeure assujettie à une incertitude considérable. La création prévue d'agences centrales de compensation aux fins de certaines transactions sur instruments dérivés et les mesures que prendra la direction devraient atténuer fortement la hausse de l'actif pondéré en fonction du risque de contrepartie dont il est fait mention ci-dessus.

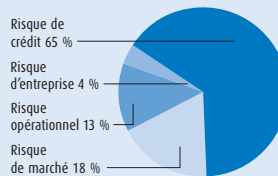
Tel qu'il a été indiqué précédemment, le traitement réglementaire des déductions du capital devrait changer entre le 1^{er} janvier 2013 et le 1^{er} janvier 2018. En posant les mêmes hypothèses sous-jacentes que celles énoncées ci-dessus, mais en utilisant les modalités transitoires concernant les déductions du capital au 1^{er} janvier 2013, les ratios pro forma des capitaux propres ordinaires et du capital de première catégorie de la Banque au 31 octobre 2010 seraient de 9,0 % et de 10,8 %, respectivement, ce qui est plus élevé que les exigences de 2019. Le ratio des capitaux propres ordinaires serait plus élevé selon les prévisions transitoires de 2013 que selon celles de 2018 parce que la déduction des écarts d'acquisition de 1,5 milliard de dollars serait faite initialement à même le capital de première catégorie, autre que des actions ordinaires, en 2013. Entre 2013 et 2018, il est prévu que la déduction des écarts d'acquisition deviendra une déduction à même les capitaux propres ordinaires, ce qui se traduira par une réduction du ratio des capitaux propres ordinaires. Le traitement des actifs incorporels et les nouvelles déductions aux termes de Bâle III auront une incidence semblable sur le ratio des capitaux propres ordinaires et le ratio du capital de première catégorie de 2013 à 2018.

D'autres changements réglementaires éventuels sont en train d'être finalisés. Par exemple, les exigences associées au risque de contrepartie et les exigences associées au coussin de capital contracyclique n'ont pas encore été formulées sous leur forme finale et un examen en profondeur de celles portant sur le capital des portefeuilles de négociation devrait avoir lieu en 2011. En outre, le CBCB et le Conseil de stabilité financière se penchent sur le risque que présentent les banques qui ont une importance systémique et ont recommandé

Total du capital économique

par type de risque

Au 31 octobre 2010

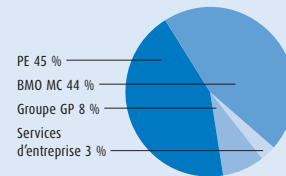


Le risque de crédit continue de représenter la plus grande part du capital économique par type de risque.

Total du capital économique

par groupe d'exploitation

Au 31 octobre 2010



Les deux plus grandes parts du capital économique sont attribuables à PE Canada et à BMO Marchés des capitaux en 2010.

d'imposer à celles-ci d'autres exigences en matière de capital, dont des apports de capital supplémentaires et du capital conditionnel. Ces changements pourraient avoir des répercussions sur le montant de capital que nous devons détenir pour respecter les exigences en matière de capital.

Les excellents niveaux de capital de BMO lui permettront d'adopter aisément, dans les années à venir, tant les changements réglementaires annoncés à ce jour que les modifications de conventions comptables aux termes des IFRS. Nous ne pensons pas que les changements annoncés des normes sur le capital réglementaire nuiront fortement à notre orientation stratégique ou tactique.

Analyse du capital économique

Le capital économique correspond à notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances défavorables et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, les mesures étant fondées sur un horizon de un an. Pour de plus amples renseignements sur ces risques, se reporter à la section Gestion globale des risques, à la page 75. Le capital économique est un élément clé de notre gestion du capital en fonction des risques et du cadre d'évaluation interne de la suffisance du capital.

Activités de gestion du capital

Nous n'avons pas émis d'actions en 2010, à l'exception de celles émises aux termes du Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires de la Banque et de celles émises par suite de l'exercice d'options sur actions. Nous avons racheté les billets à moyen terme, série C, tranche 1 à 4,00 % de 500 millions de dollars, le 21 janvier 2010, et les titres de la Fiducie de capital, série A (BOaTS BMO, série A), de 350 millions de dollars, le 30 juin 2010. Le 23 novembre 2010, nous avons annoncé notre intention de racheter les titres de la Fiducie de capital, série B (BOaTS BMO, série B), de 400 millions de dollars le 31 décembre 2010. Les notes 18 et 20 afférentes aux états financiers, figurant aux pages 142 et 145, contiennent plus de renseignements à ce sujet.

Le 27 octobre 2010, nous avons annoncé notre intention de renouveler notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto, offre en vertu de laquelle nous pouvons racheter aux fins d'annulation jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires de BMO (soit environ 2,7 % du flottant). Aucune action ordinaire n'a été rachetée dans le cadre de notre précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités, qui est arrivée à échéance le 1^{er} décembre 2010.

Dividendes

La fourchette du ratio de distribution cible de BMO à moyen terme s'établit entre 45 % et 55 % du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Cette cible reflète notre confiance en notre capacité soutenue de faire croître le revenu net et en la solidité de notre assise financière. La fourchette du ratio de distribution cible de BMO vise à procurer aux actionnaires un revenu stable, tout en conservant une part suffisante de revenu net pour soutenir la croissance prévue du volume d'affaires, financer les investissements stratégiques et fournir un soutien continu aux déposants.

Les dividendes déclarés par action ordinaire en 2010 ont totalisé 2,80 \$. Les dividendes annuels déclarés en 2010 représentent 58,8 % du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires. Nous continuons de mettre l'accent sur la croissance de notre revenu net, ce qui devrait se traduire, selon nous, par un ratio de distribution se situant dans notre fourchette cible. À long terme, nous augmentons généralement les dividendes de BMO en fonction des tendances en matière de croissance du résultat par action.

À la fin de l'exercice, le rendement annuel de l'action ordinaire de BMO s'établissait à 4,6 % selon le cours de clôture. Le 7 décembre 2010, BMO a annoncé que son Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel par action ordinaire de 0,70 \$, montant inchangé par rapport au trimestre et à l'exercice précédents.

Aux termes du Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions pour les actionnaires (le Régime), la Banque peut offrir un escompte maximal de 5 % par rapport au cours moyen (tel qu'il est défini dans le Régime) sur les actions ordinaires nouvellement émises. Au cours de l'exercice 2010, les actionnaires ordinaires qui avaient choisi de réinvestir leurs dividendes dans des actions ordinaires de BMO se sont vu émettre de nouvelles actions assorties d'un escompte de 2 % par rapport au cours moyen. Avec prise d'effet au moment du versement du dividende, le 26 novembre 2010, l'escompte ne sera plus offert jusqu'à ce que nous en décidions autrement.

Désignation des dividendes admissibles

Pour les fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute autre loi provinciale ou territoriale similaire, BMO désigne tous les dividendes versés ou réputés être versés sur ses actions ordinaires et privilégiées après le 31 décembre 2005 comme « dividendes admissibles », à moins d'indication contraire.

Actions en circulation et titres convertibles en actions ordinaires

Au 25 novembre 2010	Nombre d'actions ou montant en dollars	Dividendes déclarés par action		
		2010	2009	2008
Actions ordinaires	566 526 090	2,80 \$	2,80 \$	2,80 \$
Actions privilégiées de catégorie B				
Série 5	200 000 000 \$	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$
Série 13	350 000 000 \$	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$
Série 14	250 000 000 \$	1,31 \$	1,31 \$	1,48 \$
Série 15	250 000 000 \$	1,45 \$	1,45 \$	0,94 \$
Série 16	300 000 000 \$	1,30 \$	1,30 \$	0,55 \$
Série 18	150 000 000 \$	1,62 \$	1,55 \$	– \$
Série 21	275 000 000 \$	1,62 \$	1,11 \$	– \$
Série 23	400 000 000 \$	1,60 \$	0,59 \$	– \$
Convertibles en actions ordinaires :				
Actions privilégiées de catégorie B 1)				
Série 6 2)	– \$	– \$	– \$	1,19 \$
Série 10	300 000 000 \$ US	1,49 \$ US	1,49 \$ US	1,49 \$ US
Options sur actions				
– droits acquis	7 470 000			
– droits non acquis	7 560 000			

- 1) Les actions privilégiées convertibles pourront être échangées au prorata contre des actions ordinaires à des dates précises sur la base de 95 % du prix de négociation moyen de l'action ordinaire sur une période de 20 jours se terminant quatre jours avant la date de l'échange.
2) Rachetées le 25 novembre 2008.

La note 20 afférente aux états financiers, à la page 145, traite en détail du capital-actions.

Mise en garde

La section Gestion globale du capital contient des déclarations prospectives. Voir l'encadré intitulé Mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Instruments financiers désignés

À la demande des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales des pays membres du G7, le Forum sur la stabilité financière (qui est depuis devenu le Conseil de stabilité financière) a publié en avril 2008 un rapport concernant l'amélioration de la résilience des institutions et des marchés financiers. Les recommandations du rapport préconisent notamment d'améliorer la communication de l'information sur les instruments financiers que les marchés en sont venus à considérer comme plus risqués. Nous avons étendu notre analyse des instruments financiers en 2008 pour tenir compte de ces nouveaux développements et nous avons continué de présenter des informations à leur égard, ainsi que sur nos autres instruments financiers afin de mettre en contexte nos risques par rapport à notre portefeuille. Nous avons également pris l'habitude de présenter les changements importants dans nos rapports de gestion intermédiaires.

Mise en garde

Compte tenu de la conjoncture incertaine des marchés financiers, l'évaluation de nos instruments financiers pourrait être l'objet de gains et de pertes en raison des variations de la valeur de marché. La présente section Instruments financiers désignés contient des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la page 29.

Prêts aux particuliers

Au Canada, notre portefeuille de prêts aux particuliers totalisait 85,7 milliards de dollars au 31 octobre 2010 et était constitué de trois grandes catégories d'actifs, soit : des prêts hypothécaires à l'habitation (48 %), des prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers (48 %) et des prêts sur cartes de crédit (4 %).

Aux États-Unis, notre portefeuille de prêts aux particuliers totalisait 15,0 milliards de dollars américains et était lui aussi composé essentiellement de trois catégories d'actifs, à savoir : des prêts hypothécaires de premier rang à l'habitation (34 %), des prêts sur valeur domiciliaire (33 %) et des prêts automobiles indirects (29 %).

Les sections qui suivent présentent une analyse des prêts hypothécaires à haut risque, des prêts hypothécaires à l'habitation Alt-A et des prêts sur valeur domiciliaire, portefeuilles qui suscitent de plus en plus l'intérêt des investisseurs compte tenu de la conjoncture économique des dernières années. Elles présentent également une analyse des prêts hypothécaires rachetés.

Prêts hypothécaires à haut risque

Aux États-Unis, les prêts hypothécaires à haut risque sont généralement des prêts consentis à des clients dont la cote de solvabilité fournie par un bureau de crédit est égale ou inférieure à 620. Nous n'octroyons pas de prêts

hypothécaires à haut risque aux États-Unis dans le cadre d'un programme conçu à cette fin; nous y offrons toutefois des prêts à des personnes ayant une cote de solvabilité inférieure à 620, conformément à nos exigences de crédit découlant du *Community Reinvestment Act*. Ponctuellement, nous accordons également des prêts à des clients dont la cote de solvabilité est inférieure à 620 lorsqu'ils remplissent d'autres critères d'admissibilité solides. Ainsi, nous avons un encours de 0,27 milliard de dollars américains de prêts hypothécaires de premier rang qui présentaient des caractéristiques de prêts à haut risque à la date d'autorisation. Une petite fraction de tels prêts sont des prêts non assurés présentant un quotient de financement supérieure à 80 % au moment de l'octroi. À la fin de l'exercice, 15,8 millions de dollars américains, ou 5,94 % des prêts de 0,27 milliard de dollars américains, représentent des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus (18,5 millions de dollars américains ou 6,29 % en 2009). En comparaison, le taux est de 4,46 % pour l'ensemble du portefeuille américain de prêts hypothécaires de premier rang de BMO.

Nous avons aussi une exposition nette de 69 millions de dollars américains (101 millions de dollars américains en 2009) à une société qui achète des prêts hypothécaires en difficulté (y compris des prêts à haut risque) à prix réduit.

Les prêts sur valeur domiciliaire sont des crédits garantis par l'avoir propre foncier du propriétaire et sont de rang inférieur par rapport à l'hypothèque de premier rang qui grève la propriété. Aux États-Unis, notre portefeuille de prêts sur valeur domiciliaire s'établit à 5,0 milliards de dollars américains, ce qui représentait 2,9 % du portefeuille total de prêts de BMO au 31 octobre 2010. Du portefeuille de prêts sur valeur domiciliaire aux États-Unis, des prêts dont le solde s'établit à 0,28 milliard de dollars américains ont été consentis à des clients qui présentaient une cote de solvabilité inférieure à 620, ce qui les classerait dans la catégorie des prêts à haut risque. De cette somme, seulement 7 millions de dollars américains ou 2,56 % (7 millions de dollars américains, ou 2,1 % en 2009) représentent des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus.

Au Canada, BMO n'a pas de programme de prêts hypothécaires à haut risque et n'achète pas de prêts de ce type à des tiers prêteurs. Les décisions d'accord de prêts hypothécaires de BMO se fondent sur une évaluation complète du client et de la structure du prêt. La cote de solvabilité n'est qu'un élément du processus d'octroi de crédit et, par conséquent, nous ne classons pas les prêts sur la seule base de la cote de solvabilité. On retrouve un montant minime de prêts hypothécaires à haut risque dans certains conduits de titrisation canadiens soutenus par BMO qui détiennent des actifs de tiers, comme il est expliqué plus loin à la rubrique consacrée à ce type de conduits.

Au Canada, nous avons un portefeuille de marges de crédit sur valeur domiciliaire de 21,2 milliards de dollars (36,1 milliards autorisés). Le portefeuille est de première qualité, la proportion des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus n'étant que de 0,11 % (0,11 % en 2009). L'une de ces marges de crédit est offerte exclusivement sur des hypothèques de premier rang. Ce produit compte pour environ 71 % du portefeuille total. Nous avons également un portefeuille de prêts sur valeur domiciliaire remboursables à tempérament d'une valeur de 0,25 milliard de dollars, dont 2 millions de dollars sont des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus.

Prêts hypothécaires de premier rang Alt-A

Aux États-Unis, les prêts Alt-A sont généralement considérés comme des prêts pour lesquels les critères d'admissibilité de l'emprunteur font l'objet d'une vérification limitée. Le portefeuille américain comprenait deux programmes de prêts correspondant à cette définition : les programmes Easy Doc et No Doc. Nous avons mis fin à ces programmes au troisième trimestre de 2008. Les prêts du programme No Doc, qui représentent la plus grande part du risque dans cette catégorie, nécessitaient une cote de solvabilité de la part du bureau de crédit d'au moins 660 et une quotité de financement maximale de 80 % (90 % si le prêt était assuré par une assurance hypothécaire privée). Compte tenu de ces exigences, la qualité de crédit de notre portefeuille de prêts Alt-A est bonne et le rendement des prêts est relativement satisfaisant. Aux États-Unis, nos prêts Alt-A directs totalisaient 0,9 milliard de dollars américains à la fin de l'exercice (1,2 milliard de dollars américains en 2009). De ce montant, 61 millions de dollars américains ou 6,42 % représentent des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus (65 millions de dollars américains, soit 5,23 % en 2009). En comparaison, le taux est de 4,46 % (2,77 % en 2009) pour l'ensemble du portefeuille américain de prêts hypothécaires de premier rang de BMO.

BMO a également offert des prêts dans le cadre de deux programmes à vérification limitée au sein du portefeuille des prêts sur valeur domiciliaire aux États-Unis, qui seraient classés dans la catégorie Alt-A s'ils figuraient dans le portefeuille des prêts hypothécaires de premier rang. Au 31 octobre 2010, le montant autorisé en vertu de ces programmes s'élevait à 0,9 milliard de dollars américains et l'encours, à 0,6 milliard de dollars américains. Les prêts accordés en vertu de ces programmes sont soumis aux mêmes exigences strictes en matière de cote de solvabilité et de quotité de financement que le portefeuille des prêts hypothécaires de premier rang; le portefeuille a donc affiché un bon rendement. Au 31 octobre 2010, 11 millions de dollars américains ou 1,78 % représentaient des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus (6 millions de dollars américains, soit 0,95 % du portefeuille en 2009). À titre de comparaison, ce taux s'établit à 1,29 % (1,10 % en 2009) pour le portefeuille total de prêts sur valeur domiciliaire de BMO aux États-Unis.

Les prêts hypothécaires à haut risque et les prêts Alt-A sont généralement considérés comme plus risqués que les prêts conventionnels. Nous considérons également que les prêts consentis à des clients ayant une cote de solvabilité se situant entre 620 et 660 et une quotité de financement supérieure à 80 % (sans assurance hypothécaire privée) constituent des éléments plus risqués de notre portefeuille. À la fin de l'exercice, cette composante représentait une partie négligeable de notre portefeuille de prêts américain total.

Au Canada, nous n'avons pas de programme de prêts hypothécaires considérés comme des prêts Alt-A. Par le passé, nous pouvions choisir de ne pas vérifier le revenu ou l'emploi de certains clients de la Banque lorsqu'ils respectaient par ailleurs des critères de solvabilité suffisants, ce que nous ne faisons plus. Nous avons aussi un programme de prêts hypothécaires pour les nouveaux arrivants au Canada et les non-résidents qui permet une vérification limitée du revenu, mais comporte d'autres critères stricts d'admissibilité. Au 31 octobre 2010, il y avait environ 3,0 milliards de dollars (2,4 milliards en 2009) de prêts en cours en vertu de ce programme. De ce montant, seulement 15 millions de dollars, soit 0,50 % (12 millions ou 0,50 % en 2009) représentent des prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus, ce qui reflète la bonne qualité du crédit de ces prêts. On retrouve un montant minime de prêts hypothécaires de caractéristiques Alt-A dans certains conduits de titrisation canadiens soutenus par BMO qui détiennent des actifs de tiers, comme il est expliqué plus loin à la rubrique consacrée à ce type de conduits.

Prêts hypothécaires rachetés

À l'occasion, Harris vend des prêts hypothécaires à taux fixe montés au sein de son réseau de succursales à Federal Home Loan Mortgage Corporation (Freddie Mac), société à charte du gouvernement fédéral des États-Unis. Généralement, les acquéreurs de prêts hypothécaires, y compris Freddie Mac, ont le droit d'exiger le rachat des prêts hypothécaires par les vendeurs s'il est établi ultérieurement que les modalités de la convention d'achat et de vente établies au moment de la vente n'ont pas été respectées. Les récentes difficultés sur le marché des prêts hypothécaires ont incité les acquéreurs de prêts hypothécaires comme Freddie

Mac à intensifier leur examen des prêts acquis pour déterminer si les vendeurs devront racheter les prêts hypothécaires dont les modalités de la convention d'achat et de vente établies au moment de la vente n'ont pas été respectées. PE États-Unis a reçu un total de 41 demandes de rachat de prêts hypothécaires d'une valeur de 7,2 millions de dollars américains au cours de l'exercice 2010. Environ la moitié de ces prêts a été rachetée, le quart a respecté les modalités de la convention d'achat et de vente et n'a pas été racheté et le dernier quart fait toujours l'objet de discussions. Pour le moment, nous ne prévoyons pas subir de pertes importantes sur les futurs rachats de prêts hypothécaires.

Expositions dans la zone euro

Pour ce qui est de la zone euro, le risque de crédit direct auquel BMO est exposé en Grèce, en Irlande, en Italie, au Portugal et en Espagne relève essentiellement de banques à l'égard de produits de financement du commerce international, de produits de prêts et de produits de négociation de banques. Les positions, qui s'élèvent à 194 millions de dollars, demeurent peu élevées. De plus, notre filiale irlandaise est tenue de maintenir des réserves à la banque centrale d'Irlande, lesquelles totalisaient 271 millions de dollars à la fin de l'exercice.

L'exposition des entités de gestion de placements structurés de BMO aux banques de ces pays se chiffrait à une valeur nominale de 243 millions de dollars au 31 octobre 2010. Cette exposition comprend l'exposition à la dette subordonnée d'une banque et société d'assurance irlandaise d'une valeur nominale de 203 millions de dollars. Après la fin de l'exercice, les entités de gestion de placements structurés ont comptabilisé une charge de dépréciation de 143 millions de dollars à l'égard du montant de l'exposition. La charge de dépréciation vient diminuer la valeur comptable des billets de capital subordonnés des entités de gestion de placements structurés, mais n'a toutefois pas d'incidence directe sur les résultats financiers de BMO. Après la fin de l'exercice, l'exposition des entités de gestion de placements structurés aux pays mentionnés a diminué d'une valeur nominale de 40 millions de dollars à la suite de la vente d'une dette hors Irlande. L'incidence de la charge de dépréciation et de la vente se traduit par une baisse de la valeur nominale de l'exposition des entités de gestion de placements structurés aux banques de ces pays à 60 millions de dollars.

Financement à levier financier

Les prêts à levier financier sont définis par BMO comme les prêts consentis à des sociétés de capital-investissement et les prêts mezzanine pour lesquels notre évaluation indique un niveau de risque de crédit plus élevé. BMO fait l'objet d'une exposition aux prêts à levier financier correspondant à moins de 1 % de son actif total avec un encours de 3,3 milliards de dollars au 31 octobre 2010, une baisse d'environ 300 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. De ce montant, 219 millions de dollars ou 6,6 % représentent des prêts classés comme douteux (201 millions ou 5,6 % en 2009).

Assureurs spécialisés et sociétés d'instruments dérivés de crédit

Au 31 octobre 2010, les expositions directes de BMO aux sociétés spécialisées dans la fourniture d'une protection contre la défaillance s'élevaient à 121 millions de dollars au titre de la valeur de marché d'instruments dérivés de contrepartie et à 9 millions au titre de la valeur de marché de titres de créance négociables (256 millions et 19 millions en 2009). Un rajustement cumulatif de 40 millions de dollars (20 millions en 2009) lié au risque de contrepartie a été comptabilisé en rapport avec ces expositions.

Une tranche d'environ 41 % des 121 millions de dollars de l'exposition brute est liée à des contreparties ayant obtenu une cote AA+ de la part de Standard & Poor's (S&P). Le reste de l'exposition est essentiellement lié à des contreparties ayant reçu une cote inférieure à celle de la catégorie investissement. En 2009, 60 % de l'exposition de 256 millions de dollars était liée à des contreparties ayant obtenu une cote A ou une cote plus élevée de la part de S&P. Les cotes de crédit attribuées par Moody's Investors Services (Moody's) sont moins élevées. La valeur notionnelle des contrats directs mettant en jeu des assureurs spécialisés et des sociétés d'instruments dérivés de crédit est d'environ 3,4 milliards de dollars (environ 3,8 milliards de dollars en 2009). La plupart des contrats avec ces sociétés concernent des titres garantis par des créances et des swaps sur défaillance de notre portefeuille de négociation et fournissent une protection contre les pertes découlant des défaillances. L'exposition de ces instruments aux prêts à haut risque est minime. Les expositions à certaines contreparties prenant part à des produits dérivés de crédit sont analysées plus longuement dans la section Expositions à d'autres instruments financiers désignés.

Au 31 octobre 2010, BMO détenait aussi 811 millions de dollars de titres assurés par des assureurs spécialisés, dont des obligations municipales de 629 millions de dollars (901 millions et 630 millions en 2009). Les obligations municipales générales, qui sont garanties par le pouvoir d'imposition de la municipalité, représentent 89 % de notre portefeuille d'obligations municipales. Une proportion d'environ 93 % (environ 91 % en 2009) du portefeuille

d'obligations municipales est de catégorie investissement, incluant l'avantage des garanties d'assurance. Environ 85 % (environ 77 % en 2009) des obligations municipales détenues ont des cotes qui ne tiennent pas compte des garanties d'assurance et toutes sont de catégorie investissement.

Entités de titrisation soutenues par BMO

BMO soutient plusieurs entités qui financent des actifs émanant de BMO (entités de titrisation de la Banque) ou de ses clients (entités canadiennes de titrisation des clients et entité américaine de titrisation des clients). Pour la prestation de services liés à la titrisation dans les entités de titrisation des clients et à l'exploitation continue de ces entités, nous percevons des frais, notamment des frais pour les facilités de trésorerie, des frais de placement et des frais de montage financier. Ces frais se sont élevés à approximativement 97 millions de dollars en 2010 et 93 millions de dollars en 2009. Des renseignements supplémentaires sur l'incidence des IFRS sur ces entités sont présentés aux pages 70 à 73.

Entités de titrisation de la Banque

Périodiquement, nous vendons des prêts à des entités ou à des fiducies hors bilan, soit à des fins de gestion du capital ou pour obtenir des sources de financement de substitution. Les gains réalisés sur la vente des prêts aux entités de titrisation ainsi que les frais perçus pour assurer la gestion des prêts vendus sont portés au revenu.

BMO détient des droits conservés dans ses trois entités de titrisation, parce que nous choisissons ou sommes parfois tenus d'acheter des droits subordonnés ou de maintenir des dépôts en espèces dans les entités, et que nous avons comptabilisé des prix d'achat différé. Ces prix constituent la partie des gains sur les ventes à des entités de titrisation qui n'ont pas été reçus en espèces. Les droits conservés comptabilisés à l'actif de notre bilan consolidé se montaient respectivement à 916 millions de dollars et 1 015 millions au 31 octobre 2010 et 2009. Dans l'éventualité où certains actifs détenus par les entités de titrisation feraient l'objet de défaillances, les droits conservés dans ces actifs pourraient ne pas être recouvrables et subiraient une réduction de valeur. De plus, les remboursements anticipés et les fluctuations de taux d'intérêt ont des répercussions sur les flux de trésorerie prévus des entités, ce qui peut également se traduire par une réduction de valeur partielle des droits conservés. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la réduction de valeur de droits conservés dans les entités de titrisation s'est élevée à 13 millions de dollars, comparativement à 12 millions en 2009.

Les actifs de deux des entités consistent en des prêts hypothécaires à l'habitation canadiens et ceux de la troisième, en prêts sur cartes de crédit consentis au Canada et transférés de BMO. Notre investissement dans du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) des entités détenant des prêts hypothécaires à l'habitation a été de 105 millions de dollars (55 millions de dollars en 2009). Le PCAA émis par les entités détenant des prêts hypothécaires est coté R-1 (élevé) par DBRS Limited (DBRS) et Prime-1 par Moody's. Nous avons fourni à ces deux entités 5,1 milliards de dollars de facilités de trésorerie, et aucune somme n'avait été tirée sur ces facilités au 31 octobre 2010. Nous n'avons pas fourni de facilités de trésorerie à l'entité qui détient des prêts sur cartes de crédit, car elle n'émet que des titres adossés à des créances à plus long terme et n'émet pas de PCAA. Nous détenons des billets subordonnés émis par l'entité de titrisation de prêts sur cartes de crédit d'une valeur nominale de 257 millions de dollars (269 millions en 2009). Les titres adossés à des créances émis à l'intention de tiers investisseurs par l'entité détenant des prêts sur cartes de crédit sont cotés AAA par DBRS et Aaa par Moody's. De plus amples renseignements sur l'incidence des activités de titrisation sur les états financiers consolidés se trouvent à la note 8 afférente aux états financiers, à la page 126.

Entités canadiennes de titrisation des clients

Les entités de titrisation des clients que nous soutenons au Canada aident ces derniers à titriser leurs actifs et à obtenir ainsi des sources de financement de substitution. Ces entités permettent aux clients d'accéder à du financement sur les marchés du PCAA en achetant les actifs des clients, puis en émettant du papier commercial à des investisseurs pour financer ces achats. Dans tous les cas, le vendeur des actifs continue à gérer les actifs cédés, et il est le premier à assumer les pertes réalisées sur ces actifs, le cas échéant.

Notre risque de perte est lié à nos investissements dans le PCAA émis par ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au soutien de trésorerie que nous leur fournissons sous forme de concours de trésorerie. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces ententes, comme nous le faisons à l'égard des prêts.

BMO conclut parfois des contrats sur instruments dérivés avec ces entités pour leur permettre de gérer les risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt et des cours du change. La juste valeur de ces contrats est comptabilisée

dans notre bilan consolidé et représentait un actif dérivé de 14 millions de dollars au 31 octobre 2010 (un actif dérivé de 44 millions en 2009).

La plupart de ces entités sont financées sur le marché, alors que d'autres sont financées directement par BMO. BMO consolide les comptes des entités de titrisation des clients lorsque c'est lui qui fournit le financement, puisque la majorité des gains ou des pertes de ces entités est censée lui échoir. Le total de 290 millions de dollars des actifs des entités financées par la Banque à la fin de l'exercice comprend 4 millions de prêts hypothécaires présentant des caractéristiques de prêts à haut risque ou de prêts Alt-A. Aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec l'exposition de BMO à ces entités.

L'investissement de BMO dans le PCAA émis par les entités financées sur le marché totalisait 46 millions de dollars au 31 octobre 2010 (328 millions en 2009). Aucune perte n'a été comptabilisée en rapport avec cet investissement.

BMO fournit aux entités financées sur le marché des facilités de soutien de trésorerie totalisant 3,0 milliards de dollars au 31 octobre 2010 (5,8 milliards en 2009). Ce montant représente une partie des autres instruments de crédit décrits à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 122. Aucune somme n'a été utilisée dans le cadre de ces facilités. Les actifs de chacune de ces entités de titrisation des clients financées sur le marché consistent essentiellement en des lots diversifiés de créances automobiles canadiennes et de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens. Ces deux catégories d'actifs représentent 65 % du total des actifs de ces entités. Ces actifs comprennent 210 millions de dollars de prêts hypothécaires à l'habitation canadiens présentant des caractéristiques de prêts à haut risque ou Alt-A.

Dans l'éventualité où nous déciderions ou serions tenus de mettre fin à notre relation avec une entité de titrisation des clients, nous serions obligés de détenir tout instrument dérivé connexe jusqu'à son échéance. Nous ne percevrions plus de frais pour la prestation des services de gestion liés aux opérations de titrisation dont il a été question précédemment.

Entité américaine de titrisation des clients

Nous soutenons une entité multisécteurs américaine émettrice de PCAA. Cette entité américaine de titrisation des clients assiste nos clients dans la titrisation de leurs actifs afin de leur fournir des sources de financement de substitution. L'entité procure du financement à des lots diversifiés de portefeuilles au moyen de 75 opérations de titrisation (81 en 2009), la valeur moyenne des facilités étant de 59 millions de dollars américains. Au 31 octobre 2010, la taille des lots variait de 0,7 million à 301 millions de dollars américains. Les prêts hypothécaires à l'habitation classés à haut risque ou Alt-A constituent 0,4 % du portefeuille.

Environ 63 % des engagements de l'entité ont été cotés par Moody's ou S&P, et la quasi-totalité d'entre eux ont reçu la cote A ou une cote supérieure. Environ 141 millions de dollars d'engagements sont assurés par des assureurs spécialisés, principalement MBIA Inc. et Ambac Financial Group. Les garanties grèvent les actifs composant la dette garantis par des prêts aux moyennes entreprises, des flux de trésorerie provenant de loteries d'États et des flux de trésorerie provenant des redevances du secteur pharmaceutique. Aucune des garanties d'assurance ne porte sur des hypothèques ou des titres adossés à des créances hypothécaires, ni sur des titres garantis par des créances à financement structuré. L'entité se protège contre les risques au moyen de diverses catégories d'actifs, dont des prêts du marché intermédiaire et des prêts à des entreprises, des prêts immobiliers à des entreprises et des prêts automobiles.

Au 31 octobre 2010, le papier commercial en cours de l'entité totalisait 3,2 milliards de dollars américains (4,4 milliards de dollars américains en 2009). Le PCAA de l'entité est coté A1 par S&P et P1 par Moody's. BMO n'a pas investi dans le PCAA de l'entité. Le papier commercial en cours a été acheté avec régularité par des tiers investisseurs malgré les perturbations du marché au cours de la crise financière, et les niveaux de prix sont en phase avec ceux des entités émettrices de PCAA de première qualité aux États-Unis. BMO fournit à l'entité des facilités de soutien de trésorerie engagées. Le montant de ces facilités s'établissait à 3,8 milliards de dollars américains au 31 octobre 2010 (5,7 milliards de dollars américains en 2009), sur lesquelles aucune tranche n'a été prélevée. En 2010, conformément aux modalités des conventions des facilités de soutien de trésorerie, BMO a financé directement six comptes d'entreprise de cette entité, comptes dont la qualité du crédit était moins bonne. Les six comptes représentent des engagements de 240 millions de dollars américains, dont une tranche de 223 millions de dollars américains est en cours. Trois des comptes, qui représentent une exposition de 140 millions de dollars américains, ont été classés comme douteux. Nous avons constitué une provision pour pertes sur créances de 45 millions de dollars américains au cours de l'exercice.

BMO agit aussi comme contrepartie à des contrats sur instruments dérivés avec l'entité, qui servent à gérer le risque de taux d'intérêt. La juste valeur des contrats sur instruments dérivés en cours avec l'entité, comptabilisée dans notre bilan consolidé à titre de passif dérivé, était de 2,2 millions de dollars

au 31 octobre 2010 (1 million en 2009). BMO n'est pas tenu de consolider l'entité, puisqu'un billet pour pertes prévues a été émis par l'entité à l'intention d'un tiers. Il appartient au détenteur du billet de consolider l'entité puisque c'est lui qui assume la plus grande part de l'exposition aux pertes prévues.

Dans l'éventualité où nous déciderions ou serions tenus de mettre fin à notre relation avec l'entité, nous serions obligés de régler les contrats sur instruments dérivés à leur juste valeur, et nous ne percevrions plus de frais pour la gestion de l'entité.

Entité de protection de crédit

Nous soutenons également Apex Trust (Apex), entité ad hoc canadienne, qui détient douze tranches de titres de crédit aux entreprises diversifiés, bénéficiant chacune des avantages d'une protection de premier niveau. Les douze tranches d'Apex ont une exposition à quelque 440 titres de crédit de sociétés, diversifiés sur le plan des régions et des secteurs. Environ 69 % de ces titres sont de catégorie investissement (25,6 % ayant une cote supérieure à BBB et 43,7 % étant cotés BBB) et 30,6 % ont une cote moindre qu'une cote de catégorie investissement. La cote de nombreux titres de crédit aux entreprises s'est stabilisée en 2010, le nombre de titres sous examen en vue d'une révision à la baisse ayant diminué et celui de titres sous examen en vue d'une révision à la hausse ayant augmenté.

Apex a émis 2,2 milliards de dollars de billets (les billets d'Apex) d'une durée résiduelle de trois et six ans.

Une facilité de financement de premier rang de 1,13 milliard de dollars a été mise à la disposition d'Apex, BMO fournissant 1,03 milliard de cette facilité.

BMO a conclu des contrats de swap sur défaillance sur les positions notionnelles nettes avec les contreparties aux swaps ainsi que des swaps de compensation avec l'entité. BMO est exposé à des pertes sur la valeur nominale excédant la valeur des billets d'Apex et de la facilité de financement de premier rang d'un montant total de 3,33 milliards de dollars. L'arrivée à échéance des contrats selon leur valeur nominale est répartie de la façon suivante : 24 % en 2012, 40 % en 2013, 6 % en 2014 et 30 % en 2016.

Compte tenu des avantages des couvertures, BMO n'a aucune exposition nette, par l'intermédiaire des billets d'Apex, aux pertes sur créances réalisées dans les tranches. Les pertes sur créances réalisées sur les billets d'Apex ne sont enregistrées que si les pertes sur défaillance des titres sous-jacents dépassent la protection de premier niveau d'une tranche. Comme il est présenté en détail ci-après, une part importante des positions d'Apex bénéficie d'une protection importante de premier niveau. En 2010, les changements de la protection de premier niveau ont été négligeables. Nous avons couvert la première tranche de 515 millions de dollars des pertes liées à notre exposition aux termes de la facilité de financement de premier rang. Au 31 octobre 2010, aucune tranche (112 millions de dollars en 2009) de l'engagement de BMO dans le cadre de la facilité de premier rang n'a été avancée en vue du financement des appels de sûretés à la suite de variations de la valeur de marché des swaps sur défaillance sous-jacents.

Deux des douze tranches comportent une protection de premier niveau plus faible que les autres. Si des pertes avaient été réalisées par les investisseurs d'Apex sur la totalité du montant notionnel de 1 217 millions de dollars des deux tranches les plus faibles, le risque auquel BMO est exposé serait de néant étant donné les couvertures maintenant en place. Les dix autres tranches, dont le montant notionnel net s'établit à 20,1 milliards de dollars, ont été cotées de A (faible) à AAA et comportent d'importantes protections de premier niveau, allant de 13 % à 29 %, soit une moyenne pondérée de 23,2 %.

Entités de gestion de placements structurés

Nous détenons des billets de capital subordonnés de Links Finance Corporation (Links) et de Parkland Finance Corporation (Parkland), deux entités de gestion de placements structurés de Londres gérées par BMO, billets dont la valeur comptable est nulle. Notre risque de perte relativement aux entités de gestion de placements structurés est lié à nos investissements dans ces entités, aux contrats sur instruments dérivés que nous avons conclus avec elles et au financement de premier rang que nous fournissons au moyen d'une facilité de crédit qui a été établie pour financer le remboursement des billets de premier rang des entités de gestion de placements structurés.

La juste valeur de nos contrats sur instruments dérivés conclus avec ces entités de gestion de placements structurés est comptabilisée dans notre bilan consolidé et représentait un actif dérivé de 30 millions de dollars (12 millions en 2009). Pour la gestion de ces portefeuilles, nous avons touché des frais de 2 millions et de 3 millions de dollars, respectivement, en 2010 et en 2009.

Dans l'éventualité où nous déciderions ou serions tenus de mettre fin à notre relation avec ces entités, nous serions obligés de régler les contrats sur instruments dérivés qui leur sont associés à leur juste valeur.

Nous fournissons un soutien de premier rang pour le financement de Links et de Parkland au moyen de facilités de crédit de BMO, ce qui permet à

ces entités de maintenir la stratégie consistant à vendre des actifs de manière ordonnée et en tenant compte de leur valeur.

Au 31 octobre 2010, les montants prélevés sur les facilités totalisaient 4,3 milliards de dollars américains et 478 millions d'euros (5,8 milliards de dollars américains et 597 millions d'euros en 2009). Les facilités de crédit totalisaient 4,5 milliards de dollars américains pour Links et 508 millions d'euros pour Parkland au 31 octobre 2010. Les avances consenties dans le cadre des facilités de crédit sont d'un rang supérieur à celui des billets de capital subordonnés des entités de gestion de placements structurés. Conformément à la stratégie consistant à vendre des actifs de manière ordonnée, le rythme de vente des actifs a été modéré en 2010 en raison des conditions du marché. Nous prévoyons actuellement que les entités de gestion de placements structurés continueront de suivre la stratégie consistant à vendre des actifs de manière ordonnée en fonction des conditions du marché et que les ventes d'actifs seront modestes à court terme. La somme totale utilisée dans le cadre des facilités de crédit est principalement influencée par le rythme et le prix des ventes des actifs et par les échéances des actifs. Selon ces facteurs, les montants financés devraient diminuer comparativement aux niveaux actuels. Nous prévoyons des arrivées à échéance d'actifs de 942 millions de dollars américains et de 116 millions d'euros en 2011, et de 1 450 millions de dollars américains et de 184 millions d'euros en 2012. Les actifs restants viendront à échéance au fil du temps.

La valeur nominale des actifs détenus par Links et Parkland totalise respectivement 5,3 milliards de dollars américains et 624 millions d'euros (7,1 milliards de dollars américains et de 752 millions d'euros en 2009). La valeur de marché des actifs détenus par Links et Parkland, y compris les couvertures et les équivalents de trésorerie, totalise respectivement 4,4 milliards de dollars américains et 551 millions d'euros (5,5 milliards de dollars américains et 631 millions d'euros en 2009). En 2010, des actifs totalisant 1,1 milliard de dollars américains pour Links et 105 millions d'euros pour Parkland sont arrivés à échéance ou ont été remboursés. De plus, des actifs de 730 millions de dollars américains pour Links et de 44 millions d'euros pour Parkland ont été vendus. Les détenteurs de billets de capital des entités de gestion de placements structurés vont continuer à assumer le risque économique lié aux pertes réelles jusqu'à concurrence de la valeur totale de leur investissement. Au 31 octobre 2010, la valeur comptable des billets de capital subordonnés de Links et de Parkland était respectivement de 689 millions de dollars américains et de 141 millions d'euros. Après la fin de l'exercice, les entités de gestion de placements structurés ont comptabilisé des charges de dépréciation à l'égard de la dette subordonnée d'une banque et société d'assurance irlandaise de 113 millions de dollars américains et de 19 millions d'euros sur les valeurs nominales des actifs de 158 millions de dollars américains et de 29 millions d'euros de Links et de Parkland, respectivement. Ces charges viennent diminuer la valeur comptable des billets de capital subordonnés. Tant pour Links que pour Parkland, BMO croit que la protection de premier niveau fournie par les billets de capital subordonnés continue d'être supérieure aux pertes prévues.

Links détient un portefeuille de titres de créance, y compris des titres d'emprunt subordonnés de banques commerciales (43 %), des titres adossés à des obligations avec flux groupés et des titres garantis par des prêts dont les actifs sous-jacents sont essentiellement des obligations de sociétés (14 %), des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (16 %) et des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (8 %). Une tranche de 54 % des actifs de Links est investie aux États-Unis, une tranche de 43 % en Europe, et une tranche de 3 % dans d'autres pays. Environ 45 % des titres de créance de Links ont reçu une cote de Aa3 ou supérieure de Moody's (51 % en 2009), et 88 % ont reçu la cote de catégorie investissement (91 % en 2009). Environ 39 % des titres ont reçu la cote AA- ou supérieure de S&P (47 % en 2009), et 90 % ont reçu la cote de catégorie investissement (92 % en 2009). Comparativement à Links, Parkland compte une proportion plus forte d'actifs ayant une cote de crédit élevée. Une tranche de 64 % de ses actifs est investie en Europe et une tranche de 30 % est investie aux États-Unis, la tranche résiduelle étant investie en Australie et au Canada. Certaines des cotes de crédit des titres de créance sont sous surveillance en vue d'une révision à la baisse.

Exposition à d'autres instruments financiers désignés, incluant les titres garantis par des créances

Le tableau suivant présente des renseignements supplémentaires sur des instruments financiers désignés qui sont détenus dans nos portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente. Les portefeuilles de BMO comprenant des titres garantis par des créances et des titres garantis par des prêts sont en voie de liquidation, ce qui s'est traduit par une diminution de l'exposition en 2010. La plupart de nos titres garantis par des créances et de nos titres garantis par des prêts sont couverts par d'autres grandes institutions financières. L'exposition nette à des titres garantis par des créances était peu élevée, à 13 millions

de dollars (16 millions en 2009), et l'exposition nette à des titres garantis par des prêts était également faible, à 29 millions de dollars (125 millions en 2009).

La différence entre le montant des placements couverts et leur valeur comptable reflète des pertes d'évaluation à la valeur de marché, qui peuvent être recouverts par l'intermédiaire de swaps sur le rendement total ou sur défaillance. Les titres sous-jacents comprennent une gamme étendue d'actifs de sociétés. Environ 15 % des montants des placements couverts le sont par des swaps conclus avec une seule institution financière cotée A. La valeur de la participation de BMO dans ces couvertures est soutenue par la garantie fournie, à l'exception de montants relativement faibles, autorisée aux termes des accords avec les contreparties. Une autre tranche de 60 % des montants des placements couverts a trait à deux contreparties cotées AA-, à l'égard desquelles nous avons comptabilisé des gains sur les contrats de couverture de 94 millions de dollars. La tranche résiduelle de 25 % a trait à une contrepartie en situation de réduction progressive des opérations à l'égard de laquelle nous n'avons comptabilisé aucun gain sur les contrats de couverture.

Exposition à d'autres instruments financiers désignés (en millions de dollars canadiens) 1)

Au 31 octobre 2010	Cote des tranches	Valeur comptable des placements non couverts et rehaussés	Montant des placements couverts	Valeur comptable du montant des placements couverts	Perte de valeur cumulée des placements couverts	Gain cumulé sur couvertures	Pertes nettes sur placements couverts	
Titres garantis par des créances 2)	B	13						Titres divers
	CCC ou inférieure		232	49	(183)	183	—	Couverts par une institution financière de cote A
		13	232	49	(183)	183	—	
Titres garantis par des prêts	AAA		306	284	(22)	22		Couverts par des assureurs spécialisés de cote AA-
	A- à AA+		602	560	(42)	42		Couverts par des assureurs spécialisés de cote AA-
	A- à AA+		370	341	(29)		(29)	Aucun gain de couverture comptabilisé à l'égard d'un assureur spécialisé en situation de réduction progressive des opérations
			1 278	1 185	(93)	64	(29)	
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles 3)								
Sans prêt hypothécaire								
à haut risque	AAA	25						Principalement des prêts hypothécaires au Royaume-Uni et en Australie
Prêts hypothécaires à haut risque aux États-Unis – rehaussés	A- à AA+	1						Rehaussés par des assureurs spécialisés de cote AA- Rehaussés par des assureurs spécialisés en situation de réduction progressive des opérations ou qui ne sont plus cotés
	CCC ou inférieure	7						
		33						
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	AAA	3						Prêts hypothécaires commerciaux en Europe, au Royaume-Uni et aux États-Unis
	A- à AA+	88						Principalement des prêts à des entreprises et des prêts résidentiels à utilisation multiple au Canada
		91						
Titres adossés à des créances	AAA	105						Principalement des créances sur cartes de crédit et des prêts automobiles au Canada
	BBB- à BBB+	143						Principalement des créances sur cartes de crédit et des prêts automobiles au Canada
		248						

1) Avec prise d'effet le 1^{er} août 2008, la plupart des placements non couverts et rehaussés ont été transférés à notre portefeuille de titres disponibles à la vente.

2) Les titres garantis par des créances incluent une exposition indirecte d'environ 44 millions de dollars à des prêts hypothécaires résidentiels à haut risque aux États-Unis. Comme nous l'avons indiqué plus haut, cette exposition est couverte au moyen de swaps sur rendement total auprès d'une grande institution financière qui n'est pas un assureur spécialisé.

Les montants indiqués dans le tableau ci-dessous ne tiennent pas compte des protections par swap sur défaillance achetées à deux contreparties, qui sont des sociétés d'instruments dérivés de crédit, dont la valeur de marché s'établit à 68 millions de dollars américains (avant déduction des rajustements d'évaluation de crédit d'un montant de 39 millions de dollars américains), ni de la protection connexe des titres garantis par des créances par swap sur défaillance d'un montant notionnel de 1,5 milliard de dollars américains fournies à d'autres institutions financières en notre qualité d'intermédiaire.

La cote de crédit des instruments dérivés de crédit de l'une des contreparties est Ba1, et les billets subordonnés de l'autre contrepartie est Caa1. La sûreté sous-jacente à ces deux expositions est constituée de trois groupes de titres de crédit de sociétés et d'États très diversifiés. Chacun des trois groupes compte de 90 à 134 titres de crédit, dont une proportion de 62 % à 83 % est de catégorie investissement, et dont la protection de premier niveau va de 5,9 % à 19,2 %, soit une moyenne pondérée de 11,1 % selon la valeur notionnelle.

3) Ces montants excluent le portefeuille de BMO Société d'assurance-vie composé de titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles de 32,8 millions de dollars et de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales de 230,9 millions.

Évolution de la réglementation aux États-Unis

Le 21 juillet 2010, le président Obama des États-Unis a promulgué la loi américaine intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi *Dodd-Frank*). Cette loi est d'une vaste portée et nous sommes actuellement en voie d'évaluer ses répercussions. Les mesures de réforme qui y sont envisagées comprennent des règlements plus sévères pour ce qui est de la protection des consommateurs, la réglementation des marchés des produits dérivés hors cote, l'imposition de restrictions à l'égard des opérations que les banques effectuent pour leur compte (mieux connues sous le nom de règle Volcker), le resserrement des normes prudentielles, une application plus générale des exigences concernant le levier financier et le capital pondéré en fonction des risques, le renforcement de la supervision des systèmes de paiement, de compensation ou de règlement d'importance systémique, des restrictions

sur les frais d'interchange et la mise sur pied d'un nouveau conseil d'organismes de réglementation voyant à la supervision de la stabilité financière afin d'accroître la stabilité grâce à la surveillance des risques systémiques liés aux entreprises du secteur financier et à leurs activités. Des règlements devront être établis à l'égard de nombreux aspects de la loi *Dodd-Frank*, ce qui prendra plusieurs années. C'est pourquoi il est difficile pour le moment d'en estimer l'incidence globale sur nos activités et sur les entreprises du secteur financier. Nous prévoyons une hausse des coûts de conformité et le resserrement des règles d'application et, compte tenu de la complexité et de l'étendue des changements de réglementation, nous veillerons à bien en gérer les répercussions, particulièrement sur nos activités aux États-Unis.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut un certain nombre d'arrangements hors bilan. Nos arrangements avec certaines entités à détenteurs de droits variables sont présentés aux pages 64 à 66, de même qu'aux pages 68 et 69, du présent Rapport de gestion. Les explications qui suivent portent sur nos autres arrangements hors bilan.

Instruments de crédit

Pour répondre aux besoins financiers de nos clients, nous utilisons une variété d'instruments de crédit hors bilan. Ces instruments comprennent les cautionnements bancaires et les lettres de crédit de soutien, qui représentent notre engagement à effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'un client si ce dernier n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Nous accordons également du crédit documentaire et des lettres de crédit commerciales, qui représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités. Les crédits fermes sont les arrangements hors bilan qui représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, un crédit, sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Un nombre important d'instruments de crédit sont en cours à tout moment. Notre clientèle est très diversifiée et nous ne prévoyons aucun événement ni aucune situation qui aurait pour effet la défaillance d'un nombre important de nos clients à l'égard de leurs obligations contractuelles. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit avant de prendre la décision de conclure ou non ces arrangements, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Nous surveillons les instruments hors bilan afin d'éviter qu'il y ait une concentration indue dans une région ou une industrie donnée.

Le montant maximal à payer par BMO en vertu de ces instruments de crédit s'élevait à environ 65 milliards de dollars au 31 octobre 2010 (73 milliards en 2009). Toutefois, ce montant ne représente pas notre risque de crédit probable ni nos besoins de liquidités relatifs à ces instruments, car il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles suggèrent que seulement une partie d'entre eux aura recours à ces instruments, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie. D'autres renseignements sur ces instruments sont présentés à la note 5 afférente aux états financiers, à la page 122.

En ce qui concerne les engagements de crédit mentionnés dans les paragraphes précédents, une résiliation anticipée par BMO en l'absence d'un événement qui cause une défaillance pourrait entraîner une rupture de contrat.

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV)

Nos droits dans des EDDV sont expliqués principalement dans les sections Entités de titrisation soutenues par BMO et Entités de gestion de placements structurés aux pages 64 à 66, de même qu'à la section Comptabilisation des entités à détenteurs de droits variables aux pages 68 et 69. Les fiducies de capital et de financement sont présentées ci-dessous.

Fiducies de capital et de financement

En 2007, la Fiducie de billets secondaires BMO (fiducie de billets secondaires) a émis des billets secondaires BMO (les billets de la fiducie de billets secondaires) d'une valeur de 800 millions de dollars, dont le produit a servi à acheter de BMO un billet de dépôt de premier rang. Nous détenons toutes les parts avec droit de vote en circulation de la fiducie de billets secondaires et devrions les détenir en permanence tant que les billets de la fiducie de billets secondaires seront en circulation. Nous n'avons pas l'obligation de consolider la fiducie de billets secondaires. BMO ne prévoit pas la dissolution tant que les billets de la fiducie de billets secondaires seront en circulation, sauf si cette fiducie a des fonds suffisants pour payer le prix de rachat de ces billets et si le BSIF donne son approbation. Nous fournissons une facilité de crédit de 30 millions à cette fiducie, dont 5 millions avaient été utilisés au 31 octobre 2010 (5 millions en 2009). Nous garantissons le paiement du capital, des intérêts, du prix de rachat, le cas échéant, et de tout autre montant lié aux billets de la fiducie de billets secondaires sur une base subordonnée.

En 2009, la Fiducie de capital BMO II (fiducie II) a été créée en vue de mobiliser du capital au moyen de l'émission de 450 millions de dollars de billets de BMO de première catégorie – série A. La fiducie II a utilisé le produit de ce placement pour acheter de BMO un billet de dépôt de premier rang. Nous ne sommes pas tenus de consolider cette fiducie.

Garanties

Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie. Les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont également considérés comme des garanties. Dans le cours normal de nos activités, nous utilisons divers types de garanties, notamment des lettres de crédit de soutien, des concours de trésorerie et autres facilités de trésorerie, des contrats ou des instruments dérivés (entre autres des swaps sur défaillance et des options position vendeur), ainsi que des conventions d'indemnisation.

Le montant maximal à payer était de 65 milliards de dollars au 31 octobre 2010 (82 milliards en 2009). Cependant, ce montant n'est pas représentatif de notre risque probable puisqu'il ne tient pas compte des habitudes des clients, lesquelles donnent à penser que seulement une partie des garanties exigera un paiement, ni des sommes qui pourraient être recouvrées en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une garantie.

La note 7 afférente aux états financiers, à la page 125, donne plus de détails concernant ces contrats.

Principales estimations comptables

Les notes afférentes aux états financiers consolidés du 31 octobre 2010 de BMO présentent un résumé de nos principales estimations comptables. Les estimations dont il est question ci-dessous sont particulièrement importantes parce qu'elles exigent que la direction pose des jugements importants. La direction a établi des politiques et des procédures de contrôle détaillées qui visent à assurer que les décisions fondées sur ces jugements sont bien contrôlées, vérifiées de façon indépendante et appliquées uniformément d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que nos estimations de la valeur des actifs et des passifs de BMO sont appropriées.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances rajuste la valeur des prêts pour faire état de leur valeur de réalisation estimative. Lorsque nous évaluons la valeur de réalisation estimative, nous devons nous fonder sur des estimations subjectives portant sur des questions dont l'issue finale est incertaine, notamment les facteurs économiques, les faits nouveaux qui peuvent influencer sur les affaires des

entreprises dans un secteur déterminé et la situation particulière de certains emprunteurs. L'évolution de la situation peut faire en sorte que les évaluations futures du risque de crédit diffèrent dans une mesure importante des évaluations actuelles, ce qui pourrait nécessiter une augmentation ou une diminution de la provision pour pertes sur créances.

Une de nos principales mesures de rendement est la dotation à la provision pour pertes sur créances exprimée en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations. Au cours des dix derniers exercices, pour notre groupe de référence canadien, ce ratio annuel moyen a varié de 1,24 %, son plus haut niveau atteint en 2002, à 0,17 %, son plus bas niveau atteint en 2004. Ce ratio varie en fonction de l'évolution de la situation économique et des conditions du crédit. Si nous appliquons ces ratios au solde net moyen des prêts et acceptations en 2010, notre dotation à la provision pour pertes sur créances irait de 2 127 millions de dollars à 292 millions. Pour l'exercice 2010, notre dotation à la provision pour pertes sur créances s'est élevée à 1 049 millions.

On trouvera d'autres renseignements sur le processus et la méthode utilisés pour établir la provision pour pertes sur créances à la section portant sur le risque de crédit, à la page 80, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers, à la page 120.

Instruments financiers évalués à leur juste valeur

BMO comptabilise les titres et les instruments dérivés à leur juste valeur. La juste valeur représente notre estimation de la somme que nous pourrions recevoir, ou devoir payer dans le cas d'un passif dérivé, dans le cadre d'une transaction entre parties consentantes. Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégories les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur. La mesure dans laquelle nous avons utilisé les cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les actifs dérivés et les passifs dérivés au 31 octobre 2010 ainsi qu'une analyse de sensibilité de nos actifs de niveau 3 sont présentées à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 160.

Les modèles d'évaluation reposent sur des hypothèses et des données du marché générales et ne reflètent donc pas les risques spécifiques et les autres facteurs susceptibles d'influer sur la juste valeur d'un instrument en particulier. Aussi effectuons-nous certains rajustements lorsque nous utilisons des modèles internes pour établir les justes valeurs. Ces rajustements à la juste valeur tiennent compte de l'incidence estimative du risque de crédit, du risque de liquidité, de considérations relatives à l'évaluation, des frais d'administration et des frais de clôture. Par exemple, le rajustement lié au risque de crédit des instruments financiers dérivés introduit le risque de crédit dans notre évaluation des justes valeurs en prenant en compte des facteurs comme la cote de crédit de la contrepartie, la durée de l'instrument et les variations des écarts de taux.

Le Contrôle de l'évaluation des produits, un groupe indépendant des secteurs d'activité liés à la négociation, vérifie les justes valeurs auxquelles les instruments financiers sont comptabilisés. Dans le cas des instruments évalués au moyen de modèles, le groupe de contrôle repère les situations où les rajustements d'évaluation doivent être faits pour obtenir la juste valeur.

Les méthodes utilisées pour calculer ces rajustements sont révisées régulièrement pour s'assurer qu'elles demeurent appropriées. Il est rare que nous fassions des changements importants aux méthodes d'évaluation et nous le faisons seulement lorsque nous considérons qu'un changement permettra de mieux estimer la juste valeur.

Rajustements d'évaluation (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009
Risque de crédit	109	135
Risque de liquidité	51	39
Frais d'administration	9	8
Autres	43	41
	212	223

Les rajustements d'évaluation apportés aux estimations aux fins des modèles pour parvenir à la juste valeur ont été moindres en 2010. La diminution du rajustement lié au risque de crédit est attribuable au rétrécissement des écarts de taux relatifs entre BMO et ses contreparties.

Comptabilisation des opérations de titrisation

Lorsque des prêts sont titrisés, nous comptabilisons un gain ou une perte sur la vente. Pour déterminer le gain ou la perte, la direction doit estimer la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs prévus en se fondant sur des estimations du montant des intérêts et des frais qui seront perçus sur les actifs titrisés, du revenu à verser aux investisseurs, de la partie des actifs titrisés qui sera remboursée avant leur échéance, des pertes sur créances, de la juste valeur des frais de service et du taux d'actualisation de ces flux de trésorerie futurs estimatifs. Les flux de trésorerie réels peuvent différer considérablement des estimations de la direction. Si les estimations des flux de trésorerie futurs avaient été différentes, le gain tiré des opérations de titrisation comptabilisé en résultat l'aurait également été.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des opérations de titrisation, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 8 afférente aux états financiers, à la page 126.

Comptabilisation des entités à détenteurs de droits variables

Dans le cours normal de ses activités, BMO conclut des accords avec des entités à détenteurs de droits variables (EDDV). Les EDDV comprennent les entités dont les capitaux propres sont considérés comme insuffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités ou dont les détenteurs des capitaux propres ne détiennent pas une participation financière leur conférant le contrôle de l'entité. Nous devons consolider les EDDV si, en raison de nos investissements dans ces entités ou de nos liens avec elles, nous courons le risque de devoir assumer la majorité de leurs pertes prévues ou avons la possibilité de bénéficier de la majorité de leurs rendements résiduels prévus.

Nous déterminons si une entité est une EDDV et si BMO détient des droits variables dans cette EDDV en nous fondant essentiellement sur des analyses quantitatives. Nous avons exécuté divers processus d'estimation complexes comportant des facteurs qualitatifs et quantitatifs qui servent à calculer et à analyser les pertes prévues d'une EDDV et ses rendements résiduels prévus. Ces processus consistent notamment à estimer les flux de trésorerie et le rendement futurs de l'EDDV, à analyser la variabilité de ces flux de trésorerie et à répartir les pertes prévues et les rendements résiduels prévus entre les diverses parties détenant des droits variables. L'analyse nous permet de déterminer quelle partie est exposée à la majorité des pertes prévues ou pourrait bénéficier de la majorité des rendements résiduels prévus de l'EDDV et, par conséquent, d'établir qui devrait consolider l'entité.

Nous devons réexaminer si la consolidation est obligatoire lorsque notre obligation d'assumer les pertes prévues ou notre droit de recevoir les rendements résiduels prévus augmente. Si un changement de circonstances fait en sorte que BMO subit la majorité des pertes prévues ou bénéficie de la majorité des rendements résiduels prévus, BMO est tenu de consolider l'EDDV en date de ce changement.

Dans le cas de l'entité de protection de crédit Apex, les événements donnant lieu à un réexamen incluent l'achat de billets supplémentaires par BMO, l'octroi de concours de trésorerie supplémentaires, une augmentation du montant du prêt accordé par BMO au-delà de la limite prévue aux termes des facilités de prêt actuelles ou la garantie du remboursement des billets d'Apex détenus par des tiers. Chacun de ces événements pourrait faire en sorte que BMO subisse des pertes prévues additionnelles ou bénéficie de rendements résiduels prévus additionnels. Nous ne prévoyons pas de tels événements dans un proche avenir.

Dans le cas des entités de gestion de placements structurés Links et Parkland, les événements donnant lieu à un réexamen incluent l'achat ou la vente par BMO de billets de capital, l'octroi de facilités de prêt supplémentaires, la renégociation de la facilité de prêt consentie par BMO, l'échange d'actifs contre des billets de capital et l'offre d'une garantie par BMO afin de dédommager les porteurs de billets des pertes réalisées. L'événement donnant lieu à un réexamen qui est le plus susceptible de survenir est une renégociation de certaines modalités de nos facilités de prêt. Selon notre évaluation actuelle de notre exposition aux pertes prévues, nous ne pensons pas qu'il nous faudrait procéder à une consolidation de ces entités si certaines modalités de nos facilités de prêt étaient renégociées.

Dans le cas de nos conduits multicédants canadiens, les événements donnant lieu à un réexamen incluent l'achat ou la vente par BMO de PCAA émis par les entités et l'octroi de concours de trésorerie supplémentaires ou d'un rehaussement de crédit. Comme BMO achète et vend régulièrement du PCAA émis par ses conduits multicédants canadiens, nous surveillons continuellement notre exposition aux pertes prévues afin de nous assurer qu'ils ne s'approchent pas des seuils de consolidation.

Dans le cas de notre conduit multicédants américain, les événements donnant lieu à un réexamen incluent l'octroi de concours de trésorerie supplémentaires ou d'un rehaussement de crédit et un changement de la valeur du billet pour pertes prévues. Le remboursement du billet pour pertes prévues serait également considéré comme un événement donnant lieu à un réexamen et il faudrait alors consentir à assumer l'exposition à la majorité des pertes prévues, sans quoi BMO serait tenu de consolider l'entité. Afin d'éviter une consolidation, nous surveillons l'exposition de BMO aux pertes prévues, car des événements donnant lieu à un réexamen peuvent entraîner une augmentation de la valeur du billet pour pertes prévues.

On trouvera d'autres renseignements sur les engagements de BMO avec des EDDV aux pages 64 à 66, de même qu'à la note 9 afférente aux états financiers, à la page 128.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nos actaires indépendants calculent les charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs de BMO en se fondant sur des hypothèses élaborées par la direction. Si les chiffres réels diffèrent des hypothèses utilisées, notre charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochains exercices. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes est une estimation de la direction qui influe considérablement sur le calcul de la charge de retraite. Notre taux de rendement prévu des actifs des régimes est déterminé en utilisant la répartition visée pour les actifs des régimes et le taux de rendement estimé pour chaque catégorie d'actifs. Les taux de rendement estimés sont fondés sur le rendement prévu des titres à revenu fixe, ce qui comprend le rendement des obligations. Une prime de risque est ensuite appliquée afin d'estimer les rendements des titres de participation. Les rendements prévus des autres catégories d'actifs sont établis de manière à tenir compte des risques de ces catégories, relativement aux titres à revenu fixe et aux titres de participation. L'incidence des fluctuations des taux de rendement prévus des actifs des régimes n'est pas importante dans le cas de la charge liée aux autres avantages sociaux futurs, puisque la valeur des actifs de ces régimes est peu élevée.

Les charges et les obligations liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs sont aussi sensibles aux fluctuations des taux d'actualisation. Dans le cas de nos régimes canadiens et américains, nous établissons les taux d'actualisation à la fin de chaque exercice en fonction d'obligations de sociétés de haute qualité dont les échéances correspondent aux flux de trésorerie propres aux régimes.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs, y compris une analyse de sensibilité relative aux hypothèses clés, à la note 23 afférente aux états financiers, à la page 149.

Moins-value durable

Nous avons des placements dans des titres émis ou garantis par des administrations publiques du Canada ou des États-Unis, des titres de créance et des titres de participation de sociétés, des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires qui sont classés dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Nous soumettons les titres disponibles à la vente et les titres divers à des tests à la fin de chaque trimestre afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. Un placement est considéré comme s'étant déprécié si une perte non réalisée sur un titre de participation représente une moins-value qui est considérée comme durable. Pour faire cette évaluation, nous tenons compte de facteurs tels que le type de placement, la durée de la période pendant laquelle la juste valeur a été inférieure au coût et l'importance de cet écart, la situation financière de l'émetteur et les perspectives à court terme le concernant, ainsi que notre intention et notre capacité de conserver le placement assez longtemps pour que sa valeur remonte. Selon les résultats de l'évaluation faite par la direction, la décision de comptabiliser ou non une perte de valeur et, le cas échéant, son montant et la période à laquelle elle sera imputée peuvent changer. Nous ne comptabilisons pas de réduction de valeur des titres de créance pour dépréciation lorsque celle-ci est attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt du marché, puisque nous prévoyons réaliser la pleine valeur du placement en le conservant jusqu'à son échéance ou jusqu'à ce qu'il retrouve sa pleine valeur.

À la fin de l'exercice 2010, le total des pertes non réalisées sur des titres dont le coût dépassait la juste valeur et qui n'avaient pas fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation, s'élevait à 25 millions de dollars. Une partie de ce montant, soit 10 millions, se rapportait à des titres dont le coût dépassait la juste valeur depuis 12 mois ou plus. Ces pertes non réalisées résultaient de hausses de taux d'intérêt du marché et non de la détérioration de la solvabilité de l'émetteur.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation de nos titres disponibles à la vente et titres divers, ainsi que sur la détermination de la juste valeur, à la note 3 afférente aux états financiers, à la page 116.

Impôts sur les bénéficiaires

Le calcul de la charge d'impôts sur les bénéficiaires est fondé sur le traitement fiscal prévu des transactions inscrites à notre état consolidé des résultats ou à notre état consolidé de la variation des capitaux propres. Pour déterminer la charge d'impôts sur les bénéficiaires, nous interprétons les lois fiscales de différents territoires et nous établissons des hypothèses concernant le moment prévu de

la résorption des actifs et passifs d'impôts futurs. Si notre interprétation diffère de celle des autorités fiscales ou si le moment de la résorption ne correspond pas à nos prévisions, notre charge d'impôts sur les bénéficiaires pourrait augmenter ou diminuer au cours des prochaines périodes. Le montant des augmentations ou diminutions éventuelles ne peut être raisonnablement estimé.

On trouvera d'autres renseignements sur la comptabilisation des impôts sur les bénéficiaires à la note 24 afférente aux états financiers, à la page 155.

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Les écarts d'acquisition sont soumis à des tests de dépréciation au moins une fois par année. Ces tests comprennent une comparaison entre la valeur comptable et la juste valeur de chaque groupe de secteurs d'activité afin de s'assurer que la juste valeur du groupe demeure supérieure à sa valeur comptable. Si la valeur comptable du groupe dépasse sa juste valeur, un test de dépréciation plus détaillé devra être effectué. Pour déterminer la juste valeur, nous utilisons des modèles d'évaluation internes, tels des modèles relatifs à la valeur actualisée des flux de trésorerie, et conformes à ceux qui sont utilisés lors d'une acquisition. Ces modèles dépendent d'hypothèses relatives à la croissance des revenus, aux taux d'actualisation et aux synergies découlant des acquisitions, ainsi que de la disponibilité des données sur des acquisitions comparables. Tout changement à ces hypothèses influe, de manière différente, sur la détermination de la juste valeur de chaque unité d'affaires. Dans cette tâche, la direction doit faire preuve de jugement et poser des hypothèses. Des hypothèses et des choix différents pourraient influencer sur l'évaluation de la juste valeur ainsi que sur les réductions de valeur éventuelles découlant d'une dépréciation. Au 31 octobre 2010, la juste valeur estimative de chacun de nos groupes de secteurs d'activité était supérieure à sa valeur comptable.

Les actifs incorporels sont amortis par imputations au résultat sur une période ne dépassant jamais 15 ans, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif, selon la nature de l'actif. Aucun actif incorporel n'a une durée de vie indéfinie. Nous soumettons les actifs incorporels à des tests de dépréciation lorsque des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, aucun actif incorporel n'a été l'objet d'une telle dépréciation.

On trouvera d'autres renseignements sur la composition des écarts d'acquisition et des actifs incorporels de BMO à la note 13 afférente aux états financiers, à la page 138.

Passifs liés à l'assurance

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. La principale incidence sur les passifs s'explique par la variation des hypothèses en matière de rendement futur des placements. Le rendement futur des placements peut être sensible aux variations des taux d'intérêt au réinvestissement et a une incidence correspondante sur les passifs au titre des sinistres et des indemnités. Si le rendement présumé augmentait de un point de pourcentage, le revenu net enregistrerait une hausse d'environ 77 millions de dollars. Une diminution de un point de pourcentage se traduirait par une baisse du revenu net d'environ 71 millions de dollars.

Passifs éventuels

BMO et ses filiales sont parties à diverses poursuites judiciaires dans le cours normal de leurs activités.

Des provisions pour pertes éventuelles liées à des litiges sont comptabilisées lorsqu'il devient probable que BMO subira une perte et que le montant de cette perte peut être raisonnablement estimé. La direction de BMO ainsi que des experts internes et externes participent à l'évaluation des probabilités et à l'estimation des sommes en cause. Les coûts réels de la résolution de ces poursuites peuvent être considérablement plus élevés ou moins élevés que les provisions. On trouvera d'autres renseignements sur les passifs éventuels à la note 28 afférente aux états financiers, à la page 159.

Modifications de conventions comptables en 2010

Il n'y a pas eu de modification de convention comptable en 2010.

Modifications futures de conventions comptables – IFRS

Passage aux Normes internationales d'information financière

Les sociétés ouvertes canadiennes seront tenues d'établir leurs états financiers selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Le 1^{er} novembre 2011, nous adopterons les IFRS comme base pour la préparation de nos états financiers consolidés. Pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012, nos résultats financiers seront présentés conformément aux IFRS. Nous fournirons également des données comparatives selon les IFRS, notamment un bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2010 (la date de transition).

Plan de transition aux IFRS et état d'avancement

Pour satisfaire aux exigences relatives au passage aux IFRS, nous avons élaboré un projet à l'échelle de l'organisation et formé un comité de direction. Notre plan de transition comporte trois étapes, soit l'examen et l'évaluation diagnostiques servant à définir les différences éventuelles entre les IFRS et les conventions comptables que suit actuellement la Banque, la mise en œuvre et la formation, ce qui signifie notamment confirmer les différences réelles entre les IFRS et les conventions comptables que suit actuellement la Banque, et la réalisation de tous les changements d'intégration relativement aux différences cernées.

Étape I : Examen et évaluation diagnostiques

Le principal objectif de l'étape I était une analyse exhaustive des exigences des IFRS en vue de leur comparaison avec les conventions comptables que suit la Banque afin d'établir les différences éventuelles. Cette analyse a permis de délimiter l'étendue des travaux requis et d'élaborer un plan de mise en œuvre détaillé, dont l'échéancier des travaux et les besoins en ressources.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Un plan de mise en œuvre détaillé a été conçu et approuvé en 2009 par le comité de direction de la transition aux IFRS. Les différences potentielles entre les IFRS et les conventions comptables que suit actuellement la Banque ont toutes été consignées.

Étape II : Mise en œuvre et formation

Les principales composantes de l'étape II englobent la confirmation des différences entre les IFRS et les conventions que suit actuellement la Banque, la sélection des conventions autorisées par les IFRS, la définition et l'instauration des changements requis aux processus existants de présentation de l'information financière et de collecte des données ainsi qu'à la technologie, l'évaluation des conséquences sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière et l'information à ce sujet, la conception et la mise en œuvre d'une solution informatique permettant de faire un suivi et d'enregistrer les renseignements financiers établis selon les IFRS au cours de l'exercice 2011 et à des fins de comparaison, la mise au point et la conduite de programmes internes de formation et de sensibilisation afin d'assurer le degré requis de compétences et de gouvernance en matière de présentation de l'information financière. Les activités de l'étape II devraient être parachevées en quasi-totalité au cours du premier trimestre de 2011.

ÉTAT D'AVANCEMENT

Confirmation des différences réelles et exigences en matière de mise en œuvre

Les activités de mise en œuvre ont été réparties en champs de travaux (25 au total). Nous avons pour ainsi dire terminé dix d'entre eux, soit ceux portant sur les immobilisations corporelles, les contrats de location, la rémunération à base d'actions, les actifs incorporels, la constatation des revenus, la conversion des devises, le résultat par action, les coûts des emprunts, les immeubles de placement et les regroupements d'entreprises. Selon l'analyse que nous avons effectuée jusqu'à maintenant, ces travaux n'ont révélé aucune différence majeure par rapport aux méthodes comptables qu'emploie actuellement BMO. Nous sommes bien avancés en ce qui concerne les 15 champs de travaux restants. Des détails sur le déroulement des champs de travaux associés aux principaux changements comptables sont donnés ci-après.

Selon le plan de transition, tous les champs de travaux devraient être parachevés en quasi-totalité d'ici le premier trimestre de 2011. Nous continuons cependant de surveiller de près les travaux de l'IASB sur tous les changements aux IFRS existantes et d'ajuster notre plan en fonction de ceux-ci.

Quantification des principales répercussions

Les différences entre les conventions comptables de la Banque et celles exigées par les IFRS ainsi que nos décisions quant aux exemptions facultatives de l'IFRS 1 concernant l'application rétroactive des IFRS se traduiraient par des différences d'évaluation et de constatation au moment de la transition aux IFRS. Les répercussions nettes de ces différences seront comptabilisées dans les bénéfices non répartis d'ouverture, ce qui aura une incidence sur les capitaux propres. Les différences comptables énoncées dans la section suivante, intitulée Établissement des différences entre les conventions comptables que suit actuellement la Banque et celles requises par les IFRS, ne doivent pas être considérées comme une liste exhaustive des répercussions de l'adoption des IFRS, mais plutôt comme le recensement de certains changements clés en fonction de notre analyse à ce jour. La quantification précise de toutes les répercussions découlant de l'adoption des IFRS dépendra de l'achèvement de tous nos projets de champs de travaux, de la prise de décisions définitives lorsque des choix de conventions comptables sont autorisés, entre autres les exemptions facultatives à l'égard des retraitements rétroactifs aux termes de l'IFRS 1 ainsi que des conditions de marché et de la conjoncture économique au moment de la transition.

En raison des questions de présentation de l'information financière que la crise financière à l'échelle mondiale a fait surgir, l'IASB prévoit réviser ou remplacer certaines IFRS existantes. Nous nous attendons, en particulier, à des changements des normes portant sur les valeurs mobilières, les couvertures, les dotations à la provision pour perte sur créances, la consolidation, les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, les contrats de location et les contrats d'assurance. Nous nous attendons à ce que ces changements soient en vigueur après la date de transition de la Banque. Ainsi, l'adoption des IFRS aura des répercussions qui se prolongeront au-delà de notre année de transition. Nous continuons à surveiller et à évaluer ces changements éventuels.

Établissement des différences entre les conventions comptables que suit actuellement la Banque et celles requises par les IFRS

D'après notre analyse à ce jour, les principaux changements comptables qui découleront de l'adoption des IFRS toucheront les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, la titrisation d'actifs, la consolidation et le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les exigences des IFRS relativement à ces questions diffèrent des conventions comptables actuelles de BMO, ce qui devrait sans doute avoir des répercussions sur le bilan et l'état des résultats de la Banque. Ces répercussions se manifesteront également au chapitre de nos ratios de capital. Nous pourrions déceler d'autres différences importantes avant l'adoption des IFRS. Les différences décrites dans les rubriques ci-après se fondent sur les PCGR du Canada et les IFRS en vigueur à la date des présentes.

Le BSIF a publié un avis concernant les IFRS qui permet l'instauration graduelle, en cinq trimestres, du rajustement des bénéfices non répartis découlant de la première application de certaines exigences des IFRS aux fins du calcul de divers ratios. Une dispense transitoire eu égard à l'incidence sur le ratio actif au capital sera également offerte et permettra d'ignorer l'incidence de la constatation au bilan de tout prêt hypothécaire vendu aux termes de programmes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) jusqu'au 31 mars 2010.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Aux termes de l'IFRS qui porte sur les avantages sociaux (IAS 19), nous continuerons de comptabiliser les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs selon le coût des prestations acquises durant l'exercice et les frais d'intérêts sur l'obligation, déduction faite du rendement prévu des actifs. L'IFRS offre deux options pour la comptabilisation des gains ou des pertes non réalisés et liés aux marchés sur les actifs des caisses de retraite et de l'incidence des changements de taux d'actualisation sur les obligations aux termes des régimes de retraite (montants liés au marché). Nous pouvons comptabiliser ces montants liés au marché directement dans les capitaux propres ou les reporter dans notre bilan et amortir ceux qui représentent plus de 10 % des soldes des actifs de nos régimes ou de nos passifs au titre des prestations par voie d'imputations à la charge de retraite, et ce, sur une période d'environ 12 ans.

Nous appliquons actuellement la seconde option. Nous n'avons pas encore décidé quelle option nous privilégierons pour la comptabilisation des montants liés au marché. Des renseignements supplémentaires sur nos prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs figurent à la note 23 afférente aux états financiers, à la page 149 du présent rapport annuel.

Au moment de la transition aux IFRS, nous pourrions soit recalculer la charge de retraite depuis l'entrée en vigueur des régimes comme si nous avions toujours appliqué les exigences de l'IFRS sur les régimes de retraite, soit inscrire les montants liés au marché existants au 1^{er} novembre 2010 directement dans les bénéfices non répartis (comptabilité nouveau départ).

Si la Banque adopte la comptabilité nouveau départ, les bénéfices non répartis diminueront d'environ 1 200 millions de dollars, les actifs divers, d'environ 1 600 millions et les passifs divers d'environ 400 millions le 1^{er} novembre 2010, soit le début de notre exercice de comparaison, ce qui se traduira probablement par une baisse d'environ 65 points de base de notre ratio de capital de première catégorie, laquelle serait comptabilisée graduellement sur cinq trimestres, tel que le permet l'avis du BSIF au sujet des IFRS. L'adoption de cette option se traduirait également par une baisse de la charge de retraite des exercices futurs puisque toutes les pertes reportées existantes au 31 octobre 2010 ne seraient pas amorties dans la charge de retraite.

Nous n'avons pas encore décidé si nous adopterons la comptabilité nouveau départ permise aux termes des IFRS.

Titrisation d'actifs

Nous avons presque terminé notre évaluation de certains de nos principaux programmes de titrisation d'actifs et de l'admissibilité des prêts et des prêts hypothécaires vendus aux termes de ces programmes au traitement hors bilan selon les IFRS. L'évaluation a porté notamment sur nos prêts sur cartes de crédit canadiens et nos prêts hypothécaires canadiens vendus aux entités de titrisation de la Banque et au programme d'obligations hypothécaires du Canada, un programme de titrisation d'un tiers. Nous avons évalué si les prêts et les prêts hypothécaires étaient admissibles au traitement hors bilan en fonction du transfert des risques et des avantages, tel qu'il est établi selon les critères de décomptabilisation figurant dans la norme IFRS portant sur les instruments financiers (IAS 39). L'analyse effectuée jusqu'à maintenant nous a permis de conclure provisoirement que les prêts ou les prêts hypothécaires vendus aux termes de ces programmes de titrisation ne seront pas admissibles à la comptabilisation hors bilan selon les IFRS. Selon les PCGR du Canada, les prêts et les prêts hypothécaires vendus aux termes de ces programmes sont sortis de notre bilan. Des renseignements supplémentaires sur nos entités de titrisation d'actifs figurent à la note 8 afférente à nos états financiers, à la page 126.

Si les actifs titrisés vendus aux entités de titrisation mentionnées dans le paragraphe ci-dessus devaient être comptabilisés dans le bilan de la Banque, l'actif et le passif augmenteraient d'environ 18 milliards de dollars, et le solde d'ouverture des bénéfices non répartis diminuerait de moins de 100 millions de dollars le 1^{er} novembre 2010, soit le début de notre exercice de comparaison. La diminution des bénéfices non répartis proviendrait essentiellement de la contrepassation du gain sur la vente qui avait été porté aux résultats. Les intérêts et commissions touchés auprès des clients, déduction faite du rendement versé aux investisseurs de l'entité de titrisation, seraient constatés dans le revenu net d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des actifs titrisés et les pertes sur créances liées aux prêts et aux prêts hypothécaires seraient prises en compte dans la dotation à la provision pour pertes sur créances. La diminution des bénéfices non répartis se traduirait par une baisse de moins de 5 points de base de notre ratio de capital de première catégorie, laquelle serait comptabilisée graduellement sur cinq trimestres, tel que le permet l'avis du BSIF au sujet des IFRS.

Nous prévoyons terminer notre évaluation des activités de titrisation d'actifs liées à la vente de prêts hypothécaires canadiens de la Banque à certains autres programmes de titrisation d'actifs de tiers au premier et au deuxième trimestres de 2011.

Le projet de révision des exigences comptables liées aux activités de titrisation de l'IASB est actuellement en suspens. Nous ne prévoyons pas que les exigences comptables actuelles ayant une incidence sur la titrisation d'actifs subiront de modifications d'ici à ce que la Banque effectue le passage aux IFRS en 2012.

Consolidation

Nous avons presque terminé de déterminer si nous serons tenus de consolider notre entité de protection de crédit et nos entités de gestion de placements structurés lorsque nous effectuerons le passage aux IFRS. Nous avons étudié

l'exigence en matière de consolidation en évaluant si la Banque contrôlerait en substance les entités, tel qu'il est établi dans les critères présentés dans la norme IFRS portant sur les états financiers consolidés et individuels (IAS 27) et, le cas échéant, dans la SIC-12 (soit une interprétation de l'IAS 27). Dans le cadre de notre analyse, nous avons étudié si les activités des entités sont exercées au nom de la Banque, quelle est l'exposition de la Banque aux risques et aux avantages, quels sont ses pouvoirs décisionnels sur les entités et si ces considérations permettent de démontrer que la Banque exerce un contrôle en substance sur les entités et doit par conséquent en consolider les résultats.

Des renseignements sur ces entités, y compris sur le total des actifs, notre exposition aux pertes et notre évaluation de l'exigence en matière de consolidation selon les PCGR du Canada, figurent à la note 9 afférente aux états financiers, à la page 128.

Entité de protection de crédit – L'analyse que nous avons effectuée jusqu'à maintenant nous a permis de conclure provisoirement que la Banque sera tenue de consolider cette entité, puisque cette analyse nous indique que la Banque exerce un contrôle en substance sur cette entité, selon la définition de contrôle aux termes des IFRS. Selon les PCGR du Canada, nous n'avons pas à consolider cette entité.

La consolidation de cette entité aurait une incidence sur le bilan de la Banque, qui consisterait en une augmentation de l'actif et du passif d'environ 500 millions de dollars le 1^{er} novembre 2010, soit le début de notre exercice de comparaison. Notre estimation tient compte des choix autorisés aux termes des IFRS selon lesquels certains actifs et passifs de l'entité de protection de crédit sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat à mesure qu'elles surviennent. Nous ne prévoyons pas que le revenu net de la Banque selon les IFRS subira une volatilité importante par suite du choix de la comptabilisation à la juste valeur, à moins que les marchés subissent un ralentissement important, puisque toutes les variations de la juste valeur des actifs ou des passifs se contrebalanceront en grande partie les unes les autres étant donné les couvertures que la Banque a mises en place. Le risque de volatilité du revenu net s'atténuera au fil du temps à mesure que les contrats de swap sur défaillance détenus par l'entité viendront à échéance. L'arrivée à échéance des contrats selon leur valeur nominale est répartie de la façon suivante : 24 % au cours de l'exercice 2012, 40 % au cours de l'exercice 2013, 6 % au cours de l'exercice 2014 et 30 % au cours de l'exercice 2016.

Entités de gestion de placements structurés – L'analyse que nous avons effectuée jusqu'à maintenant nous a permis de conclure provisoirement que la Banque sera tenue de consolider ces entités puisque cette analyse nous indique que la Banque exerce un contrôle en substance sur cette entité, selon la définition de contrôle aux termes des IFRS. Selon les PCGR du Canada, nous n'avons pas à consolider les entités de gestion de placements structurés.

La consolidation des entités de gestion de placements structurés se traduirait par une augmentation de l'actif et du passif dans le bilan de la Banque d'environ 200 millions de dollars le 1^{er} novembre 2010, soit au début de notre exercice de comparaison. Ce montant correspond aux actifs des entités de gestion de placements structurés qui excèdent les montants prélevés sur la facilité de crédit que la Banque a mis à la disposition des entités de gestion de placements structurés le 1^{er} novembre 2010. Notre estimation tient compte de l'option autorisée aux termes des IFRS selon laquelle les actifs et les passifs des entités de gestion de placements structurés sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat à mesure qu'elles surviennent. Nous ne prévoyons pas que le revenu net de la Banque selon les IFRS subira une volatilité importante par suite du choix de la comptabilisation à la juste valeur, à moins que les marchés subissent un ralentissement important, puisque toutes les variations de la juste valeur des actifs ou des passifs devraient être contrebalancées en grande partie par la juste valeur des billets de capital. Le risque de volatilité du revenu net s'atténuera au fil du temps à mesure que les actifs détenus par les entités viendront à échéance. Nous prévoyons que l'arrivée à échéance des actifs selon leur valeur nominale sera répartie de la façon suivante : 47 % d'ici la fin de l'exercice 2012, 14 % au cours de l'exercice 2013, 10 % au cours de 2014, 12 % au cours de l'exercice 2015 et 17 % entre les exercices 2016 et 2028.

L'actif pondéré en fonction des risques des entités mentionnées précédemment est déjà pris en compte aux fins de l'établissement de l'actif pondéré en fonction des risques de la Banque. De plus, nous ne prévoyons pas que la consolidation de ces entités donnera lieu à des rajustements importants du solde d'ouverture des bénéfices non répartis. Par conséquent, nous ne prévoyons pas que la consolidation de ces entités aura une incidence importante sur le calcul de notre ratio de capital de première catégorie.

Nous prévoyons terminer notre évaluation de notre entité américaine de titrisation de clients, de nos entités canadiennes de titrisation des clients et d'autres EDDV moins importantes au premier et au deuxième trimestres de 2011. Advenant le cas où nous serions tenus de consolider notre entité américaine de titrisation des clients ou nos entités canadiennes de titrisation des clients, nous ne prévoyons pas que cette consolidation se traduirait par un rajustement important du solde d'ouverture des bénéfices non répartis le 1^{er} novembre 2010, soit le début de notre exercice de comparaison.

L'IASB est censée publier une nouvelle norme portant sur la consolidation en 2011. La date à laquelle son adoption sera requise n'est pas encore connue. Cependant, nous prévoyons que la norme de consolidation actuelle sera toujours en vigueur au moment où la Banque passera aux IFRS en 2012.

Cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger

Au moment du passage aux IFRS, nous pouvons soit recalculer les écarts de conversion selon les IFRS comme si nous avions toujours appliqué les exigences des IFRS soit ramener à zéro le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Nous prévoyons choisir de ramener à zéro le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger. L'incidence sur le bilan de la Banque consistera en une augmentation d'environ 1 100 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat étendu et en une diminution correspondante d'environ 1 100 millions des bénéfices non répartis le 1^{er} novembre 2010, soit le début de notre exercice de comparaison. Aucune incidence sur le capital réglementaire ne sera associée à ce changement.

IFRS 1 – Première application des IFRS

L'IFRS 1 est une norme de présentation de l'information financière qui établit le cadre de la transition aux IFRS. Le principe général qui sous-tend l'IFRS 1 est l'application rétroactive de ces normes de sorte que le bilan d'ouverture des états financiers de l'exercice de comparaison soit retraité comme si la Banque avait toujours appliqué les IFRS, l'incidence nette étant présentée à titre de rajustement du solde des bénéfices non répartis. Cependant, l'IFRS 1 prescrit certaines exceptions obligatoires et autorise certaines exemptions facultatives à l'application rétroactive de l'ensemble de ces normes. Les exceptions obligatoires portent notamment sur la comptabilité de couverture. Nous n'analyserons pas nos résultats passés afin d'établir si nous respectons ou non les exigences de la comptabilité de couverture selon les IFRS avant la transition. Tant que nous nous y conformerons en date du 1^{er} novembre 2010, nous pourrions continuer d'appliquer ce mode de comptabilité de manière continue. Nous avons terminé notre évaluation et apporté les changements requis pour que la comptabilité de couverture se poursuive aux termes des IFRS. Nous sommes actuellement en voie d'évaluer les exemptions facultatives aux termes de l'IFRS 1, exemptions dont les plus importantes sont présentées dans les rubriques ci-après :

Regroupements d'entreprises

L'IFRS qui porte sur les regroupements d'entreprises (IFRS 3) renferme des recommandations sur l'évaluation et la constatation des regroupements d'entreprises qui diffèrent de celles en vigueur aux termes des PCGR du Canada.

L'IFRS exige que tous les frais connexes à l'acquisition et à la restructuration soient passés en charges. Les PCGR du Canada autorisent l'inscription au bilan de certains de ces frais. De plus, lorsque la contrepartie est versée au vendeur sous forme d'actions émises par l'acquéreur, elle est évaluée en fonction du cours des actions à la date de clôture alors que selon les PCGR du Canada, l'évaluation s'effectue selon le cours moyen des actions pendant une période raisonnable avant et après la date à laquelle les modalités de l'acquisition sont convenues et annoncées. Ces différences pourraient influencer sur la répartition du coût d'acquisition, incluant le montant de l'écart d'acquisition constaté.

L'IFRS 1 autorise l'application des exigences de l'IFRS 3 aux acquisitions d'entreprises réalisées après la transition aux IFRS (soit le 1^{er} novembre 2010) ou de manière rétroactive à partir de la date de notre choix. Si nous choisissons d'adopter et d'appliquer l'IFRS 3 de manière rétroactive, nous devrions retraiter toutes les acquisitions antérieures et conclues entre la date que nous choisirons et la date de transition.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Des détails sur les options possibles figurent à la rubrique précédente intitulée Établissement des différences entre les conventions comptables que suit actuellement la Banque et celles requises par les IFRS.

Cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger

Des détails sur les options possibles figurent à la rubrique précédente intitulée Établissement des différences entre les conventions comptables que suit actuellement la Banque et celles requises par les IFRS.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière et communication de l'information

Nous avons déterminé que nos contrôles internes à l'égard de l'information financière et nos contrôles et procédures de communication de l'information ne subiront pas d'incidence importante par suite du passage aux IFRS. Nous mettrons au point des contrôles internes pour le suivi et la communication de l'information selon les IFRS pour l'exercice de comparaison, des changements au traitement comptable des EDDV et des prêts titrisés de la Banque et la présentation de certains renseignements supplémentaires dans les notes afférentes aux états financiers. Ces modifications des contrôles internes feront l'objet d'une attention particulière au cours de la troisième et dernière étape de la transition, laquelle débutera au premier trimestre de 2011.

Activités commerciales

Au fil de nos activités de mise en œuvre, nous évaluons constamment si la transition aux IFRS influera sur nos activités commerciales. Nous procédons actuellement à l'examen des conventions de prêt et des ratios exigés par leurs clauses restrictives lorsque nos clients emprunteurs sont en voie d'adopter eux aussi les IFRS. Jusqu'à présent, nous n'avons cerné aucune autre conséquence importante que pourrait avoir l'adoption des IFRS sur nos activités commerciales.

Technologies de l'information

Nous avons terminé l'évaluation détaillée de notre architecture technologique relative à l'information financière et avons conclu qu'aucun changement important ne sera nécessaire par suite de notre transition aux IFRS. Nous avons mis au point une solution technologique, à savoir un outil servant à la présentation de données correspondantes, qui nous permettra de faire un suivi des informations financières selon les IFRS durant l'exercice de comparaison. Cet outil n'exigera aucune modification importante à nos systèmes de présentation des informations financières et fait actuellement l'objet d'une mise à l'essai. Il sera opérationnel d'ici le premier trimestre de 2011.

Compétences et gouvernance en matière de présentation de l'information financière

Un programme interne de formation sur les IFRS a été mis de l'avant en 2009 afin d'assurer que notre personnel ait les compétences requises lorsque nous commencerons à présenter des renseignements selon les IFRS et qu'une structure de gouvernance soit alors en place. En 2009, des séances de formation technique détaillée ayant trait aux résultats des travaux de l'étape I ont été tenues à l'intention de tous les membres des services de la comptabilité et des finances ainsi que de certains autres groupes fonctionnels dans l'entreprise qui pourraient être touchés par la transition aux IFRS. Nous avons également commencé, en 2009, à dispenser des programmes de formation et de sensibilisation à notre personnel responsable du crédit qui se doit de comprendre l'incidence des IFRS liée aux clients emprunteurs qui sont en voie d'adopter eux aussi les IFRS. En 2010, de nouvelles séances de formation technique ont été tenues à l'intention du personnel des services de la comptabilité et des finances de la Banque et des autres groupes directement touchés par le passage aux IFRS. Des séances de formation trimestrielles portant sur des sujets précis relevant des IFRS ont été tenues à l'intention du Comité de vérification du Conseil d'administration de la Banque en 2009 et en 2010.

Étape III : Réalisation des changements d'intégration

Nous sommes en voie d'élaborer le plan détaillé de la troisième et dernière étape de la transition, à savoir la réalisation de tous les changements d'intégration, laquelle devrait débuter en 2011. Ce plan englobera l'élaboration des contrôles et procédures nécessaires au retraitement du bilan d'ouverture de 2011 et des résultats financiers selon les IFRS en vue de la conversion à ces normes à l'exercice 2012, le choix définitif des options quant aux méthodes qu'autorisent les IFRS (comme la possibilité de ne pas appliquer certaines exigences des IFRS de manière rétroactive), l'élaboration de plans de communication avec nos parties prenantes internes et externes et l'évaluation des conséquences sur les processus internes de présentation de l'information de gestion de la Banque, incluant ceux de planification et d'établissement de prévisions.

Mise en garde

La section Modifications futures de conventions comptables – IFRS renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Rapport annuel de la direction sur les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, notamment au président et chef de la direction (le chef de la direction) et au chef des finances, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement de nos contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée au 31 octobre 2010 par la direction de BMO Groupe financier, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'au 31 octobre 2010, nos contrôles et procédures de communication de l'information, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et dans la règle 13a-15(e) de la *Securities Exchange Act of 1934* aux États-Unis (la *Securities Exchange Act*), étaient efficaces.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière vise à fournir une assurance raisonnable que l'information financière présentée est fiable et que les états financiers ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et les exigences de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, selon le cas. La direction est tenue d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de BMO Groupe financier.

Le contrôle interne de BMO à l'égard de l'information financière comprend des politiques et procédures qui concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés pour donner une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de BMO, qui fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées comme il se doit pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du

Canada et aux exigences de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, le cas échéant, que les encaissements et décaissements de BMO ne sont faits qu'avec l'autorisation de sa direction et de ses administrateurs et que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée de ses actifs qui pourrait avoir une incidence importante sur ses états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne fournisse qu'une assurance raisonnable et ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

La direction de BMO Groupe financier, sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière, selon le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. En se fondant sur cette évaluation, la direction a conclu qu'au 31 octobre 2010, le contrôle interne à l'égard de l'information financière était efficace.

Les vérificateurs de BMO Groupe financier, KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. (les vérificateurs nommés par les actionnaires), un cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, ont délivré un rapport de vérification concernant notre contrôle interne à l'égard de l'information financière. Ce rapport de vérification est présenté à la page 109.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice 2010, il n'y a eu aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu un effet important, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir un effet important, sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Services et honoraires des vérificateurs nommés par les actionnaires

Politiques et procédures d'approbation préalable

Conformément aux pratiques de gouvernance de BMO Groupe financier, le Conseil d'administration veille à l'application stricte de la politique de BMO visant à restreindre les services fournis par les vérificateurs nommés par les actionnaires qui ne sont pas liés à leur rôle de vérificateur. Tous les services fournis par les vérificateurs nommés par les actionnaires sont préalablement approuvés par le Comité de vérification au moment où ils sont requis ou au moyen d'une approbation préalable annuelle de sommes allouées pour des types précis de services. Tous ces services sont conformes à notre politique sur l'indépendance des vérificateurs, de même qu'aux normes professionnelles et à la réglementation des valeurs mobilières régissant l'indépendance des vérificateurs.

Honoraires versés aux vérificateurs nommés par les actionnaires

Le tableau ci-dessous fait état du total des honoraires versés aux vérificateurs nommés par les actionnaires au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010 et 2009.

Honoraires (en millions de dollars) 1)	2010	2009
Honoraires de vérification	12,4	12,0
Honoraires pour services liés à la vérification 2)	0,7	0,2
Honoraires pour services fiscaux	–	–
Tous les autres honoraires 3)	–	0,2
Total	13,1	12,4

1) La ventilation des honoraires est fondée sur les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et sur les définitions de la Securities and Exchange Commission des États-Unis.

2) En 2010 et en 2009, les honoraires pour services liés à la vérification ont été versés relativement à des conseils en comptabilité, à certaines procédures concernant notre circulaire de sollicitation de procurations et à certaines autres procédures.

3) Tous les autres honoraires de 2010 et de 2009 ont été versés essentiellement pour des examens portant sur la conformité aux exigences réglementaires concernant l'information financière et pour des rapports sur les contrôles internes à l'égard des services fournis par divers secteurs d'activité de BMO Groupe financier. Les honoraires de 2010 et de 2009 incluent également les services de traduction.

Gestion globale des risques

Société de services financiers offrant des services bancaires, des solutions de placement, de l'assurance et des services de gestion de patrimoine, BMO met la gestion des risques au cœur de son organisation. Pour assurer une prise de risques prudente et mesurée, nous suivons un cadre de gestion intégrée des risques dans nos activités commerciales quotidiennes et notre processus de planification. Le groupe Gestion globale des risques détermine notre degré de tolérance au risque, élabore des politiques et des limites à l'égard des risques et assume, à l'échelle de l'organisation, un rôle indépendant d'examen et de surveillance des questions les concernant.



« Les tendances en matière de risque ont, dans l'ensemble, été positives en 2010, les coûts du crédit ayant diminué par rapport à ceux de 2009 et le marché ayant affiché moins de volatilité. »

Tom Flynn
Vice-président à la direction et
chef de la gestion globale des risques
BMO Groupe financier

Forces et facteurs de création de valeur

- Un cadre exhaustif de gestion des risques qui cible tous les risques de l'organisation.
- Une gestion rigoureuse du risque de crédit.
- Nos portefeuilles de crédit ont enregistré un bon rendement par rapport à celui de notre groupe de référence.
- La pierre angulaire que constitue notre programme de gestion évolutive des risques, programme sur lequel nous nous appuyons sans cesse à l'échelle de l'organisation pour définir et instaurer les meilleures pratiques en ce domaine.
- Une intervention efficace auprès de nos secteurs d'activité, ce qui nous permet de bien comprendre et de gérer efficacement les risques.
- Une gestion proactive de nos portefeuilles afin d'optimiser les recouvrements des comptes en difficulté.

Défis

- La faiblesse de l'économie et du secteur immobilier aux États-Unis.
- Des incertitudes quant à l'évolution des activités dans un contexte qui pourrait être caractérisé par un ralentissement de la croissance.
- Le resserrement de la réglementation.

Nos unités fonctionnelles

Le groupe **Gestion globale des risques** offre une surveillance indépendante et un soutien dans l'établissement des politiques, de l'infrastructure et des processus de gestion des risques à l'échelle de l'organisation.

Les unités de **Gestion des risques de groupe d'exploitation** offrent une surveillance intégrée des risques à nos groupes d'exploitation dans le cadre de la gestion des risques pour appuyer l'exécution de nos stratégies commerciales visant à optimiser le rendement des capitaux.

Nos priorités

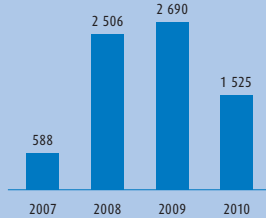
- Gérer efficacement les risques tout au long du cycle économique.
- Voir à l'amélioration constante de nos capacités en gestion des risques en enracinant notre culture de sensibilisation aux risques à l'échelle de l'organisation.
- Parfaire l'ensemble de nos processus de gestion du capital en fonction des risques.
- Mieux définir notre tolérance au risque, et ce, pour tous nos secteurs d'activité.
- Maximiser la valeur des prêts douteux et des comptes en difficulté.
- Maintenir des liens solides avec les organismes qui réglementent nos activités.

Nos moyens de différenciation

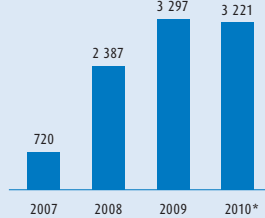
- Peaufiner notre approche de la gestion des risques axée sur trois points de contrôle, laquelle exige que les groupes d'exploitation soient responsables des risques liés à leurs activités, que le groupe Gestion globale des risques et d'autres unités des Services d'entreprise assurent une supervision indépendante en tant que deuxième point de contrôle et, enfin, que la Vérification interne agisse comme le troisième.
- Chercher des solutions véritablement axées sur la clientèle tout en menant nos activités conformément à notre cadre de surveillance indépendante et à notre degré de tolérance au risque.
- Promouvoir l'excellence en gestion des risques à titre de caractéristique déterminante de BMO, et ce, tant à l'interne qu'à l'externe.
- Faire preuve de leadership dans la gestion globale des risques et des nouvelles préoccupations du secteur en matière de risque.

Indicateurs de rendement clés	2010		2009		2008	
	BMO	Moyenne du groupe de référence	BMO	Moyenne du groupe de référence	BMO	Moyenne du groupe de référence
Dotation à la provision spécifique pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	0,61	0,58	0,85	0,74	0,61	0,43
Dotation totale à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	0,61	0,56	0,88	0,90	0,76	0,48
Solde net des prêts douteux en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	0,78	0,96	0,77	0,93	0,72	0,98

Les textes et les tableaux en bleu dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion font partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2010. Ils présentent les informations exigées en vertu des PCGR telles qu'elles sont énoncées dans le chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir, du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*, qui permet des renvois entre les notes afférentes aux états financiers et le rapport de gestion. Voir les pages 114 et 122 des états financiers.

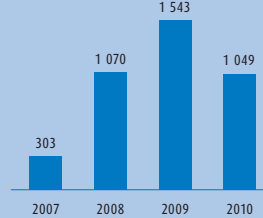
Solde brut des nouveaux prêts douteux (en millions de dollars)

Le solde brut des nouveaux prêts douteux a diminué en 2010, ce qui témoigne de l'amélioration de la conjoncture économique.

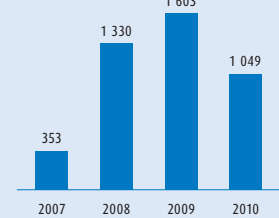
Solde brut des prêts douteux (en millions de dollars)

Le solde brut des prêts douteux est demeuré élevé en raison des effets persistants de la récession.

* Comprend des soldes de 302 millions de dollars associés à l'acquisition des actifs d'une banque américaine qui font l'objet d'une entente de partage des pertes avec la FDIC.

Dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances (en millions de dollars)

Les dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances ont baissé en 2010, ce qui reflète de meilleures conditions économiques.

Dotation totale à la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)

La dotation totale à la provision pour pertes sur créances reflète notre position dans le cycle du crédit.

Objectifs et réalisations du groupe en 2010

Bien gérer les risques dans un contexte économique en évolution

- Nous avons obtenu un excellent rendement en matière de crédit, les pertes sur créances ayant fortement baissé en regard de l'exercice précédent.
- Nous avons géré les positions exposées au risque de marché sans qu'elles accusent trop de volatilité.
- Nous avons réduit les risques associés à la liquidation de certains portefeuilles.

Travailler avec les groupes d'exploitation afin de mettre de l'avant de nouveaux projets qui respectent notre degré de tolérance au risque

- En collaboration avec les groupes d'exploitation, nous avons poursuivi l'enracinement de notre culture de gestion des risques et rendu les risques plus transparents.
- Nous avons veillé à combler les besoins de nos clients en respectant notre cadre de supervision indépendante et notre degré de tolérance au risque.

Peaufiner nos pratiques de gestion des risques en rehaussant notre capacité et en visant une amélioration continue

- Nous avons consolidé nos assises en gestion des risques, lesquelles englobent une approche en trois points de contrôle qui est suivie à l'échelle de l'organisation.
- Nous avons accru nos capacités en simulation de crise.
- Nous avons amélioré nos méthodes de gestion du capital en fonction des risques.
- Nous avons perfectionné notre stratégie de gestion des compétences en rehaussant celles de nos spécialistes de la gestion des risques, en dispensant de la formation dans ce domaine à l'échelle de l'organisation et en améliorant la gestion du rendement.
- Nous avons défini des niveaux d'aptitudes et de compétences en gestion des risques afin d'assurer que les tâches confiées à notre personnel soient à la mesure de ses capacités.

Gérer proactivement notre portefeuille de prêts douteux pour optimiser son potentiel et réduire au minimum les pertes sur créances futures

- Nous avons confié de nouvelles responsabilités à notre personnel et avons accru les ressources afin de bien gérer ce portefeuille.

Cadre et risques

Société de services financiers diversifiée et active dans de nombreux secteurs, BMO met la gestion des risques au cœur de ses activités. Une approche rigoureuse et intégrée de la gestion des risques est essentielle pour forger un avantage concurrentiel et assurer la stabilité de notre organisation. Cette approche vise une surveillance appropriée et indépendante des risques dans l'ensemble de l'organisation. Elle exige également que notre groupe Gestion globale des risques travaille de concert avec nos secteurs d'activité afin de créer de la transparence et de maintenir ouvertes les voies de communication.

Les effets du ralentissement économique se sont quelque peu estompés durant la dernière année, mais dans certains secteurs, les conséquences de la récession se font encore sentir. BMO a continué de faire preuve de la rigueur à l'égard des risques qui, dans le passé, a toujours servi au mieux les intérêts de ses clients et de ses parties prenantes. Même si, à l'instar des autres membres du secteur des services financiers, nous avons tiré des leçons des déboires récents de l'économie, la stratégie de prudence en matière de risque que nous avons adoptée dans les dernières années a contribué au maintien d'une excellente situation financière. Nous continuons d'élargir notre infrastructure de

gestion des risques, de rehausser nos compétences et de veiller à l'amélioration continue de nos activités tout en comparant nos pratiques à ce qui se fait de mieux dans le domaine. Nous jugeons que les mesures que nous avons prises et les projets que nous menons nous permettront d'aller de l'avant et de poursuivre notre stratégie.

Notre cadre de gestion intégrée des risques englobe notre modèle opérationnel et notre structure de gouvernance des risques, lesquels sont tous deux soutenus par notre culture de gestion des risques. Notre approche des trois points de contrôle constitue la pierre angulaire de ce cadre de gestion puisqu'elle représente un aspect fondamental de notre modèle opérationnel. Le premier point de contrôle de la gestion des risques est constitué de nos groupes d'exploitation, lesquels sont responsables des risques inhérents à leurs activités. Leur mandat consiste à repérer de bonnes occasions d'affaires, compte tenu de notre degré de tolérance au risque, et à adopter les stratégies et pratiques qui optimiseront le rendement du capital ou permettront d'atteindre d'autres objectifs. Chaque groupe d'exploitation doit s'assurer qu'il n'outrepasse pas les pouvoirs de prise de risques qui lui ont été délégués et qui sont définis par nos politiques

générales et nos limites en matière de risque. Des limites sont établies pour les groupes d'exploitation et chacun d'eux a recours à des processus et des mesures de contrôle efficaces qui lui permettent de mener ses activités en respectant ces limites.

Le groupe Gestion globale des risques et d'autres unités des Services d'entreprise forment le deuxième point de contrôle de la gestion des risques. Ces services assurent une supervision indépendante. Il incombe au groupe Gestion globale des risques de recommander et d'établir des politiques générales de gestion des risques ainsi que de mettre en place l'infrastructure, les processus et les pratiques qui ciblent tous les risques importants à l'échelle de l'organisation. Le groupe Gestion globale des risques travaille à l'évaluation, la quantification, la surveillance et la communication de tous les risques importants à la haute direction et, le cas échéant, au Conseil d'administration.

Notre troisième point de contrôle est la Vérification interne. Ce service surveille l'efficacité et l'efficience des contrôles dans les différentes fonctions de nos secteurs d'activité, la fiabilité de l'information financière, la conformité aux lois et règlements en vigueur et la mise en œuvre des grandes initiatives.

Gouvernance des risques

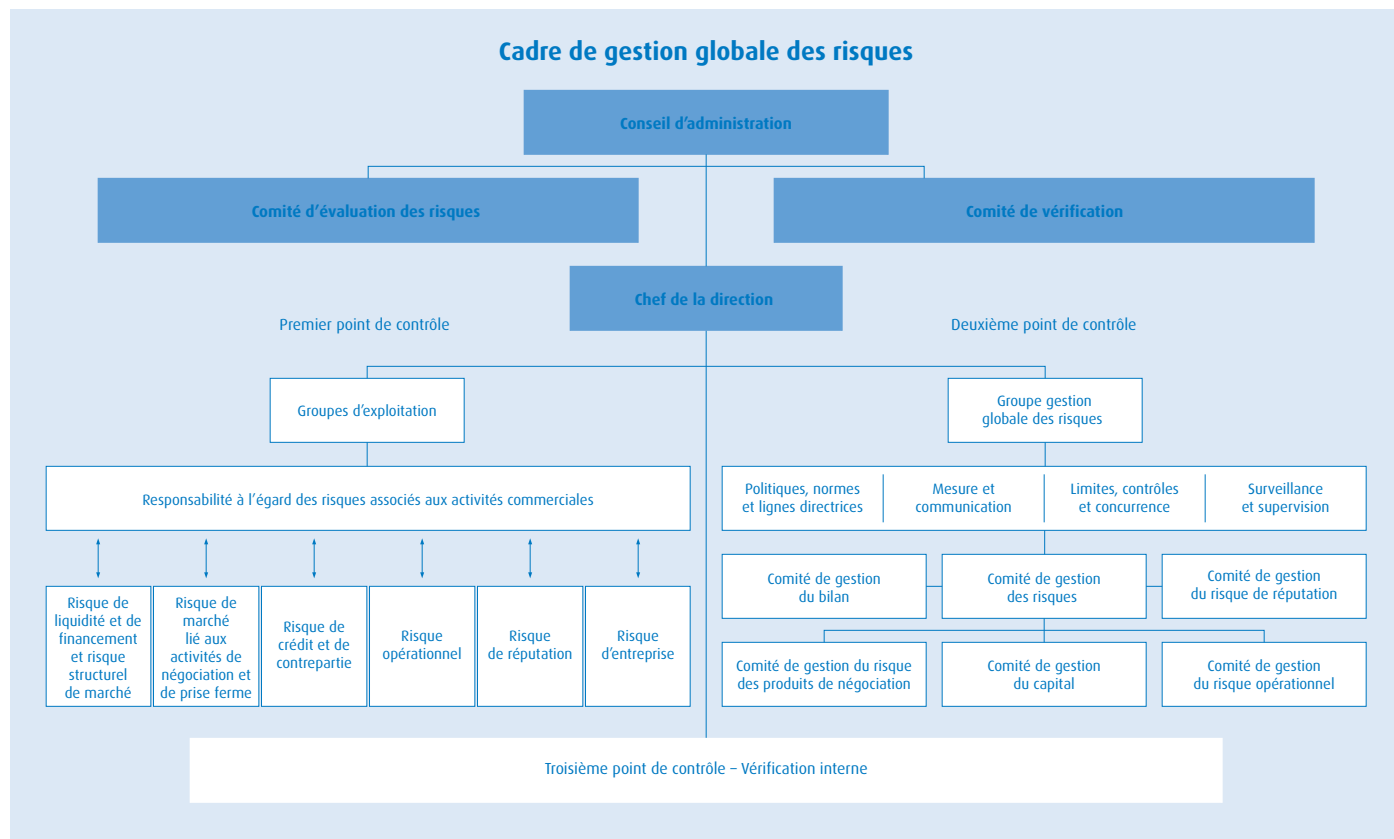
Notre cadre de gestion globale des risques repose sur une structure de gouvernance comportant de solides assises, soit des comités et un ensemble complet de politiques générales approuvées par le Conseil d'administration ou ses comités, ainsi que des normes et lignes directrices d'exploitation connexes. Ce cadre de gestion globale des risques s'articule autour d'une hiérarchie de comités et de responsables, comme l'illustre le diagramme ci-dessous.

Tous les éléments de notre cadre de gestion des risques sont revus régulièrement par le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration pour qu'il oriente comme il se doit la gouvernance de nos activités de prise de risques. Dans chacun de nos groupes d'exploitation, la direction surveille les activités de gouvernance, les contrôles ainsi que les processus et procédures de gestion et veille à ce qu'ils fonctionnent efficacement et selon notre cadre de gestion globale des risques. Chaque comité de gouvernance établi et surveille d'autres limites de gestion globale des risques, conformément à celles approuvées par le Conseil, les premières étant subordonnées aux secondes.

Limites et pouvoirs

Nos limites de risque, définies par les principes de BMO en matière de risque ainsi que par son degré de tolérance au risque, sont passées en revue et approuvées chaque année par le Conseil d'administration ou par les comités de la direction ou du Conseil, ou les deux. Ces limites sont les suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie – limites relatives au risque lié au pays, au secteur, aux segments de produit ou de portefeuille, à un groupe ou à un titulaire unique;
- le risque de marché – limites relatives au risque lié à la valeur de marché et aux positions vulnérables;
- le risque de liquidité et de financement – limites relatives aux niveaux minimaux d'actifs liquides et aux niveaux maximaux de nantissement d'actifs, et lignes directrices approuvées par la haute direction concernant la diversification des passifs et les exigences en matière de financement et de liquidité.



Le **Conseil d'administration** est responsable de la gérance de BMO et supervise la gestion de l'entreprise et les affaires de BMO. Il lui incombe, directement ou par l'intermédiaire de ses comités, de veiller à la planification stratégique, à la définition du degré de tolérance au risque, au repérage et à la gestion des risques, à la gestion du capital, à la promotion d'une culture d'intégrité, aux contrôles internes, à la planification de la relève et à l'évaluation de la haute direction, aux communications, à la transmission de l'information au public et à la gouvernance.

Le **Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration** seconde le Conseil dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance relativement aux activités visant à déterminer et à gérer les risques de BMO, au respect des politiques et des méthodes générales de gestion des risques et à la conformité aux exigences réglementaires liées aux risques.

Le **Comité de vérification du Conseil d'administration** surveille de façon indépendante l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que des contrôles internes, notamment les contrôles internes à l'égard de l'information financière, et rend compte de ses activités au Conseil.

Le **président et chef de la direction** rend compte directement au Conseil d'administration de toutes les activités à risque de BMO. Il est appuyé par le Comité de gestion des risques et ses sous-comités, de même que par la Gestion globale des risques et du portefeuille.

Le **Comité de gestion des risques**, principal comité de la direction de BMO chargé de gérer les risques, examine les risques importants qui se présentent dans la réalisation de la stratégie de l'organisation et discute des plans d'action à mettre en œuvre. Le Comité de gestion des risques assure la surveillance et la gouvernance des risques aux plus hauts niveaux de la direction. Il est présidé par le chef de la gestion globale des risques.

S'appuyant sur les recommandations du Comité d'évaluation des risques et du Comité de gestion des risques, le Conseil d'administration délègue l'établissement des limites relatives au risque de crédit et au risque de marché au président et chef de la direction, qui, à son tour, délègue des pouvoirs plus précis au chef de la gestion globale des risques et aux chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation. Les pouvoirs ainsi délégués permettent à ces dirigeants d'établir les degrés de tolérance au risque, d'approuver les limites d'exposition par régions et secteurs d'activité en fonction de paramètres définis et de fixer des limites en matière de prise ferme et de stocks pour les activités de négociation et celles de banque d'investissement.

Tous les ans, le Conseil d'administration passe en revue les pouvoirs délégués et les approuve en se fondant sur les recommandations du Comité d'évaluation des risques. Les politiques et normes générales décrivent les critères en vertu desquels ces pouvoirs peuvent continuer à être délégués à l'échelle de l'organisation ainsi que les exigences en matière de contrôle de la documentation, de la communication et de la surveillance des pouvoirs délégués.

Culture de gestion des risques

Pour BMO, la culture de gestion des risques se caractérise par les gestes et par les comportements que nos employés et nos groupes adoptent pour repérer, interpréter et analyser les risques ainsi que pour faire des choix en tenant compte des occasions et des risques. Cette culture définit notre perception et notre mode de gestion des risques ainsi que la façon dont nous travaillons avec nos collègues pour jauger le degré d'harmonisation de nos stratégies et de nos activités commerciales, dans les limites de notre tolérance au risque.

Notre culture de gestion des risques favorise des échanges, entre la Gestion globale des risques et les groupes d'exploitation, qui contribuent à améliorer la transparence en matière de risques. Ce dialogue favorise la compréhension des risques que posent nos activités, de sorte à pouvoir les gérer comme il se doit. Nous encourageons un partage d'informations axé sur l'ouverture et la diligence ainsi qu'un dialogue continu sur les risques, car c'est ainsi que nous assurons la pertinence et la validité de nos connaissances en ce domaine. Nous encourageons également la communication, à la haute direction, des questions concernant les nouveaux risques ou risques potentiels afin qu'ils soient évalués et que des

Les **sous-comités du Comité de gestion des risques** assument une responsabilité de surveillance à l'égard de l'effet sur le risque et le bilan des stratégies de gestion, de la gouvernance, de la mesure du risque et de la planification d'urgence. Le Comité de gestion des risques et ses sous-comités assurent la supervision des processus grâce auxquels les risques assumés par l'organisation sont déterminés, mesurés, surveillés et signalés conformément aux politiques et aux limites déléguées.

La **Gestion globale des risques et du portefeuille** comprend l'ensemble des fonctions de surveillance du risque de crédit et de contrepartie, du risque opérationnel et du risque de marché. Elle veille à l'uniformité des pratiques et normes de gestion des risques à l'échelle de l'organisation. La Gestion globale des risques et du portefeuille est garante d'une approche rigoureuse à l'égard de la prise de risques grâce à la gestion indépendante du processus d'approbation des transactions et du portefeuille, à l'élaboration de politiques, à la production de rapports sur le risque, aux simulations de crise, à la modélisation, à la validation et à la sensibilisation au risque. Cette approche vise l'atteinte des objectifs globaux et fait en sorte que les risques assumés correspondent à la tolérance au risque de BMO.

Les **chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation** fournissent des conseils, assurent une surveillance indépendante de tous les types de risques, favorisent une culture de sensibilisation au risque axée sur le rendement au niveau des groupes d'exploitation et orientent l'organisation des risques des groupes d'exploitation.

Les **groupes d'exploitation** sont responsables de la gestion des risques dans leurs domaines respectifs. Ils prennent des décisions éclairées et leur objectif est de s'assurer que des politiques, des processus et des contrôles internes sont en place et que les risques importants sont signalés de façon appropriée à la Gestion globale des risques et du portefeuille.

mesures appropriées soient prises à leur égard. Nous intégrons activement la question de la tolérance au risque dans nos discussions et travaillons de concert avec les secteurs d'activité afin qu'ils envisagent des mesures fondées sur les risques pertinentes lorsqu'ils prennent des décisions d'affaires.

Afin d'accroître nos capacités en gestion des risques et de favoriser l'enracinement continu de notre culture, nous offrons sans cesse de nouvelles occasions de perfectionnement à notre personnel en plus d'intensifier, à l'échelle de l'organisation, nos activités de formation en ce domaine. Nos programmes de formation sont conçus pour favoriser une meilleure compréhension des cadres de gestion des risques et du capital de BMO à l'échelle de l'organisation et fournissent à nos employés et à la direction responsables de la gestion des risques les outils et l'information nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance indépendante des risques, et ce, quel que soit le poste qu'ils occupent. Cette stratégie de formation a été élaborée en partenariat avec L'Académie BMO, avec nos spécialistes de la gestion des risques, avec des spécialistes externes ainsi qu'avec des professionnels de la formation. Combiné à des définitions de tâches très claires, notre programme de formation dans le domaine du crédit apporte les connaissances théoriques et pratiques de la saine gestion des risques qui sont nécessaires à l'attribution de limites discrétionnaires aux spécialistes qualifiés.

Principes en matière de risque

Les risques auxquels nous sommes exposés sont les suivants : risque de crédit et de contrepartie, risque de marché, risque de liquidité et de financement, risque opérationnel, risque d'assurance, risque d'entreprise, risque de modèle, risque de stratégie, risque de réglementation, risque de réputation et risque environnemental. Les activités de prise de risques et celles de gestion des risques à l'échelle de l'organisation sont régies par les principes suivants :

- La gestion des risques est une responsabilité dont il faut s'acquitter à tous les échelons, en appliquant l'approche des trois points de contrôle.
- Le degré de tolérance au risque est approuvé par le Comité d'évaluation des risques et est harmonisé avec l'orientation stratégique de BMO.
- La Gestion globale des risques et du portefeuille assure la surveillance indépendante des activités de prise de risques à l'échelle de l'organisation.

- La Gestion globale des risques et du portefeuille surveille notre cadre de gestion des risques afin d'assurer que notre profil de risque reflète notre degré de tolérance au risque qui a été établi et qu'il est soutenu par un niveau adéquat de capital.
- Tous les risques importants auxquels l'organisation est exposée sont repérés, mesurés, gérés, surveillés et signalés.
- La prise de décisions est fondée sur une profonde compréhension du risque accompagnée de paramètres et d'analyses solides.
- Les activités commerciales sont conçues, approuvées et menées dans le respect des limites de risque établies et devraient générer un rendement approprié compte tenu de leur profil de risque.
- Le capital économique est utilisé pour mesurer et regrouper tous les risques, quels que soient leur type et l'activité à laquelle ils sont liés, afin de faciliter la prise en compte du risque dans la mesure du rendement de l'organisation.
- Des programmes de rémunération incitative sont créés et instaurés dans le but de favoriser une motivation reflétant un équilibre entre la génération de profits à court, à moyen et à long terme et une croissance durable et non volatile des revenus, dans le respect de notre degré de tolérance au risque.

Degré de tolérance au risque

Notre degré de tolérance au risque désigne la part et le type de risque que nous sommes disposés à accepter étant donné nos principes directeurs et notre capacité en matière de fonds propres. La haute direction recommande notre énoncé de tolérance au risque au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration aux fins d'approbation. Notre énoncé de tolérance au risque se définit en termes tant quantitatifs que qualitatifs et exige notamment les éléments suivants :

- Maintenir une excellente situation pour ce qui est du capital, de la liquidité et du financement.
- Comprendre, gérer et surveiller les risques auxquels nous sommes exposés.
- Soumettre les initiatives liées à de nouveaux produits à un processus d'examen et d'approbation rigoureux de façon à garantir la compréhension et la gestion des risques.
- Fournir des ressources adéquates au groupe Gestion des risques, au service des finances et aux autres fonctions des Services d'entreprise.
- Cibler une cote de crédit égale ou supérieure à AA- pour BMO.
- Repérer et évaluer les risques liés à des événements défavorables, même peu probables, qui pourraient mettre en péril la cote de crédit, la situation de capital ou la réputation de la Banque et réduire son exposition à de tels risques.
- Maintenir un portefeuille de prêts diversifié et de qualité supérieure à la moyenne, par rapport à nos pairs.
- Maintenir une valeur à risque (VAR) qui n'est pas disproportionnée en regard de celle de nos pairs.
- Recourir à des pratiques et politiques commerciales qui assurent le maintien et la protection de notre réputation en tout temps.
- Optimiser la relation risque-rendement de sorte à assurer une affectation efficace et efficiente du capital.

Évaluation et approbation des risques

Les processus d'évaluation et d'approbation des risques sont établis en fonction de la nature, de l'importance et de la complexité des risques concernés. En général, le processus d'évaluation et d'approbation des risques constitue une estimation et une autorisation en bonne et due forme de diverses catégories par une personne, un groupe ou un sous-comité du Comité de gestion des risques indépendant du demandeur. Les pouvoirs et approbations délégués par catégorie sont les suivants :

Transactions de portefeuille Les transactions sont approuvées dans le cadre de processus d'évaluation des risques pour tous les types de transactions, y compris les pouvoirs nécessitant deux signatures eu égard au risque de crédit, aux limites de transaction et aux limites de position concernant le risque de marché.

Transactions structurées Le Comité de gestion du risque de réputation et le Comité de gestion du risque des produits de négociation examinent les nouvelles transactions et les nouveaux produits structurés posant des risques de réputation, des risques juridiques, des risques de comptabilité, des risques réglementaires ou des risques fiscaux importants.

Initiatives de placement La documentation des évaluations des risques est officialisée par voie de notre processus d'approbation des investissements, lequel est dorénavant évalué et approuvé par les unités des Services d'entreprise.

Nouveaux produits et services Les politiques et procédures d'approbation des produits et services, qu'ils soient nouveaux ou modifiés, que nous offrons à nos clients sont revues et approuvées par les unités des Services d'entreprise, ainsi que par le Comité de gestion du risque opérationnel, le Comité de gestion du risque des produits de négociation et le Comité de gestion du risque de réputation, selon ce qui convient.

Communication de l'information relative aux risques

La transparence en matière de risque à l'échelle de l'organisation et la communication de l'information s'y rapportant sont des éléments essentiels de notre cadre et de notre culture d'exploitation et permettent aux dirigeants de tous les échelons, aux spécialistes des risques ainsi qu'aux comités et au Conseil d'administration de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités quant à la gestion des activités et des risques et à leur surveillance. Les rapports internes comprennent les sections de la Gestion globale des risques, qui résument les risques clés, et leurs mesures, auxquels l'organisation est actuellement exposée. Les sections mettent en évidence les principaux risques ainsi que les risques potentiels et nouveaux, le but étant que la haute direction et le Conseil d'administration reçoivent en temps opportun de l'information pratique et prospective sur les risques importants de notre organisation. Ces rapports comprennent des documents servant à faciliter l'évaluation de ces risques à la lumière de notre degré de tolérance et des limites établies en vertu de notre cadre. Ils comprennent également des documents sur les nouveaux risques.

De l'information sur le risque est également transmise régulièrement aux parties prenantes, dont les organismes de réglementation, les agences de notation indépendantes et nos actionnaires, ainsi qu'à d'autres membres de la communauté financière.

Évaluation du capital pondéré en fonction des risques

BMO utilise deux mesures du capital pondéré en fonction des risques, soit le capital économique et le capital réglementaire. Il s'agit de deux mesures globales du risque que nous assumons en vue de l'atteinte de nos objectifs financiers. Notre modèle opérationnel assure une gestion directe de chaque type de risque, mais aussi une gestion intégrée de l'ensemble des risques. La mesure interne intégrée des risques sous-jacents à nos activités commerciales est le capital économique. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur des pertes économiques susceptibles de découler de circonstances défavorables et permet de rajuster le rendement en fonction des risques. Le capital économique est calculé pour divers types de risque : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, les mesures étant fondées sur un horizon de un an.

Un cadre de sélection de scénarios, d'analyse et de simulations de crise à l'échelle de l'organisation aide à déterminer l'ampleur relative des risques qui sont pris et leur répartition entre les activités de l'organisation dans diverses conditions. Les simulations de crise et l'analyse de scénarios permettent de mesurer les incidences sur nos activités et notre capital de situations opérationnelles, économiques, de crédit et de marché extrêmes, mais plausibles. Les scénarios, établis en collaboration avec nos économistes, les groupes de gestion des risques, le service des finances et les secteurs d'activité sont fondés sur des événements historiques ou hypothétiques, ou une combinaison des deux, ou sur d'importants événements économiques. Les variables économiques tirées de ces scénarios sont ensuite appliquées à tous les portefeuilles à risque importants et pertinents au sein de l'organisation. Conformément à ce qui est stipulé dans l'Accord de Bâle II, BMO effectue également des simulations de crise sur le capital réglementaire couvrant le risque de crédit, à l'échelle de tous les portefeuilles importants, au moyen de la méthode de calcul de l'approche fondée sur les notations internes (NI) avancée.

En outre, nous procédons constamment à des simulations de crise et à l'analyse de scénarios qui ont pour but de mettre en évidence les risques de crédit de BMO par rapport à un secteur particulier, à un ensemble de secteurs ou à des produits spécifiques fortement corrélés. Ces simulations visent à évaluer l'incidence de divers scénarios sur les probabilités de défaut et les taux de perte dans le portefeuille considéré. Les résultats renseignent la haute direction sur la sensibilité de nos expositions à l'une ou l'autre des caractéristiques des risques sous-jacents dans certains secteurs.

Risque de crédit et de contrepartie

Le **risque de crédit et de contrepartie** désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel est exposé BMO.

Il existe un risque de crédit et de contrepartie dans toutes les activités d'octroi de crédit auxquelles BMO prend part ainsi que dans la vente de produits de trésorerie et d'autres produits de marchés financiers, dans la détention de titres de placement et dans les activités de titrisation. La gestion, à la fois rigoureuse et efficace, du risque de crédit de BMO repose d'abord sur l'apport de nos spécialistes expérimentés et compétents, qui agissent à titre de prêteurs et de gestionnaires du risque de crédit au sein d'une double structure de contrôle pour autoriser des transactions. Ces personnes sont soumises à un processus rigoureux de qualification des prêteurs et œuvrent dans un environnement bien encadré par une structure claire de délégation des pouvoirs décisionnels, prévoyant des limites discrétionnaires individuelles spécifiques. Les décisions de crédit sont prises par la direction, au niveau correspondant à l'envergure de la transaction et à son degré de risque, conformément à l'ensemble des politiques générales, des normes et des méthodes régissant la conduite des activités de gestion du risque de crédit.

Le risque de crédit est évalué et mesuré à l'aide de paramètres fondés sur le risque :

L'**exposition en cas de défaut (ECD)** représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut pourrait survenir. Pour les sommes hors bilan et les sommes non utilisées, l'ECD inclut une estimation de tout montant supplémentaire qui pourrait être utilisé au moment du défaut.

La **perte en cas de défaut (PCD)** représente la somme qui pourrait ne pas être recouvrée en cas de défaut, sous la forme d'une proportion de l'exposition en cas de défaut. La PCD prend en compte la somme et la qualité de toute garantie détenue.

La **probabilité de défaut (PD)** représente la probabilité qu'une obligation de crédit (un prêt) ne soit pas remboursée et soit défaillante. Une PD est attribuée à chaque compte, selon le type de facilité, le type de produit et les caractéristiques du client. Les antécédents en matière de crédit de la contrepartie ou du portefeuille et la nature de l'exposition sont pris en compte dans le calcul de la PD.

La **perte prévue (PP)** est une mesure représentant la perte escomptée dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée. La PP est calculée en fonction de l'exposition en cas de défaut, de la perte en cas de défaut et de la probabilité de défaut.

La **perte non prévue (PNP)** est une mesure de l'écart entre les pertes réelles et la perte prévue dans le cours normal des activités au cours d'une période donnée.

Aux termes de l'Accord de Bâle II, trois approches peuvent être employées pour le calcul du risque de crédit : l'approche standard, l'approche fondée sur les NI et l'approche fondée sur les NI avancée. Nous utilisons cette dernière pour calculer le risque de crédit de nos portefeuilles, alors que notre filiale Harris Bancorp Inc. se sert actuellement de l'approche standard. En attendant l'approbation du BSIF, nous prévoyons adopter, pour cette filiale, l'approche fondée sur les NI avancée en 2011.

Systèmes d'évaluation du risque

Les systèmes d'évaluation du risque de BMO sont conçus pour évaluer et mesurer le risque inhérent à toute exposition. Les systèmes d'évaluation du risque sont différents pour les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises et pour ceux aux entreprises et aux grandes entreprises.

Particuliers et petites entreprises

Les portefeuilles de prêts aux particuliers et aux petites entreprises sont constitués d'un groupe diversifié de comptes de clients et comprennent des prêts hypothécaires à l'habitation, des prêts personnels, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux petites entreprises. Ces prêts sont gérés en lots de risques homogènes. Pour ces lots, des modèles de risque de crédit et des systèmes de soutien décisionnels sont élaborés à l'aide de techniques statistiques et de systèmes experts reconnus, aux fins d'octroi et de suivi. La combinaison de modèles de décision, d'indicateurs relatifs au comportement, d'arbres décisionnels et de connaissances d'experts permet de prendre des décisions de crédit optimales dans un environnement centralisé et automatisé. Les caractéristiques de l'emprunteur et du prêt, ainsi que les résultats passés du portefeuille, servent à prévoir les attentes en matière de crédit des nouveaux comptes. De telles mesures permettent de définir le profil global du risque de crédit du portefeuille, de prévoir les résultats futurs des comptes existants de façon à permettre une gestion continue du risque de crédit et de déterminer tant le capital économique que le capital réglementaire selon Bâle II. Des paramètres de risque, une PD, une PCD et une ECD sont attribués à chaque exposition en fonction du rendement du lot et ces caractéristiques sont mises à jour tous les mois. Ce qui suit indique le profil de risque, selon la PD, du portefeuille de la clientèle de détail selon l'approche NI avancée au 31 octobre 2010.

Profil de risque	Fourchette de PD	% d'ECD – Prêts aux particuliers
Exceptionnellement faible	≤ 0,05 %	38,8
Très faible	> 0,05 % à 0,20 %	20,3
Faible	> 0,20 % à 0,75 %	23,7
Moyen	> 0,75 % à 7,00 %	15,6
Élevé	> 7,00 % à 99,99 %	1,3
En défaut	100 %	0,3

Prêts aux entreprises et aux grandes entreprises

Pour les portefeuilles de prêts aux entreprises et aux grandes entreprises, nous utilisons un cadre global d'évaluation du risque qui est appliqué à toutes nos contreparties, qu'il s'agisse d'États souverains, de banques, d'entreprises ou de grandes entreprises. Ce cadre respecte les principes de Bâle II, aux termes duquel sont déterminées des exigences minimales quant au capital réglementaire relativement au risque de crédit. L'un des éléments clés de ce cadre d'évaluation est l'attribution, aux emprunteurs, de cotes de risque appropriées pour aider à quantifier le risque de crédit potentiel. Dans le cadre d'évaluation du risque de BMO, l'évaluation du risque d'une contrepartie est établie à l'aide de méthodes et de critères fondés sur les caractéristiques du risque qu'elle présente. L'évaluation qui en découle est ensuite analysée en fonction d'une probabilité de défaut sur une période de un an. À mesure que les contreparties changent d'échelon, la probabilité de défaut qui leur est attribuée évolue.

Nous réexaminons régulièrement nos prêts et acceptations pour déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une radiation. Les pertes futures sont estimées en fonction de la proportion prévue de l'engagement qui sera à risque en cas de défaut d'une contrepartie, au moyen de l'analyse de facteurs propres à la transaction, comme la nature et les conditions du prêt, la garantie détenue et la priorité de rang de notre créance. Pour les transactions de grandes entreprises, nous utilisons également des modèles de pertes non prévues pour évaluer la portée et la corrélation des risques avant d'autoriser tout nouvel engagement.

Comme le démontre le tableau ci-dessous, notre système interne d'évaluation du risque est en corrélation logique avec celui des agences externes de notation.

Échelle d'évaluation du risque lié à l'emprunteur

Cote de BMO	Description du risque	Équivalent implicite de Moody's Investors Service	Équivalent implicite de Standard & Poor's
Catégorie investissement			
I-1	Solvabilité reconnue et emprunt garanti par un État	Aaa souverain	AAA souverain
I-2	Solvabilité reconnue	Aaa/Aa1	AAA/AA+
I-3	Risque minime	Aa2/Aa3	AA/AA-
I-4	Risque modeste	A1/A2/A3	A+/A/A-
I-5	Risque modeste	Baa1	BBB+
I-6	Risque moyen	Baa2	BBB
I-7	Risque moyen	Baa3	BBB
Catégorie spéculative			
S-1	Risque acceptable	Ba1	BB+
S-2	Risque acceptable	Ba2	BB
S-3	Risque marginal	Ba3	BB-
S-4	Risque marginal	B1	B+
Liste de surveillance			
P-1	Incertitude	B2	B
P-2	Liste de surveillance	B3	B-
P-3	Liste de surveillance	Caa/C	CCC/C
En défaut et douteux			
D-1	En défaut	C	D
D-2	En défaut et douteux	C	D

Politiques et normes

Le cadre de gestion du risque de crédit de BMO s'appuie sur des principes directeurs définis par une série de politiques et de normes générales, qui se répercutent sur des directives et des procédures plus précises. Les éléments de ce cadre sont passés en revue régulièrement pour assurer qu'ils sont à jour et conformes au degré de tolérance au risque de BMO. Ces principes de gestion du risque de crédit régissent la structure, les limites, les sûretés exigées, la gestion continue, la surveillance et la communication concernant les risques de crédit auxquels nous sommes exposés.

Gouvernance du risque de crédit

Le Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration supervise, en bout de ligne, la gestion de tous les risques auxquels l'organisation fait face, y compris le risque de crédit. Les méthodes d'exploitation exigent une surveillance continue des risques de crédit auxquels nous sommes exposés, ainsi que la reddition de comptes périodique au Conseil d'administration et aux comités de la haute direction en ce qui concerne les portefeuilles et les secteurs. Les comptes productifs sont réévalués régulièrement et la plupart des comptes d'entreprises et de grandes entreprises font l'objet d'un examen au moins une fois l'an. Le processus de réévaluation du crédit constitue pour chaque compte une structure appropriée, ce qui inclut la surveillance des clauses restrictives. La fréquence des examens s'accroît selon la probabilité et l'importance des pertes sur créances potentielles. Les situations à plus haut risque qui se dégradent sont portées à l'attention de groupes de gestion de comptes spécialisés, pour un examen plus attentif, le cas échéant. La Vérification interne examine et teste les processus de gestion, les mesures de contrôle et un échantillon représentatif des transactions de crédit pour vérifier le respect des conditions en matière de crédit ainsi que la conformité aux politiques, normes et méthodes en vigueur. En outre, nous procédons régulièrement à des examens sectoriels de portefeuilles, comprenant des simulations de crise et des analyses de scénarios fondées sur les risques actuels, nouveaux ou éventuels.

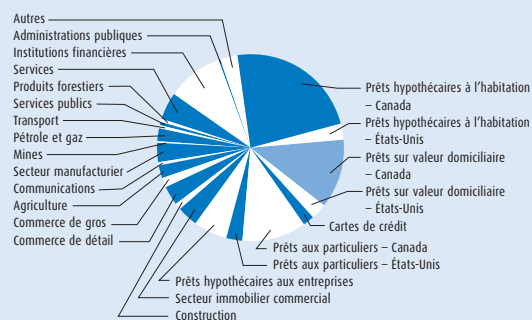
Gestion des portefeuilles

Les politiques de gouvernance du risque de crédit de BMO assurent un degré acceptable de diversification. Les portefeuilles doivent respecter des limites à plusieurs égards, notamment en ce qui concerne les concentrations par secteur, pays, produit ou titre unique, ainsi qu'en ce qui concerne certaines transactions. À la fin de l'exercice, notre portefeuille de prêts était bien diversifié et comprenait des millions de comptes, dont les titulaires sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

BMO utilise plusieurs mesures pour réduire et gérer le risque de crédit. Celles-ci comprennent entre autres de solides critères d'engagement, des gestionnaires de risques qualifiés, un processus de surveillance et d'examen des plus stricts, la redistribution des expositions ainsi que l'achat ou la vente d'assurances au moyen de garanties ou de swaps sur défaillance.

L'encours total des expositions de crédit à l'échelle de l'organisation s'établissait à 378 milliards de dollars au 31 octobre 2010, soit 251 milliards au Canada, 102 milliards aux États-Unis et 25 milliards dans d'autres territoires. La qualité du portefeuille de crédit est traitée à la page 40. La note 4 afférente aux états financiers, à la page 120, et les tableaux 11 à 19, aux pages 102 à 105, donnent des détails sur les portefeuilles de prêts de BMO, ses prêts douteux et ses dotations aux provisions et provisions pour pertes sur créances.

Solde brut des prêts et acceptations par produit et secteur d'activité
Au 31 octobre 2010



Gestion des garanties

En ce qui concerne l'atténuation du risque de crédit, les garanties visent à réduire au minimum les pertes qui, autrement, pourraient être subies et à protéger les fonds utilisés dans les activités liées au risque de crédit. En fonction du type d'emprunteur, des actifs disponibles et de la structure ainsi que des modalités relatives aux normes de crédit, les garanties peuvent prendre différentes formes. Des titres liquides de catégorie investissement servent régulièrement de garantie pour soutenir les facilités de trésorerie de contreparties. Dans le cas des entreprises et grandes entreprises emprunteuses, les garanties peuvent être constituées d'actifs d'entreprise, comme des comptes clients, des stocks, du matériel et des biens immobiliers, ou d'actifs personnels donnés en gage. Comme le prescrivent les procédures et normes pertinentes en vigueur, lesquelles englobent des formules établies pour certains types d'actifs compte tenu de la conjoncture économique et des conditions du marché, les garanties sont soumises à des évaluations régulières.

Provision pour pertes sur créances

Pour tous les portefeuilles de prêts, BMO a recours à une approche rigoureuse en matière de provisionnement et d'évaluation des pertes sur prêts, la détection rapide des prêts-problèmes constituant un objectif clé de la gestion des risques. BMO maintient des provisions spécifiques et une provision générale pour pertes sur créances dont la somme est suffisante pour ramener la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation estimative. Les provisions spécifiques réduisent la valeur comptable globale des prêts dont la qualité du crédit montre des signes de dégradation. Nous maintenons également une provision générale afin de couvrir toute perte de valeur dans le portefeuille existant qui ne peut pas encore être associée à des prêts particuliers. Notre méthode pour établir et maintenir cette provision générale est fondée sur la ligne directrice publiée par le BSIF, l'organisme qui régleme nos activités. La provision générale est évaluée chaque trimestre et un certain nombre de facteurs sont pris en compte pour déterminer si elle est suffisante, notamment un modèle de provision générale qui applique aux soldes actuels des taux historiques de pertes prévues et non prévues, établis en fonction des probabilités de défaut et de perte compte tenu de facteurs de défaut. Pour les prêts aux entreprises, ces taux de pertes historiques sont liés à la cote de risque sous-jacente des emprunteurs qui est attribuée au moment du montage du prêt, réévaluée régulièrement et ajustée pour refléter les changements au risque de crédit sous-jacent. Les taux de

peres sont raffinés par secteur d'activité et par produit de crédit. Pour les prêts aux particuliers, les taux de perte sont établis en fonction des antécédents historiques des pertes des différents portefeuilles. Les résultats du modèle sont ensuite examinés en tenant compte du niveau de la provision existante,

ainsi que du jugement de la direction concernant la qualité du portefeuille, la répartition selon les secteurs, la conjoncture économique et les conditions du marché du crédit pour déterminer l'ajustement approprié qui doit être apporté à la provision.

Risque de marché

Le **risque de marché** représente le risque d'incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions, le prix des produits de base et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux, la migration du crédit et les défaillances.

BMO est exposé au risque de marché en raison de ses activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de ses activités bancaires structurelles.

Dans notre cadre de gestion globale des risques, nous employons des processus exhaustifs de gouvernance et de gestion relativement aux activités posant un risque de marché. Ces processus comprennent notamment :

- une surveillance par des comités de gouvernance constitués de hauts dirigeants, notamment le Comité de gestion du risque lié aux produits de négociation, le Comité de gestion du bilan, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques;
- un processus de plan de capital économique qui intègre des mesures du risque de marché (risques liés à la valeur de marché, simulation de crise);
- un processus pour l'évaluation efficace des positions de négociation et la mesure des risques de marché;
- l'élaboration de politiques et de normes générales appropriées;
- un processus élaboré de détermination des limites et de surveillance;
- des méthodes de contrôle des processus et des modèles utilisés;
- un ensemble de scénarios et de simulations de crise permettant d'analyser les pires situations.

Les mesures de haut niveau du risque de marché qu'emploie BMO en lien avec le risque structurel de marché comprennent la volatilité du revenu net et le risque lié à la valeur de marché. Les positions concernées sont présentées dans le tableau de la page 85. La principale mesure du risque de marché qui est utilisée pour les activités de négociation et de prise ferme est le risque lié à la valeur de marché.

Le groupe Gestion du risque de marché surveille de manière indépendante les portefeuilles de négociation et de prise ferme ainsi que les portefeuilles dans le but de s'assurer :

- que le risque de marché des activités de négociation et de prise ferme est mesuré et modélisé conformément aux politiques et aux normes générales;
- que les profils de risque de nos activités de négociation et de prise ferme restent conformes à notre degré de tolérance au risque, font l'objet d'un suivi et sont communiqués aux négociateurs, à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil d'administration;
- que les risques particuliers, ou tout autre facteur qui expose BMO à des risques inhabituels, imprévus, inappropriés ou encore partiellement définis ou quantifiés, qui sont liés au marché ou aux titres de créance négociables, sont détectés de façon proactive et que des rapports à cet égard sont transmis à la direction, aux hauts dirigeants et aux comités du Conseil d'administration;
- que toutes les personnes autorisées à exécuter des activités de négociation et de prise ferme au nom de BMO sont adéquatement informées de la gouvernance, de la structure de pouvoir décisionnel, des processus et des méthodes de BMO en matière de prise de risque, en leur donnant un accès aux politiques et aux normes générales pertinentes ainsi que des lignes directrices pour les appliquer.

Le groupe Gestion du risque de marché surveille également le risque structurel de marché que gère la Direction de la trésorerie.

La **volatilité du revenu net** est une mesure de l'incidence négative des fluctuations éventuelles des paramètres du marché sur le revenu net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et d'arrangements hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

Le **risque lié à la valeur de marché** est une mesure de l'incidence négative des fluctuations des paramètres du marché sur la valeur de marché d'un portefeuille d'actifs, de passifs et d'arrangements hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée. La période de détention tient compte de la conjoncture actuelle du marché et de la composition des portefeuilles afin de déterminer combien de temps il faut pour neutraliser le risque de marché sans causer d'incidence négative sur les cours du marché. Dans le cas des activités de négociation et de prise ferme, le risque lié à la valeur de marché comprend la valeur à risque et le risque lié à l'émetteur.

La **valeur à risque (VAR)** s'applique à diverses catégories de risques auxquels BMO s'expose dans ses activités de négociation et de prise ferme : taux d'intérêt, taux de change, cours des actions et prix des produits de base, incluant la volatilité implicite de ces éléments. Cette mesure calcule la perte maximale éventuelle des portefeuilles selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

Le **risque lié à l'émetteur** se présente dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme de BMO. Il mesure l'incidence négative que les risques d'écart de taux, de migration du crédit et de défaillance ont sur la valeur de marché d'instruments à revenu fixe et autres titres similaires. Le risque lié à l'émetteur est mesuré selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

Risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme

Pour bien saisir les aspects multidimensionnels du risque de marché, nous utilisons plusieurs mesures, dont la valeur à risque (VAR), les simulations de crise, les sensibilités des options, les concentrations des positions, les valeurs de marché et les valeurs notionnelles, ainsi que les pertes de revenus.

La VAR et les simulations de crise sont des estimations du risque pour les portefeuilles, mais elles comportent certaines limites. Parmi les limites de la VAR, mentionnons l'hypothèse selon laquelle toutes les positions peuvent être liquidées pendant la période de détention assignée de un jour (période de détention de dix jours pour les calculs réglementaires), ce qui n'est pas nécessairement vrai si le marché est peu liquide, et celle voulant que les données historiques puissent être utilisées comme substitut pour prévoir l'évolution à venir du marché. Nous effectuons également chaque jour des analyses de scénarios et des simulations de crise probabilistes pour déterminer les répercussions de changements inhabituels ou imprévus des conditions du marché sur nos portefeuilles. De même, nous simulons des crises historiques ou événementielles chaque semaine. Des scénarios sont modifiés, ajoutés ou supprimés pour mieux refléter les changements des conditions sous-jacentes des marchés. Les résultats sont communiqués régulièrement aux différents secteurs d'activité, au Comité de gestion du risque lié aux produits de négociation, au Comité de gestion des risques et au Comité d'évaluation des risques. Dans le cas des simulations de crise, le nombre de scénarios pouvant être envisagés et l'impossibilité de prédire et de modéliser efficacement tous les scénarios pessimistes constituent des limites. Ni la VAR ni les simulations de crise ne sont perçues comme des indications prédictives du montant maximal de pertes pouvant survenir au cours d'un jour donné, car les deux mesures sont calculées selon des niveaux de confiance prescrits et pourraient être dépassées dans un contexte de grande volatilité du marché. Chaque jour, les risques sont regroupés par secteur d'activité et par type,

et sont évalués par rapport aux limites déléguées. Les résultats sont ensuite communiqués aux parties prenantes appropriées. La Banque a instauré un solide processus de gouvernance pour s'assurer que les limites déléguées du risque de marché sont respectées. La haute direction est rapidement informée de tout dépassement des limites établies afin d'assurer le règlement du problème et la prise de mesures appropriées.

Au sein du groupe Gestion du risque de marché, le groupe Contrôle de l'évaluation des produits vérifie si l'évaluation de tous les portefeuilles de négociation et de prise ferme au sein de BMO est exacte sur tous les points importants :

- en élaborant et en maintenant des politiques en matière de rajustements et de réserves d'évaluation et des méthodes, dans le respect des exigences réglementaires et des PCGR;
- en définissant des sources officielles de prix pour l'évaluation des portefeuilles à la valeur de marché;
- en effectuant un examen indépendant des portefeuilles de négociation dans le cadre duquel les prix des négociateurs sont utilisés pour l'évaluation des portefeuilles à la valeur de marché.

Le processus de contrôle des évaluations a été élargi pour englober tous les instruments négociés sur les marchés hors cote ou sur les marchés qui sont pris en compte dans les portefeuilles de produits de négociation de Marchés des capitaux. Ces instruments incluent les titres de négociation et les titres disponibles à la vente. Le groupe du Contrôle de l'évaluation des produits effectue une évaluation indépendante de certains portefeuilles autres que ceux des produits de négociation de Marchés des capitaux.

Les évaluations des négociateurs sont examinées afin de déterminer si elles correspondent à une évaluation indépendante de la valeur de marché du portefeuille. Si la différence entre les évaluations dépasse le seuil de tolérance prescrit, un rajustement d'évaluation est comptabilisé conformément à la convention comptable et aux exigences réglementaires. Avant la fermeture définitive de fin de mois du grand livre général, les employés des différents secteurs d'activité, du groupe Gestion du risque de marché, des Marchés des capitaux, du service des finances et de celui responsable des conventions comptables se réunissent afin de vérifier toutes les réserves d'évaluation et tous les rajustements établis par le groupe Gestion du risque de marché.

Le comité de direction de l'évaluation est le comité d'évaluation relevant de la haute direction de la Banque. Ses membres se réunissent au moins une fois par trimestre pour aborder les questions d'évaluations plus épineuses qui concernent les portefeuilles de la Banque. Le comité sert de principal forum pour discuter des positions de niveau 3 et des incertitudes qui leur sont inhérentes.

On prend en compte au minimum les éléments suivants pour déterminer les niveaux appropriés des rajustements d'évaluation : rajustement d'évaluation de crédit, frais de clôture, degré d'incertitude, frais d'administration, liquidité et risque de modèle. De plus, nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégorie les données que nous utilisons dans notre évaluation des titres, des passifs, des actifs dérivés et des passifs dérivés. Les données de niveau 1 sont constituées des cours du marché, celles de niveau 2 proviennent de modèles internes fondés sur des données de marché observables et celles de niveau 3 sont tirées de modèles internes ne comportant pas de données de marché observables. Les évaluations de la juste valeur selon les niveaux 1, 2 et 3 sont présentées en détail à la note 29 afférente aux états financiers, à la page 160.

Nos modèles servent à déterminer le capital économique exposé au risque de marché pour chacun des secteurs d'activité et à établir le capital réglementaire requis. Aux fins du calcul du capital, nous utilisons des périodes de détention plus longues et des niveaux de confiance plus élevés que ceux qui servent à la gestion quotidienne du risque. Avant d'être utilisés, les modèles sont examinés, en fonction de la norme générale Risque de modèle, par le groupe Risque de modèle et validation. Cette norme générale définit les exigences minimales pour la détermination, l'évaluation, la surveillance et la gestion des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation.

Nous évaluons, au moyen de l'approche des modèles internes, le risque de marché lié aux portefeuilles de négociation et de prise ferme qui respectent nos critères d'établissement du capital réglementaire pour les instruments de négociation, de même que le risque de marché lié aux portefeuilles d'instruments du marché monétaire qui sont assujettis aux règles de comptabilisation des positions disponibles à la vente selon les PCGR et qui sont soumis aux règles d'établissement du capital réglementaire des instruments d'intermédiation bancaire. Pour les portefeuilles de négociation et de prise ferme visés par l'approche des modèles internes, la VAR est calculée à l'aide du modèle de valeur à risque des instruments

de négociation de BMO. Il s'agit d'un modèle de simulation de scénarios Monte-Carlo dont les résultats servent aux fins de la gestion du risque de marché et de la présentation de notre exposition au risque. Le modèle établit les résultats de la VAR sur un jour avec un niveau de confiance de 99 % et rend compte des corrélations entre les différentes catégories de facteurs de risque de marché.

Nous nous servons de diverses méthodes pour vérifier l'intégrité de nos modèles de risque, notamment en procédant à un contrôle ex post des pertes hypothétiques. Ce processus part de l'hypothèse que la situation des portefeuilles à la clôture des marchés, la veille, n'a pas changé. On isole ensuite l'incidence des variations quotidiennes des prix par rapport aux cours de clôture. On valide les modèles en évaluant à quelle fréquence les pertes hypothétiques calculées excèdent la mesure du risque lié à la valeur de marché sur une période déterminée. Les résultats de ce test confirment la fiabilité de nos modèles.

Les corrélations et les données sur la volatilité utilisées dans nos modèles sont mises à jour chaque mois, de façon à ce que les mesures du risque lié à la valeur de marché reflètent la volatilité actuelle.

Au quatrième trimestre de 2010, des changements ont été apportés au calcul de l'exposition à la valeur de marché des positions disponibles à la vente afin de mieux harmoniser la méthode d'évaluation des risques à celle utilisée pour les positions évaluées à la valeur de marché du portefeuille de négociation. Ce changement, jumelé aux positions plus importantes du trimestre, a donné lieu à une hausse du risque lié aux taux d'intérêt à l'égard des titres disponibles à la vente. En 2011, un autre changement touchant la méthode de calcul de l'exposition à la valeur de marché est prévu en ce qui a trait à des facteurs de risque supplémentaires, ce qui devrait donner lieu à une augmentation additionnelle de l'exposition à la valeur de marché calculée. De façon générale, l'approche d'évaluation du risque et de gouvernance des positions disponibles à la vente des activités de négociation continuera d'évoluer en fonction du traitement comptable distinct qui leur est réservé, c'est-à-dire selon la façon dont les variations de la valeur de marché sont comptabilisées dans les états financiers.

Le risque de marché lié aux activités de négociation et de prise ferme est présenté dans le tableau suivant.

Sommaire du risque total lié à la valeur de marché – Négociation et prise ferme (en millions de dollars)*

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (équivalent en dollars canadiens avant impôts)		À la fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque lié aux produits de base	(0,1)	(0,4)	(1,4)	(0,1)	(0,1)
Risque lié aux actions	(7,5)	(6,5)	(15,8)	(3,1)	(3,1)
Risque lié au change	(0,6)	(4,4)	(12,5)	(0,3)	(0,3)
Risque lié aux taux d'intérêt (évaluation à la valeur de marché)	(7,5)	(10,4)	(22,5)	(5,7)	(5,7)
Diversification	4,8	8,6	n.s.	n.s.	n.s.
Risque global	(10,9)	(13,1)	(23,1)	(5,9)	(5,9)
Risque lié aux taux d'intérêt (positions disponibles à la vente)	(7,4)	(5,6)	(8,8)	(2,8)	(2,8)
Risque lié à l'émetteur	(2,7)	(2,6)	(4,4)	(1,6)	(1,6)
Risque total lié à la valeur de marché	(21,0)	(21,3)	(31,0)	(15,2)	(15,2)

* Mesure sur un jour selon un niveau de confiance de 99 %.

n.s. – non significatif

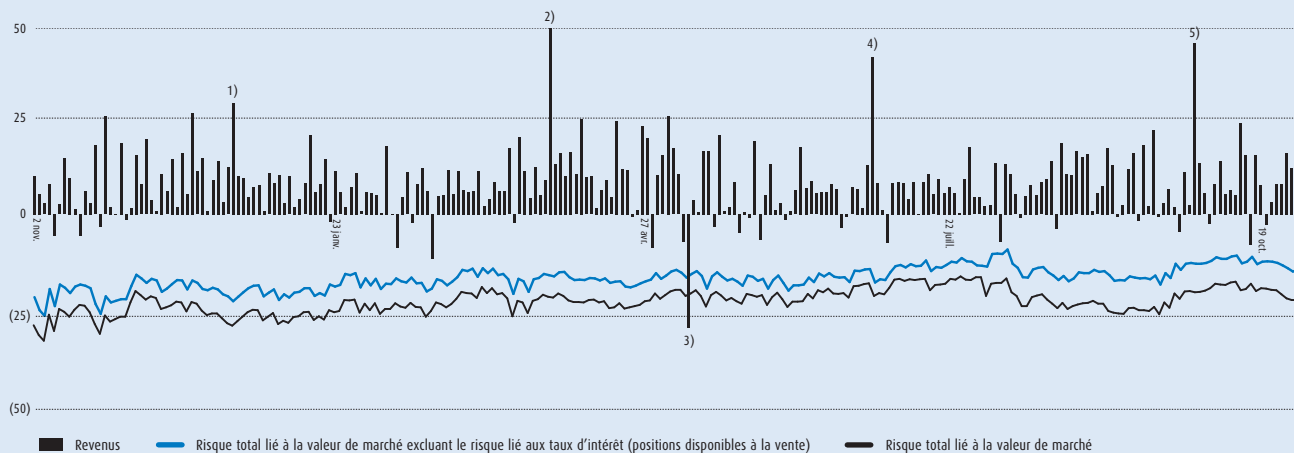
Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009 (équivalent en dollars canadiens avant impôts)		À la fin de l'exercice	Moyenne	Haut	Bas
Risque lié aux produits de base	(0,7)	(0,7)	(1,7)	(0,4)	(0,4)
Risque lié aux actions	(10,2)	(9,6)	(16,3)	(5,5)	(5,5)
Risque lié au change	(0,8)	(3,4)	(8,2)	(0,4)	(0,4)
Risque lié aux taux d'intérêt (évaluation à la valeur de marché)	(18,4)	(16,3)	(29,1)	(9,2)	(9,2)
Diversification	11,4	10,1	n.s.	n.s.	n.s.
Risque global	(18,7)	(19,9)	(31,2)	(13,4)	(13,4)
Risque lié aux taux d'intérêt (positions disponibles à la vente)	(7,3)	(10,5)	(15,8)	(5,7)	(5,7)
Risque lié à l'émetteur	(1,9)	(3,5)	(9,5)	(1,3)	(1,3)
Risque total lié à la valeur de marché	(27,9)	(33,9)	(52,1)	(24,2)	(24,2)

* Mesure sur un jour selon un niveau de confiance de 99 %.

n.s. – non significatif

Négociation et prise ferme – Revenus nets par rapport au risque lié à la valeur de marché

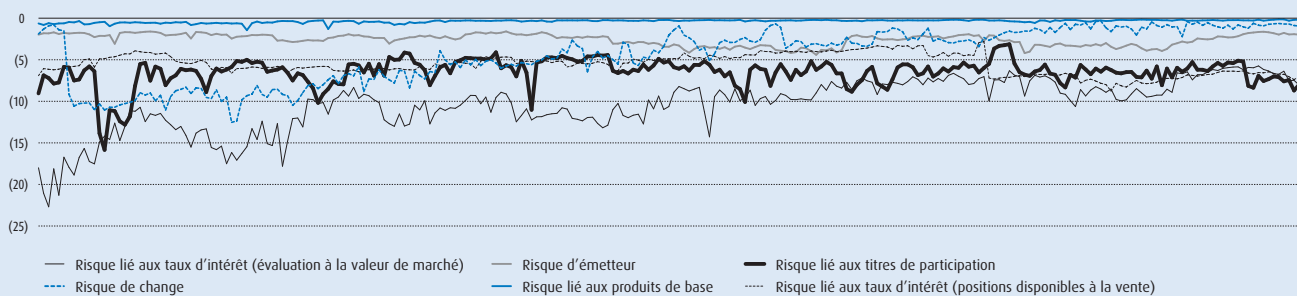
Du 2 novembre 2009 au 29 octobre 2010 (en millions de dollars)



- 1) 31 décembre – Reflète principalement les activités de négociation normales et les rajustements des évaluations en fin de mois. Revenus nets journaliers de 29,6 millions de dollars.
- 2) 31 mars – Reflète les activités de négociation normales et la constatation des rajustements d'évaluation, y compris du crédit. Revenus nets journaliers de 68,8 millions de dollars.
- 3) 10 mai – Reflète les revenus tirés des activités de négociation normales et la constatation des rajustements d'évaluation du crédit. Revenus nets journaliers de (30,1) millions de dollars.
- 4) 30 juin – Reflète principalement le rajustement mensuel visant à comptabiliser la base d'imposition comparable de certaines opérations. Revenus nets journaliers de 41,9 millions de dollars.
- 5) 30 septembre – Reflète les activités de négociation normales, les commissions et la constatation des rajustements d'évaluation. Revenus nets journaliers de 45,6 millions de dollars.

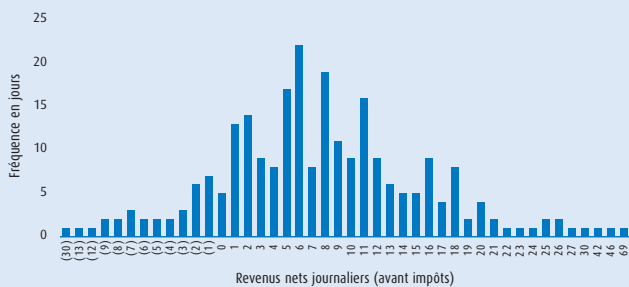
Facteurs de risque liés à la valeur de marché

Du 2 novembre 2009 au 29 octobre 2010 (en millions de dollars)



Répartition des revenus nets journaliers selon la fréquence

Du 2 novembre 2009 au 29 octobre 2010 (en millions de dollars)



La répartition des revenus nets journaliers des portefeuilles reflète l'incidence des rajustements d'évaluation périodiques, comme il est mentionné dans les notes relatives au graphique précédent, Négociation et prise ferme – Revenus nets par rapport au risque lié à la valeur de marché.

Les revenus de négociation incluent les montants associés à l'ensemble des activités de négociation et de prise ferme, qu'ils soient comptabilisés comme des titres de négociation ou des titres disponibles à la vente, de même que certains frais et commissions directement liés à ces activités.

Risque structurel de marché

Le risque structurel de marché englobe le risque de taux d'intérêt qui découle de nos activités bancaires (prêts et dépôts) et le risque de change qui résulte de nos opérations en devises. C'est la Direction de la trésorerie de BMO qui gère le risque structurel de marché en vue d'assurer un revenu de qualité supérieure et d'obtenir des marges aussi élevées que possible et susceptibles d'être maintenues.

Le risque structurel de taux d'intérêt découle principalement de la non-concordance des taux d'intérêt et des options incorporées. La non-concordance des taux d'intérêt est le résultat des différences entre les dates d'échéance et de renégociation prévues ou des taux de référence des actifs, des passifs et des produits dérivés. Le risque lié aux options incorporées découle des caractéristiques des produits qui permettent aux clients de modifier les dates d'échéance ou de renégociation prévues. Les options incorporées comprennent les privilèges de remboursement anticipé de prêts et de rachat de dépôts à terme et les taux engagés à l'égard des prêts hypothécaires non versés. Nous gérons la non-concordance des taux d'intérêt nets, qui représente les actifs résiduels financés par les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, en fonction d'une durée cible, qui est actuellement de deux à trois ans, tandis que les options incorporées sont gérées de façon à maintenir les risques à des niveaux peu élevés. La non-concordance des taux d'intérêt nets est principalement gérée à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de valeurs mobilières. Le risque lié aux options incorporées est géré au moyen de l'achat d'options ou d'un processus de couverture dynamique.

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2010 (voir la page 75).

Le risque structurel de change découle principalement du risque de conversion associé au montant net de notre investissement dans des établissements aux États-Unis et du risque de transaction associé à notre revenu net libellé en dollars américains. Nous gérons le risque de conversion en finançant le montant net de notre investissement aux États-Unis en dollars américains. Le risque de transaction est géré en évaluant, au début de chaque trimestre, si nous devons ou non conclure des contrats de change à terme de couverture qui devraient compenser partiellement l'incidence avant impôts des fluctuations du taux de change entre les dollars canadien et américain sur le revenu net en dollars américains prévu pour le trimestre. Les équivalents en dollars canadiens des résultats de BMO libellés en dollars américains subissent l'effet, favorable ou défavorable, des variations du taux de change entre les dollars canadien et américain. L'ampleur de l'effet sur les équivalents en dollars canadiens dépend de l'importance des résultats libellés en dollars américains et de la fluctuation des taux de change. Si les résultats futurs demeurent dans la fourchette de ceux des trois derniers exercices, chaque diminution de un cent du taux de change entre les dollars canadien et américain, exprimé par le nombre de dollars canadiens que un dollar américain permet d'obtenir, devrait modifier l'équivalent en dollars canadiens du revenu net avant impôts sur les bénéfices libellé en dollars américains d'un montant variant entre -6 millions et 10 millions de dollars. Une augmentation de un cent aurait l'effet inverse.

Les mesures du risque structurel lié à la valeur de marché et de la volatilité du revenu net tiennent compte de périodes de détention variant de un à trois mois ainsi que de l'incidence de la corrélation entre les paramètres du marché.

Le tableau suivant indique de manière sommaire le risque structurel lié à la valeur du marché et la volatilité du revenu net. Le risque structurel lié à la valeur de marché a augmenté depuis l'exercice précédent en raison surtout de la croissance des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. La volatilité structurelle continue d'être gérée de façon à s'établir à de faibles niveaux.

Risque structurel lié à la valeur de marché, au bilan, et volatilité du revenu net (en millions de dollars)*

Au 31 octobre (équivalent en dollars canadiens)	2010	2009
Risque lié à la valeur de marché (avant impôts)	(564,1)	(543,2)
Volatilité du revenu net sur 12 mois (après impôts)	(63,8)	(69,0)

* Selon un niveau de confiance de 99 %

Outre le risque lié à la valeur de marché et la volatilité du revenu net, nous employons des simulations de crise et autres, des analyses de sensibilité et des analyses d'écart pour mesurer et gérer le risque de taux d'intérêt. Les positions

d'écart de taux d'intérêt sont présentées à la note 19 afférente aux états financiers, à la page 143.

La sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt dans le cas d'une hausse ou d'une baisse immédiate et parallèle de 100 ou de 200 points de base de la courbe de rendement est présentée dans le tableau ci-dessous. Bon nombre d'institutions financières effectuent et présentent ce type d'analyse, ce qui facilite la comparaison avec notre groupe de référence. La variation de la sensibilité de la valeur économique comparativement à celle de l'exercice précédent reflète la croissance du capital et la hausse des taux d'intérêt. Le profil de l'actif et du passif à la fin de l'exercice fait en sorte que les hausses de taux d'intérêt favorisent le revenu net structurel et que leur baisse crée un risque lié à ce revenu.

Sensibilité au risque structurel de taux d'intérêt (en millions de dollars)*

Équivalent en dollars canadiens	Au 31 octobre 2010		Au 31 octobre 2009	
	Sensibilité de la valeur économique avant impôts	Sensibilité du revenu net sur 12 mois après impôts	Sensibilité de la valeur économique avant impôts	Sensibilité du revenu net sur 12 mois après impôts
Hausse de 100 points de base	(380,5)	20,9	(353,2)	11,0
Baisse de 100 points de base	322,3	(70,3)	254,2	(75,6)
Hausse de 200 points de base	(815,1)	33,4	(779,2)	(10,6)
Baisse de 200 points de base	738,2	(12,8)	392,8	(62,9)

* Les risques sont représentés par les montants entre parenthèses, et les gains, par les montants positifs.

Les modèles utilisés pour mesurer le risque structurel de marché projettent l'évolution des taux d'intérêt et des taux de change et prévoient la réaction probable des clients à ces changements. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients assortis de dates d'échéance et de renégociation (p. ex., les prêts hypothécaires et les dépôts à terme), nos modèles évaluent la manière dont les clients utiliseront probablement les options incorporées pour modifier ces échéances. Dans le cas des prêts et des dépôts des clients non assortis de dates d'échéance et de renégociation (p. ex., les prêts sur cartes de crédit et les comptes de chèques), nos modèles mettent en jeu un profil d'échéances qui tient compte des tendances historiques et prévues des soldes. Ces modèles ont été élaborés à partir d'analyses statistiques et sont validés au moyen de processus réguliers d'examen et de contrôle ex post ainsi que par voie d'un dialogue continu avec les secteurs d'activité. Nous avons aussi recours à des modèles de prévision du comportement des clients pour appuyer les processus de tarification des produits et de mesure du rendement.

Risque de liquidité et de financement

Le **risque de liquidité et de financement** désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements.

La gestion du risque de liquidité et de financement est essentielle pour assurer le maintien de la confiance des déposants et la stabilité du revenu net. La politique de BMO consiste à s'assurer de toujours disposer d'actifs liquides et d'une capacité de financement lui permettant d'honorer ses engagements financiers, même en période de crise.

Nous pratiquons une gestion active du risque de liquidité et de financement à l'échelle de l'organisation en veillant à détenir en tout temps des actifs liquides supérieurs au montant minimal qui est exigé. Les actifs liquides comprennent des actifs non grevés répondant à des exigences de grande qualité et négociables qui peuvent être donnés en garantie d'emprunts ou qui peuvent être convertis en trésorerie à l'intérieur d'un délai qui répond à nos besoins de liquidités et de financement. Les actifs liquides sont détenus dans les portefeuilles liés à nos activités de négociation ou regroupés en lots d'actifs liquides supplémentaires conservés pour les cas d'urgence. Les besoins en matière de liquidité et de financement se composent de sorties de fonds prévues et d'urgence découlant d'obligations de remboursement de dépôts qui sont retirés ou ne sont pas

renouvelés, ainsi que de la nécessité de financer les avances de fonds sur les facilités de crédit et de liquidités disponibles, les achats de garanties pour nantissement ainsi que la croissance des actifs et les investissements stratégiques. Les besoins en matière de liquidité et de financement sont évalués dans différents marchés, contextes économiques et politiques, et situations propres à l'organisation, prévus et extrêmes, afin de déterminer le montant minimal requis d'actifs liquides à détenir en tout temps.

Notre cadre de gestion du risque de liquidité et de financement repose notamment sur les éléments suivants :

- une surveillance par des comités de gouvernance constitués de hauts dirigeants, notamment le Comité de gestion du bilan, le Comité de gestion des risques et le Comité d'évaluation des risques;
- un groupe indépendant de surveillance au sein de la Direction de la trésorerie;
- une structure de limites approuvée par le Comité d'évaluation des risques et servant à maintenir une situation solide en matière de liquidité;
- des processus et des modèles efficaces pour assurer la surveillance et la gestion du risque;
- des mesures de contrôle rigoureuses à l'égard des processus et des modèles, ainsi que de leur utilisation;
- un cadre d'analyse de simulations de conditions d'exploitation extrêmes;
- des plans d'urgence pour faciliter la gestion en cas de crise.

Le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié, en décembre 2009, un cadre intitulé *International framework for liquidity risk measurement, standards and monitoring*. Le cadre comporte deux nouvelles mesures de la liquidité, soit

Le texte en bleu figurant ci-dessus fait partie intégrante des états financiers consolidés annuels de 2010 (voir la page 75).

le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme, ainsi que quatre outils de surveillance (asymétrie d'échéances contractuelles, concentration du financement, actifs non grevés disponibles et outils de surveillance liés au marché). Le ratio de liquidité à court terme est le ratio de l'ensemble des actifs liquides de haute qualité aux sorties nettes de fonds en période de tensions sur 30 jours. Le ratio structurel de liquidité à long terme, quant à lui, est le ratio de liquidité disponible à long terme au financement nécessaire à long terme.

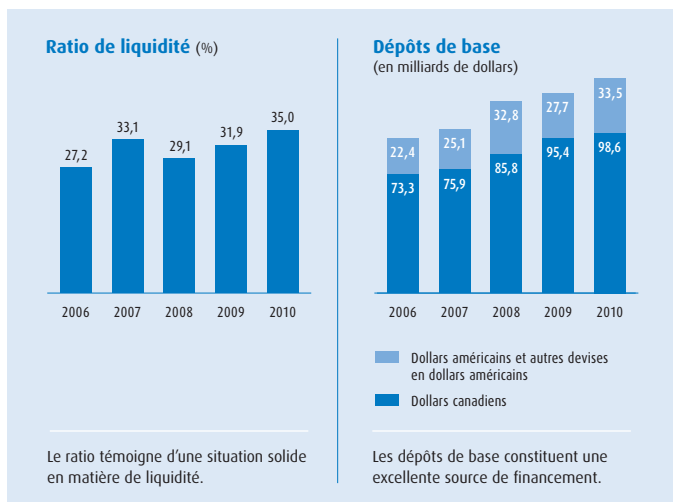
Le CBCB a déclaré que, contrairement au cadre de gestion du capital, pour lequel une expérience et des données de longue date permettent d'étayer le calibrage, il n'existe pas d'antécédents de ce genre pour les normes concernant la liquidité. C'est pourquoi le CBCB procède à la conception et au calibrage de ce cadre avec circonspection, afin de parvenir à une norme de liquidité globale rigoureuse, tout en évitant des conséquences inattendues aux modèles opérationnels et aux structures de financement. De l'information supplémentaire devrait être fournie par le CBCB d'ici le 31 décembre 2010. D'après la conception et le calibrage actuels du cadre, les normes devraient engendrer des coûts plus élevés pour le secteur bancaire, y compris BMO. Pour le ratio de liquidité à court terme, une période d'observation devrait s'amorcer le 1^{er} janvier 2011 et l'adoption d'un ratio minimal devrait se faire le 1^{er} janvier 2015. Pour le ratio structurel de liquidité à long terme, la période d'observation devrait débuter le 1^{er} janvier 2012 et le ratio minimal devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018.

L'exercice 2010 a débuté dans un contexte de reprise des marchés financiers à l'échelle mondiale. Les volumes de financement à terme par voie de dépôts de gros étaient en hausse, les écarts de taux rétrécissaient et les administrations publiques et les banques centrales abolissaient graduellement les mesures de soutien du système financier qu'elles avaient instaurées lors de la crise financière. Vers le milieu de l'exercice, la dette souveraine de plusieurs pays d'Europe est devenue préoccupante, mais ces craintes étaient pour ainsi dire circonscrites au système financier européen. Le cadre de gestion du risque de liquidité et de financement de BMO a été efficace puisqu'il nous a permis de conserver une solide situation de liquidité tout au long de l'exercice, et il continue d'ailleurs d'en favoriser la solidité.

Les données fournies dans la présente section tiennent compte de la situation financière consolidée de BMO. Les filiales de BMO comprennent des entités réglementées et étrangères et, par conséquent, les mouvements de fonds entre les sociétés du groupe doivent tenir compte des besoins des filiales en matière de liquidité, de financement et de capital, ainsi que de considérations d'ordre fiscal. Compte tenu de ces considérations, la situation en matière de liquidité et de financement de BMO est gérée en fonction du principe de consolidation et de principale entité juridique.

Le ratio de liquidité, le niveau des dépôts de base et le ratio des dépôts de clients et du capital sur le total des prêts sont trois des mesures que nous utilisons pour évaluer le risque de liquidité et de financement.

Le ratio de liquidité représente la valeur totale de l'encaisse et des valeurs mobilières, exprimée en pourcentage de l'actif total. Au 31 octobre 2010, le ratio de liquidité de BMO s'établissait à 35,0 %, une hausse par rapport à 31,9 % en 2009, et il s'est situé à une moyenne de 29,8 % de 2006 à 2008. Ce ratio témoigne d'une situation des plus saines en matière de liquidité.



L'encaisse et les valeurs mobilières totalisaient 144,0 milliards de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à 124,1 milliards en 2009. Aux liquidités provenant de l'encaisse et des valeurs mobilières s'ajoutent les titres pris en pension ou empruntés, lesquels peuvent facilement être convertis en trésorerie ou en équivalents de trésorerie pour respecter des engagements financiers. Les titres pris en pension ou empruntés totalisaient 28,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice, soit une baisse comparativement à 36,0 milliards en 2009.

Dans le cours normal des affaires, une partie de l'encaisse, des valeurs mobilières et des titres pris en pension ou empruntés sert de garantie pour soutenir les activités de négociation et la participation aux systèmes de compensation et de paiement, et ce, tant au Canada qu'à l'étranger. Au 31 octobre 2010, l'encaisse et les valeurs mobilières mises en garantie atteignaient 49,9 milliards de dollars et les titres pris en pension ou empruntés mis en garantie se situaient à 19,6 milliards, comparativement aux 39,3 milliards et aux 25,6 milliards, respectivement, de l'exercice 2009. Leurs variations ont résulté des activités de négociation. Le tableau 5 de la page 97 et les notes 2 et 3 afférentes aux états financiers, qui commencent à la page 116, présentent des renseignements supplémentaires sur l'encaisse et les valeurs mobilières.

Les dépôts de base sont constitués des soldes des comptes courants et d'épargne des particuliers, ainsi que des dépôts à terme relativement peu élevés (100 000 \$ ou moins). À la fin de l'exercice, les dépôts de base en dollars canadiens totalisaient 98,6 milliards de dollars, une hausse par rapport à 95,4 milliards en 2009, et les dépôts de base en dollars américains et autres devises totalisaient 33,5 milliards de dollars américains, une hausse par rapport à 27,7 milliards de dollars américains en 2009. L'augmentation des dépôts de base en dollars américains et autres devises reflète l'attrait que présentent les dépôts bancaires pour les investisseurs ainsi que la croissance réalisée par voie d'acquisitions aux États-Unis. Les dépôts à terme plus élevés des clients se chiffraient à 20,1 milliards de dollars à la fin de l'exercice, comparativement à ceux de 22,5 milliards de 2009. Le total des dépôts s'est accru de 13,1 milliards en 2010 et s'établissait à 249,3 milliards à la fin de l'exercice. La hausse du total des dépôts reflète essentiellement une augmentation des dépôts de base utilisés pour financer la croissance des prêts ainsi qu'une augmentation des dépôts autres que de base pour financer la croissance des titres.

Note imposante masse de dépôts de clients, combinée à notre important capital, réduit nos besoins de financement de gros. Les dépôts de clients et le capital représentaient 104,1 % des prêts à la fin de l'exercice, une baisse comparativement à 106,6 % pour l'exercice précédent.

Selon nos principes de financement, les dépôts de gros utilisés pour financer les prêts sont à plus long terme (généralement d'un terme de deux à dix ans) afin de mieux correspondre aux échéances des prêts. Les dépôts de gros utilisés pour financer les actifs liquides liés aux activités de négociation et de prise ferme ainsi que les titres liquides et disponibles à la vente sont généralement à plus court terme (d'un terme inférieur à deux ans). La diversification de nos sources de financement à partir des dépôts de gros constitue un aspect important de notre stratégie globale de gestion du risque de liquidité. Conformément aux lignes directrices internes, notre financement au moyen des dépôts de gros est diversifié par client, type, marché, échéance, devise et région. BMO mobilise les capitaux servant à son financement à long terme par divers moyens, notamment des programmes d'émission de billets européens, des programmes de billets à moyen terme canadiens et américains, un programme d'obligations mondiales couvertes, des opérations de titrisation de créances hypothécaires canadiennes et américaines, des titrisations de créances de cartes de crédit canadiennes et des billets de dépôt de premier rang (non garantis) canadiens et américains. Le tableau 20, à la page 106, donne des renseignements sur les échéances des dépôts.

Les cotes que les agences de notation externes accordent à nos titres d'emprunt de premier rang jouent un rôle important dans notre capacité d'obtenir le capital et le financement qu'exige le soutien de nos activités commerciales. Le fait de maintenir de bonnes cotes de crédit nous permet d'avoir accès aux marchés financiers, et ce, à des taux concurrentiels. Les cotes de BMO sont réservées à des émissions de premier ordre et de grande qualité, soit AA pour DBRS, AA- pour Fitch Ratings, Aa2 pour Moody's Investors Service et A+ pour Standard & Poor's Ratings Services. DBRS, Fitch, Moody's et S&P ont attribué la mention « avec perspectives stables » aux cotes de BMO. Si celles-ci se détérioraient de manière significative, il est probable que le coût de nos fonds augmenterait fortement et qu'il nous serait plus difficile d'obtenir du financement et du capital sur les marchés financiers. Un abaissement majeur de nos cotes pourrait également avoir d'autres conséquences, dont celles décrites à la note 10 afférente aux états financiers, à la page 130.

Sources des dépôts de gros à long terme (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Dépôts de gros à long terme non garantis	14 198	21 756	35 274	21 628	16 840
Dépôts de gros à long terme garantis	5 883	4 162	4 396	–	–
Titrisations de créances sur prêts hypothécaires et sur cartes de crédit	26 906	28 047	25 077	12 992	9 792

Échéances des dépôts de gros non garantis à long terme

(en millions de dollars)

Au 31 octobre 2010							Total
Moins de 1 an	De 1 an à 2 ans	De 2 ans à 3 ans	De 3 ans à 4 ans	De 4 ans à 5 ans	Plus de 5 ans		
3 483	2 884	2 067	525	2 130	3 109		14 198

Risque opérationnel

Le **risque opérationnel** correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou systèmes internes inadéquats ou de leur défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais il exclut le risque d'entreprise.

En tant que grande société offrant une gamme diversifiée de services financiers, BMO pourrait subir des pertes en raison de nombreux risques de nature opérationnelle, dont une défaillance de ses processus, le vol et la fraude, la non-conformité aux exigences réglementaires, l'interruption de ses activités, des infractions à la sécurité informatique et les problèmes causés par l'impartition ainsi que les dommages matériels. Le risque opérationnel est inhérent à toutes nos activités commerciales, ce qui englobe les processus et contrôles servant à gérer le risque de crédit, le risque de marché et tous les autres risques auxquels nous sommes exposés. Même si le risque opérationnel ne peut jamais être entièrement éliminé, il est possible de le gérer et ainsi de réduire le risque de perte financière, d'atteinte à la réputation ou d'imposition de sanctions de la part des organismes de réglementation.

Notre modèle d'exploitation, qui repose sur le concept des trois points de contrôle, favorise la responsabilisation quant à la gestion du risque opérationnel. Les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne de ce risque, conformément aux principes adoptés à l'échelle de l'organisation. Une supervision indépendante de la gestion de ce risque est assurée par les chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation et leurs dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel, par les unités des Services d'entreprise et par le groupe Gestion globale du risque opérationnel. Les chefs de la gestion des risques des groupes d'exploitation et leurs dirigeants responsables de la gestion du risque opérationnel évaluent de manière indépendante le profil de risque opérationnel de chaque groupe, repèrent les principaux facteurs de risque et les lacunes potentielles des contrôles et recommandent des stratégies et mesures d'atténuation appropriées. Les unités des Services d'entreprise, notamment celles responsables des finances, de la continuité des opérations, des services juridiques et de la conformité, des ressources humaines et de la technologie, mettent au point des outils et des processus qui permettent de gérer de manière autonome des risques opérationnels précis dans l'ensemble de l'organisation. Le groupe Gestion globale du risque opérationnel définit le cadre et la stratégie de gestion du risque opérationnel ainsi que la structure de gouvernance requise.

Cadre de gestion du risque opérationnel

Le cadre de gestion du risque opérationnel sert à détecter, à mesurer, à gérer, à surveiller et à signaler les principales expositions à ce risque. L'un des grands objectifs de ce cadre est d'assurer que notre profil de risque opérationnel est conforme à notre degré de tolérance au risque et est étayé d'un capital approprié. Ce qui suit indique les principaux programmes, méthodes et processus élaborés aux fins de ce cadre. Nous y apportons sans cesse des améliorations, tenant compte à cette fin des nouvelles lignes directrices réglementaires que doivent suivre les membres du secteur et qui sont énoncées dans l'Accord de Bâle II.

Autoévaluation des risques et des contrôles

L'autoévaluation des risques et des contrôles est un processus qu'utilisent nos groupes d'exploitation pour déceler les principaux risques que posent leurs stratégies commerciales et pour établir les contrôles permettant de les réduire. Le processus d'autoévaluation donne un aperçu prospectif de l'incidence du contexte commercial et des contrôles internes sur le profil de risque de chaque groupe d'exploitation. De manière globale, les résultats de cette autoévaluation permettent de dégager une vue d'ensemble du risque opérationnel, et ce, en regard du degré de tolérance au risque.

Indicateurs de risque clés

Les groupes d'exploitation et les unités des Services d'entreprise doivent établir les indicateurs clés associés à leurs principaux risques. Les indicateurs de risque clés servent à faire un suivi des profils de risque opérationnel et sont reliés à des seuils critiques qui, une fois atteints, entraînent des mesures de la part de la direction. Les indicateurs de risque clés permettent de détecter rapidement toute variation défavorable de l'exposition au risque.

Collecte et analyse des données sur les événements

Des données internes sur les pertes sont compilées à l'échelle de l'organisation depuis 2004 et jouent un rôle important dans l'évaluation du risque opérationnel et dans le repérage des occasions d'atténuation de ce risque. Les données sur les pertes sont analysées et comparées à des données externes, et les principales tendances qui s'en dégagent sont signalées sur une base régulière à la haute direction et au Conseil d'administration. BMO est membre de l'association internationale Operational Riskdata eXchange, laquelle regroupe des banques qui partagent anonymement des données sur les pertes de façon à faciliter l'identification, l'évaluation et la modélisation des risques.

Quantification du capital

BMO utilise l'approche standard pour le calcul du capital réglementaire exigé par Bâle II pour le risque opérationnel. Les processus et les mesures du capital de l'approche standard ont été instaurés pour l'organisation, dans son ensemble, et pour chaque entité juridique visée. La mise en œuvre de l'approche de mesure avancée préconisée par Bâle II est l'une de nos priorités et nous permettra de quantifier le capital requis pour couvrir le risque opérationnel en nous servant de modèles internes et de méthodes fondées sur les pertes.

Analyse de scénarios et simulations de crise

Les simulations de crise permettent d'évaluer l'incidence que pourraient avoir sur nos activités et notre capital des événements plausibles touchant nos activités, l'économie, le marché et le crédit. L'analyse de scénarios permet à la direction de mieux comprendre des événements graves, mais peu fréquents et d'établir dans quelle mesure l'organisation pourrait faire face à une situation créant un risque plus important que son degré de tolérance au risque. Les résultats de l'analyse de scénarios sont pris en compte dans le capital exigé pour couvrir le risque opérationnel aux termes de l'approche de mesure avancée.

Communication de l'information

L'un des principaux éléments de notre cadre de gestion du risque opérationnel est la communication régulière, à la haute direction et au Conseil, de l'information concernant notre profil de risque opérationnel. Cette communication rehausse la transparence et la gestion proactive des grands facteurs à l'origine du risque opérationnel.

Gouvernance

La gestion du risque opérationnel est régie par une structure de comités hautement efficace ainsi que par un ensemble exhaustif de politiques, de normes et de lignes directrices en matière d'exploitation. Le Comité de gestion du risque opérationnel, qui est un sous-comité du Comité de gestion des risques, constitue le principal palier décisionnel en ce qui a trait à toutes les questions de la gestion de ce risque et assume un rôle de surveillance eu égard à la stratégie, à la gestion et à la gouvernance de celui-ci. Il conseille et oriente les secteurs d'activité relativement à l'évaluation, à la mesure et à l'atténuation du risque opérationnel, ainsi qu'à la surveillance et aux initiatives de changement connexes. Le supervise également l'élaboration de politiques, de normes et de lignes directrices en matière d'exploitation qui assurent l'application des principes directeurs du cadre de gestion du risque opérationnel. Les documents de gouvernance reflètent les meilleures pratiques du secteur et sont révisés périodiquement de façon à garantir qu'ils sont à jour et conformes à notre degré de tolérance au risque.

Programme global d'assurance

Le programme global d'assurance de BMO est un autre outil de réduction de certains risques opérationnels. Nous souscrivons des assurances d'un montant

qui offre la protection nécessaire contre toute perte importante imprévue de même que lorsque nous sommes tenus de le faire en vertu de la loi, de la réglementation ou d'une entente contractuelle.

Risque d'assurance

Le **risque d'assurance** correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Le risque d'assurance existe dans toutes nos activités d'assurance, y compris les rentes et l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'assurance-accidents et l'assurance-crédit, ainsi que dans nos activités de réassurance.

Le risque d'assurance se compose des éléments suivants :

- **Risque de réclamation** – Risque que l'ampleur ou la fréquence réelle des réclamations diverge des niveaux pris en compte dans le processus d'évaluation ou de tarification. Le risque de réclamation inclut le risque de mortalité, de morbidité et de catastrophe naturelle.
- **Risque lié au comportement des titulaires de police** – Risque que le comportement des titulaires de police eu égard au paiement des primes, aux retraits ou aux prêts, à la déchéance ou au rachat des polices et aux autres interruptions volontaires ne soit pas celui envisagé dans les calculs de la tarification.
- **Risque lié aux frais** – Risque que les frais réels associés à l'acquisition et à l'administration des polices et au traitement des réclamations excèdent les frais prévisionnels pris en compte dans les calculs de la tarification.

Le pouvoir d'approbation du risque d'assurance est délégué à la haute direction par le Conseil d'administration de BMO. Un processus rigoureux d'approbation des produits est l'élément essentiel du repérage, de l'évaluation et de l'atténuation des risques associés aux nouveaux produits d'assurance et aux modifications de produits existants. Combiné à des lignes directrices et à des pratiques en matière de gestion de la tarification et des réclamations, ce processus permet de détecter, d'évaluer et de gérer efficacement le risque d'assurance. La réassurance, qui passe par des transactions où le risque d'assurance est transféré à des compagnies de réassurance indépendantes, est aussi utilisée pour gérer notre exposition au risque d'assurance puisqu'elle sert à diluer le risque et à limiter les réclamations.

Le risque d'assurance fait l'objet d'une surveillance régulière. Les provisions techniques constituent une évaluation des sommes requises pour satisfaire aux obligations en matière d'assurance. Elles sont établies conformément aux normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et de l'ICCA et sont validées à l'aide d'examen et de vérifications internes et externes étendus. Les hypothèses qui y sont sous-jacentes sont mises à jour périodiquement de sorte à refléter les résultats réels qui se dessinent. L'actuaire désigné de nos filiales canadiennes du secteur de l'assurance est nommé par les conseils d'administration de celles-ci et a l'obligation légale d'émettre une opinion sur le caractère suffisant des provisions pour les passifs attribuables aux titulaires de police, sur la solvabilité des compagnies d'assurance et sur l'équité du traitement des détenteurs de contrats avec participation. De plus et conformément à la ligne directrice E-15 du BSIF, le travail de l'actuaire désigné est assujéti à un examen externe et indépendant mené par un actuaire qualifié tous les trois ans.

Le Conseil d'administration définit les pouvoirs et limites d'autorisation et les délègue aux équipes de gestion des filiales du secteur de l'assurance. La gérance de chaque compagnie d'assurance de nos filiales du secteur de l'assurance relève de leur conseil d'administration. Il incombe à ces conseils de superviser et surveiller ces filiales et ainsi de déterminer si elles sont gérées et exploitées en conformité avec les stratégies et politiques d'assurance établies. Il appartient à la Gestion globale des risques et du portefeuille de fournir à ces entreprises une orientation et une surveillance en matière de gestion des risques. Ce groupe a également le pouvoir d'autoriser les activités qui sont en excédent des pouvoirs et limites délégués aux conseils des compagnies d'assurance ou qui exposent BMO à des risques importants.

Nos filiales du secteur de l'assurance fournissent des évaluations et des rapports indépendants sur l'exposition au risque d'assurance à leur conseil d'administration ainsi qu'au niveau de l'organisation; des rapports sont entre autres fournis à la direction du groupe Gestion privée et au Comité d'évaluation des risques du Conseil d'administration. Cette information comporte une évaluation de tous les risques auxquels les filiales du secteur de l'assurance sont exposées, dont les risques les plus menaçants et les nouveaux risques.

Risque d'entreprise

Le **risque d'entreprise** découle des activités précises d'une entreprise et des conséquences que ces activités pourraient avoir sur son revenu net.

Le risque d'entreprise englobe les causes possibles de la volatilité du revenu net qui sont distinctes des facteurs de risque de crédit, de risque de marché ou de risque opérationnel. Il désigne des facteurs liés au risque que les volumes diminuent ou que les marges rétrécissent sans qu'il soit possible de compenser le recul du revenu par une réduction des coûts.

BMO assume de nombreux risques analogues à ceux assumés par les sociétés non financières, à commencer par le risque que sa rentabilité, et donc sa valeur, se détériore en raison de l'évolution du climat des affaires, de l'échec de sa stratégie ou de l'application de celle-ci. Ces risques découlent notamment de changements dans les attentes des clients, de l'évolution défavorable des affaires ou d'un manque relatif d'adaptation aux changements sectoriels.

À BMO, il incombe à chaque groupe d'exploitation de contrôler son propre risque en évaluant, en gérant et en atténuant les risques qui découlent, entre autres facteurs, des variations du volume d'activité et de la structure de coûts.

Risque de modèle

Le **risque de modèle** désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'incapacité du modèle à fonctionner de la façon dont il a été conçu ou de cerner le risque comme prévu. Il est également engendré par la possibilité qu'un modèle inapproprié soit utilisé ou qu'un modèle soit utilisé de façon inappropriée.

Les modèles utilisés par BMO vont de modèles très simples à des modèles qui permettent d'évaluer des transactions complexes ou qui font appel à des techniques avancées de gestion du portefeuille et du capital. Ces modèles

sont employés pour orienter les décisions stratégiques et pour guider, au quotidien, les décisions d'octroi de crédit, de négociation, de prise ferme, de financement, d'investissement et d'exploitation. Des modèles ont également été conçus pour mesurer les risques particuliers auxquels BMO est exposé et le risque global, lequel est évalué de façon intégrée au moyen du capital économique. L'élaboration, la mise en œuvre et l'application de ces modèles font l'objet d'un contrôle serré.

BMO se sert de divers modèles qu'on peut regrouper dans les six catégories suivantes :

- modèles d'évaluation servant à l'évaluation des actifs, des passifs ou des provisions;

- modèles d'exposition au risque mesurant le risque de crédit, de marché, de liquidité ainsi que le risque opérationnel, et servant à évaluer les pertes prévues, ainsi que leurs applications;
- modèles de capital et de simulation de crise mesurant le capital et l'affectation du capital et servant à la gestion du capital réglementaire et du capital économique;
- modèles fiduciaires concernant la répartition des actifs, l'optimisation des actifs et la gestion des portefeuilles;
- modèles des principales stratégies d'entreprise permettant de prévoir les résultats possibles de nouvelles stratégies et servant au processus décisionnel de l'organisation;
- modèles liés aux exigences réglementaires et à d'autres exigences des parties prenantes.

Avant leur utilisation, les modèles font l'objet d'un examen en fonction de la norme générale Risque de modèle par le groupe Risque de modèle et validation. Cette norme générale définit les exigences minimales pour la détermination,

l'évaluation, la surveillance et la gestion des modèles et du risque de modèle à l'échelle de l'organisation. Tous les modèles sont notés en fonction de leur niveau de risque, ce qui détermine la fréquence des réévaluations ultérieures. Outre des validations et contrôles périodiques des modèles, des activités de surveillance et de suivi du risque de modèle sont menées pour s'assurer que les modèles sont gérés et utilisés comme il se doit et qu'ils fonctionnent comme prévu, ce qui accroît la probabilité que tout nouveau problème soit détecté rapidement.

Durant l'exercice à l'étude, le cadre de gestion du risque de modèle utilisé à l'échelle de BMO a été rehaussé grâce à des mesures mettant l'accent sur un processus exhaustif de gouvernance par les parties prenantes, ce qui a inclus la formation d'un groupe de travail sur la gestion de ce risque. Dans ce groupe interfonctionnel, toutes les parties prenantes (soit les utilisateurs des modèles, ceux qui en sont responsables ainsi que le groupe Risque de modèle et validation) collaborent à l'élaboration, à l'instauration et à la mise à jour du cadre et des processus de gestion du risque de modèle, ce qui porte sur tous les modèles utilisés dans l'ensemble de l'organisation.

Risque de stratégie

Le **risque de stratégie** désigne la possibilité de subir une perte attribuable à l'évolution du contexte commercial ou à l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements en raison d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Les risques de stratégie découlent des risques externes inhérents au contexte dans lequel BMO exerce ses activités et du risque de pertes éventuelles si BMO n'est pas en mesure de gérer efficacement ces risques externes. Si le contrôle des risques de stratégie externes, incluant les risques économiques, politiques, réglementaires, technologiques, sociaux et concurrentiels, nous échappe, nous pouvons néanmoins en atténuer la probabilité et les conséquences au moyen d'un processus de gestion efficace du risque de stratégie.

Le Bureau de gestion stratégique de BMO supervise les processus de gouvernance et de gestion visant à repérer, à surveiller et à réduire les risques de stratégie à l'échelle de l'organisation. Un processus rigoureux de gestion

inclut une approche cohérente de l'élaboration des stratégies et s'appuie sur de l'information financière juste et complète qui tient compte des engagements financiers.

Le Bureau de gestion stratégique collabore avec les secteurs d'activité et les principales parties prenantes de l'organisation au cours du processus d'élaboration des stratégies pour assurer leur cohérence et leur conformité aux normes de gestion stratégique. Ce processus comprend un examen de l'évolution du contexte dans lequel chaque secteur exerce ses activités, notamment les grandes tendances du secteur et les mesures prises par nos concurrents. Le Comité directeur et le Conseil d'administration procèdent chaque année à une évaluation des stratégies, lors de séances interactives conçues pour tester les hypothèses et les stratégies à la lumière des contextes actuel et futur.

Les engagements en matière de rendement établis dans le cadre du processus de gestion stratégique font l'objet d'un contrôle régulier et de rapports trimestriels, basés sur des indicateurs guides et témoins du rendement, afin que les stratégies puissent être évaluées et adaptées, s'il y a lieu. On pratique un suivi serré des mises à jour stratégiques et financières périodiques afin de repérer tout problème important.

Risque de réglementation

Le **risque de réglementation** correspond au risque de non-conformité aux exigences réglementaires, aux changements dans la réglementation ou aux attentes des organismes de réglementation. Le fait de ne pas gérer comme il se doit le risque de réglementation pourrait entraîner l'imposition de sanctions réglementaires et entacher notre réputation.

Les groupes d'exploitation sont responsables de la gestion quotidienne de leurs risques de réglementation en accord avec les politiques de l'ensemble de l'entreprise. Les Services juridiques, Affaires générales et conformité effectuent une surveillance indépendante de la gestion du risque par l'entremise du conseil général délégué et des chefs des finances, avec la responsabilité du groupe d'exploitation désigné. Ces membres de la haute direction responsables des aspects juridiques et de la conformité évaluent, de manière indépendante, les profils de risque, apportent leur soutien pour le repérage des faiblesses importantes du contrôle et font des recommandations de stratégies et de mesures à prendre pour atténuer le risque. Les Services juridiques, Affaires générales et conformité établissent le cadre de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise pour ce qui est de l'aspect juridique et de la conformité ainsi que le cadre de gouvernance requis.

Dans la dernière année, la réglementation du secteur financier a été l'un des grands sujets de l'heure puisque de nouvelles règles ont été proposées et promulguées dans le but de modifier les exigences réglementaires et celles touchant le capital. Les principaux faits dignes de mention ont compris l'entrée en vigueur de la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi *Dodd-Frank*) aux États-Unis et l'adoption du Cadre réglementaire international du secteur bancaire (Bâle III). La loi *Dodd-Frank* est d'une vaste portée et requiert l'élaboration de nombreux règlements dont l'application prendra plusieurs années. Nous continuons d'évaluer l'incidence de ces faits nouveaux sur nos activités.

Au cours de l'année écoulée, nous avons entrepris plusieurs travaux en lien avec Bâle III et bien que ses propositions soulèvent certaines incertitudes, lesquelles seront résolues dans les années à venir, nous croyons que, compte tenu de la vigueur de notre situation en matière de capital et de liquidité, nous serons parfaitement en mesure d'appliquer les changements de réglementation connus à ce jour.

D'autres détails sur la façon dont nous adopterons les mesures prescrites par Bâle III figurent dans la section Gestion globale du capital, à la page 59, et dans la section Risque de liquidité et de financement, à la page 85.

Risque de réputation

Le **risque de réputation** est le risque que des effets négatifs découlent de la détérioration de la réputation de BMO auprès de ses parties prenantes, notamment une perte de revenus, une fidélité moins grande de la part de ses clients, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part et un recul du cours de l'action de BMO.

La réputation de BMO est l'un de ses actifs les plus précieux. C'est en protégeant et en préservant cette réputation que nous pouvons accroître la valeur pour nos actionnaires, réduire les coûts du capital et rehausser l'engagement du personnel.

Pour maintenir et protéger la réputation de BMO, il est essentiel de favoriser une culture d'entreprise dont l'intégrité et l'éthique sont des valeurs fondamentales.

À notre avis, une gestion active, constante et efficace du risque de réputation s'exerce de façon optimale en tenant compte de ce risque dans l'élaboration des stratégies, dans la mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels et dans la prise de décisions sur les transactions ou les initiatives. Nous gérons également le risque de réputation en mettant en œuvre nos pratiques de gouvernance, notre code de conduite et notre cadre de gestion des risques.

Il incombe à chacun des employés de se comporter conformément aux *Principes fondamentaux*, le code de conduite de BMO, et ainsi consolider et préserver la réputation de BMO. Le Comité de gestion du risque de réputation se penche sur les risques de réputation potentiels importants de l'organisation et examine notamment les transactions complexes de crédit ou de financement structuré, au besoin.

Risque environnemental

Le **risque environnemental** correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental est souvent associé au risque de crédit et au risque opérationnel.

Notre politique générale en matière de durabilité qu'a approuvée notre Conseil traite du risque environnemental. Les activités de gestion du risque environnemental sont supervisées par les groupes de la durabilité sociétale et environnementale, avec le soutien des secteurs d'activité et d'autres unités des Services d'entreprise. La surveillance des activités environnementales par la direction est assurée par le Conseil de la durabilité de BMO, qui est formé de cadres représentant divers secteurs de l'organisation. Les comités de la haute direction reçoivent, s'il y a lieu, des rapports sur l'évolution des activités prescrites dans le cadre de notre stratégie environnementale. Nos politiques et pratiques environnementales sont décrites en détail dans notre Rapport sociétal et Déclaration annuelle, document qui est publié tous les ans, ainsi que dans la section de notre site Web qui en traite.

Le risque environnemental touche de nombreux aspects, notamment les changements climatiques, la biodiversité, la vigueur des écosystèmes, l'utilisation de ressources non renouvelables, la pollution, les déchets et l'eau. Nous collaborons avec des parties prenantes externes pour comprendre l'effet de nos activités sur ces aspects et nous utilisons ces connaissances pour évaluer les conséquences pour notre organisation.

De plus, des directives destinées à chaque secteur d'activité décrivent comment le risque environnemental inhérent à nos activités de prêt est géré. Les risques environnementaux associés aux transactions de prêt sont gérés en vertu du cadre de gestion du risque de crédit et de contrepartie de BMO. Des directives précises liées aux changements climatiques sont appliquées aux transactions avec des clients qui mènent leurs activités dans des secteurs industriels à fortes émissions, et nous nous conformons aux normes établies dans les *Principes d'Équateur*, un cadre d'évaluation du risque social et environnemental inhérent au financement de projets qui est basé sur les normes de rendement de la Société financière internationale de la Banque mondiale.

Sur le plan de la consommation d'énergie et des émissions des véhicules de transport, notre organisation est, en 2010, devenue carboneutre à l'échelle mondiale. Pour y parvenir, nous avons mis de l'avant des mesures de réduction de la consommation, nous nous sommes procurés de l'énergie renouvelable aux fins de nos activités au Canada et aux États-Unis et nous avons acquis des crédits d'émission de carbone de grande qualité afin de neutraliser le reste de nos émissions. BMO s'est engagé à investir 10 millions de dollars sur cinq ans dans le Fonds pour un Canada vert, le premier fonds destiné exclusivement aux grandes entreprises canadiennes qui est axé sur la réduction volontaire des émissions de carbone. Ce fonds offre un accès direct à des crédits d'émission de gaz à effet de serre et il aide BMO à investir dans des projets canadiens de réduction d'émissions.

Mise en garde

La présente section Gestion globale des risques renferme des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer ses résultats, BMO utilise à la fois des mesures conformes aux PCGR et certaines mesures non conformes aux PCGR. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que les résultats et les autres mesures rajustés en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises. Le tableau ci-contre rapproche ces mesures non conformes aux PCGR, que la direction surveille régulièrement, et leurs équivalents selon les PCGR.

Nous indiquons parfois les mesures excluant les effets de certains éléments, mais lorsque nous le faisons, nous indiquons généralement aussi la mesure conforme aux PCGR la plus proche et donnons des détails sur l'élément de rapprochement. Les montants et les mesures établis sur une telle base sont considérés comme utiles puisqu'ils sont susceptibles de mieux refléter les résultats d'exploitation courants ou de contribuer à la compréhension du rendement par les lecteurs. Pour aider ceux-ci, nous fournissons également un tableau qui résume les éléments notables ayant eu une incidence sur les résultats des périodes concernées.

Les mesures du revenu net avant amortissement, du ratio de productivité avant amortissement et du levier d'exploitation avant amortissement peuvent faciliter la comparaison de deux périodes où il s'est produit une acquisition, surtout parce que l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions peut ne pas avoir été considéré comme une charge pertinente au moment de la décision d'achat. Les mesures du résultat par action (RPA) avant amortissement sont aussi fournies parce que les analystes s'y intéressent souvent et que le RPA avant amortissement est utilisé par Thomson First Call pour surveiller les prévisions de résultats faites par des tiers et dont les médias font souvent état. Les mesures avant amortissement ajoutent l'amortissement après impôts des actifs incorporels liés aux acquisitions au revenu net calculé selon les PCGR pour en tirer les mesures du revenu net avant amortissement (et du RPA avant amortissement correspondant) et retranchent l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions des frais autres que d'intérêts pour en tirer les mesures de la productivité et du levier d'exploitation avant amortissement.

Le profit économique net équivaut au revenu net avant amortissement attribuable aux actionnaires ordinaires, moins une charge au titre du capital, et constitue une mesure efficace de la valeur économique ajoutée.

Le revenu avant les dotations à la provision pour pertes sur créances, les impôts sur les bénéfices et la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales est considéré comme une mesure utile puisqu'il constitue une mesure du rendement qui ne tient pas compte de l'incidence des pertes sur créances et des impôts sur les bénéfices, laquelle peut parfois masquer le rendement compte tenu de l'importance et de la variabilité.

Mesures conformes aux PCGR et mesures connexes non conformes aux PCGR utilisées dans le Rapport de gestion

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	2010	2009	2008
Total des frais autres que d'intérêts a)	7 590	7 381	6 894
Amortissement des actifs incorporels 1)	(36)	(43)	(42)
Frais autres que d'intérêts avant amortissement b) 2)	7 554	7 338	6 852
Revenu net	2 810	1 787	1 978
Amortissement des actifs incorporels, après impôts sur les bénéfices	32	35	35
Revenu net avant amortissement 2)	2 842	1 822	2 013
Dividendes sur actions privilégiées	(136)	(120)	(73)
Charge au titre du capital 2)	(1 888)	(1 770)	(1 535)
Profit économique net 2)	818	(68)	405
Revenu net	2 810	1 787	1 978
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 049	1 603	1 330
Impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	761	293	3
Revenu avant les dotations à la provision pour pertes sur créances, les impôts sur les bénéfices et la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales 2)	4 620	3 683	3 311
Revenus c)	12 210	11 064	10 205
Croissance des revenus (%) d)	10,4	8,4	9,2
Ratio de productivité (%) ((a/c) x 100)	62,2	66,7	67,6
Ratio de productivité avant amortissement (%) ((b/c) x 100) 2)	61,9	66,3	67,1
Croissance des frais autres que d'intérêts (%) e)	2,8	7,1	4,4
Croissance des frais autres que d'intérêts avant amortissement (%) f) 2)	2,9	7,1	4,5
Levier d'exploitation (%) (d - e)	7,6	1,3	4,8
Levier d'exploitation avant amortissement (%) (d - f) 2)	7,5	1,3	4,7
RPA (à partir du revenu net) (en dollars)	4,75	3,08	3,76
RPA avant amortissement (à partir du revenu net avant amortissement) (en dollars) 2)	4,81	3,14	3,83

- 1) L'amortissement des actifs incorporels non liés aux acquisitions n'est pas rajouté lors de l'établissement des frais autres que d'intérêts avant amortissement et du revenu net avant amortissement.
2) Montants ou mesures non conformes aux PCGR.

Le tableau ci-dessus rapproche les mesures non conformes aux PCGR utilisées par BMO avec leurs plus proches équivalents selon les PCGR.

Analyse des résultats financiers de 2009

Les commentaires du Rapport de gestion figurant dans les pages précédentes portaient sur nos résultats de 2010. La présente section constitue un sommaire des résultats de l'exercice 2009 et en fait la comparaison avec ceux de l'exercice 2008. Tel qu'il est indiqué à la page 26, certaines données des exercices précédents ont été retraitées en fonction du mode de présentation adopté pour 2010, ce qui signifie notamment des retraitements découlant de transferts entre les groupes d'exploitation. Plus de détails sont présentés à la page 43.

Le revenu net avait diminué de 191 millions de dollars, ou de 10 %, pour s'établir à 1 787 millions pour l'exercice 2009, et le résultat par action avait régressé de 0,68 \$, ou de 18 %, et s'était chiffré à 3,08 \$. Les résultats de l'exercice avaient été affaiblis par des charges liées à des éléments notables totalisant 474 millions après impôts (0,88 \$ par action). Des charges associées à des éléments notables de 426 millions après impôts (0,84 \$ par action) avaient influé sur les résultats de 2008. Des détails sur ces montants sont présentés à la section Éléments notables, à la page 36. En 2009, nous avons également inscrit des montants plus élevés au titre des dotations à la provision pour pertes sur créances et des impôts sur les bénéficiaires. Le rendement des capitaux propres s'était établi à 9,9 %, comparativement à 13,0 % en 2008, diminution s'expliquant principalement par une augmentation du nombre d'actions ordinaires et privilégiées, ainsi que par la baisse du revenu net.

Les revenus avaient augmenté de 859 millions de dollars, ou de 8,4 %, en 2009, pour atteindre 11 064 millions. Des charges de 521 millions au titre d'éléments notables résultant de la faiblesse des marchés financiers avaient réduit les revenus de 2009. En 2008, de telles charges les avaient affaiblis de 388 millions. Les charges plus importantes de 2009 avaient freiné la croissance des revenus en y retranchant 133 millions. Le renforcement du dollar américain avait stimulé, dans une mesure de 363 millions, ou de 3,5 points de pourcentage, l'essor global des revenus et l'incidence nette des acquisitions d'entreprises y avait aussi contribué, et ce, dans une mesure de 172 millions, ou 1,7 point de pourcentage. Le reste de l'augmentation était essentiellement attribuable à la croissance des volumes d'affaires, PE Canada, PE États-Unis et BMO Marchés des capitaux ayant fortement accru leurs revenus.

Les conditions de crédit étaient toujours difficiles en 2009, mais des signes annonçant leur stabilisation étaient apparus dans la deuxième moitié de l'exercice. BMO avait comptabilisé des dotations à la provision pour pertes sur créances totalisant 1 603 millions de dollars, soit des dotations à la provision spécifique de 1 543 millions et une augmentation de 60 millions de la provision générale pour pertes sur créances. En 2008, le total inscrit à ce chapitre avait été de 1 330 millions, soit des dotations à la provision spécifique de 1 070 millions et une augmentation de 260 millions de la provision générale.

Les frais autres que d'intérêts avaient augmenté de 487 millions de dollars, ou de 7,1 %, et s'étaient établis à 7 381 millions. Les acquisitions d'entreprises en 2009 et en 2008 avaient eu comme incidence nette d'augmenter ces frais de 124 millions (1,8 %) de 2008 à 2009. L'appréciation du dollar américain les avait haussés de 216 millions (3,1 %) en 2009. Les autres éléments de la rémunération du personnel, dont les salaires et les avantages sociaux, avaient dépassé de 368 millions, ou de 14 %, ceux de 2008. Environ le tiers de cette hausse avait résulté des 118 millions inscrits au titre des indemnités de licenciement, un tiers, de la montée des coûts des avantages sociaux et le solde, des acquisitions d'entreprises par PE États-Unis et le groupe Gestion privée ainsi que de l'appréciation du dollar américain. Des coûts des régimes de retraite plus élevés avaient accru ceux des avantages. En 2009, l'effectif avait été réduit de 900 employés équivalents temps plein, ou de 2,4 %, pour s'établir à 36 173 employés équivalents temps plein au 31 octobre 2009, ce qui avait résulté de mesures de gestion des frais.

En 2009, la charge d'impôts sur les bénéficiaires s'était chiffrée à 217 millions de dollars, alors qu'en 2008, un recouvrement d'impôts de 71 millions avait été enregistré. Le taux d'imposition effectif en 2009 avait été de 10,5 %, comparativement à un taux de recouvrement de 3,6 % en 2008. Les résultats tenaient compte d'un recouvrement d'impôts sur les bénéficiaires d'exercices antérieurs de 160 millions en 2008. Le fait d'enregistrer un taux d'imposition effectif en 2009 avait découlé principalement de la baisse du recouvrement d'impôts sur les bénéficiaires d'exercices antérieurs et de la proportion moins importante du revenu dans les territoires où les taux d'imposition sont plus faibles.

Le revenu net de PE Canada s'était accru de 262 millions de dollars, ou de 23 %, par rapport à 2008, pour s'établir à 1 415 millions. Les revenus avaient progressé de 493 millions, ou de 10 %, et s'étaient ainsi situés à 5 287 millions. Les résultats reflétaient dans une large mesure l'accroissement des volumes

de la plupart des produits ainsi que l'élargissement de la marge nette d'intérêts. Les revenus des secteurs des services bancaires aux particuliers et des services bancaires aux entreprises ainsi que ceux générés par les services de cartes et de paiement avaient fortement augmenté. Les frais autres que d'intérêts avaient été de 2 837 millions, en hausse de 104 millions, ou de 3,8 %, par rapport à 2008, ce qui avait résulté d'augmentations des coûts des avantages sociaux, de la rémunération liée au rendement et des coûts d'occupation et des services de paiement, facteurs partiellement compensés par la baisse des dépenses liées à divers projets et par les économies découlant de la contraction de l'effectif.

En 2009, le revenu net de PE États-Unis s'était établi à 286 millions de dollars, affichant ainsi une hausse de 44 millions. En dollars américains, le revenu net avait progressé de 7 millions, ou de 3,0 %. Les revenus avaient augmenté de 226 millions et avaient atteint 1 568 millions, mais en dollars américains, leur augmentation avait été de 41 millions, ou de 3,2 %. Leur hausse avait découlé en grande partie de nos acquisitions au Wisconsin, de la forte croissance du volume des dépôts et des gains à la vente de prêts hypothécaires, ce qui avait été partiellement neutralisé par l'incidence de la hausse des prêts douteux et le fait qu'un gain avait été réalisé à la vente d'une partie de notre investissement dans Visa en 2008. Les frais autres que d'intérêts s'étaient accrues de 127 millions, ou de 14 %, pour se chiffrer à 1 042 millions, mais n'avaient monté que de 12 millions, ou de 1,4 %, en dollars américains.

Le revenu net du groupe Gestion privée avait atteint 359 millions de dollars, ayant fléchi de 67 millions en regard de 2008, ce qui reflétait la mauvaise conjoncture des marchés boursiers et la faiblesse des taux d'intérêt. Les résultats de 2009 avaient été réduits par des charges de 17 millions (11 millions après impôts) liées aux mesures prises pour aider nos clients américains à composer avec les conditions difficiles des marchés financiers et reflétaient également un recouvrement d'impôts sur les bénéficiaires d'exercices antérieurs de 23 millions. Les résultats de 2008 avaient été affaiblis par une charge de 31 millions (19 millions après impôts) au titre de mesures comparables destinées à soutenir nos clients. À 2 012 millions, les revenus avaient diminué de 134 millions à cause essentiellement du recul des revenus tirés de nos activités de courtage et de fonds d'investissement. Les revenus d'assurance avaient progressé en raison de l'acquisition de BMO Société d'assurance-vie. Les frais autres que d'intérêts n'avaient pour ainsi dire pas changé, se situant ainsi à 1 569 millions.

Le revenu net de BMO Marchés des capitaux s'était amélioré de 305 millions de dollars et avait atteint 873 millions. Les résultats de 2009 avaient subi les conséquences négatives de charges de 521 millions (355 millions après impôts) liées à la dégradation des marchés financiers. Quant aux résultats de 2008, ils avaient été touchés par des charges de même nature totalisant 388 millions (260 millions après impôts). De plus, le revenu net de 2008 reflétait un recouvrement d'impôts sur les bénéficiaires d'exercices antérieurs de 115 millions. Les revenus s'étaient accrues de 911 millions, ou de 42 %, pour passer à 3 089 millions. Cet accroissement avait résulté en grande partie de la forte hausse des revenus de négociation ainsi que de ceux liés aux services bancaires aux grandes entreprises. Les revenus de nos secteurs sensibles aux taux d'intérêt s'étaient également renforcés grâce à des marges favorables sur les marchés, et les commissions de prise ferme de titres de participation avaient elles aussi monté, de grandes entreprises clientes ayant choisi de rehausser leur situation de capital. Les frais autres que d'intérêts avaient affiché une hausse de 108 millions, ou de 6,6 %, pour atteindre 1 744 millions, ce qui avait découlé essentiellement de la montée des frais liés au personnel, facteur reflétant l'amélioration du rendement des activités, et de l'augmentation des coûts attribués au groupe.

Pour 2009, la perte nette des Services d'entreprise s'était chiffrée à 1 146 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 411 millions en 2008. L'accroissement s'expliquait en partie par la baisse des revenus, la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances et l'augmentation des frais. La baisse des revenus avait découlé essentiellement du portage négatif de certaines positions de taux d'intérêt servant à la gestion de l'actif et du passif en raison des fluctuations des taux d'intérêt, de l'incidence des activités de financement entreprises dans le but d'accroître notre situation de trésorerie, déjà excellente, des conséquences, selon une évaluation à la valeur de marché, d'opérations de couverture et des répercussions, sur les résultats de 2009, de titrisations de prêts sur cartes de crédit réalisées en 2008. Les frais autres que d'intérêts avaient augmenté de 148 millions, et ce, en raison surtout d'indemnités de licenciement de 118 millions (80 millions après impôts) et de l'accroissement des primes d'assurance-dépôts.

Analyse des résultats du quatrième trimestre

De très bons résultats ont été obtenus au quatrième trimestre de 2010, les revenus ayant enregistré une forte croissance, ce qui reflète la constance avec laquelle BMO applique sa stratégie, soit offrir une expérience client qui se démarque au sein du secteur, ainsi que les avantages que procure la diversification de ses activités. Une fois encore, PE Canada a connu un bon trimestre, les volumes de la plupart de ses secteurs ayant augmenté tout comme l'ont fait leur marge nette d'intérêts. PE États-Unis a bénéficié de l'élargissement des marges sur ses prêts, de l'ouverture de nouveaux comptes et de l'essor des soldes des dépôts, mais ses résultats ont été affaiblis par des pertes sur créances plus importantes, par l'incidence des prêts douteux et par les coûts d'intégration liés aux acquisitions. Les résultats du groupe Gestion privée ont été excellents, son revenu net ayant largement dépassé celui du quatrième trimestre de l'exercice précédent et ses revenus ayant affiché une forte croissance. Quant à BMO Marchés des capitaux, ses résultats traduisent le renforcement de ses revenus, lesquels étaient déjà fort élevés il y a un an, mais son revenu net a fléchi à cause de l'accroissement des pertes sur créances et de l'augmentation des frais, augmentation découlant des investissements consentis à l'expansion de ses activités.

Le revenu net de BMO s'est établi à 739 millions de dollars, soit 92 millions ou 14 % de plus qu'il y a un an. Un sommaire de l'état des résultats et des données du quatrième trimestre et des trimestres précédents est présenté à la page 95. L'augmentation des revenus et la baisse des dotations à la provision pour pertes sur créances ont été atténuées par l'incidence de la hausse des frais. Les résultats du quatrième trimestre de 2009 tenaient compte d'une charge avant impôts de 50 millions associée à notre entité canadienne de protection de crédit, charge qui avait été considérée comme un élément notable au cours de l'exercice 2009. Il n'y a eu aucun élément notable au cours du quatrième trimestre de 2010.

Le revenu net des Services bancaires Particuliers et entreprises a augmenté de 9 millions de dollars ou de 2,1 % depuis un an et s'est ainsi chiffré à 458 millions. Le revenu net de PE Canada s'est renforcé de 22 millions ou de 5,5 % et a atteint 420 millions. Les revenus ont progressé de 138 millions ou de 10 %, ce qui s'explique par la hausse des volumes de la plupart des produits, par l'inclusion, dans les résultats financiers, des revenus générés par les activités de Diners Club et par l'élargissement de la marge nette d'intérêts. Les dotations à la provision pour pertes sur créances ont monté de 30 millions en raison de la croissance du portefeuille et de la prise en compte des activités de Diners Club. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 80 millions ou de 11 % par suite de l'accroissement des sommes consacrées aux initiatives, de la majoration des salaires et des avantages à cause du nombre plus élevé d'employés, de l'inclusion des activités de Diners Club dans les résultats ainsi que du fait que la charge d'impôts sur le capital avait été peu élevée il y a un an.

Le revenu net de PE États-Unis, soit 37 millions de dollars américains, a reculé de 11 millions de dollars américains ou de 21 % par rapport aux 48 millions de dollars américains dégagés un an auparavant, mais est demeuré pour ainsi dire inchangé après rajustement des résultats, dans les deux exercices, pour tenir compte des coûts d'intégration liés aux acquisitions. L'effet favorable de l'amélioration des marges sur les prêts et de la croissance des soldes de dépôts a été contrebalancé en grande partie par une hausse des répercussions des prêts douteux et des dotations à la provision pour pertes sur créances, par la diminution des soldes de prêts et par la compression des marges sur les dépôts. Après rajustement pour tenir compte de l'incidence des prêts douteux, d'une réduction de la provision constituée au titre du litige impliquant Visa et des coûts d'intégration liés aux acquisitions, le revenu net s'est chiffré à 59 millions de dollars américains, en hausse de 1 million de dollars américains ou de 2,1 % par rapport au montant ainsi rajusté d'il y a un an. Les revenus ont augmenté de 42 millions de dollars américains ou de 13 % en raison de l'opération visant une banque située à Rockford, en Illinois, et de l'amélioration des marges sur les prêts. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté à cause de cette opération, ce qui a signifié des coûts d'intégration liés aux acquisitions plus élevés.

Le revenu net du groupe Gestion privée, d'un montant de 131 millions de dollars, a bondi de 25 millions ou de 25 % depuis un an. Les revenus ont augmenté de 48 millions ou de 8,6 %, ayant fortement progressé dans la majeure partie de ses unités. Les revenus du groupe Gestion privée, exclusion faite des activités d'assurance, ont enregistré une bonne croissance, ce qui a découlé surtout d'une hausse de 11 % des actifs sous gestion et sous administration de clients. Les revenus provenant des activités d'assurance n'ont pas changé depuis un an car l'incidence positive de la progression des revenus tirés des primes a été annulée par les conséquences que l'évolution négative des marchés a eues sur les passifs attribuables aux titulaires de police.

Le revenu net de BMO Marchés des capitaux s'est élevé à 216 millions de dollars, soit 44 millions ou 17 % de moins que celui d'il y a un an, lequel avait été fort élevé. Les revenus ont augmenté, mais les dotations à la provision pour pertes sur créances ainsi que les frais en ont fait autant, ce dernier facteur étant imputable

entre autres à la hausse des frais liés au personnel puisque nous avons continué d'investir dans le recrutement stratégique d'employés à l'échelle de ce groupe. Les revenus de ce trimestre ont monté de 20 millions depuis un an, pour atteindre 834 millions, ce qui a découlé des gains sur les titres de placement, des revenus plus importants qu'ont générés les fusions et acquisitions et de l'amélioration des commissions de prise ferme de titres d'emprunt. Les revenus de négociation ont légèrement baissé à cause de rajustements comptables constatés durant le trimestre à l'égard des activités de négociation de titres de participation. L'apathie de la demande, surtout aux États-Unis, est l'un des facteurs qui a causé la baisse des revenus des services bancaires aux grandes entreprises. Les frais autres que d'intérêts ont augmenté de 59 millions de dollars à cause surtout de la montée des frais liés au personnel.

Les Services d'entreprise ont affiché une perte nette de 66 millions de dollars pour le trimestre, ce qui a découlé essentiellement de la faiblesse des revenus. Le revenu net d'intérêts a baissé en raison notamment d'une dévaluation de notre placement en actions dans Symcor Inc., coentreprise formée par certaines banques qui fournit des services de traitement de documents financiers. Les résultats se sont améliorés de 102 millions depuis un an, ce qui résulte en grande partie de la réduction des dotations à la provision pour pertes sur créances, facteur atténué par la hausse des frais. Les frais se sont accrues de 58 millions, et ce, principalement en raison de l'augmentation des investissements, des honoraires professionnels et de la rémunération liée au rendement.

Les revenus de BMO ont augmenté de 240 millions de dollars ou de 8,0 % par rapport à la même période l'an dernier et se sont établis à 3 229 millions. Chacun de nos groupes d'exploitation, et plus particulièrement PE Canada, qui est notre groupe le plus important, a vu ses revenus s'accroître de manière considérable. La dépréciation du dollar américain a comprimé l'essor des revenus de 36 millions ou de 1,2 point de pourcentage.

Le revenu net d'intérêts a augmenté de 168 millions de dollars ou de 12 % depuis un an. L'élargissement des marges nettes d'intérêts que la plupart des groupes d'exploitation ont enregistré a engendré une hausse de 16 points de base à l'échelle de la Banque et a stimulé la progression de ce revenu, mais l'augmentation de l'actif productif y a également contribué. L'actif productif moyen a progressé de 7,3 milliards de dollars ou de 2,2 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent, mais s'est renforcé de 12,5 milliards après rajustement afin d'exclure l'effet du recul du dollar américain. La progression a découlé avant tout d'une augmentation généralisée des volumes de PE Canada et, dans une moindre mesure, de celle des volumes du groupe Gestion privée.

Le revenu autre que d'intérêts s'est accru de 72 millions de dollars ou de 4,7 % depuis un an, ce qui a résulté principalement des fortes hausses enregistrées par PE Canada et le groupe Gestion privée. Les frais de cartes se sont grandement accrues, et ce, en grande partie grâce à l'acquisition des activités de Diners Club. Les commissions sur titres, les revenus des fonds d'investissement, les commissions de prise ferme et de consultation ainsi que les gains sur titres de placement ont tous augmenté fortement. Quant aux revenus de titrisation et aux autres revenus, ils ont fléchi.

Les frais autres que d'intérêts se sont accrues de 244 millions de dollars ou de 14 % par rapport à la même période l'an dernier, atteignant ainsi 2 023 millions. Ceux du groupe Gestion privée n'ont que légèrement augmenté, mais les frais des autres groupes d'exploitation ont accusé une plus forte hausse. Environ 25 % de l'accroissement des frais est attribuable à l'acquisition d'une entreprise à Rockford et à celle de Diners Club, ce qui inclut les coûts d'intégration. Les frais de rémunération du personnel ont augmenté en raison notamment du recrutement de nouveaux employés aux fins des initiatives commerciales et de la rémunération liée au rendement, ce qui témoigne de l'amélioration des résultats. Chaque groupe d'exploitation a élargi son personnel. Également, les frais associés aux locaux et au matériel, soit surtout les frais informatiques associés à la mise au point de logiciels, ainsi que les honoraires professionnels et les frais de déplacement et d'expansion des affaires, engagés essentiellement aux fins du soutien de nos investissements dans l'entreprise, ont fortement augmenté. La faiblesse du dollar américain a fait baisser de 22 millions ou de 1,2 point de pourcentage la croissance des frais. Le levier d'exploitation avant amortissement du trimestre a été de -5,7 %.

Au quatrième trimestre de 2010, les dotations à la provision spécifique pour pertes sur créances ont totalisé 253 millions de dollars ou un résultat annualisé de 58 points de base du solde net moyen des prêts et acceptations, comparative-ment à 386 millions ou 89 points de base au quatrième trimestre de 2009. Aucune dotation à la provision générale n'a été constatée dans le trimestre à l'étude ni dans la même période de l'exercice précédent.

La charge d'impôts sur les bénéfices s'est accrue de 38 millions de dollars depuis le quatrième trimestre de 2009 et a totalisé 196 millions. Le taux d'imposition d'effectif a été de 20,6 % pour le trimestre, contre 19,2 % au trimestre correspondant de 2009.

Tendances trimestrielles relatives au revenu net

Les résultats et les mesures de rendement de BMO des huit derniers trimestres sont décrits à la page 95. Au deuxième trimestre de 2010, nous avons repéré des moyennes entreprises américaines clientes qui pouvaient bénéficier d'un modèle de services bancaires aux entreprises et avons transféré leurs services de BMO Marchés des capitaux à PE États-Unis. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités afin de refléter l'incidence de ce transfert et le mode de présentation adopté pour l'exercice à l'étude. Certaines autres modifications se sont aussi traduites en changements des chiffres comparatifs, comme il est expliqué à la page 43.

Nous avons maintenu le cap sur nos objectifs et nos priorités et nous avons réalisé d'importants progrès dans l'enracinement d'une culture qui place le client au centre de tout ce que nous faisons. En 2009, nous y sommes parvenus malgré les conditions très difficiles des marchés financiers et des marchés du crédit et en dépit du ralentissement économique. En 2010, les conditions ont parfois représenté un défi pour certains de nos secteurs, mais dans l'ensemble, la conjoncture économique s'est améliorée et nous avons maintenu l'accent sur notre vision et notre stratégie tout en déclarant pour 2010 des résultats supérieurs à ceux de 2009.

Des facteurs saisonniers ont une légère incidence sur le revenu net, de même que sur les revenus et les frais trimestriels de BMO. Comme notre deuxième trimestre compte 89 jours et les autres, 92, les résultats du deuxième trimestre sont moins élevés que ceux des autres trimestres parce qu'il comprend trois jours civils de moins et, donc, moins de jours ouvrables. Les mois de juillet (troisième trimestre) et d'août (quatrième trimestre) se caractérisent habituellement par des activités moins intenses sur les marchés financiers, ce qui se répercute sur les résultats du groupe Gestion privée et de BMO Marchés des capitaux. La période des fêtes en décembre contribue aussi au ralentissement de certaines activités. Toutefois, les achats par carte de crédit affichent une vigueur certaine durant cette période du premier trimestre, tout comme à la rentrée des classes, au quatrième trimestre.

Le revenu net et les revenus des Services bancaires Particuliers et entreprises ont affiché une tendance à la hausse en 2009 et 2010 et ont été fort élevés.

PE Canada a réussi à enraceriner sa vision parmi ses employés, qui sont maintenant fermement centrés sur l'importance de mettre le client au centre de tout et, par conséquent, lui offrent un service exceptionnel. Cette unité d'exploitation a élargi la part de marché qu'elle détient de certains secteurs clés et, dans la plupart de ceux-ci, il y a eu une croissance du volume. Ses revenus trimestriels ont augmenté régulièrement grâce à l'essor des volumes de la plupart des produits et à l'élargissement de la marge nette d'intérêts, bien que cet élargissement ait été quelque peu atténué en 2010. Le revenu net a aussi affiché une forte hausse en 2009 et, en 2010, a généralement été plus élevé.

PE États-Unis a dû manœuvrer dans un contexte économique difficile en 2009 et en 2010, et ses résultats reflètent les répercussions des prêts douteux, qui ont eu une incidence à la baisse sur les revenus et une incidence à la hausse sur les frais. Les résultats de 2010 ont aussi diminué en raison de coûts d'intégration plus élevés par suite de l'acquisition d'actifs et de passifs choisis de Rockford, banque située en Illinois, lors d'une opération effectuée à l'aide de la FDIC à la fin du deuxième trimestre de 2010. En 2010, la conjoncture économique aux États-Unis a également entraîné une chute de l'utilisation des prêts, ce qui a eu pour effet d'étouffer la croissance des revenus en 2010 et de faire diminuer le revenu net par rapport à celui de 2009. PE États-Unis met en place une culture centrée sur le client axée sur la compréhension de ses besoins évolutifs et sur la manière d'y répondre afin d'offrir un service à la clientèle exceptionnel qui fera en sorte que Harris se démarquera de ses concurrents.

Les résultats du groupe Gestion privée ont été affectés dans la première moitié de 2009 par les marchés boursiers léthargiques et les taux d'intérêt faibles. Les niveaux d'actifs fléchissaient et, dans l'attente d'une reprise des marchés, les clients conservaient des soldes élevés de liquidités. Le rendement s'est amélioré dans les six derniers mois de 2009, les marchés boursiers ayant repris de la vigueur, et cette amélioration s'est poursuivie en 2010 puisque la conjoncture des marchés boursiers a continué de progresser, entraînant une croissance des revenus et du revenu net. Les résultats du premier trimestre de 2009 ont été réduits par des charges liées à notre décision d'acheter certaines

positions auprès de nos clients américains. Les résultats du troisième trimestre de 2009 comprennent un recouvrement d'impôts sur les bénéficiaires de périodes antérieures. Le groupe Gestion privée met l'accent sur la prestation d'un service à la clientèle exceptionnel et de services financiers de premier plan auxquels ses clients s'attendent.

Les résultats de BMO Marchés des capitaux étaient élevés en 2009, grâce au bon rendement des services de négociation, car nous avons pu exploiter des occasions que recelait le marché, et grâce aux bons revenus des services bancaires aux grandes entreprises puisqu'une attention constante aux relations d'affaires a porté fruit. Ces résultats élevés ont été atteints malgré les charges liées aux éléments notables qui ont eu une incidence défavorable sur les revenus en 2009. Des charges liées à la détérioration de la conjoncture des marchés financiers ont totalisé 521 millions de dollars (355 millions après impôts) en 2009 et ont surtout été engagées au cours du premier semestre de l'exercice. En 2010, les revenus ont progressé par rapport à ceux de 2009, mais le revenu net a subi un léger recul, tandis que les résultats trimestriels ont été, quant à eux, inégaux, de solides résultats ayant été enregistrés au deuxième trimestre et un revenu net particulièrement faible ayant été obtenu au troisième trimestre. Règle générale, les revenus des secteurs sensibles aux taux d'intérêt ont diminué en 2010 étant donné que les écarts du marché étaient plus favorables en 2009 et les revenus des services aux grandes entreprises ont également affiché une baisse en raison de la réduction des soldes des prêts à de grandes entreprises. Les revenus de négociation ont eux aussi reculé compte tenu des conditions de négociation moins favorables. Les commissions sur fusions et acquisitions et de prise ferme de titres d'emprunt ont toutefois augmenté. BMO Marchés des capitaux a réorienté certains de ses secteurs au cours des trois derniers exercices afin d'améliorer son profil risque-rendement et de se concentrer sur les relations d'affaires qui lui sont les plus avantageuses.

Le revenu net trimestriel des Services d'entreprise varie en grande partie en raison de notre méthode de provisionnement selon les pertes prévues, des dotations à la provision générale pour pertes sur créances et de l'incidence de la comptabilisation de revenus, de frais et d'impôts sur les bénéficiaires qui ne sont pas attribués aux groupes d'exploitation. L'incidence que les variations des taux d'intérêt du marché ont eue sur les activités de gestion du bilan a nui aux revenus de 2009, mais ces répercussions ont diminué au fil de l'exercice. Les résultats du deuxième trimestre de 2009 ont été réduits par une charge de 118 millions de dollars (80 millions après impôts) au titre des indemnités de licenciement. Les résultats se sont passablement améliorés en 2010, étant donné que les revenus ont augmenté par rapport à ceux des neuf premiers mois de 2009, qui étaient à un creux, et que les dotations à la provision pour pertes sur créances étaient beaucoup moins élevées. Le revenu net des Services d'entreprise s'est amélioré chaque trimestre en 2009 et en 2010 jusqu'au dernier trimestre, où il a diminué en raison d'un mouvement à la hausse des dotations à la provision pour pertes sur créances.

Le dollar américain s'était déprécié tout au long de 2009, plus particulièrement au troisième trimestre. Il s'est déprécié davantage en 2010, bien que la baisse ait été moins prononcée. Un dollar américain faible fait diminuer les valeurs converties des revenus, des frais, des dotations à la provision pour pertes sur créances, des impôts sur les bénéficiaires et du revenu net libellés en dollars américains. L'incidence des fluctuations du taux de change est parfois atténuée par nos décisions d'en couvrir les effets pour un trimestre donné, ce qui est expliqué à la page 36.

Les dotations à la provision pour pertes sur créances de BMO, mesurées en pourcentage du solde des prêts et acceptations, étaient élevées en 2009. Les dotations à la provision ont diminué en 2010, reflétant une amélioration de l'économie et du marché du crédit, bien que les conditions demeurent difficiles.

Le taux d'imposition effectif varie, car il dépend du moment de la résolution de certaines questions fiscales, des recouvrements d'impôts sur les bénéficiaires de périodes antérieures ainsi que de la proportion relative du revenu attribuable à chaque territoire dans lequel nous exerçons des activités. Le taux effectif était plus stable en 2010.

Mise en garde

Les sections précédentes renferment des déclarations prospectives. Voir la mise en garde concernant les déclarations prospectives.

Sommaire de l'état des résultats et mesures financières trimestrielles

(en millions de dollars)	31 oct. 2010	31 juill. 2010	30 avr. 2010	31 janv. 2010	31 oct. 2009	31 juill. 2009	30 avr. 2009	31 janv. 2009	2010	2009	2008
Revenu net d'intérêts	1 610	1 571	1 522	1 532	1 442	1 466	1 335	1 327	6 235	5 570	5 072
Revenu autre que d'intérêts	1 619	1 336	1 527	1 493	1 547	1 512	1 320	1 115	5 975	5 494	5 133
Revenu total	3 229	2 907	3 049	3 025	2 989	2 978	2 655	2 442	12 210	11 064	10 205
Dotation à la provision pour pertes sur créances spécifique	253	214	249	333	386	357	372	428	1 049	1 543	1 070
Dotation à la provision pour pertes sur créances générale	–	–	–	–	–	60	–	–	–	60	260
Frais autres que d'intérêts	2 023	1 898	1 830	1 839	1 779	1 883	1 888	1 841	7 590	7 391	6 902
Charge de restructuration (reprise)	–	–	–	–	–	(10)	–	–	–	(10)	(8)
Revenu avant charge d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	953	795	970	853	824	688	395	173	3 571	2 080	1 981
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices	196	107	207	177	158	112	18	(71)	687	217	(71)
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	18	19	18	19	19	19	19	19	74	76	74
Revenu net	739	669	745	657	647	557	358	225	2 810	1 787	1 978
Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, déduction faite des impôts sur les bénéfices	9	9	7	7	8	9	10	8	32	35	35
Revenu net avant amortissement	748	678	752	664	655	566	368	233	2 842	1 822	2 013
Ventilation du revenu net entre les groupes d'exploitation :											
Services bancaires Particuliers et entreprises	458	466	441	454	449	420	421	411	1 819	1 701	1 395
Groupe Gestion privée	131	108	118	113	106	113	72	68	470	359	426
BMO Marchés des capitaux	216	130	260	214	260	310	188	115	820	873	568
Services d'entreprise, y compris Technologie et opérations	(66)	(35)	(74)	(124)	(168)	(286)	(323)	(369)	(299)	(1 146)	(411)
Revenu net – BMO Groupe financier	739	669	745	657	647	557	358	225	2 810	1 787	1 978
Données par action ordinaire (en dollars)											
Dividendes déclarés	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	0,70	2,80	2,80	2,80
Résultat											
De base	1,25	1,13	1,27	1,12	1,12	0,97	0,61	0,39	4,78	3,09	3,79
Dilué	1,24	1,13	1,26	1,12	1,11	0,97	0,61	0,39	4,75	3,08	3,76
Résultat avant amortissement											
De base	1,26	1,15	1,29	1,14	1,13	0,98	0,63	0,41	4,83	3,15	3,86
Dilué	1,26	1,14	1,28	1,13	1,13	0,98	0,63	0,40	4,81	3,14	3,83
Valeur comptable	34,09	33,13	32,04	32,51	31,95	31,26	32,22	32,18	34,09	31,95	32,02
Cours											
Haut	63,46	63,94	65,71	56,24	54,75	54,05	41,03	44,88	65,71	54,75	63,44
Bas	54,35	55,75	51,11	49,78	49,01	38,86	24,05	29,60	49,78	24,05	35,65
Clôture	60,23	62,87	63,09	52,00	50,06	54,02	39,50	33,25	60,23	50,06	43,02
Mesures financières (%)											
Rendement total moyen des capitaux propres annualisé sur cinq ans	5,9	5,6	7,2	3,5	1,8	4,0	(1,2)	(6,9)	5,9	1,8	0,9
Rendement de l'action	4,6	4,5	4,4	5,4	5,6	5,2	7,1	8,4	4,6	5,6	6,5
Croissance du résultat dilué par action	11,7	16,5	+100	+100	4,7	(1,0)	(51,2)	(17,0)	54,2	(18,1)	(8,5)
Croissance du résultat dilué par action avant amortissement	11,5	16,3	+100	+100	4,6	(2,0)	(50,0)	(18,4)	53,2	(18,0)	(8,4)
Rendement des capitaux propres	15,1	13,7	16,4	14,3	14,0	12,1	8,1	4,9	14,9	9,9	13,0
Croissance du profit économique net	40,8	+100	+100	+100	10,4	(35,1)	(+100)	(71,8)	+100	(+100)	(32,8)
Croissance du revenu net	14,2	20,1	+100	+100	15,6	6,9	(44,3)	(11,7)	57,2	(9,7)	(7,2)
Croissance des revenus	8,0	(2,4)	14,8	23,9	6,3	8,4	1,3	20,5	10,4	8,4	9,2
Marge nette d'intérêts sur l'actif productif	1,89	1,88	1,88	1,85	1,73	1,74	1,55	1,51	1,88	1,63	1,55
Ratio de productivité	62,6	65,3	60,0	60,8	59,5	62,9	71,1	75,4	62,2	66,7	67,6
Levier d'exploitation avant amortissement	(5,7)	(3,9)	17,7	23,9	8,3	3,3	(11,0)	6,4	7,5	1,3	4,7
Dotation à la provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde net moyen des prêts et acceptations	0,58	0,50	0,59	0,79	0,89	0,94	0,79	0,90	0,61	0,88	0,76
Taux d'imposition effectif	20,6	13,4	21,3	20,8	19,2	16,4	4,4	(41,0)	19,2	10,5	(3,6)
Taux de change moyen entre les dollars canadien et américain (en dollars)	1,039	1,045	1,027	1,059	1,083	1,110	1,242	1,227	1,043	1,165	1,032
Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances 1)	13,55	13,54	15,20	13,89	14,92	13,54	13,79	12,69	13,55	14,92	12,15
Encaisse et valeurs mobilières en pourcentage de l'actif total	35,0	34,6	35,8	33,9	31,9	30,0	28,2	28,2	35,0	31,9	29,1
Ratio du capital de première catégorie	13,45	13,55	13,27	12,53	12,24	11,71	10,70	10,21	13,45	12,24	9,77

1) À compter du quatrième trimestre de 2010, le calcul ne tient pas compte de la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales. Les chiffres des périodes antérieures ont été retraités pour refléter le changement.

De l'avis de la direction de la Banque de Montréal, l'information provenant de données financières non vérifiées, notamment celle des périodes intermédiaires, a fait l'objet de tous les rajustements nécessaires à la présentation fidèle de cette information. De tels rajustements sont de nature normale et récurrente. Les ratios financiers des périodes intermédiaires sont annualisés, s'il y a lieu, et les ratios, de même que les résultats d'exploitation intermédiaires, ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats réels de l'exercice complet.

Données complémentaires

Tableau 1 : Valeur pour les actionnaires

Au 31 octobre ou pour l'exercice terminé à cette date	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Cours des actions ordinaires (\$)										
Haut	65,71	54,75	63,44	72,75	70,24	62,44	59,65	50,26	40,65	44,40
Bas	49,78	24,05	35,65	60,21	56,86	53,05	49,28	37,79	31,00	32,75
Clôture	60,23	50,06	43,02	63,00	69,45	57,81	57,55	49,33	38,10	33,86
Dividende par action ordinaire										
Dividende déclaré (\$)	2,80	2,80	2,80	2,71	2,26	1,85	1,59	1,34	1,20	1,12
Dividende versé (\$)	2,80	2,80	2,80	2,63	2,13	1,80	1,50	1,29	1,18	1,09
Ratio de distribution (%)	58,8	91,8	74,0	64,8	43,0	39,1	35,2	38,2	44,0	40,8
Rendement de l'action (%)	4,6	5,6	6,5	4,3	3,3	3,2	2,8	2,7	3,1	3,3
Rendement total pour l'actionnaire (%)										
Rendement moyen annualisé sur cinq ans	5,9	1,8	0,9	14,2	19,1	13,8	18,9	12,9	7,9	14,3
Rendement sur un an	26,4	25,1	(27,9)	(5,8)	24,1	3,7	20,0	33,4	16,2	(1,2)
Autres renseignements sur les actions ordinaires										
Nombre en circulation (en milliers)										
À la fin de l'exercice	566 468	551 716	504 575	498 563	500 726	500 219	500 897	499 632	492 505	489 085
Nombre moyen de base	559 822	540 294	502 062	499 950	501 257	500 060	501 656	496 208	490 816	511 286
Nombre moyen dilué	563 125	542 313	506 697	508 614	511 173	510 845	515 045	507 009	499 464	523 561
Nombre de comptes d'actionnaires	36 612	37 061	37 250	37 165	38 360	40 104	41 438	42 880	44 072	45 190
Valeur comptable de l'action (\$)	34,09	31,95	32,02	28,29	28,89	26,48	24,20	22,09	21,07	19,69
Valeur de marché globale des actions (\$) (en milliards)	34,1	27,6	21,7	31,4	34,8	28,9	28,8	24,6	18,8	16,6
Ratio cours-résultat (d'après le RPA dilué)	12,7	16,3	11,4	15,3	13,5	12,5	13,1	14,3	14,2	12,7
Ratio cours-résultat avant amortissement (d'après le RPA dilué avant amortissement)	12,5	15,9	11,2	15,1	13,3	12,1	12,6	13,7	13,5	11,8
Ratio cours-valeur comptable	1,77	1,57	1,34	2,23	2,40	2,18	2,38	2,23	1,81	1,72

Tableau 2 : Sommaire de l'état des résultats et statistiques de croissance (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	TCAC sur 5 ans 1)	TCAC sur 10 ans 1)
État des résultats							
Revenu net d'intérêts	6 235	5 570	5 072	4 829	4 732	5,5	4,3
Revenu autre que d'intérêts	5 975	5 494	5 133	4 520	5 253	3,4	3,3
Revenu total	12 210	11 064	10 205	9 349	9 985	4,4	3,8
Dotations à la provision pour pertes sur créances	1 049	1 603	1 330	353	176	n.s.	n.s.
Frais autres que d'intérêts	7 590	7 381	6 894	6 601	6 353	3,7	3,7
Revenu avant charge d'impôts sur les bénéficiaires et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	3 571	2 080	1 981	2 395	3 456	1,4	2,4
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéficiaires	687	217	(71)	189	717	(4,7)	(3,6)
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	74	76	74	75	76	5,2	15,5
Revenu net	2 810	1 787	1 978	2 131	2 663	3,2	4,8
Taux de croissance annuel (%)	57,2	(9,7)	(7,2)	(20,0)	11,2	s.o.	s.o.
Résultat par action (RPA) (\$)							
De base	4,78	3,09	3,79	4,18	5,25	0,2	3,8
Dilué	4,75	3,08	3,76	4,11	5,15	0,5	3,9
Taux de croissance annuel (%)	54,2	(18,1)	(8,5)	(20,2)	11,2	s.o.	s.o.
RPA dilué avant amortissement (\$) 2)							
	4,81	3,14	3,83	4,18	5,23	0,1	3,6
Taux de croissance annuel (%)	53,2	(18,0)	(8,4)	(20,1)	9,4	s.o.	s.o.

1) Taux de croissance annuel composé (TCAC), exprimé en pourcentage.

2) Il s'agit d'une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la section Mesures non conformes aux PCGR, à la page 91.

n.s. – non significatif

s.o. – sans objet

Tout au long des présentes Données complémentaires, certains montants des exercices antérieurs à l'exercice 2004 n'ont pas été retraités en fonction des modifications apportées aux conventions comptables au cours de l'exercice 2006 puisque les modifications n'étaient pas significatives.

Tableau 3 : Rendement des capitaux propres et de l'actif (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Revenu net	2 810	1 787	1 978	2 131	2 663	2 396	2 295	1 781	1 373	1 402
Dividendes sur actions privilégiées	136	120	73	43	30	30	31	38	35	11
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 674	1 667	1 905	2 088	2 633	2 366	2 264	1 743	1 338	1 391
Capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	17 980	16 865	14 612	14 506	13 703	12 577	11 696	10 646	9 973	10 100
Rendement des capitaux propres (%)	14,9	9,9	13,0	14,4	19,2	18,8	19,4	16,4	13,4	13,8
Rendement des capitaux propres avant amortissement (%)	15,0	10,1	13,3	14,7	19,5	19,4	20,0	17,1	14,2	14,8
Rendement de l'actif moyen (%)	0,71	0,41	0,50	0,59	0,86	0,81	0,87	0,67	0,55	0,58
Rendement de l'actif moyen attribuable aux actionnaires ordinaires (%)	0,67	0,38	0,48	0,58	0,85	0,80	0,86	0,66	0,54	0,57

Tableau 4 : Sommaire du bilan (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Actif					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 368	9 955	9 134	3 650	2 458
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 186	3 340	11 971	19 240	17 150
Valeurs mobilières	123 399	110 813	100 138	98 277	67 411
Titres pris en pension ou empruntés	28 102	36 006	28 033	37 093	31 429
Solde net des prêts et acceptations	176 643	167 829	186 962	164 095	159 565
Autres actifs	62 942	60 515	79 812	44 169	41 965
Total de l'actif	411 640	388 458	416 050	366 524	319 978
Passif et capitaux propres					
Dépôts	249 251	236 156	257 670	232 050	203 848
Autres passifs	135 933	126 719	134 761	114 330	96 743
Dettes subordonnées	3 776	4 236	4 315	3 446	2 726
Titres d'une fiducie de capital	800	1 150	1 150	1 150	1 150
Actions privilégiées	—	—	250	250	450
Capital-actions					
Actions privilégiées	2 571	2 571	1 746	1 196	596
Actions ordinaires	6 927	6 198	4 708	4 411	4 231
Surplus d'apport	92	79	69	58	49
Bénéfices non répartis	12 848	11 748	11 632	11 166	10 974
Cumul des autres éléments de la perte étendue	(558)	(399)	(251)	(1 533)	(789)
Total du passif et des capitaux propres	411 640	388 458	416 050	366 524	319 978
Soldes quotidiens moyens					
Solde net des prêts et acceptations	171 554	182 097	175 079	165 783	153 282
Actif	398 474	438 548	397 609	360 575	309 131

Tableau 5 : Liquidités (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Liquidités en dollars canadiens					
Dépôts à d'autres banques	672	787	1 842	1 531	3 346
Autres éléments d'encaisse	1 595	2 411	89	1 981	551
Valeurs mobilières	75 533	74 249	58 639	57 206	30 647
Total des liquidités en dollars canadiens	77 800	77 447	60 570	60 718	34 544
Liquidités en dollars américains et autres devises					
Dépôts à d'autres banques	18 661	9 305	16 477	19 209	14 465
Autres éléments d'encaisse	(374)	792	2 697	169	1 246
Valeurs mobilières	47 866	36 564	41 499	41 071	36 764
Total des liquidités en dollars américains et autres devises	66 153	46 661	60 673	60 449	52 475
Total des liquidités 1)	143 953	124 108	121 243	121 167	87 019
Encaisse et valeurs mobilières en pourcentage du total de l'actif (%)	35,0	31,9	29,1	33,1	27,2
Actifs cédés en garantie inclus dans le total des liquidités 2)	50 374	39 638	38 142	30 369	26 299

1) Inclut les liquidités cédées en garantie de titres vendus à découvert, de titres mis en pension ou prêtés et d'autres passifs garantis.

2) Inclut les provisions ou les soldes minimaux que certaines de nos filiales sont tenues de maintenir à la banque centrale du pays où elles font affaire.

Tableau 6 : Autres renseignements statistiques

Au 31 octobre ou pour l'exercice terminé à cette date	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Autres renseignements										
Employés 1)	37 947	36 173	37 073	35 827	34 942	33 785	33 593	33 993	34 568	34 693
Succursales bancaires	1 234	1 195	1 280	1 224	1 182	1 180	1 174	1 142	1 134	1 129
Guichets automatiques (Canada)	2 076	2 030	2 026	1 978	1 936	1 952	1 993	2 023	2 000	1 982
Taux										
Taux préférentiel moyen au Canada (%)	2,46	2,70	5,21	6,08	5,57	4,30	4,05	4,69	4,15	6,55
Taux préférentiel moyen aux États-Unis (%)	3,25	3,34	5,69	8,19	7,76	5,85	4,17	4,17	4,79	7,68
Cours du \$ CA par rapport au \$ US (\$)										
Haut	1,08	1,30	1,29	1,19	1,20	1,27	1,40	1,59	1,61	1,49
Bas	1,00	1,03	0,92	0,95	1,10	1,16	1,22	1,30	1,51	1,59
Moyen	1,04	1,16	1,03	1,09	1,13	1,21	1,31	1,44	1,57	1,54
À la fin de l'exercice	1,02	1,08	1,20	0,94	1,12	1,18	1,22	1,32	1,56	1,59

1) Équivalent temps plein, soit les employés à temps plein et à temps partiel, et rajustements pour tenir compte du temps supplémentaire.

Tableau 7 : Revenus et croissance des revenus (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Revenu net d'intérêts	6 235	5 570	5 072	4 829	4 732	5,5	4,3
Taux de croissance annuel (%)	11,9	9,8	5,0	2,0	(0,9)	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts 1)							
Actif productif moyen	332 468	341 848	326 803	304 471	261 461	6,5	5,0
Marge nette d'intérêts (%)	1,88	1,63	1,55	1,59	1,81	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ CA (%)	2,12	1,78	2,00	2,12	2,38	s.o.	s.o.
Marge nette d'intérêts sur les éléments en \$ US et autres devises (%)	1,47	1,43	0,92	0,80	0,84	s.o.	s.o.
Revenu autre que d'intérêts							
Commissions et droits sur titres	1 048	973	1 105	1 145	1 051	(0,8)	2,0
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	802	820	756	728	729	1,8	2,2
Revenus (pertes) de négociation	504	723	546	(487)	718	0,3	2,7
Commissions sur prêts	572	556	429	406	337	12,8	5,9
Frais de services de cartes	233	121	291	107	396	(7,0)	0,8
Gestion de placements et garde de titres	355	344	339	322	298	3,1	(0,5)
Revenus tirés de fonds d'investissement	550	467	589	576	499	4,7	9,0
Revenus de titrisation	678	929	513	296	100	43,2	7,0
Commissions de prise ferme et de consultation	445	397	353	528	407	4,5	7,8
Gains (pertes) sur titres, autres que de négociation	150	(354)	(315)	247	145	(1,9)	(2,0)
Revenus de change, autres que de négociation	93	53	80	132	102	(0,7)	(4,4)
Revenus d'assurance	321	295	237	246	221	11,8	12,9
Autres revenus	224	170	210	274	250	(12,5)	(3,2)
Total du revenu autre que d'intérêts	5 975	5 494	5 133	4 520	5 253	3,4	3,3
Taux de croissance annuel (%)	8,8	7,0	13,6	(14,0)	3,8	s.o.	s.o.
Revenu autre que d'intérêts en pourcentage du revenu total	48,9	49,7	50,3	48,3	52,6	s.o.	s.o.
Revenu total							
Taux de croissance annuel (%)	10,4	8,4	9,2	(6,4)	1,5	s.o.	s.o.

1) Le calcul de la marge nette d'intérêts est fondé sur l'actif productif moyen.

s.o. – sans objet

Tableau 8 : Frais autres que d'intérêts et ratio des frais aux revenus (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006	TCAC sur 5 ans	TCAC sur 10 ans
Frais autres que d'intérêts							
Rémunération du personnel							
Salaires	2 285	2 395	2 149	1 964	1 903	3,7	2,4
Rémunération liée au rendement	1 455	1 338	1 297	1 275	1 322	2,7	3,9
Avantages sociaux	624	652	530	586	599	1,8	8,9
Total de la rémunération du personnel	4 364	4 385	3 976	3 825	3 824	3,1	3,6
Bureaux et matériel							
Location d'immeubles	319	306	279	257	246	10,1	9,4
Bureaux, mobilier et agencements	269	272	255	242	230	1,2	(0,1)
Impôt foncier	28	30	29	28	26	(8,8)	(5,0)
Matériel informatique et autre	727	673	678	634	709		1)
Total des frais de bureau et de matériel	1 343	1 281	1 241	1 161	1 211		1)
Autres frais							
Communications	229	221	202	149	131	13,5	(1,2)
Taxe d'affaires et impôt sur le capital	52	44	42	47	94	(13,5)	(7,3)
Honoraires	372	362	384	301	287	8,9	1,1
Déplacements et expansion des affaires	343	309	328	287	253	6,8	3,8
Autres	684	586	546	484	509	6,3	13,0
Total des autres frais	1 680	1 522	1 502	1 268	1 274	6,6	3,9
Amortissement des actifs incorporels	203	203	183	188	44		1)
Charge de restructuration (reprise)	–	(10)	(8)	159	–	n.s.	n.s.
Total des frais autres que d'intérêts	7 590	7 381	6 894	6 601	6 353	3,7	3,7
Taux de croissance annuel (%)	2,8	7,1	4,4	3,9	0,3	s.o.	s.o.
Ratio des frais autres que d'intérêts aux revenus (Ratio de productivité) (%)	62,2	66,7	67,6	70,6	63,6	s.o.	s.o.
Charges fiscales et impôts 2)							
Charges fiscales autres que les impôts sur les bénéfices							
Retenues salariales	175	171	164	165	162	2,9	2,8
Impôt foncier	28	30	29	28	26	(8,8)	(5,0)
Impôt provincial sur le capital	45	35	32	37	86	(14,8)	(7,7)
Taxe d'affaires	7	9	10	10	8	(0,6)	(3,9)
Taxe de vente harmonisée, TPS et autres taxes de vente 3)	146	116	142	122	128	2,9	1,6
Divers	1	3	3	3	2	n.s.	n.s.
Total des charges fiscales autres que les impôts sur les bénéfices	402	364	380	365	412	(1,4)	(0,3)
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices	687	217	(71)	189	717	(4,7)	(3,6)
Total des charges fiscales et des impôts	1 089	581	309	554	1 129	(3,6)	(2,5)
Total des charges fiscales et des impôts en pourcentage du revenu disponible pour payer les charges fiscales et impôts	27,4	23,8	13,1	20,1	29,2	s.o.	s.o.
Taux d'imposition effectif	19,2	10,5	(3,6)	7,9	20,7	s.o.	s.o.

1) En 2009, nous avons adopté de nouvelles exigences portant sur la comptabilisation des actifs incorporels. Par conséquent, nous avons reclassé du matériel informatique, auparavant classé dans les locaux et le matériel, dans les actifs incorporels. Les frais au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des actifs incorporels des exercices 2007 et 2008 ont été retraités. Par conséquent, les taux de croissance établis sur cinq et dix ans de ces catégories de frais ne sont pas significatifs. Pris conjointement, les frais au titre du matériel informatique et autre et l'amortissement des actifs incorporels se sont accrus au taux annuel composé de 1,5 % sur cinq ans et de 3,7 % sur dix ans. Ensemble, le total des coûts inhérents aux locaux

et au matériel et l'amortissement des actifs incorporels ont progressé au taux annuel composé de 2,6 % sur cinq ans et de 3,5 % sur dix ans.

2) Les charges fiscales sont incluses dans diverses catégories de frais autres que d'intérêts.

3) Le 1^{er} juillet 2010, la taxe de vente harmonisée a été instaurée en Ontario et en Colombie-Britannique, ce qui s'est traduit par une augmentation de la taxe de vente payée dans ces deux territoires.

s.o. – sans objet

n.s. – non significatif

Tableau 9 : Actif, passif et taux d'intérêt moyens (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2010			2009			2008		
	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenu/ frais d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenu/ frais d'intérêts	Solde moyen	Taux d'intérêt moyen (%)	Revenu/ frais d'intérêts
Pour l'exercice terminé le 31 octobre									
Actif									
En dollars canadiens									
Dépôts à d'autres banques	518	0,71	4	823	1,25	10	2 059	4,02	83
Valeurs mobilières	76 285	1,93	1 476	66 347	2,49	1 651	55 114	3,58	1 971
Titres pris en pension ou empruntés	11 116	0,22	24	15 773	0,78	123	20 548	2,94	604
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	41 465	3,88	1 609	41 586	3,65	1 519	45 926	4,99	2 294
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	3 771	5,02	189	3 304	5,28	174	3 200	5,78	185
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	37 719	4,00	1 507	32 729	4,12	1 349	27 891	5,74	1 601
Prêts sur cartes de crédit	2 729	12,12	331	2 067	12,69	262	4 162	12,00	499
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	30 153	5,55	1 673	30 358	5,98	1 815	30 702	5,69	1 747
Total des prêts	115 837	4,58	5 309	110 044	4,65	5 119	111 881	5,65	6 326
Actifs divers ne portant pas intérêt	78 864			64 989			35 752		
Total en dollars canadiens	282 620	2,41	6 813	257 976	2,68	6 903	225 354	3,99	8 984
En dollars américains et autres devises									
Dépôts à d'autres banques	15 056	0,46	70	16 487	1,07	176	20 985	4,04	847
Valeurs mobilières	44 159	1,49	658	41 627	1,86	776	35 959	3,39	1 220
Titres pris en pension ou empruntés	17 279	0,50	86	24 759	0,49	121	25 019	3,06	767
Prêts									
Prêts hypothécaires à l'habitation	5 476	4,95	271	7 430	5,25	390	6 816	5,39	367
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	3 417	5,59	191	3 772	5,88	222	3 622	6,18	224
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	10 294	4,32	444	11 657	4,70	548	10 035	5,79	581
Prêts sur cartes de crédit	293	3,07	9	63	11,48	7	36	10,23	4
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	28 822	3,25	936	39 291	3,64	1 430	31 844	5,47	1 741
Total des prêts	48 302	3,83	1 851	62 213	4,18	2 597	52 353	5,57	2 917
Actifs divers ne portant pas intérêt	(8 942)			35 486			37 939		
Total en dollars américains et autres devises	115 854	2,30	2 665	180 572	2,03	3 670	172 255	3,34	5 751
Total – toutes devises									
Total de l'actif et du revenu d'intérêts	398 474	2,37	9 478	438 548	2,41	10 573	397 609	3,71	14 735
Passif									
En dollars canadiens									
Dépôts									
Banques	2 846	(0,27)	(8)	3 525	0,16	6	2 641	1,94	51
Entreprises et administrations publiques	66 088	1,28	848	61 513	2,08	1 278	64 881	3,43	2 227
Particuliers	78 209	1,32	1 032	76 676	1,77	1 355	65 586	2,27	1 491
Total des dépôts	147 143	1,27	1 872	141 714	1,86	2 639	133 108	2,83	3 769
Dette subordonnée et passifs divers portant intérêt	42 444	1,32	561	39 587	1,98	785	38 276	3,62	1 387
Passifs divers ne portant pas intérêt	72 795			57 963			38 220		
Total en dollars canadiens	262 382	0,93	2 433	239 264	1,43	3 424	209 604	2,46	5 156
En dollars américains et autres devises									
Dépôts									
Banques	19 106	1,26	241	23 589	1,59	374	31 975	3,88	1 242
Entreprises et administrations publiques	55 715	0,19	106	65 298	1,06	691	64 783	2,91	1 882
Particuliers	19 999	0,71	142	21 964	1,53	337	18 373	2,44	448
Total des dépôts	94 820	0,52	489	110 851	1,26	1 402	115 131	3,10	3 572
Passifs divers portant intérêt	30 311	1,06	321	35 918	0,49	177	31 076	3,01	935
Passifs divers ne portant pas intérêt	(9 590)			33 453			25 738		
Total en dollars américains et autres devises	115 541	0,70	810	180 222	0,88	1 579	171 945	2,62	4 507
Total – toutes devises									
Total du passif et des frais d'intérêts	377 923	0,86	3 243	419 486	1,19	5 003	381 549	2,53	9 663
Capitaux propres	20 551			19 062			16 060		
Total du passif, des frais d'intérêts et des capitaux propres	398 474	0,81	3 243	438 548	1,14	5 003	397 609	2,43	9 663
Marge nette d'intérêts									
– fondée sur l'actif productif		1,88			1,63			1,55	
– fondée sur l'actif total		1,56			1,27			1,28	
Revenu net d'intérêts fondé sur l'actif total			6 235			5 570			5 072

Tableau 10 : Répercussions sur le revenu net d'intérêts des modifications survenues dans les soldes et les taux (en millions de dollars)

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010/2009			2009/2008		
	Augmentation (diminution) en raison de la modification du			Augmentation (diminution) en raison de la modification du		
	Solde moyen	Taux moyen	Total	Solde moyen	Taux moyen	Total
Actif						
En dollars canadiens						
Dépôts à d'autres banques	(4)	(3)	(7)	(48)	(23)	(71)
Valeurs mobilières	248	(422)	(174)	403	(722)	(319)
Titres pris en pension ou empruntés	(37)	(62)	(99)	(139)	(341)	(480)
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	(5)	95	90	(215)	(558)	(773)
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	25	(10)	15	6	(17)	(11)
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	206	(47)	159	278	(530)	(252)
Prêts sur cartes de crédit	83	(15)	68	(252)	14	(238)
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(12)	(130)	(142)	(21)	87	66
Total des prêts	297	(107)	190	(204)	(1 004)	(1 208)
Actifs divers ne portant pas intérêt	–	–	–	–	–	–
Variation du revenu d'intérêts en dollars canadiens	504	(594)	(90)	12	(2 090)	(2 078)
En dollars américains et autres devises						
Dépôts à d'autres banques	(15)	(91)	(106)	(183)	(490)	(673)
Valeurs mobilières	48	(166)	(118)	192	(636)	(444)
Titres pris en pension ou empruntés	(36)	1	(35)	(7)	(638)	(645)
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	(103)	(16)	(119)	33	(10)	23
Prêts hypothécaires autres qu'à l'habitation	(21)	(10)	(31)	9	(11)	(2)
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	(64)	(40)	(104)	93	(127)	(34)
Prêts sur cartes de crédit	28	(25)	3	3	1	4
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	(381)	(113)	(494)	408	(719)	(311)
Total des prêts	(541)	(204)	(745)	546	(866)	(320)
Actifs divers ne portant pas intérêt	–	–	–	–	–	–
Variation du revenu d'intérêts en dollars américains et autres devises	(544)	(460)	(1 004)	548	(2 630)	(2 082)
Total – toutes devises						
Variation du total du revenu d'intérêts a)	(40)	(1 054)	(1 094)	560	(4 720)	(4 160)
Passif						
En dollars canadiens						
Dépôts						
Banques	(1)	(12)	(13)	17	(63)	(46)
Entreprises et administrations publiques	95	(526)	(431)	(116)	(833)	(949)
Particuliers	27	(350)	(323)	252	(385)	(133)
Total des dépôts	121	(888)	(767)	153	(1 281)	(1 128)
Passifs divers portant intérêt	57	(281)	(224)	47	(650)	(603)
Passifs divers ne portant pas intérêt	–	–	–	–	–	–
Variation des frais d'intérêts en dollars canadiens	178	(1 169)	(991)	200	(1 931)	(1 731)
En dollars américains et autres devises						
Dépôts						
Banques	(71)	(62)	(133)	(325)	(542)	(867)
Entreprises et administrations publiques	(102)	(483)	(585)	15	(1 206)	(1 191)
Particuliers	(31)	(164)	(195)	88	(199)	(111)
Total des dépôts	(204)	(709)	(913)	(222)	(1 947)	(2 169)
Passifs divers portant intérêt	(27)	171	144	146	(904)	(758)
Passifs divers ne portant pas intérêt	–	–	–	–	–	–
Variation des frais d'intérêts en dollars américains et autres devises	(231)	(538)	(769)	(76)	(2 851)	(2 927)
Total – toutes devises						
Variation du total des frais d'intérêts b)	(53)	(1 707)	(1 760)	124	(4 782)	(4 658)
Variation du total du revenu net d'intérêts (a – b)	13	653	666	436	62	498

Tableau 11 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation 1)	41 481	36 916	38 490	43 442	53 922	4 982	6 160	8 086	5 948	6 425	–	–	–	–	–
Prêts sur cartes de crédit	3 056	2 574	2 117	4 493	3 631	252	–	3	–	–	–	–	–	–	–
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	41 112	35 296	31 633	24 393	20 482	10 000	10 477	12 102	8 795	9 935	–	–	–	–	–
Total des prêts aux particuliers	85 649	74 786	72 240	72 328	78 035	15 234	16 637	20 191	14 743	16 360	–	–	–	–	–
Engagements d'entreprises	48 663	46 062	52 148	51 548	42 453	19 148	21 560	31 827	21 531	21 024	9 246	10 090	11 877	4 843	2 598
Solde des prêts et acceptations, déduction faite des provisions spécifiques															
Provision générale	134 312	120 848	124 388	123 876	120 488	34 382	38 197	52 018	36 274	37 384	9 246	10 090	11 877	4 843	2 598
	(595)	(589)	(579)	(587)	(555)	(702)	(717)	(742)	(311)	(350)	–	–	–	–	–
Solde net des prêts et acceptations	133 717	120 259	123 809	123 289	119 933	33 680	37 480	51 276	35 963	37 034	9 246	10 090	11 877	4 843	2 598

Tableau 12 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	227	236	211	112	110	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	96	97	89	54	42	314	194	91	–	5	–	–	–	–	–
Total des prêts aux particuliers	323	333	300	166	152	314	194	91	–	5	–	–	–	–	–
Engagements d'entreprises	372	376	374	183	143	1 591	1 673	1 147	211	202	40	125	49	3	11
Total des prêts et acceptations douteux, déduction faite des provisions spécifiques															
Provision générale	695	709	674	349	295	1 905	1 867	1 238	211	207	40	125	49	3	11
	(595)	(589)	(579)	(587)	(555)	(702)	(717)	(742)	(311)	(350)	–	–	–	–	–
Solde net des prêts et acceptations douteux (SNPD)	100	120	95	(238)	(260)	1 203	1 150	496	(100)	(143)	40	125	49	3	11
Ratios liés à la situation															
Solde brut des prêts et acceptations douteux en pourcentage du total des capitaux propres et de la provision pour pertes sur créances 2)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations 3)	0,07	0,10	0,08	(0,19)	(0,22)	3,57	3,07	0,97	(0,28)	(0,39)	0,43	1,24	0,41	0,06	0,42
SNPD en pourcentage du solde net des prêts et acceptations 3)															
Particuliers	0,38	0,45	0,42	0,23	0,19	2,06	1,17	0,45	–	0,03	–	–	–	–	–
Entreprises	0,76	0,82	0,72	0,36	0,34	8,31	7,76	3,60	0,98	0,96	0,43	1,24	0,41	0,06	0,42

1) Exclut les prêts hypothécaires à l'habitation classés dans la catégorie des prêts aux entreprises (2,1 milliards de dollars en 2010, 2,3 milliards en 2009, 2,7 milliards en 2008, 3,0 milliards en 2007 et 2,9 milliards en 2006).

2) À compter de 2010, le calcul ne tient pas compte de la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales. Les chiffres des périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de ce changement. En outre, la répartition géographique n'est pas disponible puisque les capitaux propres ne sont pas répartis en fonction des risques-pays.

3) Les soldes globaux sont présentés après déduction des provisions spécifiques et de la provision générale et les prêts aux particuliers et les engagements d'entreprises sont présentés après déduction des provisions spécifiques seulement.

4) Depuis notre présentation du solde net des prêts et acceptations par province de 2009, nous avons changé de source de données pour le tableau de la répartition par province. Ce changement a donné lieu à une nouvelle répartition par province qui, selon nous, constitue une représentation plus précise de notre portefeuille. En 2009, nous avons retraité les données de 2008 pour tenir compte de ce changement. Les répartitions par province antérieures à 2008 n'ont pas été retraitées et, par conséquent, elles ne sont pas comparables.

5) En 2009, la répartition par secteurs des prêts douteux liés aux activités aux États-Unis a été révisée pour permettre le reclassement de la perte de valeur des prêts hypothécaires aux entreprises dans la catégorie des prêts hypothécaires aux entreprises. Auparavant, les prêts hypothécaires aux entreprises liés aux activités aux États-Unis étaient classés selon le secteur applicable. Les chiffres des périodes antérieures à 2009 n'ont pas été retraités.

6) Depuis 2008, notre segmentation par secteur d'activité a été améliorée pour que les données relatives aux administrations publiques soient présentées séparément de celles des institutions financières. Cette segmentation n'existait pas pour les périodes antérieures à 2008, et le secteur des institutions financières englobait les prêts aux administrations publiques.

7) Le portefeuille américain acquis au deuxième trimestre de 2010 comprenait des prêts douteux d'une valeur estimative de 437 millions de dollars, laquelle a été réduite à 327 millions au troisième trimestre de 2010. Les variations subséquentes des soldes de prêts douteux de ce portefeuille sont comprises dans le poste Augmentation (réduction) des prêts et acceptations douteux, comme c'est le cas pour nos autres prêts. Tous les prêts du portefeuille acquis sont assujettis à une convention de partage des pertes aux termes de laquelle FDIC absorbe 80 % des pertes sur prêts. Au 31 octobre 2010, le solde brut des prêts douteux de ce portefeuille se chiffrait à 302 millions de dollars.

8) Comprend le montant des prêts et acceptations classés de nouveau dans la catégorie des prêts productifs, les ventes, les remboursements, l'incidence du taux de change et les compensations des radiations des prêts à la consommation qui ne sont pas constatés dans les nouveaux prêts douteux.

9) La colonne 2010 ne tient pas compte de la provision de 9 millions de dollars au titre des autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs.

n.d. – non disponible

Certains chiffres des périodes correspondantes du tableau 11 ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Tableau 13 : Solde net des prêts et acceptations – Information sectorielle (en millions de dollars)

Total					
Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
	46 463	43 076	46 576	49 390	60 347
	3 308	2 574	2 120	4 493	3 631
	51 112	45 773	43 735	33 188	30 417
	100 883	91 423	92 431	87 071	94 395
	77 057	77 712	95 852	77 922	66 075
	177 940	169 135	188 283	164 993	160 470
	(1 297)	(1 306)	(1 321)	(898)	(905)
	176 643	167 829	186 962	164 095	159 565
Total					
Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
	227	236	211	112	110
	410	291	180	54	47
	637	527	391	166	157
	2 003	2 174	1 570	397	356

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Solde net des prêts et acceptations par province 4)					
Atlantique	8 476	7 227	7 127	5 314	5 256
Québec	22 194	19 396	21 346	13 110	14 254
Ontario	54 056	50 079	49 996	71 160	68 879
Prairies	25 159	22 877	24 378	19 002	16 696
Colombie-Britannique et territoires	24 427	21 269	21 541	15 290	15 403
Solde net des prêts et acceptations au Canada	134 312	120 848	124 388	123 876	120 488
Solde net des engagements d'entreprises par secteur d'activité					
Prêts hypothécaires aux entreprises 5)	10 253	9 284	10 121	8 994	8 505
Secteur immobilier commercial	6 796	6 648	8 300	6 532	5 830
Construction (non immobilière)	1 802	1 795	1 857	1 425	1 102
Commerce de détail	5 751	4 864	5 269	4 398	3 842
Commerce de gros	3 174	2 854	3 849	3 200	3 025
Agriculture	3 839	3 505	3 769	3 471	3 211
Communications	932	1 041	1 404	1 218	1 547
Secteur manufacturier	6 220	7 006	9 290	7 238	7 733
Mines	266	1 049	3 256	1 522	510
Industries pétrolière et gazière	3 678	4 280	6 199	5 474	5 230
Transport	1 286	1 386	1 788	1 467	1 322
Services publics	1 101	1 197	1 591	977	985
Produits forestiers	405	696	875	767	692
Services	8 605	8 879	9 613	8 307	6 904
Institutions financières	17 318	17 867	23 710	16 393	9 595
Administrations publiques 6)	580	601	865	n.d.	n.d.
Autres	5 051	4 760	4 096	6 539	6 042
	77 057	77 712	95 852	77 922	66 075

Tableau 14 : Solde net des prêts et acceptations douteux – Information sectorielle (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
	2 640	2 701	1 961	563	513
	(1 297)	(1 306)	(1 321)	(898)	(905)
	1 343	1 395	640	(335)	(392)
	13,55	14,92	12,15	4,40	4,13
	0,76	0,83	0,34	(0,20)	(0,25)
	0,63	0,58	0,42	0,19	0,17
	2,60	2,80	1,64	0,51	0,54

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Solde net des prêts douteux relatifs aux engagements d'entreprises					
Prêts hypothécaires aux entreprises 5)	564	510	38	43	31
Secteur immobilier commercial	600	542	460	96	8
Construction (non immobilière)	66	9	15	5	7
Commerce de détail	58	40	41	9	21
Commerce de gros	29	48	51	24	18
Agriculture	44	100	73	18	22
Communications	1	–	–	–	88
Secteur manufacturier	118	252	275	80	98
Mines	–	–	–	–	–
Industries pétrolière et gazière	10	44	47	–	1
Transport	28	42	27	15	8
Services publics	2	–	1	–	–
Produits forestiers	71	63	16	5	4
Services	125	142	93	58	36
Institutions financières	232	363	244	23	4
Administrations publiques 6)	2	–	3	n.d.	n.d.
Autres	53	19	186	21	10
	2 003	2 174	1 570	397	356

Tableau 15 : Variation du solde des prêts douteux et de la provision pour pertes sur créances (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Solde brut des prêts et acceptations douteux au début de l'exercice	3 297	2 387	720	666	804
Augmentation des prêts et acceptations douteux	1 525	2 690	2 506	588	420
Augmentation des prêts et acceptations douteux découlant d'acquisitions 7)	327	–	–	–	–
Réduction des prêts et acceptations douteux 8)	(712)	(288)	131	(143)	(220)
Radiations	(1 216)	(1 492)	(970)	(391)	(338)
Solde brut des prêts et acceptations douteux à la fin de l'exercice	3 221	3 297	2 387	720	666
Provision pour pertes sur créances au début de l'exercice	1 902	1 747	1 055	1 058	1 128
Augmentation des provisions spécifiques	1 201	1 662	1 239	395	322
Variation de la provision générale	(9)	(15)	423	(7)	(54)
Radiations	(1 216)	(1 492)	(970)	(391)	(338)
Provision pour pertes sur créances à la fin de l'exercice 9)	1 878	1 902	1 747	1 055	1 058

Tableau 16 : Variation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Provision pour pertes sur créances au début de l'exercice	830	708	692	651	687	1 011	998	362	403	435	61	41	1	4	6
Dotation à la provision pour pertes sur créances	485	517	340	257	181	573	1 065	942	99	(3)	(9)	21	48	(3)	(2)
Virements de provisions	8	–	–	5	–	28	–	–	7	–	–	–	–	–	–
Recouvrements	73	58	61	53	47	110	87	53	38	65	–	–	–	–	–
Radiations	(544)	(451)	(387)	(274)	(263)	(670)	(1 041)	(576)	(117)	(75)	(2)	–	(7)	–	–
Divers, y compris les variations du taux de change	–	(2)	2	–	(1)	(59)	(98)	217	(68)	(19)	(8)	(1)	(1)	–	–
Provision pour pertes sur créances à la fin de l'exercice 1)	852	830	708	692	651	993	1 011	998	362	403	42	61	41	1	4
Répartition des radiations par marché															
Particuliers	(430)	(383)	(303)	(246)	(229)	(322)	(302)	(125)	(43)	(38)	–	–	–	–	–
Entreprises	(114)	(68)	(84)	(28)	(34)	(348)	(739)	(451)	(74)	(37)	(2)	–	(7)	–	–
Répartition des recouvrements par marché															
Particuliers	76	57	56	50	39	61	47	35	22	21	–	–	–	–	–
Entreprises	(3)	1	5	3	8	49	40	18	16	44	–	–	–	–	–
Radiations nettes en pourcentage du solde moyen des prêts et acceptations	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

Tableau 17 : Ventilation de la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Canada					États-Unis					Autres pays				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Particuliers															
Prêts hypothécaires à l'habitation	42	33	13	14	5	10	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	47	51	2	1	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des prêts aux particuliers	89	84	15	15	6	10	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Entreprises	168	157	114	90	90	272	294	256	51	53	42	61	41	1	4
Instruments hors bilan	–	–	–	–	–	9	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total des provisions spécifiques	257	241	129	105	96	291	294	256	51	53	42	61	41	1	4
Provision générale	595	589	579	587	555	702	717	742	311	350	–	–	–	–	–
Provision pour pertes sur créances 1)	852	830	708	692	651	993	1 011	998	362	403	42	61	41	1	4
Ratios de couverture															
Provision pour pertes sur créances en pourcentage du solde brut des prêts et acceptations douteux															
Total	89,5	87,4	88,2	152,4	166,5	45,0	46,8	66,8	138,2	155,0	52,2	32,8	45,6	25,0	26,7
Particuliers	21,6	20,1	4,8	8,3	3,8	3,1	–	–	–	–	–	–	s.o.	s.o.	s.o.
Entreprises	31,1	29,5	23,4	33,0	38,6	14,6	14,9	18,2	19,5	20,8	51,2	32,8	45,5	25,0	26,7

1) Les provisions comprennent un montant de 9 millions de dollars au titre d'autres instruments de crédit pour 2010.

2) En 2009, la répartition par secteurs des prêts douteux liés aux activités aux États-Unis a été révisée pour permettre le reclassement de la perte de valeur des prêts hypothécaires aux entreprises dans la catégorie des prêts hypothécaires aux entreprises. Auparavant, les prêts hypothécaires aux entreprises liés aux activités aux États-Unis étaient classés selon le secteur applicable. Les chiffres des périodes antérieures à 2009 n'ont pas été retraités.

n.d. – non disponible

s.o. – sans objet

Tableau 18 : Dotation à la provision pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars)

Total				
2010	2009	2008	2007	2006
1 902	1 747	1 055	1 058	1 128
1 049	1 603	1 330	353	176
36	–	–	12	–
183	145	114	91	112
(1 216)	(1 492)	(970)	(391)	(338)
(67)	(101)	218	(68)	(20)
1 887	1 902	1 747	1 055	1 058
(752)	(685)	(428)	(289)	(267)
(464)	(807)	(542)	(102)	(71)
137	104	91	72	60
46	41	23	19	52
0,6	0,7	0,5	0,1	0,1

Total				
2010	2009	2008	2007	2006
52	33	13	14	5
47	51	2	1	1
99	84	15	15	6
482	512	411	142	147
9	–	–	–	–
590	596	426	157	153
1 297	1 306	1 321	898	905
1 887	1 902	1 747	1 055	1 058
58,3	57,7	73,2	146,5	158,8
13,5	13,7	3,7	8,3	3,7
19,4	19,1	20,7	26,3	29,2

Pour l'exercice terminé le 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Particuliers					
Prêts hypothécaires à l'habitation	27	26	5	11	7
Prêts sur cartes de crédit	194	174	154	137	132
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	409	450	178	81	67
Total des prêts aux particuliers	630	650	337	229	206
Engagements d'entreprises					
Prêts hypothécaires aux entreprises 2)	87	114	1	–	–
Secteur immobilier commercial	91	277	254	14	(2)
Construction (non immobilière)	48	31	2	1	(2)
Commerce de détail	22	7	10	7	(5)
Commerce de gros	9	44	3	7	4
Agriculture	8	10	2	5	2
Communications	8	3	–	–	(6)
Secteur manufacturier	9	237	132	(9)	20
Mines	–	–	–	–	–
Industries pétrolière et gazière	(1)	7	27	–	–
Transport	18	32	12	4	7
Services publics	–	–	–	–	(19)
Produits forestiers	(4)	17	5	–	(1)
Services	59	50	33	2	2
Institutions financières	66	62	251	40	(1)
Administrations publiques	–	1	2	n.d.	n.d.
Autres	(1)	1	(1)	3	6
Total des engagements d'entreprises	419	893	733	74	5
Total des dotations aux provisions spécifiques	1 049	1 543	1 070	303	211
Dotation à la provision générale pour pertes sur créances	–	60	260	50	(35)
Dotation totale à la provision pour pertes sur créances	1 049	1 603	1 330	353	176

Tableau 19 : Provisions spécifiques pour pertes sur créances – Information sectorielle (en millions de dollars)

Au 31 octobre	2010	2009	2008	2007	2006
Provisions spécifiques à l'égard des engagements d'entreprises par secteur d'activité					
Prêts hypothécaires aux entreprises 2)	55	29	–	–	–
Secteur immobilier commercial	65	76	108	25	7
Construction (non immobilière)	40	7	4	4	3
Commerce de détail	12	8	6	7	9
Commerce de gros	23	28	14	17	21
Agriculture	17	19	9	13	9
Communications	1	–	–	–	1
Secteur manufacturier	85	129	108	35	57
Mines	–	–	–	–	–
Industries pétrolière et gazière	2	6	25	–	–
Transport	9	21	8	5	11
Services publics	–	–	–	–	–
Produits forestiers	15	22	6	2	2
Services	51	43	23	17	19
Institutions financières	101	113	70	10	1
Administrations publiques	2	2	2	n.d.	n.d.
Autres	4	9	28	7	7
Total des provisions spécifiques pour pertes sur créances à l'égard des engagements d'entreprises 2)	482	512	411	142	147

Tableau 20 : Obligations contractuelles (en millions de dollars)

Au 31 octobre 2010	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Instruments financiers inscrits au bilan						
Dépôts 1)	101 218	23 181	6 907	4 850	109 119	245 275
Dettes subordonnées 2)	200	411	390	4 566	–	5 567
Titres d'une fiducie de capital 2)	440	413	–	–	–	853
Autres passifs financiers 2)	54 715	23	41	2 517	332	57 628

1) Les dépôts ne tiennent pas compte des paiements d'intérêts ni des billets structurés désignés aux termes de l'option de la juste valeur.

2) Comprend les versements d'intérêts.

Au 31 octobre 2010	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total
Instruments financiers hors bilan						
Crédits fermes 1)	22 393	22 102	4 694	2 282	–	51 471
Contrats de location-exploitation	249	410	268	593	–	1 520
Contrats de garantie financière 1)	41 336	–	–	–	–	41 336
Obligations d'achat	225	438	279	77	–	1 019

1) La grande majorité de nos crédits fermes et de nos contrats de garantie financière viennent à échéance sans avoir fait l'objet de prélèvements. Par conséquent, les montants contractuels peuvent ne pas être représentatifs du financement qui sera probablement requis au titre de ces engagements. Plus de détails sur ces obligations sont présentés aux notes 6 et 7 afférentes aux états financiers, à la page 124.

Tableau 21 : Suffisance du capital (en millions de dollars, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	Bâle II			Bâle I 1)	
	2010	2009	2008	2007	2006
Capital de première catégorie					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18 753	17 132	15 974	14 233	14 465
Actions privilégiées à dividende non cumulatif 2) 3)	2 571	2 571	1 996	1 446	1 046
Instruments de capital novateurs inclus dans le capital de première catégorie 2)	2 542	2 907	2 486	2 422	2 192
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	23	26	39	33	36
Écarts d'acquisition et actifs incorporels excédentaires 4)	(1 619)	(1 569)	(1 635)	(1 140)	(1 098)
Cumul des pertes nettes non réalisées, après impôts, sur les titres de participation disponibles à la vente	–	(2)	(15)	–	–
Capital net de première catégorie	22 270	21 065	18 845	16 994	16 641
Déductions relatives à la titrisation	(165)	(168)	(115)	s.o.	s.o.
Perte prévue excédant la provision (approche NI avancée) 5)	–	(61)	–	s.o.	s.o.
Investissements importants et investissements dans des filiales du secteur de l'assurance 7)	(427)	(374)	s.o.	s.o.	s.o.
Autres déductions	–	–	(1)	s.o.	s.o.
Capital rajusté de première catégorie	21 678	20 462	18 729	16 994	16 641
Capital de deuxième catégorie					
Dettes subordonnées	3 776	4 236	4 175	3 335	2 306
Billets de la fiducie de billets secondaires	800	800	800	800	–
Cumul des gains nets non réalisés, après impôts, sur les titres de participation disponibles à la vente	10	–	–	26	–
Tranche admissible de la provision générale pour pertes sur créances 5) 6)	292	296	494	898	905
Actions privilégiées d'une filiale 3)	–	–	–	–	273
Total du capital de deuxième catégorie	4 878	5 332	5 469	5 059	3 484
Protection de premier niveau	s.o.	s.o.	s.o.	(85)	(44)
Déductions relatives à la titrisation	(29)	(7)	(6)	s.o.	s.o.
Perte prévue excédant la provision (approche NI avancée) 5)	–	(60)	–	s.o.	s.o.
Investissements dans des filiales non consolidées et investissements importants 7)	(890)	(868)	(871)	(994)	(937)
Capital rajusté de deuxième catégorie	3 959	4 397	4 592	3 980	2 503
Capital total	25 637	24 859	23 321	20 974	19 144
Actif pondéré en fonction des risques	161 165	167 201	191 608	178 687	162 794
Ratios du capital (%)					
Ratio du capital de première catégorie	13,45	12,24	9,77	9,51	10,22
Ratio du capital total	15,91	14,87	12,17	11,74	11,76
Ratio de l'actif au capital	14,5	14,1	16,4	17,2	16,1

1) Depuis l'exercice 2008, le capital est calculé en vertu des lignes directrices de Bâle II, alors que pour tous les exercices antérieurs le capital était calculé selon la méthodologie de Bâle I.

2) Les actions privilégiées à dividende non cumulatif et les instruments de capital novateurs inclus dans le capital de première catégorie comprennent des montants qui sont reflétés dans le passif, au bilan consolidé, mais qui sont admissibles dans le calcul du capital à des fins réglementaires.

3) En 2007, le BSIF a approuvé le reclassement des actions privilégiées d'une filiale, du capital de deuxième catégorie au capital novateur de première catégorie.

4) Outre les écarts d'acquisition, les actifs incorporels excédant de 5 % le montant brut du capital de première catégorie sont déduits du capital de première catégorie.

5) Lorsque les pertes prévues, calculées selon l'approche fondée sur les notations internes (NI) avancée, sont supérieures à la somme des dotations à la provision, la différence est déduite dans une proportion de 50 % du capital de première catégorie et de 50 % du capital de deuxième catégorie. Lorsque les pertes prévues sont inférieures à la somme des dotations à la provision,

la différence est ajoutée au capital de deuxième catégorie. La provision générale liée au risque de crédit qui est mesuré au moyen de l'approche standard est incluse dans le capital de deuxième catégorie, jusqu'à concurrence de 1,25 % de l'actif pondéré en fonction des risques.

6) En vertu de Bâle I, le BSIF permet l'inclusion du moindre des deux montants suivants : le solde de la provision générale pour pertes sur créances ou 0,875 % de l'actif pondéré en fonction des risques.

7) Depuis le 1^{er} novembre 2008, 50 % des investissements importants sont déduits du capital de première catégorie et 50 %, du capital de deuxième catégorie. Antérieurement, ces investissements étaient déduits du capital de deuxième catégorie. Les investissements dans des filiales du secteur de l'assurance détenus avant le 1^{er} janvier 2007 sont déduits du capital de deuxième catégorie. À compter de 2012, 50 % de ces investissements seront déduits du capital de première catégorie et 50 %, du capital de deuxième catégorie. De plus, 50 % des investissements supplémentaires dans des filiales du secteur de l'assurance sont immédiatement déduits du capital de première catégorie et 50 %, du capital de deuxième catégorie.

s.o. – sans objet

Tableau 22 : Actif pondéré en fonction des risques (en millions de dollars)

Au 31 octobre	Actif pondéré en fonction des risques				Actif pondéré en fonction des risques			
	Exposition en cas de défaut	Approche standard	Approche avancée	Total en 2010	Expositions en cas de défaut	Approche standard	Approche avancée	Total en 2009
Risque de crédit								
Services de gros								
Prêts aux grandes entreprises, y compris le financement spécial	93 446	9 411	32 336	41 747	108 368	10 776	41 398	52 174
Prêts aux petites et moyennes entreprises	44 742	6 784	14 688	21 472	44 229	8 194	18 201	26 395
États souverains	60 521	–	653	653	53 978	–	593	593
Banques	42 817	204	4 444	4 648	32 597	283	4 254	4 537
Services de détail								
Prêts hypothécaires à l'habitation, sauf les marges de crédit sur valeur domiciliaire	47 181	2 597	1 615	4 212	44 176	3 158	1 293	4 451
Marges de crédit sur valeur domiciliaire	34 998	3 138	1 886	5 024	27 342	3 348	1 115	4 463
Crédit renouvelable admissible	31 197	–	5 469	5 469	25 167	–	3 210	3 210
Autres prêts aux particuliers, sauf les prêts aux petites et moyennes entreprises	21 883	4 544	7 945	12 489	19 489	4 232	5 663	9 895
Prêts aux petites et moyennes entreprises	1 144	116	555	671	908	–	492	492
Capitaux propres	1 249	–	997	997	1 380	–	1 168	1 168
Portefeuille de négociation	58 466	–	7 947	7 947	52 023	25	7 945	7 970
Titrisation	40 633	101	13 342	13 443	47 541	–	11 207	11 207
Autres actifs présentant un risque de crédit – actifs gérés sans risque de contrepartie	65 782	–	12 006	12 006	62 996	–	10 751	10 751
Facteur scalaire des actifs présentant un risque de crédit, selon l'approche NI avancée 1)	–	–	5 512	5 512	–	–	5 792	5 792
Total du risque de crédit	544 059	26 895	109 395	136 290	520 194	30 016	113 082	143 098
Risque de marché		1 589	3 628	5 217		1 471	5 107	6 578
Risque opérationnel		19 658	–	19 658		17 525	–	17 525
Bâle II – Total de l'actif pondéré en fonction des risques		48 142	113 023	161 165		49 012	118 189	167 201

1) Le facteur scalaire est appliqué aux montants de l'actif pondéré en fonction des risques en matière de risque de crédit dans le cadre de l'approche NI avancée.

Tableau 23 : Dépôts moyens (en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2010		2009		2008	
	Solde moyen	Taux moyen (%)	Solde moyen	Taux moyen (%)	Solde moyen	Taux moyen (%)
Dépôts domiciliés au Canada						
Dépôts à vue productifs d'intérêts	15 331	0,24	13 640	0,34	11 544	1,83
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	19 213	–	16 383	–	14 175	–
Dépôts à préavis	45 384	0,29	42 480	0,48	38 112	1,83
Dépôts à terme fixe	87 208	1,88	89 155	2,92	90 822	3,53
Total des dépôts domiciliés au Canada	167 136	1,08	161 658	1,76	154 653	2,66
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays						
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays	8 022	0,98	9 327	0,72	15 652	3,51
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	8 862	0,51	9 607	1,08	11 354	3,71
Autres dépôts à vue	3 114	0,03	7 847	0,02	4 000	0,68
Autres dépôts à préavis ou à terme fixe	54 829	0,78	64 126	1,59	62 580	3,57
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	74 827	0,74	90 907	1,31	93 586	3,45
Total des dépôts moyens	241 963	0,98	252 565	1,60	248 239	2,96

Au 31 octobre 2010, 2009 et 2008, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient à 14 129 millions de dollars, à 14 392 millions de dollars et à 14 781 millions, respectivement, le total des dépôts à préavis comprenait 24 340 millions, 23 477 millions et 22 203 millions de dollars, respectivement, de comptes de chèques qui auraient été classés comme dépôts à vue selon les normes

de présentation des États-Unis et le total des dépôts à terme fixe comprenait 15 844 millions, 16 994 millions et 28 074 millions de dollars, respectivement, de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts. Ces montants auraient été classés comme emprunts à court terme selon les normes de présentation des États-Unis.

Tableau 24 : Gains (pertes) non réalisés sur titres disponibles à la vente (en millions de dollars)

Au 31 octobre	Coût après amortissement	Juste valeur 1)	Gains (pertes) non réalisés 2)				
			2010	2009	2008	2007	2006
Obligations d'administrations publiques canadiennes							
Obligations d'administrations publiques américaines	16 074	16 396	322	146	30	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires – Canada	7 945	8 229	284	247	87	20	–
– États-Unis	652	683	31	28	3	(6)	(10)
Obligations d'entreprises							
Actions d'entreprises	4 476	4 592	116	123	(255)	(3)	3
Obligations d'autres administrations publiques	662	686	24	(6)	(19)	26	90
	10 013	10 042	29	47	1	–	1
Total des titres disponibles à la vente	49 444	50 543	1 099	655	(121)	45	55

1) Les titres disponibles à la vente sont présentés à leur juste valeur dans le bilan. Les gains (pertes) non réalisés sont compris dans les autres éléments du résultat étendu.

2) Les gains (pertes) non réalisés peuvent être compensés par des pertes (gains) connexes sur passifs ou sur contrats de couverture.

Déclaration de la responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

L'établissement et la présentation des états financiers consolidés annuels, du Rapport de gestion ainsi que des autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction de la Banque de Montréal (la Banque), qui en assume la responsabilité.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et aux exigences applicables de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Les états financiers sont également conformes aux dispositions de la *Loi sur les banques* et des règlements connexes, y compris les interprétations des PCGR que fait le Bureau du surintendant des institutions financières Canada, organisme qui régit nos activités.

Le Rapport de gestion a été préparé conformément aux exigences des organismes de réglementation des valeurs mobilières, notamment le Règlement 51-102 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM), la rubrique 303 du règlement S-K des lois américaines *Securities Act of 1933* et *Securities Exchange Act of 1934* et les exigences publiées qui en découlent.

Les états financiers consolidés et l'information présentée dans le Rapport de gestion comprennent nécessairement des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de l'effet prévu d'événements actuels et d'opérations courantes, en accordant toute l'attention nécessaire à leur importance relative. En outre, lors de la préparation des données financières, nous devons interpréter les exigences décrites ci-dessus, établir la pertinence de l'information à y inclure et faire des estimations et poser des hypothèses ayant un effet sur l'information présentée. Le Rapport de gestion comprend également des renseignements concernant l'effet des transactions et des événements actuels, les sources actuelles de liquidités et de financement, les tendances de l'exploitation, les risques et les incertitudes. Les résultats futurs peuvent être sensiblement différents de nos estimations actuelles, le déroulement des événements et les situations à venir pouvant être différents de ce qui avait été prévu.

Les données financières figurant dans le Rapport annuel de la Banque concordent avec celles des états financiers consolidés.

Responsables de la fiabilité de l'information financière et de la rapidité de sa publication, nous nous appuyons sur un système élaboré de contrôles et de vérification internes qui est constitué de contrôles organisationnels et opérationnels, de contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre système de contrôles internes comprend la rédaction et la diffusion de normes et de méthodes internes régissant la conduite de la Banque et la gestion des risques, la planification budgétaire globale, la séparation efficace des tâches, la délégation de pouvoirs et la responsabilité personnelle, la transmission de l'information pertinente aux échelons supérieurs pour la prise des décisions

relatives à la communication de l'information au public, la sélection minutieuse du personnel et sa formation ainsi que la mise à jour régulière et l'application des conventions comptables. Cette structure permet d'assurer que les contrôles internes appropriés sont en place à l'égard des opérations, de l'actif et des registres. De plus, nous procédons régulièrement à une vérification des contrôles internes. Ces contrôles et vérifications visent à nous fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des registres comptables utilisés en vue de la préparation des états financiers et d'autres données financières et à assurer que les actifs sont préservés de toute utilisation ou aliénation non autorisée, que les passifs sont constatés et que nous satisfaisons à toutes les exigences réglementaires.

Au 31 octobre 2010, nous avons déterminé, à titre de chef de la direction et de chef des finances de la Banque, que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque est efficace. Nous avons fourni une attestation concernant les documents d'information annuels de la Banque de Montréal qui sont déposés auprès des ACVM comme l'exige le Règlement 52-109 au Canada (Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) et auprès de la SEC comme le requiert la loi américaine *Securities Exchange Act of 1934*.

Pour pouvoir émettre une opinion de vérification sur nos états financiers consolidés et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, les vérificateurs nommés par les actionnaires vérifient notre système de contrôles internes et exécutent des travaux dans la mesure qu'ils jugent appropriée. Leur opinion de vérification sur le système de contrôles internes de la Banque est présentée ci-dessous.

Le Conseil d'administration, se fondant sur les recommandations de son Comité de vérification, procède à l'examen et à l'approbation de l'information financière contenue dans le Rapport annuel, et notamment dans le Rapport de gestion. Le Conseil d'administration et ses comités compétents exercent également un rôle de surveillance quant à la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités à l'égard de l'établissement et de la présentation de l'information financière, du maintien de contrôles internes appropriés, de la conformité aux exigences des lois et règlements, de la gestion et du contrôle des principaux secteurs de risque et de l'évaluation d'opérations importantes et entre apparentés.

Le Comité de vérification, qui est formé uniquement d'administrateurs indépendants, a également pour responsabilités de choisir des vérificateurs nommés par les actionnaires et d'examiner les compétences, l'indépendance et la performance de ces vérificateurs et de la vérification interne. Les vérificateurs nommés par les actionnaires et le vérificateur en chef de la Banque ont accès sans réserve au Conseil d'administration, à son Comité de vérification et aux autres comités pertinents pour discuter de points touchant la vérification et la présentation de l'information financière ainsi que de questions connexes.

Le président et chef de la direction,

Le chef des finances,



William A. Downe



Russel C. Robertson

Canada

Le 7 décembre 2010

Rapports des vérificateurs aux actionnaires

Aux actionnaires de la Banque de Montréal

Nous avons vérifié les bilans consolidés de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2010 et 2009 ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie de chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2010. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers.

Aux actionnaires et au Conseil d'administration de la Banque de Montréal

Nous avons vérifié le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque de Montréal (la Banque) au 31 octobre 2010, selon les critères que le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission a énoncés dans sa publication *Internal Control – Integrated Framework*. La responsabilité du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, présentée à la page 74 du Rapport de gestion, incombe à la direction de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque, en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, à tous les égards importants. Dans le cadre de notre vérification, nous avons, entre autres choses, acquis une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, évalué le risque qu'il existe une faiblesse importante, procédé à des tests et à une évaluation de la conception et de l'efficacité du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'appréciation des risques et mis en œuvre les autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances. Nous croyons que notre vérification constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière est le processus visant à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. « Contrôle interne à l'égard de l'information financière » s'entend des politiques et des procédures qui 1) visent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs

Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque au 31 octobre 2010 et 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2010, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG s.r.l. / SENCRL.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 7 décembre 2010

de la société, 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées de manière à permettre d'établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et des administrateurs de la société, et 3) fournissent l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société pouvant avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter les inexactitudes. De plus, toute projection des résultats de quelque évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du degré de conformité aux politiques ou procédures.

À notre avis, la Banque maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 octobre 2010, selon les critères que le COSO de la Treadway Commission a énoncés dans sa publication *Internal Control – Integrated Framework*.

Nous avons également effectué nos vérifications des états financiers consolidés de la Banque pour chacun des exercices compris dans la période de trois ans terminée le 31 octobre 2010 conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Dans notre rapport daté du 7 décembre 2010, nous avons exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés.

KPMG s.r.l. / SENCRL.

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 7 décembre 2010

Bilan consolidé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 2)	17 368 \$	9 955 \$
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques (note 2)	3 186	3 340
Valeurs mobilières (note 3)		
Titres de négociation	71 710	59 071
Titres disponibles à la vente	50 543	50 257
Titres divers	1 146	1 485
	123 399	110 813
Titres pris en pension ou empruntés (note 4)	28 102	36 006
Prêts (notes 4 et 8)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	48 715	45 524
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	51 159	45 824
Prêts sur cartes de crédit	3 308	2 574
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	68 338	68 169
	171 520	162 091
Engagements de clients aux termes d'acceptations	7 001	7 640
Provision pour pertes sur créances	(1 878)	(1 902)
	176 643	167 829
Autres actifs		
Instruments dérivés (note 10)	49 759	47 898
Bureaux et matériel (note 11)	1 560	1 634
Écarts d'acquisition (note 13)	1 619	1 569
Actifs incorporels (note 13)	812	660
Actifs divers (note 14)	9 192	8 754
	62 942	60 515
Total de l'actif	411 640 \$	388 458 \$
Passif et capitaux propres		
Dépôts (note 15)		
Banques	19 435 \$	22 973 \$
Entreprises et administrations publiques	130 773	113 738
Particuliers	99 043	99 445
	249 251	236 156
Autres passifs		
Instruments dérivés (note 10)	47 970	44 765
Acceptations (note 16)	7 001	7 640
Titres vendus à découvert (note 16)	16 438	12 064
Titres mis en pension ou prêtés (note 16)	47 110	46 312
Passifs divers (note 16)	17 414	15 938
	135 933	126 719
Dettes subordonnées (note 17)	3 776	4 236
Titres d'une fiducie de capital (note 18)	800	1 150
Capitaux propres		
Capital-actions (note 20)	9 498	8 769
Surplus d'apport	92	79
Bénéfices non répartis	12 848	11 748
Cumul des autres éléments de la perte étendue	(558)	(399)
	21 880	20 197
Total du passif et des capitaux propres	411 640 \$	388 458 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.
Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le président et chef de la direction,



William A. Downe

Le président du Comité de vérification,



Philip S. Orsino

État consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2010	2009	2008
Revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions			
Prêts	7 270 \$	7 960 \$	10 614 \$
Valeurs mobilières (note 3)	2 134	2 427	3 191
Dépôts à d'autres banques	74	186	930
	9 478	10 573	14 735
Frais d'intérêts			
Dépôts	2 362	4 041	7 341
Dette subordonnée	119	135	222
Titres d'une fiducie de capital et actions privilégiées (notes 18 et 20)	71	80	91
Autres passifs	691	747	2 009
	3 243	5 003	9 663
Revenu net d'intérêts	6 235	5 570	5 072
Dotations à la provision pour pertes sur créances (note 4)	1 049	1 603	1 330
Revenu net d'intérêts, déduction faite de la dotation à la provision pour pertes sur créances	5 186	3 967	3 742
Revenu autre que d'intérêts			
Commissions et droits sur titres	1 048	973	1 105
Frais de service – Dépôts et ordres de paiement	802	820	756
Revenus de négociation	504	723	546
Commissions sur prêts	572	556	429
Frais de services de cartes	233	121	291
Gestion de placements et garde de titres	355	344	339
Revenus tirés de fonds d'investissement	550	467	589
Revenus de titrisation (note 8)	678	929	513
Commissions de prise ferme et de consultation	445	397	353
Gains (pertes) sur titres, autres que de négociation (note 3)	150	(354)	(315)
Revenus de change, autres que de négociation	93	53	80
Revenus d'assurance	321	295	237
Autres	224	170	210
	5 975	5 494	5 133
Revenu net d'intérêts et revenu autre que d'intérêts	11 161	9 461	8 875
Frais autres que d'intérêts			
Rémunération du personnel (notes 22 et 23)	4 364	4 385	3 976
Bureaux et matériel (note 11)	1 343	1 281	1 241
Amortissement des actifs incorporels (note 13)	203	203	183
Déplacements et expansion des affaires	343	309	328
Communications	229	221	202
Taxes d'affaires et impôts sur le capital	52	44	42
Honoraires	372	362	384
Autres	684	576	538
	7 590	7 381	6 894
Revenu avant charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	3 571	2 080	1 981
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices (note 24)	687	217	(71)
	2 884	1 863	2 052
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales (notes 16 et 18)	74	76	74
Revenu net	2 810 \$	1 787 \$	1 978 \$
Dividendes sur actions privilégiées (note 20)	136 \$	120 \$	73 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 674 \$	1 667 \$	1 905 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)	559 822	540 294	502 062
Nombre moyen d'actions ordinaires compte tenu des titres dilutifs (en milliers)	563 125	542 313	506 697
Résultat par action (en dollars canadiens) (note 25)			
De base	4,78 \$	3,09 \$	3,79 \$
Dilué	4,75	3,08	3,76
Dividendes déclarés par action ordinaire	2,80	2,80	2,80

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Certains chiffres des exercices précédents ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

État consolidé du résultat étendu

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Revenu net	2 810 \$	1 787 \$	1 978 \$
Autres éléments du résultat étendu			
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente	35	554	(109)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	48	(244)	424
Gain net (perte nette) provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(242)	(458)	967
Total du résultat étendu	2 651 \$	1 639 \$	3 260 \$

État consolidé de la variation des capitaux propres

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2010	2009	2008
Actions privilégiées (note 20)			
Solde au début de l'exercice	2 571 \$	1 746 \$	1 196 \$
Actions émises au cours de l'exercice	–	825	550
Solde à la fin de l'exercice	2 571	2 571	1 746
Actions ordinaires (note 20)			
Solde au début de l'exercice	6 198	4 773	4 411
Actions émises au cours de l'exercice	–	1 000	–
Actions émises en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (note 20)	537	338	122
Actions émises en vertu du régime d'options sur actions (note 20)	192	87	60
Actions émises à l'acquisition d'une entreprise	–	–	180
Solde à la fin de l'exercice	6 927	6 198	4 773
Actions autodétenues (note 20)	–	–	(65)
Surplus d'apport			
Solde au début de l'exercice	79	69	58
Frais liés aux options sur actions/options exercées (note 22)	13	8	11
Prime sur les actions autodétenues	–	2	–
Solde à la fin de l'exercice	92	79	69
Bénéfices non répartis			
Solde au début de l'exercice	11 748	11 632	11 166
Revenu net	2 810	1 787	1 978
Dividendes – Actions privilégiées (note 20)	(136)	(120)	(73)
– Actions ordinaires (note 20)	(1 571)	(1 530)	(1 410)
Frais d'émission d'actions	(3)	(32)	(10)
Actions autodétenues	–	11	(19)
Solde à la fin de l'exercice	12 848	11 748	11 632
Cumul des autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue) attribuable aux titres disponibles à la vente			
Solde au début de l'exercice	480	(74)	35
Gains (pertes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente survenus au cours de l'exercice [déduction faite (d'une charge) d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de (21) \$, (253) \$ et 137 \$]	108	491	(280)
Reclassement de (gains) pertes dans le résultat au cours de l'exercice [déduction faite (d'une charge) d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 25 \$, (26) \$ et (84) \$]	(73)	63	171
Solde à la fin de l'exercice	515	480	(74)
Cumul des autres éléments du résultat étendu attribuable aux couvertures de flux de trésorerie			
Solde au début de l'exercice	14	258	(166)
Gains (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie survenus au cours de l'exercice [déduction faite (d'une charge) d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de (69) \$, 64 \$ et (173) \$]	154	(153)	363
Reclassement de (gains) pertes sur les couvertures de flux de trésorerie dans le résultat [déduction faite (d'une charge) d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 48 \$, 44 \$ et (31) \$]	(106)	(91)	61
Solde à la fin de l'exercice	62	14	258
Cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger			
Solde au début de l'exercice	(893)	(435)	(1 402)
Gain (perte) non réalisé provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(725)	(1 331)	2 726
Incidence de la couverture du gain (de la perte) non réalisé provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger [déduction faite (d'une charge) d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de (206) \$, (382) \$ et 881 \$]	483	873	(1 759)
Solde à la fin de l'exercice	(1 135)	(893)	(435)
Cumul total des autres éléments de la perte étendue	(558)	(399)	(251)
Total des capitaux propres	21 880 \$	20 197 \$	17 904 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

État consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Revenu net	2 810 \$	1 787 \$	1 978 \$
Rajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation			
Réduction de valeur pour dépréciation de titres, autres que de négociation (note 3)	40	301	324
(Gain net) perte nette sur les titres, autres que de négociation (note 3)	(190)	53	(9)
(Augmentation) diminution nette des titres de négociation	(13 707)	7 207	8 275
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 049	1 603	1 330
(Gain) à la vente de prêts titrisés (note 8)	(496)	(700)	(420)
Variation des instruments dérivés – (Augmentation) diminution des actifs dérivés	(2 803)	14 010	(29 370)
– Augmentation (diminution) des passifs dérivés	4 775	(9 510)	20 645
Amortissement des bureaux et du matériel (note 11)	267	269	252
(Gain) à la vente de terrains et d'immeubles	(4)	(10)	(13)
Amortissement des actifs incorporels	203	203	183
(Augmentation) diminution nette des impôts futurs	(62)	186	(157)
(Augmentation) diminution nette des impôts exigibles	(229)	296	(314)
Variation des intérêts courus – (Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(75)	387	303
– (Diminution) des intérêts à payer	(119)	(492)	(351)
Variation nette des autres éléments et charges à payer	1 957	(2 796)	1 590
Montant net des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(6 584)	12 794	4 246
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Augmentation (diminution) nette des dépôts	16 762	(11 149)	(1 412)
Augmentation (diminution) nette des titres vendus à découvert	4 662	(6 446)	(7 251)
Augmentation (diminution) nette des titres mis en pension ou prêtés	2 043	17 467	(3 731)
Augmentation (diminution) nette du passif des filiales	(10)	(113)	2 045
Remboursement de la dette subordonnée (note 17)	(500)	(140)	(150)
Produit de l'émission de la dette subordonnée (note 17)	–	–	900
Rachat d'actions privilégiées classées dans le passif (note 20)	–	(250)	–
Produit de l'émission d'actions privilégiées (note 20)	–	825	550
Produit de l'émission d'actions ordinaires (note 20)	197	1 087	60
Rachat de titres d'une fiducie de capital (note 18)	(350)	–	–
Frais d'émission d'actions	(3)	(32)	(10)
Dividendes versés en espèces	(1 175)	(1 312)	(1 361)
Montant net des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	21 626	(63)	(10 360)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Diminution nette des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	383	8 656	10 077
Achat de titres, autres que de négociation	(28 587)	(41 041)	(21 303)
Échéances de titres, autres que de négociation	13 879	10 800	16 984
Produit de la vente de titres, autres que de négociation	15 329	18 917	8 268
(Augmentation) nette des prêts	(17 531)	(3 107)	(28 507)
Produit de la titrisation de prêts (note 8)	4 279	6 796	11 448
(Augmentation) diminution nette des titres pris en pension ou empruntés	6 725	(10 985)	14 665
Produit de la vente de terrains et d'immeubles	5	17	19
Bureaux et matériel – achats nets	(207)	(204)	(285)
Logiciels achetés et développés – achats nets	(274)	(176)	(164)
Acquisitions (note 12)	(1 029)	(328)	(155)
Montant net des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(7 028)	(10 655)	11 047
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(601)	(1 255)	551
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 413	821	5 484
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 955	9 134	3 650
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	17 368 \$	9 955 \$	9 134 \$
Composition			
Espèces et dépôts non productifs d'intérêts à la Banque du Canada et à d'autres banques	16 693 \$	8 656 \$	6 936 \$
Chèques et autres effets en transit, montant net	675	1 299	2 198
	17 368 \$	9 955 \$	9 134 \$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie			
Intérêts versés au cours de l'exercice	3 371 \$	5 507 \$	9 900 \$
Impôts sur les bénéfices payés (recouvrés) au cours de l'exercice	897 \$	(232)\$	456 \$

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Note 1 : Normes de présentation

Nous dressons nos états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, y compris les interprétations qu'en donne l'organisme qui régleme nos activités, le Bureau du Surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Certaines informations relatives aux risques sont présentées aux pages 80 à 88 du Rapport de gestion 2010. Pour faciliter le repérage de ces informations, lesquelles font partie intégrante des présents états financiers consolidés, elles sont présentées en caractères de couleur bleue (texte et tableaux).

Nous rapprochons nos résultats obtenus selon les PCGR du Canada de ceux qui seraient présentés selon les PCGR des États-Unis. Les écarts importants dans les montants consolidés du total de l'actif, du total du passif et du revenu net qui résulteraient de l'application des PCGR des États-Unis sont décrits à la note 30. En outre, nos états financiers consolidés sont conformes à certaines exigences en matière d'informations à fournir dictées par les PCGR des États-Unis et par la Securities and Exchange Commission de ce pays (SEC) qui s'appliquent à nous.

Méthodes de consolidation

Nous exerçons nos activités au moyen de diverses structures de sociétés comprenant des filiales et des coentreprises. Les filiales sont les sociétés sur lesquelles nous exerçons un contrôle par la détention de la majorité des actions avec droit de vote. Les coentreprises sont celles sur lesquelles nous exerçons un contrôle conjoint en vertu d'une entente avec d'autres actionnaires. La totalité de l'actif, du passif, des revenus et des frais de nos filiales et notre quote-part de l'actif, du passif, des revenus et des frais de nos coentreprises sont incluses dans nos états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés importants sont éliminés.

Nous détenons des investissements dans des sociétés où nous exerçons une influence notable sur les décisions d'exploitation, d'investissement et de financement (il s'agit de sociétés dont nous possédons entre 20 % et 50 % des actions avec droit de vote). Ces investissements sont comptabilisés au coût et sont rajustés en fonction de notre quote-part du revenu net ou de la perte nette des sociétés en question, ainsi que des dividendes. Ils sont comptabilisés dans les titres divers inscrits à notre bilan consolidé, et notre quote-part du revenu net ou de la perte nette des sociétés en question est comptabilisée dans le revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières de notre état consolidé des résultats.

Nous détenons des intérêts dans des entités à détenteurs de droits variables que nous consolidons lorsque nous en sommes réputés le principal bénéficiaire. Ces entités font l'objet d'une description détaillée à la note 9.

Conversion de devises

Nous exerçons nos activités dans une variété de devises et nos états financiers consolidés sont exprimés en dollars canadiens. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et frais libellés en devises sont convertis au taux de change moyen de l'exercice.

Les gains et pertes non réalisés résultant de la conversion en dollars canadiens des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture connexes et des impôts sur les bénéfices applicables, sont inclus dans les capitaux propres et comptabilisés dans le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Lorsque nous vendons ou liquidons un investissement dans un établissement à l'étranger, les gains et pertes de conversion découlant de cette transaction sont constatés dans les gains ou pertes sur cession, alors qu'ils étaient auparavant inclus dans les capitaux propres et comptabilisés dans le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Tous les autres gains et pertes de conversion de devises sont inclus dans les revenus de change, autres que de négociation, inscrits à notre état consolidé des résultats, lorsqu'ils se produisent.

À l'occasion, nous concluons des contrats de couverture de change afin de réduire notre risque lié aux variations de la valeur des devises. Les gains et pertes réalisés et non réalisés découlant de l'évaluation à la valeur de marché des contrats de change liés à des couvertures économiques sont inclus dans les

revenus de change autres que de négociation inscrits à notre état consolidé des résultats. Les variations de la juste valeur des contrats à terme qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu et l'écart au comptant/à terme (l'écart entre le taux de change à l'entrée en vigueur du contrat et le taux à la fin du contrat) est inscrit dans les frais d'intérêts sur la durée de la couverture.

Conventions comptables particulières

Pour faciliter la compréhension de nos états financiers consolidés, nous avons fait état de nos principales conventions comptables tout au long des notes qui suivent ainsi que des renseignements financiers connexes, le tout étant présenté par rubrique :

Note	Sujet	Page	Note	Sujet	Page
1	Normes de présentation	114	17	Dette subordonnée	142
2	Encaisse et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	116	18	Titres d'une fiducie de capital	142
3	Valeurs mobilières	116	19	Risque de taux d'intérêt	143
4	Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances	120	20	Capital-actions	145
5	Autres instruments de crédit	122	21	Gestion du capital	147
6	Gestion des risques	122	22	Rémunération du personnel – Rémunération à base d'actions	147
7	Garanties	125	23	Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs	149
8	Titrisation d'actifs	126	24	Impôts sur les bénéfices	155
9	Entités à détenteurs de droits variables	128	25	Résultat par action	156
10	Instruments dérivés	130	26	Segmentation opérationnelle et géographique	157
11	Bureaux et matériel	137	27	Opérations entre apparentés	159
12	Acquisitions	137	28	Passifs éventuels	159
13	Écarts d'acquisition et actifs incorporels	138	29	Juste valeur des instruments financiers	160
14	Actifs divers	139	30	Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis	165
15	Dépôts	140			
16	Passifs divers	141			

Modifications des conventions comptables

Dans l'exercice 2010, aucune modification n'a été apportée aux conventions comptables ou exigences concernant les informations à fournir conformément aux PCGR du Canada. Les modifications des conventions comptables qui ont résulté des changements publiés par les organismes canadiens de normalisation en 2009 sont présentées aux notes 3 et 4 (instruments financiers) ainsi qu'à la note 13 (écarts d'acquisition et actifs incorporels). Les nouvelles informations à fournir par suite des changements des organismes canadiens de normalisation en 2009 sont indiquées aux notes 6 (gestion des risques) et 29 (informations sur les instruments financiers).

Modifications futures des conventions comptables

Passage aux Normes internationales d'information financière

Les sociétés ouvertes canadiennes seront tenues d'établir leurs états financiers selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Le 1^{er} novembre 2011, nous adopterons les IFRS comme base pour la préparation de nos états financiers consolidés. Pour le trimestre se terminant le 31 janvier 2012, nos résultats financiers seront présentés conformément aux IFRS.

Nous fournirons également des données comparatives selon les IFRS, notamment un bilan d'ouverture au 1^{er} novembre 2010 (la date de transition). Avant la date de transition, nous commencerons à présenter de l'information requise aux termes des IFRS, s'il y a lieu. La note 12, Acquisitions, la note 22, Rémunération du personnel – Rémunération à base d'actions et la note 23, Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, contiennent de l'information supplémentaire requise aux termes des IFRS.

Les différences entre les conventions comptables de la Banque et celles exigées par les IFRS ainsi que nos décisions quant aux exemptions facultatives de l'IFRS 1 concernant l'application rétroactive des IFRS se traduiraient par des différences d'évaluation et de constatation au moment de la transition aux IFRS. L'incidence nette de ces différences sera prise en compte dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis, ce qui influera sur les capitaux propres.

La quantification précise de toutes les répercussions découlant de l'adoption des IFRS dépendra de l'achèvement de tous nos projets de champs de travaux, des décisions finales prises lors de choix de conventions comptables sont autorisés, entre autres les exemptions facultatives à l'égard des retraitements rétroactifs aux termes de l'IFRS 1, ainsi que des conditions de marché et de la conjoncture économique au moment de la transition.

D'après notre analyse à ce jour, certains des principaux changements comptables qui découleront de l'adoption des IFRS toucheront les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs, la titrisation d'actifs, la consolidation et le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements étrangers.

Les différences décrites dans les sections ci-après sont fondées sur les PCGR du Canada et les IFRS en vigueur à l'heure actuelle. Elles ne constituent pas une liste complète des principales modifications de conventions comptables qui découleront de notre application des IFRS.

Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Aux termes de l'IFRS qui porte sur les avantages sociaux (IAS 19), nous continuerons de comptabiliser les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs selon le coût des prestations acquises durant l'exercice et les frais d'intérêts sur l'obligation, déduction faite du rendement prévu des actifs. L'IFRS offre deux options pour la comptabilisation des gains ou des pertes non réalisés et liés aux marchés sur les actifs des caisses de retraite et de l'incidence des changements de taux d'actualisation sur les obligations aux termes des régimes de retraite (montants liés au marché). Nous pouvons comptabiliser ces montants liés au marché directement dans les capitaux propres ou les reporter dans notre bilan et amortir ceux qui représentent plus de 10 % des soldes des actifs de nos régimes ou de nos passifs au titre des prestations par voie d'imputations à la charge de retraite, et ce, sur une période d'environ douze ans. Nous appliquons actuellement la seconde option. Nous n'avons pas encore décidé quelle option nous privilégierons pour la comptabilisation des montants liés au marché. Des renseignements supplémentaires sur nos prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs figurent à la note 23.

Au moment de la transition aux IFRS, nous pourrions soit recalculer la charge de retraite depuis l'entrée en vigueur des régimes comme si nous avions toujours appliqué les exigences de l'IFRS sur les régimes de retraite, soit inscrire les montants liés au marché existants au 1^{er} novembre 2010 directement dans les bénéfices non répartis (comptabilité « nouveau départ »).

Si la Banque adopte la comptabilité « nouveau départ », l'incidence sur le bilan consolidé de la Banque serait une diminution d'environ 1 200 millions de dollars des bénéfices non répartis, une réduction d'environ 1 600 millions des actifs divers et une diminution d'environ 400 millions des passifs divers le 1^{er} novembre 2010, soit le début de notre exercice de comparaison. L'adoption de cette option se traduirait également par une baisse de la charge de retraite des exercices futurs puisque aucune des pertes reportées existantes au 31 octobre 2010 ne serait amortie dans la charge de retraite.

Nous n'avons pas encore décidé si nous adopterons la comptabilité « nouveau départ » permise aux termes des IFRS.

Titrisation d'actifs

Nous avons presque terminé notre évaluation de certains de nos principaux programmes de titrisation d'actifs et de l'admissibilité des prêts et des prêts hypothécaires vendus aux termes de ces programmes au traitement hors bilan selon les IFRS. L'évaluation a porté notamment sur nos prêts sur cartes de crédit canadiens et nos prêts hypothécaires canadiens vendus aux entités de titrisation de la Banque et au programme d'obligations hypothécaires du Canada, un programme de titrisation d'un tiers. Nous avons évalué si les prêts et les prêts hypothécaires étaient admissibles au traitement hors bilan en fonction du transfert des risques et des avantages, tel qu'il est établi selon les critères de décomptabilisation figurant dans la norme IFRS portant sur les instruments financiers (IAS 39). L'analyse effectuée jusqu'à maintenant nous a permis de conclure provisoirement que les prêts ou les prêts hypothécaires vendus aux termes de ces programmes de titrisation ne seront pas admissibles à la comptabilisation hors bilan selon les IFRS. Selon les PCGR du Canada, les prêts et les prêts hypothécaires vendus aux termes de ces programmes sont sortis de notre bilan. Des renseignements supplémentaires sur nos entités de titrisation d'actifs figurent à la note 8.

Si les actifs titrisés vendus aux entités de titrisation mentionnées dans le paragraphe ci-dessus devaient être comptabilisés dans le bilan de la Banque, l'actif et le passif augmenteraient respectivement d'environ 18 milliards de

dollars et le solde d'ouverture des bénéfices non répartis diminuerait de moins de 100 millions de dollars le 1^{er} novembre 2010, soit le début de notre exercice de comparaison. La diminution des bénéfices non répartis proviendrait essentiellement de la contrepassation du gain sur la vente qui avait été porté aux résultats. De plus, les intérêts et commissions touchés auprès des clients, déduction faite du rendement versé aux investisseurs de l'entité de titrisation, seraient constatés dans le revenu net d'intérêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée des actifs titrisés, et les pertes sur créances liées aux prêts et aux prêts hypothécaires seraient prises en compte dans la dotation à la provision pour pertes sur créances.

Nous n'avons pas encore terminé notre évaluation des activités de titrisation d'actifs liées à la vente de prêts hypothécaires canadiens de la Banque à certains autres programmes de titrisation d'actifs de tiers.

Consolidation

Nous avons presque terminé de déterminer si nous serons tenus de consolider notre entité de protection de crédit et nos entités de gestion de placements structurés lorsque nous effectuerons le passage aux IFRS. Nous avons étudié l'exigence en matière de consolidation en évaluant si la Banque détiendrait en substance le contrôle des entités, tel qu'il est établi dans les critères présentés dans la norme IFRS portant sur les états financiers consolidés et individuels (IAS 27) et, le cas échéant, dans la SIC-12 (soit une interprétation de l'IAS 27). Dans le cadre de notre analyse, nous avons étudié si les activités des entités sont exercées au nom de la Banque, quelle est l'exposition de la Banque aux risques et aux avantages, quels sont ses pouvoirs décisionnels sur les entités et si ces considérations démontrent que la Banque exerce un contrôle en substance sur les entités et doit par conséquent en consolider les résultats.

Des renseignements sur ces entités, y compris sur le total des actifs, notre exposition aux pertes et notre évaluation de l'exigence en matière de consolidation selon les PCGR du Canada, figurent à la note 9.

Entité de protection de crédit

L'analyse que nous avons effectuée jusqu'à maintenant nous a permis de conclure provisoirement que la Banque sera tenue de consolider cette entité selon les IFRS, puisque cette analyse nous indique que la Banque exerce un contrôle en substance sur cette entité selon le sens qui est donné à « contrôle » dans les IFRS. Selon les PCGR du Canada, nous n'avons pas à consolider cette entité.

La consolidation de cette entité aurait une incidence sur le bilan de la Banque, qui consisterait en une augmentation de l'actif et du passif d'environ 500 millions de dollars le 1^{er} novembre 2010, soit le début de notre exercice de comparaison. Notre estimation tient compte des options autorisées aux termes des IFRS selon laquelle certains actifs et passifs de l'entité de protection de crédit sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat à mesure qu'elles surviennent.

Entités de gestion de placements structurés

L'analyse que nous avons effectuée jusqu'à maintenant nous a permis de conclure provisoirement que la Banque sera tenue de consolider ces entités, puisque cette analyse nous indique que la Banque exerce un contrôle en substance sur ces entités selon le sens qui est donné à « contrôle » dans les IFRS. Selon les PCGR du Canada, nous n'avons pas à consolider les entités de gestion de placements structurés.

La consolidation des entités de gestion de placements structurés aurait une incidence sur le bilan consolidé de la Banque et donnerait lieu à une augmentation d'environ 200 millions de dollars de l'actif et du passif dans le bilan de la Banque le 1^{er} novembre 2010, soit le début de notre exercice de comparaison. Ce montant représente l'excédent des actifs des entités de gestion de placements structurés sur le montant prélevé sur la facilité d'emprunt consentie par la Banque aux entités de gestion de placements structurés au 1^{er} novembre 2010. Notre estimation tient compte de l'option autorisée aux termes des IFRS selon laquelle les actifs et les passifs des entités de gestion de placements structurés sont évalués à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat à mesure qu'elles surviennent.

Nous prévoyons que la consolidation de ces entités, dans son ensemble, ne se traduira pas par d'importants rajustements du solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

Nous n'avons pas terminé notre évaluation de notre entité de titrisation américaine des clients, ni de nos entités de titrisation canadiennes des clients ou d'autres EDDV moins importantes.

Cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements étrangers

Au moment de la transition aux IFRS, nous pourrions soit recalculer les écarts de conversion selon les IFRS comme si nous les avions toujours appliquées, soit ramener à zéro le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements étrangers. Nous prévoyons choisir de ramener à zéro le cumul des autres éléments de la perte étendue attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements étrangers. L'incidence sur le bilan de la Banque consistera en une augmentation de 1 100 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat étendu et en une diminution correspondante d'environ 1 100 millions des bénéfices non répartis le 1^{er} novembre 2010, soit le début de notre exercice de comparaison.

Utilisation d'estimations

Pour dresser nos états financiers consolidés, nous devons faire des estimations et poser des hypothèses, concernant principalement la juste valeur, lesquelles ont un effet sur les montants déclarés des actifs, des passifs et du revenu net, ainsi que sur les informations à fournir à leur sujet. Les actifs et passifs les plus importants faisant l'objet d'estimations comprennent les moins-values durables (note 3), l'évaluation des titres à la juste valeur (note 3), la provision pour pertes sur créances (note 4), la comptabilisation des opérations de titrisation (note 8), la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (note 9), l'évaluation des instruments dérivés à la juste valeur (note 10), les écarts d'acquisition et les actifs incorporels (note 13), les passifs liés à l'assurance (note 16), les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs (note 23), les impôts sur les bénéfices (note 24), les passifs éventuels (note 28) et la juste valeur des instruments financiers (note 29). Si les résultats réels diffèrent de ces estimations, l'incidence sera constatée dans les périodes subséquentes.

Note 2 : Encaisse et dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Espèces et dépôts à la Banque du Canada et à d'autres banques	16 693	8 656
Chèques et autres effets en transit, montant net	675	1 299
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	17 368	9 955

Chèques et autres effets en transit, montant net

Les chèques et les autres effets en transit, qui représentent le montant net des chèques en cours de compensation et les autres effets en transit entre nous et d'autres banques, sont inscrits au coût.

Restrictions visant l'encaisse

Certains de nos établissements à l'étranger sont tenus de maintenir des réserves ou des soldes minimaux à la banque centrale du pays où ils font affaire, ces montants s'élevant à 461 millions de dollars au 31 octobre 2010 (326 millions au 31 octobre 2009).

Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques

Les dépôts à d'autres banques, qui comprennent les acceptations qui ont été émises par d'autres banques et que nous avons achetées, sont inscrits au coût après amortissement. Le revenu d'intérêts provenant de ceux-ci est constaté selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Note 3 : Valeurs mobilières

Modifications d'une convention comptable

Le 20 août 2009, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'ICCA) a publié de nouvelles règles comptables concernant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Aux termes de la nouvelle norme, la catégorie des prêts et créances a été redéfinie de sorte à inclure tous les actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Cette norme permet également de reclasser dans cette catégorie les titres disponibles à la vente pour lesquels il n'existe pas de marché actif. Le calcul de la perte de valeur des titres de créance reclassés sera conforme à celui de notre portefeuille de prêts, c'est-à-dire qu'il se fondera sur notre évaluation de la recouvrabilité du capital et des intérêts.

Cette modification de convention comptable n'a aucune incidence sur nos résultats d'exploitation ou notre situation financière puisque nous n'étions pas tenus de reclasser les titres disponibles à la vente dans la catégorie des prêts et créances et avons choisi de ne pas le faire.

En octobre 2008, l'ICCA a apporté des modifications aux chapitres suivants de son *Manuel* : 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation »; 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation »; 3862, « Instruments financiers – informations à fournir ». Ces modifications autorisent, en de rares circonstances, certains reclassements des actifs financiers non dérivés en permettant de les transférer de la catégorie des titres de négociation à la catégorie des titres disponibles à la vente ou à la catégorie des titres détenus jusqu'à leur échéance. Ces modifications permettent également le reclassement de certains prêts disponibles à la vente dans les prêts et créances.

Nous avons choisi de transférer de la catégorie des titres de négociation à la catégorie des titres disponibles à la vente les titres pour lesquels nous avons changé notre intention de nous en défaire ou de les négocier à court terme, selon la conjoncture prévalant alors, et avons plutôt décidé de les conserver dans un avenir prévisible. Conformément aux modifications, nous avons constaté ces transferts à la juste valeur des titres le 1^{er} août 2008.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des titres transférés :

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Juste valeur des titres au début de l'exercice (Ventes) achats nets	1 378 (928)	1 955 (613)
Variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu	55	232
Moins-value durable constatée en résultat	(17)	(99)
Incidence du taux de change	(53)	(97)
Juste valeur des titres à la fin de l'exercice	435	1 378

À la date du reclassement, les taux d'intérêt effectifs sur les actifs de négociation reclassés variaient entre 2 % et 17 %, les flux de trésorerie recouvrables prévus s'élevant à 2,2 milliards de dollars. Les fourchettes des taux d'intérêt effectifs ont été déterminées d'après les taux moyens pondérés des portefeuilles transférés.

Les variations de la juste valeur comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu auraient donné lieu à un gain de 55 millions de dollars constaté en résultat pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (gain de 232 millions en 2009) si les titres n'avaient pas été transférés de la catégorie des titres de négociation à celle des titres disponibles à la vente. Le revenu d'intérêts et de dividendes, d'un montant de 26 millions, lié aux titres ainsi transférés a été inscrit dans le revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières de notre état consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (57 millions en 2009).

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières sont divisées en trois catégories, chacune répondant à un objectif distinct et étant soumise à un traitement comptable différent. Les trois catégories de valeurs mobilières que nous détenons sont les suivantes :

Les titres de négociation sont achetés aux fins de revente à court terme et sont inscrits à leur juste valeur et les variations de la juste valeur de même que les coûts de transaction sont portés aux revenus de négociation dans notre état consolidé des résultats.

Option de la juste valeur

Les titres désignés comme titres de négociation en vertu de l'option de la juste valeur sont des instruments financiers qui pourraient être comptabilisés à leur juste valeur et dont les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat, pourvu que certains critères soient respectés. Les titres ainsi désignés aux termes de cette option doivent avoir une juste valeur pouvant être calculée de manière fiable et remplir l'un des critères suivants établi par le BSIF :

- 1) leur comptabilisation à la juste valeur élimine ou réduit sensiblement la disparité d'évaluation ou de comptabilisation qui résulterait de l'évaluation des actifs ou des passifs et de la comptabilisation de leurs gains et pertes sur des bases différentes;
- 2) les titres font partie d'un groupe d'actifs financiers et/ou de passifs financiers dont la gestion et l'évaluation de la performance se fondent sur la juste valeur, conformément à une stratégie de placement ou de gestion des risques dûment documentée, et l'information les concernant est communiquée sur cette base aux membres clés de l'équipe de direction; ou
- 3) ces titres sont des instruments financiers hybrides comportant au moins un dérivé incorporé qui, autrement, devrait être séparé du contrat hôte et comptabilisé de manière distincte. Les instruments financiers doivent être désignés au moment de leur acquisition et cette désignation est irrévocable. Autrement, ces titres seraient comptabilisés comme des titres disponibles à la vente, les gains et pertes non réalisés étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

Les titres détenus par nos filiales du secteur de l'assurance qui soutiennent nos passifs d'assurance sont désignés comme titres de négociation en vertu de l'option de la juste valeur. Comme le calcul actuariel des passifs d'assurance est fondé sur la juste valeur des investissements qui les soutiennent, le choix de l'option de la juste valeur pour ces investissements permet de mieux harmoniser le résultat comptable avec la façon dont le portefeuille est géré. La juste valeur de ces titres était de 4 153 millions de dollars au 31 octobre 2010 (3 167 millions en 2009). L'incidence de leur comptabilisation comme titres de négociation a été une augmentation du revenu autre que d'intérêts, au poste revenus d'assurance, de 298 millions pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (augmentation de 415 millions en 2009).

Les titres disponibles à la vente comprennent des titres de créance et des titres de participation qui peuvent être vendus à la suite ou en prévision de variations des taux d'intérêt et du risque de remboursement anticipé qui en résulte, de variations du risque de change, de variations dans les sources ou les modalités de financement, ou pour combler des besoins de liquidités.

Les titres disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur, les gains et pertes non réalisés étant comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue) attribuable aux titres disponibles à la vente, dans notre état consolidé de la variation des capitaux propres jusqu'à ce que ces titres soient vendus. Les gains et pertes sur cession et les moins-values durables sont inscrits à notre état consolidé des résultats au poste gains (pertes) sur titres, autres que de négociation. Le revenu d'intérêts et les dividendes reçus sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisés dans notre état consolidé des résultats, dans le revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste valeurs mobilières. Nous n'avons classé aucun de nos titres comme étant détenu jusqu'à son échéance. Les titres disponibles à la vente dont la vente est soumise à des restrictions sont comptabilisés au coût après amortissement.

Les investissements faits par nos filiales du secteur de l'assurance sont classés en tant que titres disponibles à la vente ou titres divers, sauf s'il s'agit d'investissements qui soutiennent nos passifs au titre des prestations aux termes de nos contrats d'assurance, lesquels sont désignés comme étant des titres de négociation conformément à l'option de la juste valeur, tel qu'il est décrit ci-dessus. Le revenu d'intérêts et celui tiré d'autres commissions sur les titres disponibles à la vente est pris en compte dans le revenu autre que d'intérêts au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats au moment où ils sont gagnés.

Les investissements des banques d'affaires, lesquels figurent dans le poste titres divers au bilan consolidé, sont des titres détenus par nos filiales qui ont des activités de banques d'affaires. Ces filiales comptabilisent leurs investissements à leur juste valeur, les changements de la juste valeur étant comptabilisés, à mesure qu'ils se produisent, dans les gains (pertes) sur titres, autres que de négociation, dans notre état consolidé des résultats. Les investissements des banques d'affaires sont classés dans les titres divers inscrits à notre bilan consolidé.

Les coûts de transaction afférents aux titres autres que de négociation sont passés en charges.

Nous inscrivons à notre bilan consolidé toutes nos opérations sur titres au moyen de la comptabilisation à la date de règlement. Dans le cas des titres classés ou désignés comme titres de négociation, les variations de leur juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont portées en résultat net. Pour ce qui est des titres disponibles à la vente, les variations de leur juste valeur entre la date de transaction et celle de règlement sont prises en compte dans les autres éléments du résultat étendu.

Tests de dépréciation

Nous soumettons à des tests, à la fin de chaque trimestre, les titres disponibles à la vente et les investissements dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable, sans en avoir le contrôle, afin de repérer et d'évaluer les placements qui montrent des signes d'une possible dépréciation. Un placement est considéré comme s'étant déprécié si ses pertes non réalisées représentent une moins-value qui est considérée comme durable.

Pour déterminer si une moins-value est temporaire, nous tenons compte de plusieurs facteurs, notamment l'importance de la perte non réalisée, le laps de temps pendant lequel le titre s'est trouvé en situation de perte non réalisée, la situation financière de l'émetteur et les perspectives à court terme le concernant, ainsi que notre intention ou notre obligation de vendre le placement avant toute remontée prévue de sa valeur de marché. Si la moins-value est considérée comme durable, une réduction de valeur est comptabilisée dans les gains (pertes) sur titres, autres que de négociation, dans notre état consolidé des résultats.

En ce qui concerne les titres de créance classés comme étant disponibles à la vente, toute moins-value fait l'objet d'une reprise par voie du résultat net si, après sa constatation, il se produit un événement qui, objectivement, peut être considéré comme donnant lieu à une augmentation de la juste valeur.

Au 31 octobre 2010, les pertes non réalisées et liées à nos 118 titres disponibles à la vente (250 en 2009) s'élevaient à 25 millions de dollars (pertes non réalisées de 199 millions en 2009). De ces titres disponibles à la vente, 54 étaient en situation de perte non réalisée depuis plus de un an (93 en 2009), ce qui représentait une situation de perte non réalisée de 10 millions (situation de perte non réalisée de 74 millions en 2009). Les pertes non réalisées sur ces instruments, exclusion faite des titres de participation d'entreprises, résultaient de fluctuations des taux d'intérêt et non d'une dégradation de la solvabilité des émetteurs. Nous nous attendons à recouvrer entièrement les paiements de capital et d'intérêts de certains titres de créance en raison du soutien accordé par les administrations publiques ou du surdimensionnement de l'actif qui a été obtenu. Les cours des actions et la valeur de nombreux titres de participation que nous détenons ont également augmenté en regard de ce qu'ils étaient auparavant. Compte tenu de ces facteurs et du fait que nous n'entendons pas vendre ces titres avant la remontée prévue de leur valeur, nous avons établi que les pertes non réalisées les concernant étaient temporaires.

Dans aucun cas, la valeur comptable des titres d'un émetteur autre qu'une administration publique que nous détenons n'excédait, au 31 octobre 2010 ou 2009, 10 % de nos capitaux propres.

Les titres divers comprennent des investissements dans des sociétés sur lesquelles nous exerçons une influence notable, sans en avoir le contrôle, investissements se chiffrant à 196 millions de dollars et à 613 millions au 31 octobre 2010 et 2009, respectivement.

Évaluation de la juste valeur

Pour les titres négociés, nous considérons la valeur à la cote comme étant la juste valeur. La valeur à la cote est fondée sur les cours acheteurs. Dans le cas des titres dont le cours n'est pas disponible, nous utilisons des méthodes d'estimation pour déterminer la juste valeur. Ces méthodes d'estimation comprennent l'actualisation des flux de trésorerie, l'application de modèles internes qui utilisent les données observables sur le marché, ou des comparaisons avec d'autres titres qui sont essentiellement semblables. Dans certaines circonstances particulières, nous utilisons des modèles internes comportant des données qui ne sont pas fondées sur des données du marché observables. La note 29 contient davantage de renseignements sur l'évaluation de la juste valeur.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Terme à courir					2010	2009
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total	Total
Titres de négociation							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	3 239	5 667	3 899	1 245	1 954	16 004	16 607
des provinces et municipalités canadiennes	466	336	418	1 273	1 422	3 915	2 882
l'administration fédérale américaine	1 685	1 987	413	2 182	1 793	8 060	3 021
des municipalités, agences et États américains	796	1	5	58	194	1 054	756
d'autres administrations publiques	–	364	883	118	–	1 365	1 712
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires							
Obligations d'entreprises	2 420	1 905	2 379	1 785	3 883	12 372	11 082
Actions d'entreprises 1)	–	–	–	–	27 870	27 870	21 985
Total des titres de négociation 3)	8 606	10 263	8 007	6 825	38 009	71 710	59 071
Titres disponibles à la vente							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne							
Coût après amortissement	2 063	6 379	4 774	1 148	87	14 451	17 263
Juste valeur	2 071	6 516	4 836	1 189	89	14 701	17 359
Rendement (%)	2,58	3,41	2,29	3,75	3,35	2,95	2,35
des provinces et municipalités canadiennes							
Coût après amortissement	65	911	455	63	129	1 623	1 638
Juste valeur	65	950	472	63	145	1 695	1 688
Rendement (%)	1,34	1,93	2,03	3,77	4,25	2,19	2,12
l'administration fédérale américaine							
Coût après amortissement	2 122	255	–	3 062	1	5 440	1 136
Juste valeur	2 122	264	–	3 271	1	5 658	1 111
Rendement (%)	0,18	1,21	–	3,00	4,90	1,82	0,20
des municipalités, agences et États américains							
Coût après amortissement	1 505	1 408	557	499	213	4 182	5 993
Juste valeur	1 509	1 428	571	527	222	4 257	6 088
Rendement (%)	1,45	2,63	1,39	5,86	6,02	2,60	2,48
d'autres administrations publiques							
Coût après amortissement	4 482	5 036	494	1	–	10 013	8 182
Juste valeur	4 482	5 062	497	1	–	10 042	8 229
Rendement (%)	2,60	2,18	0,64	5,54	–	2,29	0,53
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires – Canada 2)							
Coût après amortissement	4	913	7 021	–	7	7 945	9 331
Juste valeur	5	945	7 272	–	7	8 229	9 578
Rendement (%)	6,10	1,45	2,50	–	6,49	2,38	4,68
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires – États-Unis							
Coût après amortissement	11	–	21	204	416	652	789
Juste valeur	11	–	21	217	434	683	817
Rendement (%)	3,96	–	3,97	4,62	4,12	4,27	4,52
Obligations d'entreprises							
Coût après amortissement	1 168	1 939	981	126	262	4 476	4 414
Juste valeur	1 172	2 026	1 000	133	261	4 592	4 537
Rendement (%)	1,87	3,10	2,05	5,28	4,88	2,71	2,21
Actions d'entreprises 1)							
Coût après amortissement	9	119	93	6	435	662	856
Juste valeur	14	126	98	6	442	686	850
Rendement (%)	4,65	4,46	3,19	0,84	1,36	2,21	2,53
Total du coût ou du coût après amortissement 4)	11 429	16 960	14 396	5 109	1 550	49 444	49 602
Total de la juste valeur	11 451	17 317	14 767	5 407	1 601	50 543	50 257
Rendement (%)	1,92	2,73	2,28	3,58	3,71	2,53	2,48
Titres divers							
Valeur comptable	158	172	158	312	346	1 146	1 485
Juste valeur	158	172	158	312	380	1 180	1 503
Total du coût ou du coût après amortissement des valeurs mobilières	20 193	27 395	22 561	12 246	39 905	122 300	110 158
Total de la valeur comptable des valeurs mobilières	20 215	27 752	22 932	12 544	39 956	123 399	110 813
Total par devise (équivalent en dollars canadiens)							
Dollar canadien	8 013	17 035	19 204	4 909	26 372	75 533	74 249
Dollar américain	7 723	8 673	3 379	7 471	13 427	40 673	30 015
Autres devises	4 479	2 044	349	164	157	7 193	6 549
Total des valeurs mobilières	20 215	27 752	22 932	12 544	39 956	123 399	110 813

1) Le terme à courir des actions privilégiées est établi d'après les dates de révision des taux des dividendes. Le terme à courir des autres titres de participation est présumé être de plus de dix ans, à moins d'indication contraire.

2) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

3) Au 31 octobre 2008, la valeur comptable totale des titres de négociation était de 66 032 millions de dollars, et des montants de 9 537 millions et de 125 millions étaient respectivement investis dans des titres de l'administration fédérale américaine et de municipalités, agences et États américains.

4) Au 31 octobre 2008, la valeur comptable totale des titres disponibles à la vente était de 32 236 millions de dollars, et des montants de 2 256 millions et de 8 075 millions étaient respectivement investis dans des titres de l'administration fédérale américaine et de municipalités, agences et États américains.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les taux de rendement indiqués dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction du coût ou du coût après amortissement des titres et des taux d'intérêt contractuels ou de dividende stipulé de chaque titre, que nous rajustons pour tenir compte de l'amortissement des primes et des escomptes. Il n'est pas tenu compte des effets fiscaux. Le classement ci-dessus des titres selon le terme à courir est établi d'après l'échéance contractuelle des titres. Le terme à courir des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires est établi d'après la moyenne des échéances prévues. Les échéances réelles peuvent différer car les émetteurs peuvent avoir le droit de rembourser leurs obligations avant l'échéance. Les titres qui ne comportent pas d'échéance sont classés dans la catégorie des titres dont l'échéance est supérieure à dix ans.

Gains et pertes non réalisés

(en millions de dollars canadiens)

	Titres disponibles à la vente				Titres disponibles à la vente			
	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Coût après amortissement	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :								
l'administration fédérale canadienne	14 451	251	1	14 701	17 263	167	71	17 359
des provinces et municipalités canadiennes	1 623	74	2	1 695	1 638	50	–	1 688
l'administration fédérale américaine	5 440	218	–	5 658	1 136	1	26	1 111
des municipalités, agences et États américains	4 182	77	2	4 257	5 993	98	3	6 088
d'autres administrations publiques	10 013	32	3	10 042	8 182	53	6	8 229
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires – Canada 1)	7 945	284	–	8 229	9 331	247	–	9 578
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires – États-Unis	652	31	–	683	789	28	–	817
Obligations d'entreprises 2)	4 476	130	14	4 592	4 414	184	61	4 537
Actions d'entreprises 2)	662	27	3	686	856	26	32	850
Total	49 444	1 124	25	50 543	49 602	854	199	50 257

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

2) En 2010, les gains (pertes) non réalisés ont compris des gains de 9 millions de dollars inclus dans les obligations d'entreprises (gains de 60 millions en 2009) et des gains de 2 millions (pertes de 13 millions en 2009) dans les actions d'entreprises liées aux titres transférés des titres de négociation en date du 1^{er} août 2008.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Pertes non réalisées

(en millions de dollars canadiens)

	Titres disponibles à la vente en situation de perte non réalisée durant						Titres disponibles à la vente en situation de perte non réalisée durant					
	Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total		Moins de 12 mois		12 mois ou plus		Total	
	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur	Pertes brutes non réalisées	Juste valeur
Titres émis ou garantis par :												
l'administration fédérale canadienne	1	326	–	–	1	326	65	3 102	6	316	71	3 418
des provinces et municipalités canadiennes	2	253	–	–	2	253	–	30	–	–	–	30
l'administration fédérale américaine	–	666	–	–	–	666	12	15	14	2	26	17
des municipalités, agences et États américains	2	340	–	159	2	499	1	510	2	861	3	1 371
d'autres administrations publiques	–	1 154	3	3 189	3	4 343	5	1 587	1	309	6	1 896
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires – Canada 1)	–	–	–	–	–	–	–	8	–	2	–	10
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires – États-Unis	–	19	–	2	–	21	–	–	–	–	–	–
Obligations d'entreprises	10	717	4	488	14	1 205	27	889	34	880	61	1 769
Actions d'entreprises	–	–	3	30	3	30	15	38	17	45	32	83
Total	15	3 475	10	3 868	25	7 343	125	6 179	74	2 415	199	8 594

1) Ces montants sont étayés par des prêts hypothécaires assurés.

Le revenu provenant des valeurs mobilières a été constaté comme suit dans nos états financiers consolidés :

(en millions de dollars canadiens)

	2010	2009	2008
Constatation dans l'état consolidé des résultats :			
Revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions 1)			
Titres de négociation	1 305	1 424	1 459
Titres disponibles à la vente	773	933	1 667
Titres divers	56	70	65
	2 134	2 427	3 191
Revenu autre que d'intérêts			
Titres disponibles à la vente			
Gains bruts réalisés	132	148	99
Pertes brutes réalisées	(5)	(69)	(106)
Gains (pertes) nets réalisés et non réalisés sur les titres divers	63	(132)	16
Réductions de valeur pour dépréciation, montant net	(40)	(301)	(324)
Gains (pertes) sur titres, autres que de négociation 1)	150	(354)	(315)
Gains (pertes) nets réalisés et non réalisés sur les titres de négociation 1) 2)	482	609	(718)
Revenu total provenant des valeurs mobilières	2 766	2 682	2 158

1) Le revenu suivant, qui est lié à nos activités d'assurance, a été pris en compte dans le revenu autre que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de notre état consolidé des résultats : un revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions de 202 millions de dollars en 2010, de 109 millions en 2009 et de 15 millions en 2008; des gains (pertes) sur titres, autres que de négociation de 3 millions de dollars en 2010, de 9 millions en 2009 et de néant en 2008;

des gains (pertes) nets réalisés et non réalisés sur les titres de négociation de 306 millions de dollars en 2010, de 418 millions en 2009 et de néant en 2008.

2) Une tranche de 27 millions de dollars des pertes nettes non réalisées a trait à des titres de négociation qui étaient toujours détenus au 31 octobre 2010 (18 millions en 2009 et néant en 2008).

Note 4 : Prêts, engagements de clients aux termes d'acceptations et provision pour pertes sur créances

Modification d'une convention comptable

En août 2009, l'ICCA a publié des modifications au chapitre 3855 de son *Manuel*, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », concernant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Voir la note 3 pour des détails au sujet de l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût après amortissement, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Selon cette méthode, le revenu d'intérêts est réparti sur la durée prévue du prêt en appliquant le taux d'intérêt effectif à la valeur comptable du prêt. Le taux d'intérêt effectif est défini comme le taux qui actualise exactement les rentrées de trésorerie futures estimatives sur la durée de vie prévue du prêt. Le traitement du revenu d'intérêts pour les prêts douteux est décrit ci-après.

Nous amortissons les frais reportés de montage de prêts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Nous comptabilisons cet amortissement comme une réduction du revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions, au poste prêts, sur la durée de vie des prêts montés. En vertu de la méthode du taux d'intérêt effectif, le montant imputé au revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions varie tout au long de la durée du prêt en fonction du capital qui reste à rembourser.

Titres pris en pension ou empruntés

Les titres pris en pension ou empruntés représentent les montants que nous recevons du fait de notre engagement à revendre aux vendeurs d'origine les titres que nous avons achetés, à une date et à un prix prédéterminés. Nous comptabilisons ces instruments comme s'ils étaient des prêts.

Commissions sur prêts

Le traitement comptable des commissions sur prêts varie selon la transaction. Certaines commissions relatives au montage, à la restructuration et à la renégociation de prêts sont portées au revenu d'intérêts tout au long de la durée du prêt, tandis que d'autres commissions sur prêts, jusqu'à un certain seuil, sont comptabilisées dans le revenu au moment du montage du prêt. Les commissions d'engagement sont portées au revenu d'intérêts tout au long de la durée du prêt, sauf si nous avons lieu de croire que notre engagement ne sera pas utilisé. Dans ce dernier cas, la commission d'engagement est portée aux commissions sur prêts pendant la période d'engagement. Les commissions de syndication de prêts sont portées aux commissions sur prêts lorsque la syndication est terminée, à moins que le rendement d'un prêt dont nous avons conservé la gestion soit inférieure au rendement obtenu par d'autres prêteurs comparables participant au financement. Dans ce dernier cas, une portion appropriée de la commission de syndication est comptabilisée comme revenu d'intérêts sur la durée du prêt.

Engagements de clients aux termes d'acceptations

Les acceptations représentent une forme d'instrument d'emprunt à court terme négociable émis par nos clients, que nous garantissons en contrepartie de commissions d'acceptation. Nous disposons de créances compensatoires, totalisant le montant des acceptations, contre nos clients en cas d'appels au remboursement visant ces engagements. Le montant dû aux termes d'une acceptation est comptabilisé dans les passifs divers et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Les commissions gagnées sont comptabilisées dans les commissions sur prêts dans l'état consolidé des résultats.

Prêts douteux

Nous classons les prêts hypothécaires à l'habitation comme douteux lorsque les versements prévus par contrat sont échus depuis 90 jours, ou un an si le prêt est garanti par l'administration fédérale canadienne. Les prêts sur cartes de crédit sont classés comme douteux et immédiatement radiés lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont échus depuis 180 jours. Les prêts à tempérament aux particuliers, les autres prêts aux particuliers et certains prêts aux petites entreprises sont classés comme douteux lorsque les versements de capital ou d'intérêts sont échus depuis 90 jours, et ils sont normalement radiés lorsque les versements sont échus depuis un an.

Les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises sont classés comme douteux lorsque nous ne sommes plus raisonnablement assurés de pouvoir recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus, ou lorsque les versements sont échus depuis 90 jours, ou encore, dans le cas des prêts entièrement garantis, lorsque les versements sont échus depuis 180 jours.

Nous ne comptabilisons pas de revenu d'intérêts sur les prêts classés dans la catégorie des prêts douteux, et tout revenu d'intérêts comptabilisé et impayé est contrepassé et déduit du revenu d'intérêts.

Les versements sur les prêts aux entreprises et aux grandes entreprises qui ont été classés dans la catégorie des prêts douteux sont affectés d'abord au remboursement des frais de recouvrement, du capital et de toutes les radiations ou provisions antérieures, et tout montant restant est alors comptabilisé comme revenu d'intérêts. Les versements sur les prêts qui sont des prêts à tempérament aux particuliers et qui sont classés dans la catégorie des prêts douteux sont affectés d'abord à l'intérêt impayé, puis au solde du capital.

Un prêt est de nouveau classé dans la catégorie des prêts productifs lorsque nous sommes raisonnablement assurés de pouvoir recouvrer en temps opportun la totalité du capital et de l'intérêt conformément aux modalités du prêt, et que le prêt en question ne correspond plus à aucun des critères des prêts douteux.

À l'occasion, nous restructurons des prêts classés comme douteux en raison de la mauvaise situation financière de l'emprunteur. Si le prêt cesse d'être considéré comme douteux, l'intérêt sur ce prêt restructuré est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Provision pour pertes sur créances

La provision pour pertes sur créances inscrite à notre bilan consolidé est maintenue à un montant que nous considérons adéquat pour éponger les pertes sur créances liées à nos prêts, aux engagements de clients aux termes d'acceptations et à nos autres instruments de crédit (tel que nous l'expliquons à la note 5). La portion liée aux autres instruments de crédit est comptabilisée dans les passifs divers à notre bilan consolidé.

La provision est constituée des deux composantes suivantes :

Provisions spécifiques

Ces provisions sont comptabilisées pour des prêts spécifiques afin de ramener leur valeur comptable au montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts. Nous réexaminons régulièrement nos prêts et acceptations pour déterminer si certains prêts devraient être classés comme douteux et, le cas échéant, faire l'objet d'une provision ou d'une radiation (autres que les prêts sur cartes de crédit, qui sont classés comme douteux et radiés lorsque les paiements de capital et d'intérêts sont en souffrance depuis 180 jours, tel que nous l'expliquons sous la rubrique Prêts douteux). Notre révision des prêts-problèmes est exécutée au moins une fois par trimestre par nos gestionnaires de comptes, chacun d'eux évaluant les possibilités de recouvrement ultime et les montants estimatifs de recouvrement d'un prêt en tenant compte de tous les événements et conditions qu'il juge pertinents à la situation du prêt. Cette évaluation est ensuite examinée et approuvée par un agent de crédit indépendant.

Pour déterminer le montant de recouvrement estimatif d'un prêt douteux, nous utilisons la valeur des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisée au taux effectif inhérent au prêt. Lorsque les montants et le moment des flux de trésorerie futurs ne peuvent être estimés de manière raisonnablement fiable, le montant du recouvrement estimatif est déterminé soit au moyen de la juste valeur des sûretés sous-jacentes au prêt, déduction faite des coûts de réalisation prévus et des montants dont la loi exige le versement à l'emprunteur, soit au moyen du prix du marché observable pour le prêt. La sûreté peut varier selon la catégorie de prêts et peut comprendre des espèces, des titres, des biens immobiliers, des comptes clients, des garanties, des stocks ou d'autres immobilisations. Dans le cas des prêts aux particuliers qui ne sont pas évalués de manière individuelle, les dotations aux provisions spécifiques sont calculées en fonction de lots de prêts et à la lumière des résultats passés en matière de perte.

Provision générale

Nous maintenons une provision générale pour couvrir toute perte de valeur qui, dans le portefeuille de prêts actuel, ne peut encore être liée à des prêts en particulier. Notre démarche à l'égard de l'établissement et du maintien de la provision générale est fondée sur la ligne directrice qui a été publiée par le BSIF.

La provision générale est réexaminée trimestriellement. Pour déterminer le niveau approprié de cette provision, un certain nombre de facteurs sont considérés, notamment un modèle de provision générale qui applique les taux historiques de perte prévue et de perte non prévue aux soldes existants en tenant compte de la sensibilité aux cotes de risque, aux secteurs d'activité et aux produits de crédit. Les résultats du modèle sont ensuite examinés en tenant compte du niveau de la provision existante, ainsi que du jugement de la direction concernant la qualité du portefeuille, la répartition selon les secteurs, la conjoncture économique et les conditions du marché du crédit.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

Les variations de la valeur de notre portefeuille de prêts résultant de pertes reliées au crédit ou du recouvrement de sommes ayant déjà fait l'objet de provisions ou de radiations sont incluses dans la dotation à la provision pour pertes sur créances inscrite à notre état consolidé des résultats.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances par catégorie de prêts :

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation			Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers			Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			Engagements de clients aux termes d'acceptations			Total		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Au 31 octobre															
Solde des prêts à la fin de l'exercice, montant brut	48 715	45 524	49 343	54 467	48 398	45 857	68 338	68 169	84 151	7 001	7 640	9 358	178 521	169 731	188 709
Provision spécifique au début de l'exercice	33	13	14	51	2	1	507	411	142	5	–	–	596	426	157
Dotation à la provision pour pertes sur créances	27	26	5	603	624	332	414	888	733	5	5	–	1 049	1 543	1 070
Recouvrements	–	–	–	137	104	91	46	41	23	–	–	–	183	145	114
Radiations	(8)	(6)	(6)	(744)	(679)	(422)	(464)	(807)	(542)	–	–	–	(1 216)	(1 492)	(970)
Écarts de change et autres	–	–	–	–	–	–	(22)	(26)	55	–	–	–	(22)	(26)	55
Provision spécifique à la fin de l'exercice	52	33	13	47	51	2	481	507	411	10	5	–	590	596	426
Provision générale au début de l'exercice	18	8	11	266	242	327	968	1 030	517	54	41	43	1 306	1 321	898
Dotation à la provision pour pertes sur créances	4	10	(3)	49	24	(85)	(43)	13	350	(10)	13	(2)	–	60	260
Écarts de change et autres	–	–	–	25	–	–	(34)	(75)	163	–	–	–	(9)	(75)	163
Provision générale à la fin de l'exercice	22	18	8	340	266	242	891	968	1 030	44	54	41	1 297	1 306	1 321
Provision totale	74	51	21	387	317	244	1 372	1 475	1 441	54	59	41	1 887	1 902	1 747
Provision au titre des autres instruments de crédit 1)	–	–	–	–	–	–	9	–	–	–	–	–	9	–	–
Provision totale, exclusion faite des autres instruments de crédit	74	51	21	387	317	244	1 363	1 475	1 441	54	59	41	1 878	1 902	1 747
Solde des prêts à la fin de l'exercice, montant net	48 641	45 473	49 322	54 080	48 081	45 613	66 975	66 694	82 710	6 947	7 581	9 317	176 643	167 829	186 962

1) La provision au titre des autres instruments de crédit est comprise dans les autres passifs. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, des prêts restructurés d'un montant de 53 millions de dollars étaient classés comme productifs (9 millions en 2009 et 3 millions en 2008). Des prêts restructurés de 1 million de dollars ont été radiés au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (néant en 2009 et 2008).

Au 31 octobre 2010, les prêts comprenaient des prêts libellés en dollars américains d'un montant de 46 738 millions de dollars (49 508 millions et 66 081 millions en 2009 et 2008, respectivement) et des prêts libellés en d'autres devises d'un montant de 1 469 millions (1 945 millions et 2 608 millions en 2009 et 2008, respectivement).

Le tableau ci-dessous fait état de la répartition géographique des prêts, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, et de la provision pour pertes sur créances :

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut		Provision spécifique 2)		Provision générale		Solde net		
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	
Répartition géographique 1) :									
Canada		134 569	121 089	257	241	595	589	133 717	120 259
États-Unis		34 664	38 491	282	294	702	717	33 680	37 480
Autres pays		9 288	10 151	42	61	–	–	9 246	10 090
Total		178 521	169 731	581	596	1 297	1 306	176 643	167 829

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) La colonne 2010 ne tient pas compte de la provision au titre des autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le tableau ci-dessous fait état des prêts et acceptations douteux, y compris les provisions correspondantes :

(en millions de dollars canadiens)	Solde brut des prêts et acceptations douteux		Provision spécifique 2)		Solde, déduction faite de la provision spécifique	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Prêts hypothécaires à l'habitation	279	269	52	33	227	236
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	457	342	47	51	410	291
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	2 485	2 686	482	512	2 003	2 174
Total	3 221	3 297	581	596	2 640	2 701
Répartition géographique 1) :						
Canada	952	950	257	241	695	709
États-Unis	2 187	2 161	282	294	1 905	1 867
Autres pays	82	186	42	61	40	125
Total	3 221	3 297	581	596	2 640	2 701

1) La répartition géographique est établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

2) La colonne 2010 ne tient pas compte de la provision au titre des autres instruments de crédit, laquelle est comprise dans les autres passifs.

Le solde des prêts entièrement garantis en souffrance depuis une période allant de 90 à 180 jours, mais qui n'avaient pas encore été classés comme douteux, s'établissait à 154 millions de dollars et à 187 millions au 31 octobre 2010 et 2009, respectivement.

Biens saisis

Les biens que nous obtenons d'emprunteurs en règlement de leurs prêts sont comptabilisés à leur juste valeur et classés comme détenus à des fins d'utilisation ou à des fins de vente, selon les intentions de la direction. La juste valeur est déterminée d'après les prix du marché, lorsqu'ils sont disponibles. Sinon, elle est déterminée selon d'autres méthodes, comme l'analyse de

la valeur actualisée des flux de trésorerie, ou selon les prix du marché pour des actifs similaires.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, des prêts douteux ont donné lieu à des saisies dans le cadre desquelles nous avons reçu 124 millions de dollars de biens immobiliers que nous avons classés comme détenus à des fins de vente (70 millions en 2009). Nous cédon ces biens lorsque la conjoncture du marché s'y prête.

Prêts douteux

Notre solde brut moyen des prêts et acceptations douteux s'est élevé à 3 255 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (2 850 millions en 2009). Notre solde moyen des prêts douteux, déduction faite de la provision spécifique, s'est situé à 2 589 millions pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (2 325 millions en 2009).

Si nous n'avions classé aucun prêt comme douteux au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, nous aurions constaté un revenu

d'intérêts supplémentaire de 111 millions de dollars, de 119 millions et de 102 millions, respectivement.

Nous avons constaté un revenu d'intérêts en espèces de 2 millions de dollars sur les prêts douteux au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (néant pour les exercices 2009 et 2008).

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons comptabilisé une perte de 4 millions de dollars (perte de 24 millions en 2009) à la vente de prêts douteux.

Note 5 : Autres instruments de crédit

Nous utilisons d'autres instruments de crédit hors bilan pour répondre aux besoins financiers de nos clients. Les types d'instruments que nous utilisons sont décrits ci-dessous.

- Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires représentent notre engagement d'effectuer des paiements à un tiers pour le compte d'une autre partie, si cette dernière n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou d'exécuter d'autres engagements contractuels. Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires comprennent notre cautionnement pour la dette d'une filiale envers un tiers.
- Les prêts de titres représentent, dans le cas où nous prêtons à des tiers nos propres titres ou des titres appartenant à un client, notre risque de crédit lié à la possibilité que l'emprunteur ne s'acquitte pas de son obligation de restituer les titres.
- Les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales représentent notre consentement à honorer les traites présentées par un tiers après l'exécution de certaines activités.
- Les crédits fermes représentent notre promesse de mettre à la disposition d'un client, à certaines conditions, des crédits sous forme de prêts ou d'autres instruments de crédit d'un montant et d'un terme déterminés.

Le montant contractuel de nos autres instruments de crédit représente le risque de crédit non actualisé maximal lié à la possibilité que la contrepartie ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions du contrat, avant tout montant qui pourrait être recouvré en vertu de dispositions prévoyant un recours ou la constitution d'une sûreté. Les sûretés exigées relativement à ces instruments sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts.

La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en faisant affaire seulement avec des contreparties que nous considérons comme solvables et nous gérons notre risque de crédit lié aux autres instruments de crédit selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires sur divers engagements :

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
	Montant contractuel	Montant contractuel
Instruments de crédit		
Lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires	10 163	11 384
Prêts de titres	2 094	445
Crédits documentaires et lettres de crédit commerciales	1 272	1 422
Crédits fermes		
– Échéance initiale de un an ou moins	22 393	28 438
– Échéance initiale supérieure à un an	29 078	31 626
Total	65 000	73 315

Note 6 : Gestion des risques

Nous avons recours à une méthode globale pour repérer, mesurer, surveiller et gérer les risques auxquels nous devons faire face à l'échelle de l'organisation. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de crédit et de contrepartie, le risque de marché et le risque de liquidité et de financement.

Risque de crédit et de contrepartie

Nous sommes exposés au risque de crédit découlant de la possibilité que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le risque de crédit est lié principalement aux prêts, aux instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote et aux autres instruments de crédit. Il s'agit du plus important risque mesurable auquel nous devons faire face. Nos pratiques de gestion et principales mesures des risques sont présentées en caractères de couleur bleue dans le texte et les tableaux du Rapport de gestion, aux pages 80 et 81 du présent Rapport annuel. D'autres renseignements sur le risque de crédit lié aux prêts et aux instruments dérivés sont présentés respectivement aux notes 4 et 10.

Concentration du risque de crédit et de contrepartie

Il y a concentration du risque de crédit si de nombreux clients exercent des activités similaires, sont situés dans la même région ou ont des caractéristiques économiques semblables, de sorte que les changements dans les conditions économiques, politiques ou autres sont susceptibles d'influer de manière similaire sur leur capacité de s'acquitter de leurs obligations contractuelles. Les situations de concentration du risque de crédit montrent la sensibilité de notre rendement aux conditions influant sur une contrepartie, un secteur d'activité ou une région en particulier. À la fin de l'exercice, notre portefeuille était bien diversifié et comprenait des millions de clients, qui sont en majorité des particuliers et des petites et moyennes entreprises.

Au chapitre des secteurs d'activité, notre risque le plus important à la fin de l'exercice était lié à des consommateurs individuels pour lesquels les données sont regroupées dans la catégorie des particuliers et représentait 136,8 milliards de dollars.

Dispositif Bâle II

Notre cadre de gestion du capital s'appuie sur l'Accord de Bâle II, lequel se fonde sur l'exposition en cas de défaut pour évaluer le risque de crédit et de contrepartie. Les expositions en cas de défaut sont classées selon les catégories suivantes :

- Les prêts utilisés comprennent les prêts, les acceptations et les dépôts auprès d'institutions financières réglementées ainsi que certaines valeurs mobilières. L'exposition en cas de défaut (ECD) représente une estimation de l'encours d'une exposition de crédit au moment où un défaut peut survenir. En ce qui concerne les montants hors bilan et les montants non utilisés, l'ECD comprend une estimation de tout montant supplémentaire pouvant être utilisé au moment du défaut.
- Les engagements non utilisés comprennent toutes les autorisations non utilisées, y compris celles qui sont révocables sans condition. L'exposition en cas de défaut relative aux engagements non utilisés est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.
- Les instruments dérivés négociés sur le marché hors cote comprennent les instruments détenus dans nos propres comptes, lesquels comportent un risque de crédit en plus d'un risque de marché. L'exposition en cas de défaut relative aux instruments dérivés négociés sur le marché hors cote est égale à la valeur de remplacement nette brute, majorée du montant de tout risque de crédit potentiel.
- Les autres éléments hors bilan comprennent des éléments comme les cautionnements bancaires, les lettres de crédit de soutien et les crédits documentaires. L'exposition en cas de défaut relative aux autres éléments hors bilan est fondée sur la meilleure estimation que la direction peut en faire.

- Les transactions de type mise en pension comprennent les mises en pension, les prises en pension et les prêts de titres, lesquels comportent des expositions relatives à la fois à l'actif et au passif. L'exposition en cas de défaut relative aux transactions de type mise en pension correspond au montant total utilisé, majoré des radiations.
- Le montant ajusté de l'exposition en cas de défaut correspond au montant des expositions qui ont été redistribuées selon une tranche de probabilité de défaut plus favorable ou reclassées dans une différente catégorie d'actifs, selon le classement de Bâle, en raison de l'application de mesures d'atténuation du risque de crédit.

Au 31 octobre 2010 et 2009, l'exposition totale en cas de défaut, liée à des activités autres que de négociation, par secteur d'activité, selon le classement de Bâle II s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Risques de crédit par secteur d'activité		Engagements (non utilisés)		Instruments dérivés négociés sur le marché hors cote		Autres éléments hors bilan		Transactions de type mise en pension		Total	
	Montants utilisés		2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Institutions financières	41 799	28 404	9 167	9 662	22	–	2 642	3 063	37 669	48 312	91 299	89 560
Administrations publiques	31 020	30 024	1 397	1 136	–	–	686	730	14 313	6 734	47 416	38 624
Secteur manufacturier	6 829	8 017	5 629	6 455	33	–	1 085	1 417	–	–	13 576	15 889
Secteur immobilier	13 682	13 309	967	956	–	–	818	783	–	–	15 467	15 048
Commerce de détail	5 915	5 250	2 349	2 371	1	–	476	505	–	–	8 741	8 126
Services	12 239	12 808	3 729	4 116	39	–	2 268	2 224	67	206	18 342	19 354
Commerce de gros	4 351	4 063	2 089	2 102	12	–	466	741	–	–	6 918	6 906
Industries pétrolière et gazière	3 439	4 426	4 823	4 533	–	–	823	753	–	–	9 085	9 712
Particuliers	101 270	91 379	35 511	25 796	31	–	1	1	–	–	136 813	117 176
Autres 1)	20 254	24 726	7 880	8 539	20	–	2 118	2 594	–	–	30 272	35 859
Total de l'exposition en cas de défaut	240 798	222 406	73 541	65 666	158	119 2)	11 383	12 811	52 049	55 252	377 929	356 254

1) Comprend les secteurs comportant une exposition totale inférieure à 2 %.

2) Les données sur le risque par secteur ne sont pas disponibles pour 2009.

D'autres renseignements sur notre risque de crédit, par région et par catégorie de produits, sont présentés à la note 4.

Qualité du crédit

Nous attribuons des cotes de risque en nous fondant sur les probabilités que des contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations financières envers nous. Le processus que nous suivons pour attribuer des cotes de risque est présenté en caractères de couleur bleue dans la section Gestion globale des risques du Rapport de gestion, à la page 81 du présent Rapport annuel.

Les tableaux suivants, établis selon les catégories de Bâle II, présentent le risque de crédit, selon l'approche fondée sur les notations internes (NI) avancée, de nos services de détail et de gros par cote de risque, d'après le montant ajusté de l'exposition en cas de défaut, au 31 octobre 2010. Le secteur des services de gros comprend tous les prêts qui ne sont pas classés dans les services de détail.

Risque de crédit des services de gros, par cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Utilisés			Non utilisés 1)			Risque total 2010	Risque total 2009
	Banques	Sociétés	Emprunteurs souverains	Banques	Sociétés	Emprunteurs souverains		
Catégorie investissement	11 545	35 139	67 000	673	26 436	1 490	142 283	119 200
Catégorie spéculative	1 633	18 447	271	59	6 792	1	27 203	42 012
Liste de surveillance	10	2 343	–	–	678	–	3 031	2 666
Défaut	49	1 504	–	–	123	–	1 676	2 541
Total	13 237	57 433	67 271	732	34 029	1 491	174 193	166 419

1) Les montants non utilisés comprennent des expositions sans engagement d'un montant de 12 645 millions de dollars.

Risque de crédit (montants utilisés) des services de détail, par portefeuille et cote de risque

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation et marges de crédit sur valeur domiciliaire		Prêts renouvelables admissibles 1)		Autres prêts aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Profil de risque (probabilité de défaut) :						
Exceptionnellement faible (≤ 0,05 %)	16 323	12 867	613	2 082	105	396
Très faible (> 0,05 % à 0,20 %)	6 002	6 203	1 699	1 618	1 876	1 966
Faible (> 0,20 % à 0,75 %)	9 731	8 860	2 566	1 592	6 479	5 460
Moyen (> 0,75 % à 7,00 %)	4 814	4 177	2 526	1 729	5 027	4 514
Élevé (> 7,00 % à 99,99 %)	261	300	481	303	339	186
Défaut (100 %)	144	150	33	35	59	69
Total	37 275	32 557	7 918	7 359	13 885	12 591

1) Les prêts renouvelables admissibles comprennent les expositions relatives aux prêts aux particuliers renouvelables, non garantis et non engagés jusqu'à concurrence de 125 000 \$ pour un seul particulier.

Prêts en souffrance non classés douteux

Les prêts qui sont en souffrance mais qui n'ont pas été classés comme douteux sont des prêts dont les titulaires n'ont pas fait les paiements dans les délais

stipulés dans le contrat, mais pour lesquels nous nous attendons à percevoir la totalité du capital et des intérêts. Le tableau suivant fait état des prêts en souffrance, mais non classés comme douteux au 31 octobre 2010 et 2009 :

Prêts en souffrance non classés douteux

(en millions de dollars canadiens)	De 1 jour à 29 jours		De 30 à 89 jours		90 jours ou plus 1)		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Prêts hypothécaires à l'habitation	410	509	310	356	79	96	799	961
Prêts sur cartes de crédit, prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	2 514	1 692	410	377	107	104	3 031	2 173
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	497	493	514	327	28	27	1 039	847
Engagements de clients aux termes d'acceptations	–	–	142	–	–	–	142	–
Total	3 421	2 694	1 376	1 060	214	227	5 011	3 981

1) Les prêts en souffrance depuis 90 jours ou plus se chiffraient respectivement à 163 millions de dollars, 58 millions et 47 millions au 31 octobre 2008, 2007 et 2006.

Échéances des prêts et sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau ci-dessous présente le solde brut des prêts et acceptations en fonction de leur échéance contractuelle et du pays où le risque ultime est assumé :

(en millions de dollars canadiens)	Échéance contractuelle			2010	2009
	1 an ou moins	Plus de 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total
Canada					
Particuliers	24 419	53 644	7 675	85 738	74 870
Entreprises et grandes entreprises (sauf le secteur immobilier)	26 950	10 610	1 546	39 106	36 971
Secteur immobilier commercial	5 016	3 223	1 486	9 725	9 248
États-Unis	9 796	12 986	11 882	34 664	38 491
Autres pays	2 529	6 759	—	9 288	10 151
Total	68 710	87 222	22 589	178 521	169 731

Le tableau ci-dessous présente le solde net des prêts et acceptations par catégories fondées sur la sensibilité aux taux d'intérêt :

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Taux fixe	72 168	55 954
Taux variable	95 877	102 096
Non sensible aux taux d'intérêt 1)	8 598	9 779
Total	176 643	167 829

1) Les prêts et acceptations non sensibles aux taux d'intérêt comprennent les engagements de clients aux termes d'acceptations.

Risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux de crédit, la migration du crédit et les défauts. Nous sommes exposés au risque de marché en raison de nos activités de négociation et de prise ferme, ainsi que de nos activités bancaires structurelles.

Échéances contractuelles des passifs financiers

Les passifs financiers sont constitués de passifs liés aux activités de négociation et de passifs liés à des activités autres que de négociation. Comme les passifs compris dans les portefeuilles de négociation sont généralement détenus pour de courtes périodes, ils ne sont pas inclus dans le tableau ci-après.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers inscrits au bilan liés à des activités autres que de négociation au 31 octobre 2010 :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total 2010	Total 2009
Passifs financiers inscrits au bilan							
Dépôts 1)	101 218	23 181	6 907	4 850	109 119	245 275	233 083
Dettes subordonnées	200	411	390	4 566	—	5 567	6 463
Titres d'une fiducie de capital	440	413	—	—	—	853	1 281
Autres passifs financiers	54 715	23	41	2 517	332	57 628	59 749

1) Exclut les versements d'intérêts ainsi que les billets structurés désignés aux termes de l'option de la juste valeur.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les soldes indiqués dans le tableau ci-dessus pour les passifs financiers inscrits au bilan ne correspondent pas à ceux indiqués dans nos états financiers consolidés car le tableau ci-dessus intègre tous les flux de trésorerie, sur une base non actualisée, y compris le capital et les intérêts.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles des passifs financiers non inscrits au bilan au 31 octobre 2010 :

(en millions de dollars canadiens)	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Sans échéance fixe	Total 2010	Total 2009
Passifs financiers non inscrits au bilan							
Crédits fermes 1)	22 393	22 102	4 694	2 282	—	51 471	60 064
Contrats de location-exploitation	249	410	268	593	—	1 520	1 542
Contrats de garantie financière 1)	41 336	—	—	—	—	41 336	51 857
Obligations d'achat 2)	225	438	279	77	—	1 019	1 298

1) La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

2) Nous avons cinq contrats d'externalisation importants. En 2010, nous avons conclu un contrat de sept ans avec un fournisseur de services externe relativement au traitement de divers portefeuilles de cartes de crédit et à d'autres services. En 2009, nous avons conclu un contrat de sept ans avec un fournisseur de services externe relativement à des services de traitement transactionnel des activités de courtage et de présentation de l'information sur les clients. En 2008, nous avons conclu un contrat de 15 ans, comportant des options de renouvellement

de cinq ans, avec un fournisseur de services externe, contrat qui nous confère le droit d'émettre des Air Miles au Canada pour nos clients. En 2007, nous avons conclu un contrat de sept ans avec un fournisseur de services externe relativement au traitement du service de collecte de valeurs par boîte postale de gros. En 2003, nous avons conclu un contrat de dix ans avec un fournisseur de services externe pour des services de traitement transactionnel en matière de gestion des ressources humaines. En 2000, nous avons conclu un contrat de 15 ans, comportant deux options de renouvellement de cinq ans, avec un fournisseur de services externe pour la gestion de notre système de traitement de chèques et de règlement des factures, y compris l'impression des relevés et des rapports connexes. Tous les contrats d'externalisation peuvent être résiliés avec préavis.

Note 7 : Garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous utilisons divers types de garanties. Les garanties comprennent les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements à une contrepartie, à la suite de changements dans la valeur d'un actif, d'un passif ou d'un titre de participation détenu par la contrepartie dus aux variations d'un taux d'intérêt ou de change sous-jacent ou d'une autre variable. En outre, les contrats en vertu desquels nous pourrions devoir effectuer des paiements si un tiers ne s'acquitte pas de ses obligations conformément aux conditions d'un contrat et les contrats en vertu desquels nous fournissons des garanties indirectes à l'égard des obligations d'une autre partie sont considérés comme des garanties.

Les principaux types de garanties sont présentés ci-dessous :

Lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires

Les lettres de crédit de soutien et les cautionnements bancaires représentent notre engagement à effectuer des paiements à des tiers pour le compte d'une autre partie, si cette dernière n'est pas en mesure d'effectuer les paiements requis ou à exécuter d'autres engagements contractuels. Le montant maximal à payer en vertu des lettres de crédit de soutien et des cautionnements bancaires était de 10 163 millions de dollars au 31 octobre 2010 (11 384 millions en 2009). Aucune lettre de crédit ni aucun cautionnement n'était coté en 2010 ou en 2009. Les sûretés exigées relativement aux lettres de crédit de soutien et aux cautionnements bancaires sont conformes aux sûretés que nous exigeons pour les prêts. La grande majorité de ces engagements arrivent à échéance avant d'avoir été utilisés. Par conséquent, le montant contractuel total peut ne pas être représentatif du financement qui sera vraisemblablement requis dans le cadre de ces engagements.

Au 31 octobre 2010, un montant de 9 millions de dollars (néant en 2009) était compris dans les passifs divers relativement à une partie visée par une garantie, laquelle partie n'était pas en mesure de satisfaire à son obligation envers un tiers (voir la note 4). Aucun autre montant n'était inclus dans notre bilan consolidé au 31 octobre 2010 et 2009 relativement à ces lettres de crédit de soutien et cautionnements bancaires.

Concours et autres facilités de trésorerie

Les concours de trésorerie sont fournis à des programmes de papier commercial adossé à des actifs (PCAA), qui sont administrés par nous ou par des tiers, et constituent une source de financement de substitution advenant que ces programmes ne puissent accéder aux marchés du PCAA ou lorsque les actifs financiers détenus par ces programmes n'atteignent pas les objectifs de rendement prédéterminés. Les modalités des concours de trésorerie ne nous obligent pas à avancer des sommes aux programmes en question en cas de faillite de l'emprunteur. La durée des concours de trésorerie ne dépasse habituellement pas une année, mais elle peut être de plusieurs années.

Le montant maximal à payer en vertu de ces concours et autres facilités de trésorerie totalisait 14 009 millions de dollars au 31 octobre 2010 (19 108 millions en 2009), dont 11 036 millions avaient trait à des facilités de catégorie investissement, 625 millions étaient de catégorie spéculative et 2 348 millions n'étaient pas cotés (15 405 millions, 649 millions et 3 054 millions, respectivement, en 2009). Au 31 octobre 2010, une somme de 292 millions était en cours sur les facilités utilisées conformément aux modalités des concours de trésorerie (185 millions en 2009). De cette somme, 251 millions (246 millions de dollars américains) (158 millions ou 146 millions de dollars américains en 2009) avaient trait à notre entité de titrisation américaine des clients dont il est question à la note 9.

Rehaussements de crédit

Lorsque les conditions le justifient, nous fournissons des rehaussements partiels de crédit pour des transactions effectuées dans le cadre de programmes de PCAA qui sont administrés par nous ou par des tiers. Les rehaussements de crédit sont compris dans les concours de trésorerie. Ces rehaussements comprennent les montants qui ont trait à notre entité de titrisation américaine des clients dont il est question à la note 9.

Facilités de financement de premier rang

Nous fournissons également un soutien sous forme de financement de premier rang à nos entités de gestion de placements structurés et à notre entité de protection de crédit. Au 31 octobre 2010, 5 097 millions de dollars avaient été

prélevés (7 230 millions en 2009) conformément aux modalités des facilités de financement relatives aux entités de gestion de placements structurés. Au 31 octobre 2010, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de financement fournie à notre entité de protection de crédit (112 millions en 2009). D'autres renseignements sur ces facilités de financement sont présentés à la note 9.

En plus de notre investissement dans les billets visés par l'Accord de Montréal, nous avons fourni une facilité de prêt de premier rang de 300 millions de dollars. Aucun montant n'y avait été prélevé au 31 octobre 2010.

Instruments dérivés

Certains de nos instruments dérivés correspondent à la définition comptable d'une garantie lorsque nous sommes d'avis qu'ils sont reliés à un actif, à un passif ou à un titre de participation détenu par la partie visée par la garantie à l'entrée en vigueur du contrat. Afin de réduire les risques liés à ces instruments dérivés, nous concluons des contrats qui couvrent les risques en question.

Les swaps sur défaillance position vendeur exigent que nous indemnisons une contrepartie par suite d'un incident de crédit relié à un engagement de référence, comme une obligation ou un prêt. Le montant maximal à payer en vertu de swaps sur défaillance est égal à leur montant nominal de référence, qui était de 40 650 millions de dollars au 31 octobre 2010 (51 072 millions en 2009), montant dont 37 764 millions avaient trait à des swaps de catégorie investissement, 2 622 millions avaient trait à des swaps de catégorie spéculative et 264 millions n'étaient pas cotés (45 843 millions, 5 034 millions et 195 millions, respectivement, en 2009). La durée de ces contrats varie de un jour à 12 ans. La juste valeur du passif lié à ces instruments dérivés incluse dans les montants relatifs aux instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé était de 933 millions au 31 octobre 2010 (2 159 millions en 2009).

Les options position vendeur comprennent les ententes contractuelles par lesquelles l'acheteur obtient le droit, mais non l'obligation, d'exiger que nous achetions un montant déterminé de devises, de produits de base ou d'instruments de créance ou de capitaux propres à un prix établi, à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans un délai donné. Le montant maximal à payer en vertu de ces options position vendeur ne peut être l'objet d'une estimation raisonnable en raison de la nature de ces contrats. La durée de ces contrats varie de moins de un mois à huit ans. La juste valeur du passif lié à ces instruments dérivés incluse dans les montants relatifs aux instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé était de 599 millions de dollars au 31 octobre 2010 (667 millions en 2009), instruments dont aucun n'est coté (aucun n'était coté en 2009).

Les options position vendeur comprennent également les engagements contractuels en vertu desquels nous convenons de verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le prix ou le taux du marché et le prix d'exercice ou le taux de l'instrument sous-jacent. Le montant maximal à payer en vertu de ces contrats n'est pas déterminable en raison de leur nature. La durée de ces contrats varie de moins de onze mois à 25 ans. La juste valeur du passif lié à ces instruments dérivés incluse dans les montants relatifs aux instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé était de 87 millions de dollars au 31 octobre 2010 (118 millions en 2009), instruments dont aucun n'est coté (aucun n'était coté en 2009).

Conventions d'indemnisation

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons diverses conventions prévoyant des indemnisations générales. Ces indemnisations sont habituellement en rapport avec la vente d'actifs, des placements de titres, des contrats de services, des contrats d'adhésion, des accords de compensation, des contrats sur instruments dérivés et des contrats de location. Ces conventions nous obligent, dans certains cas, à indemniser la contrepartie de divers frais résultant de manquements à l'égard de déclarations ou d'obligations liées à ces conventions, ou résultant de réclamations de tiers présentées contre la contrepartie à la suite de la transaction. La durée des conventions d'indemnisation varie selon le cas; la nature des conventions nous empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal que nous pourrions devoir payer aux contreparties.

Au 31 octobre 2010 et 2009, aucun montant important n'était inclus dans notre bilan consolidé relativement à ces indemnisations.

Note 8 : Titrisation d'actifs

Nous titrisons périodiquement des prêts pour obtenir des sources de financement de substitution. La titrisation consiste à vendre des prêts à des entités hors bilan ou à des fiducies (entités de titrisation) qui achètent ces prêts et émettent ensuite des certificats productifs d'intérêts ou à escompte destinés à des investisseurs.

Les contrats passés avec les entités de titrisation prévoient le paiement au fil du temps, en notre faveur, des intérêts et des frais perçus des clients, relativement aux prêts qui ont été vendus, en excédent du rendement versé aux investisseurs de l'entité de titrisation, moins les pertes sur créances et les autres coûts (le prix d'achat différé).

Nous comptabilisons les cessions aux entités de titrisation comme des ventes lorsque nous abandonnons le contrôle effectif sur les prêts et qu'une contrepartie, autre que des billets émis par l'entité de titrisation, a été reçue. Pour que le contrôle effectif soit abandonné, 1) les prêts cédés doivent être séparés du cédant, et ce, même en cas de faillite ou de la mise sous séquestre de celui-ci; 2) l'acquéreur doit avoir le droit de vendre ou de porter en nantissement les prêts cédés ou, si l'acquéreur est une structure d'accueil admissible, selon la définition qui en est donnée dans la Note d'orientation en comptabilité 12, « Cessions de créances », qu'a publiée l'ICCA, les investisseurs de la structure d'accueil admissible doivent avoir le droit de vendre ou de porter en nantissement leurs droits de bénéficiaire dans celle-ci; et 3) le cédant ne peut conserver le droit de racheter les prêts ou d'obtenir plus qu'un avantage non négligeable. Lorsque les prêts sont considérés comme vendus à des fins comptables, nous les retirons de notre bilan consolidé. Nous constatons les gains de titrisation au moment de

la vente. Nous déterminons le montant de ces gains en nous fondant sur la meilleure estimation possible de la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs prévus, principalement le prix d'achat différé, déduction faite de notre estimation de la juste valeur des obligations de gestion que nous avons conservées. Le prix d'achat différé est inscrit à notre bilan consolidé dans les titres disponibles à la vente.

Un passif de gestion est constaté seulement dans les cas de titrisation pour lesquels nous ne recevons pas de rémunération adéquate pour la gestion des prêts cédés. Ce passif est d'abord évalué à sa juste valeur et est constaté dans les autres passifs à notre bilan consolidé. Le passif de gestion est amorti dans les revenus de titrisation sur la durée des prêts cédés.

Pour certaines de nos opérations de titrisation, nous devons acquérir des droits subordonnés ou maintenir des sommes en espèces déposées dans l'entité de titrisation qui sont considérés comme des droits conservés dans les actifs titrisés. Cela permet à l'entité de titrisation de disposer de fonds au cas où la somme des intérêts et des frais perçus sur les prêts ne serait pas suffisante pour payer les intérêts dus aux investisseurs. Nous inscrivons ces droits conservés à leur juste valeur à notre bilan consolidé, dans les titres disponibles à la vente. Ces droits, conjointement avec le prix d'achat différé, représentent notre risque en ce qui concerne ces opérations de titrisation. Les investisseurs n'ont aucun autre recours contre nous dans l'éventualité où les flux de trésorerie provenant des prêts cédés seraient insuffisants pour acquitter les intérêts relatifs aux certificats que détiennent les investisseurs.

Le tableau suivant résume nos activités de titrisation relatives à nos actifs et leur incidence sur notre état consolidé des résultats pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 :

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation			Prêts sur cartes de crédit			Total		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Produit net en espèces 1)	4 234	6 761	8 330	–	–	3 024	4 234	6 761	11 354
Investissement dans des entités de titrisation 2)	–	–	–	–	–	190	–	–	190
Prix d'achat différé	173	189	331	–	–	73	173	189	404
Passif de gestion	(29)	(29)	(55)	–	–	(14)	(29)	(29)	(69)
	4 378	6 921	8 606	–	–	3 273	4 378	6 921	11 879
Prêts vendus	4 310	6 823	8 524	–	–	3 219	4 310	6 823	11 743
Gain à la vente de prêts provenant de nouvelles opérations de titrisation	68	98	82	–	–	54	68	98	136
Gain à la vente de prêts vendus à des entités de titrisation à rechargement	56	146	72	372	456	212	428	602	284
Autres revenus de titrisation	(54)	(16)	(28)	94	98	41	40	82	13
Amortissement du passif de gestion	55	57	41	87	90	39	142	147	80
Total	125	285	167	553	644	346	678	929	513

1) Le produit net en espèces représente le produit en espèces, déduction faite des frais d'émission.

2) Comprend les titres de cartes de crédit conservés au bilan.

Les moyennes pondérées des hypothèses clés utilisées au cours de l'exercice pour évaluer le prix d'achat différé de toutes les opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice sont les suivantes :

	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit	
	2010	2009	2010	2009
Durée moyenne pondérée (années)	4,47	3,45	1,00	0,99
Taux de remboursement anticipé	17,26 %	20,59 %	35,70 %	36,41 %
Taux d'intérêt	4,01 %	4,41 %	21,32 %	21,65 %
Pertes prévues sur créances 1)	–	–	3,54 %	4,43 %
Taux d'actualisation	2,55 %	3,87 %	9,33 %	9,69 %

1) Comme les prêts hypothécaires à l'habitation sont entièrement assurés, il n'y a pas de pertes prévues sur créances.

Flux de trésorerie reçus d'entités de titrisation pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 :

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation			Prêts sur cartes de crédit			Total		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Produit de nouvelles opérations de titrisation	4 279	6 796	8 423	–	–	3 025	4 279	6 796	11 448
Produit de recouvrements réinvesti dans des entités de titrisation existantes	1 797	2 562	1 853	19 129	20 420	9 685	20 926	22 982	11 538
Frais de gestion perçus	52	51	29	–	–	–	52	51	29
Encaissement du prix d'achat différé	242	279	132	564	649	347	806	928	479

Incidence des opérations de titrisation sur notre bilan consolidé au 31 octobre 2010 et 2009 :

(en millions de dollars canadiens)	Prêts hypothécaires à l'habitation		Prêts sur cartes de crédit		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Droits conservés						
Investissement dans des entités de titrisation	–	–	271	277	271	277
Prix d'achat différé	526	616	107	111	633	727
Dépôts en espèces dans des entités de titrisation	12	11	–	–	12	11
Passif de gestion	79	91	20	20	99	111

Données sur le crédit

Le montant en capital des prêts, le montant des prêts douteux et les pertes nettes sur créances pour tous les prêts, y compris les prêts titrisés, étaient les suivants :

(en millions de dollars canadiens)	2010						2009	
	Total des prêts	Prêts douteux 1)	Radiations nettes 2)	Total des prêts	Prêts douteux 1)	Radiations nettes 2)		
Prêts hypothécaires à l'habitation	74 904	318	8	74 647	309	6		
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	51 159	428	433	45 824	310	401		
Prêts sur cartes de crédit	7 777	29	377	7 293	32	346		
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	68 338	2 412	418	68 169	2 648	766		
Total des prêts	202 178	3 187	1 236	195 933	3 299	1 519		
Moins les titres adossés à des créances hypothécaires conservés et classés dans les titres disponibles à la vente	7 908	–	–	9 284	–	–		
Moins les prêts titrisés :								
Prêts hypothécaires à l'habitation	18 281	39	–	19 839	40	–		
Prêts sur cartes de crédit	4 469	–	203	4 719	–	172		
Total des prêts inscrits au bilan consolidé	171 520	3 148	1 033	162 091	3 259	1 347		

- 1) Ne tient pas compte du montant des prêts douteux au titre des engagements de clients aux termes d'acceptations de 73 millions de dollars au 31 octobre 2010 (38 millions en 2009).
 2) Les radiations nettes représentent les radiations effectuées au cours de l'exercice, déduction faite des recouvrements relatifs à des prêts qui avaient été radiés antérieurement.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Au 31 octobre 2010, notre risque de crédit lié aux actifs titrisés se limitait à notre prix d'achat différé d'un montant de 633 millions de dollars (727 millions en 2009), à certains dépôts en espèces de 12 millions (11 millions en 2009) et aux investissements dans des entités de titrisation se chiffrant à 271 millions (277 millions en 2009).

Les pertes sur les lots statiques de créances fournissent une mesure du risque de crédit lié à nos actifs titrisés. On les calcule en additionnant les pertes sur créances réelles et prévues et en divisant le résultat par l'encours initial de chaque lot d'actifs. Les pertes sur les lots statiques de créances pour les exercices terminés le 31 octobre 2010 et 2009 s'établissent comme suit :

	2010	2009
Prêts hypothécaires à l'habitation	s.o.	s.o.
Prêts sur cartes de crédit	4,54 %	3,65 %

s.o. – sans objet – Les prêts hypothécaires à l'habitation sont entièrement assurés.

Analyse de sensibilité

Le tableau ci-contre présente les hypothèses économiques clés utilisées pour mesurer le prix d'achat différé et le passif de gestion ainsi que la sensibilité de ces droits conservés, au 31 octobre 2010, à des variations défavorables immédiates de 10 % et 20 % pour chacune des hypothèses. L'analyse de sensibilité doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et l'incidence des variations de chacune des hypothèses clés pourrait ne pas être linéaire.

La sensibilité de chaque variable clé aux variations a été calculée indépendamment de l'incidence des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. Les variations d'un facteur peuvent entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui peut amplifier ou réduire certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Prêts hypothécaires à l'habitation	Prêts sur cartes de crédit
Juste valeur du prix d'achat différé	526	107
Durée moyenne pondérée (années)	2,55	0,35
Taux de remboursement anticipé moyen pondéré (%)	18,86	99,57
Effet d'une : Variation défavorable de 10 % (\$)	13,0	9,8
Variation défavorable de 20 % (\$)	25,7	18,2
Marge d'intérêts (%)	1,46	10,50
Effet d'une : Variation défavorable de 10 % (\$)	79,8	11,0
Variation défavorable de 20 % (\$)	159,4	22,1
Pertes prévues sur créances (%)	0–0,01	4,53
Effet d'une : Variation défavorable de 10 % (\$)	0,1	4,2
Variation défavorable de 20 % (\$)	0,2	8,4
Taux d'actualisation moyen pondéré (%)	1,65	9,50
Effet d'une : Variation défavorable de 10 % (\$)	1,3	0,4
Variation défavorable de 20 % (\$)	2,6	0,7

Note 9 : Entités à détenteurs de droits variables

Les entités à détenteurs de droits variables (EDDV) comprennent les entités dont les capitaux propres sont considérés comme insuffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités ou dont les détenteurs des capitaux propres ne détiennent pas une participation financière leur conférant le contrôle de l'entité. Nous devons consolider les EDDV si, en raison de nos investissements dans ces entités ou de nos liens avec elles, nous courons le risque de devoir assumer la majorité de leurs pertes prévues ou avons la possibilité de bénéficier de la

majorité de leurs rendements résiduels prévus. Pour en arriver à cette conclusion, nous procédons à une analyse quantitative qui met en jeu une estimation de notre risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie futurs et du rendement futur des EDDV.

L'actif total dans ces EDDV et notre risque maximal de perte sont résumés dans le tableau suivant, sauf en ce qui concerne les fiducies relatives à la rémunération, lesquelles sont décrites plus longuement ci-dessous.

	31 octobre 2010					31 octobre 2009						
	Risque maximal de perte					Actif total	Risque maximal de perte				Actif total	
	Facilités non utilisées 1)	Facilités utilisées et prêts accordés 2)	Titres détenus	Actifs dérivés	Total		Facilités non utilisées 1)	Facilités utilisées et prêts accordés 2)	Titres détenus	Actifs dérivés		Total
EDDV non consolidées dans lesquelles nous détenons d'importants droits variables												
Entités de titrisation canadiennes des clients 3)	2 958	–	113	14	3 085	2 976	5 819	–	328	44	6 191	5 674
Entité de titrisation américaine des clients	3 905	251	–	2	4 158	4 074	6 214	158	–	2	6 374	4 943
Entités de titrisation de la Banque 3)	5 100	–	637	100	5 837	9 469	5 100	–	625	94	5 819	9 719
Entité de protection de crédit – Apex 4) 5)	1 030	–	1 128	669	2 827	2 208	918	112	833	1 236	3 099	2 322
Entités de gestion de placements structurés 6)	171	5 097	–	30	5 298	5 225	247	7 230	–	12	7 489	6 968
Entités à financement structuré	s.o.	s.o.	4 745	–	4 745	5 330	s.o.	s.o.	1 762	–	1 762	2 451
Fiducies de capital et de financement	43	12	2	–	57	1 277	43	12	2	–	57	1 270
Total	13 207	5 360	6 625	815	26 007	30 559	18 341	7 512	3 550	1 388	30 791	33 347
EDDV consolidées												
Entités de titrisation canadiennes des clients 3) 7)	200	–	196	–	396	196	733	–	719	–	1 452	719
Fiducies de capital et de financement	4 081	6 919	740	76	11 816	9 673	9 013	1 987	880	45	11 925	5 190
Entités à financement structuré	–	–	27	–	27	27	s.o.	s.o.	54	–	54	54
Total	4 281	6 919	963	76	12 239	9 896	9 746	1 987	1 653	45	13 431	5 963

- Ces facilités comprennent les facilités de financement de premier rang qui ont été fournies à notre entité de protection de crédit et à nos entités de gestion de placements structurés ainsi que les concours de trésorerie accordés à nos entités de titrisation de la Banque, à nos entités de titrisation canadiennes des clients et à notre entité de titrisation américaine des clients. Aucun concours de trésorerie accordé à nos entités de titrisation canadiennes des clients ne visait un soutien de crédit au 31 octobre 2010 et 2009. La note 7 traite des concours de trésorerie accordés à notre entité de titrisation américaine, qui comprennent un soutien au crédit.
- Les montants en cours sur les concours de trésorerie et les facilités de financement de premier rang sont classés dans les prêts aux entreprises et aux administrations publiques.
- Les titres détenus dans nos entités de titrisation de la Banque sont constitués de 105 millions de dollars de papier commercial adossé à des actifs (55 millions en 2009) classés dans les titres de négociation, ainsi que d'un prix d'achat différé de 261 millions (293 millions en 2009) et de titres adossés à des actifs de 271 millions (277 millions en 2009) qui sont classés dans les titres disponibles à la vente. Les titres détenus dans nos entités de titrisation canadiennes des clients sont constitués de papier commercial

adossé à des actifs et sont classés dans les titres de négociation. Les actifs détenus par toutes ces entités sont situés au Canada.

- Les instruments dérivés détenus par le biais de cette entité sont classés comme instruments de négociation. Les variations de leur juste valeur sont contrebalancées par les instruments dérivés détenus par le biais de contreparties indépendantes, instruments qui, eux aussi, sont classés comme instruments de négociation.
 - Les titres détenus sont classés dans les titres de négociation et ont une valeur nominale de 1 415 millions de dollars. Notre exposition à ces titres a été couverte au moyen d'instruments dérivés.
 - Les titres détenus sont constitués de billets de capital qui sont classés dans les titres disponibles à la vente. Nous avons ramené la valeur de ces billets à néant au 31 octobre 2010 et 2009.
 - L'actif total détenu au 31 octobre 2010 était constitué d'un prêt de 135 millions de dollars (560 millions en 2009) et d'actifs divers totalisant 61 millions (159 millions en 2009).
- s.o. – sans objet

Entités de titrisation des clients

Nous soutenons des entités de titrisation des clients (aussi appelées conduits multicédants soutenus par des banques) qui aident nos clients à titriser leurs actifs et à obtenir ainsi des sources de financement de substitution. Ces entités donnent à nos clients l'accès à du financement sur les marchés du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en achetant les actifs que ces clients leur vendent et en émettant alors du PCAA à l'intention des investisseurs afin de financer les achats. Dans tous les cas, nous ne gérons pas les actifs cédés. S'il y a des pertes sur les actifs, le vendeur est le premier à assumer ces pertes. Nous ne vendons pas d'actifs aux entités de titrisation des clients et nous ne gérons pas les actifs qu'elles détiennent. Nous percevons des commissions pour les services que nous fournissons relativement aux opérations de titrisation, y compris des commissions de liquidité, de distribution et d'accord financier, pour le soutien que nous apportons au fonctionnement continu des entités de titrisation.

Entités de titrisation canadiennes des clients

Le risque auquel nous exposent nos entités de titrisation canadiennes des clients est résumé dans le tableau ci-dessus. Nous acquérons du PCAA en notre qualité de teneur de marché et nous détenons ces titres de manière temporaire, soit jusqu'à ce que des investisseurs en fassent l'acquisition. En général, les investisseurs qui

souscrivent du PCAA peuvent seulement exercer des recours contre les actifs de l'EDDV émettrice et n'ont aucun recours contre nous. Dans la mesure où nous avons acheté du PCAA, notre risque lié aux facilités de trésorerie est réduit d'un montant équivalent. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit afin de décider de conclure ou non des concours de trésorerie de style international, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. À ce jour, ces entités n'ont jamais fait de prélèvements sur ces concours.

Pour établir si nous sommes tenus ou non de consolider ces entités, nous nous appuyons sur une analyse quantitative des pertes prévues que nous pourrions devoir absorber. Dans le cadre de cette analyse, nous prenons en compte les droits variables importants que nous détenons, soit essentiellement nos positions en PCAA, et les commissions que nous touchons pour nos services. Nous consolidons les EDDV qui sont entièrement financées par le PCAA que nous détenons. Nous n'avons pas à consolider cinq de nos huit entités de titrisation canadiennes des clients. Notre risque de perte se limite aux actifs consolidés figurant dans le tableau ci-dessus.

Entité de titrisation américaine des clients

Le risque auquel nous expose notre entité de titrisation américaine des clients est résumé dans le tableau ci-dessus. Dans le cadre des services de soutien des activités continues de cette entité, nous pouvons lui avancer des fonds aux

termes de concours de trésorerie. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit afin de décider de lui avancer ou non des fonds, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons fourni un financement de 310 millions de dollars (304 millions de dollars américains) en vertu de ces concours de trésorerie et, de ce financement, 179 millions (176 millions de dollars américains) étaient en cours au 31 octobre 2010. Le montant en cours qui était lié à des fonds avancés au cours d'exercices antérieurs à 2010 se chiffrait à 72 millions (71 millions de dollars américains) au 31 octobre 2010. Ces montants sont inclus dans le tableau précédent.

Pour établir si nous sommes tenus ou non de consolider cette entité, nous nous appuyons sur une analyse quantitative des pertes prévues que nous pourrions devoir absorber. Dans le cadre de cette analyse, nous prenons en compte les droits variables importants que nous détenons, soit essentiellement les concours de trésorerie, et les commissions que nous touchons pour nos services. Nous n'avons pas à consolider notre entité de titrisation américaine des clients.

Entités de titrisation de la Banque

Nous utilisons des entités de titrisation de la Banque pour titriser nos prêts hypothécaires canadiens et nos prêts sur cartes de crédit canadiens afin d'obtenir des sources de financement de substitution. La structure de ces entités restreint les types d'activités qu'elles peuvent entreprendre et les types d'actifs qu'elles peuvent détenir, et leur pouvoir décisionnel est limité. Ces entités émettent du PCAA ou des titres à terme adossés à des actifs pour financer leurs activités.

Étant donné leur structure, nous ne sommes pas tenus de consolider les entités de titrisation de la Banque. La note 8 donne plus de renseignements sur nos investissements, nos droits et nos obligations concernant ces entités. Nos droits variables dans celles-ci sont résumés dans le tableau ci-dessus. Les contrats sur instruments dérivés conclus avec ces entités leur permettent de gérer leur risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt.

Nous offrons des concours de trésorerie de style international à certaines entités de titrisation de la Banque, facilités qui comportent des critères objectifs quant à la détermination du moment où les liquidités peuvent être utilisées. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit afin de décider de conclure ou non ces ententes, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts.

Entité de protection de crédit

Nous soutenons une entité de protection de crédit, Apex Trust (Apex), qui fournit aux détenteurs d'investissements dans des portefeuilles de créances d'entreprises une protection de crédit au moyen de swaps sur défaillance. En mai 2008, lors de la restructuration de Apex, nous avons également conclu des swaps sur défaillance avec les contreparties aux swaps et des swaps de compensation avec Apex. Puisque les swaps sont classés comme des instruments de négociation et sont assortis de modalités semblables, les variations de la juste valeur des swaps conclus avec Apex sont compensées par les variations de la juste valeur des swaps conclus avec les contreparties aux swaps. La juste valeur des swaps conclus avec Apex est prise en compte dans le tableau précédent tout comme le sont les billets émis par Apex et une facilité de financement de premier rang. Au 31 octobre 2010, nous avons couvert notre exposition aux billets que nous détenions ainsi que la première tranche de 515 millions de dollars de l'exposition aux termes de la facilité de financement de premier rang. Depuis 2008, un tiers a eu une exposition à Apex en raison d'un swap sur rendement total qu'il a conclu avec nous et qui vise 600 millions de dollars de billets.

Pour établir si nous sommes tenus ou non de consolider cette entité, nous nous appuyons sur une analyse quantitative des pertes prévues que nous pourrions devoir absorber. Dans le cadre de cette analyse, nous prenons en compte notre risque net découlant de nos droits variables dans Apex, soit essentiellement les titres émis par Apex, la facilité de financement de premier rang que nous lui avons consentie et les couvertures connexes. Nous ne sommes pas tenus de consolider Apex.

Entités de gestion de placements structurés

Les entités de gestion de placements structurés offrent des possibilités d'investissement dans des portefeuilles de créances sur mesure et diversifiés dans plusieurs catégories d'actifs et de cotes. Nous détenons des droits dans deux entités de gestion de placements structurés, soit Links Finance Corporation (Links) et Parkland Finance Corporation (Parkland), et nous agissons en tant que gestionnaire d'actifs. Notre risque de perte est résumé dans le tableau précédent. Nous fournissons un soutien de premier rang en vue du financement de Links et de Parkland par voie de nos facilités de trésorerie. Ces facilités permettent aux entités de gestion de placements structurés de conserver une stratégie de vente d'actifs de manière ordonnée. Hormis nos engagements

actuels, lesquels sont pris en compte dans le tableau précédent, nous ne sommes pas tenus de consentir d'autres facilités à ces entités. Nous avons recours à notre processus d'octroi de crédit afin de décider de leur en octroyer ou non, tout comme nous le faisons dans le cas de prêts.

Pour établir si nous sommes tenus ou non de consolider ces entités, nous nous appuyons sur une analyse quantitative des pertes prévues que nous pourrions devoir absorber. Dans le cadre de cette analyse, nous prenons en compte les droits variables importants que nous détenons dans ces entités par voie de nos facilités de trésorerie et des billets de capital que nous détenons. Nous n'avons pas à consolider ces EDDV.

Entités à financement structuré

Nous facilitons le développement de produits de placement par des tiers, y compris de fonds d'investissement, de fiducies d'investissement à participation unitaire et d'autres fonds d'investissement qui sont destinés aux investisseurs individuels. Nous concluons des contrats sur instruments dérivés avec ces fonds afin de fournir aux investisseurs le degré de risque qu'ils désirent, et nous couvrons notre risque lié à ces instruments dérivés en investissant dans d'autres fonds. Nous consolidons ces EDDV lorsque nos droits pourraient nous amener à assumer la majorité de leurs pertes prévues ou à recevoir la majorité de leurs rendements résiduels prévus, sauf si le risque associé aux pertes prévues et la possibilité de toucher les rendements résiduels ont été transférés à l'investisseur individuel par voie d'un contrat sur instruments dérivés. Nous procédons à une analyse de ces questions en nous fondant sur les parts qu'ont émises ces EDDV et que nous détenons. Notre risque de subir des pertes en raison des EDDV non consolidées se limite au montant de notre investissement.

Fiducies de capital et de financement

La Fiducie de capital BMO II (la fiducie II) a été créée en 2009 en vue de l'émission de 450 millions de dollars de billets de BMO de première catégorie – série A. La fiducie II a utilisé le produit de ce placement pour acheter, auprès de la Banque, un billet de dépôt de premier rang. Selon l'évaluation des droits variables que nous avons effectuée, nous ne sommes pas tenus de consolider cette fiducie. Pour de plus amples renseignements à son sujet, voir la note 18.

La fiducie BMO Covered Bond Trust (CB Trust) a été créée en 2007 pour garantir les paiements dus aux détenteurs des obligations couvertes BMO que nous avons émises depuis lors, pour un montant de 1 milliard d'euros et de 2 milliards de dollars américains. Nous vendons des actifs à CB Trust en échange d'un billet à ordre. Les actifs de CB Trust ont été portés en nantissement pour garantir le paiement des obligations que nous avons émises. CB Trust est une EDDV que nous sommes tenus de consolider puisque, selon l'évaluation des droits variables que nous avons effectuée, nos droits pourraient nous amener à assumer la majorité de ses pertes prévues ou à recevoir la majorité de ses rendements résiduels prévus.

La Fiducie de billets secondaires BMO a été créée en 2007 en vue de l'émission de billets secondaires de la fiducie, série A, d'une valeur totale de 800 millions de dollars. La fiducie a utilisé le produit du placement pour acheter, auprès de nous, un billet de dépôt de premier rang. Selon une évaluation de nos droits variables, nous ne sommes pas tenus de consolider cette fiducie. Pour de plus amples renseignements à son sujet, voir la note 17.

La Fiducie de capital BMO a été créée en vue de l'émission des titres Fiducie de capital BMO (appelés BOaTS BMO). D'après l'évaluation des droits variables que nous avons effectuée, cette fiducie est une EDDV que nous sommes tenus de consolider. Les titres en cours au 31 octobre 2010 totalisaient 1,9 milliard de dollars (2,2 milliards au 31 octobre 2009) et sont comptabilisés soit dans la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales, soit dans les titres d'une fiducie de capital, et sont portés à notre bilan consolidé. Pour de plus amples renseignements sur cette fiducie, voir la note 18.

Fiducies relatives à la rémunération

Nous avons constitué des fiducies afin d'administrer le régime d'actionnariat de nos employés. En vertu de ce régime, lorsqu'un employé choisit d'affecter une partie de son salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires, nous y ajoutons une somme égale à 50 % de ses cotisations. Les sommes que nous versons ainsi sont placées dans des fiducies qui achètent nos actions sur le marché libre en vue d'effectuer le versement aux employés lorsque ceux-ci y ont droit en vertu du régime. Les actifs détenus par nos fiducies relatives à la rémunération totalisaient 1 021 millions de dollars au 31 octobre 2010 (869 millions en 2009). Selon l'évaluation des droits variables que nous avons effectuée, nous ne sommes pas tenus de consolider ces fiducies et elles ne nous exposent à aucun risque de perte.

Autres EDDV

Nous avons des liens avec d'autres entités qui sont susceptibles d'être des EDDV. Ces liens peuvent consister, par exemple, à agir comme contrepartie d'instruments dérivés, fournisseur de liquidités, investisseur, gestionnaire de fonds ou fiduciaire. Ces activités ne nous exposent pas au risque d'avoir à assumer la majorité des pertes prévues de ces EDDV ni ne nous donnent la possibilité de recevoir la majorité de leurs rendements résiduels prévus. Par conséquent, nous ne sommes pas tenus de consolider ces EDDV. Les transactions avec celles-ci

sont effectuées aux taux du marché et chaque décision de crédit ou d'investissement repose sur l'analyse de l'EDDV concernée et tient compte de la qualité des actifs sous-jacents. Nous comptabilisons et présentons ces transactions de la même façon que les autres transactions. Par exemple, les contrats sur instruments dérivés sont comptabilisés conformément à notre convention comptable concernant les instruments dérivés, telle qu'elle est énoncée à la note 10. Les facilités de trésorerie sont décrites à la note 7.

Note 10 : Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée de variations sous-jacentes des taux d'intérêt, taux de change ou autres prix ou indices du marché des capitaux ou des produits de base.

Les instruments dérivés sont des contrats qui se négocient sur les marchés boursiers réglementés ou sur le marché hors cote. Nous utilisons ces instruments à des fins de négociation ainsi que pour gérer nos risques, principalement les risques liés aux fluctuations des taux de change et d'intérêt, dans le cadre de notre programme de gestion des actifs et des passifs.

Types d'instruments dérivés*Swaps*

Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

Swap de taux d'intérêt – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

Swap de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de taux d'intérêt et de devises – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.

Swap de produits de base – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.

Swap d'actions – les contreparties s'échangent le rendement de une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement de une autre action ou d'un autre groupe d'actions.

Swap sur défaillance – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.

Swap sur rendement total – une contrepartie accepte de payer à l'autre contrepartie ou de recevoir d'elle des sommes en espèces dont le montant est fonction des variations de la valeur d'un actif ou d'un groupe d'actifs de référence, y compris les rendements comme l'intérêt gagné sur ces actifs, en échange de sommes dont le montant est fonction des taux de financement en vigueur sur le marché.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la qualité du crédit, de la valeur des titres ou des prix des produits de base, selon le cas, ainsi que de l'incapacité éventuelle des contreparties à respecter les modalités des contrats.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés

Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

Les principaux risques liés à ces instruments proviennent de l'incapacité éventuelle des contreparties des marchés hors cote à respecter les modalités des contrats, ainsi que des fluctuations des prix des produits de base, de la valeur des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, selon le cas.

Options

L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période préétablie.

Dans le cas d'une option que nous vendons, l'acheteur nous verse une prime pour que nous acceptions un risque de marché.

Dans le cas d'une option que nous achetons, nous versons une prime pour le droit d'exercer l'option. Comme nous ne sommes pas tenus d'exercer l'option, les principaux risques auxquels nous sommes exposés ont trait à la capacité de couvrir le risque de marché de telle sorte que nous soyons en mesure de recouvrer la prime payée, et au risque de crédit dans l'éventualité où le vendeur, aux termes d'un contrat négocié sur le marché hors cote, ne s'acquitterait pas de ses obligations contractuelles.

Les contrats assortis de taux plafonds, de fourchettes de taux et de taux planchers sont des types particuliers d'options position vendeur et position acheteur. Il s'agit de contrats en vertu desquels le vendeur s'engage à verser à l'acheteur, selon un montant nominal de référence donné, la différence entre le taux du marché et le taux stipulé au contrat. Le vendeur reçoit une prime pour la vente de cet instrument.

Utilisations des instruments dérivés*Instruments dérivés de négociation*

Les instruments dérivés de négociation incluent des instruments conclus avec des clients afin d'aider ces derniers à gérer leur risque, des instruments contractés afin de nous permettre de générer des revenus de négociation à partir de positions prises pour notre propre compte et certains instruments qui ne répondent pas aux conditions de la comptabilité de couverture (couvertures économiques).

Nous procédons au montage et à la commercialisation de produits dérivés pour permettre aux clients de transférer, de modifier ou de réduire les risques existants ou prévus.

Les activités effectuées pour notre propre compte comprennent la tenue de marché, le positionnement et les opérations d'arbitrage. La tenue de marché consiste à offrir des cours acheteurs et vendeurs à d'autres participants du marché dans le but de générer des revenus en fonction des écarts et des volumes. Le positionnement consiste à gérer des positions exposées au risque du marché, dans l'intention de profiter des mouvements favorables des cours, des taux ou des indices. Les opérations d'arbitrage consistent à détecter des différences de prix entre marchés et produits, et à en tirer profit.

Nous pouvons aussi effectuer, pour notre propre compte, des opérations portant sur divers instruments du marché financier et instruments dérivés qui, prises dans leur ensemble, sont conçues pour nous permettre de tirer parti des changements prévus dans les conditions du marché.

Les instruments dérivés de négociation sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains et pertes, réalisés ou non, sont portés aux revenus (pertes) de négociation dans notre état consolidé des résultats. Les gains non réalisés sur instruments dérivés de négociation sont inscrits à notre bilan consolidé au poste instruments dérivés de l'actif, et les pertes non réalisées le sont au poste instruments dérivés du passif.

Instruments dérivés de couverture

Conformément à notre stratégie de gestion de l'actif et du passif, nous concluons divers contrats sur instruments dérivés pour couvrir nos risques de taux d'intérêt et de change.

Risques couverts

Risque de taux d'intérêt

Nous gérons le risque de taux d'intérêt au moyen de swaps de taux d'intérêt et d'options, qui sont liés, tout en l'ajustant, à la sensibilité aux taux d'intérêt d'un actif ou d'un passif spécifique, d'une transaction spécifique prévue, d'un engagement ferme spécifique, ou d'un groupe spécifique de transactions ayant les mêmes caractéristiques de risque.

Risque de change

Nous gérons le risque de change au moyen de swaps de devises et de contrats à terme. Ces instruments dérivés sont comptabilisés à la juste valeur et les gains et pertes, réalisés ou non, sont portés au revenu autre que d'intérêts, conformément au traitement comptable des gains et pertes sur l'élément faisant l'objet de la couverture économique. Les variations de la juste valeur des contrats à terme qui répondent aux conditions de la comptabilité de couverture sont inscrites dans les autres éléments du résultat étendu et l'écart au comptant/à terme (l'écart entre le taux de change à l'entrée en vigueur du contrat et le taux à la fin du contrat) est inscrit dans les frais d'intérêts sur la durée de la couverture.

Nous utilisons aussi parfois des contrats de change à terme pour couvrir d'un point de vue économique notre résultat en dollars américains, afin de réduire au minimum les fluctuations de notre résultat en dollars canadiens causées par la conversion de notre résultat réalisé en dollars américains. Ces contrats sont comptabilisés à leur juste valeur et les gains et pertes sont portés au revenu autre que d'intérêts, au poste revenus de change, autres que de négociation.

Couvertures aux fins de la comptabilité de couverture

Pour qu'un instrument dérivé puisse être considéré comme un instrument de couverture aux fins de la comptabilité de couverture, la relation de couverture doit être désignée comme telle et dûment documentée lors de sa mise en place. Les documents doivent faire état de l'objectif et de la stratégie de gestion du risque propre à la couverture, en précisant l'actif, le passif ou les flux de trésorerie qui font l'objet de la couverture, ainsi que la manière dont son efficacité est évaluée. Les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé doivent être très efficaces pour compenser soit les variations de la juste valeur des éléments inscrits au bilan découlant du risque couvert, soit celles du montant des flux de trésorerie futurs.

L'efficacité de ces instruments de couverture est évaluée à la mise en place de la relation de couverture et régulièrement par la suite, de manière rétrospective et prospective, en utilisant principalement des mesures statistiques quantitatives de corrélation. Toute inefficacité de la relation de couverture est constatée dans le revenu autre que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats, lorsqu'elle se produit.

Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie modifient le risque lié à la variabilité des flux de trésorerie pour les instruments productifs d'intérêts à taux variable et les actifs libellés en devises. Nos couvertures de flux de trésorerie, qui ont un terme à courir résiduel maximal de sept ans, sont des couvertures de prêts et de dépôts à taux variable et d'actifs libellés en devises.

Nous comptabilisons les intérêts que nous payons ou que nous recevons sur les instruments dérivés comme un rajustement du revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions inscrit à notre état consolidé des résultats, sur la durée de la couverture.

Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent les variations de la juste valeur de l'instrument couvert, elles sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. Toute partie des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé qui ne compense pas

les variations de la juste valeur de l'instrument couvert (l'inefficacité de la couverture) est portée directement au revenu autre que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de flux de trésorerie qui cessent d'exister avant la fin de la durée initiale, les gains ou pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu sont amortis par imputation au revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions ou aux frais d'intérêts, selon ce qui convient, dans notre état consolidé des résultats sur la période durant laquelle l'élément couvert a une incidence sur les résultats. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, la totalité des gains ou pertes non réalisés est constatée dans le revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions ou dans les frais d'intérêts, selon le cas, dans notre état consolidé des résultats. Le montant du gain non réalisé que nous prévoyons reclasser dans notre état consolidé des résultats au cours des 12 prochains mois s'élève à 138 millions de dollars (96 millions après impôts). Ce montant aura pour effet de rajuster les intérêts sur les actifs et les passifs qui faisaient l'objet de couvertures.

Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur modifient le risque lié aux variations de la juste valeur des instruments à taux fixe causées par les variations de taux d'intérêt. Ces couvertures transforment des actifs et passifs à taux fixe en actifs et passifs à taux variable. Nos couvertures de juste valeur comprennent des couvertures de titres, de dépôts et de dette subordonnée à taux fixe.

Nous comptabilisons les intérêts à recevoir ou à payer sur les instruments dérivés comme un rajustement du revenu net d'intérêts que nous inscrivons dans notre état consolidé des résultats sur la durée de la couverture.

Dans le cas des couvertures de juste valeur, non seulement l'instrument dérivé de couverture est comptabilisé à sa juste valeur, mais les actifs et passifs à taux fixe qui font partie de la relation de couverture sont rajustés en fonction des variations de la valeur du risque qui est couvert (quasi juste valeur). Dans la mesure où les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé ne neutralisent pas les variations du rajustement de la quasi juste valeur de l'élément couvert (l'inefficacité de la couverture), le montant net est porté directement au revenu autre que d'intérêts, au poste autres, dans l'état consolidé des résultats.

Dans le cas des couvertures de juste valeur qui cessent d'exister, nous ne rajustons plus l'élément couvert à la quasi juste valeur. Le rajustement à la quasi juste valeur de l'élément couvert est alors amorti comme un rajustement du revenu ou des frais d'intérêts relatifs à cet élément, sur le reste de sa durée. Si l'élément couvert est vendu ou réglé, tout rajustement à la quasi juste valeur est inclus dans la détermination du gain ou de la perte découlant de la vente ou du règlement. Nous n'avons couvert aucun engagement au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010 et 2009.

Couvertures d'investissement net

Les couvertures d'investissement net atténuent notre exposition aux fluctuations du taux de change ayant trait à notre investissement net dans des établissements à l'étranger. Nos passifs-dépôts libellés en devises sont désignés comme des couvertures de ce risque. La conversion des devises, tant des investissements nets que des couvertures, est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue) provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Dans la mesure où la couverture n'est pas efficace, les montants sont inscrits à notre état consolidé des résultats dans les revenus de change, autres que de négociation. Le montant de l'inefficacité de la couverture associé aux couvertures d'investissement net pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 a été un gain de 4 millions de dollars (gain de 10 millions en 2009 et perte de 11 millions en 2008).

Relations de couverture de juste valeur

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de juste valeur sur nos résultats financiers.

(en millions de dollars canadiens)

Type de contrat	Montant du gain (de la perte) sur les instruments dérivés de couverture 1)	Rajustement à la quasi juste valeur 2)	Gains (pertes) avant impôts constatés en résultat	Inefficacité de la couverture comptabilisée au poste autres, sous revenu autre que d'intérêts
Contrats de taux d'intérêt – 2010	31	(33)		(2)
2009	(100)	90		(10)
2008	747	(736)		11

1) Les gains (pertes) non réalisés sur les instruments dérivés de couverture sont comptabilisés au poste autres actifs – instruments dérivés ou autres passifs – instruments dérivés dans le bilan consolidé.

2) Les gains (pertes) non réalisés sur les éléments couverts sont comptabilisés aux postes titres – disponibles à la vente, dette subordonnée et dépôts.

Relations de couverture des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente l'incidence des couvertures de flux de trésorerie sur nos résultats financiers.

(en millions de dollars canadiens, avant impôts)

Type de contrat	Variation de la juste valeur comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu	Variation de la juste valeur comptabilisée au poste revenu autre que d'intérêts – autres	Reclassement des gains (pertes) provenant de couvertures des autres éléments du résultat étendu dans le revenu net d'intérêts	Amortissement de l'écart au comptant/à terme sur les contrats de change dans les frais d'intérêts
2010				
Taux d'intérêt	303	(2)	237	–
Change	(80)	–	–	(83)
Total	223	(2)	237	(83)
2009				
Taux d'intérêt	143	(10)	178	–
Change	(360)	–	–	(43)
Total	(217)	(10)	178	(43)
2008				
Taux d'intérêt	536	16	(92)	–
Change	–	–	–	–
Total	536	16	(92)	–

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Instruments dérivés incorporés

À l'occasion, nous achetons ou émettons des instruments financiers qui contiennent des instruments dérivés incorporés. L'instrument incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé à la juste valeur si ses caractéristiques économiques ne sont pas étroitement liées à celles du contrat hôte, si ses modalités sont les mêmes que celles d'un instrument dérivé autonome et si le contrat composé n'est pas détenu à des fins de négociation ou désigné comme étant comptabilisé à la juste valeur. Si nous ne pouvons pas identifier et évaluer de manière fiable l'instrument dérivé incorporé, le contrat est comptabilisé dans sa totalité à la juste valeur, les variations de celle-ci étant comptabilisées dans le résultat. Les instruments dérivés incorporés dans certains de nos billets liés à des titres de participation sont comptabilisés séparément de l'instrument hôte.

Dispositions conditionnelles

Certains instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote renferment des dispositions qui établissent un lien entre l'étendue de la garantie que nous sommes tenus de fournir ou les exigences en matière de paiement et nos cotes de crédit (déterminées par les grandes agences de notation). Si nos cotes de crédit devaient être abaissées, certaines contreparties aux instruments dérivés pourraient exiger la constitution immédiate et continue d'une garantie quotidienne sur les instruments dérivés en position de passif ou un paiement

immédiat. Le montant total de la juste valeur de tous les instruments dérivés qui devaient faire l'objet d'une garantie et qui étaient en position de passif au 31 octobre 2010 était de 7,3 milliards de dollars, montant à l'égard duquel nous avons fourni des garanties de 6,5 milliards. Si notre cote de crédit avait été ramenée à A– au 31 octobre 2010 (par Standard & Poor's), il nous aurait fallu donner une garantie ou satisfaire à des exigences de paiement d'un montant additionnel de 1 082 millions de dollars.

Juste valeur

La juste valeur représente des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans d'autres périodes, en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. La juste valeur des instruments dérivés négociés en bourse est établie selon la valeur à la cote sur les marchés d'instruments dérivés. La juste valeur des instruments dérivés négociés sur le marché hors cote est établie à l'aide de prix multisources ou de méthodes d'évaluation à coupon zéro, rajustés pour tenir compte des risques en matière de crédit, de modèles et de liquidités ainsi que des coûts administratifs. Les courbes à coupon zéro sont tracées au moyen de techniques d'évaluation généralement reconnues, d'après les instruments sous-jacents tels que des espèces, des obligations et des contrats à terme standardisés observables sur le marché. La volatilité implicite des options, qui est utilisée dans le modèle d'évaluation, est obtenue directement par voie de données du marché ou calculée d'après les cours du marché.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur de nos instruments dérivés :

(en millions de dollars canadiens)	2010			2009		
	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net	Actifs bruts	Passifs bruts	Montant net
Négociation						
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	31 312	(30 173)	1 139	27 233	(26 195)	1 038
Contrats à terme de gré à gré	87	(80)	7	231	(241)	(10)
Contrats à terme standardisés	5	(14)	(9)	3	(25)	(22)
Options achetées	1 398	–	1 398	1 749	–	1 749
Options vendues	–	(1 667)	(1 667)	–	(1 828)	(1 828)
Contrats de change						
Swaps de devises	1 271	(2 300)	(1 029)	1 542	(2 158)	(616)
Swaps de taux d'intérêt et de devises	4 595	(4 116)	479	3 662	(3 658)	4
Contrats de change à terme	2 536	(2 950)	(414)	2 713	(3 168)	(455)
Options achetées	218	–	218	232	–	232
Options vendues	–	(171)	(171)	–	(185)	(185)
Contrats sur produits de base						
Swaps	1 462	(1 584)	(122)	1 500	(1 332)	168
Achetés	1 127	–	1 127	1 990	–	1 990
Vendus	–	(1 004)	(1 004)	–	(1 835)	(1 835)
Contrats sur titres de participation						
Swaps sur défaillance						
Achetés	1 280	–	1 280	2 937	–	2 937
Vendus	–	(933)	(933)	–	(2 159)	(2 159)
Juste valeur totale – instruments dérivés de négociation	46 944	(47 225)	(281)	45 774	(44 139)	1 635
Juste valeur moyenne 1)	44 149	(43 395)	754	64 377	(62 685)	1 692
Couverture						
Contrats de taux d'intérêt						
Couvertures de flux de trésorerie – swaps	424	(256)	168	182	(440)	(258)
Couvertures de juste valeur – swaps	877	(489)	388	707	(186)	521
Total des swaps	1 301	(745)	556	889	(626)	263
Contrats de change						
Couvertures de flux de trésorerie – contrats de change à terme	1 514	–	1 514	1 235	–	1 235
Total des contrats de change	1 514	–	1 514	1 235	–	1 235
Juste valeur totale – instruments dérivés de couverture 2)	2 815	(745)	2 070	2 124	(626)	1 498
Juste valeur moyenne 1)	2 398	(644)	1 754	2 128	(559)	1 569
Juste valeur totale – instruments dérivés de négociation et de couverture	49 759	(47 970)	1 789	47 898	(44 765)	3 133
Moins : incidence des contrats cadres de compensation des soldes	(31 537)	31 537	–	(29 423)	29 423	–
Total	18 222	(16 433)	1 789	18 475	(15 342)	3 133

1) La juste valeur moyenne est calculée selon la méthode des moyennes mobiles sur cinq trimestres.

2) La juste valeur des instruments dérivés de couverture compense totalement ou partiellement les variations de la juste valeur des instruments financiers connexes inscrits au bilan ou des flux de trésorerie futurs.

Les actifs sont présentés après déduction des passifs envers les clients lorsque nous avons un droit exécutoire de compensation des montants et que nous avons l'intention de régler les contrats selon le solde net.

Le tableau ci-dessous présente les instruments dérivés inscrits à notre bilan consolidé :

(en millions de dollars canadiens)	Actifs		Passifs	
	2010	2009	2010	2009
Juste valeur des instruments dérivés de négociation	46 944	45 774	47 225	44 139
Juste valeur des instruments dérivés de couverture	2 815	2 124	745	626
Total	49 759	47 898	47 970	44 765

Montants nominaux de référence

Les montants nominaux de référence de nos instruments dérivés représentent le montant auquel un taux ou un prix s'applique pour calculer la somme en espèces qui doit être échangée en vertu du contrat. Les montants nominaux de référence ne constituent pas des actifs ni des passifs et ne sont donc pas inscrits à notre bilan consolidé.

(en millions de dollars canadiens)

2010

2009

	Couverture				Couverture			
	Négociation	Flux de trésorerie	Juste valeur	Total	Négociation	Flux de trésorerie	Juste valeur	Total
Contrats de taux d'intérêt								
Marchés hors cote								
Swaps	1 443 036	29 303	37 539	1 509 878	1 307 531	29 161	32 135	1 368 827
Contrats à terme de gré à gré	406 115	–	–	406 115	385 463	–	–	385 463
Options achetées	41 254	–	–	41 254	54 407	–	–	54 407
Options vendues	54 898	–	–	54 898	74 923	–	–	74 923
	1 945 303	29 303	37 539	2 012 145	1 822 324	29 161	32 135	1 883 620
Marchés réglementés								
Contrats à terme standardisés	42 316	–	–	42 316	75 761	–	–	75 761
Options achetées	44 656	–	–	44 656	47 580	–	–	47 580
Options vendues	35 201	–	–	35 201	38 887	–	–	38 887
	122 173	–	–	122 173	162 228	–	–	162 228
Total des contrats de taux d'intérêt	2 067 476	29 303	37 539	2 134 318	1 984 552	29 161	32 135	2 045 848
Contrats de change								
Marchés hors cote								
Swaps de devises	27 002	–	–	27 002	29 988	–	–	29 988
Swaps de taux d'intérêt et de devises	179 791	–	–	179 791	155 297	–	–	155 297
Contrats de change à terme	225 750	13 832	–	239 582	213 459	16 370	–	229 829
Options achetées	7 510	–	–	7 510	6 459	–	–	6 459
Options vendues	11 960	–	–	11 960	10 840	–	–	10 840
	452 013	13 832	–	465 845	416 043	16 370	–	432 413
Marchés réglementés								
Contrats à terme standardisés	2 147	–	–	2 147	377	–	–	377
Options achetées	10 220	–	–	10 220	8 185	–	–	8 185
Options vendues	4 205	–	–	4 205	794	–	–	794
	16 572	–	–	16 572	9 356	–	–	9 356
Total des contrats de change	468 585	13 832	–	482 417	425 399	16 370	–	441 769
Contrats sur produits de base								
Marchés hors cote								
Swaps	16 400	–	–	16 400	23 019	–	–	23 019
Options achetées	8 745	–	–	8 745	13 749	–	–	13 749
Options vendues	6 395	–	–	6 395	11 486	–	–	11 486
	31 540	–	–	31 540	48 254	–	–	48 254
Marchés réglementés								
Contrats à terme standardisés	21 169	–	–	21 169	24 078	–	–	24 078
Options achetées	26 186	–	–	26 186	55 716	–	–	55 716
Options vendues	28 759	–	–	28 759	58 686	–	–	58 686
	76 114	–	–	76 114	138 480	–	–	138 480
Total des contrats sur produits de base	107 654	–	–	107 654	186 734	–	–	186 734
Contrats sur titres de participation								
Marchés hors cote	22 896	–	–	22 896	18 359	–	–	18 359
Marchés réglementés	13 549	–	–	13 549	10 511	–	–	10 511
Total des contrats sur titres de participation	36 445	–	–	36 445	28 870	–	–	28 870
Swaps sur défaillance								
Achetés sur les marchés hors cote	44 615	–	–	44 615	56 237	–	–	56 237
Vendus sur les marchés hors cote	40 650	–	–	40 650	51 072	–	–	51 072
Total des swaps sur défaillance	85 265	–	–	85 265	107 309	–	–	107 309
Total	2 765 425	43 135	37 539	2 846 099	2 732 864	45 531	32 135	2 810 530

Les montants nominaux de référence comprenaient 231 millions de dollars au 31 octobre 2010 (184 millions en 2009) relativement au programme de certificats de dépôt liés aux contrats à terme standardisés gérés. Les risques associés à ces instruments et représentés par les actifs de ce programme sont négociés pour le compte des clients, tous les gains et pertes leur étant imputés.

Risque de marché lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés posent un risque de marché. Le risque de marché découle de la possibilité d'une incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur d'instruments dérivés par suite de variations de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux de crédit, la migration du crédit et les défaillances. Nous nous efforçons de limiter le risque de marché en appliquant des processus globaux de gouvernance et de gestion pour toutes les activités comportant un risque de marché.

Risque de crédit lié aux instruments dérivés

Les instruments dérivés négociés sur les marchés hors cote représentent un risque de crédit en raison de la possibilité que les contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations. Le risque de crédit lié à un instrument dérivé représente habituellement une petite fraction du montant nominal de référence de l'instrument en question. De façon générale, les contrats sur instruments dérivés peuvent nous exposer à des pertes si l'évolution des taux du marché influe défavorablement sur la position d'une contrepartie et que cette contrepartie manque à ses obligations de paiement. Le risque de crédit est représenté par la juste valeur positive de l'instrument dérivé. Nous nous efforçons de limiter le risque de crédit en faisant affaire avec des contreparties que nous considérons comme solvables, et nous gérons notre risque de crédit lié aux instruments dérivés selon le même processus de gestion du risque de crédit que nous appliquons aux prêts et aux autres formes de crédit.

Nous cherchons également d'autres moyens de réduire notre risque de crédit lié aux instruments dérivés, notamment en concluant des accords de garantie et des contrats cadres de compensation avec des contreparties. Ces contrats cadres permettent d'éliminer le risque de crédit lié aux contrats favorables, dans la mesure où les contrats défavorables conclus avec la même contrepartie ne peuvent être réglés avant les contrats favorables.

Les instruments dérivés négociés sur les marchés boursiers réglementés ne comportent aucun risque de crédit, car ils sont réglés sur une base nette avec chaque bourse.

Les expressions suivantes relatives au risque de crédit sont utilisées dans le tableau ci-dessous :

Valeur de remplacement : Ce qu'il en coûte pour remplacer, au cours du marché, tous les contrats qui ont une juste valeur positive. Ce chiffre représente en fait les gains non réalisés sur nos instruments dérivés. La valeur de remplacement indiquée dans le tableau ci-dessous représente le montant net de l'actif et du passif envers une contrepartie en particulier, lorsque nous avons un droit exécutoire de compenser le montant qui nous est dû par le montant que nous devons et que nous avons l'intention soit de procéder au règlement sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Équivalent-risque de crédit : Le total de la valeur de remplacement, majoré d'un montant représentant le risque de crédit potentiel, conformément aux normes d'adéquation des fonds propres édictées par le BSIF.

Actif pondéré en fonction des risques : L'équivalent-risque de crédit pondéré en fonction de la solvabilité de la contrepartie, tel qu'il est stipulé par le BSIF.

(en millions de dollars canadiens)

	2010			2009		
	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actif pondéré en fonction des risques	Valeur de remplacement	Équivalent-risque de crédit	Actif pondéré en fonction des risques
Contrats de taux d'intérêt						
Swaps	32 613	38 255	–	28 122	33 730	–
Contrats à terme de gré à gré	87	110	–	231	239	–
Options achetées	1 379	1 566	–	1 710	1 945	–
Total des contrats de taux d'intérêt	34 079	39 931	3 738	30 063	35 914	3 631
Contrats de change						
Swaps de devises	1 271	2 456	–	1 542	2 994	–
Swaps de taux d'intérêt et de devises	4 595	13 087	–	3 662	11 441	–
Contrats de change à terme	4 050	6 702	–	3 948	6 695	–
Options achetées	173	245	–	171	284	–
Total des contrats de change	10 089	22 490	2 477	9 323	21 414	2 340
Contrats sur produits de base						
Swaps	1 462	3 612	–	1 500	4 915	–
Options achetées	382	1 666	–	829	2 855	–
Total des contrats sur produits de base	1 844	5 278	853	2 329	7 770	1 232
Contrats sur titres de participation	625	1 961	137	1 365	1 945	235
Swaps sur défaillance	1 280	1 756	3 476	2 937	3 188	3 401
Total des instruments dérivés	47 917	71 416	10 681	46 017	70 231	10 839
Moins : incidence des contrats cadres de compensation	(31 537)	(45 706)	–	(29 423)	(42 581)	–
Total	16 380	25 710	10 681	16 594	27 650	10 839

Le total des instruments dérivés et l'incidence des contrats cadres de compensation relatifs à la valeur de remplacement ne comprennent pas les instruments dérivés négociés sur les marchés boursiers réglementés dont la juste valeur était de 1 842 millions de dollars au 31 octobre 2010 (1 881 millions en 2009).

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de diverses régions et de différents secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats des clients par pays (avant l'incidence des contrats cadres de compensation), établie en fonction du pays où le risque ultime est assumé :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2010		2009	
Canada	19 202	40 %	19 640	43 %
États-Unis	12 450	26	11 783	26
Royaume-Uni	7 363	15	6 699	14
Autres pays 1)	8 902	19	7 895	17
Total	47 917	100 %	46 017	100 %

1) Aucun autre pays n'a représenté 10 % ou plus de la valeur de remplacement en 2010 et en 2009.

Les transactions sont effectuées avec des contreparties de divers secteurs d'activité. Le tableau suivant fait état de la valeur de remplacement des contrats par secteur d'activité (avant l'incidence des contrats cadres de compensation) :

(en millions de dollars canadiens)	Contrats de taux d'intérêt		Contrats de change		Contrats sur produits de base		Contrats sur titres de participation		Swaps sur défaillance		Total	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Institutions financières	29 380	26 443	6 693	6 025	654	829	382	927	312	802	37 421	35 026
Administrations publiques	2 351	1 510	2 487	1 909	56	24	—	—	—	—	4 894	3 443
Ressources naturelles	45	13	74	57	351	389	—	—	—	—	470	459
Énergie	54	76	2	18	239	213	—	—	—	—	295	307
Autres	2 249	2 021	833	1 314	544	874	243	438	968	2 135	4 837	6 782
Total	34 079	30 063	10 089	9 323	1 844	2 329	625	1 365	1 280	2 937	47 917	46 017

Instruments dérivés de crédit et garanties

Instruments dérivés de crédit – protection vendue, par cote ou échéance

Au 31 octobre 2010 (en millions de dollars canadiens)	Montant maximal exigible/montant nominal de référence			Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Passif
Swaps sur défaillance					
Catégorie investissement 1)		2 514	24 752	10 498	834
Catégorie spéculative 1)		748	1 774	100	97
Non cotés		155	108	1	2
Total 2)		3 417	26 634	10 599	933

Instruments dérivés de crédit – protection vendue, par cote ou échéance

Au 31 octobre 2009 (en millions de dollars canadiens)	Montant maximal exigible/montant nominal de référence			Juste valeur	
	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Passif
Swaps sur défaillance					
Catégorie investissement 1)	3 668	31 056	11 119	45 843	2 013
Catégorie spéculative 1)	1 174	3 347	513	5 034	145
Non cotés	22	173	—	195	1
Total 2)	4 864	34 576	11 632	51 072	2 159

1) Les cotes de crédit AAA, AA, A et BBB constituent des cotes de catégorie investissement et les cotes BB ou inférieures désignent des instruments de catégorie spéculative. Ces cotes reflètent en grande partie celles attribuées par des agences de notation externes et représentent le risque lié au paiement ou au rendement du titre sous-jacent ou de l'actif de référence.

2) Au 31 octobre 2010, le montant nominal de référence et la valeur comptable nette de la protection de crédit vendue à l'égard de laquelle nous détenons une protection achetée et visant des actifs sous-jacents identiques était de 2 milliards de dollars et de 56 millions de dollars (1 milliard et 49 millions en 2009).

Terme à courir

Les dates d'échéance de nos contrats sur instruments dérivés varient. Le tableau suivant présente les termes contractuels à courir relativement aux montants nominaux de référence de nos contrats sur instruments dérivés :

(en millions de dollars canadiens)	Terme à courir					2010	2009
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 ans à 5 ans	De 5 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total des montants nominaux de référence	Total des montants nominaux de référence
Contrats de taux d'intérêt							
Swaps	453 661	459 701	312 718	222 717	61 081	1 509 878	1 368 827
Contrats à terme de gré à gré, contrats à terme standardisés et options	541 929	57 497	13 312	10 632	1 070	624 440	677 021
Total des contrats de taux d'intérêt	995 590	517 198	326 030	233 349	62 151	2 134 318	2 045 848
Contrats de change							
Swaps de devises	8 265	6 127	3 233	7 046	2 331	27 002	29 988
Swaps de taux d'intérêt et de devises	41 958	49 091	41 506	37 740	9 496	179 791	155 297
Contrats de change à terme, contrats à terme standardisés et options	261 134	10 664	2 956	862	8	275 624	256 484
Total des contrats de change	311 357	65 882	47 695	45 648	11 835	482 417	441 769
Contrats sur produits de base							
Swaps	9 341	5 625	843	476	115	16 400	23 019
Contrats à terme standardisés et options	68 993	21 203	891	167	—	91 254	163 715
Total des contrats sur produits de base	78 334	26 828	1 734	643	115	107 654	186 734
Contrats sur titres de participation	30 640	2 447	2 727	165	466	36 445	28 870
Contrats de crédit	6 791	45 157	9 670	23 147	500	85 265	107 309
Total des montants nominaux de référence	1 422 712	657 512	387 856	302 952	75 067	2 846 099	2 810 530

Note 11 : Bureaux et matériel

Nous comptabilisons l'ensemble des bureaux et du matériel au coût moins l'amortissement cumulé, sauf les terrains, qui sont comptabilisés au coût. Les immeubles, le matériel informatique et les systèmes d'exploitation, l'autre matériel ainsi que les améliorations locatives sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif. Voici les durées de vie utile estimatives maximales que nous utilisons pour amortir nos actifs :

Immeubles	40 ans
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	15 ans
Autre matériel	10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail, jusqu'à un maximum de 10 ans

	2010		2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Valeur comptable
Terrains	169	–	169	175
Immeubles	1 283	723	560	584
Matériel informatique et logiciels d'exploitation	1 336	1 056	280	333
Autre matériel	723	545	178	164
Améliorations locatives	901	528	373	378
Total	4 412	2 852	1 560	1 634

Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 la charge d'amortissement s'est chiffrée à 267 millions de dollars (269 millions et 252 millions en 2009 et 2008, respectivement).

Les gains et pertes sur cession sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts, au poste autres, dans notre état consolidé des résultats.

Les bureaux et le matériel sont soumis à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Nous les ramenons à leur juste valeur lorsque les flux de trésorerie non actualisés s'y rapportant sont inférieurs à la valeur comptable. Il n'y a eu aucune réduction de valeur pour dépréciation importante des bureaux et du matériel au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008.

Engagements sur bail

Nous avons conclu un certain nombre de contrats non résiliables de location de bureaux et de matériel. Au 31 octobre 2010, nos engagements contractuels de location représentaient une somme totale de 1 520 millions de dollars. Les engagements pour chacun des cinq prochains exercices, et par la suite, se répartissent comme suit : 249 millions pour 2011, 221 millions pour 2012, 189 millions pour 2013, 143 millions pour 2014, 125 millions pour 2015 et 593 millions par la suite. Au 31 octobre 2010, ces engagements tenaient compte des montants relatifs aux 688 succursales situées dans des locaux loués.

Le loyer net des bureaux et du matériel constaté dans notre état consolidé des résultats s'établissait, pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, à 340 millions de dollars, à 340 millions et à 326 millions, respectivement.

Note 12 : Acquisitions

Nous comptabilisons les acquisitions d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, le prix payé pour une entreprise doit être attribué aux actifs acquis, y compris les actifs incorporels identifiables, et aux passifs pris en charge selon leur juste valeur à la date d'acquisition. Tout excédent est alors comptabilisé comme un écart d'acquisition. Les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont intégrés à nos états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

AMCORE Bank, N.A. (AMCORE)

Le 23 avril 2010, nous avons acquis de Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) certains actifs et passifs d'AMCORE pour une contrepartie totale de 253 millions de dollars (245 millions de dollars américains), sous réserve d'un rajustement postérieur à la conclusion de la transaction, établi en fonction de l'actif net. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons réduit le prix d'achat de 28 millions (23 millions de dollars américains) pour le porter à 225 millions (222 millions de dollars américains) en raison de la réévaluation de l'actif net acquis. Selon les modalités de l'acquisition, FDIC absorbe 80 % des pertes liées aux prêts acquis. Cette acquisition accélère notre stratégie de croissance et renforce notre position déjà solide dans le Midwest des États-Unis en accroissant notre présence en Illinois et au Wisconsin. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons obtenu un actif incorporel constitué de dépôts de base amorti selon la méthode dégressive sur une période de dix ans. Tous les actifs incorporels, y compris l'écart d'acquisition, relatifs à cette transaction sont déductibles à des fins fiscales. Les actifs acquis et les passifs pris en charge sont inclus dans notre unité d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis.

Diners Club

Le 31 décembre 2009, nous avons acquis de Citigroup le montant net des sommes à recouvrer auprès des titulaires de cartes de la franchise nord-américaine de Diners Club pour une contrepartie en espèces totale de 882 millions de dollars (839 millions de dollars américains), sous réserve d'un rajustement postérieur à la conclusion de la transaction, établi en fonction de l'actif net. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons réduit le prix d'achat à 838 millions de dollars (798 millions de dollars américains), soit une baisse de 44 millions (41 millions de dollars américains), compte tenu de la réévaluation des actifs nets acquis. L'acquisition du montant net des sommes à recouvrer auprès des titulaires de cartes Diners Club nous donne le droit d'émettre des cartes Diners Club à des entreprises et à des professionnels aux États-Unis et au Canada et nous permettra d'accélérer notre projet visant à accroître nos activités dans le secteur des voyages et du divertissement à l'intention des entreprises clientes de l'Amérique du Nord. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons acquis un actif incorporel constitué de relations d'affaires avec des clients, qui est amorti selon la méthode dégressive sur une période de 15 ans, et un actif incorporel se composant de logiciels, qui est amorti selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans. L'écart d'acquisition relatif à cette transaction est déductible à des fins fiscales. Diners Club fait partie de notre unité d'exploitation Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada.

Paloma Securities L.L.C. (Paloma)

Le 13 décembre 2009, nous avons mené à terme l'acquisition de certains actifs utilisés dans le cadre des activités de prêt de titres de Paloma pour une contrepartie en espèces de 7 millions de dollars (6 millions de dollars américains) et nous avons embauché son équipe de prêt de titres à l'échelle mondiale. L'acquisition de Paloma nous permet d'élargir nos activités de prêt de titres. L'écart d'acquisition relatif à cette transaction est déductible à des fins fiscales. Cette acquisition fait partie de notre unité d'exploitation BMO Marchés des capitaux.

Integra GRS (Integra)

Le 23 novembre 2009, nous avons conclu l'acquisition des activités de tenue de registres d'Integra, filiale en propriété exclusive d'Integra Capital Management Corporation, pour une contrepartie en espèces de 13 millions de dollars, majorée d'une contrepartie conditionnelle de 3 millions qui a été versée en 2010 et qui était fondée sur les contrats supplémentaires de clients attribués par le vendeur dans les six mois suivant la date de la conclusion de la transaction. L'acquisition d'Integra élargit notre gamme existante de services de gestion de patrimoine. Dans le cadre de cette transaction, nous avons acquis un actif incorporel constitué de relations d'affaires avec des clients, qui est amorti selon la méthode linéaire sur une période de cinq ans, et un actif incorporel se composant de logiciels, qui est amorti de façon linéaire sur trois ans. L'écart d'acquisition relatif à cette transaction est déductible à des fins fiscales. Integra fait partie de notre unité d'exploitation groupe Gestion privée.

Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc. (SOWA)

Le 9 septembre 2009, nous avons conclu l'acquisition de la totalité des actions avec droit de vote en circulation de Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc. pour une contrepartie en espèces de 12 millions de dollars (11 millions de dollars américains), majorée d'une contrepartie conditionnelle maximale de 9 millions de dollars (8 millions de dollars américains) fondée sur les revenus qui seront générés à l'avenir. L'acquisition de SOWA nous permet d'accroître notre présence sur le marché des services conseils en matière de gestion de patrimoine

aux États-Unis. Dans le cadre de cette acquisition, nous avons obtenu un actif incorporel consistant en des relations d'affaires avec des clients, lequel est amorti de façon dégressive sur une période de cinq ans. L'écart d'acquisition relatif à cette acquisition est déductible à des fins fiscales. SOWA fait partie de notre unité d'exploitation groupe Gestion privée.

Compagnie d'Assurance-Vie AIG du Canada (BMO Société d'assurance-vie)

Le 1^{er} avril 2009, nous avons mené à terme l'acquisition de la totalité des actions avec droit de vote en circulation de Compagnie d'Assurance-Vie AIG du Canada pour une contrepartie en espèces de 330 millions de dollars, sous réserve d'un rajustement postérieur à la conclusion de la transaction et établi en fonction de l'actif net. Le rajustement postérieur à la conclusion de la transaction a été calculé en 2010 et le prix d'achat a été réduit à 278 millions. Cette acquisition nous permet d'offrir à nos clients une gamme élargie de solutions de placement, de planification financière et d'assurance. Dans le cadre de cette transaction, nous avons acquis un actif incorporel constitué de relations d'affaires avec des clients, qui est amorti de façon linéaire sur cinq ans, une entente de non-concurrence, qui est amortie de façon linéaire sur deux ans et un actif incorporel se composant de logiciels, qui est amorti de façon linéaire sur cinq ans. L'écart d'acquisition relatif à cette transaction n'est pas déductible à des fins fiscales. BMO Société d'assurance-vie fait partie de notre unité d'exploitation groupe Gestion privée.

Le tableau ci-dessous résume les justes valeurs estimatives des actifs acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition :

(en millions de dollars canadiens)	2010					2009
	AMCORE	Diners Club	Paloma	Integra	SOWA	BMO Société d'assurance-vie
Encaisse 1)	420	–	–	–	–	352
Valeurs mobilières	10	–	–	–	–	2 638
Prêts	1 551	873	–	–	–	54
Bureaux et matériel	–	–	–	–	–	18
Écarts d'acquisition	86	5	7	7	13	2
Actifs incorporels	24	63	–	9	8	15
Actifs divers	494	9	–	–	–	103
Total de l'actif	2 585	950	7	16	21	3 182
Dépôts	2 207	–	–	–	–	–
Passifs divers	153	112	–	–	9	2 904
Total du passif	2 360	112	–	–	9	2 904
Prix d'achat	225	838	7	16	12	278

1) L'encaisse acquise dans le cadre de l'acquisition d'AMCORE comprend une trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des dépôts productifs d'intérêts.

Note 13 : Écarts d'acquisition et actifs incorporels**Modification d'une convention comptable**

Le 1^{er} novembre 2008, nous avons adopté les nouvelles règles comptables de l'ICCA concernant les écarts d'acquisition et les actifs incorporels. Nous avons retraité les états financiers de l'exercice précédent afin de refléter cette modification. Aux termes des nouvelles normes, nous avons dû retirer les logiciels d'application du poste bureaux et matériel pour les reclasser dans les actifs incorporels.

Le tableau suivant présente l'incidence de cette modification de convention comptable sur les chiffres de l'exercice précédent :

(en millions de dollars canadiens)	2008
État consolidé des résultats	
(Diminution) des frais liés aux bureaux et au matériel	(141)
Augmentation de l'amortissement des actifs incorporels	141

Écarts d'acquisition

Lorsque nous acquérons une filiale, une coentreprise ou des titres, dans les cas où nous exerçons une influence notable et que nous comptabilisons l'acquisition à la valeur de consolidation, nous attribuons le prix d'achat payé aux actifs acquis, y compris les actifs incorporels identifiables, et aux passifs pris en charge. Tout excédent du montant payé par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis est considéré comme un écart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais ils sont soumis à un test de dépréciation au moins une fois par année. Ce test consiste à rattacher les écarts d'acquisition à nos unités d'exploitation (groupes de secteurs d'activité ayant des caractéristiques semblables) et à comparer ensuite la valeur comptable de ces unités, y compris les écarts d'acquisition, à leur juste valeur. Nous déterminons la juste valeur essentiellement au moyen des flux de trésorerie actualisés. L'excédent de la valeur comptable des écarts d'acquisition sur leur juste valeur, s'il en est, est comptabilisé comme une charge de dépréciation dans la période au cours de laquelle la dépréciation est déterminée.

Au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, aucun écart d'acquisition n'a fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de nos écarts d'acquisition, par unité d'exploitation, pour les exercices terminés le 31 octobre 2010 et 2009 :

(en millions de dollars canadiens)	Services bancaires Particuliers et entreprises			Groupe Gestion privée	BMO Marchés des capitaux	Services d'entreprise	Total				
	PE Canada	PE États-Unis	Total								
				Services de placement	Produits de placement	Gestion bancaire privée	Assurance	Total	Technologie et opérations		
Écarts d'acquisition au 31 octobre 2008	105	1 070	1 175	68	206	75	–	349	109	2	1 635
Acquisitions durant l'exercice	–	–	–	–	6	13	1	20	–	–	20
Autres 1)	14	(86)	(72)	–	(1)	(10)	–	(11)	(3)	–	(86)
Écarts d'acquisition au 31 octobre 2009	119	984	1 103	68	211	78	1	358	106	2	1 569
Acquisitions durant l'exercice	5	86	91	–	7	–	–	7	7	–	105
Autres 1)	(3)	(50)	(53)	–	(2)	(1)	1	(2)	–	–	(55)
Écarts d'acquisition au 31 octobre 2010	121 2)	1 020 3)	1 141	68 4)	216 5)	77 6)	2	363	113 7)	2	1 619

1) Les autres variations des écarts d'acquisition comprennent l'incidence de la conversion en dollars canadiens des écarts d'acquisition libellés en devises et les rajustements relatifs à la méthode de l'acquisition en ce qui concerne les acquisitions des exercices précédents.

2) Concerne essentiellement Corporation Solutions Moneris, bcpbank Canada et Diners Club.

3) Concerne essentiellement New Lenox State Bank, First National Bank of Joliet, Household Bank (succursales), Mercantile Bancorp, Inc., Villa Park Trust Savings Bank, First National Bank & Trust, Ozaukee Bank, Merchants and Manufacturers Bancorporation, Inc. et AMCORE.

4) Concerne Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée.

5) Concerne Groupe de fonds Guardian Ltée, Pyrford International plc. et Integra GRS.

6) Concerne essentiellement Harris myCFO, Inc. et Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc.

7) Concerne Gerard Klauer Mattison & Co., Inc., Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée, Griffin, Kubik, Stephens & Thompson, Inc. et Paloma Securities L.L.C.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels liés à nos acquisitions sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les logiciels sont comptabilisés au coût. Le tableau ci-dessous présente les actifs incorporels par catégorie :

(en millions de dollars canadiens)	2010			2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
Relations d'affaires avec des clients	173	81	92	85	41	44
Dépôts de base	247	179	68	237	175	62
Réseaux de distribution – Succursales	151	142	9	163	142	21
Logiciels acquis – en cours d'amortissement	543	451	92	546	435	111
Logiciels développés – en cours d'amortissement	917	513	404	797	446	351
Logiciels en cours de développement	146	–	146	70	–	70
Autres	26	25	1	24	23	1
Total	2 203	1 391	812	1 922	1 262	660

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les actifs incorporels sont amortis par imputation au résultat sur la période, ne dépassant jamais 15 ans, au cours de laquelle nous estimons que ces actifs nous seront bénéfiques, au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire ou dégressif. Nous n'avons pas d'actifs incorporels importants dont la durée de vie est tenue pour indéfinie. La période d'amortissement moyenne pondérée est de 10 ans pour les relations d'affaires avec des clients, de 11 ans pour les dépôts de base, de 15 ans pour les réseaux de distribution – Succursales, de 5 ans pour les logiciels acquis ou développés et de 6 ans pour les autres actifs incorporels.

Le montant global des actifs incorporels acquis au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 s'est élevé respectivement à 370 millions de dollars, à 199 millions et à 244 millions.

Nous soumettons les actifs incorporels à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Nous les ramenons à leur juste valeur lorsque nous prévoyons que les flux de trésorerie non actualisés s'y rapportant ne permettront pas de recouvrer la valeur comptable. Au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, aucun actif incorporel n'a fait l'objet d'une réduction de valeur pour dépréciation.

La charge d'amortissement estimative totale relative aux actifs incorporels existants pour les cinq prochains exercices s'élève à 202 millions de dollars pour 2011, à 190 millions pour 2012, à 135 millions pour 2013, à 80 millions pour 2014 et à 15 millions pour 2015.

Note 14 : Actifs divers

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Comptes clients, charges payées d'avance et autres éléments	3 792	3 991
Intérêts courus à recevoir	879	817
Créances de clients, de négociants et de courtiers	399	636
Impôts à recevoir	2 018	1 795
Actifs liés à l'assurance	204	185
Actif au titre des régimes de retraite (note 23)	1 900	1 330
Total	9 192	8 754

Note 15 : Dépôts

(en millions de dollars canadiens)	Dépôts à vue				Dépôts à préavis		Dépôts à terme fixe		Total	
	productifs d'intérêts		non productifs d'intérêts		2010	2009	2010	2009	2010	2009
	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Catégories de déposants :										
Banques	606	668	388	495	2 346	2 194	16 095	19 616	19 435	22 973
Entreprises et administrations publiques 1) 2)	9 052	7 376	14 701	12 338	24 949	22 048	82 071	71 976	130 773	113 738
Particuliers	6 664	7 082	8 919	7 884	41 494	39 174	41 966	45 305	99 043	99 445
Total 3)	16 322	15 126	24 008	20 717	68 789	63 416	140 132	136 897	249 251	236 156
Domiciliation :										
Canada	15 657	14 619	20 654	18 161	46 996	44 017	90 286	81 949	173 593	158 746
États-Unis	282	276	3 345	2 552	21 274	18 949	35 800	37 645	60 701	59 422
Autres pays	383	231	9	4	519	450	14 046	17 303	14 957	17 988
Total	16 322	15 126	24 008	20 717	68 789	63 416	140 132	136 897	249 251	236 156

1) Les billets de dépôt de premier rang de 800 millions de dollars (800 millions en 2009) émis à la Fiducie de billets secondaires BMO et de 450 millions de dollars (450 millions en 2009) émis à la Fiducie de capital BMO II sont compris dans les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques. Voir les notes 17 et 18, respectivement, pour obtenir plus de détails à ce sujet.

2) Le poste entreprises et administrations publiques comprend des émissions d'obligations couvertes de 1 milliard d'euros échéant en janvier 2013 et de 2 milliards de dollars américains échéant en juin 2015, lesquelles portent respectivement intérêt à 4,25 % et à 2,85 % (1 milliard d'euros échéant en janvier 2013 et portant intérêt à 4,25 % en 2009). Voir la note 9 pour plus de détails.

3) Le total des dépôts à terme fixe comprenait respectivement 15 844 millions de dollars et 16 994 millions de dollars de fonds fédéraux achetés, de papier commercial émis et d'autres éléments du passif-dépôts.

Au 31 octobre 2010 et 2009, les dépôts comprenaient respectivement 92 213 millions de dollars et 89 777 millions de dollars de dépôts libellés en dollars américains et 5 207 millions de dollars et 7 271 millions de dollars de dépôts libellés en d'autres devises.

Dépôts

Les dépôts à vue sont constitués principalement des comptes de chèques de nos clients; certains de ces comptes sont productifs d'intérêts. Nos clients n'ont pas l'obligation de nous donner un préavis avant de retirer de l'argent de leurs comptes de chèques.

Les dépôts à préavis sont constitués principalement des comptes d'épargne de nos clients; ces comptes sont productifs d'intérêts.

Les dépôts à terme fixe sont constitués des dépôts suivants :

- Les divers instruments de placement qui sont achetés par nos clients afin de gagner des intérêts sur une période fixe, notamment les dépôts à terme et les certificats de placement garanti. Les termes de ces dépôts peuvent varier de un jour à dix ans.
- Les fonds fédéraux achetés, qui représentent des emprunts à un jour de fonds de réserve excédentaires d'autres banques auprès d'une banque fédérale de réserve américaine. Au 31 octobre 2010, le solde des fonds fédéraux achetés se chiffrait à 732 millions de dollars (1 012 millions en 2009).
- Le papier commercial, dont le total atteignait 1 816 millions de dollars au 31 octobre 2010 (1 303 millions en 2009).

Au 31 octobre 2010, nos dépôts à terme fixe comprenaient 116 452 millions de dollars de dépôts, qui étaient tous supérieurs à cent mille dollars, montant dont 67 321 millions étaient domiciliés au Canada, 35 085 millions, aux États-Unis

et 14 046 millions, dans d'autres pays (110 832 millions, 56 766 millions, 36 763 millions et 17 303 millions, respectivement, en 2009). Des dépôts de 67 321 millions domiciliés au Canada, 35 191 millions arrivent à échéance dans moins de trois mois, 1 349 millions, dans trois à six mois, 6 171 millions, dans six à douze mois et 24 610 millions, dans plus de douze mois (56 766 millions, 22 770 millions, 2 609 millions, 7 091 millions et 24 296 millions, respectivement en 2009). Nous détenons des actifs liquides de 143 953 millions pour soutenir ces dépôts et d'autres éléments du passif-dépôts (124 108 millions en 2009). Une partie de ces actifs liquides ont été cédés en garantie (voir la note 28).

Le tableau qui suit présente les échéances de notre passif-dépôts.

Obligations contractuelles

(en millions de dollars canadiens)

	2010	2009
Moins de un an	102 184	90 896
De 1 an à 2 ans	11 780	18 127
De 2 à 3 ans	12 491	13 855
De 3 à 4 ans	2 139	5 356
De 4 à 5 ans	6 000	2 755
Plus de 5 ans 1)	114 657	105 167
Total 2)	249 251	236 156

1) La catégorie Plus de 5 ans contient des dépôts n'ayant pas de date d'échéance fixe.

2) Comprend les billets structurés désignés aux termes de l'option de la juste valeur.

Le tableau suivant indique les soldes moyens des dépôts ainsi que les taux d'intérêt moyens payés en 2010 et en 2009 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Soldes moyens		Taux d'intérêt moyens payés (%)	
	2010	2009	2010	2009
Dépôts domiciliés au Canada				
Dépôts à vue productifs d'intérêts	15 331	13 640	0,24	0,34
Dépôts à vue non productifs d'intérêts	19 213	16 383	–	–
Dépôts à préavis	45 384	42 480	0,29	0,48
Dépôts à terme fixe	87 208	89 155	1,88	2,92
Total des dépôts domiciliés au Canada	167 136	161 658	1,08	1,76
Dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays				
Banques situées aux États-Unis et dans d'autres pays	8 022	9 327	0,98	0,72
Administrations publiques et institutions aux États-Unis et dans d'autres pays	8 862	9 607	0,51	1,08
Autres dépôts à vue	3 114	7 847	0,03	0,02
Autres dépôts à préavis ou à terme fixe	54 829	64 126	0,78	1,59
Total des dépôts domiciliés aux États-Unis et dans d'autres pays	74 827	90 907	0,74	1,31
Total des dépôts moyens	241 963	252 565	0,98	1,60

Au 31 octobre 2010 et 2009, les dépôts de déposants étrangers dans nos bureaux canadiens s'élevaient respectivement à 14 129 millions de dollars et à 14 392 millions.

Une partie de nos billets structurés inclus dans le passif-dépôts sont désignés comme instruments de négociation en vertu de l'option de la juste valeur et comptabilisés à la juste valeur, ce qui permet de mieux harmoniser le résultat comptable avec la façon dont le portefeuille est géré. La variation de la juste valeur de ces billets structurés a consisté en une diminution du revenu autre que d'intérêts, au poste revenus de négociation, de 110 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (augmentation de 53 millions en 2009), incluant une hausse de 13 millions attribuable à des variations de notre écart de taux (charge de 158 millions en 2009). Nous avons constaté des pertes de compensation sur les instruments dérivés et les autres contrats sur instruments financiers qui sont détenus à des fins de couverture des variations de la juste valeur de ces billets structurés.

Note 16 : Passifs divers

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Acceptations	7 001	7 640
Titres vendus à découvert	16 438	12 064
Titres mis en pension ou prêtés	47 110	46 312
	70 549	66 016

Acceptations

Les acceptations représentent une forme de titre de créance négociable à court terme que nos clients émettent et que nous garantissons en contrepartie d'une commission. Nous disposons d'une créance compensatoire, égale au montant des acceptations, contre nos clients. Le montant dû aux termes des acceptations est comptabilisé comme un passif et notre créance correspondante est comptabilisée comme un prêt dans notre bilan consolidé.

Titres vendus à découvert

Les titres vendus à découvert représentent notre obligation de livrer des titres que nous ne possédions pas au moment de la vente. Ces obligations sont comptabilisées à leur valeur de marché. Les rajustements à la valeur de marché à la date du bilan et les gains et pertes au règlement de ces obligations sont comptabilisés dans les revenus (pertes) de négociation figurant à notre état consolidé des résultats.

Titres mis en pension ou prêtés

Les titres mis en pension ou prêtés représentent des opérations de financement à court terme dans le cadre desquelles nous vendons des titres que nous possédons et prenons simultanément l'engagement de racheter les mêmes titres à un prix et à une date prédéterminés. L'obligation de racheter ces titres est comptabilisée selon le montant exigible. Les frais d'intérêts relatifs à ces engagements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Passifs divers		
Comptes créditeurs, charges à payer et autres éléments	6 741	5 791
Intérêts courus à payer	1 024	1 152
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 338	1 355
Passifs de filiales, autres que des dépôts	2 430	2 588
Passifs liés à l'assurance	4 185	3 545
Passif au titre des régimes de retraite (note 23)	23	36
Impôts à payer	902	736
Passif au titre des autres avantages sociaux futurs (note 23)	771	735
Total	17 414	15 938

Les variations de la juste valeur découlant des fluctuations de notre écart de taux et constatées depuis que ces billets ont été désignés comme étant détenus à des fins de négociation jusqu'au 31 octobre 2010 ont représenté une perte non réalisée de 29 millions de dollars. Depuis 2009, nous avons couvert l'exposition aux fluctuations de notre écart de taux.

Au 31 octobre 2010, la juste valeur et le montant exigible à l'échéance contractuelle de ces billets s'établissaient à 3 976 millions de dollars et à 4 084 millions, respectivement (3 073 millions et 3 377 millions, respectivement, en 2009).

Au 31 octobre 2010, la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales comprenait des titres d'une fiducie de capital, y compris les intérêts courus d'une valeur totale de 1 060 millions de dollars (1 060 millions en 2009) (voir la note 18) et des actions privilégiées à 7,375 %, d'une valeur totale de 250 millions de dollars américains (250 millions de dollars américains en 2009), et émises par la filiale américaine Harris Preferred Capital Corporation, qui font partie de notre capital réglementaire de première catégorie.

Passifs liés à l'assurance

La Banque exerce des activités d'assurance liées à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie.

Les passifs au titre des sinistres et des indemnités représentent les demandes de règlement existantes et les estimations des indemnités futures aux termes des polices. Les passifs au titre des contrats d'assurance-vie sont déterminés au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan, laquelle intègre des hypothèses constituant les meilleures estimations relatives à la mortalité, à la morbidité, aux déchéances de polices, aux rachats, aux rendements de placement, aux participations aux excédents, aux frais d'administration et aux marges pour écarts défavorables. Ces hypothèses sont passées en revue au moins une fois l'an et elles sont actualisées suivant les résultats réels et la conjoncture du marché. Les passifs au titre des sinistres et des indemnités sont compris dans les passifs liés à l'assurance, sous passifs divers. L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur les passifs au titre des indemnités n'a pas été importante en 2009 ni en 2010.

Réassurance

Dans le cours normal de leurs activités, nos filiales du secteur de l'assurance procèdent à la réassurance de certains risques auprès d'autres sociétés d'assurance et de réassurance afin d'obtenir une meilleure diversification, de limiter les pertes éventuelles auxquelles les exposent des risques importants et d'augmenter leur capacité en vue de leur croissance à venir. Ces ententes de réassurance ne libèrent pas nos filiales du secteur de l'assurance de leurs obligations directes à l'égard des assurés. Nous évaluons la situation financière des réassureurs et surveillons leurs cotes de crédit pour réduire au minimum le risque de perte découlant de l'insolvabilité des réassureurs.

Les montants recouvrables auprès des réassureurs liés à nos activités d'assurance-vie sont comptabilisés dans les passifs liés à l'assurance, sous passifs divers, afin de contrebalancer les passifs connexes. Les chiffres figurant au poste passifs liés à l'assurance sont présentés déduction faite des risques cédés aux réassureurs d'un montant de 872 millions de dollars en 2010 (758 millions en 2009).

Le tableau qui suit indique les montants de réassurance qui sont inclus dans le revenu autre que d'intérêts, au poste revenus d'assurance de l'état consolidé des résultats pour les exercices terminés le 31 octobre.

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009 1)	2008
Revenu des primes directes	1 256	983	492
Primes cédées provenant de la réassurance	(462)	(408)	(211)
	794	575	281

1) Tient compte des résultats financiers de BMO Société d'assurance-vie, qui a été acquise le 1^{er} avril 2009.

Note 17 : Dette subordonnée

La dette subordonnée représente nos obligations directes non garanties, sous forme de billets et débetures, envers les porteurs de nos titres d'emprunt et elle fait partie de notre capital réglementaire. Les droits des porteurs de nos billets et débetures sont subordonnés aux droits des déposants et de certains autres créanciers. Le remboursement de notre dette subordonnée, en tout ou en partie, est assujéti à l'approbation préalable du BSIF. Lorsque cela convient, nous concluons des opérations de couverture de juste valeur afin de couvrir les risques inhérents aux fluctuations des taux d'intérêt (voir la note 10).

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons remboursé tous nos billets à moyen terme – série C, tranche 1, portant intérêt à un taux de 4,00 % et arrivant à échéance en 2015, d'une valeur totale de 500 millions de dollars. Ces billets ont été remboursés à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital, majoré de l'intérêt couru impayé à la date du remboursement.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nos débetures série 12 portant intérêt à un taux de 10,85 %, d'une valeur de 140 millions de dollars, sont arrivées à échéance.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, nous avons émis des billets à moyen terme – série F, tranche 1, d'une valeur totale de 900 millions de dollars. Nous avons remboursé tous nos billets à moyen terme – série A, tranche 2, portant intérêt à un taux de 5,75 % et arrivant à échéance en 2013, d'une valeur totale de 150 millions de dollars. Ces billets ont été remboursés à un prix de remboursement correspondant à 100 % du montant du capital, majoré de l'intérêt couru impayé à la date du remboursement.

Nous avons émis des débetures subordonnées novatrices, soit des billets secondaires BMO (appelés BMO TSN – série A), d'une valeur de 800 millions de dollars, par l'entremise de la Fiducie de billets secondaires BMO (la fiducie de billets secondaires). La fiducie de billets secondaires est une entité à détenteurs de droits variables que nous ne sommes pas tenus de consolider (voir la note 9); par conséquent, les billets BMO TSN – série A émis par la fiducie de billets secondaires ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La fiducie de billets secondaires a utilisé le produit de l'émission pour acheter de nous un billet de dépôt de premier rang, qui est inscrit dans le passif à notre bilan consolidé, sous le titre dépôts, au poste entreprises et administrations publiques. Tous les billets BMO TSN – série A seront automatiquement échangés contre nos billets secondaires de série E, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des détenteurs, s'il se produit des événements spécifiques comme la liquidation de la Banque de Montréal, une exigence réglementaire obligeant celle-ci à augmenter son capital, une contravention de sa part aux exigences réglementaires en matière de capital, ou un changement dans la législation fiscale.

Nous avons garanti les versements du capital, des intérêts, du prix de rachat, le cas échéant, et de toute autre somme relative aux billets de la Fiducie de billets BMO TSN – série A, lorsqu'ils deviendront exigibles. Cette garantie est subordonnée à notre passif-dépôts et à tous nos autres passifs, à l'exception des autres garanties, obligations ou passifs qui sont désignés comme étant de rang égal ou inférieur à la dette subordonnée.

Le billet de dépôt de premier rang que nous avons émis à la Fiducie de billets secondaires porte intérêt à un taux annuel de 5,90 % et arrivera à échéance le 26 septembre 2022.

Le tableau ci-dessous fait état du terme à courir et des remboursements relatifs à notre dette subordonnée :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Valeur nominale	Échéance	Taux d'intérêt (%)	Remboursables à notre gré à compter de	Total 2010 ⁸⁾	Total 2009
Débetures série 16	100	Février 2017	10,00	Février 2012 ¹⁾	100	100
Débetures série 20	150	Décembre 2025 à 2040	8,25	Non remboursables	150	150
Billets à moyen terme – série C						
Tranche 1	500	Janvier 2015	4,00	Remboursés	–	500
Tranche 2	500	Avril 2020	4,87	Avril 2015 ²⁾	500	500
Billets à moyen terme – série D						
Tranche 1	700	Avril 2021	5,10	Avril 2016 ³⁾	700	700
Tranche 2	1 200	Juin 2017	5,20	Juin 2012 ⁴⁾	1 200	1 200
Billets à moyen terme – série F						
Tranche 1	900	Mars 2023	6,17	Mars 2018 ⁵⁾	900	900
					3 550 ⁷⁾	4 050 ⁷⁾
Billets de la Fiducie de billets secondaires BMO – série A	800	Septembre 2022	5,75	Septembre 2017 ⁶⁾	800	800
Total					4 350	4 850

1) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada après leur date de remboursement, le 20 février 2012, jusqu'à leur échéance, le 20 février 2017.

2) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 22 avril 2015, et remboursables à la valeur nominale à compter du 22 avril 2015.

3) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 21 avril 2016, et remboursables à la valeur nominale à compter du 21 avril 2016.

4) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 21 juin 2012, et remboursables à la valeur nominale à compter du 21 juin 2012.

5) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 28 mars 2018, et remboursables à la valeur nominale à compter du 28 mars 2018.

6) Remboursables au montant le plus élevé entre la valeur nominale et le rendement des obligations du Canada avant le 26 septembre 2017, et remboursables à la valeur nominale à compter du 26 septembre 2017.

7) Certains montants constatés au titre de la dette subordonnée comprennent des rajustements à la quasi juste valeur qui ont pour effet d'accroître leur valeur comptable de 226 millions de dollars (186 millions en 2009) puisqu'ils font partie de couvertures de juste valeur (voir la note 10).

8) Le terme à courir de l'intégralité de notre dette subordonnée est de cinq ans.

Se reporter au prospectus relatif à chacune des émissions ci-dessus pour de plus amples renseignements sur le calcul et la définition du rendement des obligations du gouvernement du Canada.

Note 18 : Titres d'une fiducie de capital

Nous émettons les titres Fiducie de capital BMO (appelés B0aTS BMO) par l'entremise de notre filiale consolidée, la Fiducie de capital BMO (la fiducie). Le produit des B0aTS BMO est utilisé pour l'achat de prêts hypothécaires. Nous consolidons la fiducie, et les B0aTS BMO sont présentés à notre bilan consolidé, soit dans la part des actionnaires sans contrôle dans des filiales, soit dans les titres d'une fiducie de capital, selon leurs modalités.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous avons émis pour 450 millions de dollars de billets BMO de première catégorie – série A par l'intermédiaire de la Fiducie de capital BMO II (la fiducie II). Cette fiducie est une entité à détenteurs de droits variables que nous ne sommes pas tenus de consolider (voir la note 9). Par conséquent, les billets BMO de première catégorie – série A émis par la fiducie II ne sont pas inscrits à notre bilan consolidé. La fiducie II a utilisé le produit de l'émission pour acheter, auprès de nous, un billet de dépôt

de premier rang qui est inscrit au passif figurant à notre bilan consolidé sous dépôts, au poste entreprises et administrations publiques. Les billets BMO de première catégorie – série A seront rachetables à certaines conditions au gré de la fiducie II à compter du 31 décembre 2013. Dans certaines circonstances, les billets BMO de première catégorie – série A peuvent être automatiquement échangés contre des actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulé de la Banque de Montréal ou les intérêts y afférents peuvent être réglés au moyen de l'émission de telles actions. Le billet de dépôt de premier rang que nous avons émis à la fiducie II porte intérêt à un taux annuel de 10,421 %, taux qui sera rajusté le 31 décembre 2018 et, par la suite, à chaque cinquième anniversaire de cette date jusqu'au 31 décembre 2103. Les billets BMO de première catégorie – série A et le billet de dépôt de premier rang viendront à échéance le 31 décembre 2107.

Les détenteurs de BOaTS BMO et de billets BMO de première catégorie – série A ont le droit de recevoir des distributions fixes semestrielles en espèces, en autant que nous déclarions des dividendes sur nos actions privilégiées

ou, s'il n'y a pas d'actions privilégiées en circulation, sur nos actions ordinaires, conformément à nos pratiques habituelles en matière de dividendes.

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les distributions)	Dates de distribution	Distribution par BOaTS 1)/ billet BMO de première catégorie	Date de rachat au gré de la fiducie	Date de conversion au gré du détenteur	Capital	
					2010	2009
Titres d'une fiducie de capital						
Série A	30 juin, 31 décembre	34,52	Rachetés	s.o.	–	350
Série B	30 juin, 31 décembre	33,24	30 juin 2006	30 juin 2011	400	400
Série C	30 juin, 31 décembre	33,43	31 décembre 2006	30 juin 2012	400	400
					800	1 150
Part des actionnaires sans contrôle						
Série D	30 juin, 31 décembre	27,37 2)	31 décembre 2009		600	600
Série E	30 juin, 31 décembre	23,17 3)	31 décembre 2010		450	450
					1 050	1 050
Total des titres de la fiducie					1 850	2 200
Billets BMO de première catégorie – série A	30 juin, 31 décembre	51,11 4)	31 décembre 2013		450	450

- 1) La distribution est versée pour chaque titre de fiducie dont la valeur nominale est de 1 000 \$.
- 2) Après le 31 décembre 2014, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.
- 3) Après le 31 décembre 2015, chaque distribution se fera au taux des acceptations bancaires majoré de 1,5 %.

- 4) À compter du 31 décembre 2018 et à tous les cinq ans par la suite jusqu'au 31 décembre 2103, le taux d'intérêt sur les billets BMO de première catégorie – série A sera réétabli à un taux d'intérêt annuel équivalant au rendement des obligations du gouvernement du Canada majoré de 10,5 %.
- s.o. – sans objet

Rachat par la fiducie

Aux dates de rachat indiquées ci-dessus ou après ces dates, et sous réserve de l'approbation préalable du BSIF, les fiduciaires peuvent racheter la totalité des titres sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des détenteurs.

Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons racheté la totalité de nos titres Fiducie de capital BMO – série A (appelés BOaTS BMO – série A) à un prix de rachat équivalant à 1 000 \$ représentant un prix de rachat global de 350 millions de dollars, majoré des distributions indiquées et non réglées.

Le 23 novembre 2010, nous avons annoncé notre intention de racheter tous nos titres Fiducie de capital BMO – série B (appelés BOaTS BMO – série B) à un prix de rachat équivalant à 1 000 \$, ce qui représente un prix de rachat global de 400 millions de dollars majoré des distributions non versées indiquées.

Conversion par les détenteurs

Aux dates de conversion indiquées ci-dessus ou après ces dates, les BOaTS BMO de séries B et C pourront être échangés contre nos actions privilégiées de catégorie B, séries 8 et 9, respectivement, au gré des détenteurs. Les BOaTS BMO de séries D et E et les billets BMO de première catégorie ne peuvent être convertis au gré du détenteur.

Échange automatique

Chacun des BOaTS BMO de séries B, C, D et E et des billets BMO de première catégorie sera automatiquement échangé contre 40 de nos actions privilégiées de catégorie B, séries 8, 9, 11, 12 et 20, respectivement, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir le consentement des détenteurs, s'il se produit des événements spécifiques comme la liquidation de la Banque de Montréal, une exigence réglementaire obligeant celle-ci à augmenter son capital ou une contravention de sa part aux exigences concernant le capital réglementaire.

Note 19 : Risque de taux d'intérêt

Nous recevons de l'intérêt sur des actifs productifs d'intérêts et nous versons de l'intérêt sur des passifs portant intérêt. Nous détenons aussi des instruments dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et des options sur taux d'intérêt, dont les valeurs sont sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Dans la mesure où nous avons des actifs, des passifs et des instruments dérivés qui arrivent à échéance ou sont renégociés à différents moments, nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

La détermination des écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt repose nécessairement sur de nombreuses hypothèses. Elle se fait en fonction de la date de renégociation ou, si elle est plus rapprochée, de l'échéance des actifs, des passifs et des instruments dérivés utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt.

Les écarts présentés le sont en date du 31 octobre de chaque année. Ils représentent la situation à la fermeture des bureaux et peuvent changer de façon importante dans les périodes subséquentes selon le comportement des clients et l'application de notre politique en matière de gestion des actifs et des passifs.

Hypothèses pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 :

Actifs

Les actifs à taux et à échéance fixes, tels que les prêts hypothécaires à l'habitation et les prêts aux particuliers, sont présentés en fonction des dates fixées pour les remboursements et des dates estimatives des remboursements anticipés qui reflètent le comportement prévu des emprunteurs.

Les actifs liés aux activités de négociation et de prise ferme (au cours du marché) ainsi que les actifs productifs d'intérêts pour lesquels le taux

d'intérêt des clients varie en fonction du taux préférentiel ou en fonction d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

Les écarts d'acquisition et actifs incorporels ainsi que les immobilisations corporelles sont présentés comme n'étant pas sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs à taux fixe et les actifs non productifs d'intérêts sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Passifs

Les passifs à taux et à échéance fixes, tels que les certificats de placement, sont présentés en fonction des échéances fixes et des dates estimatives des rachats qui reflètent le comportement prévu des déposants.

Les dépôts productifs d'intérêts pour lesquels le taux d'intérêt des clients varie en fonction du taux préférentiel ou en fonction d'autres taux du marché à court terme sont présentés dans la catégorie de zéro à trois mois.

Les passifs à taux fixe et les passifs ne portant pas intérêt sans échéance fixe sont présentés en fonction d'un profil d'échéances hypothétique qui tient compte à la fois des tendances passées et des tendances prévues des soldes.

Capitaux propres

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires sont présentés comme des éléments non sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

Rendements

Les rendements sont établis d'après les taux d'intérêt effectifs pour les actifs ou les passifs le 31 octobre 2010.

Écarts de sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 octobre	De 0 à 3 mois	De 4 à 6 mois	De 7 à 12 mois	Total de 0 à 12 mois	Taux d'intérêt effectif (%)	De 1 an à 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Plus de 5 ans	Taux d'intérêt effectif (%)	Sans incidence	Total
En dollars canadiens											
Actif											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(4 107)	74	(1 221)	(5 254)	0,18	319	0,18	–	–	(1 594)	(6 529)
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	586	–	–	586	0,71	–	–	–	–	–	586
Valeurs mobilières	50 788	1 134	1 920	53 842	2,47	16 232	3,52	4 709	4,63	750	75 533
Titres pris en pension ou empruntés	7 490	369	20	7 879	1,01	–	–	–	–	–	7 879
Prêts	79 361	3 624	6 160	89 145	3,95	29 491	5,60	2 246	5,54	8 075	128 957
Actifs divers	88 538	611	5 578	94 727	s.o.	10 828	s.o.	650	s.o.	2 983	109 188
Total de l'actif	222 656	5 812	12 457	240 925		56 870		7 605		10 214	315 614
Passif et capitaux propres											
Dépôts	76 365	5 324	11 179	92 868	1,34	54 048	1,23	4 915	4,89	–	151 831
Titres vendus à découvert	11 013	–	–	11 013	2,24	–	–	–	–	–	11 013
Titres mis en pension ou prêtés	21 826	103	–	21 929	1,00	–	–	–	–	–	21 929
Passifs divers	88 819	163	295	89 277	s.o.	3 242	s.o.	3 254	s.o.	8 918	104 691
Dette subordonnée et titres d'une fiducie de capital	626	–	–	626	–	2 200	4,53	1 750	6,14	–	4 576
Capitaux propres	659	–	–	659	–	1 925	–	250	–	18 740	21 574
Total du passif et des capitaux propres	199 308	5 590	11 474	216 372		61 415		10 169		27 658	315 614
Écart de sensibilité actif/passif	23 348	222	983	24 553		(4 545)		(2 564)		(17 444)	–
Montants nominaux de référence des instruments dérivés	(18 416)	(63)	(1 382)	(19 861)		15 575		4 286		–	–
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt – dollars canadiens											
2010	4 932	159	(399)	4 692		11 030		1 722		(17 444)	–
2009	(1 681)	967	3 968	3 254		11 510		1 067		(15 831)	–
En dollars américains et autres devises											
Actif											
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 992	221	1 521	23 734	2,20	268	–	237	–	(342)	23 897
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	2 600	–	–	2 600	0,44	–	–	–	–	–	2 600
Valeurs mobilières	40 014	864	647	41 525	1,19	2 196	8,01	4 099	3,61	46	47 866
Titres pris en pension ou empruntés	17 614	1 786	720	20 120	0,36	103	0,36	–	–	–	20 223
Prêts	33 010	2 894	2 722	38 626	3,43	6 728	6,03	1 809	6,08	523	47 686
Actifs divers	(40 750)	(402)	(3 991)	(45 143)	s.o.	(2 478)	s.o.	(509)	s.o.	1 884	(46 246)
Total de l'actif	74 480	5 363	1 619	81 462		6 817		5 636		2 111	96 026
Passif et capitaux propres											
Dépôts	72 248	2 073	3 461	77 782	0,44	17 437	1,08	2 201	0,19	–	97 420
Titres vendus à découvert	5 425	–	–	5 425	0,81	–	–	–	–	–	5 425
Titres mis en pension ou prêtés	24 720	359	102	25 181	0,21	–	–	–	–	–	25 181
Passifs divers	(34 714)	87	174	(34 453)	s.o.	1 372	s.o.	252	s.o.	523	(32 306)
Capitaux propres	–	–	–	–	–	306	–	–	–	–	306
Total du passif et des capitaux propres	67 679	2 519	3 737	73 935		19 115		2 453		523	96 026
Écart de sensibilité actif/passif	6 801	2 844	(2 118)	7 527		(12 298)		3 183		1 588	–
Montants nominaux de référence des instruments dérivés	(5 306)	(918)	2 310	(3 914)		6 611		(2 697)		–	–
Écart de sensibilité global aux fluctuations des taux d'intérêt – dollars américains et autres devises											
2010	1 495	1 926	192	3 613		(5 687)		486		1 588	–
2009	5 184	(1 374)	(128)	3 682		(4 638)		(1 162)		2 118	–

s.o. – sans objet

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 20 : Capital-actions

En circulation

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2010			2009			2008		
	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action	Nombre d'actions	Montant	Dividendes déclarés par action
Actions privilégiées classées dans le passif									
Catégorie B – série 6 1)	–	–	–	–	–	–	10 000 000	250	1,19
		–			–			250	
Actions privilégiées classées dans les capitaux propres									
Catégorie B – série 5	8 000 000	200	1,33	8 000 000	200	1,33	8 000 000	200	1,33
Catégorie B – série 10 2)	12 000 000	396	1,49	12 000 000	396	1,49	12 000 000	396	1,49
Catégorie B – série 13	14 000 000	350	1,13	14 000 000	350	1,13	14 000 000	350	1,13
Catégorie B – série 14	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,31	10 000 000	250	1,48
Catégorie B – série 15	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	1,45	10 000 000	250	0,94
Catégorie B – série 16	12 000 000	300	1,30	12 000 000	300	1,30	12 000 000	300	0,55
Catégorie B – série 18	6 000 000	150	1,63	6 000 000	150	1,55	–	–	–
Catégorie B – série 21	11 000 000	275	1,63	11 000 000	275	1,11	–	–	–
Catégorie B – série 23	16 000 000	400	1,35	16 000 000	400	0,59	–	–	–
		2 571			2 571			1 746	
Actions ordinaires									
Solde au début de l'exercice	551 715 904	6 198	2,80	506 044 982	4 773	2,80	498 562 702	4 411	2,80
Émises durant l'exercice	–	–		33 340 000	1 000		–	–	
Émises aux termes du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires	9 749 878	537		9 402 542	338		2 413 244	122	
Émises aux termes du régime d'options sur actions (note 22)	5 002 174	192		2 917 490	87		1 778 586	60	
Émises en échange d'actions d'une filiale	484	–		10 890	–		7 260	–	
Émises à l'acquisition d'une entreprise	–	–		–	–		3 283 190	180	
Solde à la fin de l'exercice	566 468 440	6 927	2,80	551 715 904	6 198	2,80	506 044 982	4 773	2,80
Actions autodétenues									
	–	–	s.o.	–	–	s.o.	(1 469 949)	(65)	s.o.
Capital-actions		9 498			8 769			6 454	

1) Rachetées en 2009.

2) Montant des dividendes en dollars américains.

s.o. – sans objet

Actions privilégiées

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre en série un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A et B sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Les actions privilégiées de catégorie B peuvent être émises en devises.

Dans l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous n'avons émis ni racheté aucune action privilégiée.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous avons émis les actions privilégiées suivantes :

- 6 000 000 d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de 6,5 %, série 18, au prix de 25,00 \$ l'action, le prix d'émission global étant de 150 millions de dollars.
- 11 000 000 d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de 6,5 %, série 21, au prix de 25,00 \$ l'action, le prix d'émission global étant de 275 millions de dollars.
- 16 000 000 d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de 5,4 %, série 23, au prix de 25,00 \$ l'action, le prix d'émission global étant de 400 millions de dollars.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous avons racheté la totalité de nos 10 000 000 d'actions privilégiées de catégorie B à dividende non cumulatif, série 6 qui étaient classées dans le passif, au prix de 25,00 \$ l'action majoré des dividendes déclarés et non versés à la date du rachat, ce qui a représenté un prix de rachat global d'environ 253 millions de dollars.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, nous avons émis les actions privilégiées suivantes :

- 10 000 000 d'actions privilégiées perpétuelles de catégorie B à dividende non cumulatif de 5,8 %, série 15, au prix de 25,00 \$ l'action, le prix d'émission global étant de 250 millions de dollars.

- 12 000 000 d'actions privilégiées de catégorie B à taux rajusté tous les cinq ans et à dividende non cumulatif de 5,2 %, série 16, au prix de 25,00 \$ l'action, le prix d'émission global étant de 300 millions de dollars.

Dans l'exercice terminé le 31 octobre 2008, nous n'avons racheté aucune action privilégiée.

Droits et privilèges afférents aux actions privilégiées

Catégorie B – Les actions de série 5 sont rachetables à notre gré, à compter du 25 février 2013, pour 25,00 \$ en espèces par action, et elles ne sont pas convertibles. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,33125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 6 étaient rachetables à notre gré, à compter du 25 novembre 2005, pour 25,00 \$ en espèces par action, plus une prime si nous les rachetions avant le 25 novembre 2007, ou pour la valeur équivalente sous forme de nos actions ordinaires. Ces actions ont été rachetées au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009. Ces actions donnaient droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,296875 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 10 sont rachetables à notre gré, à compter du 25 février 2012, pour 25,00 \$ US en espèces par action, et elles sont convertibles à notre gré, à compter du 25 février 2012, en nos actions ordinaires. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,371875 \$ US par action.

Catégorie B – Les actions de série 13 sont rachetables à notre gré, à compter du 25 février 2012, pour 25,00 \$ en espèces par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 février 2016. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,28125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 14 sont rachetables à notre gré, à compter du 25 novembre 2012, pour 25,00 \$ en espèces par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 novembre 2016. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,328125 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 15 sont rachetables à notre gré, à compter du 25 mai 2013, pour 25,00 \$ en espèces par action, plus une prime si nous les rachetons avant le 25 mai 2017. Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,3625 \$ par action.

Catégorie B – Les actions de série 16 sont rachetables à notre gré, le 25 août 2013 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en espèces par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 17, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 16 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 16 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,325 \$ par action jusqu'au 25 août 2013. Les dividendes payables après le 25 août 2013 sur les actions privilégiées des séries 16 et 17 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 18 sont rachetables à notre gré, le 25 février 2014 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en espèces par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 19, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 18 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 18 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,40625 \$ par action jusqu'au 25 février 2014. Les dividendes payables après le 25 février 2014 sur les actions privilégiées des séries 18 et 19 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 21 sont rachetables à notre gré, le 25 mai 2014 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en espèces par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 22, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 21 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 21 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,40625 \$ par action jusqu'au 25 mai 2014. Les dividendes payables après le 25 mai 2014 sur les actions privilégiées des séries 21 et 22 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Catégorie B – Les actions de série 23 sont rachetables à notre gré, le 25 février 2015 et tous les cinq ans par la suite, pour 25,00 \$ en espèces par action. Si les actions ne sont pas rachetées aux dates de rachat, les investisseurs ont l'option de les convertir en actions privilégiées de catégorie B, série 24, et, s'ils les convertissent, ils ont l'option de les reconvertir en actions privilégiées de série 23 aux dates de rachat subséquentes. Les actions de série 23 donnent droit à un dividende trimestriel non cumulatif de 0,3375 \$ par action jusqu'au 25 février 2015. Les dividendes payables après le 25 février 2015 sur les actions privilégiées des séries 23 et 24 seront établis d'après les taux en vigueur sur le marché et un écart prédéterminé.

Actions ordinaires

Nous sommes autorisés par nos actionnaires à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, pour une contrepartie illimitée. Nos actions ordinaires ne sont pas rachetables ni convertibles. Le Conseil d'administration déclare chaque trimestre un dividende dont le montant peut varier d'un trimestre à l'autre.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons émis 14 752 536 actions ordinaires essentiellement dans le cadre de notre Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et de l'exercice d'options sur actions. Nous n'avons pas émis d'actions ordinaires aux termes d'un appel public à l'épargne.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous avons émis 33 340 000 actions ordinaires aux termes d'un appel public à l'épargne au prix de 30,00 \$ chacune, soit une émission totalisant 1,0 milliard de dollars. Nous avons également émis 12 330 922 actions ordinaires essentiellement dans le cadre de notre Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions et de l'exercice d'options sur actions.

Offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités

Le 27 octobre 2010, nous avons annoncé notre intention de renouveler notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, sous réserve de l'approbation du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF)

et de la Bourse de Toronto, offre en vertu de laquelle nous pouvons racheter aux fins d'annulation jusqu'à 15 000 000 d'actions ordinaires de BMO (soit environ 2,7 % de nos actions ordinaires en circulation).

Du 2 décembre 2009 au 1^{er} décembre 2010, nous avons participé à une offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités, en vertu de laquelle nous étions autorisés à racheter un maximum de 15 000 000 d'actions ordinaires à des fins d'annulation, soit environ 2,7 % de nos actions ordinaires alors en circulation.

Au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, nous n'avons racheté aucune action ordinaire.

Titres émis échangeables contre des actions ordinaires

Une de nos filiales, la Société mobilière Banque de Montréal (Canada) Limitée, a émis diverses catégories d'actions sans droit de vote échangeables au gré de leurs détenteurs contre nos actions ordinaires, d'après une formule établie. Si toutes les actions de cette société avaient été converties en nos actions ordinaires, il aurait fallu un maximum de 252 023, de 252 507 et de 263 397 actions ordinaires pour conclure l'échange au 31 octobre 2010, 2009 et 2008, respectivement.

Restrictions concernant le rachat d'actions et les dividendes

Le BSIF doit approuver tout plan de rachat en espèces portant sur l'une ou l'autre de nos catégories d'actions privilégiées en circulation.

Il nous est interdit de déclarer ou de verser un dividende sur nos actions privilégiées ou ordinaires si ce dividende nous place en situation d'infraction à l'égard des règles sur la suffisance du capital et sur la liquidité ou de toute autre directive réglementaire publiée en application de la *Loi sur les banques*. En outre, nous ne pouvons verser de dividendes sur nos actions ordinaires à moins d'avoir versé, ou mis des fonds en réserve en vue de les verser, tous les dividendes déclarés et payables sur nos actions privilégiées.

De plus, nous avons convenu que si la Fiducie de capital BMO ou la Fiducie de capital BMO II (les fiducies), deux de nos filiales, omettent de verser sur leurs titres de capital une distribution requise, nous ne déclarerons de dividende de quelque nature que ce soit sur aucune de nos actions privilégiées ou ordinaires pendant la période qui suivra l'omission, par les fiducies, de verser la distribution requise (tel que le stipulent les prospectus pertinents), à moins que les fiducies ne versent la distribution en question aux détenteurs de leurs titres (voir la note 18).

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions destiné aux actionnaires (le Régime)

Nous offrons un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions à nos actionnaires. La participation à ce régime est facultative. Selon les modalités du Régime, les dividendes en espèces sur les actions ordinaires sont réaffectés à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires. Les actionnaires ont aussi la possibilité de faire des paiements en espèces pour acquérir des actions ordinaires supplémentaires.

Nous pouvons émettre de nouvelles actions ordinaires au cours moyen de clôture de nos actions ordinaires à la Bourse de Toronto, des cinq jours de bourse précédant le dernier jour ouvrable du mois, ou nous pouvons les acheter sur le marché libre, aux prix du marché. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons émis au total 9 749 878 actions ordinaires (9 402 542 en 2009) dans le cadre du Régime.

Émissions éventuelles d'actions

Au 31 octobre 2010, nous avons réservé 24 076 259 actions ordinaires en vue de leur émission éventuelle dans le cadre du Régime ainsi que 252 017 actions ordinaires en vue de l'échange de certaines actions de la Société mobilière Banque de Montréal (Canada) Limitée. Nous avons également réservé 15 232 139 actions ordinaires en vue de l'exercice éventuel des options sur actions, tel que nous l'expliquons à la note 22.

Actions autodétenues

Lorsque nous achetons nos actions ordinaires dans le cadre de nos activités de négociation, nous comptabilisons le coût de ces actions comme une réduction des capitaux propres. Si ces actions sont revendues à un prix supérieur à leur coût, l'écart est comptabilisé comme une augmentation du surplus d'apport. Si ces actions sont revendues à un prix inférieur à leur coût, l'écart est d'abord comptabilisé comme une réduction du surplus d'apport, dans la mesure où des montants relatifs aux actions autodétenues sont contenus dans le surplus d'apport, puis l'excédent est comptabilisé comme une réduction des bénéfices non répartis.

Note 21 : Gestion du capital

Notre objectif consiste à maintenir une assise financière solide grâce à une structure rentable qui respecte nos ratios cibles pour le capital réglementaire, correspond à notre évaluation interne du capital économique requis, est conforme à nos cotes de crédit cibles, soutient les stratégies de nos groupes d'exploitation et accroît la confiance des déposants et la valeur à long terme pour les actionnaires.

Notre démarche consiste notamment à établir des limites, des buts et des mesures des résultats pour effectuer la gestion du bilan, des niveaux de risques et des montants minimaux de capital, ainsi qu'à émettre et à racheter des titres de façon à obtenir la structure de capital la plus économique possible.

Les exigences relatives au capital réglementaire et l'actif pondéré en fonction des risques, sur une base consolidée, sont établies conformément à l'Accord de Bâle II.

Le capital de première catégorie représente les formes de capital les plus permanentes et comprend principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides novateurs, moins une déduction pour les écarts d'acquisition et les actifs incorporels excédentaires et d'autres déductions requises en vertu de Bâle II. Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Le capital de deuxième catégorie est composé principalement de débentures subordonnées et de la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances. Les déductions appliquées au capital de deuxième catégorie se composent principalement de notre investissement dans des filiales d'assurance et d'autres investissements importants de même que des autres déductions prévues par Bâle II. Des détails sur les éléments qui composent notre capital sont présentés aux notes 16, 17, 18 et 20.

Le ratio du capital de première catégorie, le ratio de l'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires, le ratio du capital total et le ratio de l'actif au capital sont les principales mesures du capital.

- Le ratio de capital de première catégorie est obtenu en divisant le capital de première catégorie par l'actif pondéré en fonction des risques.
- Le ratio de l'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires est établi en divisant les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, déduction faite des écarts d'acquisition et des actifs incorporels, par l'actif pondéré en fonction des risques.
- Le ratio du capital total est obtenu en divisant le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.
- Le ratio de l'actif au capital est établi en divisant l'actif total, y compris les éléments hors bilan spécifiés nets des autres déductions spécifiées, par le capital total.

Bâle II – Capital réglementaire et actif pondéré en fonction des risques

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2010	2009
Capital de première catégorie	21 678	20 462
Capital de deuxième catégorie	3 959	4 397
Capital total	25 637	24 859
Total de l'actif pondéré en fonction des risques	161 165	167 201
Ratio du capital de première catégorie	13,45 %	12,24 %
Ratio de l'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires	10,47 %	9,21 %
Ratio du capital total	15,91 %	14,87 %
Ratio de l'actif au capital	14,46	14,09

Notre ratio du capital de première catégorie et notre ratio du capital total demeurent supérieurs aux ratios du capital minimaux de 7 % et de 10 %, respectivement, exigés par le BSIF pour une institution financière bien capitalisée. Notre ratio de l'actif au capital demeure inférieur au maximum autorisé par le BSIF.

Note 22 : Rémunération du personnel – Rémunération à base d'actions

Régime d'options sur actions

Nous avons un régime d'options sur actions destiné à des dirigeants et employés désignés. Les options sont attribuées à un prix d'exercice égal au cours de clôture de nos actions ordinaires le jour précédant la date d'attribution. Les droits aux options attribuées sont acquis à raison de 25 % par année sur une période de quatre ans débutant à la date à laquelle les options sont attribuées. Une partie des options ne peuvent être exercées que si nous atteignons certains objectifs de rendement. Toutes les options viennent à échéance dix ans après leur date d'attribution.

Nous calculons la juste valeur des options sur actions à leur date d'attribution et nous comptabilisons ce montant dans les frais de rémunération sur la période d'acquisition des droits aux options, et nous augmentons le surplus d'apport d'une somme correspondante. Lorsque ces options sont exercées, nous émettons les actions et nous comptabilisons dans le capital-actions le montant du produit ainsi que le montant inscrit dans le surplus d'apport. Les options sur actions attribuées aux employés admissibles à la retraite sont passées en charges à leur date d'attribution.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur notre régime d'options sur actions :

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)	2010		2009		2008	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au début de l'exercice	18 578 613	45,23	20 055 702	43,68	20 656 713	41,55
Options attribuées	1 737 204	53,45	2 220 027	34,12	1 442 833	59,14
Options exercées	5 002 174	37,21	2 917 490	28,95	1 778 586	31,65
Options éteintes/annulées	23 957	56,46	290 849	39,21	2 700	50,23
Options échues	57 547	56,00	488 777	31,99	262 558	42,63
Options en cours à la fin de l'exercice	15 232 139	48,74	18 578 613	45,23	20 055 702	43,68
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	7 533 698	45,14	11 575 233	41,47	14 332 077	37,69
Options pouvant être attribuées	9 850 335		11 506 035		2 985 056	
Options en cours en pourcentage des actions en circulation	2,69 %		3,37 %		3,96 %	

Les frais de rémunération du personnel relatifs à ce régime se sont élevés, pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, respectivement à 17 millions de dollars, à 8 millions et à 12 millions avant impôts (respectivement, 16 millions, 7 millions et 11 millions après impôts).

La valeur intrinsèque d'une option sur actions attribuée correspond à la différence entre le prix en vigueur sur le marché pour nos actions ordinaires

et le prix d'exercice de l'option. La valeur intrinsèque globale des options sur actions en cours au 31 octobre 2010, 2009 et 2008 était respectivement de 189 millions de dollars, de 158 millions et de 104 millions. La valeur intrinsèque globale des options sur actions pouvant être exercées au 31 octobre 2010, 2009 et 2008 était respectivement de 119 millions, de 120 millions et de 101 millions.

Le tableau ci-dessous présente les options en cours et les options pouvant être exercées au 31 octobre 2010 et 2009, par fourchette de prix d'exercice :

		2010						2009				
		Options en cours			Options pouvant être exercées			Options en cours		Options pouvant être exercées		
Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Prix d'exercice moyen pondéré
De 30,01 \$ à 40,00 \$	5 389 919	3,5	35,46	3 530 925	2,0	35,71	9 555 366	3,2	36,28	7 188 519	1,7	36,77
De 40,01 \$ à 50,00 \$	1 590 797	2,4	41,22	1 371 877	2,3	41,08	1 974 686	3,4	41,16	1 730 075	3,2	40,97
De 50,01 \$ à 60,00 \$	4 447 969	5,8	54,53	1 258 120	3,6	55,24	2 867 545	4,6	55,21	1 380 358	4,6	55,22
60,01 \$ et plus	3 803 454	6,1	63,95	1 372 776	5,9	64,23	3 833 154	7,1	63,95	928 419	6,8	64,39

Le tableau ci-dessous présente, pour les exercices terminés le 31 octobre 2010 et 2009, l'évolution des options sur actions dont les droits n'étaient pas acquis :

		2010		2009	
		Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'options sur actions	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
Options dont les droits n'étaient pas acquis au début de l'exercice	7 003 380	7,38	5 723 625	8,36	
Options attribuées	1 737 204	9,97	2 220 027	5,57	
Options dont les droits ont été acquis	1 023 394	7,61	934 062	9,05	
Options éteintes/annulées	18 749	11,65	6 210	8,35	
Options dont les droits n'étaient pas acquis à la fin de l'exercice	7 698 441	7,93	7 003 380	7,38	

Le tableau ci-dessous présente des renseignements complémentaires sur notre régime d'options sur actions :

		2010	2009	2008
Frais de rémunération non constatés liés à l'attribution d'options dont les droits ne sont pas acquis	11	11	8	
Période moyenne pondérée sur laquelle les frais sont constatés (en années)	2,6	2,5	2,7	
Valeur intrinsèque totale des options exercées	107	52	30	
Produit en espèces provenant des options exercées	186	84	56	
Économies d'impôts réelles réalisées sur les options exercées	1	2	3	
Cours moyen pondéré des actions visées par les options exercées	58,6	46,7	49,4	

La juste valeur des options attribuées a été estimée au moyen d'un modèle d'évaluation d'options. La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 s'est élevée à 9,97 \$, à 5,57 \$ et à 8,24 \$, respectivement. Les moyennes pondérées suivantes des hypothèses retenues ont été utilisées pour déterminer la juste valeur des options à la date d'attribution :

	2010	2009	2008
Rendement prévu des actions	6,6 %	5,9 %	4,1 %
Volatilité prévue du cours des actions	27,5 %	23,8 %	19,5 %
Taux de rendement sans risque	2,9 %	2,6 %	4,0 %
Période prévue jusqu'à l'exercice (en années)	6,5	6,5	7,3

Des changements dans les hypothèses utilisées peuvent produire des justes valeurs estimatives différentes.

Le rendement prévu des actions a été fondé sur le rendement enregistré l'exercice précédent. La volatilité prévue a été établie en fonction de la volatilité implicite du cours de nos actions causée par les options négociées ainsi que de la volatilité historique de ce cours, la même importance ayant été accordée à ces deux facteurs. Le taux sans risque a été déterminé d'après le taux des

obligations coupons détachés du Canada ayant un terme comparable à la période prévue jusqu'à l'exercice des options. Le prix d'exercice moyen pondéré à la date d'attribution a été respectivement de 53,45 \$, de 34,12 \$ et de 59,14 \$ pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008.

Autres régimes de rémunération à base d'actions

Régime d'achat d'actions

Nous offrons à nos employés la possibilité d'affecter une partie de leur salaire brut à l'achat de nos actions ordinaires. Nous ajoutons à la cotisation des employés une somme égale à 50 % de cette cotisation, jusqu'à concurrence de 6 % de leur salaire brut individuel. Les actions détenues dans le cadre de ce régime sont achetées sur le marché libre et sont considérées comme étant en circulation aux fins du calcul du résultat par action. Les dividendes versés sur nos actions ordinaires détenues dans le cadre du régime sont utilisés pour acheter d'autres actions ordinaires sur le marché libre.

Nous comptabilisons notre cotisation au régime comme frais de rémunération du personnel lors du versement de cette cotisation.

Les frais de rémunération du personnel relatifs à ce régime se sont élevés, pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, à 41 millions de dollars, à 42 millions et à 41 millions, respectivement. Pour ces exercices, il y avait respectivement 17 244 042, 17 360 921 et 14 958 315 actions ordinaires détenues dans le cadre de ce régime.

Régimes d'intéressement à moyen terme

Nous offrons des régimes d'intéressement à moyen terme aux dirigeants et à certains employés de haut niveau. Les régimes versent, selon le cas, une prime unique en espèces à la fin de la période de trois ans du régime, ou une prime annuelle en espèces pour chacune des trois années du régime. Le montant de la prime est rajusté pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution de la valeur de marché de nos actions ordinaires. En ce qui concerne les unités attribuées avant 2009, dans le cas de certains dirigeants et de certains employés de haut niveau, une partie de la prime était également liée à des objectifs de rendement établis d'après une comparaison entre le rendement total annualisé de nos capitaux propres et celui de nos concurrents canadiens.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 a été de 5 651 067, 5 950 028 et 4 548 827, respectivement. Nous avons conclu des ententes avec des tiers pour l'acquiescement de la majorité de nos obligations relatives à ces régimes contre des paiements en espèces de 268 millions de dollars, de 187 millions et de 267 millions pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, respectivement. Les sommes versées en vertu de ces ententes ont été inscrites à notre bilan consolidé dans les actifs divers et sont comptabilisées comme frais de rémunération du personnel de façon uniforme sur la période qui précède le versement aux employés. Les sommes relatives aux unités d'actions attribuées à des employés qui sont admissibles à la retraite sont passées en charges à la date d'attribution. Nous n'avons plus aucun passif relativement aux obligations transférées à des tiers, puisque tous les versements futurs requis aux termes de ces régimes seront la responsabilité des tiers. La somme reportée et inscrite à notre bilan consolidé dans les actifs divers totalisait 127 millions de dollars et 106 millions, respectivement, au 31 octobre 2010 et 2009. Nous prévoyons que la somme reportée au 31 octobre 2010 sera constatée sur une période moyenne pondérée de 1,8 année (1,7 année en 2009). Les frais de rémunération du personnel relatifs à ces régimes se sont élevés, pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, respectivement, à 234 millions de dollars, à 202 millions et à 239 millions avant impôts (respectivement, 164 millions, 137 millions et 160 millions après impôts).

En ce qui a trait au reste des obligations relatives à des régimes pour lesquels nous n'avons pas conclu d'ententes avec des tiers, le montant des frais de rémunération du personnel est amorti sur la période qui précède le versement aux employés et rajusté de façon à tenir compte des dividendes réinvestis et de la valeur de marché courante de nos actions ordinaires. Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu de ces régimes d'intéressement à moyen terme au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 a été de 512 649, 572 348 et 255 286, respectivement. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 a été de 27 millions de dollars, de 22 millions et de 16 millions, respectivement. Les paiements effectués aux termes de ces régimes au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, ont été de 18 millions, de 13 millions et de 11 millions, respectivement. Au 31 octobre 2010 et 2009, le passif lié à ces régimes s'élevait respectivement à 52 millions et à 32 millions.

Les frais de rémunération du personnel relatifs aux régimes pour lesquels nous n'avons pas conclu d'ententes avec des tiers, pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, se sont chiffrés respectivement à 32 millions de dollars, à 24 millions et à 4 millions avant impôts (respectivement, 22 millions, 16 millions et 3 millions après impôts). Au cours de l'exercice 2008, nous avons commencé à conclure des relations de couverture économique relativement à l'incidence des variations de la valeur de marché de nos actions ordinaires en concluant des swaps sur rendement total avec une contrepartie externe. Des gains de couverture de 7 millions ont été constatés pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (gains de couverture de 11 millions en 2009 et pertes de couverture de 4 millions en 2008), ce qui s'est traduit par des frais de rémunération du personnel d'un montant net de 25 millions avant impôts (17 millions après impôts) (13 millions avant impôts (9 millions après impôts) en 2009 et 8 millions avant impôts (6 millions après impôts) en 2008).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à moyen terme en circulation au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 a été de 14 343 868, 12 491 078 et 9 900 297, respectivement.

Régimes d'intéressement à droits différés

Nous offrons des régimes d'intéressement à droits différés aux membres de notre Conseil d'administration, aux hauts dirigeants et aux employés clés de BMO Marchés des capitaux et du groupe Gestion privée. En vertu de ces régimes, le versement d'honoraires, de primes annuelles ou de commissions peut être différé sous forme d'unités d'actions donnant droit à la valeur de nos actions

ordinaires. Les droits rattachés à ces unités d'actions sont entièrement acquis à la date d'attribution. La valeur de ces unités d'actions est rajustée pour tenir compte des dividendes réinvestis et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires.

Les paiements différés sont versés lorsque leurs bénéficiaires prennent leur retraite ou démissionnent de leurs fonctions. Les paiements différés peuvent être versés en espèces ou en actions.

Les frais de rémunération du personnel relatifs à ces régimes sont comptabilisés au cours de l'exercice où les honoraires, les primes ou les commissions sont gagnés. Les changements aux montants des paiements décollant des dividendes et de l'évolution du cours des actions sont constatés comme frais de rémunération du personnel dans la période des changements en question.

Le nombre d'unités d'actions qui ont été attribuées en vertu des régimes d'intéressement à droits différés au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 s'est élevé à 283 791, à 456 943 et à 379 034, respectivement. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution des unités attribuées au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 a été de 16 millions de dollars, de 19 millions et de 20 millions, respectivement.

Les passifs relatifs à ces régimes sont inscrits à notre bilan consolidé dans les passifs divers et s'élevaient à 233 millions de dollars et à 172 millions au 31 octobre 2010 et 2009, respectivement. Au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, les paiements effectués en vertu de ces régimes ont totalisé 3 millions, 12 millions et 5 millions, respectivement.

Les frais (le recouvrement) de rémunération du personnel relatifs à ces régimes pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 se sont chiffrés respectivement à 52 millions de dollars, à 38 millions et à (46) millions avant impôts (respectivement, 36 millions, 26 millions et (31) millions après impôts). Nous avons conclu des contrats sur instruments dérivés pour couvrir les risques auxquels nous exposent ces régimes. Les variations de la juste valeur de ces instruments dérivés sont comptabilisées en tant que frais de rémunération du personnel au cours de la période où elles se produisent. Pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008, des gains (pertes) de couverture de 48 millions de dollars, de 36 millions et de (52) millions avant impôts, respectivement, ont également été constatés, entraînant des frais de rémunération du personnel nets de respectivement 4 millions, 2 millions et 6 millions avant impôts (respectivement, 3 millions, 1 million et 4 millions après impôts).

Le nombre total d'unités consenties aux termes des régimes d'intéressement à droits différés en circulation au cours des exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008 a été de 3 544 651, 3 139 730 et 3 101 995, respectivement.

Note 23 : Rémunération du personnel – Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nous avons, au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni, divers régimes qui offrent des prestations de retraite et d'autres avantages sociaux futurs à nos employés actuels et retraités.

Les régimes de retraite comprennent les régimes de retraite à prestations déterminées prévus par la loi, ainsi que des régimes complémentaires qui offrent des prestations de retraite en sus des limites prévues par les dispositions législatives. De façon générale, nous offrons, en vertu de ces régimes, des prestations de retraite fondées sur le nombre d'années de service de l'employé et sur son salaire annuel moyen pour une certaine période précédant la retraite. Nous avons la responsabilité de veiller à ce que les régimes de retraite prévus par la loi disposent d'actifs suffisants pour verser les prestations aux employés qui prennent leur retraite. Les employés peuvent verser des cotisations volontaires, mais n'y sont pas tenus.

Nous offrons également des régimes de retraite à cotisations déterminées aux employés de certaines de nos filiales. En vertu de ces régimes, nous devons contribuer à l'épargne-retraite de l'employé participant en versant des cotisations d'un montant prédéterminé, établi d'après un pourcentage du salaire de cet employé.

Nous constatons les coûts de nos régimes de retraite dans les frais de rémunération du personnel pendant que les employés sont à notre service.

D'autres avantages sociaux futurs, y compris des avantages en matière de soins de santé et de soins dentaires ainsi qu'un régime d'assurance-vie, sont également offerts aux employés actuels et retraités.

Obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs

Nous avons les types d'obligations suivantes découlant de nos régimes : des obligations au titre des prestations de retraite déterminées et au titre des cotisations déterminées et des obligations au titre des autres avantages sociaux futurs. Ces obligations sont équivalentes au montant des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs constitués à la fin de l'exercice par nos employés actuels et retraités.

Nos actaires procèdent à des évaluations de nos obligations au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs constitués au 31 octobre de chaque exercice pour nos régimes au Canada (au 30 septembre pour nos régimes aux États-Unis), selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Ces évaluations sont fondées sur les hypothèses de la direction concernant les taux d'actualisation, le taux de croissance de la rémunération, l'âge de la retraite, le taux de mortalité et les taux tendanciels des coûts des soins de santé.

Les taux d'actualisation utilisés pour les principaux régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs au Canada et aux États-Unis ont été établis en fonction d'obligations de sociétés de grande qualité dont les modalités correspondent à celles des flux de trésorerie propres à chaque régime.

Les éléments de la variation annuelle de nos obligations et de nos charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs sont les suivants :

Les prestations acquises par les employés représentent les prestations de retraite constituées au cours de l'exercice. Elles sont déterminées d'après le nombre d'employés actuels et la valeur des prestations auxquelles ils auront droit lorsqu'ils prendront leur retraite, compte tenu des dispositions de nos régimes.

Les frais d'intérêts sur nos obligations au titre des prestations constituées représentent l'accroissement des obligations au fil du temps.

Les gains ou pertes actuariels peuvent survenir dans deux situations. Premièrement, chaque année, nos actuaires recalculent les obligations au titre des prestations constituées et les comparent à celles qui avaient été estimées à la fin de l'exercice précédent. Tous les écarts découlant de changements dans les hypothèses ou de différences entre les résultats réels des régimes et les prévisions faites par la direction à la fin de l'exercice précédent sont considérés comme des gains ou des pertes actuariels. Deuxièmement, des gains et pertes actuariels découlent d'écarts entre le rendement réel des actifs des régimes et le rendement prévu.

Au début de chaque exercice, nous déterminons si les gains ou pertes actuariels non constatés sont supérieurs à 10 % du solde le plus élevé entre le solde des actifs des régimes et celui de nos obligations au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels non constatés qui excèdent ce seuil de 10 % sont constatés dans la charge sur la durée résiduelle d'activité des employés actifs. Les montants inférieurs au seuil de 10 % ne sont pas constatés en résultat.

Les modifications aux régimes représentent les modifications de nos obligations au titre des prestations constituées qui découlent de changements apportés aux dispositions des régimes. Ces montants sont constatés dans la charge sur la durée résiduelle d'activité des employés actifs dans le cas des régimes de retraite et sur la durée moyenne prévue à courir avant la pleine admissibilité aux prestations dans le cas des régimes d'autres avantages sociaux futurs.

Le rendement prévu des actifs représente la meilleure estimation par la direction du taux de rendement à long terme des actifs des régimes, appliqué à la juste valeur de ces actifs. Nous établissons notre estimation du rendement prévu des actifs des régimes d'après l'objectif de répartition des actifs du régime

et les taux de rendement estimatifs de chaque catégorie d'actifs. Les taux de rendement estimatifs sont fondés sur les rendements prévus des titres à revenu fixe, ce qui comprend le rendement des obligations. Une prime de risque sur titres de participation est ensuite ajoutée afin d'estimer le rendement de ces titres. Les rendements des autres catégories d'actifs sont établis de manière à refléter les risques relatifs de ces catégories, par comparaison avec les titres à revenu fixe et les titres de participation. Les écarts entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs sont inclus dans le solde de nos gains ou pertes actuariels, tel que nous l'expliquons plus haut.

Les règlements se produisent lorsque nos obligations au titre des prestations constituées des participants au régime sont réglées, habituellement par le versement de sommes forfaitaires en espèces, et qu'en conséquence notre obligation de verser des prestations à ces participants en vertu du régime est éteinte pour l'avenir.

Capitalisation des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

Nos régimes de retraite prévus par la loi au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni sont capitalisés par nous et les actifs de ces régimes servent au versement des prestations aux retraités.

Nos régimes de retraite complémentaires au Canada sont partiellement capitalisés tandis qu'aux États-Unis, le régime est sans capitalisation. Nos régimes d'autres avantages sociaux futurs aux États-Unis et au Canada sont soit partiellement capitalisés, soit sans capitalisation. Les versements relatifs aux prestations de retraite et aux avantages sociaux découlant de ces régimes sont effectués soit par les régimes, soit directement par nous.

Nous mesurons la juste valeur des actifs au 31 octobre pour nos régimes au Canada et au 30 septembre pour nos régimes aux États-Unis. En plus des évaluations actuarielles effectuées à des fins comptables, nous sommes tenus de préparer des évaluations pour déterminer nos cotisations de retraite (nos évaluations relatives à la capitalisation). La plus récente évaluation relative à la capitalisation de notre principal régime canadien a été effectuée en date du 31 octobre 2010. La prochaine évaluation relative à sa capitalisation aura lieu en date du 31 octobre 2011. Quant à notre régime prévu par la loi aux États-Unis, une évaluation annuelle relative à sa capitalisation est exigée. La plus récente évaluation a été effectuée en date du 1^{er} janvier 2010.

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sommaires pour les cinq derniers exercices :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite					Autres avantages sociaux futurs				
	2010	2009	2008	2007	2006	2010	2009	2008	2007	2006
Obligation au titre des prestations de retraite déterminées	4 839	4 125	3 634	4 082	4 248	975	898	705	908	952
Juste valeur des actifs des régimes	5 185	4 122	3 476	4 533	4 339	67	63	71	68	68
Excédent (déficit)	346	(3)	(158)	451	91	(908)	(835)	(634)	(840)	(884)
(Gain) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements apportés aux hypothèses	586	436	(832)	(269)	121	38	166	(264)	(60)	58
(Excédent) déficit du rendement réel par rapport au rendement prévu des actifs des régimes	(279)	(254)	1 422	(157)	(231)	(3)	6	20	(6)	(1)

Répartition des actifs

La politique d'investissement relative aux actifs des régimes de retraite est d'avoir une composition diversifiée de placements de qualité, visant à produire un taux de rendement réel supérieur à long terme, tout en limitant la volatilité

du rendement. Les actifs des régimes sont rééquilibrés à l'intérieur de fourchettes de répartition cible. Le tableau ci-dessous présente la répartition à la fin de chaque exercice et la répartition cible pour le 31 octobre :

	Régimes de retraite 1)				Autres avantages sociaux futurs			
	Répartition cible 2010	Répartition réelle 2010	Répartition réelle 2009	Répartition réelle 2008	Répartition cible 2010	Répartition réelle 2010	Répartition réelle 2009	Répartition réelle 2008
Titres de participation	53 %	55 %	49 %	45 %	50 %	50 %	52 %	65 %
Placements à revenu fixe	35 %	35 %	39 %	44 %	50 %	49 %	33 %	35 %
Autres	12 %	10 %	12 %	11 %	—	1 %	15 %	—

1) Ne comprend pas le régime complémentaire canadien, dont les actifs sont entièrement investis dans des placements à revenu fixe.

Charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs

Le tableau ci-dessous fait état des charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Charge annuelle liée aux prestations constituées						
Prestations acquises par les employés	128	115	141	19	13	19
Frais d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	254	259	236	57	50	51
Perte actuarielle constatée dans la charge	75	76	10	4	–	12
Amortissement du coût des modifications aux régimes	14	16	14	(8)	(8)	(8)
Gain sur règlement	(3)	–	–	–	–	–
Rendement prévu des actifs des régimes	(292)	(245)	(298)	(5)	(5)	(6)
Charge annuelle liée aux prestations constituées	176	221	103	67	50	68
Charge liée au Régime de pensions du Canada et au Régime de rentes du Québec	59	58	56	–	–	–
Charge liée aux régimes à cotisations déterminées	7	8	9	–	–	–
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs et constatées dans l'état consolidé des résultats	242	287	168	67	50	68

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Incidence sur la charge annuelle liée aux prestations constituées si nous avions constaté tous les coûts et avantages au moment où ils sont survenus						
Total des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs et constatées dans l'état consolidé des résultats	242	287	168	67	50	68
(Excédent) insuffisance du rendement réel par rapport au rendement prévu des actifs des régimes	(279)	(254)	1 422	(3)	6	20
(Excédent) insuffisance des (gains) pertes actuariels amortis par rapport aux (gains) pertes actuariels survenus	511	360	(842)	34	166	(276)
(Excédent) insuffisance du coût amorti par rapport au coût réel des modifications aux régimes	–	(14)	(14)	8	8	8
Total pro forma des charges annuelles liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs si nous avions constaté tous les coûts et avantages au cours de l'exercice	474	379	734	106	230	(180)

Hypothèses utilisées pour déterminer les charges au titre des prestations constituées – Moyennes pondérées						
Durée moyenne estimative de service des employés actifs (années)	11	11	11	13	14	12
Durée moyenne prévue jusqu'à la pleine admissibilité aux prestations (années)	s.o.	s.o.	s.o.	10	11	10
Taux d'actualisation au début de l'exercice	6,2 %	7,3 %	5,6 %	6,4 %	7,3 %	5,5 %
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,5 %	6,6 %	6,6 %	8,0 %	8,0 %	8,0 %
Taux de croissance de la rémunération	3,0 %	3,7 %	3,9 %	3,0 %	3,7 %	3,9 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s.o.	s.o.	s.o.	7,3 % 1)	7,4 % 2)	7,1 % 3)

- 1) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2029 et pour les années subséquentes.
- 2) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2018 et pour les années subséquentes.
- 3) Le taux devrait se stabiliser à 4,5 % en 2013 et pour les années subséquentes.

s.o. – sans objet

Le tableau suivant fait état des variations de la situation financière estimative de nos régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Obligation au titre des prestations constituées						
Obligation au titre des prestations constituées au début de l'exercice	4 125	3 634	4 082	898	705	908
Rajustement initial relatif à l'inclusion du régime du Royaume-Uni	–	–	101	–	–	–
Prestations acquises par les employés	128	115	141	19	13	19
Frais d'intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	254	259	236	57	50	51
Prestations versées aux retraités et aux employés	(236)	(258)	(228)	(29)	(26)	(26)
Cotisations volontaires des employés	8	8	7	–	–	–
(Gain) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements apportés aux hypothèses	586	436	(832)	38	166	(264)
Règlements en vertu des régimes	4	3	(6)	–	–	–
Modifications aux régimes b)	14	2	–	–	–	–
Autres, principalement la conversion de devises	(44)	(74)	133	(8)	(10)	17
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	4 839	4 125	3 634	975	898	705
Obligation au titre des prestations constituées – régimes capitalisés en tout ou en partie	4 815	4 107	3 600	67	63	71
Obligation au titre des prestations constituées – régimes non capitalisés	24	18	34	908	835	634
Obligation totale au titre des prestations constituées	4 839	4 125	3 634	975	898	705
Hypothèses utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées – Moyennes pondérées						
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	5,2 %	6,2 %	7,3 %	5,4 %	6,4 %	7,3 %
Taux de croissance de la rémunération	3,0 %	3,0 %	3,7 %	3,0 %	3,7 %	3,7 %
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé	s.o.	s.o.	s.o.	5,6 % 1)	7,3 % 2)	7,4 % 3)
Juste valeur des actifs des régimes						
Juste valeur des actifs des régimes au début de l'exercice	4 122	3 476	4 533	63	71	68
Rajustement initial relatif à l'inclusion du régime du Royaume-Uni	–	–	80	–	–	–
Rendement réel des actifs des régimes	571	499	(1 124)	8	(1)	(14)
Cotisations versées par l'employeur	766	464	105	29	26	26
Cotisations volontaires des employés	8	8	7	–	–	–
Prestations versées aux retraités et aux employés	(231)	(250)	(228)	(29)	(26)	(26)
Paievements de règlements	(4)	(7)	(6)	–	–	–
Autres, principalement la conversion des devises	(47)	(68)	109	(4)	(7)	17
Juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice	5 185	4 122	3 476	67	63	71
Situation de capitalisation des régimes						
(Gain) perte actuariel non constaté a)	346	(3)	(158)	(908)	(835)	(634)
Coût (économie) non constaté des modifications aux régimes b)	1 445	1 210	1 129	162	130	(41)
	86	87	103	(25)	(30)	(38)
Actif (passif) net au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	1 877	1 294	1 074	(771)	(735)	(713)
Comptabilisation dans :						
Actifs divers	1 900	1 330	1 121	–	–	–
Passifs divers	(23)	(36)	(47)	(771)	(735)	(713)
Actif (passif) net au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	1 877	1 294	1 074	(771)	(735)	(713)

Les régimes nous ont payé, à nous ainsi qu'à certaines de nos filiales, 3 millions de dollars au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010 (2 millions en 2009 et 3 millions en 2008) pour des services de gestion de placements, de tenue de dossiers et de garde de titres ainsi que pour des services administratifs que nous avons fournis aux mêmes conditions que celles offertes à nos clients pour de tels services. Au 31 octobre 2010, 2009 et 2008, les régimes ne détenaient directement aucune de nos actions.

- 1) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2030 et pour les années subséquentes.
- 2) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2029 et pour les années subséquentes.
- 3) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2018 et pour les années subséquentes.

s.o. – sans objet

Le tableau ci-dessous illustre l'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Obligation au titre des prestations constituées	133	126	3 407	975	898	705
Juste valeur des actifs des régimes	106	90	3 234	67	63	71
Montant net de l'obligation au titre des prestations constituées	27	36	173	908	835	634

a) Le tableau ci-dessous présente l'évolution de nos (gains) pertes actuariels :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
(Gain) perte actuariel non constaté au début de l'exercice	1 210	1 129	537	130	(41)	211
(Gain) perte sur l'obligation au titre des prestations constituées découlant des changements apportés aux hypothèses	586	436	(832)	38	166	(264)
Insuffisance (excédent) du rendement réel par rapport au rendement prévu des actifs des régimes	(279)	(254)	1 422	(3)	6	20
Constatation dans la charge d'une partie de la perte actuarielle non constatée	(75)	(76)	(10)	(4)	–	(12)
Incidence de la conversion des devises et autres	3	(25)	12	1	(1)	4
(Gain) perte actuariel non constaté à la fin de l'exercice	1 445	1 210	1 129	162	130	(41)

b) Le tableau ci-dessous présente l'évolution du coût (de l'économie) non constaté des modifications aux régimes :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Coût (économie) non constaté des modifications aux régimes au début de l'exercice	87	103	95	(30)	(38)	(46)
Rajustement initial relatif à l'inclusion du régime du Royaume-Uni	–	–	21	–	–	–
Coût des modifications aux régimes entreprises au cours de l'exercice	14	2	–	–	–	–
Constatation dans la charge d'une partie du coût (de l'économie) non constaté des modifications aux régimes	(14)	(16)	(14)	8	8	8
Incidence de la conversion des devises et autres	(1)	(2)	1	(3)	–	–
Coût (économie) non constaté des modifications aux régimes à la fin de l'exercice	86	87	103	(25)	(30)	(38)

Sensibilité des hypothèses

Le tableau ci-contre présente les moyennes pondérées des hypothèses économiques clés utilisées pour mesurer l'obligation au titre des prestations de retraite, l'obligation au titre des autres avantages sociaux futurs et les charges connexes. L'analyse de sensibilité présentée dans le tableau doit être utilisée avec prudence, car ses résultats sont hypothétiques et les variations de chacune des hypothèses clés pourraient ne pas être linéaires. La sensibilité de chaque variable clé a été calculée indépendamment des variations des autres variables clés. Dans les faits, des variations peuvent survenir dans plusieurs hypothèses clés simultanément. Les variations d'un facteur peuvent entraîner des variations d'un autre facteur, ce qui peut amplifier ou réduire certaines sensibilités.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Régimes de retraite		Autres avantages sociaux futurs	
	Obligation au titre des prestations constituées	Charge liée aux prestations constituées	Obligation au titre des prestations constituées	Charge liée aux prestations constituées
Taux d'actualisation (%)	5,2	6,2	5,4	6,4
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(578)	(17)	(130)	(4)
baisse de 1 % (\$)	719	17	166	4
Taux de croissance de la rémunération (%)	3,0	3,0	3,0	3,0
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	34	4	1	–
baisse de 0,25 % (\$)	(34)	(4)	(1)	–
Taux de rendement prévu des actifs (%)	s.o.	6,5	s.o.	8,0
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	s.o.	(45)	s.o.	(1)
baisse de 1 % (\$)	s.o.	44	s.o.	1
Taux tendanciel présumé du coût global des soins de santé (%)	s.o.	s.o.	5,6 1)	7,3 2)
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	s.o.	s.o.	142	13
baisse de 1 % (\$)	s.o.	s.o.	(114)	(10)

1) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2030 et pour les années subséquentes.

2) Le taux devrait se stabiliser à 4,4 % en 2029 et pour les années subséquentes.

s.o. – sans objet

Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous présente les paiements en espèces que nous avons faits au cours de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux futurs des employés :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite			Autres avantages sociaux futurs		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Cotisations aux régimes à prestations déterminées	744	433	90	–	–	–
Cotisations aux régimes à cotisations déterminées	7	8	9	–	–	–
Prestations versées directement aux retraités	22	31	15	29	26	26
Total	773	472	114	29	26	26

Nos meilleures estimations des sommes que nous prévoyons verser pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2011 sont d'environ 165 millions de dollars pour nos régimes de retraite et de 40 millions pour nos régimes d'autres avantages sociaux futurs.

Estimation des versements futurs de prestations

Estimation des versements futurs de prestations au cours des cinq prochains exercices et par la suite :

(en millions de dollars canadiens)	Régimes de retraite	Autres avantages sociaux futurs
2011	251	38
2012	262	40
2013	271	43
2014	283	47
2015	293	49
2016–2020	1 617	293

Hiérarchie de la juste valeur

Nous déterminons la juste valeur des actifs de nos régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs au moyen des méthodes décrites à la note 29. Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer par catégorie les données que nous utilisons dans nos techniques d'évaluation pour mesurer la juste valeur, conformément au tableau des instruments financiers détenus

par la Banque et classés selon cette hiérarchie qui est présenté à la note 29. Notre utilisation des cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les actifs dérivés et les passifs dérivés est présentée dans le tableau ci-dessous :

Régimes de retraite	Évaluation selon les cours du marché	Évaluation selon des modèles (avec données observables)	Évaluation selon des modèles (sans données observables)
Au 31 octobre 2010 (en millions de dollars canadiens)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	218	–	–
Titres émis ou garantis par :			
l'administration fédérale canadienne	562	–	–
des provinces et municipalités canadiennes	919	35	2
l'administration fédérale américaine	10	–	–
des municipalités, agences et États américains	11	24	–
d'autres administrations publiques	66	3	–
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	–	27	24
Obligations d'entreprises	388	318	36
Actions d'entreprises	1 626	672	226
Total des titres	3 582	1 079	288
Actifs dérivés			
Contrats de taux d'intérêt	40	–	–
Contrats de change	–	448	–
Contrats sur titres de participation	333	–	1
Total des actifs dérivés	373	448	1
Passifs dérivés			
Contrats de taux d'intérêt	39	–	–
Contrats de change	–	442	–
Contrats sur titres de participation	323	–	–
Total des passifs dérivés	362	442	–
Total	3 811	1 085	289

Régimes d'autres avantages sociaux futurs	Évaluation selon les cours du marché	Évaluation selon des modèles (avec données observables)	Évaluation selon des modèles (sans données observables)
Au 31 octobre 2010 (en millions de dollars canadiens)			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	–	–
Titres émis ou garantis par :			
l'administration fédérale américaine	1	–	–
des municipalités, agences et États américains	–	2	–
Obligations d'entreprises	8	19	–
Actions d'entreprises	36	–	–
Total des titres	45	21	–
Total	46	21	–

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des actifs des régimes qui étaient classés comme des instruments financiers de niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010.

Régimes de retraite	Solde au 31 octobre 2009	Gains (pertes) réalisés	Gains (pertes) non réalisés	Achats	Ventes	Échéances 1)	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2010	Gains (pertes) non réalisés sur les actifs et les passifs toujours détenus au 31 octobre 2010
Titres émis ou garantis par :										
des provinces et municipalités canadiennes	10	–	2	–	–	–	2	(12)	2	–
des municipalités, agences et États américains	1	–	–	–	–	–	–	(1)	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	20	–	–	9	(2)	–	–	(3)	24	–
Obligations d'entreprises	20	–	3	28	(2)	–	–	(13)	36	2
Actions d'entreprises	223	–	2	2	–	–	–	(1)	226	2
Total des titres	274	–	7	39	(4)	–	2	(30)	288	4
Actifs dérivés										
Contrats sur titres de participation	1	–	–	2	(2)	–	–	–	1	–
Total des actifs dérivés	1	–	–	2	(2)	–	–	–	1	–

1) Comprend le règlement en espèces d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

Note 24 : Impôts sur les bénéfices

Nous présentons notre charge d'impôts sur les bénéfices dans notre état consolidé des résultats, en fonction des opérations comptabilisées dans nos états financiers consolidés, quelle que soit la date à laquelle elles sont constatées aux fins de l'impôt sur les bénéfices, sauf dans le cas du rapatriement des bénéfices non répartis de nos filiales à l'étranger, tel que nous le mentionnons ci-dessous.

En outre, nous comptabilisons la charge ou l'économie d'impôts directement dans les capitaux propres lorsque les impôts portent sur des montants constatés dans les capitaux propres. Par exemple, la charge (le recouvrement) d'impôts découlant des gains (pertes) de couverture relatifs à nos investissements nets dans des établissements à l'étranger est comptabilisé dans les capitaux propres, dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (de la perte étendue) attribuable à la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger.

Les soldes d'impôts futurs inclus dans les actifs divers, soit 559 millions de dollars, et dans les passifs divers, soit 332 millions, au 31 octobre 2010 (respectivement, 513 millions et 330 millions en 2009) représentent le montant cumulé d'impôt applicable aux écarts temporaires entre la valeur de nos actifs et de nos passifs aux fins comptables et leur valeur aux fins fiscales. Les actifs et passifs d'impôts futurs sont calculés aux taux d'imposition qui, selon les prévisions, seront applicables au moment de la résorption des écarts. Les variations des actifs et passifs d'impôts futurs découlant d'un changement de taux d'imposition sont comptabilisées en résultat dans la période au cours de laquelle le nouveau taux est pratiquement en vigueur.

Composantes des soldes d'impôts futurs		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Actifs d'impôts futurs		
Provision pour pertes sur créances	536	547
Avantages sociaux futurs	212	222
Rémunération du personnel différée	213	197
Autres éléments du résultat étendu	17	17
Reports prospectifs de pertes fiscales	202	84
Autres	203	135
	1 383	1 202
Provision pour moins-value	(125)	(100)
Total des actifs d'impôts futurs	1 258	1 102
Passifs d'impôts futurs		
Bureaux et matériel	(186)	(196)
Prestations de retraite	(563)	(416)
Actifs incorporels	(95)	(100)
Valeurs mobilières	(193)	(184)
Autres	6	(23)
Total des passifs d'impôts futurs	(1 031)	(919)

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Les actifs d'impôts futurs comprennent un montant de 80 millions de dollars lié aux reports prospectifs de pertes fiscales canadiennes, qui arrivera à échéance en 2030, un montant de 24 millions (déduction faite de la provision pour moins-value) lié aux activités aux États-Unis, qui arrivera à échéance en 2031, et un montant de 1 million lié aux activités en Chine, qui arrivera à échéance en 2016. La provision pour moins-value au 31 octobre 2010 et 2009 est attribuable essentiellement aux actifs d'impôts futurs générés dans certains États américains pour lesquels la direction estime la réalisation comme étant plus improbable que probable.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre, d'une part, nos taux d'imposition prévus par la loi et les impôts sur les bénéfices qui seraient exigibles à ces taux et, d'autre part, les taux d'imposition effectifs et le montant de la charge (du recouvrement) d'impôts sur les bénéfices que nous avons comptabilisé dans notre état consolidé des résultats.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2010		2009		2008	
Impôts sur les bénéfices au taux d'imposition prévu par la loi, combiné du Canada et des provinces	1 086	30,4 %	657	31,6 %	648	32,7 %
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :						
Revenu exonéré d'impôt	(240)	(6,7)	(161)	(7,7)	(197)	(9,9)
Activités à l'étranger assujetties à des taux d'imposition différents	(83)	(2,3)	(212)	(10,2)	(317)	(16,0)
Changement du taux d'imposition pour impôts futurs	6	0,2	5	0,2	5	0,2
Actifs incorporels non déductibles aux fins fiscales	3	–	8	0,3	9	0,4
Autres 1)	(85)	(2,4)	(80)	(3,7)	(219)	(11,0)
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices et taux d'imposition effectif	687	19,2 %	217	10,5 %	(71)	(3,6) %

1) Comprend des recouvrements d'impôts sur les bénéfices d'exercices précédents aux montants de 54 millions de dollars en 2010, de 75 millions en 2009 et de 160 millions en 2008.

Le revenu que nous gagnons à l'étranger, par l'entremise de nos succursales ou de nos filiales, est généralement assujéti aux impôts des pays concernés. Le revenu provenant de nos succursales à l'étranger est également assujéti à l'impôt canadien. Le Canada accorde un crédit pour l'impôt étranger payé sur ce revenu. Si nous devons rapatrier les bénéfices de certaines filiales à l'étranger, nous serions tenus de payer de l'impôt sur certains de ces bénéfices. Comme le rapatriement de tels bénéfices n'est pas prévu dans un avenir prévisible, nous n'avons pas comptabilisé le passif d'impôts futurs correspondant. Les impôts canadiens et les impôts étrangers qui seraient exigibles, aux taux en vigueur, si les bénéfices de toutes nos filiales étrangères étaient rapatriés, étaient estimés à 236 millions de dollars, à 266 millions et à 329 millions au 31 octobre 2010, 2009 et 2008, respectivement.

Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices			
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
État consolidé des résultats			
Charge (recouvrement) d'impôts sur les bénéfices			
– Impôts exigibles	786	120	46
– Impôts futurs	(99)	97	(117)
	687	217	(71)
Capitaux propres			
Charge (recouvrement) d'impôts découlant de :			
Gains (pertes) non réalisés sur les titres disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture	(4)	279	(53)
Gains (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie	21	(108)	204
Incidence de la couverture des gains (pertes) non réalisés provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger	206	382	(881)
Autres	2	(13)	(7)
Total	912	757	(808)
Composantes du total de la charge (du recouvrement) d'impôts sur les bénéfices			
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Au Canada : Impôts exigibles			
Palier fédéral	639	544	(525)
Palier provincial	341	290	(217)
	980	834	(742)
Au Canada : Impôts futurs			
Palier fédéral	(20)	120	(16)
Palier provincial	(12)	69	(27)
	(32)	189	(43)
Total des impôts canadiens	948	1 023	(785)
À l'étranger : Impôts exigibles	34	(179)	81
Impôts futurs	(70)	(87)	(104)
Total des impôts à l'étranger	(36)	(266)	(23)
Total	912	757	(808)

L'écart entre l'économie d'impôts inscrite aux états financiers et celle réclamée dans une déclaration de revenus (une position) est appelé une économie d'impôts non constatée. Le tableau suivant présente un rapprochement de la variation du solde des économies d'impôts non constatées (exclusion faite de tout montant comptabilisé au titre des intérêts) :

Rapprochement de la variation des économies d'impôts non constatées		
(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Économies d'impôts non constatées au début de l'exercice	376	417
Augmentations liées à des positions prises au cours d'exercices précédents	–	25
Augmentations liées à des positions prises au cours de l'exercice à l'étude	40	40
Diminutions liées à des positions prises au cours d'exercices précédents	(38)	(81)
Diminutions résultant des positions frappées de prescription	(16)	(23)
Règlements et réévaluations	(62)	(2)
Économies d'impôts non constatées à la fin de l'exercice	300	376

Au 31 octobre 2010 et 2009, le solde de nos économies d'impôts non constatées figurant au poste passifs divers à notre bilan consolidé, exclusion faite de tout

montant comptabilisé au titre des intérêts, s'élevait à 300 millions de dollars et à 376 millions, respectivement. La totalité de ces économies influe sur notre taux d'imposition. Il est difficile de prévoir l'évolution de nos économies d'impôts non constatées dans les 12 prochains mois.

Nous portons à notre charge d'impôts les pénalités de nature fiscale relatives à nos économies d'impôts non constatées. Nous comptabilisons les intérêts liés aux impôts sur les bénéfices à titre de frais d'intérêts. Au 31 octobre 2010 et 2009, le montant inscrit au titre des intérêts et des pénalités afférents aux impôts sur les bénéfices, déduction faite des paiements déposés auprès de l'administration fiscale, était de 20 millions de dollars et de 17 millions, respectivement. Ce montant a donc enregistré une augmentation nette de 3 millions au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010.

Nous et nos filiales sommes assujetties aux impôts sur les bénéfices fédéraux et provinciaux au Canada, aux impôts sur les bénéfices fédéraux, étatiques et locaux aux États-Unis ainsi qu'à ceux d'autres territoires à l'étranger. Ce qui suit indique les principaux territoires de domiciliation fiscale dans lesquels nous et nos filiales menons nos activités ainsi que l'année d'imposition la plus ancienne pour laquelle l'administration fiscale n'a pas encore terminé son examen :

Territoire	Année d'imposition
Canada	2003
États-Unis	2004

Note 25 : Résultat par action

Résultat de base par action

Nous obtenons notre résultat de base par action en divisant notre revenu net, déduction faite du total des dividendes sur les actions privilégiées, par le nombre moyen quotidien des actions ordinaires entièrement payées et en circulation au cours de l'exercice.

Résultat de base par action			
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2010	2009	2008
Revenu net	2 810	1 787	1 978
Dividendes sur actions privilégiées	(136)	(120)	(73)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 674	1 667	1 905
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	559 822	540 294	502 062
Résultat de base par action (en dollars canadiens)	4,78	3,09	3,79

Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action représente ce que notre résultat par action aurait été si les instruments convertibles en actions ordinaires, dont la conversion aurait eu pour effet de réduire notre résultat par action, avaient été convertis, soit au début de l'exercice dans le cas des instruments qui étaient en circulation pendant toute la durée de l'exercice, soit à partir de la date d'émission des instruments émis au cours de l'exercice.

Actions convertibles

Pour déterminer notre résultat dilué par action, nous ajoutons au résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires les dividendes versés aux détenteurs d'actions privilégiées convertibles, car ces dividendes n'auraient pas été versés si les actions avaient été converties au début de l'exercice. Ces dividendes se sont élevés à moins de 1 million de dollars pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008. De la même façon, nous ajoutons au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre d'actions qui auraient été émises si la conversion avait eu lieu au début de l'exercice.

Dans certaines circonstances, nos actions privilégiées de catégorie B de série 10 sont convertibles en actions ordinaires. Nous n'avons pas tenu compte de ces conversions dans le calcul du résultat dilué par action puisque nous avons la possibilité de régler les conversions en espèces plutôt qu'en actions ordinaires.

Options sur actions des employés

Pour déterminer notre résultat dilué par action, nous ajoutons au nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre d'actions qui auraient été émises si toutes les options dont le prix d'exercice était inférieur au cours moyen de l'action pour l'exercice avaient été exercées. Lorsque les objectifs de rendement n'ont pas été atteints, les options touchées sont exclues du calcul. De plus, nous soustrayons du nombre moyen d'actions ordinaires en circulation le nombre de nos actions ordinaires que nous aurions pu racheter si nous avions utilisé le produit de l'exercice des options sur actions pour les racheter sur le marché libre au cours moyen de l'action pour l'exercice. Notre rajustement ne tient pas compte des options sur actions dont le prix d'exercice est supérieur au cours moyen de l'action pour l'exercice, parce que cela aurait pour effet d'augmenter notre résultat par action plutôt que de le diluer.

Résultat dilué par action

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2010	2009	2008
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires, rajusté pour tenir compte de la dilution	2 675	1 668	1 905
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	559 822	540 294	502 062
Actions convertibles	252	253	263
Options sur actions pouvant éventuellement être exercées 1)	10 732	7 700	14 150
Actions ordinaires pouvant éventuellement être rachetées	(7,681)	(5 934)	(9 778)
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation compte tenu des titres dilutifs (en milliers)	563 125	542 313	506 697
Résultat dilué par action (en dollars canadiens)	4,75	3,08	3,76

1) En calculant le résultat dilué par action, nous avons exclu le nombre moyen des options sur actions en cours, soit 2 317 074, 8 244 478 et 2 818 599, dont le prix d'exercice moyen pondéré a été de 61,52 \$, de 46,92 \$ et de 60,68 \$ pour les exercices terminés respectivement le 31 octobre 2010, 2009 et 2008.

Note 26 : Segmentation opérationnelle et géographique

Groupes d'exploitation

Nous exerçons nos activités par l'entremise de trois groupes d'exploitation, chacun de ces groupes ayant un mandat distinct. Nous déterminons nos groupes d'exploitation d'après notre structure de gestion et, par conséquent, il se peut que ces groupes et les résultats qui leur sont attribués ne puissent être comparés à ceux d'autres entreprises de services financiers. Nous évaluons les résultats de nos groupes en utilisant des mesures comme le revenu net, la croissance des revenus, le rendement des capitaux propres, le profit économique net et le ratio des frais autres que d'intérêts au revenu (ou ratio de productivité), ainsi que le levier d'exploitation avant amortissement.

Services bancaires Particuliers et entreprises

Les Services bancaires Particuliers et entreprises (Services bancaires PE) sont constitués de deux unités d'exploitation : Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada et Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis.

Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada

Les Services bancaires Particuliers et entreprises – Canada (PE Canada) offrent une gamme complète de produits et services aux particuliers et aux entreprises, notamment en matière de services bancaires courants, de financement, d'investissement et de cartes de crédit, de même qu'un éventail complet de produits aux entreprises, de produits liés aux marchés financiers et de services conseils financiers, le tout par l'entremise d'un réseau de distribution comprenant des succursales, des services bancaires par téléphone et en ligne, des spécialistes en prêts hypothécaires et des guichets automatiques. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous avons commencé à présenter les résultats de nos activités liées aux dépôts à terme dans PE Canada plutôt que dans le groupe Gestion privée. L'orientation de ces activités correspond davantage à la stratégie de produits de détail de PE Canada. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités pour tenir compte de ce reclassement.

Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis

Les Services bancaires Particuliers et entreprises – États-Unis (PE États-Unis) offrent une gamme complète de produits et services aux particuliers et aux entreprises de marchés de choix du Midwest américain, par l'intermédiaire de succursales et de circuits de services bancaires en direct comme les services bancaires par téléphone, les services bancaires en ligne et un réseau de guichets automatiques. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons repéré des moyennes entreprises américaines clientes qui pouvaient bénéficier d'un modèle de services bancaires aux entreprises et avons transféré leurs soldes de BMO Marchés des capitaux à PE États-Unis. Les chiffres des exercices antérieurs ont été retraités afin de refléter ce transfert.

Groupe Gestion privée

Le groupe Gestion privée (groupe GP), soit notre groupe qui offre des services de gestion de patrimoine, sert une grande diversité de segments de clientèle, qui vont du marché grand public aux clients à valeur nette très élevée en passant par certains segments choisis de clients institutionnels, et propose une vaste gamme de produits et solutions de gestion de patrimoine. Le groupe GP exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en Chine et au Royaume-Uni. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, nous avons commencé à inclure la totalité de nos activités d'assurance dans le groupe GP, ce qui a permis de réunir, dans notre gamme de services de gestion de patrimoine, notre capacité en matière d'assurance et nos compétences dans le domaine. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités pour tenir compte de ce reclassement.

BMO Marchés des capitaux

BMO Marchés des capitaux (BMO MC) englobe tous nos secteurs d'activité qui offrent des services aux grandes entreprises, aux institutions et aux administrations publiques. Au Canada et aux États-Unis, BMO MC est présent dans un large éventail de secteurs. Ce groupe compte également des clients au Royaume-Uni, en Europe, en Asie et en Australie. Il offre à sa clientèle une gamme complète de services financiers, notamment en matière de prise ferme de titres d'emprunt et de participation, de crédit aux grandes entreprises, de financement de projets, de services conseils, de fusions et d'acquisitions, de banques d'affaires, de titrisation, de gestion de trésorerie, de gestion du risque de marché, de recherche sur titres d'emprunt et de participation, ainsi que de vente et de négociation de titres institutionnels. Dans l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons repéré des moyennes entreprises américaines clientes qui pouvaient bénéficier d'un modèle de services bancaires aux entreprises et avons transféré leurs comptes de BMO MC à PE États-Unis. Les chiffres des exercices antérieurs ont été retraités afin de refléter ce transfert.

Services d'entreprise

Les Services d'entreprise comprennent les unités fonctionnelles qui offrent une expertise et un soutien en matière de gouvernance dans des domaines tels que la technologie et les opérations (T&O), la planification stratégique, le droit, les finances, la vérification interne, la gestion des risques, les communications, l'économie, le marketing d'entreprise, les ressources humaines et l'apprentissage. Les résultats d'exploitation comprennent les revenus et les frais liés à certaines activités de titrisation, aux opérations de couverture visant les revenus de sources étrangères et aux activités relevant de la gestion de certains postes du bilan et de la structure globale de l'actif et du passif.

L'unité T&O nous assure des services de gestion, de soutien et de gouvernance en matière de technologie de l'information, de services d'exploitation, d'opérations immobilières et d'impartition. T&O axe ses efforts sur les priorités liées à la qualité et à l'efficacité établies à l'échelle de l'organisation afin d'offrir aux clients une expérience exceptionnelle.

Aux fins de la présentation de l'information financière, les résultats d'exploitation de T&O sont inclus dans ceux des Services d'entreprise. Cependant, les coûts des services de T&O sont transférés aux trois groupes d'exploitation. Par conséquent, les résultats des Services d'entreprise reflètent en grande partie les activités décrites plus haut.

Les données des Services d'entreprise comprennent également les frais et les revenus résiduels représentant l'écart entre les montants réellement gagnés ou engagés et les montants affectés à chaque groupe d'exploitation.

Normes de présentation

La présentation des résultats de nos unités d'exploitation est fondée sur nos systèmes internes de communication de l'information financière. Les conventions comptables utilisées par ces groupes sont généralement conformes à celles qui sont utilisées dans la préparation des états financiers consolidés, tel que nous l'expliquons à la note 1 et tout au long des états financiers consolidés. Les différences notables dans les mesures comptables sont le rajustement sur une base d'imposition comparable et les dotations à la provision pour pertes sur créances, qui sont expliqués ci-dessous.

Base d'imposition comparable

Nous analysons le revenu net d'intérêts sur une base d'imposition comparable (bic) par groupe d'exploitation. Cette base comprend un rajustement qui augmente les revenus calculés selon les PCGR et la provision pour impôts sur les bénéfices établie selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus tirés de certains titres exonérés d'impôt à un niveau auquel ces revenus sont assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi. Les rajustements bic des groupes d'exploitation sont éliminés dans les résultats des Services d'entreprise.

Nous comptabilisons désormais certaines opérations de BMO MC sur une base qui reflète leur bic. Nous estimons que ces rajustements sont utiles et qu'ils traduisent la façon dont BMO MC gère ses activités puisqu'ils permettent une meilleure comparaison des revenus imposables et des revenus bénéficiant d'avantages fiscaux. Ce changement donne lieu à des augmentations du revenu net d'intérêts et des impôts sur les bénéfices de BMO MC, et des montants correspondants sont enregistrés dans les Services d'entreprise. De façon globale, le revenu net des deux groupes n'a pas varié. Les chiffres des exercices précédents ont été retraités pour tenir compte de ce reclassement.

Dotations à la provision pour pertes sur créances

Les dotations à la provision pour pertes sur créances sont généralement établies à l'égard de chaque groupe en fonction des pertes prévues pour chacun des groupes. Les écarts entre les dotations pour pertes prévues et les dotations exigées en vertu des PCGR sont attribués aux Services d'entreprise.

Comptabilisation des opérations de titrisation

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons modifié notre façon de présenter les actifs titrisés dans nos informations sectorielles. Auparavant, certains actifs hypothécaires titrisés n'étaient pas présentés dans le bilan de PE Canada. Désormais, nous présentons tous les actifs hypothécaires titrisés dans PE Canada et les montants compensatoires sont comptabilisés dans les Services d'entreprise. Le revenu net d'intérêts gagné sur l'ensemble des actifs hypothécaires titrisés est compris dans le revenu net d'intérêts de PE Canada. Auparavant, le revenu net d'intérêts gagné sur certains actifs hypothécaires titrisés était inclus dans le revenu autre que d'intérêts de PE Canada. Les données des exercices antérieurs ont été retraitées en fonction de cette nouvelle présentation.

Répartitions intergroupes

Diverses méthodes d'estimation et de répartition sont utilisées dans la préparation de l'information financière concernant les groupes d'exploitation. Nous attribuons les frais directement liés à la production de revenus aux groupes qui ont obtenu ces revenus. Les frais qui ne sont pas directement liés à la production de revenus, comme les frais généraux, sont répartis entre les groupes d'exploitation selon des formules de répartition appliquées de manière uniforme. Le revenu net d'intérêts des groupes d'exploitation reflète les débits et les crédits liés au financement interne à l'égard des actifs, des passifs et du capital des groupes, aux taux du marché, compte tenu des modalités et des devises appropriées. La compensation de l'incidence nette de ces débits et crédits est reflétée dans les résultats des Services d'entreprise.

Information géographique

Nous exerçons nos activités principalement au Canada et aux États-Unis mais nous exerçons aussi des activités au Royaume-Uni, en Europe, dans les Caraïbes et en Asie, régions qui sont regroupées sous le poste autres pays. Nous répartissons nos résultats par région selon l'emplacement du groupe responsable de la gestion des actifs, des passifs, des revenus et des frais y afférents, sauf pour ce qui est de la dotation consolidée à la provision pour pertes sur créances, qui est répartie en fonction du pays où le risque ultime est assumé.

Le tableau ci-dessous présente nos résultats et actifs moyens répartis par unité d'exploitation et par région :

(en millions de dollars canadiens)	PE Canada	PE États-Unis	Groupe GP	BMO MC	Services d'entreprise 1)	Total	Canada	États-Unis	Autres pays
2010 2)									
Revenu net d'intérêts	4 164	1 092	365	1 394	(780)	6 235	4 766	1 351	118
Revenu autre que d'intérêts	1 666	332	1 880	1 885	212	5 975	4 408	1 288	279
Revenu total	5 830	1 424	2 245	3 279	(568)	12 210	9 174	2 639	397
Dotation à la provision pour pertes sur créances	502	124	7	264	152	1 049	485	573	(9)
Amortissement	130	65	36	42	197	470	351	114	5
Frais autres que d'intérêts	2 848	967	1 575	1 780	(50)	7 120	5 088	1 861	171
Revenu avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	2 350	268	627	1 193	(867)	3 571	3 250	91	230
Impôts sur les bénéficiaires	706	93	157	373	(642)	687	659	13	15
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	–	–	–	–	74	74	55	19	–
Revenu net	1 644	175	470	820	(299)	2 810	2 536	59	215
Actif moyen	145 468	32 477	14 214	200 866	5 449	398 474	256 611	114 334	27 529
Écarts d'acquisition (au)	121	1 020	363	113	2	1 619	447	1 150	22
2009 2)									
Revenu net d'intérêts	3 811	1 220	353	1 528	(1 342)	5 570	3 683	1 582	305
Revenu autre que d'intérêts	1 476	348	1 659	1 561	450	5 494	4 031	1 238	225
Revenu total	5 287	1 568	2 012	3 089	(892)	11 064	7 714	2 820	530
Dotation à la provision pour pertes sur créances	387	92	5	146	973	1 603	517	1 065	21
Amortissement	133	79	31	44	185	472	335	132	5
Frais autres que d'intérêts	2 704	963	1 538	1 700	4	6 909	4 895	1 857	157
Revenu avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	2 063	434	438	1 199	(2 054)	2 080	1 967	(234)	347
Impôts sur les bénéficiaires	648	148	79	326	(984)	217	351	(145)	11
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	–	–	–	–	76	76	55	21	–
Revenu net	1 415	286	359	873	(1 146)	1 787	1 561	(110)	336
Actif moyen	139 945	41 674	11 594	248 194	(2 859)	438 548	266 649	142 478	29 421
Écarts d'acquisition (au)	119	984	358	106	2	1 569	436	1 109	24
2008 2)									
Revenu net d'intérêts	3 428	997	376	1 048	(777)	5 072	3 659	1 110	303
Revenu autre que d'intérêts	1 366	345	1 770	1 130	522	5 133	3 952	1 182	(1)
Revenu total	4 794	1 342	2 146	2 178	(255)	10 205	7 611	2 292	302
Dotation à la provision pour pertes sur créances	341	63	4	97	825	1 330	340	942	48
Amortissement	133	74	23	42	163	435	312	119	4
Frais autres que d'intérêts	2 600	841	1 546	1 594	(122)	6 459	4 699	1 591	169
Revenu avant impôts et part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	1 720	364	573	445	(1 121)	1 981	2 260	(360)	81
Impôts sur les bénéficiaires	567	122	147	(123)	(784)	(71)	197	(195)	(73)
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales	–	–	–	–	74	74	55	19	–
Revenu net	1 153	242	426	568	(411)	1 978	2 008	(184)	154
Actif moyen	134 402	36 507	8 658	224 289	(6 247)	397 609	236 495	129 260	31 854
Écarts d'acquisition (au)	105	1 070	349	109	2	1 635	424	1 192	19

1) Les Services d'entreprise comprennent l'unité Technologie et opérations.

2) Les données des groupes d'exploitation sont présentées sur une base d'imposition comparable – voir la section Normes de présentation.

Les chiffres des exercices précédents ont été retraités afin de tenir compte des changements apportés à la structure organisationnelle et au mode de présentation au cours de l'exercice à l'étude.

Note 27 : Opérations entre apparentés

Les apparentés comprennent les administrateurs, les dirigeants et les entités qui leur sont affiliées, ainsi que les coentreprises et les satellites comptabilisés à la valeur de consolidation.

Administrateurs, dirigeants et entités affiliées

Nous consentons des prêts à taux préférentiel aux dirigeants dans le cas de mutations effectuées à notre demande. Le solde des prêts hypothécaires à taux réduit consentis à des employés mutés s'établissait à 47 millions de dollars et à 53 millions au 31 octobre 2010 et 2009, respectivement. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés dans le revenu d'intérêts, de dividendes et de commissions, à notre état consolidé des résultats.

Nous fournissons certains services bancaires à nos administrateurs selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour de tels services. Les prêts à nos administrateurs totalisaient respectivement 26 millions de dollars et 5 millions au 31 octobre 2010 et 2009.

Rémunération des membres du Conseil d'administration

Régime d'options sur actions

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2002, nous avons instauré un régime d'options sur actions destiné aux administrateurs qui ne sont pas membres de la direction. Les conditions de ce régime sont les mêmes que celles de notre régime destiné aux dirigeants et employés désignés, décrit à la note 22. Des options d'achat pour un total de 147 000 actions ordinaires ont été consenties dans le cadre du régime d'options sur actions destiné aux administrateurs qui ne sont pas membres de la direction. Depuis le 1^{er} novembre 2003, nous avons cessé de consentir des options dans le cadre de ce régime.

Les frais liés aux options sur actions de ce régime sont calculés de la même manière que les frais liés aux options sur actions des employés. Les frais liés à ce régime étaient entièrement amortis avant le 1^{er} novembre 2007.

Unités d'actions différées

Les membres de notre Conseil d'administration doivent toucher la totalité de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'actions ordinaires de la Banque (achetées sur le marché libre) ou d'unités d'actions différées jusqu'à ce que le portefeuille d'actions des administrateurs soit supérieur à six fois leur rémunération annuelle comme administrateurs.

Une fois ce seuil franchi, les administrateurs doivent toucher au moins 50 % de leur rémunération annuelle sous cette forme.

Les membres du Conseil d'administration de Harris Financial Corp. doivent toucher un montant déterminé minimal de leur rémunération annuelle et de leurs autres honoraires sous forme d'unités d'actions différées.

Les unités d'actions différées attribuées en vertu de ces régimes sont rajustées pour tenir compte des dividendes et de l'évolution du cours de nos actions ordinaires. La valeur de ces unités d'actions différées est versée immédiatement à l'administrateur lorsqu'il quitte ses fonctions au sein du Conseil d'administration.

Les passifs liés à ces régimes sont comptabilisés dans les passifs divers inscrits à notre bilan consolidé et se chiffraient à 28 millions de dollars et à 22 millions au 31 octobre 2010 et 2009, respectivement. Les frais relatifs à ces régimes figurent dans les autres frais de notre état consolidé des résultats et ont totalisé respectivement 4 millions, 4 millions et 4 millions pour les exercices terminés le 31 octobre 2010, 2009 et 2008.

Coentreprises et satellites comptabilisés à la valeur de consolidation

Nous fournissons des services bancaires à nos coentreprises et à nos satellites comptabilisés à la valeur de consolidation selon les mêmes modalités que celles que nous offrons à nos clients pour ces services.

Notre investissement dans les actions ordinaires d'une coentreprise dans laquelle nous avons une participation de 50 % totalisait 366 millions de dollars au 31 octobre 2010 (335 millions en 2009), montant qui a été éliminé après consolidation proportionnelle.

Notre investissement dans les entités sur lesquelles nous exerçons une influence notable totalisait 196 millions de dollars au 31 octobre 2010 (613 millions en 2009).

Employés

Nous offrons un ensemble sélectionné de prêts hypothécaires et autres prêts à nos employés, aux taux que nous accordons normalement à nos clients privilégiés. Nous offrons aussi à nos employés des tarifs bonifiés quant aux frais annuels de services de cartes.

Note 28 : Passifs éventuels

a) Poursuites judiciaires

Dans le cas de la faillite de Adelpia Communications Corporation (Adelpia), les Official Committees of Unsecured Creditors and Equity Security Holders, ou leur ayant droit, Adelpia Recovery Trust (ART), ont intenté une poursuite contre la Banque de Montréal, BMO Capital Markets Corp. (auparavant Harris Nesbitt Corp.), BMO Capital Markets Financing Inc. (les défenderesses BMO) et d'autres institutions financières. La plainte comportait des réclamations en vertu de diverses lois fédérales et de la common law et visait à obtenir des dommages-intérêts d'environ 5 milliards de dollars. La poursuite intentée par ART a été réglée au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010 à l'égard de nombreuses institutions financières, y compris les défenderesses BMO. Une poursuite distincte intentée par un groupe de requérants qui ont choisi de refuser l'accord de règlement relatif au recours collectif intenté par des investisseurs ayant investi dans les titres de Adelpia demeure en instance contre BMO Capital Markets Corp. et la Banque de Montréal. La direction estime qu'elle possède une défense solide relativement à cette plainte et elle se défendra avec vigueur.

BMO Nesbitt Burns Inc., filiale indirecte de la Banque de Montréal, fait l'objet, au Canada et aux États-Unis, de plusieurs recours individuels et recours collectifs proposés, intentés au nom d'actionnaires de Bre-X Minerais Ltd. Bon nombre de ces actions contre BMO Nesbitt Burns Inc. ont été résolues, notamment deux au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010. La direction estime qu'elle possède une défense solide relative aux réclamations résiduelles et elle se défendra avec vigueur.

À la suite des informations que nous avons présentées, les 27 avril et 17 mai 2007, sur nos pertes d'évaluation à la valeur de marché découlant de nos activités de négociation de produits de base et totalisant 680 millions de dollars

(avant impôts) en date du 30 avril 2007, nous avons reçu des demandes de renseignements, des demandes de documents et des assignations provenant des autorités dans les domaines des valeurs mobilières, des produits de base, des activités bancaires et de l'application des lois, relativement à ces pertes de négociation. Le 18 novembre 2008, des poursuites ont été intentées par ces autorités contre certaines parties qui sont concernées par ces pertes de négociation. Nous ne sommes pas partie à ces poursuites. Nous coopérons avec toutes ces autorités.

La Banque de Montréal et ses filiales sont parties à d'autres poursuites judiciaires, ainsi qu'à des enquêtes réglementaires, dans le cours normal de leurs activités. Bien que le résultat de telles procédures soit par nature difficile à prévoir, la direction ne s'attend pas à ce que leur résultat, individuellement ou globalement, ait un effet défavorable important sur la situation financière ou les résultats d'exploitation consolidés de la Banque de Montréal.

b) Garantie

Lorsque nous exerçons des activités de négociation, telles que la prise en pension et l'emprunt ou le prêt de titres, ou des activités de financement et des transactions sur instruments dérivés, nous exigeons de notre contrepartie qu'elle nous fournisse une garantie qui nous protégera contre les pertes en cas de défaut de cette contrepartie. La juste valeur des biens acceptés en garantie que nous sommes autorisés à vendre ou à redonner en garantie (en l'absence de défaut de la part des propriétaires de ces biens) était de 32 837 millions de dollars au 31 octobre 2010 (21 905 millions en 2009). La juste valeur des actifs financiers acceptés en garantie que nous avons vendus ou redonnés en garantie était de 24 733 millions au 31 octobre 2010 (15 479 millions en 2009).

Les transactions portant sur des garanties sont effectuées selon les modalités courantes et d'usage dans le cadre d'activités de négociation standard. S'il n'y a pas de défaut, les garanties ou leur équivalent doivent être rendus à la contrepartie à la fin du contrat.

c) Nantissement d'actifs

Dans le cours normal de nos activités, nous cédon des actifs en garantie de divers passifs que nous contractons. Les tableaux suivants font état de nos actifs cédés en garantie, des parties à qui ils ont été cédés et des activités dans le cadre desquelles ils ont été cédés :

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Encaisse	3 048	965
Valeurs mobilières		
Émises ou garanties par le Canada	14 231	11 095
Émises ou garanties par des provinces, municipalités ou commissions scolaires canadiennes	3 087	2 986
Autres valeurs mobilières	29 547	24 266
Prêts hypothécaires, titres pris en pension ou empruntés et autres	29 562	31 525
Total des actifs cédés en garantie	79 475	70 837

Ce tableau ne tient pas compte de l'encaisse assujettie à des restrictions qui est présentée à la note 2.

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Parties à qui les actifs ont été cédés : 1)		
Systèmes de compensation, systèmes de paiement et dépositaires	1 025	1 714
Banque du Canada	2 305	1 200
Administrations publiques étrangères et banques centrales	936	1 017
Activités relatives aux actifs cédés :		
Obligations relatives à des titres mis en pension ou prêtés	38 097	39 796
Emprunts et prêts de titres	16 911	11 498
Transactions sur instruments dérivés	7 620	7 000
Prêts hypothécaires	9 927	5 878
Autres	2 654	2 734
Total	79 475	70 837

Exclut l'encaisse cédée aux banques centrales et présentée comme faisant l'objet de restrictions à la note 2.

1) Comprend les actifs cédés afin de participer aux systèmes de compensation et de paiement et de collaborer avec les institutions dépositaires ou d'avoir accès aux facilités des banques centrales en territoires étrangers.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Note 29 : Juste valeur des instruments financiers

Nous comptabilisons à la juste valeur les actifs et passifs de négociation, les instruments dérivés, les titres disponibles à la vente et les titres vendus à découvert, et nous constatons les autres actifs et passifs autres que de négociation au coût après amortissement, déduction faite des provisions ou des réductions de valeur pour dépréciation. Lorsqu'il n'y a pas de valeur à la cote, la juste valeur est déterminée au moyen de diverses techniques d'évaluation et de diverses hypothèses. Cette juste valeur est fondée sur des estimations des divers actifs et passifs individuels et ne comprend pas d'estimation de la juste valeur de l'une ou l'autre des entités juridiques ou des opérations sous-jacentes s'inscrivant dans nos activités.

Les montants de juste valeur indiqués dans les présents états financiers représentent des estimations ponctuelles qui sont susceptibles de changer dans d'autres périodes, en raison des conditions du marché ou d'autres facteurs. La juste valeur représente notre estimation des sommes contre lesquelles nous pourrions échanger les instruments financiers avec des tiers désireux de les acquérir. Cependant, dans la plupart des cas, les instruments financiers ne sont pas échangeables ni échangés, si bien qu'il est difficile d'en déterminer la juste valeur. Dans de tels cas, nous avons estimé la juste valeur en tenant compte seulement des changements qui sont survenus dans les taux d'intérêt et le risque de crédit depuis que nous avons acquis ces éléments, ou depuis que nous avons conclu les contrats sous-jacents. Ces calculs représentent les meilleures estimations que la direction puisse faire en se basant sur un certain nombre de méthodes et d'hypothèses. Cependant, comme ils comportent des incertitudes, les justes valeurs peuvent ne pas se matérialiser dans la vente réelle ou le règlement immédiat des instruments.

Les changements de taux d'intérêt sont la principale cause de la variation de la juste valeur de nos instruments financiers.

Instruments financiers dont la valeur comptable se rapproche de la juste valeur

Nous supposons que la juste valeur est égale à la valeur comptable dans le cas du passif lié aux acceptations et des titres mis en pension ou prêtés. Cette hypothèse est fondée sur le fait qu'il s'agit d'actifs et de passifs à court terme. Nous supposons également que la juste valeur est égale à la valeur comptable de notre encaisse et de certains de nos actifs et passifs divers.

Prêts

Nous établissons la juste valeur de nos prêts en nous fondant sur l'hypothèse suivante :

- Dans le cas des prêts productifs, y compris les engagements de clients aux termes d'acceptations, à taux fixe ou à taux variable, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, rajusté pour tenir compte des remboursements anticipés estimatifs, aux taux du marché actuels offerts sur des prêts ayant des conditions semblables.

Nous soustrayons ensuite le montant de la provision pour pertes sur créances de la valeur des soldes de nos prêts fondée sur l'hypothèse décrite ci-dessus pour établir la juste valeur de notre portefeuille de prêts.

Valeurs mobilières

La juste valeur de nos valeurs mobilières, aussi bien les titres de négociation que ceux disponibles à la vente, selon le type d'instrument, de même que les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur sont présentées à la note 3.

Instruments dérivés

Les méthodes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments dérivés sont présentées à la note 10.

Dépôts

Nous établissons la juste valeur de nos dépôts en nous fondant sur les hypothèses suivantes :

- Dans le cas des dépôts à taux et à échéance fixes, nous actualisons le solde des flux de trésorerie contractuels, rajusté pour tenir compte des remboursements prévus, aux taux du marché actuels qui s'appliquent à des dépôts ayant des conditions et des caractéristiques de risque semblables.
- Dans le cas des dépôts à taux fixe sans échéance définie, nous considérons que la juste valeur est égale à la valeur comptable, en nous fondant sur le fait que la valeur comptable est équivalente au montant payable à la date des états financiers.

- Dans le cas des dépôts à taux variable, les changements de taux d'intérêt n'ont pas d'influence notable sur la juste valeur car les taux de ces dépôts s'ajustent fréquemment aux taux du marché. C'est pourquoi nous supposons que la juste valeur est égale à la valeur comptable.

Dettes subordonnées et titres d'une fiducie de capital

La juste valeur de notre dette subordonnée et des titres d'une fiducie de capital est déterminée d'après les cours actuels du marché pour des instruments semblables.

Le tableau ci-dessous fait état des montants qui seraient présentés si tous nos actifs et passifs qui sont des instruments financiers étaient comptabilisés à leur juste valeur.

	2010			2009		
	Valeur comptable	Juste valeur	Écart positif (négatif) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable	Valeur comptable	Juste valeur	Écart positif (négatif) de la juste valeur par rapport à la valeur comptable
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 368	17 368	–	9 955	9 955	–
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques	3 186	3 186	–	3 340	3 340	–
Valeurs mobilières	123 399	123 433	34	110 831	110 831	18
Titres pris en pension ou empruntés	28 102	28 102	–	36 006	36 006	–
Prêts						
Prêts hypothécaires à l'habitation	48 715	49 531	816	45 524	46 067	543
Prêts à tempérament et autres prêts aux particuliers	51 159	51 223	64	45 824	45 913	89
Prêts sur cartes de crédit	3 308	3 308	–	2 574	2 574	–
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	68 338	68 084	(254)	68 169	67 895	(274)
	171 520	172 146	626	162 091	162 449	358
Engagements de clients aux termes d'acceptations	7 001	6 998	(3)	7 640	7 642	2
Provision pour pertes sur créances	(1 878)	(1 878)	–	(1 902)	(1 902)	–
Total des prêts et des engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	176 643	177 266	623	167 829	168 189	360
Instruments dérivés	49 759	49 759	–	47 898	47 898	–
Bureaux et matériel	1 560	1 560	–	1 634	1 634	–
Écarts d'acquisition	1 619	1 619	–	1 569	1 569	–
Actifs incorporels	812	812	–	660	660	–
Actifs divers	9 192	9 192	–	8 754	8 754	–
	411 640	412 297	657	388 458	388 836	378
Passif						
Dépôts	249 251	249 544	293	236 156	237 046	890
Instruments dérivés	47 970	47 970	–	44 765	44 765	–
Acceptations	7 001	7 001	–	7 640	7 640	–
Titres vendus à découvert	16 438	16 438	–	12 064	12 064	–
Titres mis en pension ou prêtés	47 110	47 110	–	46 312	46 312	–
Passifs divers	17 414	17 496	82	15 938	15 976	38
Dettes subordonnées	3 776	3 947	171	4 236	4 405	169
Titres d'une fiducie de capital	800	823	23	1 150	1 218	68
Capitaux propres	21 880	21 880	–	20 197	20 197	–
	411 640	412 209	569	388 458	389 623	1 165
Total des rajustements à la juste valeur			88			(787)

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Hiérarchie de la juste valeur

Nous utilisons une hiérarchie de la juste valeur pour classer, par catégorie, les données que nous utilisons en lien avec des techniques d'évaluation de la juste valeur. Ce qui suit fait état de la mesure dans laquelle nous avons utilisé les

cours du marché (niveau 1), des modèles internes fondés sur des données du marché observables (niveau 2) et des modèles internes ne comportant pas de données du marché observables (niveau 3) pour évaluer les titres, les passifs inscrits à la juste valeur, les actifs dérivés et les passifs dérivés.

	2010						2009
	Évaluation de la juste valeur selon des données de			Évaluation de la juste valeur selon des données de			
	niveau 1	niveau 2	niveau 3	niveau 1	niveau 2	niveau 3	
Titres de négociation							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	15 932	72	–	16 607	–	–	
des provinces et municipalités canadiennes	3 910	5	–	2 882	–	–	
l'administration fédérale américaine	8 060	–	–	3 021	–	–	
des municipalités, agences et États américains	849	205	–	54	653	49	
d'autres administrations publiques	1 365	–	–	1 712	–	–	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	859	–	211	584	238	204	
Obligations d'entreprises	7 419	3 595	1 358	7 313	2 293	1 476	
Actions d'entreprises	27 267	603	–	21 985	–	–	
	65 661	4 480	1 569	54 158	3 184	1 729	
Titres disponibles à la vente							
Titres émis ou garantis par :							
l'administration fédérale canadienne	14 701	–	–	17 359	–	–	
des provinces et municipalités canadiennes	1 442	253	–	1 688	–	–	
l'administration fédérale américaine	5 658	–	–	1 111	–	–	
des municipalités, agences et États américains	–	4 237	20	4 584	1 418	86	
d'autres administrations publiques	9 455	587	–	8 220	9	–	
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	688	8 204	20	826	9 530	39	
Obligations d'entreprises	2 959	133	1 500	1 499	1 078	1 960	
Actions d'entreprises	139	178	369	303	236	311	
	35 042	13 592	1 909	35 590	12 271	2 396	
Passifs à la juste valeur							
Titres vendus à découvert	16 438	–	–	12 064	–	–	
Passif liés aux billets structurés	–	3 976	–	–	3 073	–	
	16 438	3 976	–	12 064	3 073	–	
Actifs dérivés							
Contrats de taux d'intérêt	24	33 862	217	42	30 062	1	
Contrats de change	45	10 089	–	61	9 323	–	
Contrats sur produits de base	2 207	382	–	1 160	2 330	–	
Contrats sur titres de participation	1 028	617	8	618	1 353	11	
Swaps sur défaillance	–	1 120	160	–	2 370	567	
	3 304	46 070	385	1 881	45 438	579	
Passifs dérivés							
Contrats de taux d'intérêt	38	32 593	48	61	28 781	73	
Contrats de change	20	9 517	–	8	9 161	–	
Contrats sur produits de base	2 087	501	–	744	2 201	–	
Contrats sur titres de participation	53	2 109	71	–	1 480	97	
Swaps sur défaillance	–	930	3	–	2 156	3	
	2 198	45 650	122	813	43 779	173	

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Techniques d'évaluation et données importantes

Pour déterminer la juste valeur des titres à échéance fixe et des titres de participation négociés en bourse, nous utilisons les cours sur des marchés actifs (niveau 1), lorsqu'ils sont disponibles. S'ils ne le sont pas, nous déterminons la juste valeur des instruments financiers selon des modèles tels que les flux de trésorerie actualisés au moyen de données du marché observables pour les données comme les taux de rendement ou de remboursement anticipé ou les cotes provenant de courtiers ou d'autres cotes de tiers (niveau 2). La juste valeur peut également être déterminée à l'aide de modèles faisant intervenir des données de marché qui ne sont pas observables en raison de marchés inactifs ou présentant une activité négligeable (niveau 3). Nous utilisons, dans la mesure du possible, le plus de données du marché.

Nos titres de négociation de niveau 2 sont essentiellement évalués en fonction de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables ou se fondant sur des cotes provenant de courtiers. La juste valeur des titres disponibles à la vente de niveau 2 est déterminée au moyen de modèles de flux de trésorerie actualisés faisant intervenir des écarts observables

ou des cotes de tiers. Les passifs au titre des billets structurés de niveau 2 sont évalués au moyen de modèles faisant intervenir des données de marché observables. Les actifs et les passifs dérivés de niveau 2 sont évalués à l'aide de modèles normalisés du secteur et de données de marché observables.

L'analyse de sensibilité pour les instruments de niveau 3 les plus importants au 31 octobre 2010 est présentée ci-après.

Les titres de négociation de niveau 3 comprennent des obligations d'entreprises de 1 242 millions de dollars ayant trait à des titres qui sont couverts par des swaps sur rendement total et des swaps sur défaillance, lesquels sont également considérés comme des instruments de niveau 3. L'analyse de sensibilité est réalisée pour l'intégralité du produit structuré et elle est décrite ci-après dans la section portant sur les dérivés.

Les titres de négociation de niveau 3 comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires et des titres garantis par des créances hypothécaires de 211 millions de dollars. Nous avons déterminé la juste valeur de ces titres selon les flux de trésorerie actualisés prévus. Les données importantes utilisées dans le modèle d'évaluation comprennent les rendements sur le marché et les

hypothèses relatives aux écarts. La détermination des rendements sur le marché est ce qui influe le plus sur l'évaluation de ces titres. L'incidence de l'hypothèse que le rendement sur le marché augmente ou diminue de 50 points de base se traduirait par une variation de la juste valeur de (4) millions et de 5 millions de dollars, respectivement.

Les obligations d'entreprises comprises dans la catégorie des titres disponibles à la vente de niveau 3 comprennent un prix d'achat reporté de 633 millions de dollars lié à nos activités de titrisation hors bilan. Nous avons déterminé l'évaluation du prix d'achat différé (marge excédentaire) en fonction des flux de trésorerie futurs prévus. Les données importantes du modèle d'évaluation comprennent le taux d'intérêt, le taux de remboursement anticipé moyen pondéré, l'échéance moyenne pondérée, les pertes sur créances prévues et le taux d'actualisation moyen pondéré. La détermination des taux d'intérêt est ce qui influe le plus sur l'évaluation du prix d'achat reporté. L'analyse de sensibilité relative au prix d'achat différé est présentée à la note 8.

Les actifs dérivés et les passifs dérivés de niveau 3 comprenaient les sommes de 377 millions et de 51 millions de dollars, respectivement, relatives à l'évaluation à la valeur de marché des swaps sur défaillance et des swaps sur rendement total à l'égard des titres de négociation mentionnés précédemment. Nous avons déterminé la juste valeur du produit structuré (titres et dérivés pris conjointement) en fonction d'un modèle faisant intervenir des données observables et non observables. La marge des titres sous-jacents est ce qui a la plus grande incidence sur l'évaluation. L'incidence de l'hypothèse que cette marge sur le marché augmente ou diminue de 10 points de base se traduirait par une variation de la juste valeur de (4) millions et de 4 millions de dollars, respectivement.

Évolution des instruments classés dans le niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, incluant les gains (pertes) réalisés et non réalisés inclus dans le résultat et dans les autres éléments du résultat étendu.

Exercice terminé le 31 octobre 2010 (en millions de dollars canadiens)

	Variation de la juste valeur							Juste valeur au 31 octobre 2010	Gains (pertes) non réalisés ²⁾	
	Solde au 31 octobre 2009	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat étendu	Achats	Ventes	Échéances ¹⁾	Transferts vers le niveau 3			Transferts depuis le niveau 3
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et États américains	49	(7)	–	–	(42)	–	–	–	–	–
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	204	34	–	8	(3)	(32)	–	–	211	20
Obligations d'entreprises	1 476	(17)	–	96	–	(1)	14	(210)	1 358	10
Total des titres de négociation	1 729	10	–	104	(45)	(33)	14	(210)	1 569	30
Titres disponibles à la vente										
Titres émis ou garantis par : des municipalités, agences et États américains	86	2	(16)	–	(52)	–	–	–	20	–
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	39	1	–	–	–	(20)	–	–	20	1
Obligations d'entreprises	1 960	(281)	31	244	(156)	(252)	13	(59)	1 500	45
Actions d'entreprises	311	(4)	(18)	78	(2)	(2)	6	–	369	–
Total des titres disponibles à la vente	2 396	(282)	(3)	322	(210)	(274)	19	(59)	1 909	46
Actifs dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	1	20	–	196	–	–	–	–	217	217
Contrats sur titres de participation	11	(34)	–	31	–	–	–	–	8	8
Swaps sur défaillance	567	(53)	–	3	–	(357)	–	–	160	160
Total des actifs dérivés	579	(67)	–	230	–	(357)	–	–	385	385
Passifs dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	73	–	–	–	–	(25)	–	–	48	48
Contrats sur titres de participation	97	(57)	–	31	–	–	–	–	71	71
Swaps sur défaillance	3	–	–	–	–	–	–	–	3	3
Total des passifs dérivés	173	(57)	–	31	–	(25)	–	–	122	122

1) Comprend le règlement en espèces d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Représente les gains ou pertes non réalisés sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2010 qui ont été portés en résultat et sont survenus au cours de l'exercice. En ce qui concerne les titres disponibles à la vente, les gains

Principaux transferts

Des éléments sont transférés d'un niveau de la hiérarchie de la juste valeur à un autre en raison de changements dans la disponibilité des cours du marché ou des données de marché observables par suite de l'évolution des conditions de marché. Ce qui suit indique les principaux éléments qui ont été transférés d'un niveau à un autre dans les exercices terminés le 31 octobre 2010 et 2009.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, une partie du papier commercial adossé à des actifs émis par les conduits et assujéti à l'Accord de Montréal a été transférée du niveau 3 au niveau 2, dans les obligations d'entreprises comprises dans la catégorie des titres de négociation, puisque l'évaluation des billets est désormais fondée sur des cotes provenant de courtiers plutôt que sur des modèles internes, la liquidité des billets utilisés dans notre modèle s'étant améliorée en raison de la négociation accrue du titre par les courtiers. De plus, certaines obligations comprises dans la catégorie des titres disponibles à la vente qui avaient été évaluées auparavant en fonction de données de marché observables ont été transférées du niveau 2 au niveau 1 car la valeur de ces titres est devenue disponible sur des marchés actifs.

Durant l'exercice terminé le 31 octobre 2009, les billets à moyen terme et le swap sur rendement total connexe liés à notre entité de protection de crédit ont été transférés du niveau 3 au niveau 2 étant donné que la liquidité des données de notre modèle s'est améliorée et que la juste valeur a été plus facile à déterminer par suite de nos opérations de couverture. En 2009 également, des obligations d'entreprises comprises dans la catégorie des titres de négociation de 23 millions de dollars ont été transférées du niveau 1 au niveau 3 puisque ces titres n'étaient plus cotés sur un marché actif, leur émetteur s'étant placé sous la protection de la loi sur les faillites. Au 31 octobre 2010, la direction avait évalué ces titres selon des montants recouvrables estimatifs actualisés.

ou pertes non réalisés sur des titres toujours détenus au 31 octobre 2010 sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Le tableau suivant présente un rapprochement de toutes les variations des instruments financiers qui étaient classés dans le niveau 3 au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2009, incluant les gains (pertes) réalisés et non réalisés inclus dans le résultat et dans les autres éléments du résultat étendu.

Exercice terminé le 31 octobre 2009 (en millions de dollars canadiens)

	Variation de la juste valeur			Achats	Ventes	Échéances 1)	Transferts vers le niveau 3	Transferts depuis le niveau 3	Juste valeur au 31 octobre 2009	Gains (pertes) non réalisés 2)
	Solde au 31 octobre 2008	Inclus dans le résultat	Inclus dans les autres éléments du résultat étendu							
Titres de négociation										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	–	(4)	–	55	(2)	–	–	–	49	8
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	–	8	–	232	(59)	–	23	–	204	(8)
Obligations d'entreprises	1 535	(201)	–	691	(1)	–	–	(548)	1 476	(198)
Total des titres de négociation	1 535	(197)	–	978	(62)	–	23	(548)	1 729	(198)
Titres disponibles à la vente										
Titres émis ou garantis par :										
des municipalités, agences et États américains	–	(11)	(3)	116	(16)	–	–	–	86	–
Titres adossés à des créances hypothécaires et titres garantis par des créances hypothécaires	–	–	1	42	(4)	–	–	–	39	–
Obligations d'entreprises	2 545	(331)	41	565	(225)	–	–	(635)	1 960	(335)
Actions d'entreprises	343	(14)	(33)	16	(1)	–	–	–	311	–
Total des titres disponibles à la vente	2 888	(356)	6	739	(246)	–	–	(635)	2 396	(335)
Actifs dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	–	1	–	–	–	–	–	–	1	1
Contrats sur titres de participation	35	207	–	12	–	(1)	–	(242)	11	208
Swaps sur défaillance	1 250	(10)	–	–	–	(673)	–	–	567	567
Total des actifs dérivés	1 285	198	–	12	–	(674)	–	(242)	579	776
Passifs dérivés										
Contrats de taux d'intérêt	49	526	–	–	–	(502)	–	–	73	(73)
Contrats sur titres de participation	79	(8)	–	41	–	(15)	–	–	97	9
Swaps sur défaillance	3	–	–	–	–	–	–	–	3	(3)
Total des passifs dérivés	131	518	–	41	–	(517)	–	–	173	(67)

1) Comprend le règlement en espèces d'actifs dérivés et de passifs dérivés.

2) Représente les gains ou pertes non réalisés sur les titres de négociation, les actifs dérivés et les passifs dérivés toujours détenus au 31 octobre 2009 qui ont été portés en résultat et sont survenus au cours de l'exercice. En ce qui concerne les titres disponibles à la vente, les gains

ou pertes non réalisés sur des titres toujours détenus au 31 octobre 2009 sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Autres éléments évalués à la juste valeur

Certains actifs comme les biens saisis sont évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, mais ne doivent pas être évalués à la juste valeur de façon continue.

Au 31 octobre 2010, nous détenions des biens saisis de 137 millions de dollars évalués à la juste valeur au moment de la constatation initiale, lesquels étaient tous classés dans le niveau 2. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2010, la perte de valeur comptabilisée à l'égard de ces actifs s'est élevée à 90 millions.

Note 30 : Rapprochement des principes comptables généralement reconnus du Canada et des États-Unis

Nous dressons nos états financiers consolidés en conformité avec les PCGR du Canada, y compris les interprétations qu'en donne l'organisme qui réglemente nos activités, c'est-à-dire le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF).

Nous présentons ci-dessous les écarts les plus importants qui résulteraient de l'application des PCGR des États-Unis dans la préparation de notre bilan consolidé,

de notre état consolidé des résultats, de notre état consolidé du résultat étendu et de notre état consolidé du cumul des autres éléments de la perte étendue. Les écarts relatifs à notre état consolidé des flux de trésorerie n'étant pas significatifs, ils ne sont pas présentés ci-dessous.

Bilan consolidé condensé

Au 31 octobre (en millions de dollars canadiens)

	2010		2009		2009 2)	
	PCGR du Canada	Augmentation (diminution)	PCGR des États-Unis	PCGR du Canada	Augmentation (diminution)	PCGR des États-Unis
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 368	–	17 368	9 955	–	9 955
Dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques a)	3 186	(1 925)	1 261	3 340	(2 117)	1 223
Valeurs mobilières – Titres de négociation b, c, d)	71 710	(2 496)	69 214	59 071	(3 901)	55 170
– Titres disponibles à la vente b, c, d, e, o)	50 543	7 465	58 008	50 257	2 799	53 056
– Titres divers f)	1 146	(80)	1 066	1 485	(7)	1 478
Titres pris en pension ou empruntés	28 102	–	28 102	36 006	–	36 006
Prêts et engagements de clients aux termes d'acceptations, déduction faite de la provision pour pertes sur créances a, g)	176 643	779	177 422	167 829	2 069	169 898
Instruments dérivés g)	49 759	(33 631)	16 128	47 898	(30 296)	17 602
Bureaux et matériel i)	1 560	(3)	1 557	1 634	(4)	1 630
Écarts d'acquisition i, p)	1 619	(44)	1 575	1 569	(37)	1 532
Actifs incorporels i)	812	–	812	660	–	660
Actifs divers b, d, f, j, k, m, o, p)	9 192	6 713	15 905	8 754	6 232	14 986
Total de l'actif	411 640	(23 222)	388 418	388 458	(25 262)	363 196
Passif et capitaux propres						
Dépôts g)	249 251	(2 094)	247 157	236 156	(1 298)	234 858
Instruments dérivés g)	47 970	(32 683)	15 287	44 765	(29 046)	15 719
Acceptations	7 001	–	7 001	7 640	–	7 640
Titres vendus à découvert	16 438	–	16 438	12 064	–	12 064
Titres mis en pension ou prêtés	47 110	–	47 110	46 312	–	46 312
Passifs divers b, d, e, j, m, n)	17 414	11 076	28 490	15 938	4 483	20 421
Dette subordonnée	3 776	–	3 776	4 236	–	4 236
Titres d'une fiducie de capital l)	800	(800)	–	1 150	(1 150)	–
Capitaux propres c, d, f, h, i, j, k, l, n, o, p) 1)	21 880	1 279	23 159	20 197	1 749	21 946
Total du passif et des capitaux propres	411 640	(23 222)	388 418	388 458	(25 262)	363 196

1) Aux termes des PCGR des États-Unis, les capitaux propres comprennent la part des actionnaires sans contrôle, qui est d'un montant de 2 138 millions de dollars (2 505 millions en 2009).

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

2) Les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités pour tenir compte de l'adoption de la nouvelle norme américaine concernant la comptabilisation des parts des actionnaires sans contrôle dans des états financiers consolidés n).

Rapprochement du revenu

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	2010	2009	2008
Revenu net avant la part des actionnaires sans contrôle établi selon les PCGR du Canada	2 884	1 863	2 052
Rajustements pour se conformer aux PCGR des États-Unis :			
Revenu net d'intérêts – Passif et capitaux propres l)	71	80	91
Revenu autre que d'intérêts – Investissements des banques d'affaires f)	(73)	92	(2)
– Reclassement de titres de négociation dans les titres disponibles à la vente o)	92	91	(183)
– Assurance d)	13	(23)	–
– Instruments dérivés h)	211	3	–
– Moins-value durable o)	(6)	–	–
Frais autres que d'intérêts – Rémunération à base d'actions k)	–	(1)	(5)
– Frais de développement de logiciels q)	–	–	(1)
– Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs j)	(9)	–	6
– Écarts d'acquisition et autres actifs i)	–	6	5
– Regroupements d'entreprises p)	(8)	–	–
Impôts sur les bénéfices et variation nette des impôts sur les bénéfices m) (y compris les rajustements dus aux éléments énumérés ci-dessus)	(65)	(49)	58
Revenu net avant la part des actionnaires sans contrôle établi selon les PCGR des États-Unis	3 110	2 062	2 021
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales établie selon les PCGR du Canada	74	76	74
Rajustement de la part des actionnaires sans contrôle pour se conformer aux PCGR des États-Unis	71	79	79
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales établie selon les PCGR des États-Unis	145	155	153
Revenu net attribuable aux actionnaires ordinaires établi selon les PCGR des États-Unis	2 965	1 907	1 868
Résultat par action : de base – Revenu net selon les PCGR du Canada	4,78	3,09	3,79
– Revenu net selon les PCGR des États-Unis	5,05	3,31	3,57
Résultat par action : dilué – Revenu net selon les PCGR du Canada	4,75	3,08	3,76
– Revenu net selon les PCGR des États-Unis	5,03	3,30	3,54

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude.

Rapprochement du résultat étendu

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009	2008
Total du résultat étendu établi selon les PCGR du Canada	2 651	1 639	3 260
Rajustements pour se conformer aux PCGR des États-Unis :			
Rajustements du revenu net selon le rapprochement du revenu	155	120	(110)
Gain (perte) non réalisé provenant du reclassement de titres de négociation dans les titres disponibles à la vente c) 1)	(64)	(61)	123
(Gain) perte non réalisé sur des instruments dérivés non admissibles à titre de couvertures de flux de trésorerie aux termes des PCGR des États-Unis h) 2)	(147)	(2)	–
Rajustement du gain (de la perte) non réalisé provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture i)	2	5	(12)
Gain (perte) actuariel non réalisé sur les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs j) 3)	(200)	(176)	(254)
Gain non réalisé sur des titres des activités d'assurance désignés comme titres de négociation aux termes des PCGR du Canada d) 4)	153	226	–
Rajustement de la moins-value durable o)	(2)	(16)	–
Total du résultat étendu attribuable aux actionnaires ordinaires selon les PCGR des États-Unis 5)	2 548	1 735	3 007
1) Déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 28 millions de dollars en 2010, de 30 millions en 2009 et de 60 millions en 2008.			
2) Déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 64 millions de dollars en 2010 et de 1 million en 2009.			
3) Déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 71 millions de dollars en 2010, de 68 millions en 2009 et de 102 millions en 2008.			
4) Déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 68 millions de dollars en 2010 et de 104 millions de dollars en 2009.			
5) Le total du résultat étendu est de 2 693 millions de dollars en 2010 (1 890 millions en 2009 et 3 160 millions en 2008), y compris la part des actionnaires sans contrôle de 145 millions de dollars en 2010 (155 millions en 2009 et 153 millions en 2008).			

Rapprochement du cumul des autres éléments de la perte étendue

Pour l'exercice terminé le 31 octobre (en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Cumul total des autres éléments de la perte étendue établi selon les PCGR du Canada	(558)	(399)
Rajustements pour se conformer aux PCGR des États-Unis :		
Gain (perte) non réalisé provenant du reclassement de titres de négociation dans les titres disponibles à la vente c)	(2)	62
Juste valeur rajustée des instruments dérivés non admissibles à titre de couvertures de flux de trésorerie selon les PCGR des États-Unis h)	(149)	(2)
Rajustement du gain non réalisé provenant de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des opérations de couverture i)	36	34
(Perte) actuarielle non réalisée sur les prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs j)	(1 148)	(948)
Gain non réalisé sur des titres des activités d'assurance désignés comme titres de négociation aux termes des PCGR du Canada d)	379	226
Rajustement de la moins-value durable o)	(18)	(16)
Cumul total des autres éléments de la perte étendue selon les PCGR des États-Unis	(1 460)	(1 043)

a) Acceptations bancaires

Selon les PCGR des États-Unis, les acceptations bancaires achetées auprès d'autres banques sont classées dans les prêts. En vertu des PCGR du Canada, les acceptations bancaires achetées auprès d'autres banques sont comptabilisées comme des dépôts productifs d'intérêts à d'autres banques dans notre bilan consolidé.

b) Comptabilisation des opérations sur titres

En vertu des PCGR des États-Unis, les opérations sur titres sont constatées à notre bilan consolidé à la date de la transaction. En vertu des PCGR du Canada, les opérations sur titres sont constatées à notre bilan consolidé à la date de règlement de la transaction.

c) Reclassement de titres de négociation dans les titres disponibles à la vente

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, nous avons adopté la nouvelle norme comptable canadienne qui autorise, en de rares circonstances, certains reclassements d'actifs financiers non dérivés de la catégorie des titres de négociation à la catégorie des titres disponibles à la vente ou à celle des titres détenus jusqu'à leur échéance. Cette nouvelle norme est conforme aux PCGR des États-Unis, sauf qu'en vertu de ces derniers, le reclassement doit être comptabilisé à la date où il est réalisé. Nous avons choisi de reclasser certains titres de négociation dans la catégorie des titres disponibles à la vente. Il s'agit de titres pour lesquels, en raison des circonstances du marché à ce moment, nous avons changé notre intention de nous en défaire ou de les négocier à court terme, et avons plutôt décidé de les conserver pour un avenir prévisible. Cette norme comptable canadienne était applicable rétroactivement au 1^{er} août 2008, et les reclassements ont été effectués à la juste valeur des titres le 1^{er} août 2008. Nous avons reclassé ces titres en vertu des PCGR des États-Unis en date du 31 octobre 2008, et ce, à leur juste valeur à cette date. Cette différence se résorbera à mesure que les titres seront vendus.

d) Comptabilisation des montants liés à l'assurance

En vertu des PCGR des États-Unis, les placements en titres à revenu fixe et en titres de participation qui servent à favoriser le règlement des passifs au titre des prestations des contrats d'assurance-vie et d'assurance-maladie sont classés en tant que titres disponibles à la vente. Aux termes des PCGR du Canada, les placements en titres à revenu fixe et en titres de participation qui soutiennent les passifs au titre des prestations des contrats d'assurance-vie et d'assurance-maladie sont désignés comme des titres de négociation au moyen de l'option de la juste valeur.

Aux termes des PCGR des États-Unis, les passifs liés aux contrats d'assurance-vie, sauf ceux d'assurance-vie universelle et autres contrats comportant des caractéristiques d'investissement, sont établis en fonction de la méthode de la prime nivelée nette. Dans le cas des contrats d'assurance-vie universelle et

d'autres contrats comportant des caractéristiques d'investissement, les passifs représentent les soldes des comptes des détenteurs de police et tiennent compte d'une provision établie au moyen de la méthode de la prime nivelée nette pour certains contrats. Selon les PCGR du Canada, les passifs liés aux contrats d'assurance-vie sont établis au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan.

Aux termes des PCGR des États-Unis, les primes reçues pour des contrats d'assurance-vie universelle et d'autres contrats comportant des caractéristiques d'investissement sont constatées en tant que passifs. En vertu des PCGR du Canada, ces primes sont portées aux résultats et un passif au titre des prestations futures est comptabilisé tout comme l'est une charge qui vient contrebalancer le revenu.

En vertu des PCGR des États-Unis et de ceux du Canada, les primes provenant de contrats à long terme sont portées aux résultats lorsqu'elles deviennent exigibles. Les primes, déduction faite de la réassurance, des contrats à court terme sont prises en compte dans les résultats sur la durée du contrat concerné.

Aux termes des PCGR des États-Unis, les montants à recouvrer au titre de la réassurance, les coûts d'acquisition reportés de contrats d'assurance-vie et de rente et la valeur des activités d'assurance-vie en vigueur acquises sont constatés en tant qu'actifs. Les coûts d'acquisition reportés et la valeur des activités acquises sont ensuite amortis. Aux termes des PCGR du Canada, ces éléments sont compris dans le solde des passifs liés à l'assurance.

e) Garanties autres qu'en espèces

Selon les PCGR des États-Unis, une garantie autre qu'en espèces qui est obtenue dans le cadre d'un prêt de titres, qu'un contrat nous autorise à vendre ou à remettre en nantissement, est comptabilisée comme un actif dans notre bilan consolidé, et un passif correspondant est comptabilisé pour tenir compte de l'obligation de remettre la garantie. Selon les PCGR du Canada, ni la garantie ni l'obligation correspondante ne sont comptabilisées dans notre bilan consolidé. En raison de cette différence, les titres disponibles à la vente et les passifs divers ont été respectivement augmentés de 3 294 millions de dollars et de 197 millions pour les exercices terminés le 31 octobre 2010 et 2009.

f) Investissements des banques d'affaires

Selon les PCGR des États-Unis, nos filiales qui ont des activités de banque d'affaires comptabilisent leurs investissements au coût ou à la valeur de consolidation. Selon les PCGR du Canada, ces filiales comptabilisent leurs investissements à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat à mesure qu'elles se produisent.

g) Compensation de montants associés à certains contrats

En vertu des PCGR des États-Unis, notre droit de reprendre une garantie en espèces ou notre obligation de remettre une garantie en espèces en lien avec

des instruments dérivés est porté en réduction des instruments dérivés s'ils sont conclus avec la même contrepartie aux termes d'un contrat cadre de compensation. Aux termes des PCGR du Canada, ces montants ne sont pas présentés sur une base nette. Une garantie en espèces qui est accordée est constatée comme un prêt et une garantie en espèces qui est obtenue est inscrite comme un passif-dépôts. La garantie en espèces portée en déduction des actifs dérivés et des passifs dérivés se chiffrait à 2 094 millions de dollars et à 1 146 millions de dollars, respectivement, au 31 octobre 2010 (respectivement 1 298 millions et 48 millions en 2009). Également aux termes des PCGR des États-Unis, les actifs et les passifs dérivés assortis de droits de compensation valides sont présentés sur une base nette. Aux termes des PCGR du Canada, ces actifs et passifs dérivés sont présentés sur une base brute. Par suite de la compensation, les montants de juste valeur des instruments dérivés qui ont été portés en diminution des actifs et passifs dérivés totalisaient 31 537 millions de dollars au 31 octobre 2010 (28 998 millions en 2009).

h) Instruments dérivés

Certains de nos swaps de taux d'intérêt désignés comme couvertures de flux de trésorerie aux termes des PCGR du Canada doivent être évalués à la valeur de marché par voie des résultats aux termes des PCGR des États-Unis puisqu'ils ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Aux termes des PCGR du Canada, ces swaps sont admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à leur juste valeur dans les autres éléments du résultat étendu.

i) Écarts d'acquisition et autres actifs

Selon les PCGR des États-Unis, notre acquisition de Suburban Bancorp, Inc. en 1994 a été comptabilisée au moyen de la méthode de la fusion d'intérêts communs. En vertu des PCGR du Canada, nous avons plutôt comptabilisé cet

(en millions de dollars canadiens)

	2010			2009		
	Régimes de retraite	Autres avantages sociaux futurs	Total	Régimes de retraite	Autres avantages sociaux futurs	Total
Perte actuarielle nette	1 445	162	1 607	1 210	130	1 340
Coût (économie) des modifications aux régimes	86	(25)	61	87	(30)	57
Montants avant impôts pris en compte dans le cumul des autres éléments (du résultat étendu) de la perte étendue	1 531	137	1 668	1 297	100	1 397

Comme nous avons reclassé des montants qui figuraient dans les actifs divers et les passifs divers pour les inscrire dans les autres éléments du résultat étendu, les montants au titre des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs qui sont inclus dans les actifs divers et les passifs divers sont différents

(en millions de dollars canadiens)

	2010			2009		
	Inclus dans les actifs divers	Inclus dans les passifs divers	Situation de capitalisation des régimes	Inclus dans les actifs divers	Inclus dans les passifs divers	Situation de capitalisation des régimes
Régimes de retraite	373	(27)	346	33	(36)	(3)
Autres avantages sociaux futurs	–	(908)	(908)	–	(835)	(835)

Les montants estimatifs avant impôts de la perte actuarielle nette et du coût des modifications aux régimes de retraite qui sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amortis en tant qu'augmentation de la charge au titre de ces régimes au cours de l'exercice 2011 totalisent 92 millions de dollars et 15 millions, respectivement. Les montants estimatifs avant impôts de la perte actuarielle nette et de l'économie des modifications aux régimes d'autres avantages sociaux futurs qui sont inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat étendu et qui seront amortis en tant qu'augmentation (diminution) de la charge au titre de ces régimes au cours de l'exercice 2011 s'élevaient à 6 millions et à (8) millions, respectivement. Selon les PCGR du Canada, ces montants sont amortis à titre d'actifs divers ou de passifs divers, avant impôts, dans les charges liées aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs.

Le 1^{er} novembre 2000, nous avons adopté une nouvelle norme canadienne pour la comptabilisation des prestations de retraite et des autres avantages sociaux futurs qui a supprimé les différences qui existaient alors entre les PCGR du Canada et ceux des États-Unis. Lors de l'adoption de cette nouvelle norme, nous avons comptabilisé le changement qui en a découlé comme une charge imputée aux bénéficiaires non répartis. Par conséquent, un rajustement demeurera inscrit à notre état consolidé des résultats jusqu'à ce que les sommes auparavant reportées en vertu des PCGR des États-Unis soient entièrement amorties par imputation aux résultats.

k) Rémunération à base d'actions

Depuis le 1^{er} novembre 2005, conformément aux PCGR des États-Unis, le coût de la rémunération à base d'actions attribuée aux employés qui sont admissibles

achat au moyen de la méthode de l'acquisition, ce qui a entraîné la constatation et l'amortissement d'écarts d'évaluation à l'égard des immeubles, de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels correspondant à cette transaction. Depuis le 1^{er} novembre 2001 et conformément aux PCGR du Canada et des États-Unis, nous n'amortissons plus les écarts d'acquisition par imputation aux résultats. La différence qui subsiste concerne l'amortissement des écarts d'évaluation liés aux immeubles et aux actifs incorporels en vertu des PCGR du Canada.

j) Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

Conformément aux PCGR des États-Unis, nous devons constater l'excédent de la juste valeur des actifs de nos régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs par rapport à l'obligation correspondante au titre des prestations constituées comme un actif, et nous devons constater l'insuffisance de la juste valeur des actifs de nos régimes par rapport à l'obligation correspondante au titre des prestations constituées comme un passif. Cette constatation est faite pour chaque régime, au cas par cas. Les gains (pertes) actuariels non amortis et le coût (l'économie) des modifications aux régimes sont présentés dans le cumul des autres éléments (du résultat étendu) de la perte étendue. Aux termes des PCGR du Canada, ces montants sont inscrits au bilan consolidé dans les actifs ou passifs divers. Cette nouvelle norme remplace l'exigence, selon les PCGR des États-Unis, de constater un passif minimal supplémentaire au titre des régimes de retraite dans les cas où l'obligation, calculée sans tenir compte des hausses de salaire, dépasse la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice. Il n'y a aucun changement dans le calcul de la charge liée aux prestations de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Aux termes des PCGR des États-Unis, les montants avant impôts pris en compte dans le cumul des autres éléments (du résultat étendu) de la perte étendue sont les suivants :

aux termes des PCGR des États-Unis. En vertu de ceux-ci, les montants liés à nos régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs sont constatés au bilan consolidé comme suit :

à la retraite était constaté à titre de charge à la date d'attribution. Nous avons adopté prospectivement cette nouvelle norme, en l'appliquant d'abord aux attributions effectuées au cours de l'exercice 2006. Nous avons adopté rétroactivement, au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2006, la nouvelle norme comptable canadienne sur la rémunération à base d'actions, qui est conforme à la norme comptable américaine. En raison des différences dans les méthodes d'adoption, un rajustement était inscrit à notre état consolidé des résultats dans les exercices antérieurs à l'exercice 2010, exercice durant lequel la rémunération à base d'actions attribuée avant le 1^{er} novembre 2005 a été entièrement amortie.

l) Passif et capitaux propres

Selon les PCGR des États-Unis, certains titres de notre fiducie de capital, qui sont en dernier ressort convertibles en un nombre variable de nos actions ordinaires au gré du détenteur, sont classés dans la part des actionnaires sans contrôle, les paiements étant constatés comme participation minoritaire. Selon les PCGR du Canada, les titres de la fiducie de capital qui comportent cette option de conversion sont classés dans le passif, les paiements étant constatés dans les frais d'intérêts.

m) Impôts sur les bénéfices

En plus des incidences fiscales des autres différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis, les changements de taux d'imposition n'ont aucune incidence sur le calcul des soldes de nos impôts futurs tant que les changements proposés ne sont pas entérinés par la loi en vertu des PCGR des États-Unis. Selon les PCGR du Canada, les changements de taux d'imposition sont constatés dans les résultats dans la période où les changements sont pratiquement en vigueur.

n) Parts des actionnaires sans contrôle présentées dans les états financiers consolidés

En date du 1^{er} novembre 2009, nous avons adopté la nouvelle norme qu'a publiée le Financial Accounting Standards Board (FASB) des États-Unis au sujet des parts des actionnaires sans contrôle dans des filiales. Aux termes de cette nouvelle norme, toutes les parts des actionnaires sans contrôle que détiennent des parties autres que la société mère sont présentées comme des capitaux propres aux termes des PCGR des États-Unis. En vertu des PCGR du Canada, toutes les parts des actionnaires sans contrôle sont présentées dans les passifs divers.

Le tableau suivant présente l'évolution de la part des actionnaires sans contrôle prise en compte dans les capitaux propres des exercices terminés le 31 octobre 2009 et 2010 :

(en millions de dollars canadiens)

Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales au 1 ^{er} novembre 2008	2 550
Résultat net attribuable à la part des actionnaires sans contrôle	(155)
Variation de la part des actionnaires sans contrôle	110
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales au 31 octobre 2009	2 505
Résultat net attribuable à la part des actionnaires sans contrôle	(145)
Variation de la part des actionnaires sans contrôle	(222)
Part des actionnaires sans contrôle dans des filiales au 31 octobre 2010	2 138

o) Moins-values durables

En date du 1^{er} mai 2009, nous avons adopté la nouvelle norme émise par le FASB, laquelle a modifié la norme d'évaluation et les principes de constatation des moins-values durables des titres de créance et a resserré les exigences de présentation et d'information relativement aux titres de créance et de participation. Aux termes de la nouvelle norme, lorsqu'il est établi qu'un titre de créance a subi une moins-value durable, le montant de cette moins-value attribuable à la perte sur la créance est porté en résultat, et le reste de la charge pour moins-value est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu. Aux termes des PCGR du Canada, toutes les moins-values sont portées en résultat.

Par suite de l'adoption de cette nouvelle norme, nous avons constaté un rajustement à incidence cumulative afin de reclasser, des bénéfices non répartis au cumul des autres éléments du résultat étendu, 24 millions de dollars avant impôts (16 millions après impôts) en date du 1^{er} mai 2009 aux fins de la présentation de l'information financière selon les PCGR des États-Unis.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2010, nous avons inscrit des moins-values durables totalisant 36 millions de dollars après les impôts de 15 millions (351 millions de dollars après les impôts de 113 millions en 2009), dont 34 millions (339 millions en 2009) ont été constatés en résultat et 2 millions (12 millions en 2009) ont été comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Le tableau suivant indique l'évolution des pertes sur créances, portées en résultat avant impôts, de titres de créances disponibles à la vente détenus à la fin de l'exercice :

(en millions de dollars canadiens)	2010	2009
Solde au début de l'exercice	(286)	–
Moins-values attribuables aux pertes sur créances, portées en résultat, de titres de créance qui n'avaient pas subi de pertes de valeur antérieurement	(38)	(296)
Moins-values attribuables aux pertes sur créances, portées en résultat, de titres de créance qui avaient subi des pertes de valeur antérieurement	(3)	(13)
Réduction en raison des titres vendus ou arrivés à échéance au cours de l'exercice	41	23
Solde à la fin de l'exercice	(286)	(286)

Aux termes des PCGR du Canada, les moins-values attribuables aux pertes sur créances comptabilisées en réduction du revenu net relatives à un titre de créance disponible à la vente peuvent faire l'objet d'une reprise dans le revenu net si la juste valeur du titre s'accroît au cours d'une période subséquente et si cette hausse peut être objectivement attribuée à un événement s'étant produit après la comptabilisation de la moins-value dans le revenu net. Ce traitement n'est pas permis aux termes des PCGR des États-Unis.

p) Regroupements d'entreprises

Aux termes des PCGR des États-Unis, les frais connexes à une acquisition, sauf ceux engagés aux fins de l'émission de titres de participation ou d'emprunt, sont constatés en tant que charges de la période durant laquelle ils sont engagés. Aux termes des PCGR du Canada, de tels frais sont inclus dans le coût d'acquisition.

q) Frais de développement de logiciels

Selon les PCGR des États-Unis, les frais liés au développement interne de logiciels doivent être capitalisés et amortis sur la durée de vie utile estimative de ces logiciels. Selon les PCGR du Canada, avant le 1^{er} novembre 2003, seules les sommes versées à des tiers relativement au développement interne de logiciels étaient capitalisées et amorties sur la durée de vie utile estimative de ces logiciels. Le 1^{er} novembre 2003, nous avons adopté une nouvelle norme comptable canadienne qui supprimait cette différence dans le traitement des frais de développement de logiciels engagés après le 31 octobre 2003. Un rajustement était inscrit à notre état consolidé des résultats au cours des périodes antérieures à l'exercice 2009, soit lorsque les frais de développement de logiciels capitalisés avant l'exercice 2004 ont été entièrement amortis.

r) Actifs nets soumis à des restrictions

Certaines de nos filiales et certains satellites comptabilisés à la valeur de consolidation sont assujettis aux exigences réglementaires des territoires dans lesquels ils mènent des activités. Par conséquent, il se peut que ces filiales et satellites se voient imposer des restrictions quant au transfert, en notre faveur et sous forme de dividendes en espèces, de prêts ou d'avances, de la quote-part nous revenant de leurs actifs. Au 31 octobre 2010 et 2009, les actifs nets soumis à des restrictions de ces entités totalisaient 6,2 milliards de dollars et 5,9 milliards, respectivement.

Modifications de conventions comptables

Instruments d'emprunt convertibles

En date du 1^{er} novembre 2009, le FASB a émis une nouvelle norme concernant la comptabilisation des instruments d'emprunt convertibles pouvant faire l'objet d'un règlement en espèces (ou autres actifs) au moment de la conversion, y compris un règlement partiel en espèces. Cette nouvelle norme stipule que les composantes passif et capitaux propres doivent être comptabilisées séparément. Cette norme n'a pas eu d'incidence sur notre rapprochement avec les PCGR des États-Unis puisque nous n'avons aucun instrument d'emprunt convertible, toutes nos actions privilégiées convertibles et tous nos titres d'une fiducie de capital étant classés comme capitaux propres en vertu des PCGR des États-Unis.

Modifications futures de conventions comptables

Comptabilisation des cessions d'actifs financiers

Le FASB a publié une nouvelle norme pour la comptabilisation des cessions d'actifs financiers qui abolit la notion de structure d'accueil admissible. La nouvelle norme impose également des exigences plus strictes concernant la présentation, en tant que vente, d'une cession d'une partie d'un actif financier. Cette norme influera sur une partie des créances sur prêts hypothécaires et sur cartes de crédit que nous titrisons auprès de structures d'accueil admissibles. Ces structures d'accueil admissibles seront consolidées aux termes de la nouvelle norme sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables (voir ci-après). Cette norme entre en vigueur le 1^{er} novembre 2010 aux fins de la présentation de l'information financière aux termes des PCGR des États-Unis.

Modifications de la norme sur la consolidation des entités à détenteurs de droits variables

Le FASB a publié une nouvelle norme qui modifie les critères sur lesquels une entreprise doit s'appuyer pour déterminer si elle doit ou non consolider une entité à détenteurs de droits variables (EDDV). Cette nouvelle norme modifie celle déjà existante de sorte à exiger d'une entreprise qu'elle consolide une EDDV si elle a le pouvoir de diriger les activités qui influent le plus sur le rendement économique de l'EDDV et l'obligation d'en assumer les pertes ou le droit d'en toucher les avantages. Selon la norme existante, une entreprise doit consolider une EDDV si elle absorbera la majorité de ses pertes prévues ou touchera la majeure partie de ses rendements résiduels prévus. Il sera nécessaire d'établir de manière continue quelle partie doit consolider l'EDDV au lieu de le faire uniquement lorsque certains événements déclencheurs se produisent. De plus, la nouvelle norme oblige une entreprise à déterminer si elle doit consolider les EDDV qui, auparavant, étaient des structures d'accueil admissibles. Nous n'avons pas terminé notre évaluation de l'incidence de cette modification. Cette norme entre en vigueur le 1^{er} novembre 2010 aux fins de la présentation de l'information financière aux termes des PCGR des États-Unis.

Qualité du crédit des créances sur financement et provision pour pertes sur créances

Le FASB a publié de nouvelles exigences en matière de communication de l'information aux termes desquelles davantage d'informations doivent être fournies quant à la qualité du crédit des prêts et créances et à la provision constituée à leur égard. Ces directives obligent la Banque à fournir de l'information encore plus spécifique relativement aux pertes sur créances existantes. Elle doit également désormais présenter de l'information sur le classement chronologique des créances échues, de l'information portant sur la qualité du crédit, notamment les cotes de risque de crédit ou les notations d'agences externes et de l'information à l'égard de la modification de nos créances sur financement. Ces exigences entrent en vigueur le 1^{er} novembre 2010 aux fins de la présentation de l'information financière aux termes des PCGR des États-Unis.

Principales filiales

Entités dans lesquelles la Banque détient plus de 50 % des actions avec droit de vote, émises et en circulation	Siège social	Valeur comptable des actions détenues par la Banque (en millions de \$ CA)
Bank of Montreal Assessoria e Serviços Ltda.	Rio de Janeiro, Brésil	–
Bank of Montreal Capital Markets (Holdings) Limited	Londres, Angleterre	148
BMO Capital Markets Limited	Londres, Angleterre	
Pyrford International Limited	Londres, Angleterre	
Bank of Montreal (China) Co. Ltd.	Beijing, Chine	256
Bank of Montreal Holding Inc.	Calgary, Canada	19 950
Bank of Montreal Holding Enterprise Inc.	Calgary, Canada	
Bank of Montreal Holding Investments Inc.	Calgary, Canada	
BMO Holding Finance, LLC	Wilmington, États-Unis	
BMO Investissements Inc. et filiale	Toronto, Canada	
BMO Investments Limited	Hamilton, Bermudes	
Bank of Montreal (Barbados) Limited	St. Michael, Barbade	
Bank of Montreal Insurance (Barbados) Limited	St. Michael, Barbade	
BMO Ligne d'action Inc.	Toronto, Canada	
BMO Nesbitt Burns Trading Corp. S.A.	Münsbach, Luxembourg	
BMO Service Inc.	Calgary, Canada	
Société mobilière Banque de Montréal (Canada) Limitée	Toronto, Canada	
Corporation BMO Nesbitt Burns Limitée	Montréal, Canada	
BMO Nesbitt Burns Inc. et filiales	Toronto, Canada	
Bank of Montreal Ireland plc	Dublin, Irlande	1 537
Bay Street Holdings, LLC	Chicago, États-Unis	–
BMO Capital-Investissement (Canada) Inc.	Toronto, Canada	118
BMO Nesbitt Burns Employee Co-Investment Fund I Management (Canada) Inc. et filiales	Toronto, Canada	
BMO Compagnie d'assurance-vie	Toronto, Canada	479
BMO Life Holdings (Canada), ULC	Halifax, Canada	
BMO Société d'assurance-vie	Toronto, Canada	
BMO Corporation d'investissement en capital	Toronto, Canada	97
BMO Funding, L.P.	Chicago, États-Unis	171
BMO GP Inc.	Toronto, Canada	–
BMO Ireland Finance Company	Dublin, Irlande	523
BMO Nevada LP	Chicago, États-Unis	190
BMO (NS) Capital Funding Company et filiale	Halifax, Canada	
BMO (US) Credit Corp.	Chicago, États-Unis	12
Clark Street Holdings, LLC	Chicago, États-Unis	
BMO (US) Lending, LLC	Chicago, États-Unis	285
Harris Financial Corp.	Chicago, États-Unis	6 201
BMO Capital Markets Corp.	New York, États-Unis	
BMO Capital Markets Equity Group (U.S.), Inc. et filiales	Chicago, États-Unis	
BMO Capital Markets GKST Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Financial, Inc.	Wilmington, États-Unis	
BMO Financial Products Corp.	Wilmington, États-Unis	
BMO Global Capital Solutions, Inc.	Chicago, États-Unis	
BMO Harris Financing, Inc. et filiale	Chicago, États-Unis	
Harris Bancorp Insurance Services, Inc.	Chicago, États-Unis	
Harris Bankcorp, Inc.	Chicago, États-Unis	
Harris Central N.A.	Roselle, États-Unis	
Harris Investment Management, Inc. et filiale	Chicago, États-Unis	
Harris Investor Services, Inc.	Chicago, États-Unis	
Harris Life Insurance Company	Scottsdale, États-Unis	
Harris National Association et filiales	Chicago, États-Unis	
Harris Trade Services Limited	Hong Kong, Chine	
The Harris Bank N.A.	Scottsdale, États-Unis	
Harris RIA Holdings, Inc. et filiales	Wilmington, États-Unis	
psps Holdings, LLC et filiale	Chicago, États-Unis	
Stoker Ostler Wealth Advisors, Inc.	Scottsdale, États-Unis	
Services pour régimes de retraite collectifs BMO Inc.	Toronto, Canada	
Société de fiducie BMO	Toronto, Canada	836
Société de financement Banque de Montréal Ltée	Toronto, Canada	27
Société hypothécaire Banque de Montréal	Calgary, Canada	1 832
BMO Mortgage Corp.	Vancouver, Canada	
Placements immobiliers BMRI	Toronto, Canada	

La valeur comptable des filiales représente la valeur totale des actions ordinaires et des actions privilégiées ou, s'il y a lieu, de la participation que nous détenons.

Nous détenons, directement ou indirectement, 100 % des actions avec droit de vote en circulation des filiales ci-dessus.

Glossaire de termes financiers

Acceptation bancaire Lettre de change ou autre effet négociable tiré par un emprunteur pour paiement à l'échéance et qui est accepté par une banque. L'acceptation constitue une garantie de paiement de la banque et l'effet ainsi accepté peut être négocié sur le marché monétaire. La banque qui offre cette garantie perçoit une commission d'acceptation.

Actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires L'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires représente les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, moins certaines déductions. Il n'existe pas de définition normalisée de cette mesure au sein du secteur.

[P. 60](#)

Actif productif moyen Solde moyen quotidien ou mensuel des dépôts à d'autres banques, des prêts et des valeurs mobilières, pour une période de un an.

Actifs sous administration et actifs sous gestion Actifs administrés ou gérés par une institution financière et appartenant effectivement à des clients; ces actifs ne sont donc pas inscrits au bilan de l'institution financière qui les administre ou les gère.

Base d'imposition comparable (bic) Les revenus des groupes d'exploitation figurant dans notre Rapport de gestion sont présentés sur une base d'imposition comparable (bic). Le rajustement sur une base d'imposition comparable augmente les revenus et la charge d'impôts sur les bénéfices établis selon les PCGR d'un montant qui porterait les revenus sur certains titres exempts d'impôts à un niveau auquel ces revenus seraient assujettis à l'impôt, au taux d'imposition prévu par la loi, afin de faciliter les comparaisons.

[P. 37](#)

Capital de première catégorie Le capital de première catégorie représente les formes de capital les plus permanentes et comprend principalement les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, les actions privilégiées et les instruments hybrides innovateurs, moins une déduction pour tenir compte des écarts d'acquisition et des actifs incorporels excédentaires ainsi que d'autres déductions exigées en vertu de Bâle II.

Capital économique Le capital économique correspond à notre évaluation interne des risques sous-jacents aux activités commerciales de BMO. Il représente l'estimation par la direction de l'ampleur potentielle des pertes économiques qui pourraient découler de circonstances défavorables et il permet d'évaluer les rendements en tenant compte des risques pris. Le capital économique est calculé pour divers types de risques : risque de crédit, risque de marché (lié aux activités de négociation et autres), risque opérationnel et risque d'entreprise, les mesures étant fondées sur un horizon de un an. Pour de plus amples renseignements sur ces risques, se reporter à la section Gestion globale des risques, à la page 75. Le capital économique est un élément clé de notre processus de gestion du capital en fonction des risques.

[P. 34, 91](#)

Capital total Le capital total inclut le capital de première catégorie et de deuxième catégorie, moins certaines déductions. Le capital de deuxième catégorie est composé principalement de débentures subordonnées et de la partie admissible de la provision générale pour pertes sur créances. Les déductions du capital de deuxième catégorie comprennent principalement nos investissements dans des filiales non consolidées et autres investissements importants.

Contrats à terme de gré à gré et contrats à terme standardisés Le contrat à terme de gré à gré et le contrat à terme standardisé sont des ententes contractuelles portant sur la vente ou l'achat d'un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à un prix et à une date ultérieure prédéterminés.

Le contrat à terme de gré à gré est un contrat sur mesure négocié sur le marché hors cote. Le contrat à terme standardisé se négocie selon des montants préétablis sur des marchés boursiers réglementés et fait l'objet d'une marge de sécurité calculée quotidiennement.

[P. 130](#)

Couverture Technique de gestion des risques utilisée pour neutraliser ou gérer les risques qui sont liés aux taux d'intérêt, aux devises, aux titres de participation, aux produits de base ou au crédit, et qui découlent d'activités bancaires normales.

Dotation à la provision pour pertes sur créances Charge portée en résultat, d'un montant jugé adéquat par la direction pour absorber toute perte de valeur de prêts et acceptations et d'autres instruments de crédit, étant donné la composition des portefeuilles, la probabilité de défaut des emprunteurs, la conjoncture économique et la provision pour pertes sur créances déjà établie.

[P. 40, 81, 120](#)

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV) Les EDDV comprennent les entités dont les capitaux propres sont considérés comme insuffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités ou dont les détenteurs des capitaux propres ne détiennent pas une participation financière leur conférant le contrôle de l'entité. Nous devons consolider les EDDV si, en raison de nos investissements dans ces entités ou de nos liens avec elles, nous courons le risque de subir la majorité de leurs pertes prévues et/ou nous avons la possibilité de bénéficier de la majorité de leurs rendements résiduels prévus, selon une méthode de calcul déterminée par les organismes de normalisation.

[P. 69](#)

Évaluation à la valeur de marché Évaluation de titres et d'instruments dérivés, calculée au prix de marché à la date du bilan, lorsque les règles comptables le requièrent.

Instrument dérivé Contrat dont la valeur est « dérivée » des mouvements des taux d'intérêt ou de change, ou du cours des titres de participation ou des produits de base. L'instrument dérivé

permet de transférer, modifier ou réduire les risques existants ou prévus résultant de fluctuations des taux ou des cours.

Instruments financiers hors bilan Les instruments financiers hors bilan s'entendent de divers arrangements financiers offerts aux clients, notamment les instruments dérivés de crédit, les options de vente position vendeur, les concours de trésorerie, les lettres de crédit de soutien, les garanties de bonne exécution, les facilités de rehaussement de crédit, les crédits fermes, le prêt de titres, les crédits documentaires et les lettres de crédit commerciales et d'autres types d'indemnisation.

Instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie Le BSIF autorise les banques à émettre des instruments qui se qualifient comme instruments « novateurs » inclus dans le capital de première catégorie. Pour se qualifier, ces instruments doivent être émis par l'entremise d'une entité ad hoc, être de nature permanente et recevoir un traitement comptable acceptable. Les instruments novateurs inclus dans le capital de première catégorie ne doivent pas constituer plus de 20 % du capital net de première catégorie au moment de l'émission, 15 % étant admissibles à titre de capital de première catégorie, le reste, soit 5 % étant compris dans le capital total.

Juste valeur La juste valeur s'entend du montant de la contrepartie qui serait convenu dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions normales de concurrence entre deux parties averties et consentantes agissant en toute liberté.

Lever d'exploitation Écart entre le pourcentage de croissance des revenus et le pourcentage de croissance des frais. Le lever d'exploitation avant amortissement correspond à l'écart entre le pourcentage de croissance des revenus et le pourcentage de croissance des frais avant amortissement.

[P. 27](#)

Marge nette d'intérêts La marge nette d'intérêts correspond au ratio du revenu net d'intérêts à l'actif productif, exprimé en pourcentage ou en points de base. La marge nette d'intérêts est parfois calculée au moyen de l'actif total.

[P. 37](#)

Montant nominal de référence Capital utilisé pour calculer les intérêts et autres paiements aux termes d'instruments dérivés. Le montant de capital ne change pas de main selon les modalités des instruments dérivés, sauf dans le cas de swaps de devises.

Options L'option est un contrat donnant à l'acheteur le droit mais non l'obligation d'acheter ou de vendre un montant déterminé d'une devise, d'un produit de base, d'un instrument financier sensible aux taux d'intérêt ou d'un titre à une date prédéterminée ou à n'importe quel moment dans une période future préétablie.

[P. 130](#)

Papier commercial adossé à des actifs Placement à court terme dont l'échéance est généralement de moins de 180 jours. Le papier commercial est adossé à des actifs corporels, tels que des comptes clients, et est généralement utilisé pour répondre à des besoins de financement à court terme.

Point de base Le point de base équivaut à un centième de point.

Prêts douteux Prêts pour lesquels il n'est plus raisonnable de croire qu'il sera possible de recouvrer le capital ou les intérêts dans les délais prévus.

Profit économique net (PEN) Le profit économique net équivaut au revenu net avant amortissement attribuable aux actionnaires ordinaires, moins une charge au titre du capital. Le PEN constitue une mesure efficace de la valeur économique ajoutée. Le PEN est une mesure non conforme aux PCGR.

[P. 34, 91](#)

Provision générale Provision maintenue afin d'absorber toute perte de valeur dans le portefeuille existant qui ne peut pas encore être associée à des prêts particuliers. Notre méthode pour établir et maintenir cette provision générale est fondée sur la ligne directrice publiée par le BSIF, l'organisme de réglementation des banques. La provision générale est évaluée chaque trimestre et un certain nombre de facteurs sont pris en compte pour déterminer si elle est suffisante. Nous employons un modèle de provision générale qui applique aux soldes actuels des taux historiques de pertes prévues et imprévues, établis en fonction des probabilités de défaillance et de perte compte tenu de facteurs de défaillance.

[P. 40, 81, 120](#)

Provision pour pertes sur créances Montant jugé adéquat par la direction pour éponger les pertes sur les créances liées aux prêts et acceptations et aux autres instruments de crédit. Les provisions pour pertes sur créances peuvent être spécifiques ou générales et sont comptabilisées au bilan en déduction des prêts et acceptations ou, si elles sont liées aux autres instruments de crédit, comme autres passifs.

[P. 37, 81, 120](#)

Provision spécifique Les provisions spécifiques ramènent la valeur comptable de prêts spécifiques au montant que nous prévoyons recouvrer sur ces prêts si ceux-ci présentent des signes de dégradation de la qualité du crédit.

[P. 40, 81, 120](#)

Ratio de distribution Le ratio de distribution correspond aux dividendes sur les actions ordinaires exprimés en pourcentage du revenu net, déduction faite des dividendes sur les actions privilégiées.

Ratio de l'actif au capital Actif rajusté, soit l'actif plus les cautionnements et les lettres de crédit, nets des déductions spécifiques, divisé par le capital total.

Ratio de l'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré en fonction des risques Le ratio de l'actif corporel net attribuable aux actionnaires ordinaires à l'actif pondéré

en fonction des risques correspond aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par l'actif pondéré en fonction des risques.

[P. 60](#)

Ratio de productivité (ou Ratio des frais aux revenus ou Ratio d'efficience)

Le ratio de productivité est notre mesure clé de productivité. Ce ratio, exprimé en pourcentage, correspond aux frais autres que d'intérêts divisés par le revenu total. Le ratio de productivité avant amortissement est calculé de la même façon, après avoir soustrait l'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions des frais autres que d'intérêts.

[P. 41, 91](#)

Ratio du capital de première catégorie

Capital de première catégorie divisé par l'actif pondéré en fonction des risques.

[P. 60, 147](#)

Ratio du capital total Le ratio du capital total est obtenu en divisant le capital total par l'actif pondéré en fonction des risques.

[P. 60, 147](#)

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (RCP)

Ce rendement équivaut au revenu net moins les dividendes sur les actions privilégiées, exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comprennent le capital-actions ordinaire, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat étendu (perte) et les bénéfices non répartis.

[P. 34](#)

Rendement total des capitaux propres (RTCP)

Le rendement total des capitaux propres (RTCP) annualisé sur cinq ans correspond au rendement total moyen d'un placement en actions ordinaires de BMO effectué au début d'une période de cinq ans. Le rendement tient compte de l'évolution du cours des actions et du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions ordinaires de BMO. Le RTCP sur un an tient également compte du réinvestissement des dividendes dans d'autres actions.

[P. 32](#)

Résultat par action (RPA) Le résultat par action est calculé en divisant le revenu net, déduction faite des dividendes versés sur les actions privilégiées, par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation. Le RPA dilué, qui sert de base aux mesures du rendement, tient compte des conversions éventuelles d'instruments financiers en actions ordinaires qui auraient pour conséquence de réduire le RPA.

[P. 33, 156](#)

Revenu net d'intérêts Le revenu net d'intérêts correspond au revenu perçu sur les actifs, notamment les prêts et les valeurs mobilières, y compris le revenu d'intérêts et de dividendes et la part de BMO des revenus tirés des placements comptabilisés à la valeur de consolidation, moins les frais d'intérêts liés aux passifs, notamment les dépôts.

[P. 37](#)

Revenus liés à la négociation Les revenus liés à la négociation se composent du revenu net d'intérêts et du revenu autre que d'intérêts qui proviennent d'opérations inscrites au bilan et d'opérations hors bilan effectuées à des fins de négociation. La gestion de ces opérations comprend généralement leur évaluation quotidienne au prix du marché. Les revenus de négociation comprennent notamment les revenus (frais) et les gains (pertes) relatifs aux instruments inscrits au bilan ainsi qu'aux contrats suivants comptabilisés hors bilan : contrats de taux d'intérêt et de change (incluant les opérations au comptant), contrats sur titres de participation et sur produits de base et contrats de crédit.

[P. 39](#)

Risque d'assurance Le risque d'assurance correspond au risque qu'une perte soit causée par une situation qui, dans les faits, se révèle différente de ce qui avait été envisagé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance. Le risque d'assurance existe dans toutes nos activités d'assurance, y compris les rentes et l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'assurance-accidents et l'assurance-crédit, ainsi que dans nos activités de réassurance.

Risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit et de contrepartie désigne la possibilité de subir une perte si un emprunteur, un endosseur, un garant ou une contrepartie ne respecte pas son obligation de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

[P. 80](#)

Risque d'entreprise Le risque d'entreprise découle d'activités précises d'une entreprise et des effets que ces activités pourraient avoir sur son résultat.

[P. 88](#)

Risque de liquidité et de financement

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si BMO n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance. Les engagements financiers comprennent les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts, d'investissements et de nantissements.

[P. 85, 124](#)

Risque de marché Le risque de marché représente le risque d'incidence négative, sur le bilan ou l'état des résultats, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite d'une variation de certains paramètres du marché, notamment les taux d'intérêt, les taux de change, le cours des actions et le prix des produits de base, et leur volatilité implicite, ainsi que les écarts de taux de crédit, la migration du crédit et les défaillances.

[P. 82, 124](#)

Risque de modèle Le risque de modèle désigne la possibilité de subir une perte en raison de l'incapacité du modèle à fonctionner de la façon dont il a été conçu ou de cerner le risque comme prévu. Il est également engendré par la possibilité qu'un modèle inapproprié soit utilisé ou qu'un modèle soit utilisé de façon inappropriée.

Risque de réglementation Le risque de réglementation correspond au risque de non-conformité aux exigences réglementaires, aux changements dans la réglementation ou aux attentes des organismes de réglementation. Le fait de ne pas gérer comme il se doit le risque de réglementation pourrait entraîner l'imposition de sanctions réglementaires et entacher notre réputation.

Risque de réputation Le risque de réputation est le risque que des effets négatifs découlent de la détérioration de la réputation de BMO auprès de ses parties prenantes. Ces effets potentiels comprennent une perte de revenus, une fidélité moins grande de la part de ses clients, des litiges, l'imposition de sanctions par les organismes de réglementation ou une plus grande supervision de leur part et un recul du cours de l'action de BMO.

[P. 90](#)

Risque de stratégie Le risque de stratégie désigne la possibilité de subir une perte attribuable à l'évolution du contexte commercial ou à l'incapacité de s'adapter adéquatement à ces changements en raison d'un défaut d'agir, de l'utilisation de stratégies inefficaces ou de l'application déficiente des stratégies.

Risque environnemental Le risque environnemental correspond au risque de perte ou d'atteinte à la réputation de BMO découlant de préoccupations environnementales liées à BMO ou à ses clients. Le risque environnemental est souvent associé au risque de crédit et au risque opérationnel.

[P. 90](#)

Risque lié à la valeur de marché

Le risque lié à la valeur de marché est une mesure de l'incidence négative des fluctuations des paramètres du marché sur la valeur de marché d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée. La période de détention tient compte de la conjoncture actuelle du marché et de la composition des portefeuilles afin de déterminer combien de temps il faut pour neutraliser le risque de marché sans causer d'incidence négative sur les cours du marché. Dans le cas des activités de négociation et de prise ferme, le risque lié à la valeur de marché comprend la valeur à risque et le risque lié à l'émetteur.

[P. 82](#)

Risque lié à l'émetteur Le risque lié à l'émetteur se présente dans les portefeuilles de négociation et de prise ferme de BMO. Il mesure l'incidence négative que les risques d'écart de taux, de migration du crédit et de défaillance ont sur la valeur de marché d'instruments à revenu fixe et d'autres titres similaires. Le risque lié à l'émetteur est mesuré selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

[P. 82](#)

Risque opérationnel Le risque opérationnel correspond à la possibilité de subir une perte en raison de processus ou de systèmes internes inadéquats ou de leur

défaillance, d'interactions humaines ou d'événements externes, mais exclut le risque d'entreprise.

[P. 87](#)

Swap Le swap est un contrat entre deux parties visant l'échange d'une série de flux de trésorerie. Les divers contrats de swaps que nous concluons sont les suivants :

- *Swap de produits de base* – les contreparties s'échangent généralement des versements à taux fixe et variable, fondés sur la valeur nominale de référence d'un seul produit de base.
- *Swap sur défaillance* – une contrepartie verse des frais à l'autre contrepartie pour que cette dernière accepte de faire un paiement si un incident de crédit survient, comme une faillite ou un défaut de paiement.
- *Swap de taux d'intérêt et de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et variable et des montants en capital dans des devises différentes.
- *Swap de devises* – les contreparties s'échangent des versements d'intérêts à taux fixe et des montants en capital dans des devises différentes.
- *Swap d'actions* – les contreparties s'échangent le rendement d'une action ou d'un groupe d'actions contre le rendement fondé sur un taux d'intérêt fixe ou variable ou le rendement d'une autre action ou d'un autre groupe d'actions.
- *Swap de taux d'intérêt* – les contreparties s'échangent habituellement des versements d'intérêts à taux fixe et variable, fondés sur une valeur nominale de référence dans une même devise.

[P. 130](#)

Titres mis en pension ou prêtés Passifs à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent le prêt ou la vente de titres.

Titres pris en pension ou empruntés Instruments à faible coût et à risque peu élevé, souvent étayés du nantissement de garanties liquides, et résultant de transactions qui nécessitent l'emprunt ou l'achat de titres.

Valeur à risque La valeur à risque (VAR) s'applique à diverses catégories de risques auxquels BMO s'expose dans ses activités de négociation et de prise ferme : taux d'intérêt, taux de change, cours des actions et prix des produits de base, incluant la volatilité implicite de ces éléments. Cette mesure calcule la perte maximale éventuelle des portefeuilles, sur une période de détention déterminée, selon un niveau de confiance de 99 %.

[P. 82](#)

Volatilité du revenu net La volatilité du revenu net est une mesure de l'incidence négative des fluctuations éventuelles des paramètres du marché sur le revenu net après impôts projeté sur douze mois d'un portefeuille d'actifs, de passifs et de positions hors bilan, établie selon un niveau de confiance de 99 % sur une période de détention déterminée.

[P. 82](#)

Information à l'intention des actionnaires

Marché des actions de la Banque de Montréal

Les actions ordinaires de la Banque de Montréal sont cotées aux bourses de Toronto et de New York. Les actions privilégiées de la Banque de Montréal sont cotées à la Bourse de Toronto.

Actions ordinaires négociées durant l'exercice 2010

Bourses – marché primaire	Symbole	Cours de clôture au 31 octobre 2010	Haut	Bas	Volume total
Toronto	BMO	60,23 \$	65,71 \$	49,78 \$	464,9 millions
New York	BMO	59,25 \$ US	65,68 \$ US	46,09 \$ US	50,8 millions

Données historiques visant les actions ordinaires

Date	Mesure	Effet sur les actions ordinaires
14 mars 2001	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
20 mars 1993	Versement d'un dividende-actions de 100 %	Équivalent à un fractionnement d'actions à raison de deux pour une
23 juin 1967	Fractionnement d'actions	Fractionnement d'actions à raison de cinq pour une

Dividendes par action payés au cours de 2010 et des derniers exercices

La Banque de Montréal verse des dividendes depuis 182 ans – exploit inégalé par toute autre entreprise au Canada.

Émission et catégorie	Symbole	Actions en circulation au 31 octobre 2010	2010	2009	2008	2007	2006
Actions ordinaires	BMO	566 468 440	2,80 \$	2,80 \$	2,80 \$	2,71 \$	2,26 \$
Actions privilégiées, catégorie B							
Série 4 a)	BMO G	–	–	–	–	0,91 \$	1,20 \$
Série 5	BMO H	8 000 000	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$	1,33 \$
Série 6 b)	BMO I	–	–	–	1,19 \$	1,19 \$	1,19 \$
Série 10	BMO V	12 000 000	1,49 \$ US	1,49 \$ US	1,49 \$ US	1,49 \$ US	1,49 \$ US
Série 13 c)	BMO J	14 000 000	1,13 \$	1,13 \$	1,13 \$	0,96 \$	–
Série 14 d)	BMO K	10 000 000	1,31 \$	1,31 \$	1,48 \$	–	–
Série 15 e)	BMO L	10 000 000	1,45 \$	1,45 \$	0,94 \$	–	–
Série 16 f)	BMO M	12 000 000	1,30 \$	1,30 \$	0,55 \$	–	–
Série 18 g)	BMO N	6 000 000	1,63 \$	1,55 \$	–	–	–
Série 21 h)	BMO O	11 000 000	1,63 \$	1,11 \$	–	–	–
Série 23 i)	BMO P	16 000 000	1,35 \$	0,59 \$	–	–	–

- a) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 4 ont été émises en février 1998 et ont été rachetées en août 2007.
b) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 6 ont été émises en mai 1998 et ont été rachetées en novembre 2008.
c) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 13 ont été émises en janvier 2007.
d) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 14 ont été émises en septembre 2007.
e) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 15 ont été émises en mars 2008.
f) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 16 ont été émises en juin 2008.
g) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 18 ont été émises en décembre 2008.
h) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 21 ont été émises en mars 2009.
i) Les actions privilégiées de catégorie B de la série 23 ont été émises en juin 2009.

La gestion de vos actions

Agent des transferts et agent comptable des registres

La Société de fiducie Computershare du Canada, qui compte des bureaux à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary et Vancouver, fait office d'agent des transferts et d'agent comptable des registres dans le cas des actions ordinaires et privilégiées. Par ailleurs, la Computershare Investor Services PLC et la Computershare Trust Company, N.A. font office d'agents des transferts et d'agents comptables des registres dans le cas des actions ordinaires négociées à Londres, Angleterre, et à Golden, Colorado, respectivement. Leurs coordonnées sont présentées à la page suivante.

Réinvestissement des dividendes et achat d'actions ordinaires additionnelles

Le Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions vous permet de réinvestir les dividendes en espèces reçus sur les actions ordinaires

de la Banque de Montréal, pour acheter des actions ordinaires de BMO additionnelles, sans avoir à verser de commission ni de frais de gestion. Vous pouvez également acheter en espèces des actions ordinaires de la Banque de Montréal additionnelles, jusqu'à concurrence de 40 000 \$ par exercice. Veuillez communiquer avec la Société de fiducie Computershare du Canada ou avec le groupe Relations avec les actionnaires pour obtenir de plus amples renseignements.

Dépôt direct

Vous pouvez faire déposer directement vos dividendes à un compte domicilié dans n'importe quelle institution financière du Canada ou des États-Unis offrant des services de transfert électronique de fonds.

Sécurité des renseignements personnels

Nous invitons nos actionnaires à faire preuve de prudence en protégeant leurs renseignements personnels. Pour des renseignements supplémentaires, consultez le : www.bmo.com/securite

Cotes de crédit

Les renseignements sur nos cotes de crédit sont présentés à la page 25 du présent Rapport annuel ainsi que sur notre site Web.

www.bmo.com/cotesdecreeit

Vérificateurs : KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Dates importantes

Fin de l'exercice 31 octobre
Assemblée annuelle 22 mars 2011, à 9 h 30 (heure locale)

L'Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu à Vancouver, Colombie-Britannique, dans la salle de bal Park de l'hôtel Four Seasons, au 791, West Georgia Street. L'assemblée sera accessible en webdiffusion. Pour de plus amples renseignements, consultez notre site Web.

www.bmo.com/relationinvestisseurs

Versement des dividendes en 2011*

Dates de clôture des registres pour les actions ordinaires et privilégiées
1^{er} février 2 mai
2 août 1^{er} novembre

Actions ordinaires – Dates de versement

28 février 26 mai
26 août 28 novembre

Actions privilégiées – Dates de versement

25 février 25 mai
25 août 25 novembre

* Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration

La Loi sur les banques interdit à une banque de déclarer ou de verser un dividende qui contrevient ou contreviendrait aux règlements sur la suffisance du capital. À l'heure actuelle, cette restriction n'empêche pas le versement de dividendes sur les actions ordinaires ou privilégiées de la Banque de Montréal.

Actionariat des employés*

Pas moins de 81 % de nos employés au Canada participent au Régime d'actionariat des employés de BMO, affirmant ainsi leur engagement envers l'organisation.

* Au 31 octobre 2010

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 10 décembre 2010, nous avons annoncé une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal de nos activités, commençant le 16 décembre 2010 et se terminant le 15 décembre 2011, en vertu de laquelle nous pouvons racheter aux fins d'annulation jusqu'à 15 millions d'actions ordinaires de BMO (représentant environ 2,6 % du flottant (tel que défini par le TSX) de nos actions ordinaires).

Où trouver plus d'information

Gouvernance

Notre site Web contient des renseignements sur nos pratiques de gouvernance, y compris notre code de conduite, intitulé *Principes fondamentaux*, nos normes de détermination des administrateurs non liés ou indépendants et nos chartes du Conseil d'administration et de ses comités.

www.bmo.com/relationsinvestisseurs

Circulaire de sollicitation de procurations

Notre circulaire de sollicitation de procurations contient des renseignements sur nos administrateurs, les rapports des comités du Conseil d'administration et une explication détaillée de nos pratiques de gouvernance. Elle sera publiée en février 2011 et sera disponible en ligne à l'adresse :

www.bmo.com/relationsinvestisseurs

Règles de la Bourse de New York en matière de gouvernance

Un sommaire des différences sensibles entre nos pratiques de gouvernance et celles qui sont exigées des entreprises américaines en vertu des normes d'inscription à la cote de la Bourse de New York figure sur notre site Web.

Responsabilité sociétale

Le *Rapport sociétal de BMO*, qui comprend notre *Déclaration annuelle*, décrit les activités dans lesquelles nous sommes engagés, tout au long de l'année, comme entreprise citoyenne. Le rapport de 2010 sera publié en février 2011. Vous trouverez en ligne de plus amples renseignements sur nos activités en matière de responsabilité sociétale.

www.bmo.com/responsabilitesocietale

Nous présentons les composantes économique, sociale et environnementale de nos résultats et de nos activités conformément au cadre de la Global Reporting Initiative (GRI). Pour en apprendre davantage sur la GRI, consultez le site :

www.globalreporting.org

À vous la parole

Si vous souhaitez poser une question à l'Assemblée annuelle des actionnaires, vous pourrez le faire en personne ou durant la webdiffusion. Vous pouvez aussi soumettre une question au Conseil en écrivant au Secrétariat général de BMO à : Secrétariat général, 1 First Canadian Place, 21st Floor, Toronto, ON M5X 1A1, ou en envoyant un courriel, à : corp.secretary@bmo.com.

Actionnaires

Communiquez avec notre agent des transferts et agent comptable des registres si vous désirez :

- obtenir des renseignements sur les dividendes;
- modifier vos données d'inscription ou signaler un changement d'adresse;
- signaler une perte de certificat;
- signaler un transfert de succession;
- nous aviser de l'envoi en double de documents;
- présenter une demande d'enregistrement dématérialisé.

Dossiers publics en ligne :

Société de fiducie Computershare du Canada

100 University Avenue, 9th Floor, Toronto, ON M5J 2Y1

Courriel : service@computershare.com

www.computershare.com/investor

Canada et États-Unis

Téléphone : **1-800-340-5021**

Télécopieur : **1-888-453-0330**

International

Téléphone : **514-982-7800**

Télécopieur : **416-263-9394**

Computershare Trust Company, N.A.

Coagent des transferts (États-Unis)

Dossiers publics de BMO déposés au Canada

Site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières

www.sedar.com

Dossiers publics de BMO déposés aux États-Unis

Site Web de la U.S. Securities and Exchange Commission

www.sec.gov/edgar.shtml

Pour toute autre question touchant les actionnaires :

Relations avec les actionnaires

Secrétariat général de BMO Groupe financier

21st Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : corp.secretary@bmo.com

Téléphone : **416-867-6785**

Télécopieur : **416-867-6793**

Investisseurs institutionnels et analystes de recherche

Pour obtenir des renseignements financiers supplémentaires :

Premier vice-président, Relations avec les investisseurs

BMO Groupe financier, 18th Floor, 1 First Canadian Place, Toronto, ON M5X 1A1

Courriel : investor.relations@bmo.com

Téléphone : **416-867-6656**

Télécopieur : **416-867-3367**

Employés

Pour obtenir des renseignements sur le régime d'actionnariat des employés de BMO :

Téléphone : **1-877-266-6789**

Renseignements généraux

Pour vous procurer d'autres exemplaires du Rapport annuel ou pour connaître les nouvelles concernant l'organisation et ses initiatives :

English edition of the Annual Report available on request.

Communications

129, rue Saint-Jacques, 3^e étage, Montréal (Québec) H2Y 1L6

www.bmo.com

Clients

Pour obtenir de l'aide concernant votre portefeuille de placements ou pour tout autre besoin financier :

BMO Banque de Montréal

Français et anglais : **1-877-225-5266**

Cantonais et mandarin : **1-800-665-8800**

De l'extérieur du Canada et de la zone continentale des États-Unis : **416-286-9992**

Numéro ATS pour les clients malentendants : **1-866-889-0889**

www.bmo.com

BMO Ligne d'action : 1-888-776-6886

www.bmolignedaction.com

Harris/Harris Private Bank/ Services aux entreprises Harris

États-Unis : **1-888-340-2265**

De l'extérieur des États-Unis : **1-847-238-2265**

www.harrisbank.com

BMO Nesbitt Burns : 416-359-4000

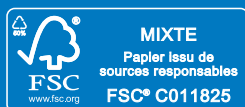
www.bmonesbitburns.com

BudgetSensé BMO

C'est maintenant plus facile de repérer, de suivre et de gérer son argent.

Pour en savoir plus, allez sur bmo.com/budgetsense

Consultez notre Rapport annuel en ligne : www.bmo.com/rapportannuel2010



L'utilisation de papier écologique nous a permis de réaliser les économies suivantes :



974
arbres



2 507 863 L
d'eau



26 511 kg
de déchets solides



64 926 kg
d'émissions
atmosphériques



909 300 660 BTU
de gaz naturel

Ce Rapport annuel
est neutre en carbone

Crédits carbone délivrés par :



Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de la Banque de Montréal ou de ses filiales :

Accès première maison, BMO, BMO et le médaillon contenant le M souligné, BMO BOATS, BMO Gestion d'actifs, BMO Marchés des capitaux, BudgetSensé BMO, Ça a du sens. Profitez, enGlobe, ÉLITE BMO, Formule futée BMO, Ligne d'action, Nesbitt Burns, Helpful Steps, Harris Private Bank

Les marques de commerce ci-dessous sont la propriété de tiers :

AIR MILES est une marque déposée de AIR MILES International Trading B.V.
Diners Club est une marque déposée de Diners Club International Ltd.
MasterCard et World Elite sont des marques déposées de MasterCard International Incorporated
Moody's est une marque déposée de MIS Quality Management Corp.
Standard & Poor's et S&P sont des marques déposées de Standard & Poor's Financial Services LLC